Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule

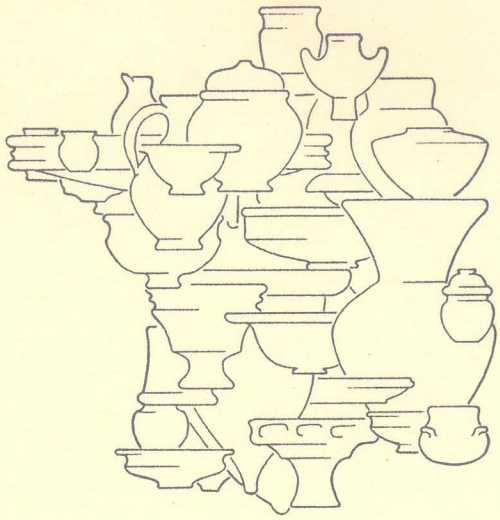

ACTES DU CONGRÈS DE ROUEN

25 - 28 MAI 1995

* PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LE NORD-OUEST DE LA GAULE ET RELATIONS AVEC LA BRETAGNE ROMAINE

* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

décembre 1995

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉTUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'Honneur

Jean-Jacques HATT (Président-Fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (Président, de 1978 à 1984)

Composition du Bureau

1993-1996

Philippe BET, Patrick BLASZKIEWICZ, Armand DESBAT,

Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER,

Patrick THOLLARD, Christian VERNOU.

Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule

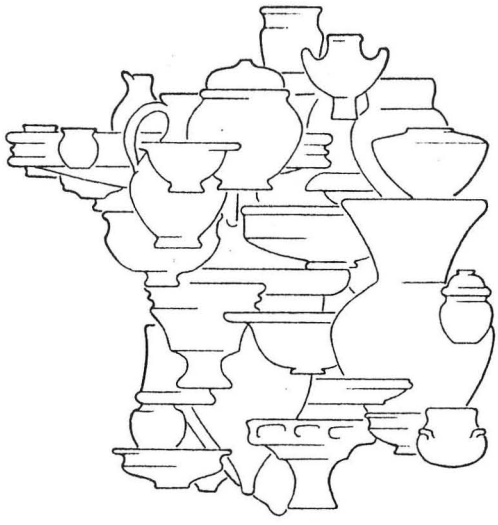

ACTES DU CONGRÈS DE ROUEN

25 - 28 MAI 1995

* PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LE NORD-OUEST DE LA GAULE ET RELATIONS AVEC LA BRETAGNE ROMAINE

* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

décembre 1995

Huit ans après le congrès de Caen (1987), le besoin s'est fait entendre, chez des céramologues de Normandie, de trouver à nouveau l'occasion de s'exprimer pour faire connaître les résultats de leurs études récentes.

Pour mener à bien cette entreprise –l'organisation d'un congrès qui se déroule sur quatre jours–, deux personnes ont joué un rôle essentiel :

- Patrick BLASZKIEWICZ, Conservateur au Musée de Normandie, qui s'est chargé de la préparation scientifique de la "journée régionale", en sollicitant et coordonnant une quinzaine d'intervenants de Basse et de Haute Normandie, ainsi que de Grande-Bretagne ; pour la réalisation des Actes, il a poursuivi son rôle afin de rassembler les manuscrits ;

- Patrick HALBOUT (Association Archéologie et Histoire en Seine-Maritime), qui a organisé le côté pratique de notre séjour à Rouen et divers autres à-côtés (excursion, visite du Musée, etc.) ; il s'est, en outre, chargé de faire bénéficier la S.F.E.C.A.G. d'une substancielle subvention, particulièrement indispensable pour la réalisation de ces Actes.

Au nom de la S.F.E.C.A.G., comme en mon nom propre, je les en remercie.

On ne saurait cependant oublier d'autres participations et contributions :

- la Ville de Rouen pour le prêt de la salle ;

- les "petites mains", Fabienne PATRY et Pierre CARDEL, pour leur rôle dans l'installation de la salle et le suivi technique, ainsi que Richard DELAGE, Kristell CHUNIAUD et Laure SIMON pour leur aide précieuse (enregistrement des discussions, accueil, etc.) ;

- les paroles de bienvenue de Monsieur l'Adjoint à la Culture ;

- Jacques LE MAHO, Chargé de Recherche au CNRS, pour sa conférence sur "Rouen et l'Angleterre (III^{e}-XIII^{e} siècles)" ainsi que pour la visite de l'abbaye de Saint Martin-de-Bocherville ;

- les différents présidents de séances et orateurs ;

- Patrick PERRIN, Conservateur du Musée des Antiquités de Seine-Maritime, pour nous avoir ouvert les portes de son musée ;

- Pierre ANDRÉ, pour sa prestation remarquable, avec la complicité de Vitruve, lors de la visite du théâtre de Lillebonne ;

- Le Musée des Beaux-Arts et son Conservateur, pour nous avoir accueilli dans le Jardin des Sculptures.

La musique qui scandait les reprises des séances était due au compositeur Gustav HOLST (1874-1934), avec un extrait de The Planets, op. 32, intitulé "Mars, le Porteur de la Guerre".

Ces Actes, imprimés en Auvergne, sont réalisés sur les presses de l'A.F.A.M. (A. et G. BET) et résultent du travail réalisé par :

- Philippe BET qui, après avoir débrouillé les difficultés, sans cesse renouvelées, de la micro-informatique, se rend responsable de noircir d'encre plus de 275.000 pages de papier blanc ;

- Sylvie SAULNIER qui, pour rompre la monotonie de la gestion annuelle de l'association –gestion pourtant richement constituée de multiples facettes– sombre dans l'exercice maniaque consistant à faire entrer dans des normes éditoriales les manuscrits qui lui parviennent dans des états remarquablement disparates.

Merci à eux pour ce onzième volume des Actes.

Lucien RIVET
Président de la S.F.E.C.A.G.

Quelques mots de plus...

Je ne reviendrai pas, une fois encore, sur les imperfections techniques de tous ordres que peut comporter l'ouvrage que vous tenez entre les mains et pour lesquelles nous sollicitons votre indulgence. Vous savez que le montant de la cotisation (inférieur au coût de réalisation, à l'unité, de ces Actes) et la modestie des subventions sollicitées –et généralement difficilement obtenues–, nous interdisent de vous livrer un produit qui, "réalisé dans le commerce", coûterait trois à quatre fois plus cher.

En revanche, je voudrais transcrire quelques mots du discours que je tiens habituellement, lors des congrès (mais le reste du temps aussi) sur la S.F.E.C.A.G. pour en informer, plus particulièrement, les lecteurs régulièrement empêchés de participiter aux congrès :

- nos congrès se veulent et sont une tribune libre pour les céramologues confirmés ou débutants qui mènent des recherches, ponctuelles ou synthétiques, aussi bien en France que dans les pays limitrophes, partant du principe que toute confrontation est riche d'enseignement. Pour les uns comme pour les autres, aucune sélection scientifique n'est appliquée, aucun critère discriminatoire n'est pris en compte ; les propositions de communications sont simplement acceptées en fonction de leur ordre d'arrivée. Cette année, pour le congrès et pour le seul thème des "Actualité des recherches", faute de places suffisantes avec le temps dont nous disposions, nous avons dû refuser quinze propositions !...

- les Actes, également, sont le résultat de ce même esprit et nombre d'auteurs nous font parvenir des manuscrits dans lesquels il n'est pas difficile de se rendre compte qu'ils ont cherché à donner l'image du meilleur d'eux-même ; et c'est au travers de leurs publications que se renforce notre appartenance à la communauté, à la fois scientifique et humaniste, dont je tiens à réaffirmer qu'elle constitue le principe de base de notre association, depuis 33 ans.

SOMMAIRE

I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LE NORD-OUEST DE LA GAULE (SECONDE LYONNAISE ET GAULE BELGIQUE) ET RELATIONS AVEC LA BRETAGNE ROMAINE

Constatations pour un colloque 9

Patrick BLASZKIEWICZ
Présentation des ateliers de production à l'époque gallo-romaine en Normandie 11

François FICHET DE CLAIRFONTAINE et Hubert GROS
Sées (Orne). Le mobilier céramique des années 50-80 après J.-C.
Etude d'un ensemble clos du site de la rue Amesland 25

Delphine ROSSETTINI-AMIRI
La *terra nigra* du site du "Bas-de-Vieux" (Vieux, Calvados) 39

Pascal VIPARD
Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). Etat de la question 51

Romain VERLUT
Rouen (Seine-Maritime), céramiques du Bas-Empire et transition. Approches des problématiques 79

Eric BERTRAND
La tradition épicurienne du banquet à travers l'étude de l'iconographie
du vase d'Heudebouville et des gobelets de la collection de Boscoréale 83

Marie TUFFREAU-LIBRE, Anne MOSSMANN-BOUQUILLON et Robin P. SYMONDS
La céramique dite Black-Burnished dans le nord de la France 91

Dominique CLIQUET, Annie ETIENNE et Pascal EUDIER
Apports de l'étude céramologique à l'analyse topo-chronologique
du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Evreux (Eure) 113

Hervé HERMENT
Aperçu de la céramique ébroïcienne à travers le site du square Georges-Brassens,
"La Médiathèque" à Evreux (Eure, Haute-Normandie) 119

Yves-Marie ADRIAN
Les mortiers estampillés de l'officine des Mares Jumelles (Eure) 129

Marie-Noëlle EVRARD
Un atelier de potiers à Harfleur (Seine-Maritime), I^{er} siècle-III^{e} siècle 137

David WILLIAMS et Mark WOOD
Autre exemple de la nouvelle forme de céramique "à l'éponge" et étude pétrographique
des tessons de cette céramique provenant de Southampton et des îles Anglo-normandes 151

Eléments pour une synthèse sur les productions et les importations dans le nord-ouest de la Gaule
(Seconde Lyonnaise et Gaule Belgique) et les relations avec la Bretagne romaine 157

II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

J. Carlos SÁENZ PRECIADO et Maria Pilar SÁENZ PRECIADO
Producciones de terra sigillata gálica tardía gris y anaranjada aparecidas en La Rioja (España) 163

Marie-France MEYLAN-KRAUSE
Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'A*venticum* (Avenches, Suisse) 171

Alberto LÓPEZ MULLOR
Nouvelles marques sur amphores provenant du centre producteur de Sant Boi de Llobregat (Barcelone, Espagne) 177

Montserrat COMAS et Pepita PADRÓS
Les derniers niveaux d'occupation romaine à *Baetulo* (Badalone) attestés par la présence de céramiques tardives (IV^{e}-VI^{e} siècles après J.-C.) 187

Séverine LEMAÎTRE
Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du III^{e} siècle après J.-C. Etude préliminaire 195

Maurice PICON, Monique LE NEZET-CELESTIN et Armand DESBAT
Un type particulier de grands récipients en terre réfractaire utilisés pour la fabrication du laiton par cémentation 207

Gérard GUILLIER
Un aspect méconnu de la céramique du Haut-Empire : la vaisselle modelée, l'exemple du Mans (Sarthe) 217

Jean-Marc SÉGUIER et Nathalie HUET
Production et consommation de céramique non tournée au Haut-Empire en territoire sénon (Seine-et-Marne, Yonne) 235

Odile LEBLANC
Notes sur des découvertes anciennes : les productions de céramiques peintes à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 251

Martine JOLY, avec la collaboration de Claire DOUCERAIN
Céramiques du I^{er} siècle trouvées à Sens (Yonne) 263

Cécile BATIGNE
La céramique culinaire à Lyon du I^{er} siècle avant J.-C. au III^{e} siècle après J.-C. 277

Catherine GODARD
Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) :
Eléments pour la chronologie des céramiques de la fin du II^{e} siècle et du III^{e} siècle après J.-C. 285

Nicolas NAVARRE
Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon (Rhône) : 200-230 après J.-C. 323

Liste des participants 341

I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LE NORD-OUEST DE LA GAULE (SECONDE LYONNAISE ET GAULE BELGIQUE) ET RELATIONS AVEC LA BRETAGNE ROMAINE

Constatations pour un colloque

Presque dix ans après le congrès de la S.F.E.C.A.G., organisé à Caen, il était tentant de faire le point sur l'état, la progression des recherches céramologiques en Normandie. A l'époque, si je me souviens bien, on défrichait et Jean-Yves Marin, dans son introduction, avait insisté sur ce point.

Cette année, la session de Rouen était censée nous indiquer si la progression de ces travaux avait bien eu lieu.

Au sortir de ce colloque je dois dire que le bilan est extrêmement contrasté. En effet, le premier point à souligner est que les connaissances sont très aléatoires selon les sites ou les régions considérés ; le deuxième est que les moyens sont très diversement répartis selon les équipes, les priorités de l'aménagement du territoire et, bien sûr, ce pour quoi nous étions là, les gisements archéologiques.

Dans cette optique, nous nous bornons à constater que depuis "Caen-1987" (sans remonter au-delà, bien sûr) les fouilles exclusives d'ateliers sont quasiment inexistantes ou, si elles existent, ne sont pas publiées pour des raisons administratives telles que l'éclatement des équipes après la fouille, donc la non-étude du matériel et du site ; mais le point crucial qu'il m'a été donné d'observer est qu'il n'a pas été possible de réunir des chercheurs normands d'horizons différents tels que l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, le Service Régional de l'Archéologie, les Collectivités, etc... dans un but commun comme cela a été tenté et parfois réussi lors d'autres congrès de la S.F.E.C.A.G.

A partir de cet état de fait, il était quasiment impossible de faire une synthèse régionale. Néanmoins, ce colloque aura permis à de jeunes chercheurs, outre le fait de se rencontrer, de s'investir dans une recherche céramologique. Ce pourquoi il y eut des communications très inégales.

Quant aux communications elles-mêmes, elles nous ont montré des résultats intéressants avec les ensembles augustéens d'Exmes, l'étude des mortiers aux Mares Jumelles, à Evreux, Vieux, la communication méthodologique sur le site d'Harfleur, avec bien sûr la contribution de nos amis Britanniques en fin de journée qui ont essayé d'éclairer un peu plus le commerce ou le "non-commerce" transmanche à cette époque.

Pour finir, j'ajouterai qu'il ne reste plus qu'à travailler et à espérer que les chercheurs des différents horizons puissent collaborer sans pour autant être bloqués par la raison administrative.

Patrick BLASZKIEWICZ

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Patrick BLASZKIEWICZ[1]

PRÉSENTATION DES ATELIERS DE PRODUCTION À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE EN NORMANDIE

Cet article, préparé à partir d'une communication pour ce congrès, a pour but de compléter le travail d'inventaire paru en 1987 (Jigan et Marin). Donc, il n'y aura pas d'inventaire général mais seulement des ajouts, à l'article précédemment nommé.

En effet, il existe, pour les régions actuellement appelées Normandie, une multitude de mentions (d'ailleurs se recoupant toutes avec plus ou moins de bonheur) à propos de fours, de céramiques, de tuiliers et de briquetiers.

Un certain nombre n'apparaît que dans des notices anciennes et dont les traces ont souvent disparu ou n'ont pu être vérifiées (Fig. 1).

Certains de ces ateliers, la quasi-minorité, sont connus, fouillés ou attestés par différentes méthodes, soit par recoupement morphologique, soit par analyse physico-chimique, par exemple : Argences (Calvados) ou l'atelier du Nord-Cotentin (Manche) ou tout simplement par la fouille, ex. : Touffreville ou Saint-Jacques/Lisieux (Calvados).

Ces centres de production sont bien sûr d'importance et d'intérêt très différents. Tout d'abord les productions que j'appellerai d'importance vraisemblablement régionale, par exemple : les Mares-Jumelles, Argences, les ateliers Nord-Cotentinais, peut-être même le nouvel atelier d'Avranches[2] et bien entendu celui de Lyons-la-Forêt (nous y reviendrons). Ensuite, les productions à destination rurale ou de proximité, par exemple : Vieux, pour la production de cruches, Saint-Contest près de Caen sur le site d'une *villa*, etc., donc autant dire les fours attenant aux *villæ ou aux vici* dans lesquels ils sont intégrés.

Parmi les ateliers régionaux, celui des Mares Jumelles, sur la commune des Ventes, est un de ceux qui sont les mieux connus maintenant[3]. Sa particularité, sinon sa notoriété principale, tient avant tout à sa production, outre de cruches, marmites tripodes et autres gobelets sablés, mais surtout de mortiers (Fig. 2) estampillés C-IC, Pixtital, Crescentus, Marcellinus, Ianvaris ou Ianuartus[4] et autre poinçon matrice SILVIMVS, le tout étant daté vraisemblablement de la fin du II^{e} s.-début du III^{e} s., sinon de la deuxième moitié du II^{e} s. Ensuite, celui d'Argences, appelé aussi de Normandie centrale (Dufournier, Marin. 1987) parce qu'il est situé géographiquement par analyse chimique et dont la diffusion est bien calée. Son implantation forme un triangle composé de Bayeux, Lisieux et Falaise (Fig. 3).

On y trouve deux sortes de productions dont les amphores dites "normandes", à lèvre rainurée souvent trois fois et dont les fonds plats sont ombiliqués. Mais ce qui paraissait vrai, il y a encore peu de temps, ne l'est plus tout à fait aujourd'hui et l'on voit jaillir ce genre de production (morphologiquement s'entend) un peu partout au nord de la Loire[5], comme par exemple à Chartres, sans parler de Colchester ou de La Boissière-Ecole (Yvelines).

A ce propos, il convient de signaler l'existence d'un nouvel atelier d'amphores de type "Gauloise" qui vient d'être découvert à Avranches et dont les particularités sont une pâte beige-orangé et dont la tranche est épaisse de 10 à 15 mm. Ces productions sont datables de la fin du II^{e} s. et du III^{e} s.

Dans le même secteur d'activité (Fig. 4), Argences a produit des cruches (Dufournier et Marin 1987), d'ailleurs semblables en tout point à celles des Ventes (Blaszkiewicz *et al.* 1987), mais aussi aux séries découvertes à Vieux (Fig. 4), capitale des Viducasses.

Nous avons pu définir l'existence de plusieurs ateliers de production de gobelets gris dont au moins six

---

1 Musée de Normandie, Caen.

2 Communication personnelle de F. Fichet de Clairefontaine.

3 Il fait d'ailleurs l'objet d'un article de Y.-M. Adrian dans le présent ouvrage.

4 Selon la version de Y.-M. Adrian qui préfère lire *Ianvartus*.

5 Communication personnelle de F. Laubenheimer.

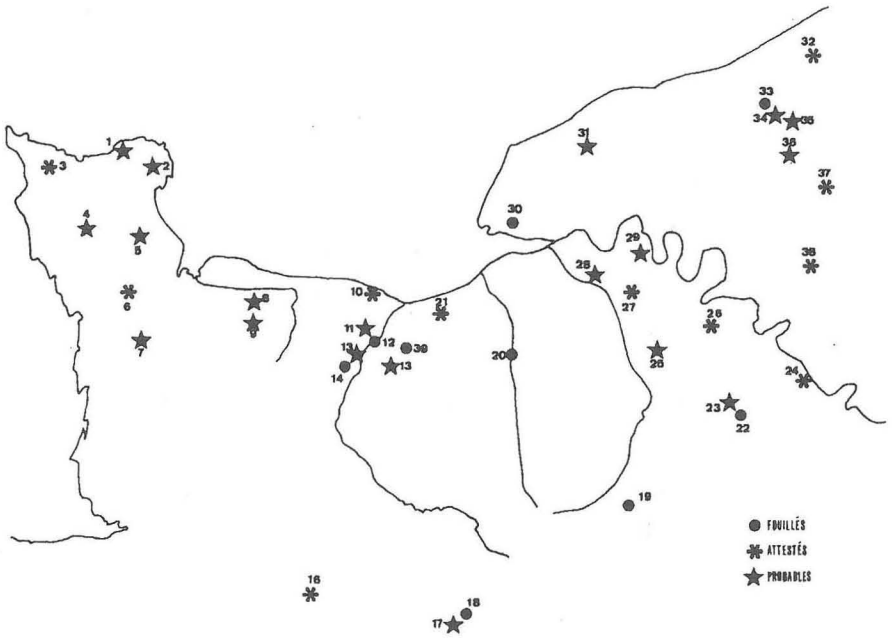

Figure 1 - Carte des sites de production.

1. Sainte Croix-Hague
2. Vindefontaine (tuilerie)
3. Saint-Jores
4. Saint-Martin d'Aubigny
5. Avranches
6. Luc-sur-Mer
7. Caen
8. Vieux
9. Touffreville (tuilerie)
10. Périers-sur-Auge
11. Sées
12. Loré
13. Valframbert
14. Lisieux
15. Chandai
16. Les Ventes
17. Vernon
18. La Haye-Malherbe
19. Illeville-sur-Monffort
20. Lyons-la-Forêt
21. Harfleur
22. St-André-sur-Cailly
23. Forges-les-Eaux (tuilerie)
24. N.-D. d'Aliémont (briques)
25. Fermanville
26. Valcanville
27. L'Etang-Bernard
28. Fresville
29. Saon
30. Le Molay-Littry
31. Saint-Contest
32. Feuguerolles-Bully
33. Heloup
34. Fourmetot
35. La Mailleraye
36. Thiétreville
37. Esclavelles
38. Croixdalles
39. Sainte-Agathe d'Aliémont
40. Incheville (tuilerie)

Figure 2 - Les Mares Jumelles : estampilles sur mortiers.

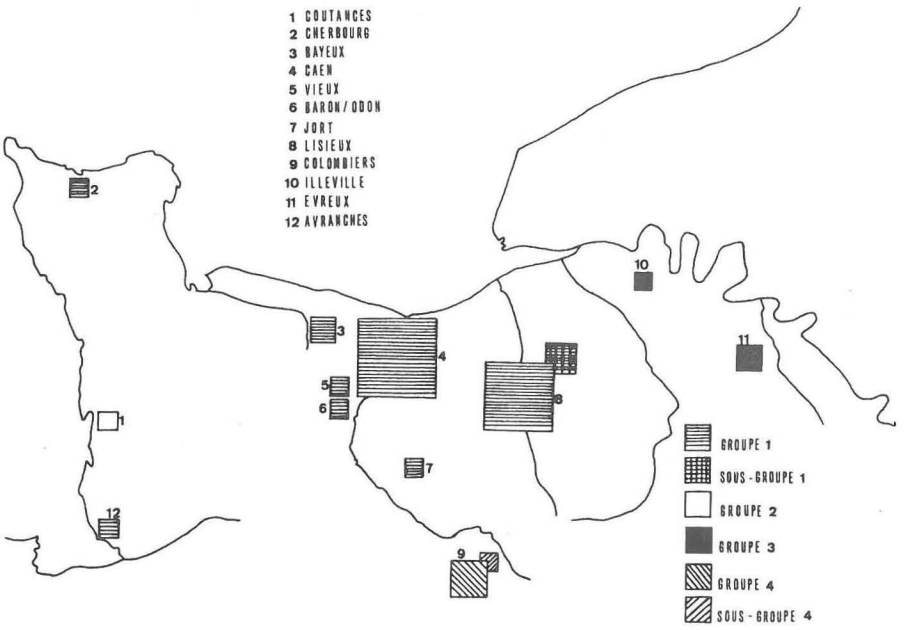

Figure 3 - Diffusion de l'atelier d'Argences.

groupes par analyse chimique (Blaszkiewicz et Dufournier 1987).

Ils sont datables des II^{e} et III^{e} s. notamment celui des Mares Jumelles ainsi que celui d'Illeville/Montfort, lequel a, de toute façon, produit des séries culinaires complètes. Ces produits sont, par ailleurs, souvent comparables à ceux d'Argonne à la fois morphologiquement et chronologiquement. L'atelier d'Harfleur (Fig. 5) a fait l'objet de travaux anciens (Lachastre 1966 et 1974) puis de M.-N. Evrard dans ce volume.

Il faut quand même mentionner que le registre que l'on y trouve est très complet, mais surtout qu'il est probable que sa diffusion aille de l'autre côté de la Manche à Littlehampton pour être plus précis.

L'atelier Saint-Jacques de Lisieux (Fig. 6 et 7, n^{o} 25) est en grande partie comparable à celui d'Harfleur, la différence essentielle se situant au niveau des pâtes et de la couverte, avec la présence d'un badigeonnage irrégulier en surface à Lisieux.

L'atelier le plus prometteur si ce n'est le plus important à l'heure actuelle, paraît être celui de Lyons-la-Forêt. Il s'agit d'une découverte déjà ancienne (Van Effenterre 1951), de la part du Docteur Dolfuss, lequel a ramassé du matériel dont une partie est publiée ici, l'autre étant déposée au Service Régional de Haute-Normandie.

L'intérêt de ce matériel est de plusieurs ordres. Tout d'abord, il semble bien que cet atelier a fonctionné en grande partie pour alimenter la cité de Rouen (en effet, dans certains secteurs fouillés, près de 20 % du matériel rencontré à Rouen en provient).

Ensuite, trois catégories de formes y ont été produites. Les *ollæ* grises (Fig. 7, n^{os} 1 à 6), les formes carénées, hautes, ouvertes (Fig. 7, n^{os} 7 à 11, 13 à 24 et 26 à 33, Fig. 8, n^{os} 34 à 63 et Fig. 9, n^{os} 64 à 88) et les plats ou assiettes (Fig. 10, n^{os} 92 à 113).

Les formes carénées sont comparables à celles trouvées sur l'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines) ou en Val-d'Oise, de même qu'une partie de celles découvertes en Picardie.

En revanche, la ligne de rupture représentant l'absence ou la présence de ces céramiques semble, à l'heure actuelle, assez nettement marquée à l'ouest de Rouen[6].

Pour la fin du Bas-Empire, un groupe de trois ateliers se distingue actuellement. Tout d'abord celui du Nord-Cotentin (Fig. 11, n^{os} 2 et 3) qui a produit des "imitations" ou plutôt des produits analogues à la Black Burnished du Dorset. Sa diffusion va de Cherbourg jusqu'à Bayeux en passant par Reville et Deux-Jumeaux et sa production semble essentiellement datée du IV^{e} s.

Ensuite, les productions du Bessin (Blaszkiewicz 1992) parmi lesquelles figure cette céramique assez exceptionnelle tant par sa forme que par son décor.

L'atelier se situe aux alentours immédiats de Bayeux et, outre ses décors que l'on peut classer dans la catégorie "paléochrétienne", sa pâte est ce que l'on pourrait nommer du pré-grès, sa datation se situant aux IV^{e}-V^{e} s.

Enfin, l'atelier de Saint-Martin d'Aubigny dans le département de la Manche, publié par ailleurs (Blaszkiewicz 1992) dont les décors rustiques à la molette rappellent en partie les décors mérovingiens, sa datation semblant se situer entre les IV^{e} et VI^{e} s.

Voilà les grandes tendances, à l'époque antique, de l'activité potière en Normandie. Il faut cependant nuancer l'image que l'on pourrait avoir puisque cela corres pond à ce que l'on sait des ateliers fouillés (souvent partiellement) ou attestés. Néanmoins, quelques grands traits surgissent comme, par exemple, le fait

6 A Lillebonne ou à Harfleur par exemple, il n'existe aucune trace de ces productions.

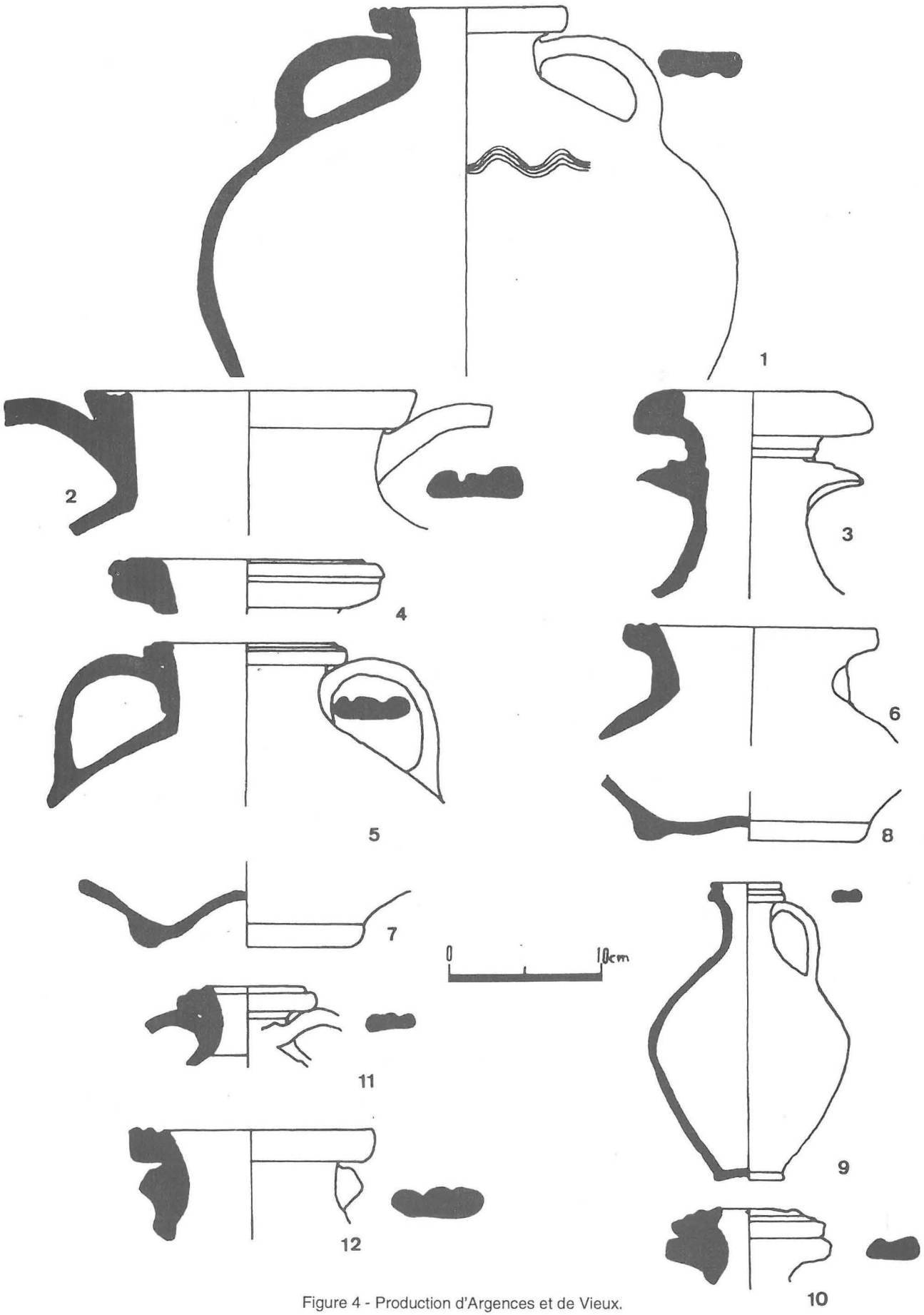

Figure 4 - Production d'Argences et de Vieux.

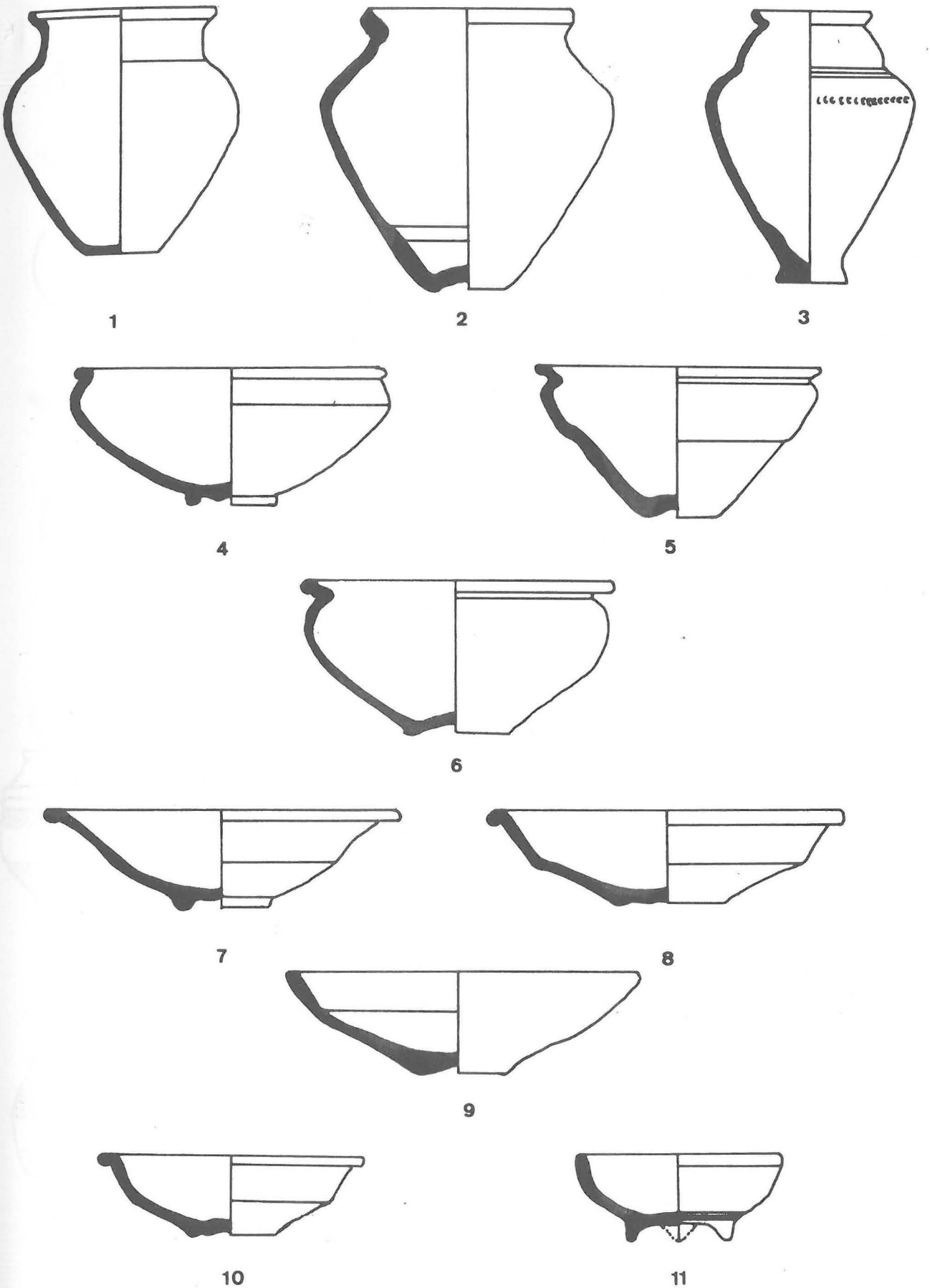

Figure 5 - Production d'Harfleur.

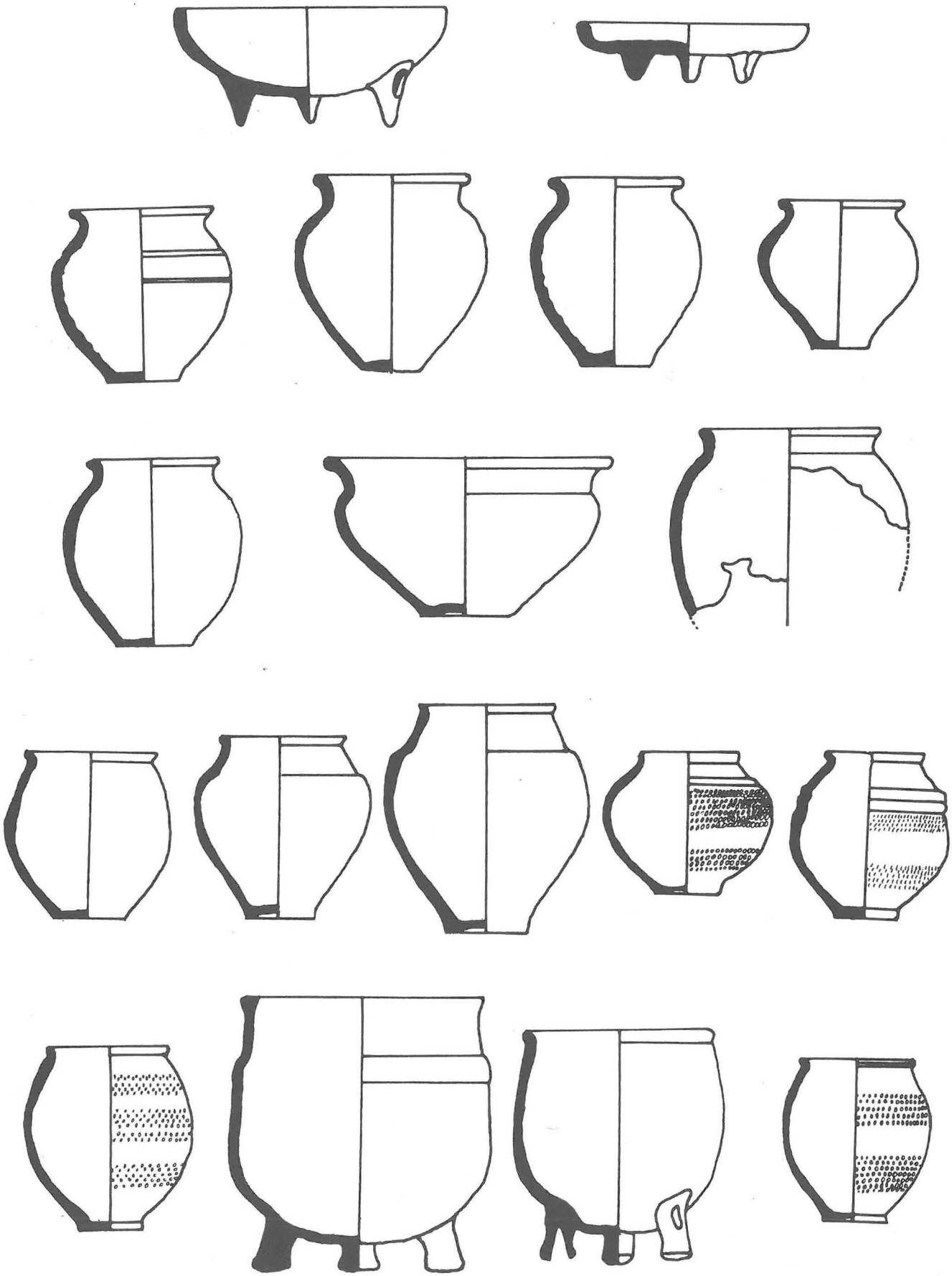

Figure 6 - Production Saint-Jacques de Lisieux.

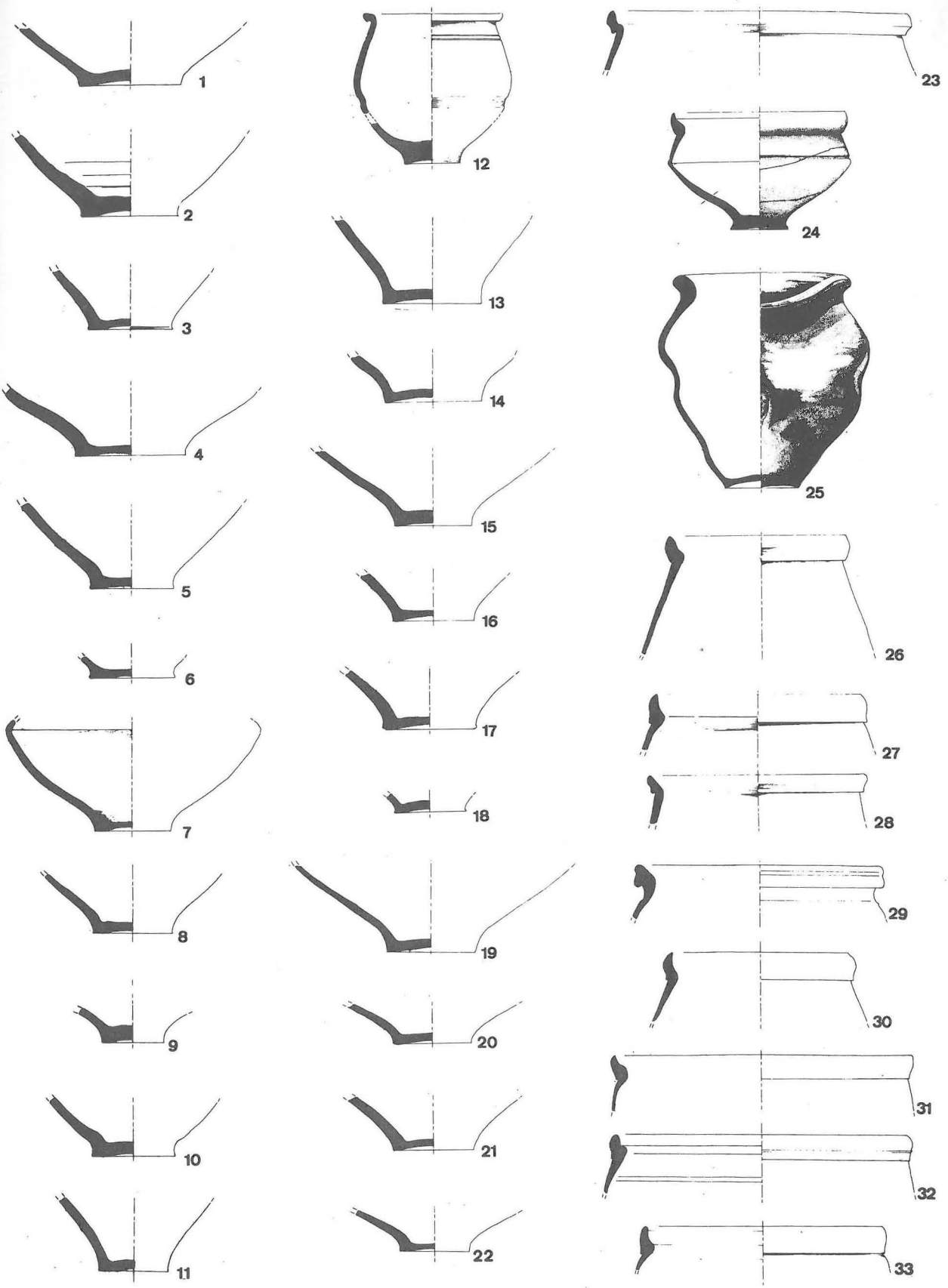

Figure 7 - Production Lyons-la-Forêt et Lisieux.

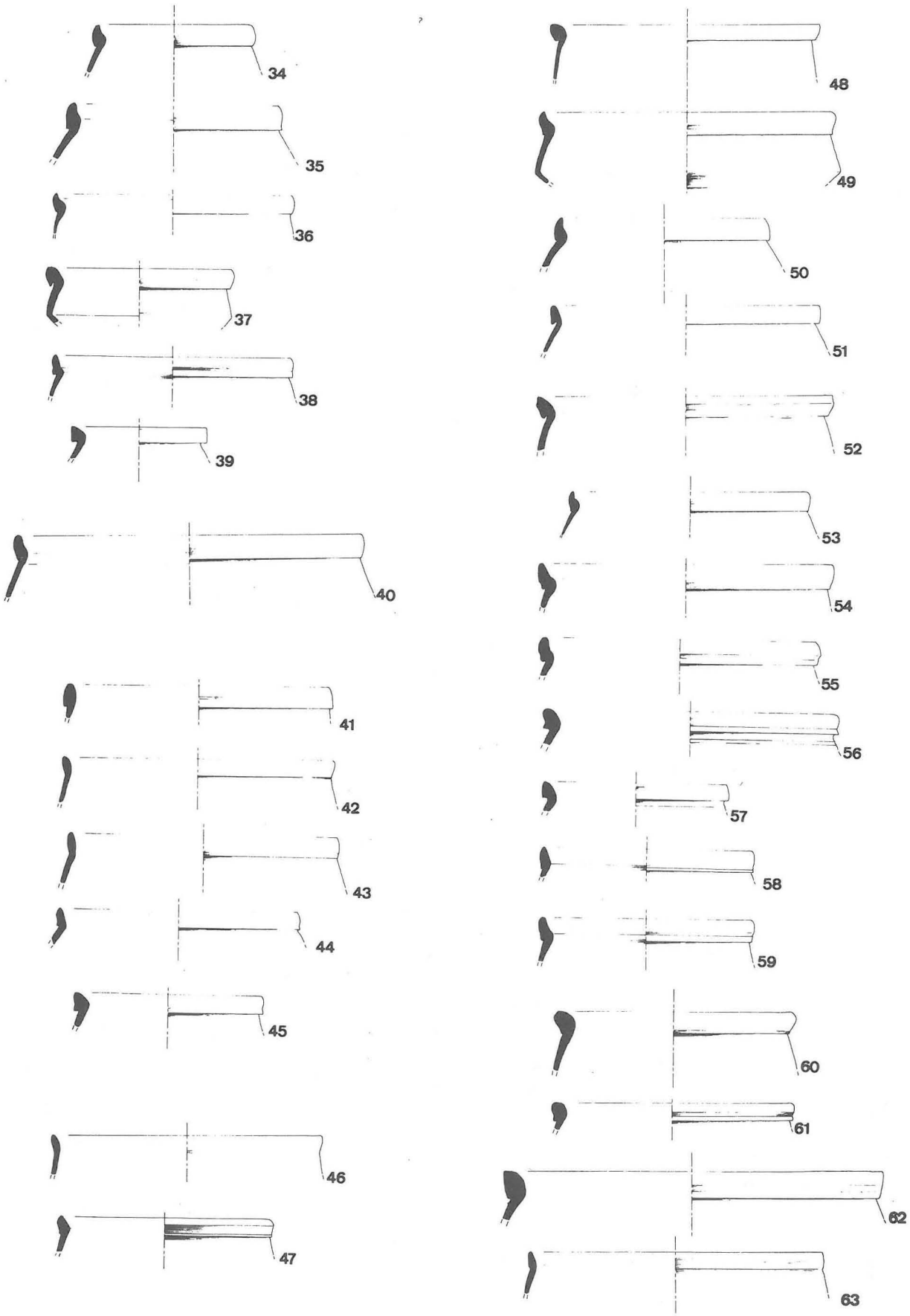

Figure 8 - Production Lyons-la-Forêt.

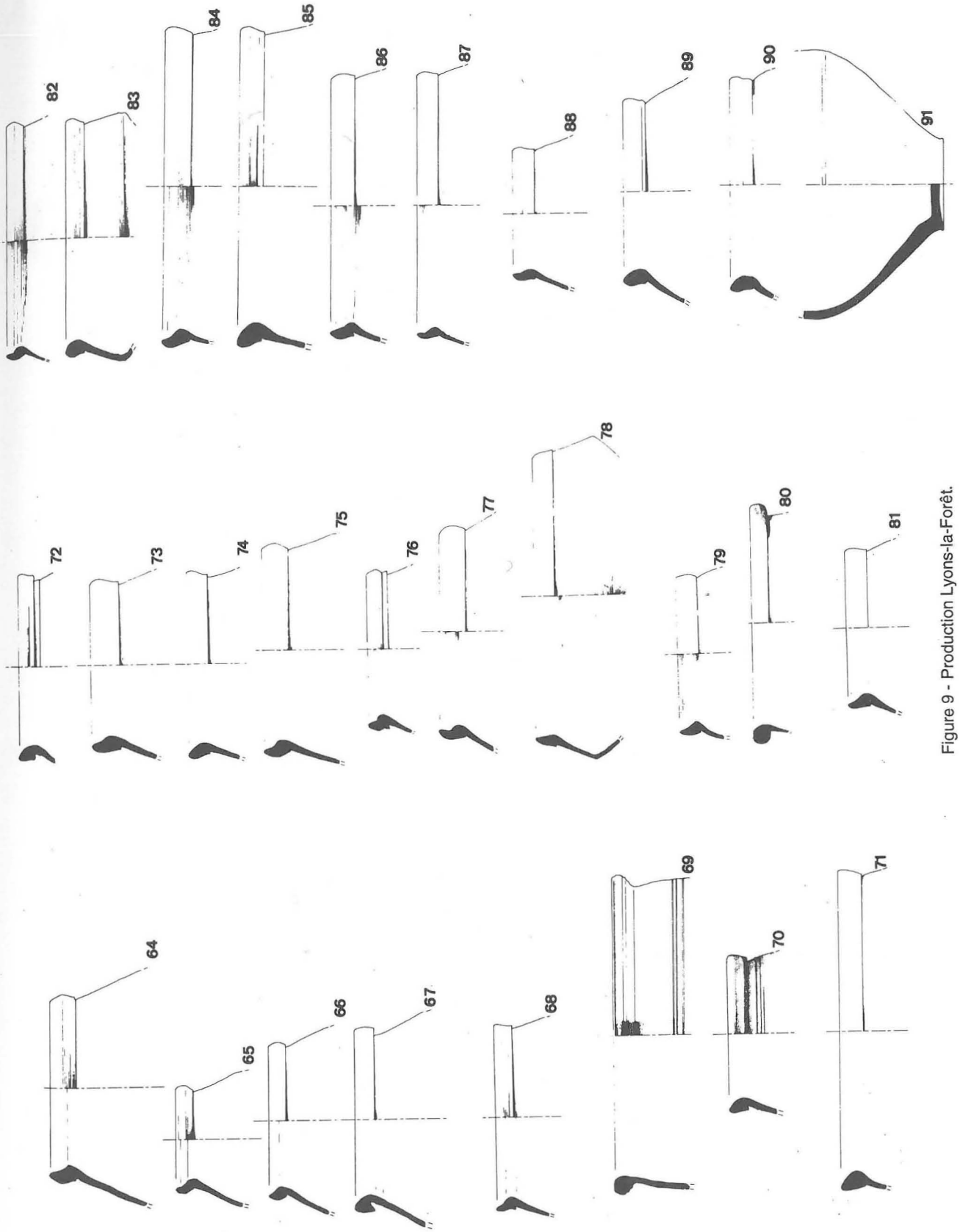

Figure 9 - Production Lyons-la-Forêt.

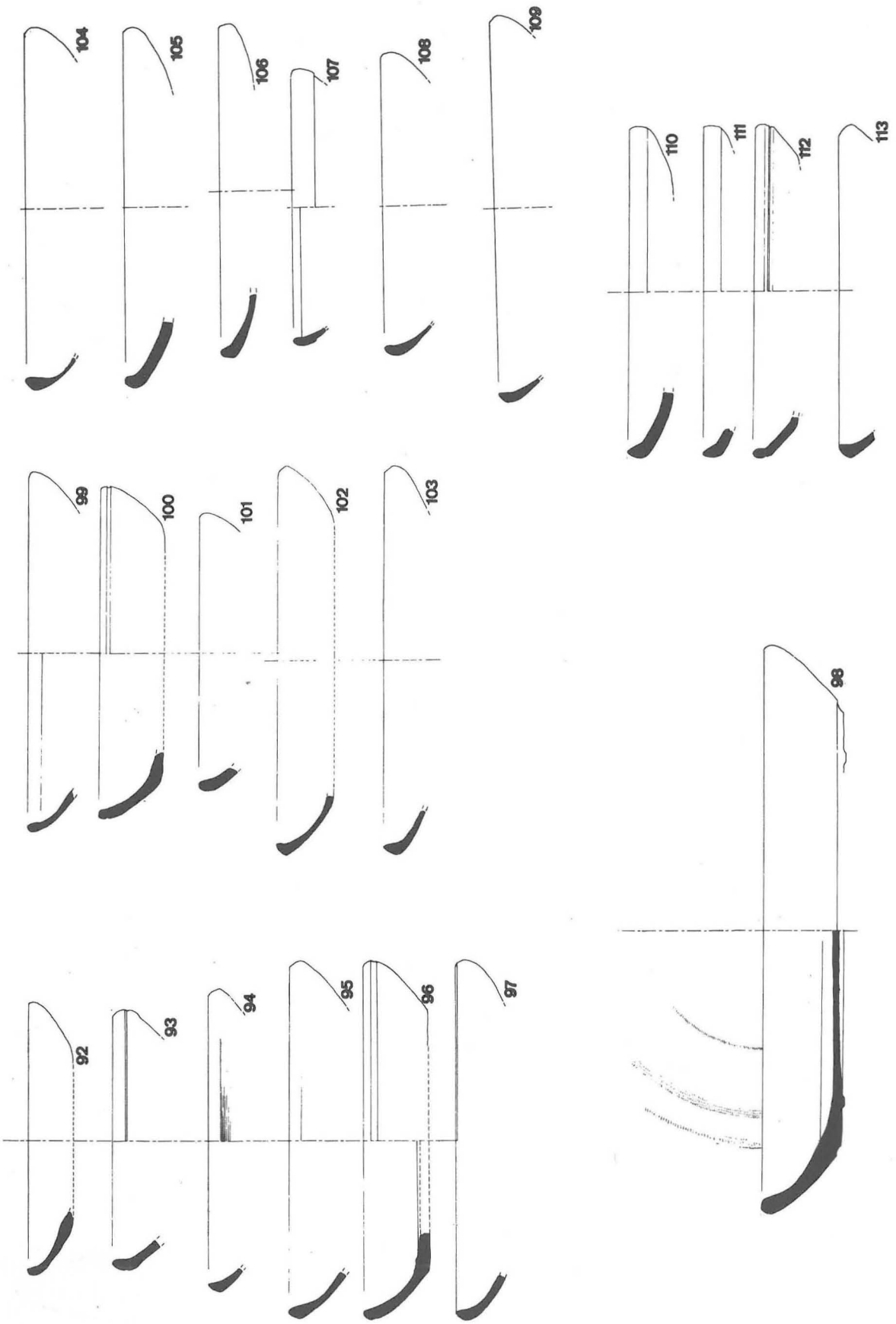

Figure 10 - Production Lyons-la-Forêt.

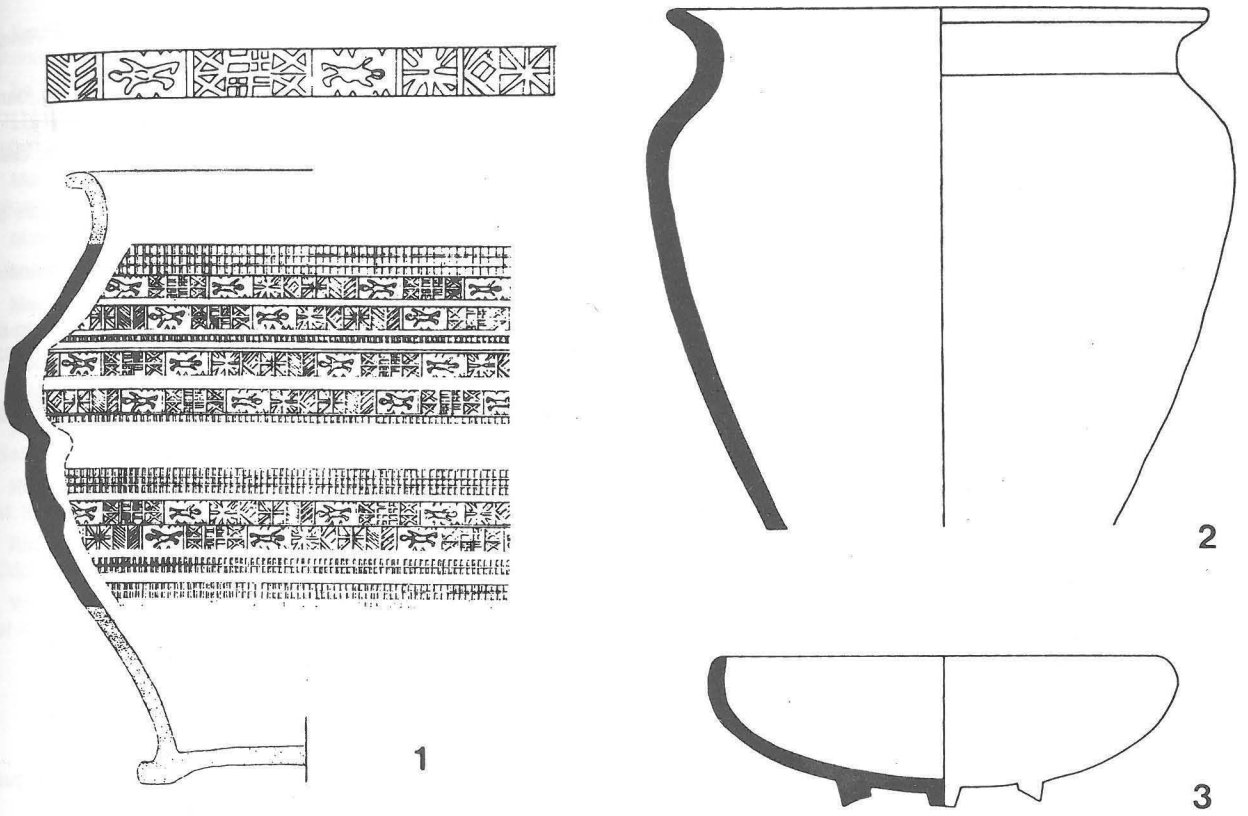

Figure 11 - Production Nord Cotentin et Bessin.

que les différentes parties de notre région sont très irrégulièrement représentées, cela tenant, selon nous, d'une part à un état des lieux de fouilles anciennes, liées à l'industrialisation massive de la vallée de Seine et, d'autre part, à l'état réel des gisements mais également des opérations archéologiques menées sur le terrain.

Ceci dit, une certaine réalité apparaît, notamment pour les ateliers régionaux, peut-être plus présents en vallée de Seine (au sens large du terme) et, en revanche, par une nuée de petits ateliers, d'ailleurs souvent représentés par un seul four, répartis sur tout le territoire, et souvent liés à des habitations rurales de type *villæ* ou *vici*.

Enfin, il faut souligner la présence d'un atelier d'amphores de type gauloise à Avranches, atelier, semble-t-il, assez important ainsi que la poursuite des travaux sur l'atelier de Touffreville (où travaillèrent, semble-t-il, des tuiliers) et espérer la multiplication de la recherche vers les centres de productions de l'époque charnière fin de l'Empire romain-début du Moyen Age et, ce, sur les régions du Bessin et de la Manche.

BIBLIOGRAPHIE

Blaszkiewicz 1993 : P. BLASZKIEWICZ, La céramique commune du Haut-Empire en Normandie : diffusion et datation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, 1993, p. 181-194.

Blaszkiewicz et Dufournier 1987 : P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Caractérisation et diffusion du "gobelet sac" en Normandie du milieu du Ier à la fin du Ier siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 75-80.

Blaszkiewicz et Jigan 1989 : P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Les importations de céramiques sigillées estampillées en Normandie du Ier au IIe siècle : étude quantitative et historique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 209-221.

Blaszkiewicz et Dufournier 1989 : P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Diffusion des gobelets bruns d'Argonne entre la fin du Ier et la fin du IIe siècle en Normandie, dans *Gallia*, 46, 1989, p. 253-259.

Blaszkiewicz, Duvernois et Jigan 1990 : P. BLASZKIEWICZ, D. DUVERNOIS et C. JIGAN, Les vases à reliefs d'applique trouvés en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 173-183.

Blaszkiewicz et Churin 1991 : P. BLASZKIEWICZ et T. CHURIN, Découverte d'un four de potiers à Sées (Orne), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1991, p. 117-122.

Blaszkiewicz 1993 : P. BLASZKIEWICZ, Caractérisation et diffusion des céramiques romano-britanniques et anglo-saxonnes, dans *Stuedien Zur Sachsen Forschung*, 8 (Beiträge vom 39, Sachsensymposion in Caen, Normandie, 12-16 September 1989), 1993, p. 1-11.

Dufournier et Marin 1987 : D. DUFOURNIER et J.-Y. MARIN, Une production d'amphores du IIe siècle dans le Calvados, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.

Jigan 1987 : C. JIGAN, Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : Etat de la question", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 189-205.

Jigan et Marin 1987 : C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Inventaire des sites de production de céramique gallo-romaine découverts en Normandie, dans *Annales de Normandie*, 37, 4, 1987, p. 317-337.

Evrard 1993 : M.-N. EVRARD, Un atelier de potier à Harfleur (76), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Ier-milieu IIIe siècle)*, 1993, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-202.

Wood 1993 : M. WOOD, Aperçu sur la céramique du Haut-Empire découverte sur la fouille du site de l'Usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 239-304.

* *
*

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Bansart 1959 : R. BANSART, Le village gallo-romain du Gué-de-Loré, dans *Le Pays Bas-Normand*, 110, 1959, p. 150-153.

Baratte *et al.* 1975 : F. BARATTE, J.-P. DARMON, M.-J. HUILLION, G. SENNEQUIER et M. YVART, L'abbé Cochet, archéologue. L'archéologie gallo-romaine, dans *La Normandie Souterraine*, Musée des Antiquités, Rouen, 1975, p. 40.

Bavoux 1959-1960 : A. BAVOUX, *Possibilités et bases d'aménagements du Bessin*, thèse de 3e cycle, Paris, 1959-1960, p. 86.

Bouard 1962 : M. de BOUARD, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 424.

Bouhier 1962 : C. BOUHIER, *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (périodes gallo-romaine et mérovingienne)*, Thèse de 3e cycle, Caen, 1962.

Caillaud et Lagnel 1965 : R. CAILLAUD et E. LAGNEL, Un four de potier gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 3, 1965, p. 232-251.

Cayeux 1965 : L. CAYEUX, Un four-tunnel de cuisson gallo-romain au Mont-Cabert à Harfleur, dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, XXXVIII, fasc. IV, 1965, p. 199-202.

Cochet 1874-1875 : Abbé COCHET, Un four à briques romaines, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 7, 1874-1875, p. 148-151.

Duhamel 1979 : P. DUHAMEL, Morphologie et évolution des fours céramiques en Europe Occidentale. Protohistoire, monde celtique et Gaule romaine, dans *Acta Praehistorica et Archeologica*, 9-10, 1978-1979, p. 49-76.

Evrard 1992 : M.-N. EVRARD, *Un atelier de potier à harfleur, production-diffusion*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1991-1992, 249 p.

Eillie 1901 : Abbé EILLIE, *Histoire de la paroisse de Saint-Contest depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, 1901, Caen, p. 74.

Ferdière 1975 : A. FERDIERE, Notes de céramologie de la Région Centre. VII. Les ateliers de potiers gallo-romains de la Région Centre, dans *Revue Archéologique du Centre*, 53-54, 1975, p. 85-112.

Halbout et Le Maho 1984 : P. HALBOUT et J. LE MAHO, Aspects de la construction de bois en Normandie. Du Ier au XIVe siècle, dans *Cahiers des Annales de Normandie*, 16, 1984.

Hübener 1968 : W. HÜBENER, Eine Studie zur Spätrömischen Radchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.

Hue 1909 : E. HUE, Note sur un four romain découvert à Luc-sur-Mer, dans *Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen*, 1909, p. 315-331.

Jousset 1867 : M. JOUSSET, Poteries anciennes trouvées près de Bellême, dans *Bulletin Monumental*, 1867, p. 162 et 167.

Lachastre 1966 : J. LACHASTRE, Les fouilles du Mont-Cabert à Harfleur en 1964, dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, XXXIX, fasc. I, 1966, p. 9-27.

Lachastre 1974 : M. F. LACHASTRE, *Découvertes gallo-romaines sur le site du Mont-Cabert, Harfleur-Caracotinum*, Mémoire de Maîtrise, Rouen, 1974, p. 19-20.

Laforge s. d. : J.-P. LAFORGE, *L'occupation du sol chez les Calètes et les Véliocasses à l'époque gallo-romaine*, Mémoire de D.E.S., Rouen, s. d.

La Grange 1835 : E. de LA GRANGE, Notice sur les antiquités romaines découvertes en 1834 à Chandai (Orne, dans les propriétés de M. le Comte de Caumont-la-Force), dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, IX, 1835, p. 502-503.

Lebreton 1888 : M. LEBRETON, Enquête industrielle, dans *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, 54, 1888, p. 73.

Lecolley 1966 : N. LECOLLEY, *Le Centre potier de Vindefontaine*, Mémoire de D.E.S., Caen, 1966, p. 9-10.

Le Pesant 1956 : M. LE PESANT, Découvertes et fouilles archéologiques dans le département de l'Eure depuis la Libération, dans *Annales de Normandie*, 3-4, 1956, p. 352.

Le Pesant 1958 : M. LE PESANT, Fouilles et découvertes archéologiques, dans *Annales de Normandie*, 3, 1958, p. 48.

Longuemare 1903 : M. de LONGUEMARE, Enquête scientifique et archéologique, dans *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, 69, 1903, p. 41.

Marin 1980 : J.-Y. MARIN, Recherches sur les origines antiques de Caen. Fouilles archéologiques sur le site de l'Ancienne Ecole Normale d'Institutrices, dans *Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes*, Caen, 1980, p. 21-32.

Mathière 1925 : J. MATHIERE, *La civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, Evreux, 1925.

Mercier 1888 : M. MERCIER, Enquêtes scientifiques, dans *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, 54, 1888, p. 30.

Mercier 1984 : T. MERCIER, Site gallo-romain des Grouas à Alençon. Fouilles archéologiques de 1983, dans *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, CIII, 4, 1984, p. 17-21.

Pilet 1983 : C. PILET, Chronique archéologique, dans *Annales de Normandie*, 3, 1983, p. 314.

Pilet 1984 : C. PILET, Vieux antique (*Araeganuae*, Viducasses), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1, 1984, p. 79-80.

P.V.B.C.A.S.I. 1872 : Procès-verbal de la séance du 5 décembre 1871, dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1872, p. 203-204.

Renault 1835 : L. RENAULT, Détails sur les constructions antiques découvertes à Chandai chez le Comte de Caumont, adressées à M. le Marquis de la Grange, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, IX, 1835, p. 512-513.

Ridem 1903 : M. C. RIDEM, L'industrie potière dans le Calvados (première partie). Poterie de Lison, dans *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, 9, 1903, p. 192.

Voisin 1901 : VOISIN, Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche, dans *Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg*, 24 (1900), 1901, p. 17-198.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Jusqu'à maintenant, nous connaissions peu les ateliers normands et leur production ; c'est extrêmement positif de voir qu'il y a une grande quantité d'ateliers, une nuée de petits ateliers qui fonctionnent essentiellement au Haut-Empire, certains d'entre eux étant encore actifs à la fin du IVe s.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Pour Avranches, nous n'avons trouvé que des couches de rebuts de cuisson, près d'une domus ; l'atelier est sans doute à proximité et reste sans localisation précise. On constate la production de cruches à col en forme de chapiteau mouluré ; on a retrouvé, au sein de ces productions dont certaines sont d'ailleurs vitrifiées, un certain nombre de grands pieds annulaires et des fragments de parois qui dépassent parfois 3 ou 4 cm d'épaisseur. Le lot n'est pas encore étudié, mais l'hypothèse est qu'une partie de la production est constituée d'amphores.*

En ce qui concerne Saint-Martin d'Aubigny et compte tenu des études récentes sur la céramique du Haut Moyen Age, entre autres sur Vieux, sur la plaine de Caen et un peu sur ce que j'appellerai l'ouest, je suis plutôt favorable à une datation des VIIIe-IXe s.

Patrick BLASZKIEWICZ *: Pour Saint-Martin d'Aubigny, ce n'est pas évident !*

Alain FERDIERE *: A-t-on une idée sur la diffusion de la céramique du Bessin ?*

Patrick BLASZKIEWICZ *: La diffusion de cet ou de ces ateliers se fait, en faible quantité, autour de Bayeux ; une recherche plus poussée reste à faire. Ce qui est intéressant, c'est que la pâte de cette céramique se rattache au proto ou au pré-grès (voyez les vitrines, ici).*

Alain FERDIERE *: Pour la publication de cette communication, j'aurai une requête : il faudrait indiquer, dans l'inventaire, le contexte d'implantation de ces ateliers, s'ils sont en pleine ville, en périphérie de ville, dans des agglomérations secondaires, complètement isolés dans les campagnes, liés à des exploitations agricoles, etc. Ce type de précisions serait intéressant.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Le problème est qu'il n'y a pratiquement jamais eu de fouille d'atelier suffisamment élargie pour qu'on puisse connaître les contextes chronologiques, morphologiques, etc., à l'exception de Touffreville. Le plus souvent on n'a que des fours isolés. Pour ce qu'on en sait, ce sont généralement des ateliers ruraux, selon deux catégories : à diffusion restreinte et liés à une villa ou à un vicus, et à diffusion régionale.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: C'est le cas de figure qu'on retrouve dans toutes les régions : quelques gros ateliers et de très petits, peut-être saisonniers et souvent avec une durée d'utilisation limitée dans le temps.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Tout à fait.*

Pascal VIPARD *: A Vieux, on doit avoir un tesson, dans un niveau du deuxième quart du IVe s., avec une molette proche mais pas tout à fait identique à celle de Deux Jumeaux. Je pense qu'il s'agit de la même production et ce tesson permettrait de remonter un peu la datation.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: D'accord.*

Lucien RIVET *: Comment datez-vous, dans vos régions, des niveaux du deuxième quart du IVe s. ?*

Pascal VIPARD *: C'est daté, dans ce cas, par la mise en phase des 900 couches du site. On obtient une chronologie assez poussée mais qui n'est pas toujours très précise. Lorsque que je donne cette datation, c'est parce que je sais que le contexte est postérieur au percement d'une voie qui est construite à l'époque constantinienne et qu'il n'y a assurément plus d'occupation sur le site vers le milieu du IV^e^ s. Mais je ne prétends pas que cette datation est précise à 10 ans près.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Au sujet de l'atelier qui a produit des "imitations", entre guillemets, de Black Burnished. Je pense que ce terme d'"imitation" sert uniquement à donner un rappel de la forme, dans la mesure où il n'y a pas de filiation ?*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Non, il n'y a pas de filiation. On est parti d'une étude qui remonte à quelques années, au cours de laquelle on a constaté qu'il y avait de gros problèmes dans les analyses chimiques et c'est ainsi qu'on a isolé, en fait, des productions locales.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: On verra, cet après-midi, des supposées "imitations" de Black Burnished qui ont un faciès beaucoup plus proche des Black Burnisheh.*

En définitive, il faut souligner le fait, comme tu le dis, que la plupart des ateliers sont supposés, ne sont pas véritablement ni identifiés, ni localisés, ni fouillés. Cela montre le chemin qui reste à parcourir.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE[1]
Hubert GROS[2]

SÉES (Orne)
LE MOBILIER CÉRAMIQUE DES ANNÉES 50-80 APRÈS J.-C.
Étude d'un ensemble clos du site de la rue Amesland.

En 1992, une opération de fouille de sauvetage a été réalisée sur l'emprise d'un futur cabinet médical (SCI MEYER-KIENTZ), à l'emplacement d'une voirie séparant deux quartiers urbains antiques, très arasés, de l'ancienne capitale de la cité des Sagiens. Une fosse a livré une très importante quantité de mobiliers céramiques qui constituent, avec des objets annexes (monnaies, verre, fibules...), un groupe homogène et est datable du début de la seconde moitié du I^er^ s. apr. J.-C.

I. QUELQUES DONNÉES LIMINAIRES

En 1992 et 1993, à 200 m au nord de la cathédrale de Sées, des fouilles de sauvetage ont été réalisées le long des rues Amesland et Leguay (Fig. 1), à l'emplacement de voiries et de quartiers urbains de la périphérie de l'ancienne capitale de la cité des Sagiens (Bilans scientifiques, S.R.A, 1992 et 1993). Il s'agissait des premières opérations d'envergure menées dans cette ville. Elles ont permis de mettre au jour un réseau viaire orthonormé, délimitant des quartiers essentiellement à vocation résidentielle et artisanale[3]. Mis à part les vestiges d'un habitat du Premier Age du Fer, elles ont confirmé une occupation précoce de ce secteur urbain, vers le début de notre ère, et son abandon au cours du IV^e^ s. L'ensemble a subi d'importantes destructions au IV^e^ s. (récupération des matériaux) puis au Bas Moyen Age, au cours duquel des carrières de pierres ont été creusées.

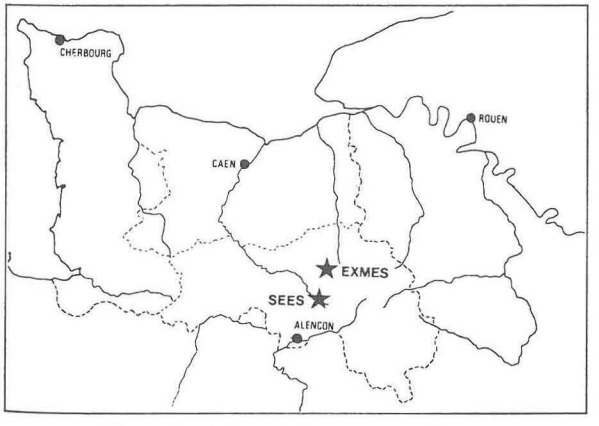

Figure 1 - Sées et Exmes dans l'Orne.
Il est probable que l'abandon de l'*oppidum* d'Exmes, sous Tibère ou au début du règne de Claude, soit lié au développement de Sées.

C'est en juillet 1992 qu'un diagnostic, puis une opération de sauvetage, ont été réalisés sur l'emprise d'un futur cabinet d'analyses médicales. A l'ouest d'une voirie d'axe nord-sud, le diagnostic a localisé les vestiges d'un édifice pourvu de salles chauffées et d'une ou plusieurs piscines alimentées par des canalisations dallées. Le sauvetage mené essentiellement à l'est de la voie a mis au jour plusieurs édifices, le plus important, datable des I^er^ s.-III^e^ s., étant pourvu de pièces résidentielles sur sa façade ouest et de boutiques sur sa façade sud (Fig. 2).

Le lot céramique le plus important provenant de cette fouille a été découvert dans une fosse quadrangulaire à fond plat, localisée contre le bord ouest de la voirie. Cette structure (US. 1023) mesure près de 7 m de longueur, 3 m de largeur et est profonde de 1,20 m. Elle a été creusée à l'emplacement d'une première voirie d'origine augustéenne (voie 1) à laquelle a succédé, décalée vers l'est, une nouvelle voirie d'origine

1 Conservateur du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie.

2 Archéologue bénévole.
Avec la participation de J. Abbas, Odile et Isabelle MEYER.

3 On retiendra, entre autres, la découverte d'une centaine de moules monétaires de la fin du I^er^ s. apr. J.-C.(resp. B. Mandy), actuellement en cours d'étude.

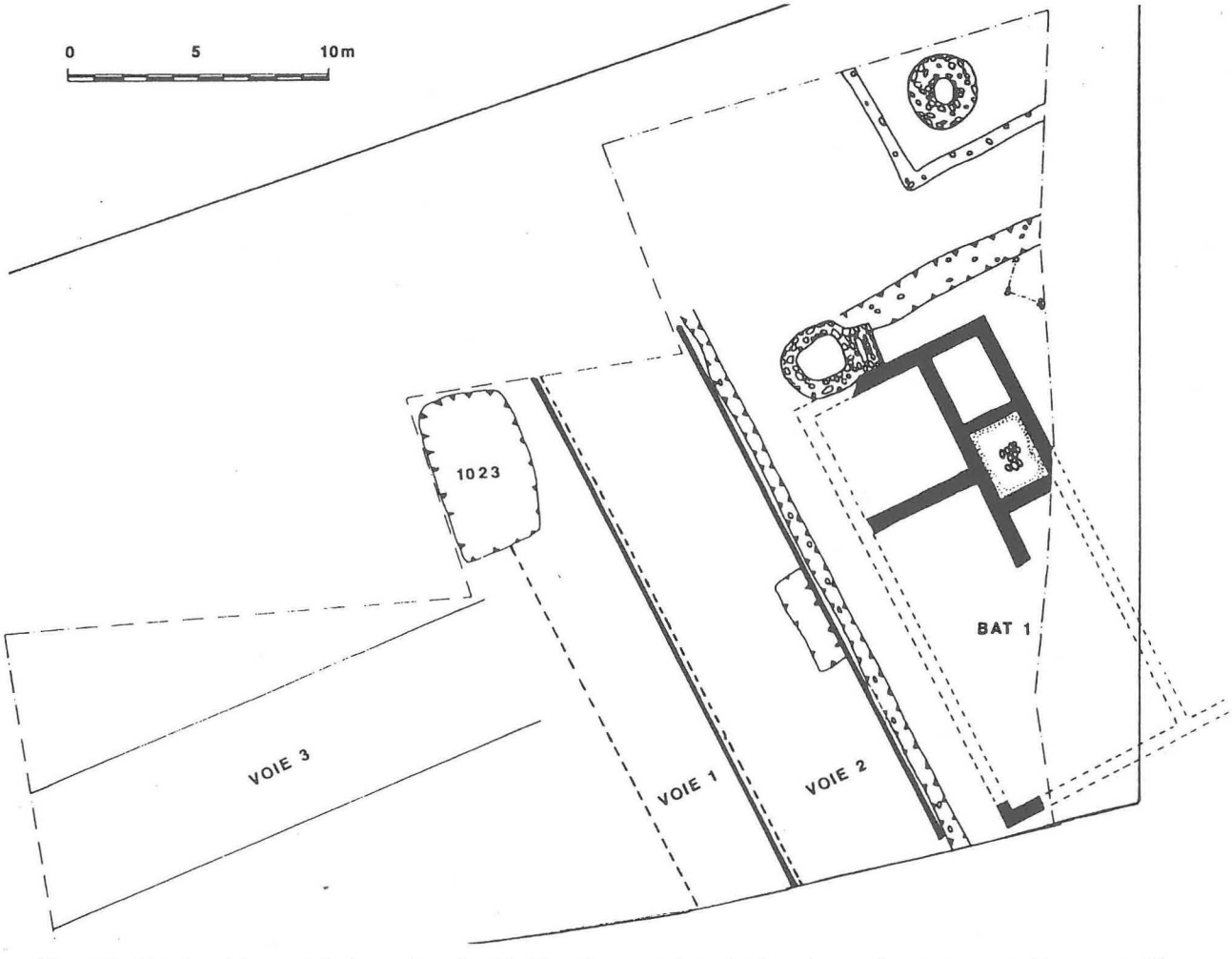

Figure 2 - Site du cabinet médical, rue Amesland à Sées. Sont représentées les phases d'occupation antérieures au III^{e} s.

claudienne (voie 2). Postérieure donc à la création de la voie 2, la fosse est apparue immédiatement sous des niveaux médiévaux, témoins des importants travaux conduits dans ce secteur de la cité épiscopale au Bas Moyen Age. On notera ainsi un arasement des couches antiques jusqu'au niveau d'apparition de la fosse et la création d'un petit fossé longeant la voirie dans lequel a été découverte une monnaie de 1385. L'ensemble a été recouvert par un remblai de terre brune mêlant des débris d'époques antique et médiévale. Il est ainsi difficile de dater précisément l'abandon de la fosse. Son comblement est constitué de deux couches cendreuses très meubles, riches en débris coquilliers (moules, huîtres), osseux et céramiques, séparées par une couche compacte constituée de chaux dans laquelle ont été découverts quelques tuiles, de rares blocs de pierre et une dizaine de fragments de céramiques. On retiendra que de nombreux collages ont pu être réalisés entre des fragments recueillis dans les deux niveaux cendreux, ce qui suppose que le comblement de la fosse a été réalisé sinon en un court laps de temps, du moins à l'aide de déchets prélevés au même emplacement, ce dernier étant régulièrement nettoyé (l'arrière d'une cuisine ?).

Le mobilier céramique est constitué de 4792 tessons, parmi lesquels il a été possible de définir 354 vases et amphores (nombre minimum d'individus après remontage et comptage des lèvres ; Tableau 1). Il subsiste pour nombre de formes et en moyenne, moins de 15 % de leur matière (85 % de perte au minimum !), ce qui relativise la portée de cette étude. C'est donc un ensemble très fragmenté, ce qui ne favorise guère les identifications et dont on ne peut tirer que des données d'ordre général. Ainsi, au sein du groupe des cruches qui totalise 1787 fragments, seuls 37 individus ont pu être décomptés avec certitude.

Type	Fragments	%	Formes
Groupe Besançon	18	0.4	3
Céramiques non tournées	191	4	30
Groupe à "enduit de mica"	401	8.3	31
Communes grises	766	16	41
Mortiers	26	0.5	9
Cruches	1787	37.3	37
Terra nigra	1156	24.1	99
Sigillées	344	7.2	83
Parois fines	12	0.3	3
Amphores	91	1.9	18
Total	4792	100	354

Tableau 1 - Nombre et pourcentage des fragments et formes identifiées. Le calcul du nombre minimum d'individus favorise surtout les productions facilement reconnaissables (sigillées, *terra nigra*) ou minoritaires (mortiers, parois fines).

II. LA CÉRAMIQUE COMMUNE NON TOURNÉE

La présence de nombreux fragments de céramiques non tournées (Fig. 3) pose le problème de la continuité de ce type de production au cours du I^er^ s. apr. J.-C. Au sein de celui-ci, on dénombre 18 fragments (3 vases) appartenant au groupe des vases ovoïdes à bord mouluré, dits "vases de type Besançon", datables principalement de la période qui s'étend de la Tène D2 à la fin de l'époque augustéenne. C'est ce groupe qui compose la quasi majorité des formes non tournées des niveaux d'occupation de l'*oppidum* d'Exmes (Fichet de Clairfontaine 1992) ou des niveaux les plus anciens de Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991). Les autres vases non tournés de Sées (8,4 % des formes dénombrées) présentent une pâte noire ou brun foncé, très micacée et de texture très hétérogène dans laquelle de grosses inclusions sont visibles à l'œil nu. Il s'agit essentiellement d'écuelles (Fig. 3, n^os^ 1 et 2) et de vases ovoïdes ou globulaires, dépourvus de col et à lèvre à inflexion externe. Aucune forme ne rappelle celles, laténiennes, et il y a même peu de comparaisons avec des céramiques plus tardives du site de l'*oppidum* d'Exmes, où ont été mis au jour des niveaux datables principalement de la Tène D2 et de la période augustéenne (Fichet de Clairfontaine 1992). La relative abondance de cette production dans la fosse de Sées (30 vases au minimum) et l'absence de lien avec les périodes antérieures plaideraient donc pour une fabrication au cours du I^er^ s. apr. J.-C. Signalons que des formes non tournées ont aussi été recueillies sur un site de la seconde moitié du I^er^ s., fouillé en 1995, au lieu-dit "La Fourchette" à Saint-Pellerin près de Carentan (inédit, resp. E. Allart). Quant à la production non tournée du "type Besançon", elle ne semble bien présente qu'à l'état résiduel.

III. LA CÉRAMIQUE À ENDUIT DE MICA

Il s'agit d'une production relativement abondante (401 fragments et 31 vases), dont les formes ne diffèrent de celles du type "Besançon" que par la qualité de la pâte et le fait qu'elles sont tournées (Fig. 4, n^os^ 7 et 8 et Fig. 5, n° 11). Cette production n'est ici représentée que par une seule forme, à panse ovoïde, dépourvue de col et terminée par une petite lèvre moulurée. La pâte, rarement grise, est le plus souvent orangée et très micacée. La lèvre et le haut de la panse, seuls, sont recouverts d'une couche de mica déposée au pinceau,

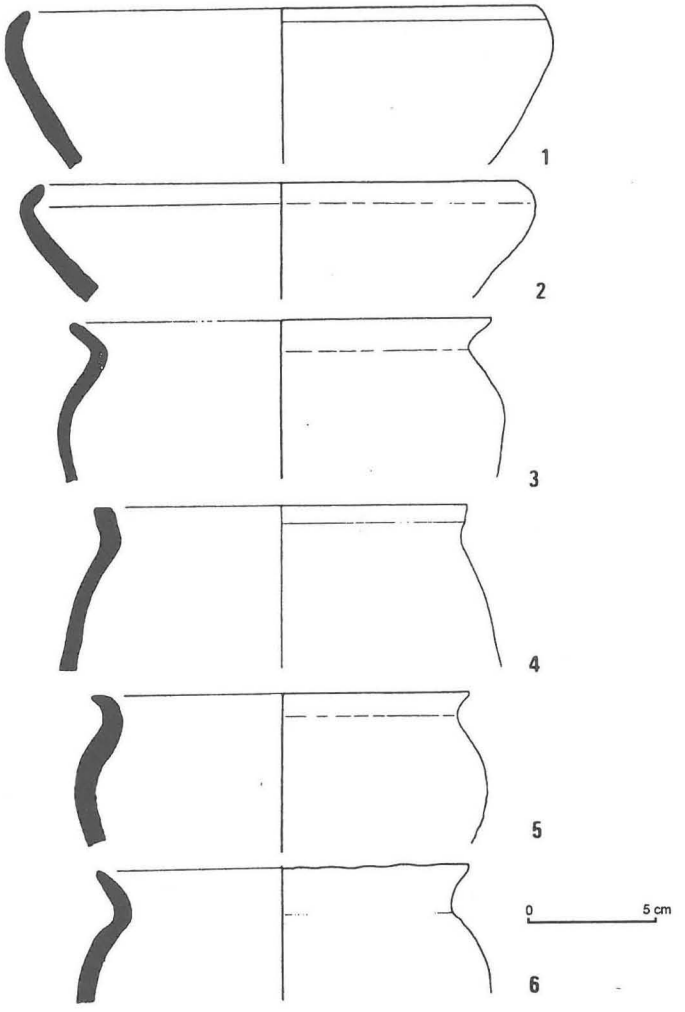

Figure 3 - Céramiques non tournées.

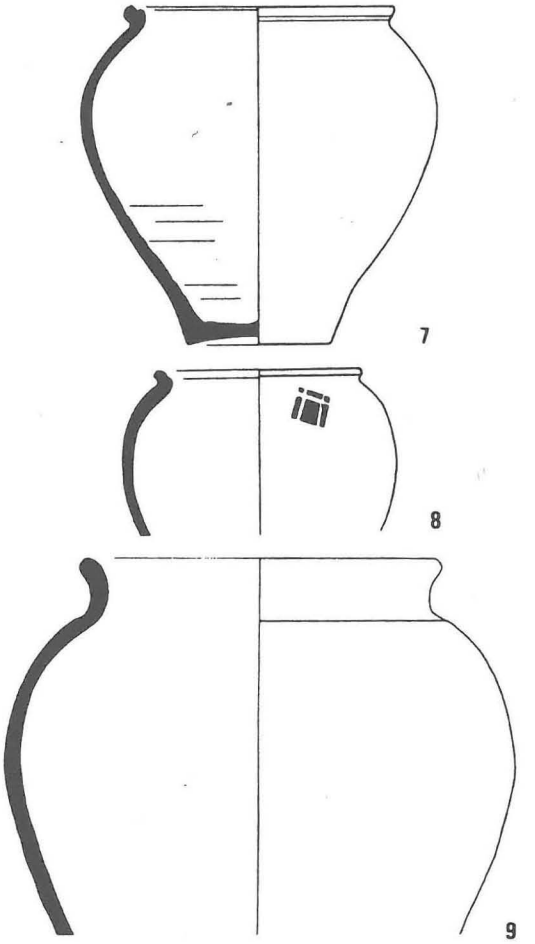

Figure 4 - Productions à enduit de mica (7 et 8). Céramique commune grise (9).

parfois mélangée à une barbotine blanche. Un timbre portant peut-être une lettre (H) a été apposé sur la panse de l'un des vases. C'est la seule marque que nous ayons rencontrée sur ce type de production (Fig. 4, n° 8). L'apparition de ce groupe doit pouvoir être située au cours de la période tibérienne ou à l'extrême fin de l'époque augustéenne (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991, Barat et Raux 1994). Signalons que des exemplaires similaires ont été recueillis dans les niveaux les plus tardifs de l'*oppidum* d'Exmes (fin Auguste-début Tibère : Fichet de Clairfontaine 1992).

IV. LA CÉRAMIQUE COMMUNE GRISE

Ce groupe est composé quasi exclusivement de formes à panse ovoïde ou globulaire et à fond plat découpé à la ficelle (Fig 4, n° 9 et Fig 5, n^{os} 10 et 12 à 14). Le col est de faible hauteur et parfois marqué par un léger ressaut à sa base. Les lèvres, le plus souvent de profil ovale, sont à inflexion externe et composent un groupe très hétérogène, constitué de très nombreuses variantes. Les pâtes de couleur noire à grise se répartissent en deux groupes : le premier groupe, majoritaire, est caractérisé par une pâte micacée à texture hétérogène, dans laquelle les inclusions sont visibles à l'œil nu et souvent d'une taille supérieure à 2 mm ; le second groupe est défini par une pâte grise, fine et micacée, qui ne contient que peu d'inclusions visibles à l'œil nu. Des traces de suie relevées sur des fragments de panse et sous de nombreux fonds supposent que cette production, au catalogue limité, était réservée principalement à la cuisine. On note, par ailleurs, l'absence totale de formes ouvertes, ainsi les tripodes, les coupes et écuelles, et la présence d'un unique exemplaire de faisselle.

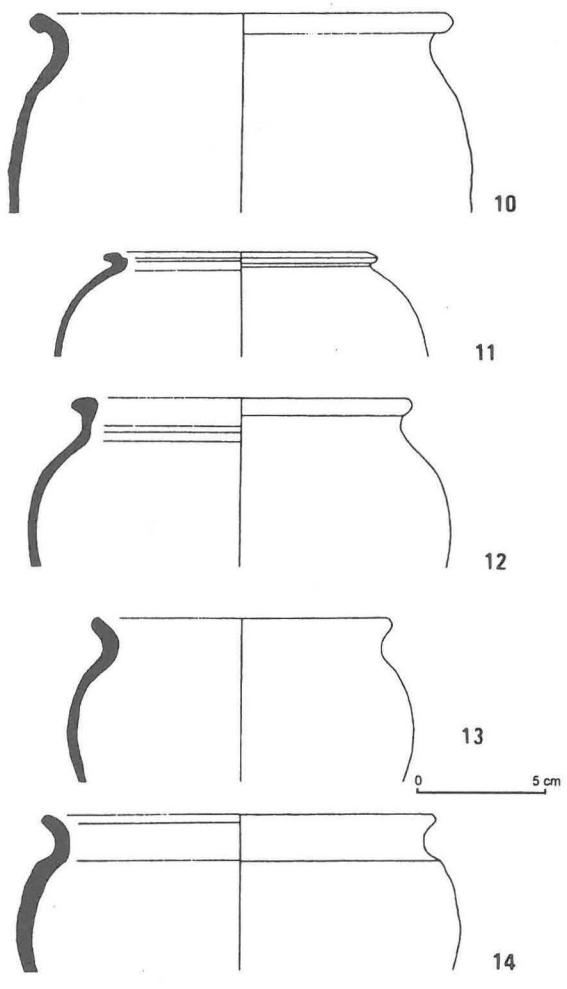

Figure 5 - Communes grises (10 et 12 à 14) ; forme grise sans revêtement de mica, imitée des vases du "type Besançon" (11).

V. LES MORTIERS

Ils constituent un petit groupe de 9 vases (26 fragments) dont la pâte blanche à crême est peu ou pas micacée et contient quelques inclusions visibles à l'œil nu. Les mortiers à grande lèvre épaisse, pendante et versoir triangulaire sont majoritaires (Fig. 6, n^{os} 16 à 18). Un exemplaire complet, haut de 8,2 cm et d'un diamètre interne de 20 cm, est marqué du timbre VA(?)RINVFECI, dans un cartouche rectangulaire. Un mortier à rebord vertical (Fig. 6, n° 15) constitue l'unique exemplaire d'une forme que l'on rencontre principalement, bien qu'en très petite quantité, au cours de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Paunier 1981, p. 249-250 par exemple). Sa pâte, de couleur jaune, contient de grosses inclusions et n'est pas micacée. Cette forme semble disparaître très tôt, au début de la seconde moitié du I^{er} s., pour être remplacée par les mortiers à lèvre pendante. Il est significatif qu'elle ne soit ainsi pratiquement pas mentionnée dans les actes de la table ronde d'Arras (Tuffreau-Libre et Jacques 1994), consacrés à la céramique du Haut-Empire (milieu I^{er} s.-fin III^{e} s.).

VI. LES CRUCHES

Les cruches constituent un groupe très abondant découvert dans un état extrêmement fragmenté (1737 fragments) et il n'a été possible de décompter que 37 vases (Fig. 7). L'examen des pâtes permet de définir trois groupes principaux :

- Groupe A : pâte à cœur gris et frange crême ou rosâtre, non micacée, recouverte d'un engobe de médiocre qualité de couleur crême à jaune. C'est le groupe le mieux représenté (plus de 85 % des fragments). On notera qu'un grand vase à décor guilloché est lié à ce groupe de pâte (Fig. 15, n° 69), tout comme les amphores Gauloise 5.
- Groupe B : pâte orange à gris, le plus souvent micacée, recouverte d'un engobe blanc de médiocre qualité. Les cruches liées à ce groupe ont des parois souvent très épaisses, de plus de 5 mm parfois (14,9 % des fragments).
- Groupe C : pâte ocre ou blanche fine, recouverte d'un bel engobe blanc brillant.
- Groupe D : pâte brune, non micacée, dépourvue d'un engobe.

Quatre formes sont représentées au sein de ce lot. Les cruches à embouchure en forme d'entonnoir cannelé (Gose 268, Sénéchal 2B) sont abondantes, liées principalement au groupe A (Fig. 7, n^{os} 19 à 22). Quelques-unes, cependant, présentent des pâtes du groupe B. Cette forme de haute taille est fréquemment

rencontrée dans les niveaux de la seconde moitié du I^er^ s., par exemple à Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1994, pl. 2, n^os^ 7 et 8) ou, pour les formes de plus petite taille, dans la nécropole du Grand Jardin à Lisieux (Lisieux 1994, p. 53, n° 88), à Avranches (Wood 1993), Harfleur (Evrard 1994, pl. 2, n° 902) ou dans l'atelier de Jouars-Pontchartrain (Barat et Raux 1994, p. 243, pl. 13, n° 94). Les cruches à lèvre en corniche, bien que peu représentées (7 exemplaires), sont aussi caractéristiques de cette période (Fig. 7, n° 23). Elles sont très proches (sans pouvoir être confondues avec elles) des cruches que H. Sellès considère comme typiquement "carnutes", découvertes à Chartres, dans des niveaux de la seconde moitié du I^er^ s. principalement (Sellès 1994, p. 270, fig. 3). Leurs pâtes appartiennent indifféremment aux groupes A et B. Deux autres formes sont représentées par un très petit nombre d'exemplaires. Deux cruches présentent une embouchure en forme de chapiteau mouluré (type Sénéchal 1C). Cette forme trapue, la seule associée au groupe D, est fréquemment rencontrée dans les milieux antiques bas-normand, comme à Vieux, Avranches[4] ou Lisieux (Blaszkiewicz 1994, Wood 1993, Lisieux 1994). Elle est abondante dans les niveaux des II^e^ et III^e^ s. et les études physico-chimiques ont démontré sa production aux côtés des amphores normandes Gauloise 12 (Dufournier et Marin 1987). Plus récemment, une couche de rebuts de cuisson, datable du II^e^ s. et mise au jour dans les terrains Lemerre à Avranches, a livré des cruches de ce type,

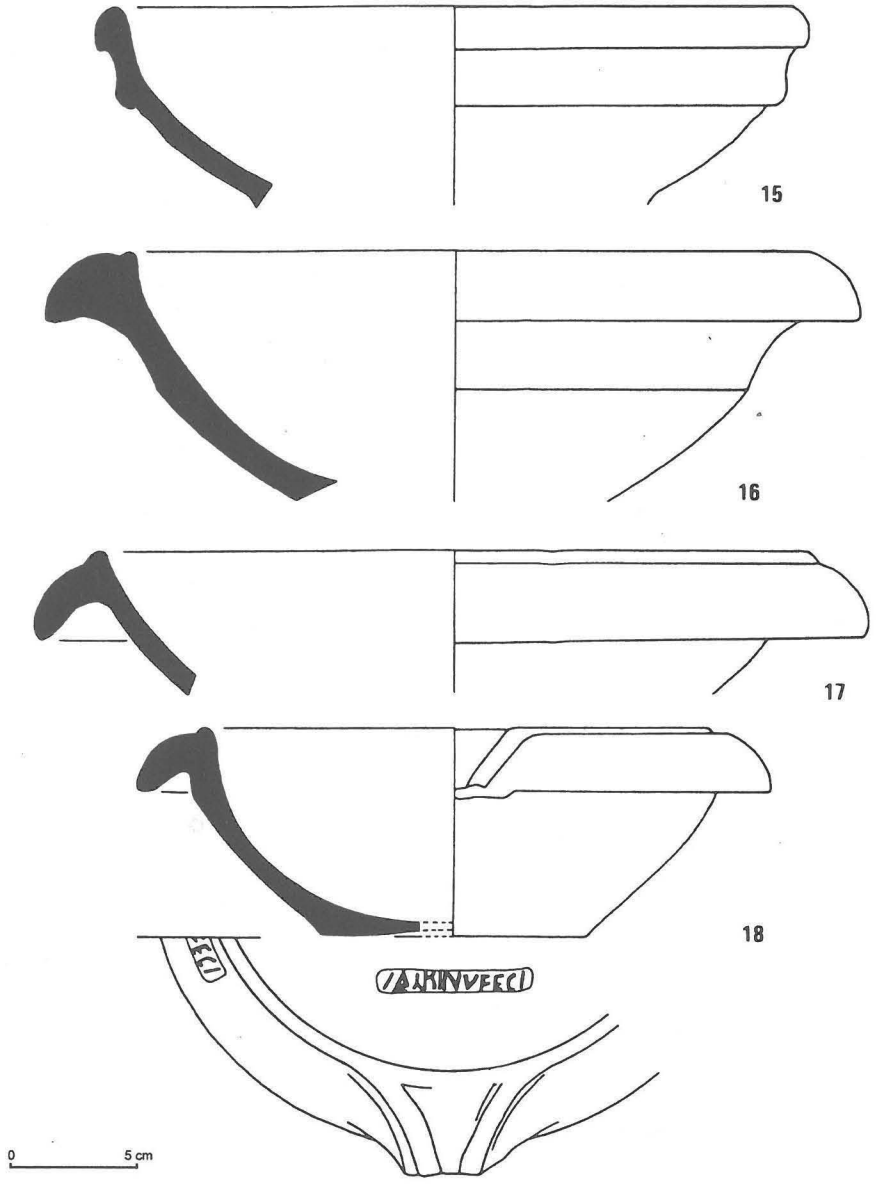

Figure 6 - Mortiers.

4 Une couche de rejets de débris de cuisson, provenant d'un atelier non localisé, a fourni sur le site de la résidence Saint-Gervais à Avranches des fragments d'amphores et des cruches à embouchure en forme de chapiteau mouluré. Ce rejet ne peut être antérieur au début du II^e^ s. apr. J.-C. (inédit : opération de sauvetage 1994, resp. F. Fichet de Clairfontaine).

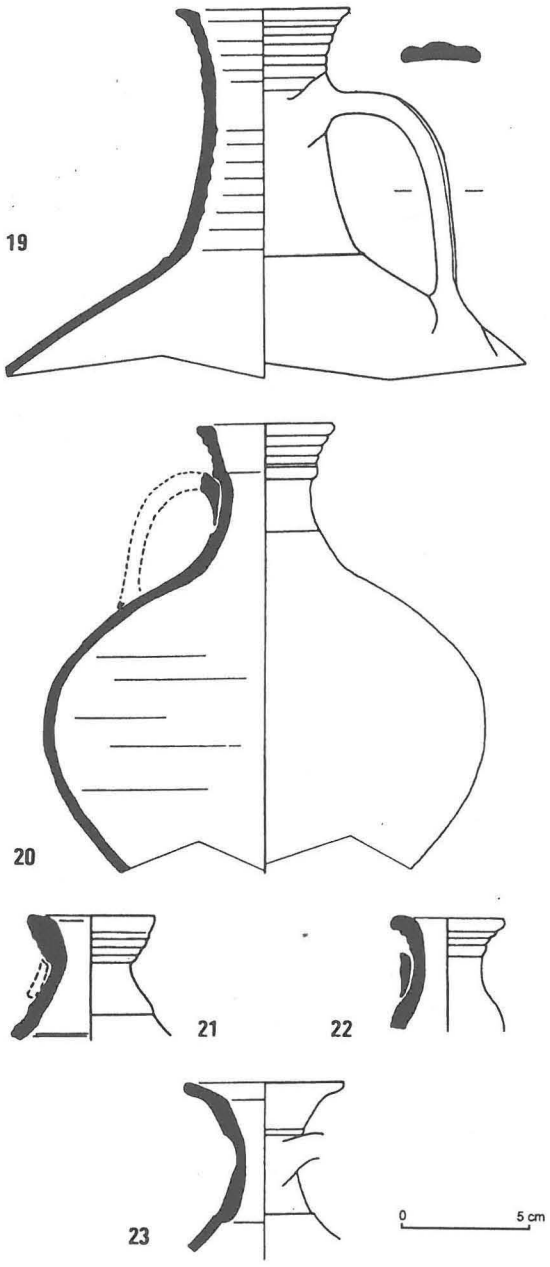

Figure 7 - Cruches à embouchure en forme d'entonnoir cannelé (19 à 22) ; cruche à lèvre en corniche (23).

associées à des amphores (inédit, fouille 1994). Signalons que ces deux exemplaires ont été découverts au contact entre le dernier comblement de la fosse et le remblai recouvrant celle-ci et qu'ils pourraient donc provenir d'une phase postérieure de l'occupation du site. Enfin, une dizaine de fragments de cruches à lèvre de profil rectangulaire ou triangulaire, cerclée de cannelures, ont été identifiés. Ce sont les seuls qui présentent une pâte du groupe C. Cette forme de cruche (Haltern 45, Sénéchal 1B) et sa pâte sont très caractéristiques de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et de la première moitié du I^{er} s. apr. Dans le Grand-Ouest, elle est présente dans les premiers niveaux de Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991), à Exmes pour la période augustéenne (Fichet de Clairfontaine 1992), Rennes, Vieux, Avranches (site du terrain Lemerre, niveaux augustéens et tibériens), ou Sées, au sein des premiers niveaux des sites de la rue Louis Leguay et de la rue Amesland. Bien que ces fragments aient été découverts dans la fosse 1023, nous supposons qu'il s'agit en fait de mobiliers résiduels.

VII. LA *TERRA NIGRA*

Cette production abondante, qui offre un catalogue de formes variées et complémentaires par rapport aux productions de céramiques communes (1156 fragments et 99 vases au minimum), constitue un ensemble au sein duquel 8 groupes de pâtes ont été répertoriés puis réunis, après examen, en 5 groupes. A défaut d'analyses physico-chimiques, il est difficile de dire si cela correspond à un nombre équivalent d'ateliers. Y. Menez a pu répertorier environ 110 pâtes apparemment différentes sur deux sites du Bourbonnais (Ménez 1989) et il reconnaît l'impossibilité d'identifier des aires de productions à partir d'une reconnaissance purement visuelle des pâtes. Toutefois, c'est ce que Y Barat et D. Vermeersch ont tenté pour l'Ile-de-France, il est vrai avec un nombre plus réduit de groupes (25), mais en n'utilisant que la méthode comparative du tessonnier (Barat *et al.* 1992, tabl. 1 et 2) ! Tout comme Y. Ménez, nous insisterons sur le fait que la multiplicité des pâtes est sans doute le reflet d'une certaine multiplicité des ateliers et qu'il est très problable qu'en dehors des grandes zones reconnues (Centre, Aquitaine, est de la France), chaque région a vu fleurir ses propres ateliers de production de *terra nigra*. La Bretagne en a fourni quelques exemples et la Basse-Normandie ne devrait pas être en reste.

❑ **Groupe 1** (majoritaire) : pâte gris cendré, légèrement micacée, contenant de nombreuses inclusions noires visibles à l'œil nu. La couverte est grise, le plus souvent usée. 53 vases lui sont apparentés. Le catalogue est composé d'assiettes (Ménez 28, 40, 46, 25), de bols et de coupes carénées (Ménez 59, 103, 110, 108 : proches de la forme 60b de Joly et Barral 1992), de tèles (Ménez 118-119), de vases ovoïdes (Ménez 146), d'un unique fragment attribué prudemment au vase-bobine (Ménez 125 ?) et de formes relativement rares tels les cols de bouteilles (Ménez 155-157) ou la tasse bilobée, imitée de la forme Drag. 27, similaire à la forme 59 de Joly et Barral (Ménez 1985, Joly et Barral 1992). A titre d'hypothèse, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une production de Gaule du Centre ni même de l'Est. La pâte se rapproche effectivement du groupe 1 défini par Barat, Blaszkiewicz et Vermeersch en 1992 (origine : Est dont vallée de la Vesle probable), mais est micacée. Les données restent cependant encore trop insuffisantes pour y reconnaître une production régionale (Fig. 8, n^{os} 24 à 29 et Fig. 9, n^{os} 31 à 34).

❑ **Groupe 2** : pâte grise, fine, contenant de petites inclusions noires visibles à l'œil nu. Elle est peu ou pas micacée et la couverte est de couleur grise. Cette production (Fig. 10), peu abondante (une dizaine d'exemplaires), pourrait effectivement provenir des ateliers de l'Est (vallée de la Vesle ?). Du moins, la pâte est similaire à celle du groupe 1 décrit par Y. Barat, P. Blaszkiewicz et D. Wermeersch en 1992 (Barat *et al.* 1992, tabl. 2). D'autre part, elle regroupe des formes présentes dans le catalogue des productions

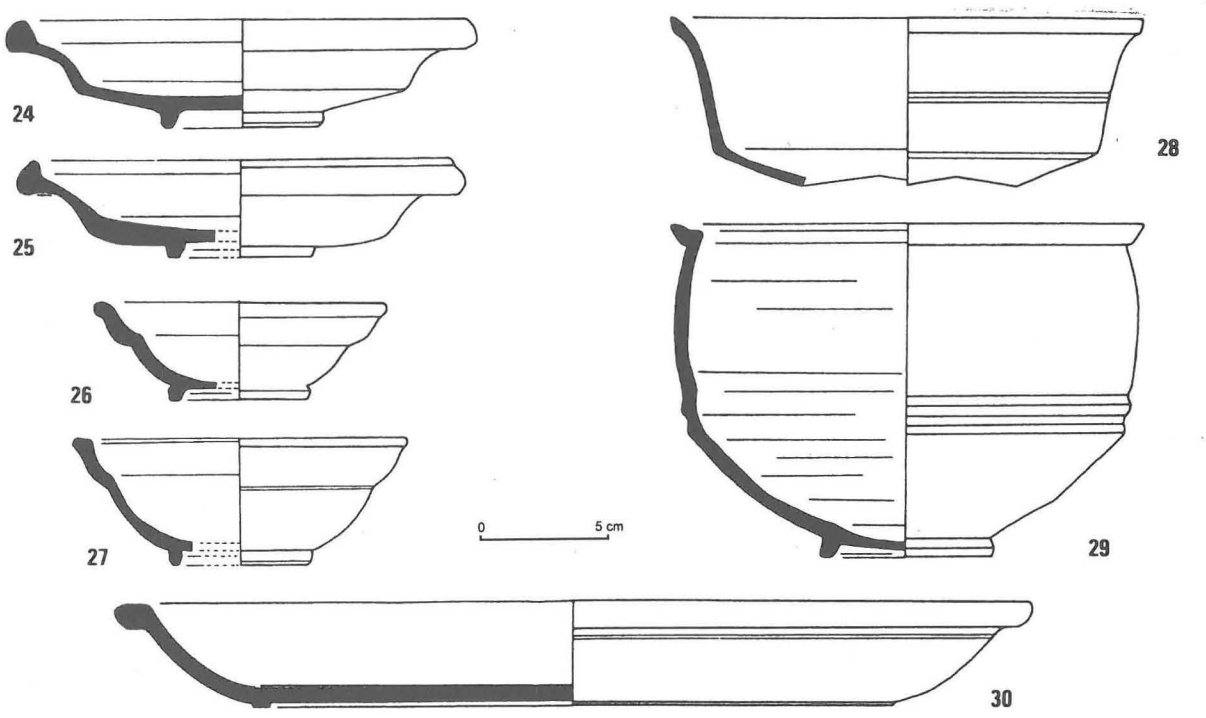

Figure 8 - *Terra nigra* à pâte du groupe 1 : production de l'Est ou régionale ?
24 et 25 : Ménez 40 ; 26 et 27 : forme imitée du Drag. 27 ; 28 : Ménez 110 ; 29 : Ménez 103 ; 30 : Ménez 11-13 du groupe 3.

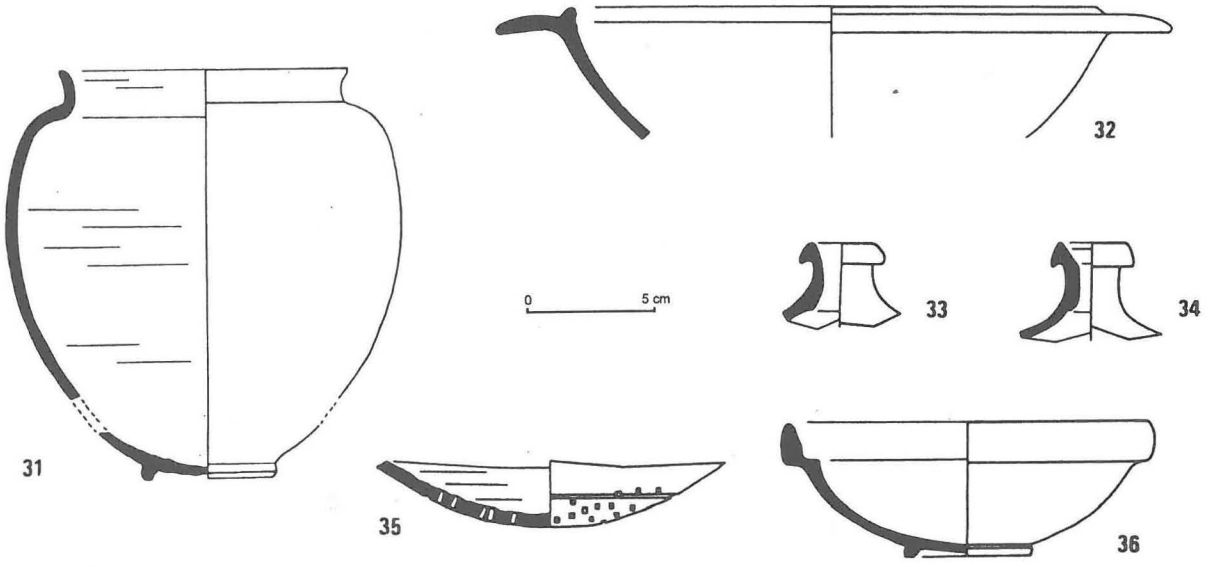

Figure 9 - *Terra nigra* à pâte du groupe 1.
31 : Ménez 146 ; 32 : Ménez 118 ; 33 et 34 : Ménez 155 ; 35 : faisselle du groupe 3 ; 36 : forme inédite du groupe 5.

gallo-belges, telles la coupe bilobée, imitée du Drag. 27 (59 de Joly et Barral 1992), l'assiette du type Ménez 39 (60b de Joly et Barral), la tèle du type Ménez 119 (forme Gose 334, 64 de Joly et Barral) et la coupe carénée Ménez 110 à fond ombiliqué dont des exemplaires similaires sont connus en Lorraine belge ou en Bourgogne (Massart 1992, fig. 3, p. 86, Joly et Barral 1992, n° 76).

❑ **Groupe 3** : pâte à cœur noir et franges blanches, peu ou pas micacée et recouverte d'un engobe noir brillant. Quatorze vases ont été répertoriés qui constituent 8 formes différentes (Fig. 11) ; ainsi, des assiettes proches ou semblables aux types Ménez 40 et 23, des coupes Ménez 103 et 110 et une proche de la forme 63 du Bourbonnais (Ménez 1989), un grand bol hémisphérique, type Ménez 59, enfin, un col et deux anses de bouteilles qui constituent des variantes de la forme Ménez 155 et une faisselle qui apparaît quelque peu inédite au sein de la production de *terra nigra* (Fig. 9, n° 35). Nous ne pouvons proposer une quelconque localisation pour cet atelier.

❑ **Groupe 4** : pâte grise contenant de petites inclusions brunes visibles à l'œil nu, très micacée. La couverte est grise et usée. Tout comme la pâte, le petit groupe de formes est bien caractéristique des productions de la Gaule du Centre. Sont ainsi regroupés un

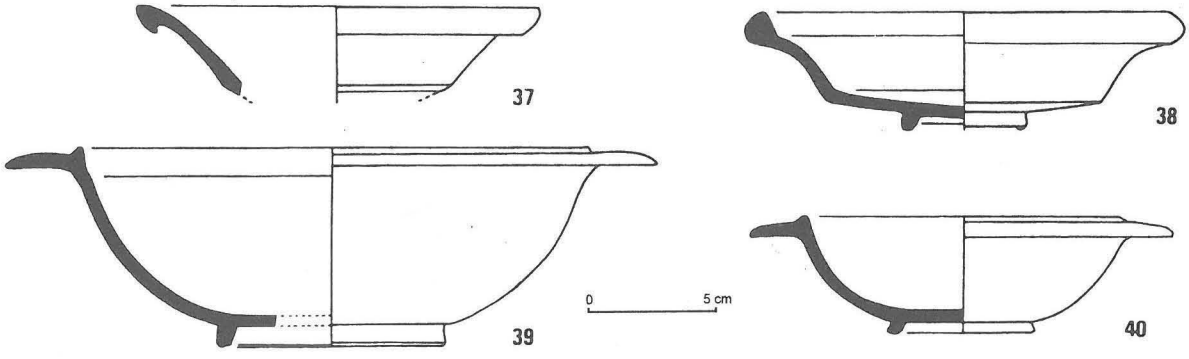

Figure 10 - *Terra nigra*, probablement des ateliers de l'Est. 37 : variante Ménez 39 ; 38 : Ménez 40 ; 39 et 40 : Ménez 118.

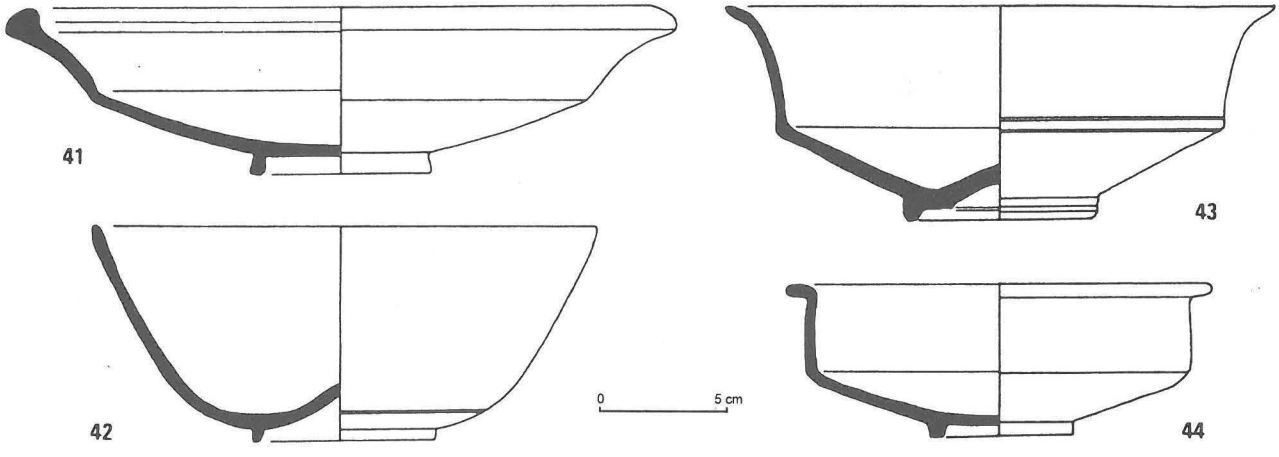

Figure 11 : *Terra nigra* à pâte du groupe 3.
41 ; Ménez 40 ; 42 : Ménez 59 ; 43 : Ménez 110 ; 44 : forme proche du type 63 du Bourbonnais.

grand plat (Ménez 11-13), une assiette (Ménez 40) et une lèvre de vase-bobine (Ménez 125) (Fig. 8, n° 30).

❑ **Groupe 5** : pâte brun-rouge et couverte très micacée, gris métal (!). Quelques fragments non identifiables et une petite forme relativement inédite, proche du type 43 de Joly et Barral 1992, ne permettent guère de se prononcer sur cette production très particulière. S'agit-il seulement de *terra nigra* (Fig. 9, n° 36) ?

VIII. LA PRODUCTION SIGILLÉE

La sigillée (Fig. 12 à 14) ne regroupe que 7,2 % des fragments recueillis dans la fosse mais, toutefois, quelque 83 vases. Les productions lisses sont majoritaires (69 vases) et représentent 14 formes et variantes provenant de quatre aires de production (Tableau 2).

La présence d'un forme italienne ou lyonnaise (Goudineau 17) est anecdotique au sein de ce lot particulièrement homogène et significatif. Mis à part cette forme et le Ritt. 5 de Montans, l'ensemble des productions lisses appartiennent à une période comprise entre Tibère et le début du II^{e} s. L'unique fragment de Montans démontre, s'il en était encore besoin, que nous sommes dans une zone de diffusion secondaire des productions de cet atelier. De même les productions lézoviennes, au nombre de 12, sont peu abondantes et comme sur les autres sites bas-normands du I^{er} s., on note une prédominance du groupe de La Graufesenque, au catalogue varié mais de petite taille, si on excepte la forme Ritt. 12. La datation du groupe et son homogénéité "chronologique" sont confirmées par les timbres sur formes lisses (sur Drag. 27 et 18/31 essentiellement). Mis à part *Atepomarus*, dont l'activité se situe au cours des années 10-50 apr. J.-C., les autres

Type	Atelier	Nombre
Goudineau 17	Arezzo ?	1
Ritt. 5	Montans	1
Drag. 4/22	Lezoux	1
Ritt. 8 - Bet 1	Lezoux	1
Drag. 15/17 - Bet 66 ?	Lezoux	1
Drag. 18 - Bet 58	Lezoux	5
Drag. 24/25 - Bet 26	Lezoux	27
Drag. 27 - Bet 28	Lezoux	1
Drag. 35/36 - Bet 15	Lezoux	1
Ritt. 8	La Graufesenque	2
Ritt. 12	La Graufesenque	1
Drag. 15	La Graufesenque	2
Drag. 15/17	La Graufesenque	5
Drag. 17a	La Graufesenque	3
Drag. 18	La Graufesenque	8
Drag. 18/31	La Graufesenque	1
Drag. 22	La Graufesenque	4
Drag. 24/25	La Graufesenque	9
Drag. 27	La Graufesenque	13
Drag. 35/36	La Graufesenque	7
Total		69

Tableau 2.

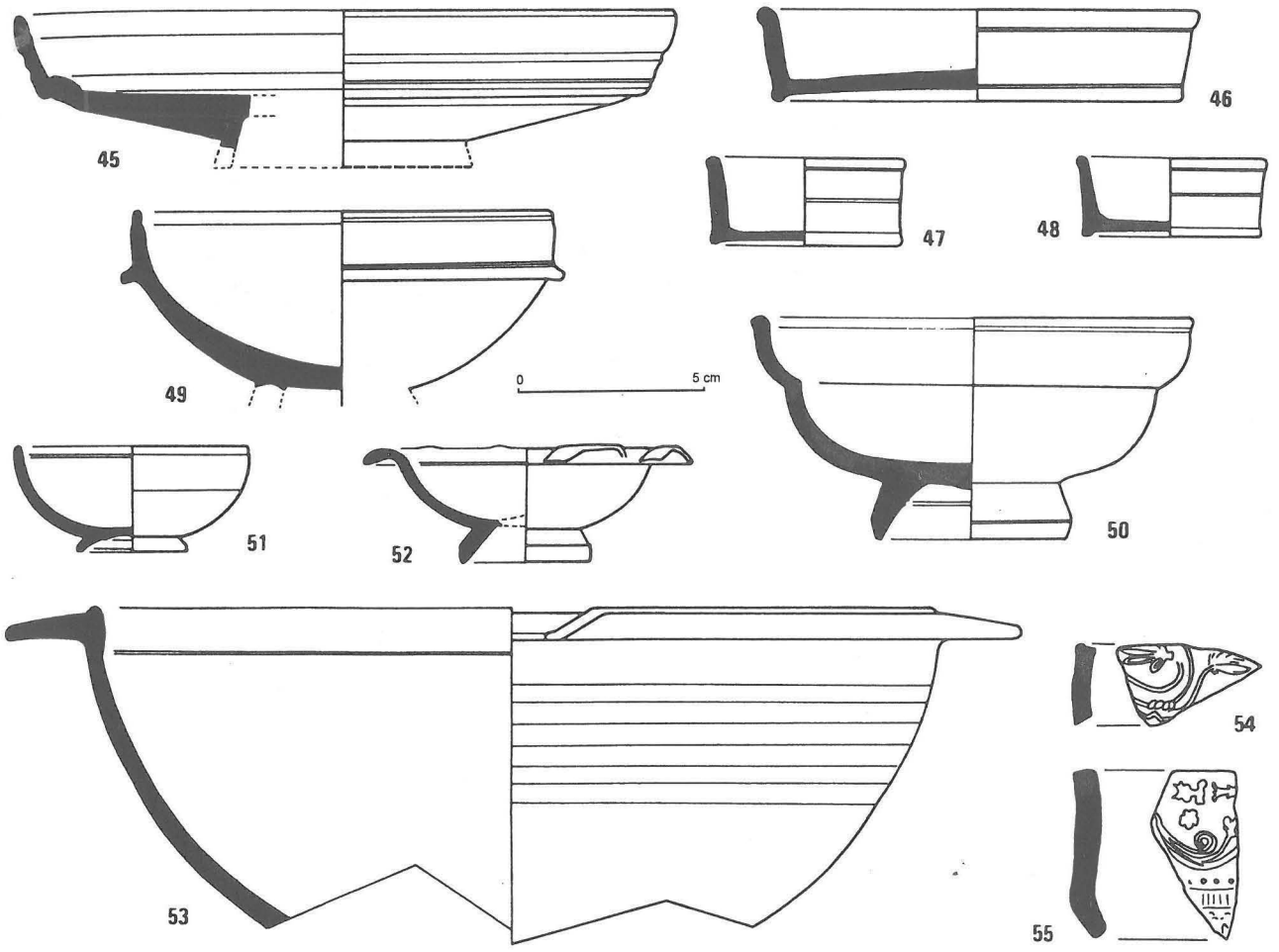

Figure 12 - Principales formes lisses en sigillée. Le fragment de Drag. 29 lédosien (55) est une production tibérienne.

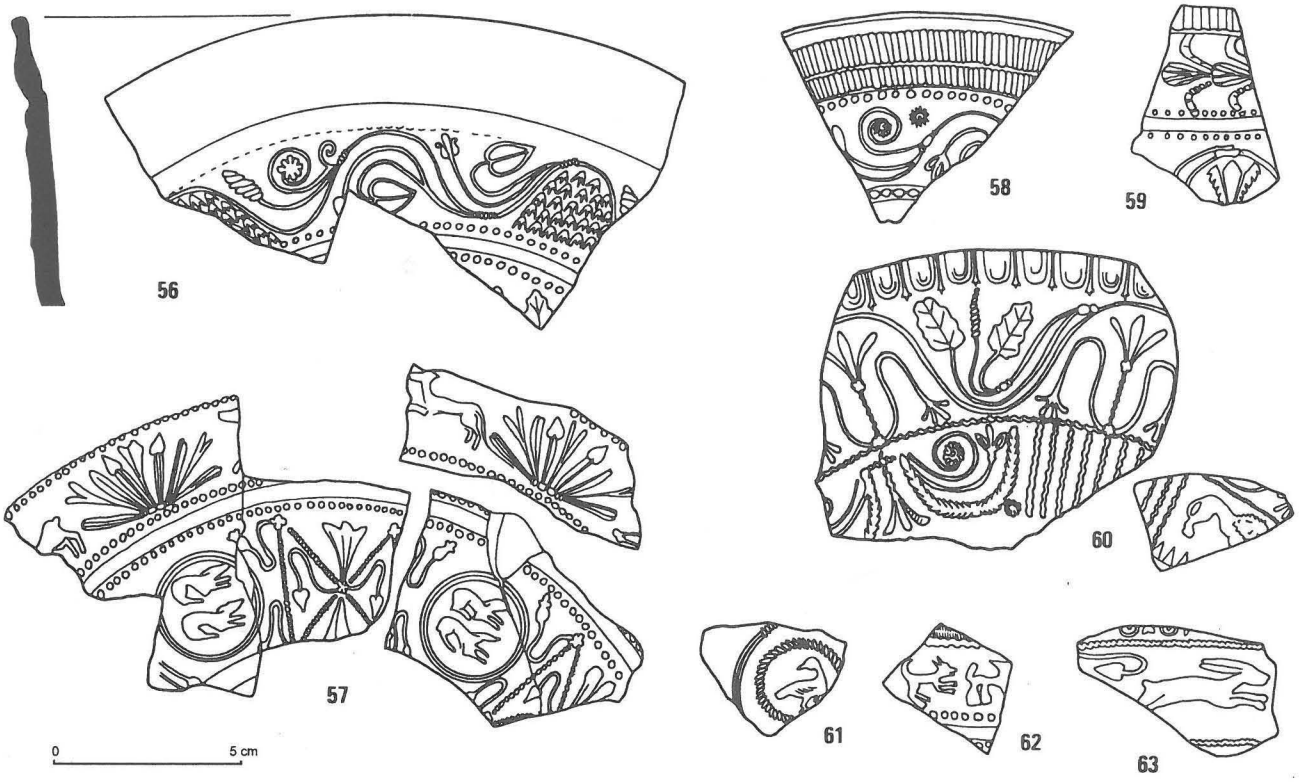

Figure 13 - Fragments de Drag. 29 et Drag. 30 de La Graufesenque.

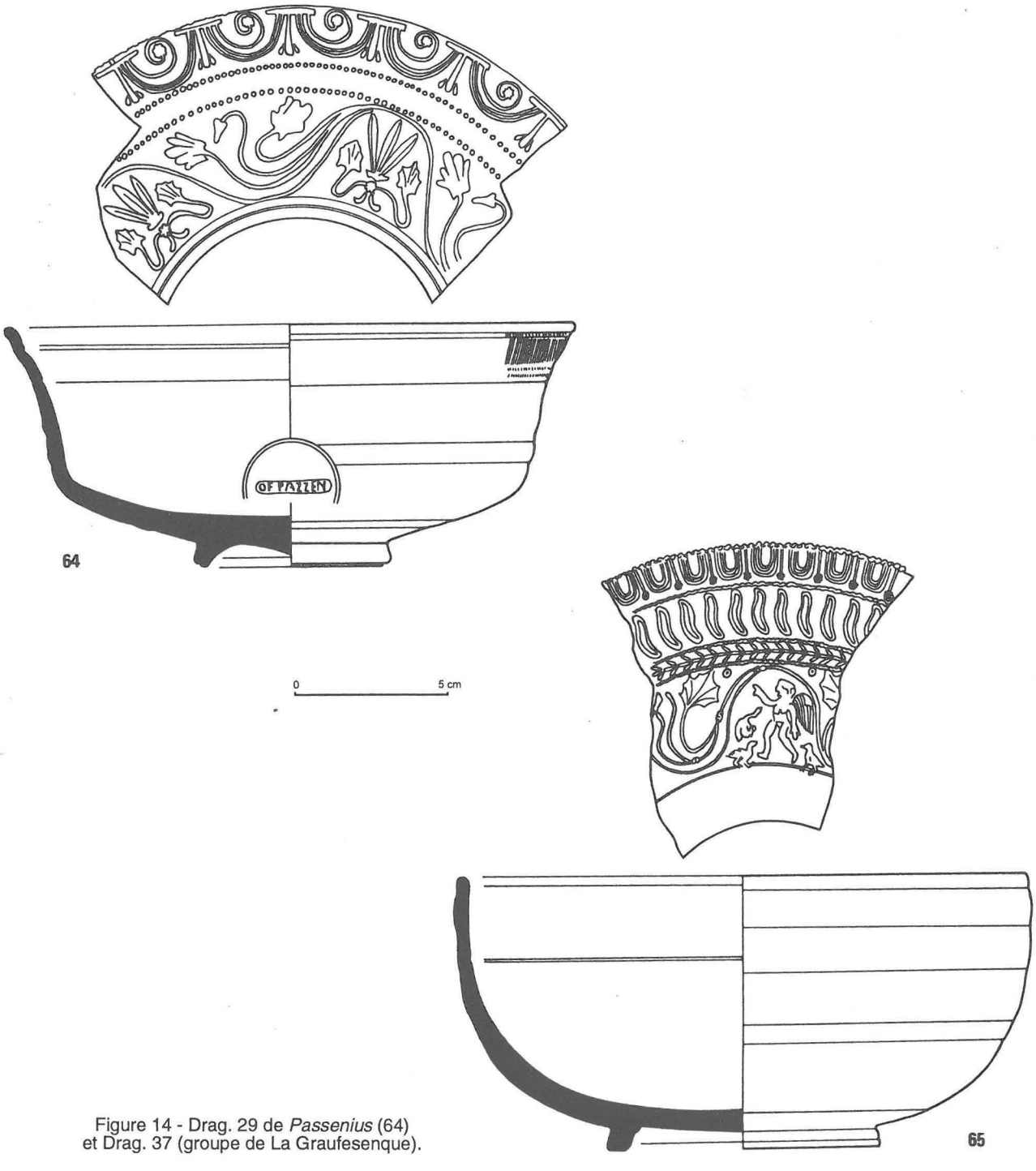

Figure 14 - Drag. 29 de *Passenius* (64) et Drag. 37 (groupe de La Graufesenque).

potiers (*Rutaenus*, *Silvanus*, *Firmus*) appartiennent surtout à la seconde moitié du I^{er} s. (Tableau 3).

La sigillée ornée (Fig. 13 et 14) apparaît, elle aussi, caractéristique de la période Néron-Vespasien avec 14 formes Drag. 29 (dont un Drag. 29b de *PASSENIVS* : Fig. 14, n^{o} 64) et 2 Drag. 37. Les décors de rinceau, de sautoirs, les motifs de chasse (dont deux motifs du style de *Coelus*) sont à notre sens significatifs de cette période. On mettra toutefois à part un fragment lézovien de forme Drag. 29 qui appartient davantage à la période Tibère-Claude.

Inventaire	Timbre	Identification	Atelier
1023-1	FIRMO	Firmus	La Graufesenque
1023-2	OFNO...	.....	La Graufesenque
1023-3	SILVAN..	Silvanus	La Graufesenque
1023-4	AEPOMAR..	Atepomarus	Lezoux
1023-5	..ILVANI	Silvanus	La Graufesenque
1023-6	RVTAEN	Rutaenus	La Graufesenque
1023-7	OFCO	.....	La Graufesenque
1023-8	OFG	.....	La Graufesenque
1023-9	NO	.....	La Graufesenque

Tableau 3.

IX. PAROIS FINES ET CÉRAMIQUES GLAÇURÉES

Ce groupe, pratiquement inexistant (0,8 % des formes), est représenté par 12 fragments appartenant à 3 vases. L'unique exemplaire à paroi fine est un petit pot ovoïde de la Gaule du Centre, à petite lèvre triangulaire et dont la panse est recouverte d'un décor sablé. La production glaçurée, probablement de même provenance, est caractérisée par deux fragments recouverts d'une glaçure verte unie, et un fragment de la panse d'une cruche (Déchelette 60 ?), à décor moulé de rinceau encadré par deux lignes de perles, sous une glaçure jaunâtre.

X. LES AMPHORES

Le matériel amphorique (91 fragments et 18 formes répertoriées) regroupe une Dressel 7/11, deux Dressel 20 et une ou deux Richborough 527, une forme bien représentative de la seconde moitié du I^{er} s. à Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991) ou à Avranches (inédit) et une forme gauloise non identifiée. S'y rattachent aussi les amphores à embouchure évasée ou non et à lèvre en forme de bourrelet, pourvues de deux anses, du type Gauloise 5 (12 exemplaires). Elles présentent une pâte claire, du blanc au jaune, dont la surface peut être mouchetée de taches rougeâtres (Fig. 15, n^{os} 66 à 68).

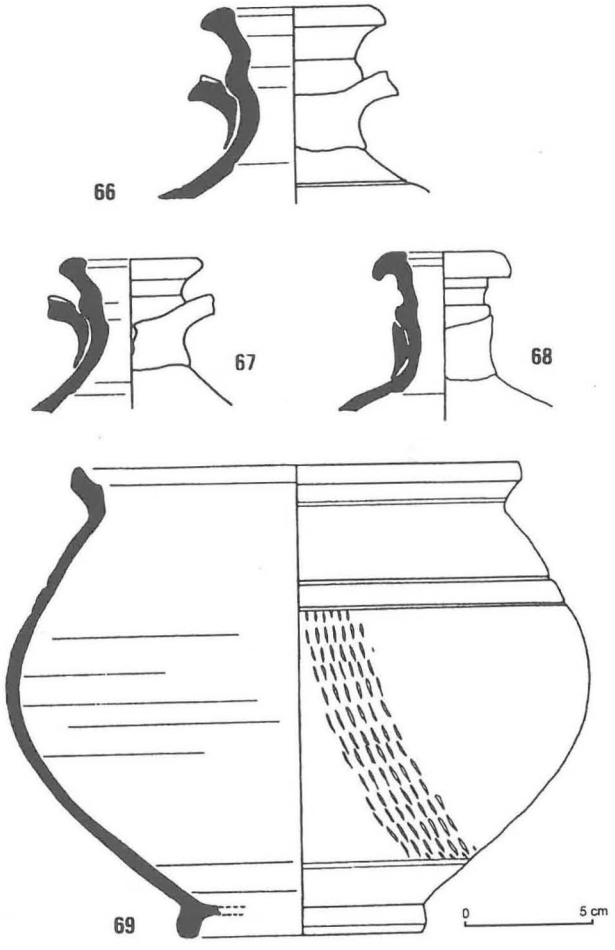

Figure 15 - Cols d'amphores Gauloise 5 (66 à 68) ; vase à pâte du groupe A (69).

CONCLUSION : un groupe homogène qui peut être daté du début de la seconde moitié du I^{er} s.

Compte tenu de sa situation stratigraphique, la fosse 1023 n'a pu être créée qu'après la mise en place de la voirie, au plus tôt sous Claude. Après examen du lot céramique, on constate qu'il y a très peu de productions antérieures à cette période, même à la période néronienne. Au sein de la sigillée, la forme Goudineau 17, le Ritt. 5 de Montans et deux fragments tibériens à décor moulé de Lezoux constituent des éléments très probablement résiduels. Tout comme le sont les fragments de cruches à lèvre de profil rectangulaire ou triangulaire cerclée de cannelures (Haltern 45 et pâte du groupe C). Pour le matériel amphorique, on ne recense aucun exemplaire des formes Dressel 2/4 et Pascual I. La *terra nigra* ne comprend guère de productions caractéristiques de la période 0-50 apr. J.-C. et on peut même être étonné par le faible nombre de productions résiduelles, à la différence de ce que l'on constate par ailleurs (Rennes, Corseul, Avranches...). La jatte carénée (Ménez 96) est ici totalement absente et la présence du vase-bobine (Ménez 125) et des assiettes à bord droit ou oblique (Ménez 23 et 25) apparaît très anecdotique. Il semble même que les productions de Gaule du Centre, bien présentes dans les niveaux augustéens et tibériens d'Exmes et de Sées, sont ici supplantées par d'autres ateliers (de l'Est ou plus certainement du Grand-Ouest). Si nous supposons que la céramique commune non tournée est datable de la

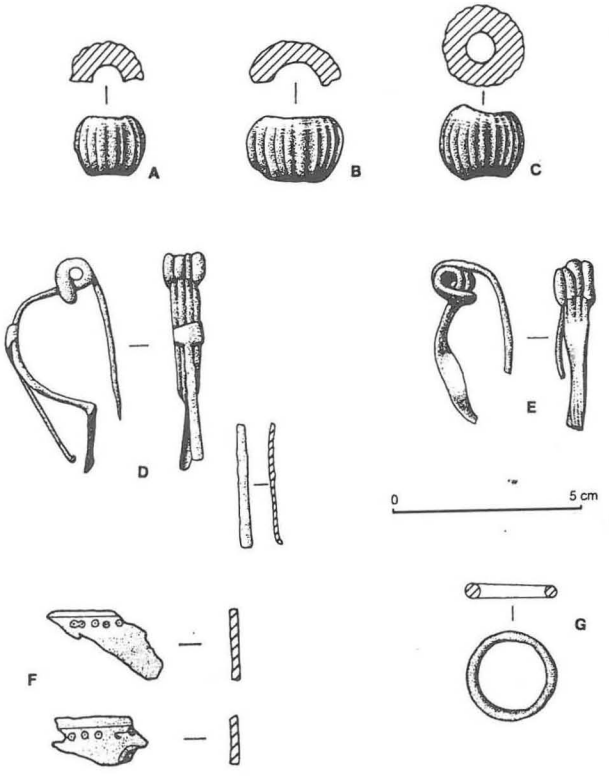

Figure 16 - Mobiliers annexes (n'est pas représentée une plaque en plomb sur laquelle des inscriptions et un dessin caricatural ont été gravés à la pointe.).
A à C : perles côtelées en verre ;
D et E : fibules de type Feugère 3b2c ;
F : fragment de peigne en os ; G : anneau en bronze.

seconde moitié du I^er^ s., les quelques vases ovoïdes à bord mouluré, dits "vases de type Besançon", semblent, eux, bien résiduels.

Le lot de Sées apparaît, en fait, représentatif de la fin de la première moitié du I^er^ s. et surtout de la seconde moitié du I^er^ s., comme le démontrent les formes, les décors et les estampilles de la production sigillée. Ce constat se vérifie encore avec le catalogue des formes en *terra nigra*, ou celui des cruches et, de manière peut-être moins évidente, des mortiers et des amphores.

Le mobilier annexe renforce cette datation. Outre des verres côtelés, il comprend deux fibules en bronze à arc rubané du type Feugère 3b2c, dont une porte une bague estampillée RER (?). Ces fibules sont caractéristiques de la période Néron-Vespasien (Fig. 16, D et E). Enfin, parmi les trois monnaies découvertes, la plus tardive est un as de Néron, frappé en 64.

On considère aussi que ce lot ne présente que peu de formes caractéristiques de la fin du I^er^ s. On ne recense qu'un vase à décor sablé et sont absentes les petites formes à décor à épingle si abondantes, par exemple, dans les niveaux postérieurs aux années 70-80 de Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1994). Les cruches à embouchure en forme de chapiteau mouluré qui apparaissent en Basse-Normandie à l'extrême fin du I^er^ s. semblent provenir des niveaux supérieurs de la fosse. Le catalogue de la céramique commune est, quant à lui, très peu varié. On ne recense aucun tripode, peu de productions à pâte claire, pas d'écuelles ni de pichets.

Provenant probablement d'une cuisine, le mobilier de la fosse 1023 constitue donc un lot très homogène, que nous proposons de dater des années 50-80. Il est évident qu'une telle proposition devra pouvoir être confirmée avec l'étude d'autres ensembles, entre autres ceux recueillis lors de la fouille de la rue Amesland. Mais au-delà des problèmes posés par la datation, notre objectif est d'abord de publier des études d'ensembles clos, de constituer de véritables monographies (il y aura au moins les dessins !) ; en tout cas, des études "préalables", parmi d'autres, indispensables dans une région qui souffre d'un manque de recherches sur la période antique.

ANNEXE

A. Monnayage (identification : J. Pilet-Lemière, Laboratoire de Numismatique, CRAM, Université de Caen) :

1. Monnaie illisible.

2. As d'Auguste, au nom de Tibère.
A/ : Tête laurée à droite : TI CAESAR (..).
B/ : Autel de Lyon : ROM ET AVG.
Atelier de Lyon ; datation : 10-13 apr. J.-C. (Giard 1983, n° 110 ou 115).

3. As de Néron.
A/ : Tête laurée à gauche : (NERO CLAVD)CAESAR AVG GER.
B/ : Victoire à gauche posant la main sur un bouclier (SPQR).
Atelier de Lyon ; datation : 64 apr. J.-C. (Giard 1988, cf. n° 109).

B. Fibules.

1023 - B1 - Fibule à arc rubané, creusé de cannelures longitudinales ; ressort à 4 spires et bague estampillée RER (?), proche d'une estampille de Mauves en Loire-Atlantique.
Réf. : Feugère type 3b2c. Datation : Néron-Vespasien (Fig. 16, D).

1023 - B2 - Même type de fibule, auquel manque la bague, le porte-ardillon et l'ardillon.
Réf. : Feugère type 3b2. Datation : Néron-Vespasien (Fig. 16, E).

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Barat *et al.* 1992 : Y. BARAT, P. BLASZKIEWICZ et D. VERMEERSCH, La céramique gallo-belge dans le Grand-Ouest (Normandie, Ile-de-France) : Etat de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 131-149.

Barat et Raux 1994 : Y. BARAT et S. RAUX, Brève synthèse des productions franciliennes du I^er^ au III^e^ siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 229-252.

Blaszkiewicz 1994 : P. BLASZKIEWICZ, La céramique commune du Haut-Empire en Normandie : diffusion et datation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 181-194.

Dufournier et Marin 1987 : D. DUFOURNIER et J.-Y. MARIN, Une production d'amphores du IIe siècle dans le Calvados, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.

Evrard 1994 : M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (76), Ier - milieu du IIIe siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 195-201.

Fichet de Clairfontaine 1992 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, avec la collaboration de P. COUANON et C. MARCIGNY, Les débuts de la romanisation dans le département de l'Orne. Céramiques d'époques augustéennes et tibériennes de l'oppidum d'Exmes, dans F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (dir.), Archéologie dans l'Orne, dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Orne*, CXI, 2-3-4, 1992, p. 79-99.

Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et H. KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-290.

Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1994 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et H. KEREBEL, Quelques données sur l'évolution des formes céramiques sur le site de Corseul (Côtes-d'Armor), de la période claudienne au Bas-Empire, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 203-216.

Joly et Barral 1992 : M. JOLY et P. BARRAL, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.

Lisieux 1994 : *Lisieux avant l'an mil. Essai de reconstitution*, Catalogue d'exposition des musées de la Ville de Lisieux, 1994, 136 p.

Massart 1992 : C. MASSART, avec la participation de J. MERTENS, Les ateliers de potiers gallo-romains en Lorraine belge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 83-90.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 127 p.

Ménez 1989 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (*"terra nigra"*) du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-bains et Châteaumaillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 1989, p. 117-178.

Paunier 1981 : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, série IN-4, IX, Genève-Paris, 1981, 437 p.

Selles 1994 : H. SELLES, Introduction à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Chartres, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 265-275.

Tuffreau-Libre et Jacques 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, 330 p.

Wood 1993 : M. WOOD, Aperçu sur la céramique du Haut-Empire découverte sur la fouille du site de l'usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 293-304.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Le faciès de ce lot, très homogène, de la deuxième moitié du Ier s., se rattache tout à fait aux pays du Centre, à la fois par la terra nigra et par les autres types de productions micacées.*

Le problème des céramiques modelées est fort intéressant car, à mon avis, elles ne sont effectivement pas résiduelles ; elles sont une composante importante de la céramique gallo-romaine pendant toute la période.

***Allard MEES** : Y-a-t-il des ratés de cuisson dans ce dépôt ?*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Non.*

***Allard MEES** : Cette estampille de PASSENIVS, c'est écrit IE ou seulement PASSENUS, parce que cela donnerait une bonne indication pour la datation.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Non, c'est PASSENIVS.*

***Allard MEES** : Alors c'est une estampille qui commence juste au début de l'époque flavienne.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Tu te souviens de la publication de la fouille de Sées qu'on avait faite avec T. Churin. On avait eu de gros problèmes pour la datation de certaines céramiques que nous estimions de tradition de La Tène. Peux-tu nous éclairer un peu plus maintenant, vu qu'il y a de nouvelles fouilles sur Sées ? Peut-on maintenant déplacer les datations du four qu'on avait trouvé ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est le problème de la chronologie de la céramique modelée qui se pose...*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : C'est la première fois, sur Sées, que je trouve ce type de productions dans un milieu aussi tardif mais il est vrai qu'on n'a pas encore étudié beaucoup de lots sur Sées. On a une grande quantité de mobilier issu de la fouille de ce secteur, autour du site de la rue Amesland. On va lancer cette étude, à partir de l'année prochaine ; on essaiera de faire de même avec le mobilier de l'oppidum d'Exmes, avec des contextes de La Tène D2, de l'époque augustéenne au début du règne de Claude. On va peu à peu essayer de suivre l'évolution d'un certain nombre de formes, à défaut de productions. En fait, c'est la première fois que je constate, sur Sées, la présence de ce type de céramiques modelées. Je tiens d'ailleurs à dire que, très souvent, il y a une confusion : ces*

céramiques modelées sont souvent lissées, sans doute avec une brosse, et ont pu, pour beaucoup d'entre elles et sur d'autres sites, être considérées comme des céramiques tournées, parce que le lissage donne des bandes, des petits traits horizontaux qu'un examen attentif montre qu'ils sont irréguliers. Cela nécessite de reprendre l'étude de nombreux lots qui, jusqu'à maintenant, n'évoquaient que des céramiques tournées et je pense qu'on aura quelques surprises.

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Il est certain que la distinction n'est pas toujours opérée entre les céramiques modelées, les céramiques modelées finies au tour lent et celles qui le sont au tour rapide. On a tendance à simplifier alors qu'il faut chercher des différences très fines, très précises, entre ces techniques. Par ailleurs, il est intéressant de voir que ces céramiques ne sont pas associées à des céramiques de type Besançon anciennes qui, si on était dans un milieu résiduel, devraient être présentes.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Cela a été mon étonnement, au début !*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Ce sont des types Besançon évolués, tournés, micacés, comme on en a, par ailleurs, sur des sites de l'Indre ou d'autres régions.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Sur tous les autres sites de la seconde moitié du Ier s. où il y a aussi des occupations antérieures, augustéennes et tibériennes, on a toujours une forte proportion de mobilier résiduel, ce qui n'est pas le cas ici. Il est vrai aussi que, dans le cas de cette fosse, on réfléchit sur un lot dont 85 % de la matière a disparu. On restera donc très prudent.*

***Hervé SELLES** : En ce qui concerne la datation, la monnaie de Néron est-elle neuve ou a-t-elle circulé ?*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Elle était très oxydée et a été étudiée chimiquement ; je ne peux pas répondre à la question.*

***Alain FERDIERE** : Il est classique, avec les monnaies, d'avoir presque toujours un décalage avec la fourchette fournie par la céramique ; ce décalage peut aller, couramment, jusqu'à une trentaine d'années.*

Par ailleurs, étant peut-être le mieux placé pour le dire, ne pourrait-on pas trouver un autre mot que "Besançon" pour ces céramiques ?

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : On a évoqué, à un moment, le terme de "mordorée". Je dirais que "Besançon" est un terme facile que tout le monde comprend...*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Vous nous mettez tout à fait à l'aise pour dire que le terme "type Besançon" est mal adapté puisqu'il ne colle plus à la réalité ; le terme qu'on emploie maintenant fréquemment est "céramique modelée à pâte micacée", tout simplement.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Terme qui ne veut rien dire parce que c'est une production qu'on trouve dans une grande partie de la France.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui, mais c'est un matériau très précis. Il est vrai que les anciens termes, bien installés, sont difficiles à faire disparaître. On parlait de "gallo-belge", tout à l'heure, et on sait maintenant qu'on trouve ce même type de céramique du midi au nord de la Gaule. On ne va peut-être pas revenir là-dessus.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Delphine ROSSETTINI-AMIRI

LA *TERRA NIGRA* DU SITE DU "BAS-DE-VIEUX" (VIEUX, Calvados)

INTRODUCTION[1]

La fouille du site du "Bas-de-Vieux", menée de 1988 à 1991, a mis au jour une partie du quartier des thermes de la cité d'*Aregenua*. Plusieurs phases d'occupation (du I^{er} au IV^{e} s.), plusieurs voies et diverses constructions ont été identifiées. La plus remarquable de ces dernières est une luxueuse maison à péristyle occupant une surface de 1500 m^2 et datant de la fin du II^{e} s. Sa fouille a pu être menée de façon exhaustive. Un très important volume de matériel de toutes natures a été exhumé parmi lequel la céramique occupe une part primordiale. Dans cet article, seule une petite partie de ce lot de céramique sera étudiée : la céramique *terra nigra*.

La céramique *terra nigra*, au sens strict, est la composante majeure de la céramique gallo-belge ; elle est définie par un certain nombre de critères techniques (céramique fumigée) et typologiques, voire sociologiques (volonté d'assimilation en imitant la céramique sigillée), et sa production est limitée au I^{er} s. Si l'on privilégie l'aspect technique (Tuffreau-Libre 1992), le terme *terra nigra* peut également être pris au sens large. Malgré les objections de certains (par exemple, A. Desbat en 1992[2], c'est sous ce dernier sens que l'on a été contraint d'étudier le matériel de Vieux, la différenciation technique entre la *terra nigra* du I^{er} s. et la pseudo *terra nigra* des siècles suivants n'étant pas toujours aisée à partir de simples tessons.

Avec 6079 tessons, correspondant à au moins 2291 individus (dont 1006 ont été identifiés) et 51,7 kg, la céramique *terra nigra* est plus représentée (6 % du poids total du matériel céramique du site, amphores non comprises) que la céramique sigillée (4 %, 4133 tessons soit 1755 individus au minimum et un poids de 34,3 kg) et que les céramiques à paroi fine (0,8 %, 1580 tessons, 615 individus minimum, 7 kg).

I. LES PÂTES

La détermination macroscopique de la pâte réalisée d'après le matériel céramique du site a permis de différencier 10 principaux groupes dont 6 sont clairement rattachables à des groupes établis par ailleurs (dans les articles de Barat *et al.* 1992, p. 133 et Sellès 1992, p. 164). Ces groupes sont répartis de la façon suivante : 5 types de pâtes venant probablement de la région Centre, 4 de la région Est et 1 d'Aquitaine ou d'Armorique que l'on appellera Centre-Ouest.

Les pâtes de la région Centre sont reconnaissables, d'après P. Blaszkiewicz, par la forte présence de particules de mica dans la pâte et sur la surface. Les ateliers producteurs de cette région ne sont pas encore connus.

▮ Groupe 1 : Ce groupe est divisé en deux sous-groupes :

- 1a : la pâte est rouge, orangée ou rosée, avec des inclusions noires, de quartz et de mica. Ces inclusions ne sont pas toujours visibles. La surface est noire, lustrée et, surtout, des particules de mica sont visibles ;
- 1b : la pâte est orangée ou rosée, avec ou non des inclusions de quartz et de mica. La surface est grise, lustrée et micacée.

Les ateliers de ces deux sous-groupes se situeraient en région Centre. Certains (Jobelot et Vermeesch 1991, p. 291-302) y verront de la céramique noire à pâte rouge (NPR), mais pourquoi ne serait-ce pas de la *terra nigra* ? Si cela était, il s'agirait peut-être d'une production régionale. Cela expliquerait la forte présence de ce groupe.

▮ Groupe 2 : La pâte est gris foncé, noire ou brun

---

1 Je remercie chaleureusement Mme M. Tuffreau-Libre et M. P. Blazskiewicz pour avoir bien voulu apporter des éléments nouveaux à cet article.

2 «Définir une céramique sur les seuls critères techniques est la plus mauvaise définition, à moins que cette technique soit vraiment spécifique, ce qui n'est pas le cas pour la *terra nigra*... Pour des techniques aussi rudimentaires que celle de la *terra nigra*, à savoir une céramique fumigée, c'est, à mon sens, ouvrir la porte à un énorme fourre-tout», extrait de Eléments pour une synthèse sur la céramique gallo-belge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 195.

foncé ; parfois, des franges du rouge au brun sont présentes. La surface, grise à noire, est micacée. Ce groupe est à rapprocher du groupe 8 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133) dont la région de production est certainement le Centre.

- Groupe 3 : La pâte est dure, rouge-brun, puis grise avec des particules de mica. La surface est grise, lustrée et micacée. Sa région de production serait le Centre.
- Groupe 4 : La pâte est dure, grise avec des particules de mica. La surface est grise ou noire, lustrée et micacée. La région de production serait le Centre.
- Groupe 5 : La pâte est gris clair à beige avec des particules de mica. La surface est grise ou noire, lustrée et micacée. Ce groupe se rapproche du groupe 1 de l'article de H. Sellès (1992, p. 164) et du groupe 7 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133) La région de production est le Centre.
- Groupe 6 : La pâte est grise et dure. La surface est gris foncé à noir et lustrée. La région de production serait la région Est d'après P. Blaszkiewicz[3].
- Groupe 7 : La pâte est beige-rosé, brun ou orangé-rouge. La surface est grise ou noire et lustrée. Ce groupe correspond au groupe 9 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133). Il s'agirait d'un atelier se trouvant dans la région de Metz.
- Groupe 8 : La pâte est gris clair à beige. La surface est gris foncé à noir et lustrée. Il correspond au groupe 4 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133). Il est attribué à la région Est.
- Groupe 9 : La pâte est gris clair à blanc. La surface est grise à noire et lustrée. Il correspond aux groupes 3 et 5 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133). L'atelier ou les ateliers se situeraient dans la région de la Vesle (peut-être à Livry).
- Groupe 10 : La pâte est une succession de couleurs : gris, noir, rouge, brun. La surface est noire et surtout savonneuse. Il correspond aux groupes 11 de l'article de Y. Barat *et al.* (1992, p. 133) et 6 de l'article de H. Sellès (1992, p. 164). L'atelier ou les ateliers se trouveraient en Aquitaine ou en Armorique.

II. TYPOLOGIE DES FORMES

1. Les assiettes et/ou les écuelles.

Les assiettes et/ou les écuelles ont été déterminées selon le rapport diamètre/hauteur.

552 assiettes et/ou écuelles ont pu être identifiées réparties de la façon suivante :

Gr.1a	Gr.1b	Gr.2	Gr.3	Gr.4	Gr.5	Gr.6	Gr.7	Gr 8	Gr.9	Gr.10
167	27	53	28	101	120	13	10	22	8	1

Quatre types d'assiettes et/ou écuelles ont pu être différenciés : les assiettes apodes et/ou écuelles, les assiettes type "Centre"[4], les assiettes avec un pied annulaire et un bord droit et les imitations d'assiettes italiques.

a. Les assiettes apodes ou écuelles.

Les assiettes apodes ou écuelles sont des assiettes sans pied, dont le fond est généralement plat ou légèrement bombé. La paroi est oblique, courbe ou droite. Elles sont représentées par 7 formes différentes : 12 Ménez 1[5], 2 Ménez 2, 2 Ménez 3, 1 Ménez 4, 1 Ménez 5, 61 Hwd 81[6].

b. Les assiettes type "Centre".

Il s'agit d'assiettes à fond plat avec un pied annulaire à peine esquissé et une paroi oblique, droite ou légèrement courbe. Elles sont appelées ainsi par Y. Ménez car elles sont très abondantes dans le centre de la France. Huit formes différentes ont pu être identifiées : 1 Ménez 9, 1 Ménez 12, 1 Ménez 13, 9 Ménez 16, 16 Ménez 89-6[7], 9 Ménez 89-7, 4 Ménez 89-15, 28 Ménez 89-21.

c. Les assiettes à pied annulaire et à bord droit.

Ce sont des assiettes avec un pied annulaire assez développé et une lèvre droite oblique, parfois presque verticale. Les cinq formes définies sont réparties de la façon suivante : 6 Ménez 24, 1 Ménez 27, 1 Ménez 89-27, 7 Hwd 79, 81 Hwd 87.

d. Les imitations d'assiettes italiques.

Nous avons pu identifier 11 formes différentes : 2 Ménez 28, 2 Ménez 34, 247 Ménez 39, 26 Ménez 40, 4 Ménez 43, 2 Ménez 44, 17 Ménez 45, 1 Ménez 55, 1 Ménez 57, 2 Hwd 77, 3 Hwd 89.

2. Les coupes ou bols.

Nous appelons coupes toutes les formes dont le rapport diamètre/hauteur est compris entre 1 et 3.
260 coupes réparties en 35 formes différentes ont pu être identifiées. Leur répartition selon les groupes est la suivante :

Gr.1a	Gr.1b	Gr.2	Gr.3	Gr.4	Gr.5	Gr.6	Gr.7	Gr.8	Gr.9
113	5	12	9	26	86	3	4	13	5

a. Les bols.

Les bols sont représentés par 6 formes : 80 Ménez 59, 6 Ménez 64, 8 Ménez 66, 3 Ménez 69, 1 Ménez 71, 1 Hwd 52.

b. Les bols type Kérilien.

Ces bols ont été reconnus par L. Pape, lors des fouilles de Kérilien (nord du Finistère). Ils semblent provenir de la région de Bordeaux (Santrot 1979, forme 126). Ils ont un fond plat, un pied annulaire et surtout une spirale lustrée sur la face interne ou externe du fond.

Nous avons rencontré ces bols sous 4 formes

3 Communication personnelle.

4 Appellation de Y. Ménez, 1985 et 1989, p.117-178.

5 Forme tirée de la typologie de Y. Ménez, 1985.

6 Forme tirée de la typologie de J. K. Holwerda, 1941.

7 Forme tirée de la typologie de Y. Ménez, 1989, p. 117-178.

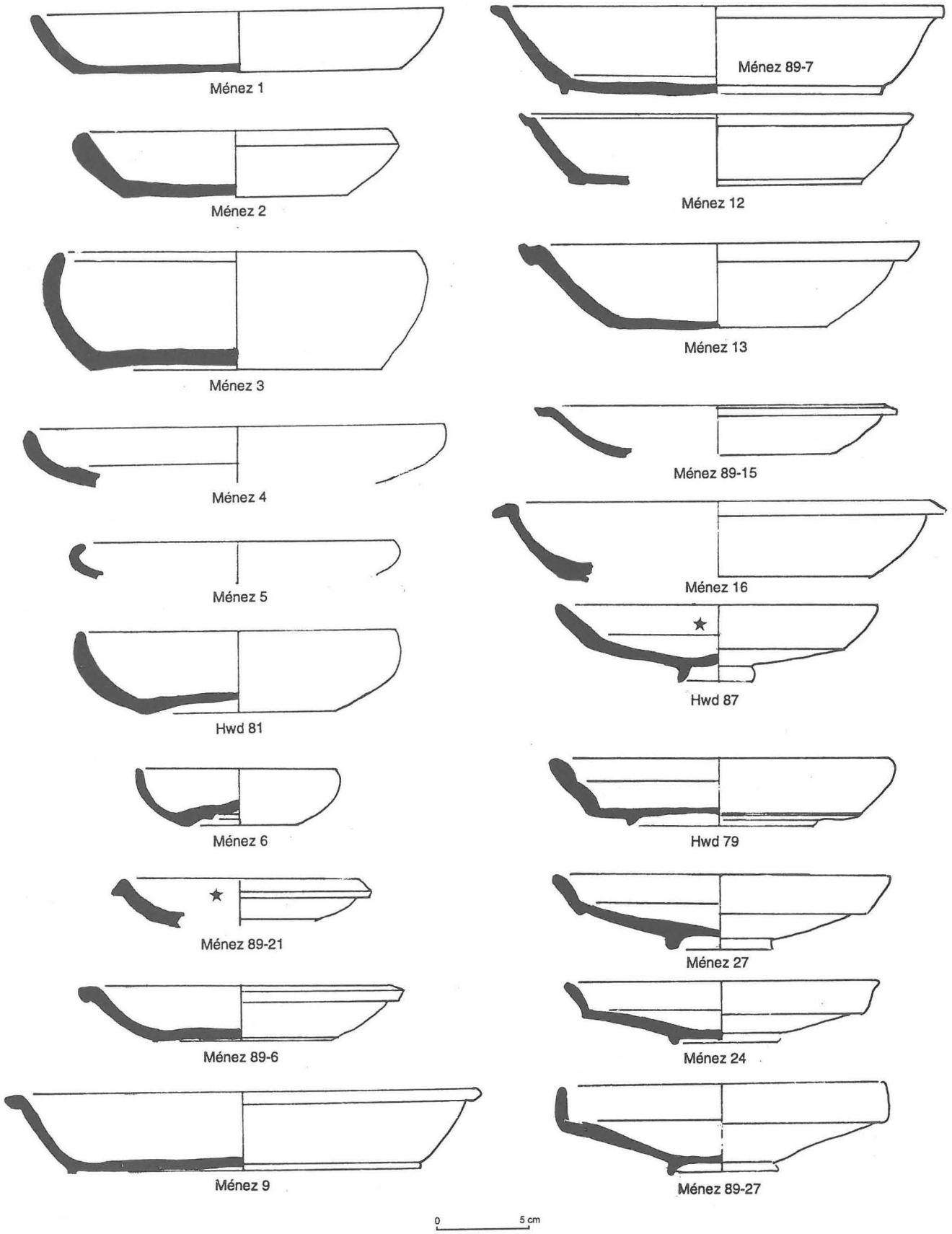

Figure 1 - *Terra nigra*. Assiettes (★ : dessin de la forme trouvée sur le site).

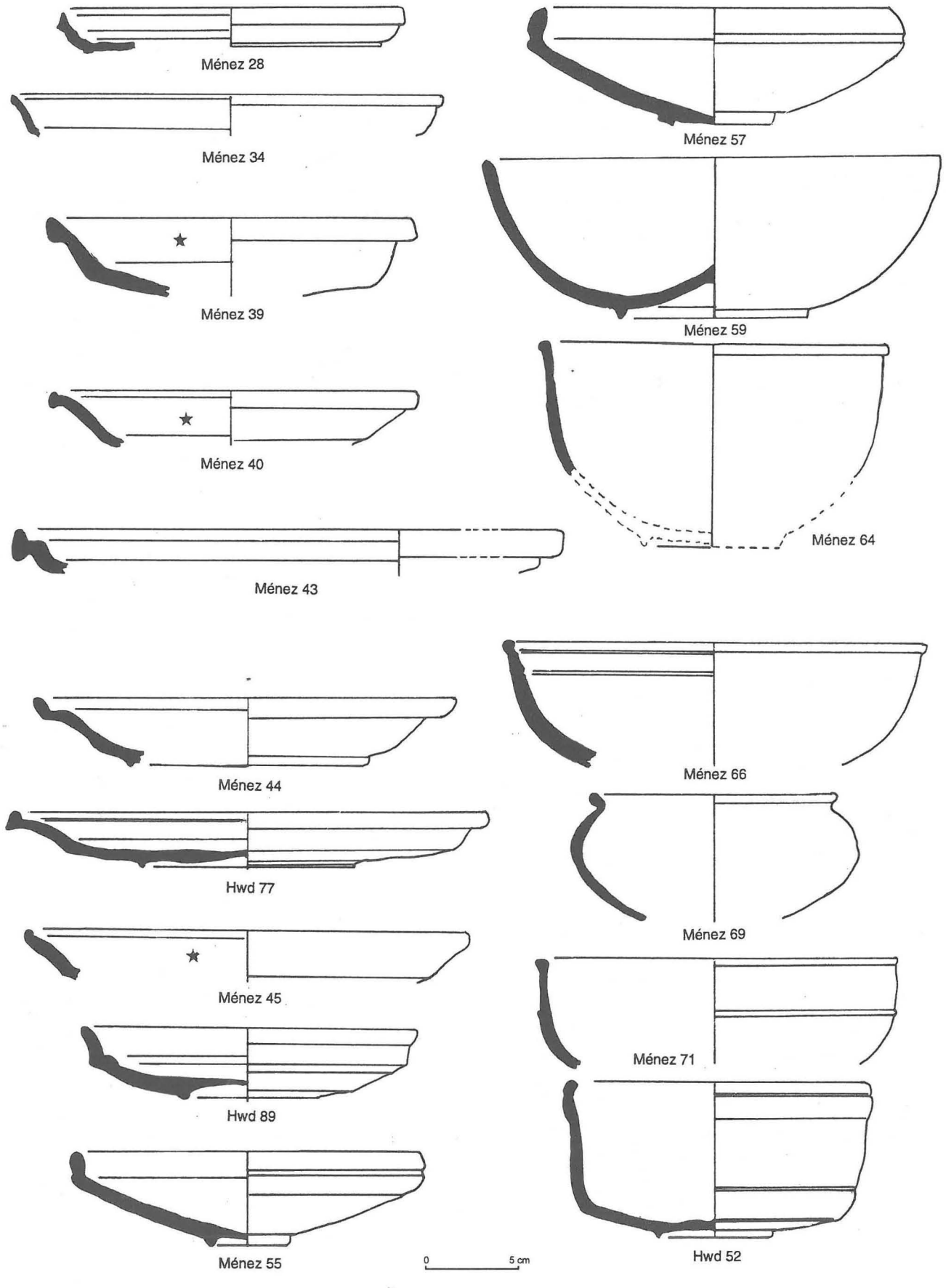

Figure 2 - *Terra nigra*. Assiettes et bols (★ : dessin de la forme trouvée sur le site).

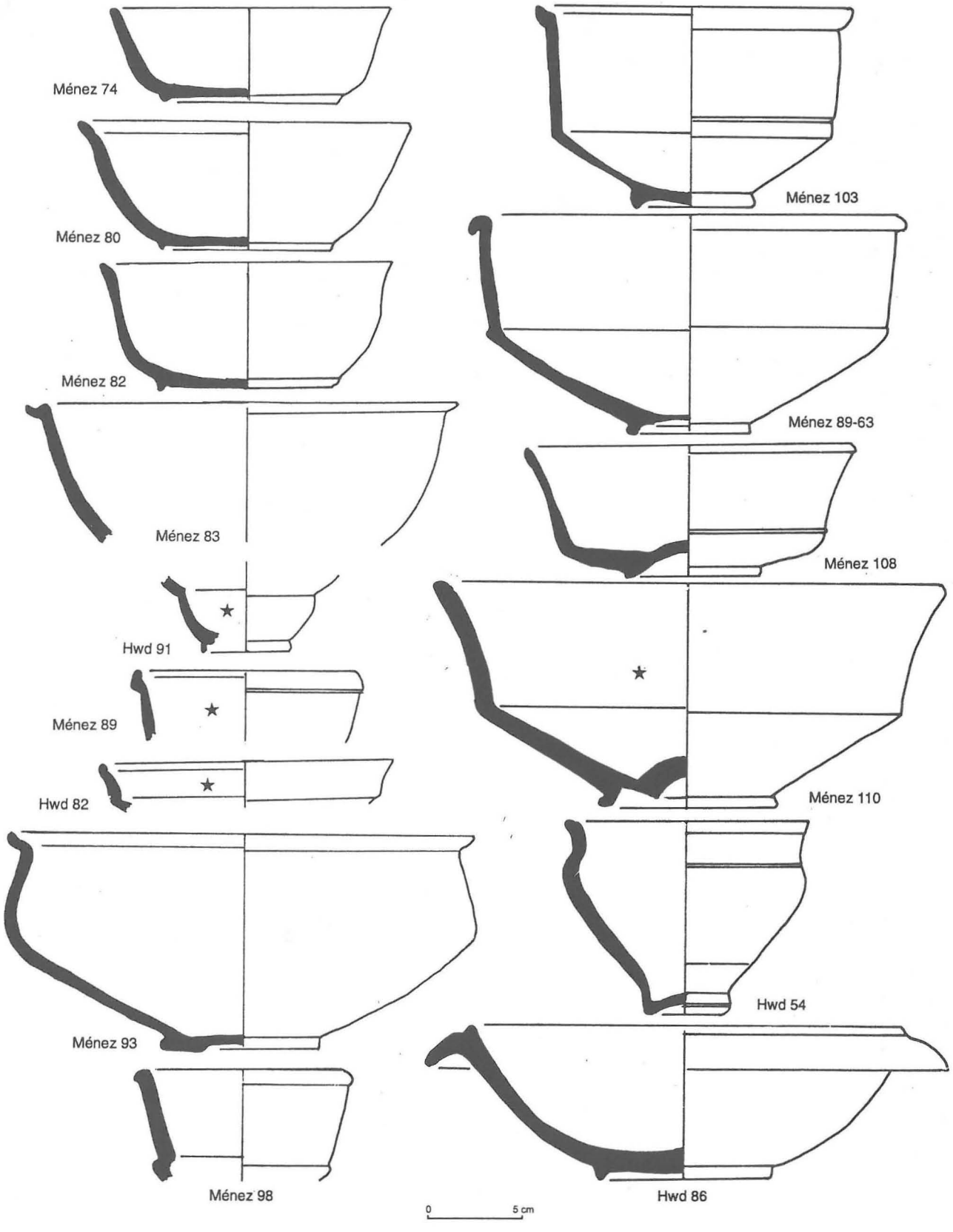

Figure 3 - *Terra nigra*. Bols et coupes (★ : dessin de la forme trouvée sur le site).

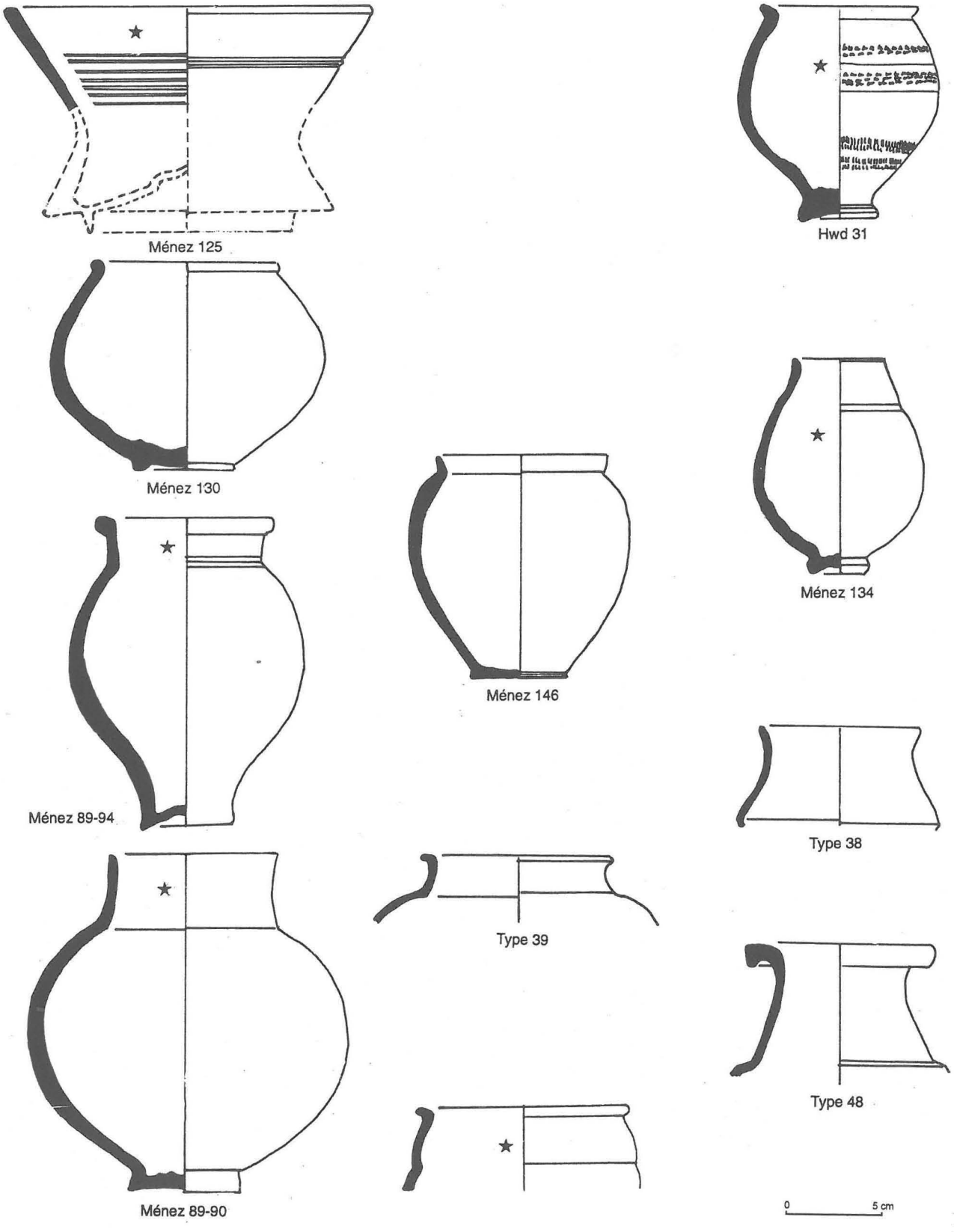

Figure 4 - *Terra nigra*. Vase-bobine et formes fermées (★ : dessin de la forme trouvée sur le site).

différentes : 7 Ménez 74-75, 1 Ménez 80, 1 Ménez 82 et 3 Ménez 83.

c. Les tasses sans anse.

Trois formes de tasses ont été différenciées : 13 Hwd 91 (imitation des Drag. 27, coupelles bilobées), 11 Hwd 82 et 2 Ménez 89.

d. Les coupes.

Le site a fourni 9 formes différentes de coupes : 1 Ménez 93, 1 Ménez 98, 15 Ménez 103, 4 Ménez 108, 41 Ménez 110, 1 Ménez 89-63, 1 Hwd 54, 4 Hwd 73, 14 Hwd 83 et 15 Hwd 86.

e. Les vases-bobines.

Les vases-bobines sont des coupes à pied annulaire assez élevé dont le fond remonte au centre pour former un ombilic conique. La panse, à profil concave nettement étranglé à la moitié ou au tiers de la hauteur. Parfois un décor de baguette orne la face externe. Il en a été trouvé 30 individus sur le site.

3. Les vases fermés sans anse.

Nous avons trouvé 175 vases sur le site : 3 types de formes, dont deux imitations.

Gr.1a	Gr.1b	Gr.2	Gr.3	Gr.4	Gr.5	Gr.6	Gr.7	Gr.8	Gr.9	Gr.10
52	14	10	3	23	40	13	2	14	3	1

a. Les gobelets.

Nous avons trouvé 10 formes différentes et 5 gobelets non reconnus (du fait de leur caractère incomplet) : 20 Hwd 31, 1 Ménez 89-90, 41 Ménez 146, 16 Hwd 25, 2 Ménez 130, 1 Ménez 134, 40 bords différents et 5 gobelets.

b. Les imitations.

Les imitations de *butt-beaker* : les lèvres de ces

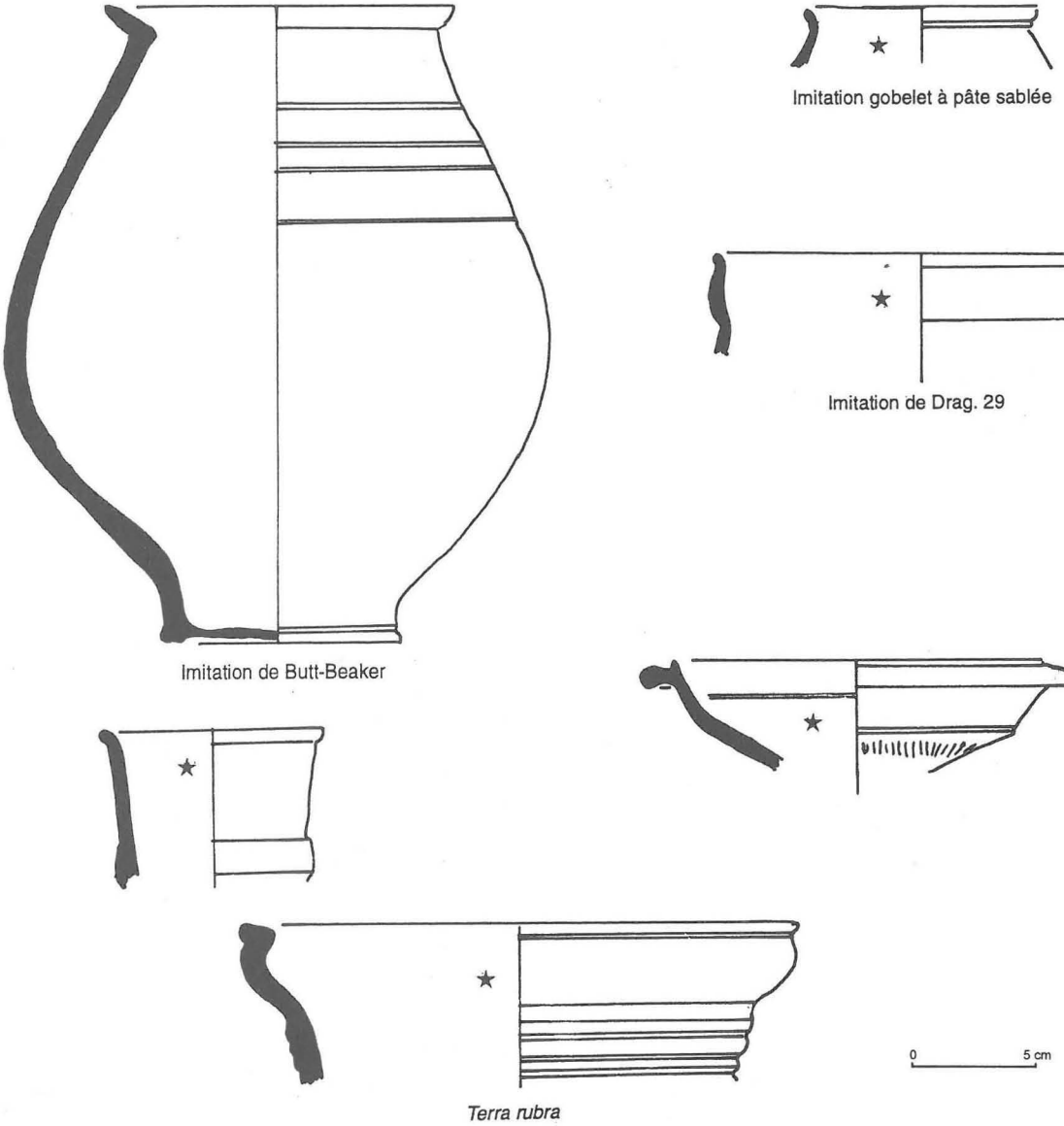

Figure 5 - *Terra nigra*. Formes fermées (★ : dessin de la forme trouvée sur le site).

gobelets rappellent celles des *butt-beaker*, 2 formes ont pu être identifiées : 28 Hwd 11 et 1 Hwd 17.

Les imitations de Drag. 30 (sigillée) : nous avons trouvé 2 Ménez 129.

4. Les cruches.

Seulement 2 individus ont pu être identifiés comme cruches, il s'agit de 2 cols (1 du Gr. 2 et 1 du Gr. 5).

III. ESTAMPILLES ET GRAFFITES

Le site du "Bas-de-Vieux" a livré deux graffites (dont un représente un nombre, XXV) et 3 estampilles dont une seule est identifiable.

L'exemplaire lisible provient de la couche 7120 (phase I, première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.) ; on y lit les lettres]NDVHO permettant d'identifier le potier [I]ndutio(s) (av. 12 - +55). On rencontre cette signature, par exemple, à Nimègue (Holwerda 1941, p. 144-145), à Colchester (Hawkes et Hull 1947, p. 208-212), à Evreux (Blaszkiewicz 1987, p. 52, fig. 2) ; tous ces auteurs donnent Indutios comme un potier de Vertault (Côte-d'Or), du fait de la découverte par M.-H. Lorimy (1923, estampille non publiée) dans un des deux dépôts qu'il a fouillés en 1910 sur cette commune. Or, celui dont provient l'estampille qui nous intéresse ne paraît pas être en relation avec le four. C'est pourquoi ce potier n'est plus mentionné dans l'article sur la céramique gallo-belge de Bourgogne de M. Joly et Ph. Barral (1992, p. 101-130).

Figure 6 - Estampille (x 2,2).

IV. CHRONOLOGIE

On constate que certaines formes s'inscrivent dans une fourchette chronologique semblable à celle d'autres exemplaires connus, mais une majorité (57,8 % dont 57,3 de coupes, 57,2 d'assiettes et 63,6 de vases) est plus tardive. Cette constatation est souvent le fait de problèmes de résidualité (cas des couches de remblais) et d'un décalage entre la datation intrinsèque de l'objet et celle du contexte de découverte. Il peut exister aussi un décalage chronologique entre les deux typologies de Ménez et des formes identiques provenant d'autres régions. Mais, même en considérant une durée de vie assez longue pour certaines vaisselles (le décalage a souvent été constaté pour la sigillée), leur présence dans des niveaux d'occupation tardifs (milieu du II^{e}-premier tiers du IV^{e} s.) pose le problème de la perduration de cette céramique *terra nigra*, définie

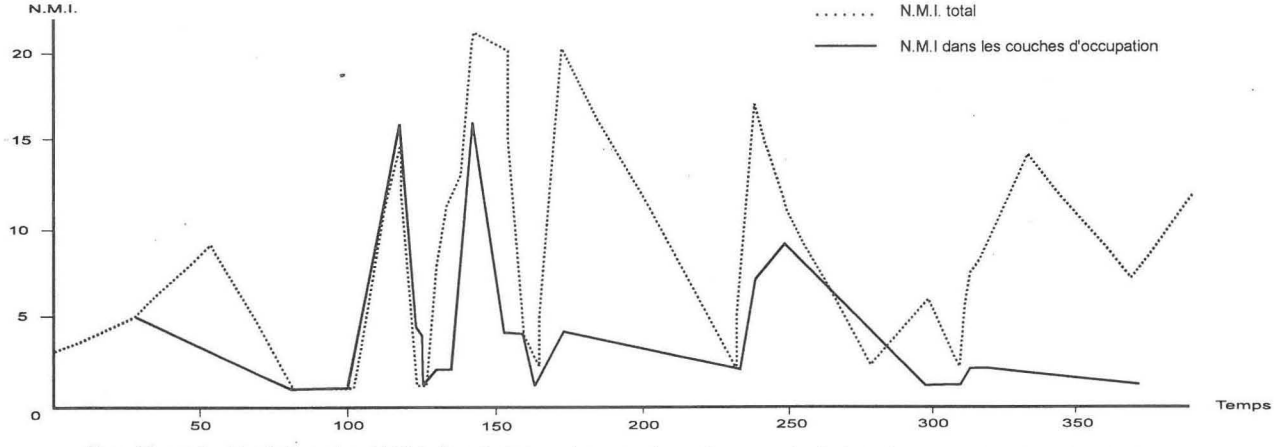

Graphique 1 - Evolution des N.M.I. (total et dans les couches d'occupation) de la forme Ménez 39 dans le temps.

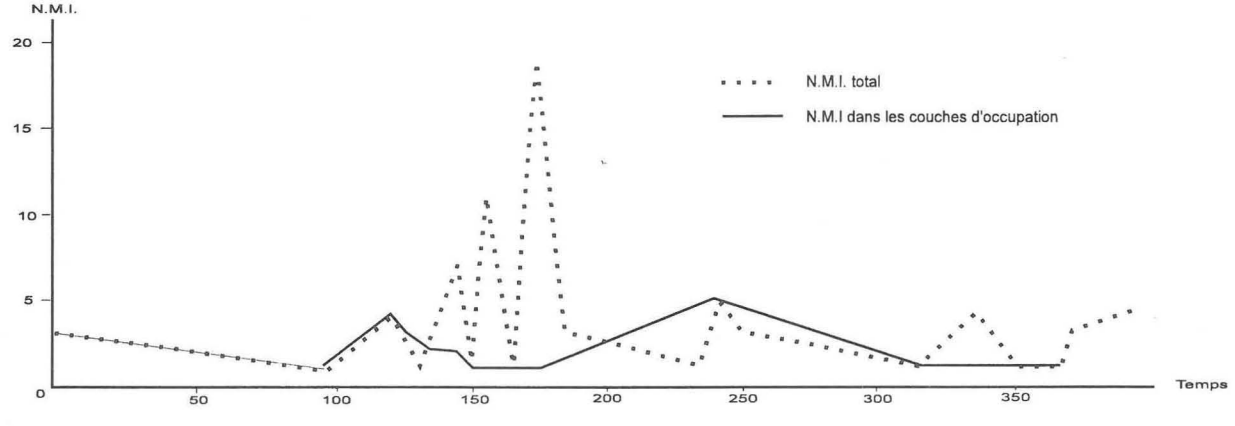

Graphique 2 - Evolution des N.M.I. (total et dans les couches d'occupation) de la forme Ménez 59 dans le temps.

non seulement par sa technique de fabrication, mais aussi par sa typologie.

Le gobelet Ménez 89-94, cassé sur place, et une assiette en *terra nigra*, Ménez 39 (époque tibérienne, Ménez 1985), ont été trouvés dans une couche d'occupation (2096) de la phase VIIa (premier tiers du IV^{e} s.). Ce gobelet est daté par Y. Ménez (1989) de 15-50 apr. J.-C. Cette couche a livré, d'autre part, un vase (lui aussi cassé sur place) en BB1 de type Gillam 148 (fin III^{e} -IV^{e} s.). Un vase sigillé Bet 105 (milieu II^{e}-début III^{e} s.) et une monnaie (Antoninien de Gallien) accompagnaient ce gobelet et cette assiette.

Un autre gobelet du même type a été trouvé dans la couche (occupation ou dépotoir) 8008 de la phase VIc (fin III^{e}-début IV^{e} s.).

Une assiette Ménez 39 datée de l'époque tibérienne (Ménez 1985) a été trouvée dans la couche d'occupation 3046 de la phase VIb et VIc ou VIIa (III^{e} s.). Elle est accompagnée d'un vase en BB1 de type Gillam 147 (fin III^{e} - IV^{e} s.), d'une statuette de déesse-mère, d'une fibule à ressort de type Feugère 4a1b et de deux monnaies (1 Dupondius et 1 sesterce du II^{e} s.).

Une autre assiette Ménez 39 a été trouvée dans la couche 7014 (sol) de la phase VI (fin II^{e} - dèbut III^{e} s.) avec un vase en BB1 de type Gillam 148 (fin III^{e} - IV^{e} s.) et notamment une estampille de Doeccus (160-190).

La perduration de cette forme tout au long de l'occupation du site est nettement visible sur le Graphique 1. La comparaison entre le nombre d'individus trouvés sur le site et celui trouvé dans des couches d'occupation montre que cette forme persiste jusqu'au milieu du III^{e} s. Le même phénomène se produit pour les bols Ménez 59 (Graphique 2).

CONCLUSION

La *terra nigra* au sens strict est très peu abondante sur le site, du fait de la rareté des niveaux du I^{er} s. Au sens large, en revanche, elle est très abondante parmi la céramique de table (4 % de sigillée et 6 % de *terra*

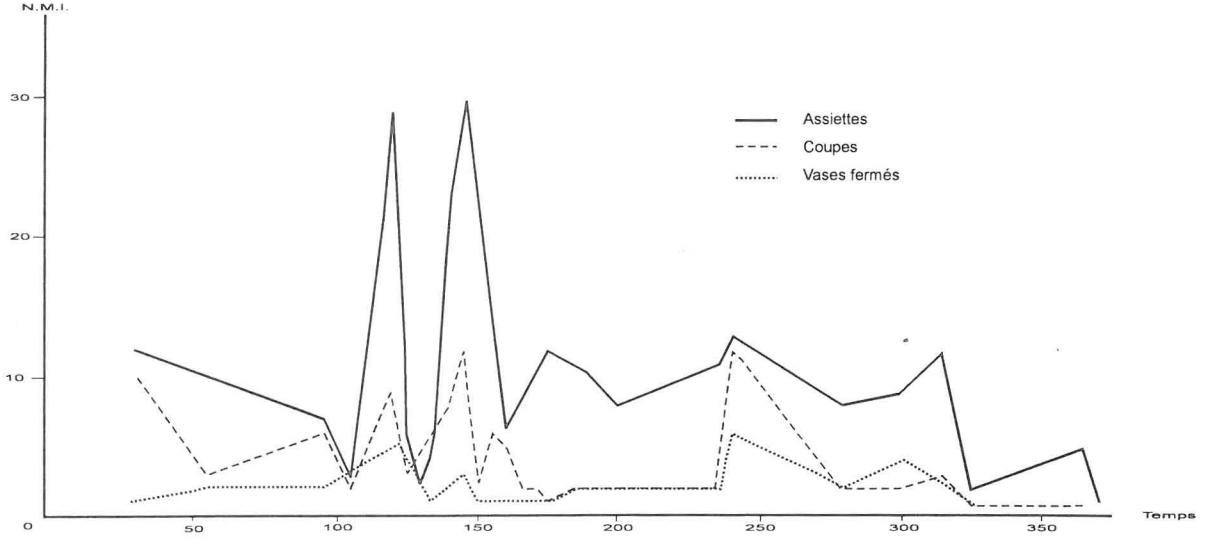

Graphique 3 - Comparaison entre les assiettes, les coupes et les vases fermés dans les couches d'occupation.

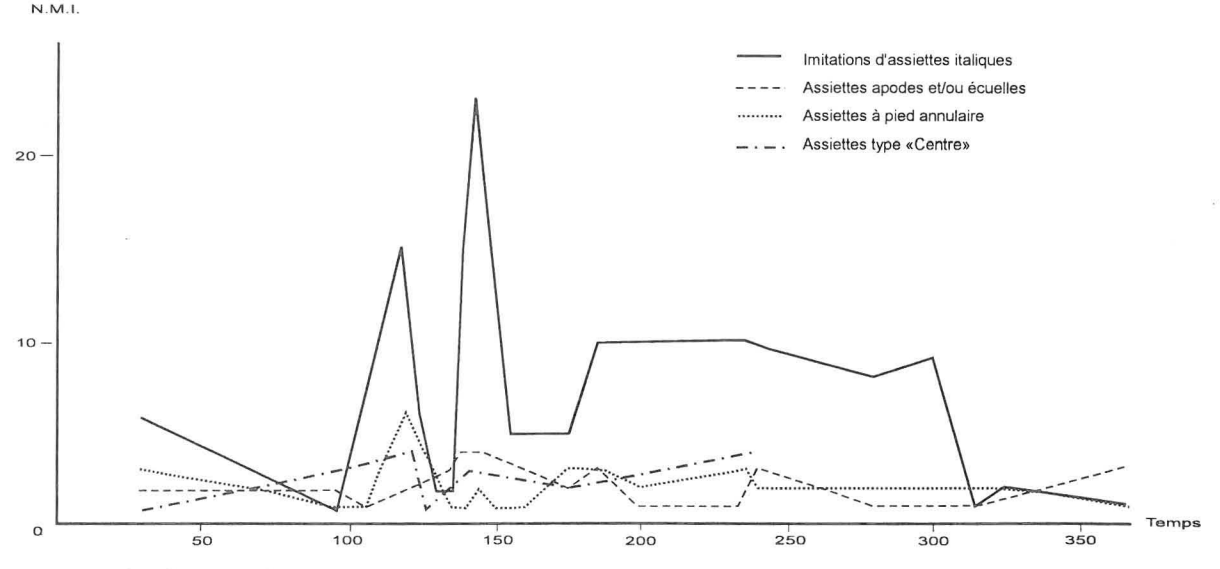

Graphique 4 - Comparaison entre les différents types d'assiettes dans les couches d'occupation.

nigra), surtout représentée par les assiettes (58 %) nettement (?) moins courantes en sigillée et les coupes (27,5 %). Le Graphique 3 illustre clairement cette prédominance des assiettes, notamment des imitations italiques (Graphique 4).

Comme c'est le cas pour la céramique sigillée, la majeure partie du matériel céramique *terra nigra* semble provenir de la région Centre :

- *terra nigra* micacée : 88,8 % de tessons et 84,6 % d'individus au minimum ;
- sigillée : 86,3 % de tessons et 78,5 % d'individus au minimum.

On peut voir la perduration de la *terra nigra* pendant toute l'occupation du site ; certaines formes bien attestées au I^{er} s., réalisées avec la même technique, se rencontrent encore au II^{e} s. au moins, voire jusqu'au Bas-Empire. Ce constat vient appuyer les prises de position de M. Tuffreau-Libre (1992, p. 33-46 et 1994, p. 213-223[8]) ou certaines constations de Y. Ménez pour les céramiques *terra nigra* du Bourbonnais (1989, p. 117-178, forme 70 découverte dans un contexte de la fin du II^{e} s., forme 88 dans des niveaux des années 150-275, forme 90 trouvée dans un contexte daté des années 150-250).

BIBLIOGRAPHIE

Barat et al. 1992 : Y. BARAT, P. BLAZSKIEWICZ et D. VERMEERSCH, La céramique gallo-belge dans le Grand Ouest (Normandie, Ile-de-France) : état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 131-149.

Bémont 1972 : C. BEMONT, *Terra nigra* trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, XXX, 1972, p. 149-166.

Ben Redjeb 1985 : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

Ben Redjeb 1992 : T. BEN REDJEB, Production et consommation de la céramique gallo-belge en Picardie et en Champagne, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 47-57.

David et Blaszkiewicz 1987 : P. DAVID et P. BLASZKIEWICZ, Les estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie : I^{er}-II^{ème} s. dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 51-67.

Gourvest 1971 : J. GOURVEST, Gobelets et urnes ovoïdes, type Butt-beaker, en *terra nigra* de Châteaumeillant (Cher), dans *Revue Archéologique du Centre*, X, 1971, p. 275-283.

Hawkes et Hull 1947 : C. F. HAWKES et R.M. HULL, *Camulodunum, First report on the excavation at Colchester, 1930-1939*, Report of the research committee of the Society of the Antiquaries of London, Oxford, 1947.

Holwerda 1941 : J. H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen*, Beschrijving van de verzameling van het museum G. M. Kam te Nijmegen II s-Gravenhage, 1941.

Jobelot et Vermeesch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rouge (N.P.R.), une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.

Joly et Barral 1992 : M. JOLY et P. BARRAL, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.

Lorimy 1923 : M.-H. LORIMY, Rapport sur la découverte faite à *Vertillum* (Vertault, Côte-d'Or) d'un important dépôt de poteries à noms gaulois, avec de nombreux déchets de fabrication, dans *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1923, p. 161-174.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 127 p., 44 pl. h. t.

Ménez 1989 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (*terra nigra*) du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologioque du Centre de la France*, 1989, 28, p. 117-178.

Sellès 1992 : H. SELLES, Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra rubra* à Chartres au I^{er} siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 163-180.

Tuffreau-Libre 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-belge dans le nord de la france, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 33-46.

Tuffreau-Libre *et al* 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE *et alii*, La *terra nigra* tardive à Arras (Pas-de-Calais) : études en laboratoire, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines*, Revue du nord, H.S., Coll. Archéologie, 4, 1994, p. 213-223.

* *
*

8 Cet article présente les résultats d'analyses chimiques et pétrographiques réalisés sur des échantillons de pâtes de *terra nigra* retrouvée à Arras. Ils datent des I^{er} et IV^{e} s. Sur la seule base de ces analyses, il est probable qu'on soit, «au IV^{e} siècle, en présence de la reprise d'une technique ancienne (...), sinon de la prolongation des fabrications du Haut-Empire».

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Trouver de la terra nigra dans des contextes tardifs est un phénomème que l'on connaît bien, maintenant, non seulement en Belgique et dans le nord de la Gaule, mais aussi dans le centre ou dans d'autres régions. Le phénomène a été identifié partout, qu'on l'appelle terra nigra ou, ...*

Delphine ROSSETTINI-AMIRI *: C'est un problème de détermination.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: ... pour ceux que cela gêne, céramique à surface noire, lissée ; c'est un euphémisme et c'est une autre histoire.*

Apparemment, pour vous, il n'est pas évident de cerner les phases chronologiques puisque c'est un matériel fragmentaire !

Delphine ROSSETTINI-AMIRI *: Très fragmentaire !*

Xavier DERU *: Trois remarques. Premièrement, je ne veux pas parler de la chronologie. Deuxièmement, l'estampille INDVHO/INDVHOTIVS provient certainement des ateliers de la Velle, dans la région de Reims. Troisièmement, l'intérêt de ce site est de voir les rapports entre les productions du centre de la Gaule avec celles provenant de la vallée de la Velle et, peut-être, de Picardie, c'est-à-dire les rapports entre les productions du nord et celles du sud car nous sommes dans une région en limite des productions belges et gauloises de terra nigra.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: En fait, il faut poser le problème de l'importance relative des productions qui viendraient du Centre avec celles qui viendraient du nord et, surtout, de la vallée de la Velle, en région champenoise. Par ailleurs, il faudrait aussi poser le problème d'éventuelles fabrications locales.*

Delphine ROSSETTINI-AMIRI *: C'est un point d'interrogation. Il y a plus de 88 % de terra nigra très micacée qui ne proviendrait pas de l'Est ; vous verrez si certains groupes peuvent correspondre à des productions locales, étant entendu qu'on ne connaît pas ces ateliers.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Oui, les ateliers régionaux ne sont pas identifiés mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas.*

Delphine ROSSETTINI-AMIRI *: Le premier groupe est de la terra nigra noire à pâte rouge qu'on peut rapprocher de la NPR qui a été décrite, en 1991, lors du congrès de la S.F.E.C.A.G., à Cognac ; il correspond peut-être à de la terra nigra locale. C'est le groupe le plus important.*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Le caractère quantitatif plaiderait en faveur d'un groupe régional. C'est vrai que dans beaucoup de régions, on s'est aperçu que les productions locales étaient quand même les mieux représentées.*

Yves-Marie ADRIAN *: Je voudrais signaler qu'il est possible, voire même assez probable, que l'atelier des Mares Jumelles ait produit une terra nigra ou une pseudo terra nigra ; cela reste à confirmer. Il a été découvert, sur le site, de nombreux tessons avec des traces de surchauffe.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Pour aller dans le sens de ce que dit Y.-M. Adrian, il y a des gobelets gris qui sont vraisemblablement fabriqués sur place et qui sont pratiquement de la terra nigra.*

Alain FERDIERE *: Une question de méthode. Moi non plus, cela ne me gêne pas de constater qu'on trouve des productions de céramique à pâte claire et surface plus foncée, lissée, jusqu'au IV^e^ s. ; mais, à ce moment-là, je ne comprends pas à quoi cela sert d'utiliser un terme précis pour désigner des productions qui, chronologiquement et géographiquement, sont très variées. Je ne vois pas quel intérêt cela peut présenter dans nos travaux !*

Marie TUFFREAU-LIBRE *: On ne va pas refaire le débat de 1992 ! Il y a un choix : ou bien on dit que la terra nigra s'arrête à telle date –et, à mon avis, c'est un choix arbitraire–, ou bien c'est une technique, c'est un aspect de surface qui perdure et, à mon sens, c'est beaucoup plus intéressant d'envisager une production dans sa globalité et dans le fait qu'elle traverse le temps.*

Delphine ROSSETTINI-AMIRI *: De plus, à Vieux, on voit que ce sont des formes du I^er^ s., en terra nigra du I^er^ s., qui perdurent jusqu'à la fin du III^e^-début IV^e^ s. Donc, est-ce vraiment lié à une chronologie précise ?*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Pascal VIPARD[1]

LES AMPHORES CAROTTES (FORME SCHÖNE-MAU XV). État de la question

Parmi les 154 000 tessons de céramiques exhumés sur le site du "Bas de Vieux" entre 1988 et 1991, environ quarante se distinguent du reste, au premier abord, par leur aspect et leur couleur, mais aussi par la forme à laquelle ils se rattachent ; le principal exemplaire de Vieux (Vieux-1) est certes très incomplet (Fig. 5, n° 4), mais permet d'identifier sans aucun problème le type céramique auquel appartiennent également les autres tessons.

I. LE TYPE "AMPHORE CAROTTE"

Ce vase appartient, en effet, à un groupe d'amphorettes numériquement peu représenté, mais néanmoins assez bien caractérisé par son aspect et sa couleur qui ont imposé l'appellation d'amphore "en forme de carotte" ou –plus simplement encore– d'amphore carotte (*carrot-shaped amphora* ou *carrot amphora* en anglais, *möhrenformige Spitzamphora* en allemand)[2]. Même si certaines des classifications les plus usitées l'ignorent ou que d'autres l'incluent dans un ensemble (notamment Loeschcke 1942, type 85 ou Brukner 1981, type 161[3]), un certain nombre lui ont réservé un numéro : en tout premier Schöne-Mau XV[4], mais aussi Hofheim 75, *Camulodunum* 189, *Vindonissa* 580, Santrot 513, Peacock et Williams, *class* 12, Augst 44, etc.[5].

Outre sa forme très caractéristique, ce type de céramique se caractérise généralement par une pâte le plus souvent rouge brique ou rouge pâle à brun-rouge, quelquefois grise[6] ; la coloration rouge est due à la cuisson en atmosphère oxydante mais, également, à la présence abondante d'oxydes ferrugineux. La pâte est généralement dure et assez bien cuite. La matrice argileuse contient diverses inclusions : gros grains de quartz ronds et émoussés et plus petits sub-anguleux, un peu de feldspath, de mica (muscovite) et de gypse (sulfate), quelques minéraux lourds (oxydes de fer, rutiles, ilménites...), du titane, du manganèse, du chrome, de nombreux zircons), des éléments carbonatés et des débris organiques (foraminifères planctoniques, fragments de coquilles d'échinodermes et d'algues...). La craie paraît avoir été ajoutée à l'argile.

L'étude des matériaux constitutifs n'en est actuellement qu'à ses débuts, mais de nombreuses pistes paraissent prometteuses : notamment celle des

---

1 Archéologue départemental du site de Vieux (Calvados).
Je tiens à exprimer mes remerciements aux personnes qui ont eu la gentillesse de me consacrer une partie de leur temps et de leur savoir, spécialement Mmes Geneviève COUDE-GAUSSEN, professeur de Géographie à l'Université de Caen, spécialiste des milieux désertiques, qui s'est chargée de l'étude au microscope électronique à balayage des quartz et Nathalie DESSE, ichtyologue au C.R.A. de Valbonne qui m'a fourni des renseignements au sujet des coryphènes et des murex, MM. Michel RIOULT, professeur de Géologie à l'Université de Caen et Guy SAN JUAN, archéologue départemental du Calvados, qui se sont chargés de la réalisation et de l'étude des lames minces des 4 exemplaires de Vieux, enfin, Valeria POSCETTI, étudiante en maîtrise d'Histoire à l'Université La Sapienza, à Rome, qui s'est occupée de prendre contact avec Mme C. PANELLA, de rechercher les informations concernant les découvertes d'amphores carottes dans les fouilles récentes en Italie et de me procurer certaines références bibliographiques absentes de la bibliothèque universitaire de Caen.

2 A noter toutefois que J.-Y. Empereur et M. Picon (1989, p. 232) appellent "amphore carotte" l'amphore de Séleucie n° 1 (Syrie, III^{e}-IV^{e} s.).

3 Ce type regroupe des réalités très différentes ; aucun cas d'amphore carotte *stricto sensu* n'est recensé, mais un dessin de l'exemplaire Windisch-1 est néanmoins fourni à titre comparatif.

4 Type défini par R. Schöne, dans *CIL* IV, Berlin, 1871, p. 171-173 et publié par A. Mau, dans *CIL* IV, 2, Berlin, 1909, (*in fine*), fig.I, XV.

5 Pour les références, se reporter à la bibliographie et au catalogue.

6 Cette dernière couleur est sans doute due à un problème de cuisson (Canterbury-2, Londres-A/C, Straubing-1 et Angers-1) ou au séjour dans une crémation pour Marpingen-1 et 2. Le cas blanc jaunâtre de Straubing-3 doit peut-être être rapproché de celui –beige– d'Augst-1 (voir le catalogue).

foraminifères et, également, celle des zircons dans les fissures desquels l'étude en cathodoluminescence a permis de détecter la présence de terres-rares (hafnium et dysposium dans l'échantillon étudié) qui pourraient être des "traceurs" d'une origine minéralogique, voire géographique, si l'on trouve des échantillons de référence.

En 1970, W. Reusch attirait l'attention sur ce type d'amphore très particulier dans un article qui se voulait un appel à un approfondissement de la question. Un quart de siècle s'est cependant écoulé depuis et cette recherche n'a guère avancé, peut-être à cause du caractère relativement confidentiel de la publication ou de l'extrême rareté des exemplaires complets ou identifiés.

Cette rareté est, certes, réelle, mais sans doute moindre que ne le laissent croire les publications. Ainsi, le cas de Vieux montre que, sans un examen attentif de tous les tessons du site, il est très facile, étant donné le taux de fragmentation très élevé de cette céramique, de passer à côté.

VIEUX -"Le Bas de Vieux"	Nt	NMI	Poids (en g)
Céramiques (ensemble)	153 981	9131 env.	1 044 325
Amphores	1269	451	179 625
Amphores carottes	**45**	**4**	**543,5**
% d'amphores carottes par rapport à l'ensemble de la céramique			
	0,03 %	**0,04 %**	**0,05 %**
% d'amphores carottes par rapport à l'ensemble des amphores			
	3,55 %	**0,88 %**	**0,30 %**

On compte, sur le site du "Bas de Vieux", au moins quatre exemplaires de cette céramique (cf. catalogue), ce qui, sans remettre en cause le caractère rare de ce vase, est une moyenne largement supérieure à beaucoup d'autres types de céramiques, souvent connus par une seule occurrence.

Ces constatations rejoignent celles faites sur quelques autres sites (Augst, Colchester, Fishbourne, York ou Besançon, par exemple) où le matériel a été étudié en détail (22 cas sur 6000 amphores à Augst ou 18 sur sur 2470 à Besançon, soit 0,37 et 0,73 % du nombre total d'amphores).

Les informations dont on peut disposer reposent essentiellement sur une documentation bibliographique éparse et de valeur très inégale.

Nombre de sites de découvertes : 43
NMI approximatif : 196
Nombre d'individus pour lesquels on a un dessin ou une datation : 85
Nombre d'individus pour lesquels on a un dessin utilisable : 36

La présente communication ne prétend pas résoudre tous les problèmes en suspens, mais présenter un état de la question et attirer l'attention des archéologues et des céramologues sur ce type de matériel.

II. APPROCHE TYPOLOGIQUE

W. Reusch (1970, p. 61) avait proposé d'individualiser quatre groupes (très approximatifs) d'après la forme de l'embouchure : un premier sans col avec "anneau-bourrelet" (*Wulstring*) (Pompéi-3, Windisch-1, Trèves-1, Londres-2, Colchester-1) ; un deuxième avec un départ du col plus court, cylindrique (Marpingen-1, Londres-4, Horath-1) ; un troisième avec un col en entonnoir (Wiesbaden-1, Londres-1 et 3, Richborough-1) ; enfin, un quatrième dont le col présente une gorge, avec une lèvre déchargée (Saalburg-1, Hofheim, Arras-1).

L'examen de l'embouchure est également le critère retenu par M. Beltrán Lloris dans son essai de classification (lèvres de section circulaire, très étroite ; plus haute et considérablement évasée), mais cet auteur introduit cependant la forme générale du corps comme élément de discrimination en distinguant de la forme conique celle présentant un rétrécissement progressif du corps en dessous des anses. C'est également ce critère que retient S. Martin-Kilcher (respectivement type 44a et 44b ; Martin-Kilcher 1994, p. 434). Dans l'état actuel de la documentation, ces deux critères (forme de l'embouchure et du corps) utilisés concurremment semblent les plus pertinents.

Morphologiquement, les exemplaires connus appartiennent à trois formes principales (Fig. 1) :

- forme **A** : haut de la panse hémisphérique ou presque et, à partir des anses, la silhouette régulièrement conique (par exemple, Colchester-1 ou Naples-1) ;
- forme **B** : silhouette galbée (partie haute de la panse hémisphérique ou ovoïde, présentant un rétrécissement plus ou moins marqué avant de redevenir conique et effilée). La panse peut être fortement (**Ba**) (Londres-5 ou Saalburg-1), moyennement (**Bb**) (Cnossos-1) ou faiblement galbée (**Bc**) (Ambrussum-3 ou Londres-4) ;
- forme **C** : silhouette oblongue allongée et légèrement difforme (Londres-1 et 3).

Si ces trois groupes permettent d'effectuer un premier tri des exemplaires (qui appartiennent majoritairement au type B), on se rend compte que ce classement n'est pas entièrement efficace dans la mesure où certains individus (Pompéi-3, par exemple) se situent à la frontière entre deux formes.

En ce qui concerne l'**embouchure**, le col est très court, presque inexistant dans les types 1 et 2, plus nettement marqué dans les autres. Les lèvres présentent une assez grande variété dans le détail, mais leur allure générale se rattache seulement à quelques grands types (Fig. 1) ; de ce fait, leur valeur dans la classification des individus pourrait être importante, mais il faut garder présent à l'esprit que l'on travaille seulement sur un échantillon d'une quarantaine d'individus :

- type 1 : lèvre rabattue ;
- type 2 : lèvre verticale, courte et aplatie ;
- type 3 : lèvre éversée ;
- type 3a.1 : simple ;
- type 3a.2 : renflée (arrondie ou sub-carrée) ;
- type 3a.3 : chanfreinée ;
- type 3a.4 : moulurée (sillon dans la partie supérieure) ;
- type 3b.1 : droite oblique (éversement d'1° à 32° environ) ;

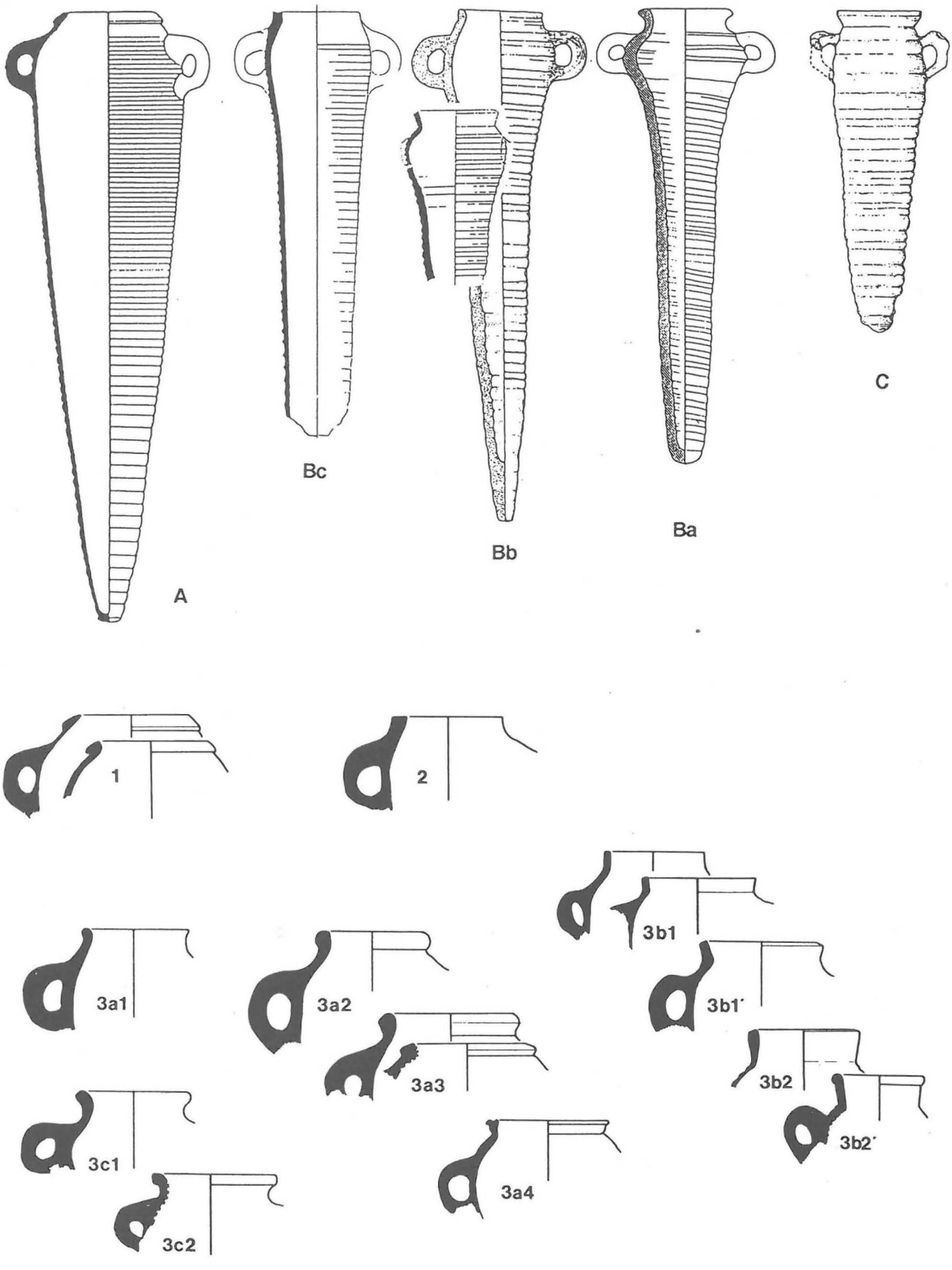

Figure 1 - Les différents types de formes et d'embouchures.

- type 3b.1' : variante avec chanfrein ;
- type 3b.2 : droite oblique formant un entonnoir ;
- type 3b.2' : variante avec bourrelet sur la partie terminale ;
- type 3c.1 : lèvre nettement éversée simple ;
- type 3c.2 : lèvre nettement éversée renflée.

On notera que si certaines lèvres sont communes à deux ou trois des formes (par exemple, le type 3b2 sur

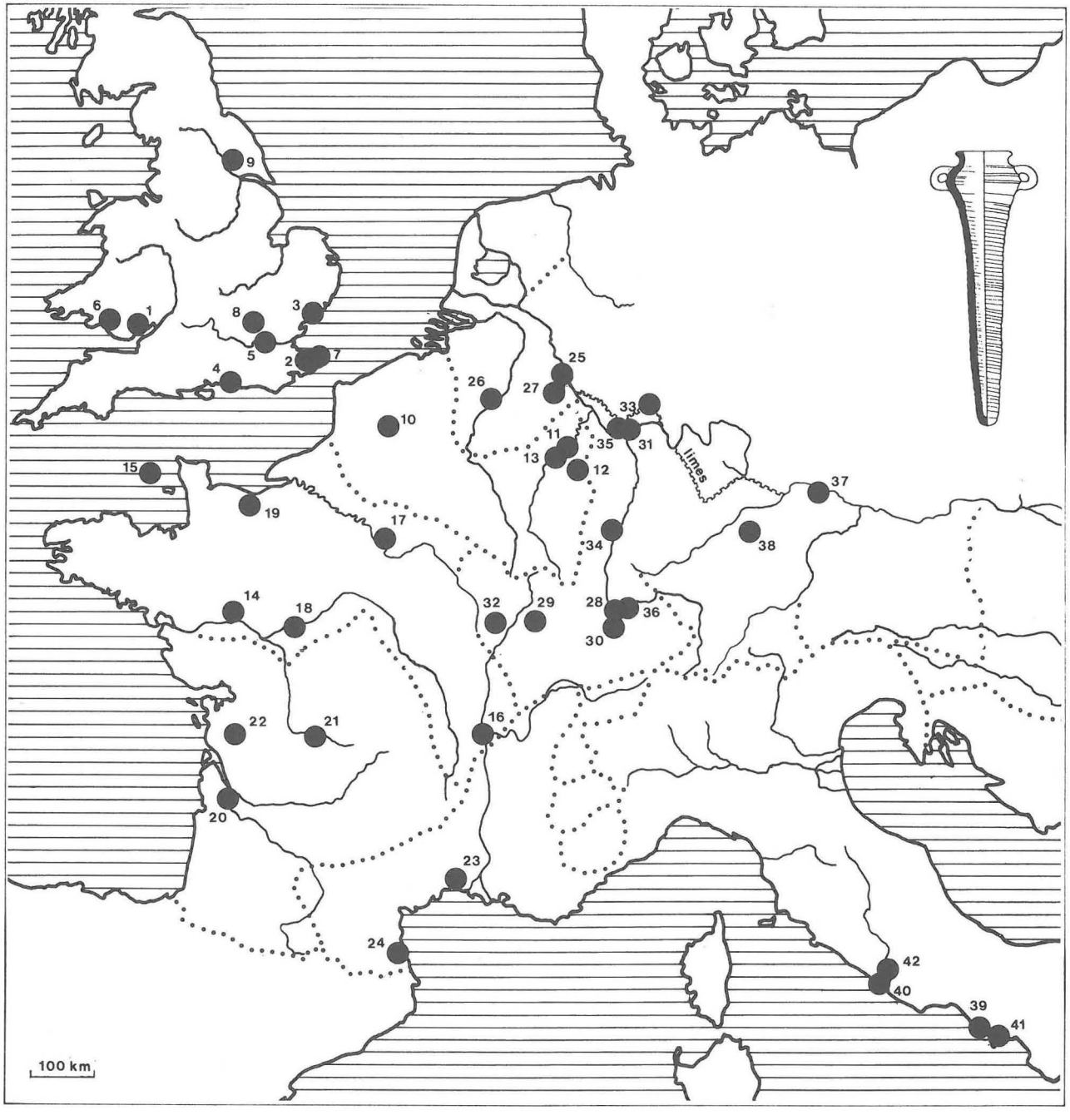

BRETAGNE
01 Caerleon
02 Canterbury
03 Colchester
04 Fishbourne
05 Londres
06 Neath
07 Richborough
08 *Verulamium*
09 York

GAULE BELGIQUE
10 Arras
11 Horath
12 Marpingen
13 Trèves

GAULE LYONNAISE
14 Angers
15 Guernesey
16 Lyon
17 St-Germain-Laxis
18 Tours
19 Vieux

AQUITAINE
20 Bordeaux
21 Limoges
22 Saintes

GAULE NARBONNAISE
23 *Ambrussum*
24 Elne

GERMANIE INFÉRIEURE
25 Cologne
26 Braives
27 Flerzheim

GERMANIE SUPÉRIEURE
28 Augst
29 Besançon
30 Ersingen
31 Hofheim
32 Mâlain
33 Saalburg
34 Strasbourg
35 Wiesbaden
36 Windisch

RHÉTIE
37 Straubing
38 Friedberg

ITALIE
39 Naples
40 Ostie
41 Pompéi
42 Rome

CRÈTE
43 Cnossos
(hors carte)

Figure 2 - Carte de localisation des occurrences.

les formes B ou C), certaines ne sont apparemment attestées que sur une (1 sur forme A, 3b1 sur Bb ou Ba, 3c sur Ba ou Bb...).

Certaines différences sont plus apparentes que réelles (cas de certaines variantes du type 3) et l'aspect extérieur peut être identique avec deux lèvres différentes en coupe (cas du type 1).

D'autre part, la valeur de certains critères, sans doute capitaux pour comprendre les éventuels sous-groupes, reste difficile à apprécier du fait de la faiblesse de l'échantillon, de l'état de fragmentation de la plupart des individus et de la disparition d'informations.

Les **anses**, très petites et d'allure arrondie, sont généralement attachées sur la partie la plus renflée de la panse. Le type, de loin le plus courant, est celui des anses se développant horizontalement, mais on rencontre également quelques cas disposés obliquement vers le haut (Strasbourg-1, Windisch-1, Fishbourne-2, Londres 1). Certains exemplaires présentent des anses dont les extrémités sont fortement attachées à la panse par un empattement très marqué (conférant un aspect presque circulaire au trou), alors que sur d'autres ce dernier est peu marqué (aspect plus hémi-circulaire ou hémi-ovalaire du trou).

La section des anses est généralement ovalaire (Braives-1, Naples-1 ou Vieux-1) avec une tendance à la plano-convexité (Ambrussum-3) ; il existe souvent deux sillons plus ou moins marqués (Straubing-1 ou *Verulamium*-6), quelquefois plus (Besançon-2 et 5).

Le fait que certaines anses ne soient pas tout à fait semblables sur un même individu et que l'échantillon soit très faible ne permet pas de tirer beaucoup de conclusions de l'étude de cet élément.

Le faible diamètre de l'œil des anses (0,8 à 2 cm environ) montre que celles-ci ne devaient pas jouer un rôle important dans la manipulation ; sans aller jusqu'à supposer un simple rôle décoratif (pour ressembler à une véritable amphore ?), on peut penser à un rôle fonctionnel dans la suspension ou peut-être dans la fermeture ; une peinture de la *Villa Iulia Felix*, à Pompéi, montre en effet une amphorette morphologiquement proche d'une Schöne-Mau XV, dont le couvercle est attaché par une cordelette passée dans les anses (Fig. 6, n° 6). Toutefois, plutôt qu'en céramique, ce couvercle –apparemment jamais retrouvé sur les exemplaires pompéiens encore en place– pourrait bien avoir été réalisé dans un matériau périssable tel que le liège, bien attesté sur plusieurs autres types d'amphores (Peacock et Williams 1991, p. 50).

Les **pointes** présentent peu de variantes : elles sont le plus souvent assez fines et arrondies à l'extrémité ; un seul cas est aplati (Pompéi-4) et trois autres présentent un bouton terminal (Colchester-1, Londres-2 et Marpingen-3). Dans tous les cas, même lorsque la pointe est extrêmement fine, le fond intérieur descend jusqu'à l'extrémité ou presque.

Hormis le cas d'Arras-1 (dessin inexact ?), le corps est systématiquement orné d'une **rainure** (sillon unique), excepté dans le cas du groupe C où l'on pourrait être en présence de cannelures (sillons multiples).

La rainure peut revêtir plusieurs apparences selon que le sillon est plus ou moins profondément marqué, étroit (aspect presque horizontal) ou large (aspect oblique), régulier sur l'ensemble du corps, qu'il atteint ou non la pointe. Si un certain nombre de ces critères se retrouve assez souvent dans certains types, leur présence et leur association ne sont jamais assez systématiques pour que l'on puisse actuellement les utiliser dans la constitution de groupes.

Le **volume** pourrait être un critère de classement non négligeable, mais la capacité des exemplaires est très difficile à déterminer du fait du caractère rarement complet des cas connus. Seule la capacité de l'exemplaire Londres-2, mesurée avec du riz, a été publiée (3,15 l), mais la différence entre le chiffre donné et celui que l'on peut restituer par calcul est tellement importante que l'on est amené à douter de sa justesse.

En partant des dessins disponibles, on a essayé de calculer le volume approximatif des amphores les plus complètes. Du fait des imperfections des reproductions d'une part, mais aussi parce que la moindre variation de quelques millimètres (inévitable) peut entraîner plusieurs dizaines, voire une centaine de cm^3 d'erreur, ces volumes restitués sont assez imprécis et ne peuvent être tenus pour autre chose qu'une estimation donnant un ordre d'idées, mais ne permettant pas de pousser le raisonnement trop loin[7]. Les variations de contenu sont grandes puisque la capacité des individus varie très sensiblement (d'un demi ou de deux tiers de litre jusqu'à 4 litres) et certains regroupements autour d'une valeur pourraient laisser supposer l'existence de modules. Mais, il faut le répéter une fois encore, ces estimations doivent être prises avec beaucoup de prudence.

On ne peut rattacher tel groupe à telle contenance. Si les volumes les plus petits se rencontrent dans la forme C et les plus importants dans la forme A, toutes les tailles se rencontrent dans la forme B.

Ce dernier critère de contenance montre que si l'on est, morphologiquement, en présence d'une amphore(tte), il est cependant difficile de l'assimiler à des conteneurs destinés à transporter une grande quantité de produit dans un souci d'efficacité et de rentabilité.

Par rapport à la faiblesse de l'échantillon connu[8], trop de critères se retrouvent selon des combinaisons diverses sur des formes différentes pour permettre une étude décisive. Certains individus paraissent marquer une transition entre deux groupes principaux, mais l'on n'est pas actuellement en mesure de vérifier la réalité

7 Volumes en litres : Straubing-1 : 0,50$^+$; Mâlain-1 : 0,52 ; Saalburg-1 : 0,63 ; Wiesbaden-1 : 0,63 ; Londres-1 : 0,64 ; Londres-3 : 0,65 ; Arras-1 : 0,69 ; Horath-1 : 0,97 ; Braives-1 : 0,98$^+$; Vieux-1 : 1,11 ; Neath-1 : 1,43 ; Richborough-1 : 1,52 ; Londres-5 : 1,54 ; Londres-4 : 1,66$^+$; Pompéi-3 : 2,03 ; Londres-2 (estimation) : 2,05 ; Pompéi-4 : 2,07 ; Naples-1 : 2,33 ; *Ambrussum*-3 : 2,34 (?) ; Besançon-5 : 2,83$^+$; Londres-2 (riz) : 3,15 ; Strasbourg-1 : 3,30 ; Colchester-1 : 4,01.

8 Il faut encore une fois remarquer qu'une grande partie des publications est inutilisable (tous les exemplaires ne sont pas individualisés et datés, les dessins ne sont pas tous fournis, la liaison est souvent impossible entre les exemples cités et les dessins correspondants (cas de Besançon, de Fishbourne...) ...

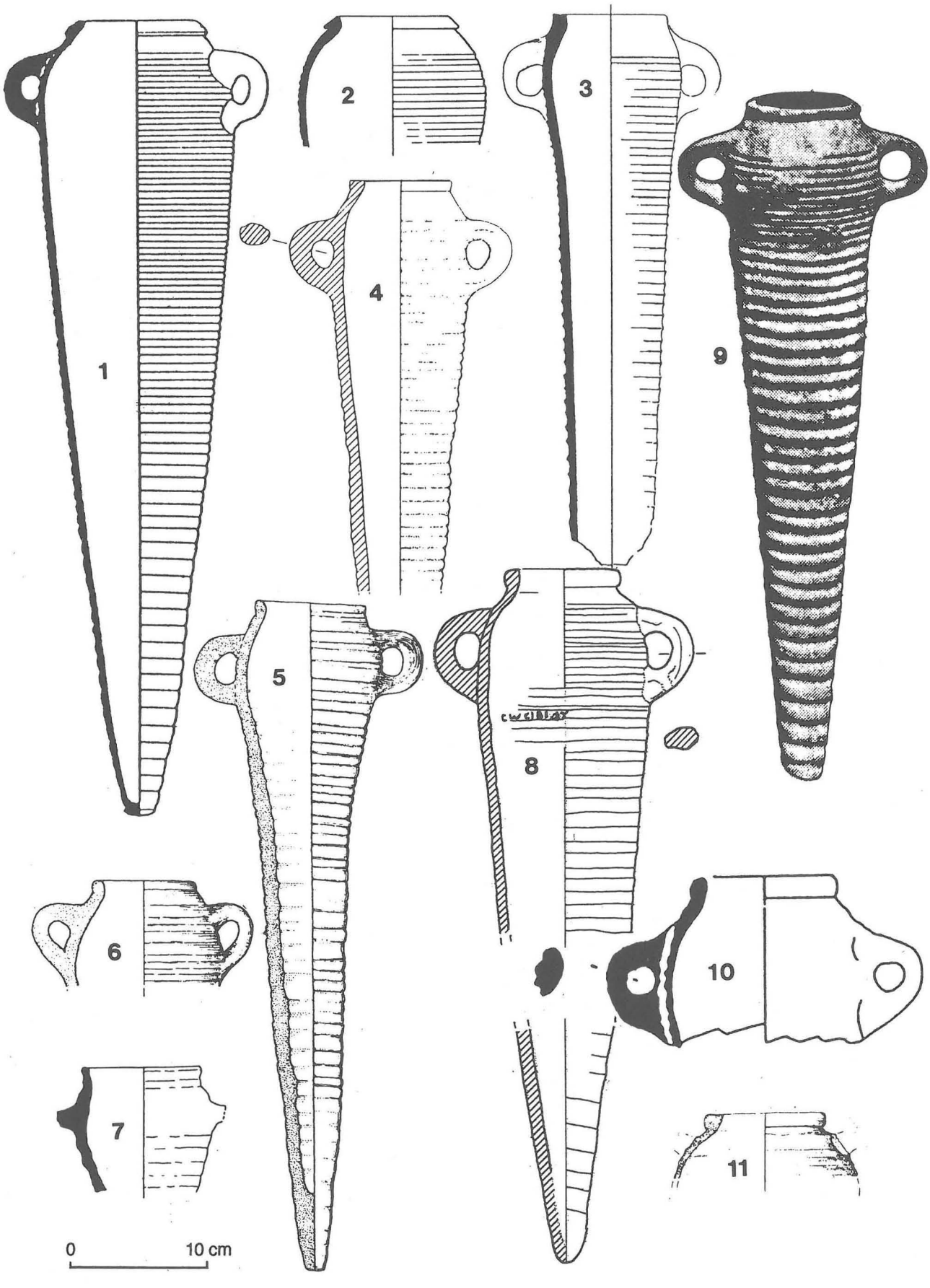

Figure 3 - 1 : Colchester-1 ; 2 : Fishbourne-1 ; 3 : Londres-4 ; 4 : Braives-1 ; 5 : Horath-1 ; 6 : Windisch-1 ; 7 : Guernesey-1 ; 8 : Naples-1 ; 9 : Neath-1 ; 10 : Besançon-2 ; 11 : Trèves-1.

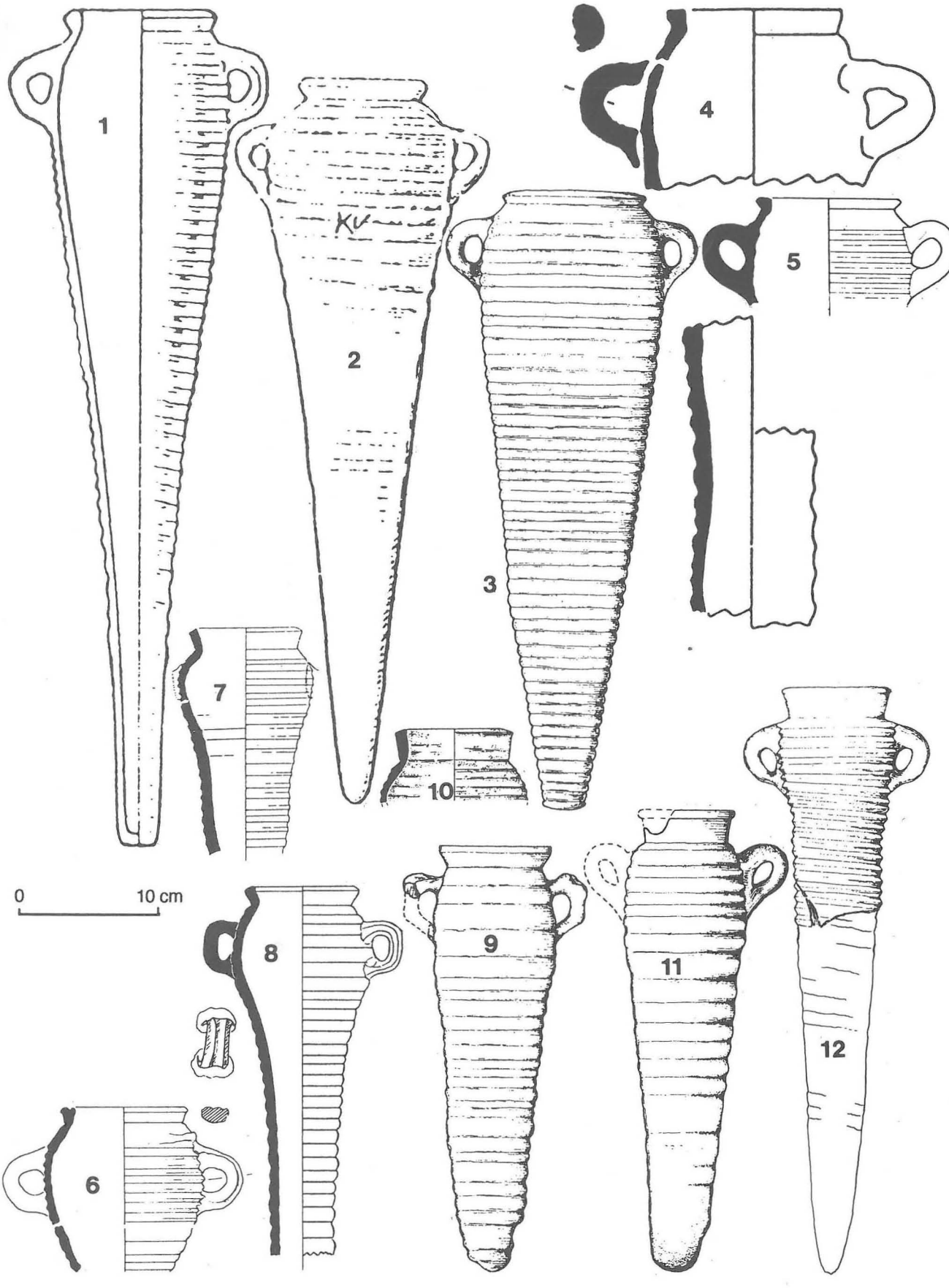

Figure 4 - 1 : Pompéi-4 ; 2 : Pompéi-3 ; 3 : Londres-2 ; 4 : Besançon-5 ; 5 : Fishbourne-2 ; 6 : *Verulamium*-6 ; 7 : Cnossos-1 ; 8 : Straubing-1 ; 9 : Londres-3 ; 10 : Londres-6 ; 11 : Londres-1 ; 12 : Wiesbaden-1.

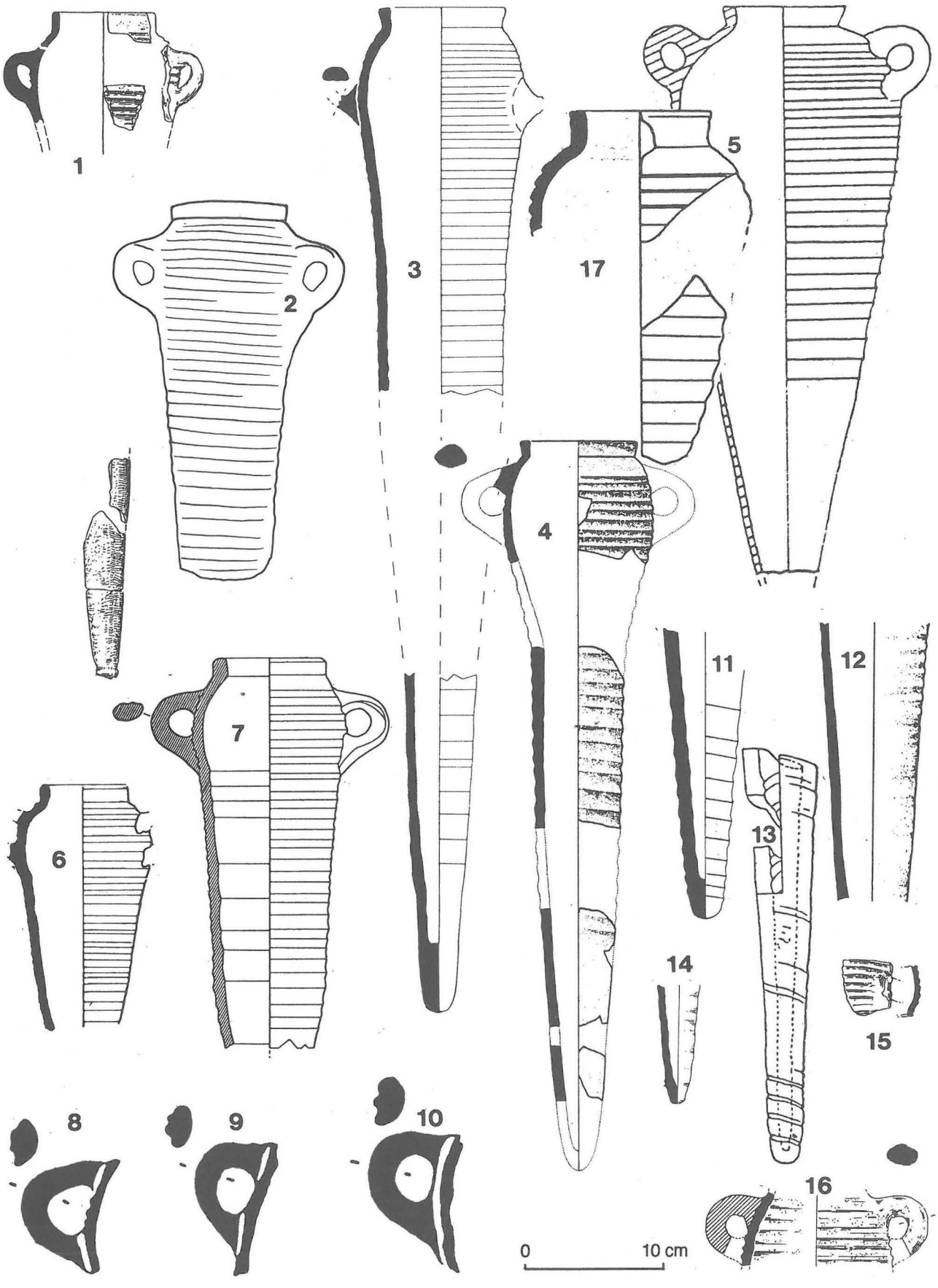

Figure 5 - 1 : Marpingen-1 ; 2 : Limoges-1 ; 3 : *Ambrussum*-3 ; 4 : Vieux-1 ; 5 : Strasbourg-1 ; 6 : Ersingen-1 ; 7 : Saintes-1 ; 8 : Besançon-3 ; 9 : Besançon-4 ; 10 : Besançon-1 ; 11 : Angers-1 ; 12 : Canterbury-2 ; 13 : Flerzheim-1 ; 14 : *Verulamium*-11 ; 15 : Marpingen-2 ; 16 : Londres-7 ; 17 : Canterbury-1.

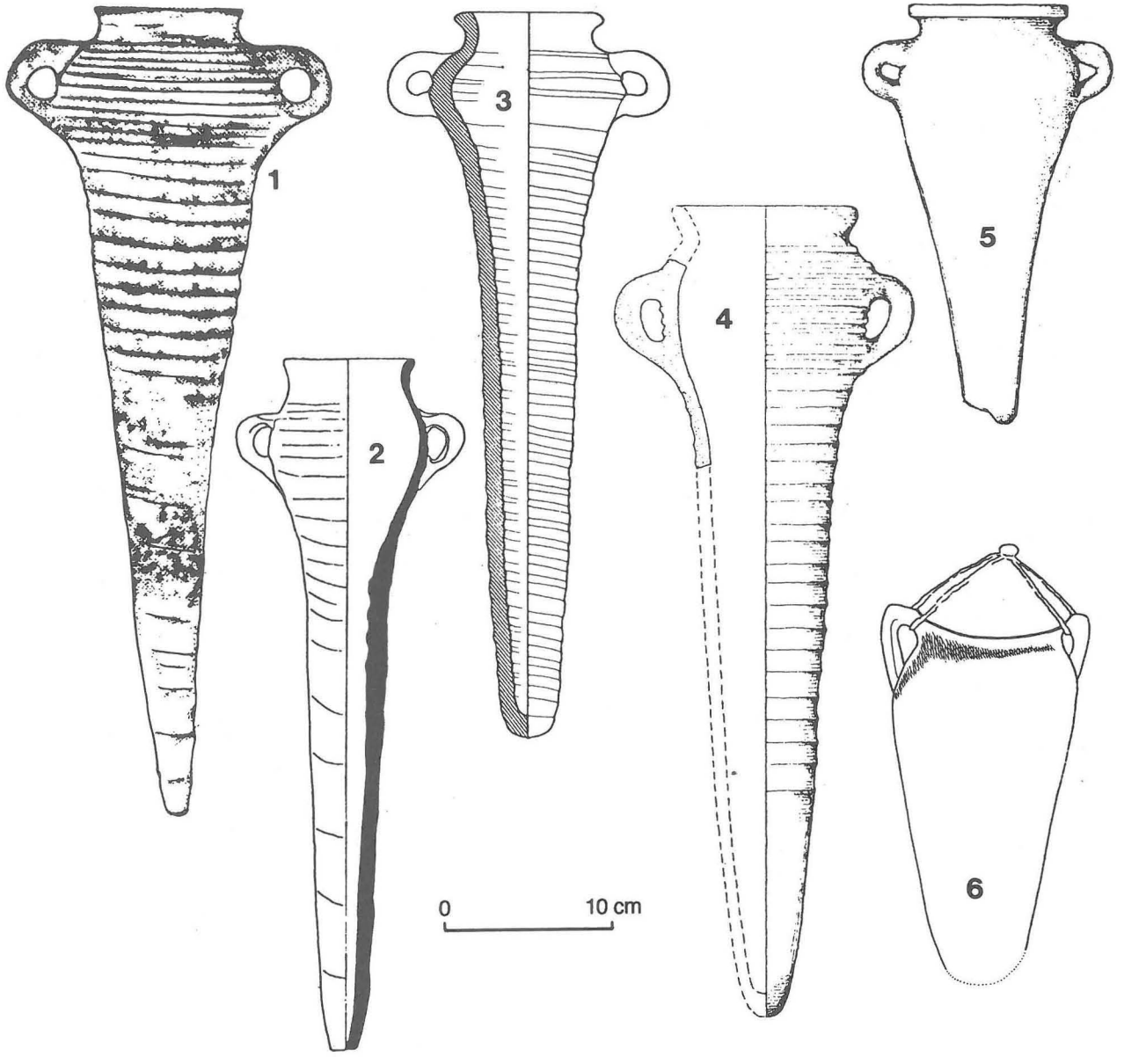

Figure 6 - 1 : Londres-5 ; 2 : Mâlain-1 ; 3 : Saalburg-1 ; 4 : Richborough-1 ; 5 : Arras-1 ; 6 : Croquis d'après une peinture de la *Villa Iulia Felix* à Pompéi (sans éch.).

d'une telle "filiation", ni même le sens d'une éventuelle évolution. Les limites d'un tel essai typologique sont suffisamment évidentes pour qu'il soit inutile d'insister sur le fait que les tendances dégagées ne sauraient être assimilées à une typo-chronologie assurée[9].

Tout ce dont on peut être sûr, c'est que l'on est bien en présence d'un seul et même type d'amphore(tte) présentant beaucoup de variantes.

III. DATATION

Sans être bien résolu, le problème de la datation est sans doute le point le mieux établi, quoique le manque de données solides ne permette pas d'établir un bilan définitif : beaucoup de cas ne sont pas datés (absence de contexte pour les exemplaires anciens ou, très souvent impossibilité matérielle[10] dans certaines

9 Des analyses pétrochimiques pourraient peut-être aussi jouer un rôle discriminant, bien que les caractéristiques et la rareté du matériel rendent peu probable une multiplicité d'ateliers.

10 Même dans les cas où l'on possède une mise en phase relativement précise, le problème de la datation de l'objet n'est jamais résolu de façon entièrement satisfaisante. On possède une datation du contexte, non obligatoirement de l'objet. Ainsi, par exemple, tous les niveaux de Vieux possèdent-ils une partie plus ou moins importante de matériel résiduel ou une durée de constitution assez longue (U.S. 8135 notamment) ; il est donc très difficile d'en tirer des renseignements précis pour la datation intrinsèque des amphores carottes.

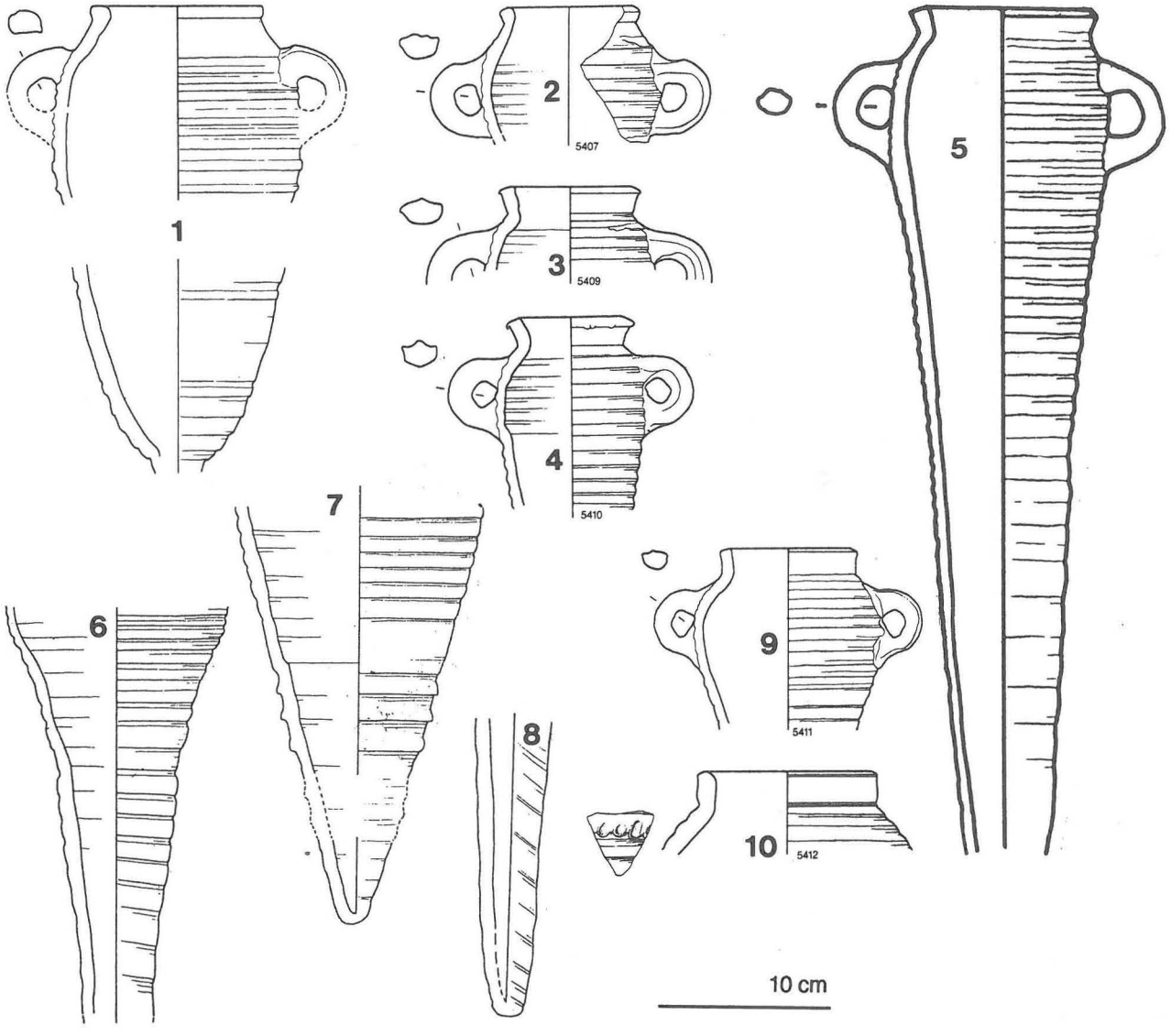

Figure 7 - 1 : Augst-1 ; 2 : Augst-2 ; 3 : Augst-4 ; 4 : Augst-5 ; 5 : Augst-3 ; 6 : Augst-11 ; 7 : Augst-9 ; 8 : Augst-10 ; 9 : Augst-6 ; 10 : Augst-7. *Tituli picti* : 11 : Pompéi-6 ; 12 : Pompéi-7 ; 13 : Pompéi-5 ; 14 : Naples-1.

fouilles récentes) ou datés arbitrairement par comparaison avec d'autres exemplaires connus[11]. Il faut donc ne travailler qu'avec les données les plus sûres, tout en restant prudent et conscient de leurs limites (cf. catalogue) (Fig. 8).

Jusqu'alors, certains indices laissaient envisager une apparition du type un peu avant les alentours de notre ère, mais ces éléments sont extrêmement fragiles : le cas le plus précocement attesté jusqu'alors, celui d'Oberaden, dans la dernière décennie du I^er^ s. av. n.e., ne peut être retenu puisque l'identification en est plus qu'incertaine[12]. Les deux seuls autres exemplaires précoces récemment mis au jour sont tout aussi problématiques : l'anse Besançon-1 (datée de 30 av. J.-C. à 0), du fait de sa taille, appartiendrait plutôt à une forme Kingsholm 117 et l'exemplaire Augst-1 (10 av. J.-C. à 10 apr. J.-C.), s'il présente une partie haute similaire à celle des Schöne-Mau XV, a, en revanche, une partie inférieure renflée qui l'assimilerait plutôt à une forme Kingsholm 117 ou Augst 47 ; de plus, sa pâte est différente de celle des autres individus. Il est donc difficile d'inférer de ces deux cas plus que douteux une apparition du type à l'extrême fin du I^er^ s. av. J.-C., à moins de supposer l'existence d'exemplaires "géants" au début de la production.

De même, si quelques cas, datés de la première moitié du I^er^ s. (Besançon-A, Ersingen-1, Hofheim-1 ou Wiesbaden-1), marquent l'apparition de ce type à ce moment, aucun cas n'atteste formellement de celle-ci plutôt au début qu'à la fin de cette période. Les premières attestations véritablement fiables se situent à la charnière des deux moitiés du I^er^ s. et, compte tenu d'éventuels problèmes de résidualité, on peut considérer que l'apparition massive du type se situe, de toute évidence, vers le milieu du I^er^ s., peut-être même dès les années 40 ; la seconde moitié du I^er^ s. marque visiblement l'acmé de la production du type.

Contrairement à ce qui a souvent été dit un peu rapidement, le type semble bien avoir perduré après les Flaviens. On le rencontre encore au moins pendant tout le premier quart du II^e^ s. dans trop de cas (à York, Vieux, Flerzheim, Straubing, Horath, Trèves, Ostie...) pour que l'on puisse systématiquement invoquer des problèmes de résidualité. Toutefois, si l'existence de cette céramique dans des niveaux du premier quart du II^e^ s., voire de la première moitié de ce siècle, peut être tenue pour assurée, il est difficile d'en apprécier la signification réelle : est-on en présence des derniers objets produits ou d'objets anciens en réemploi ?

Après les années 125, voire 150, on trouve encore un certain nombre d'attestations, mais l'absence très fréquente de renseignements sur le contexte de mise au jour ne permet pas d'évaluer les risques de résidualité et de considérer que les vases étaient utilisés à ce moment.

Il semble donc, dans l'état actuel des données disponibles, que l'on puisse supposer un *terminus ante quem* de la production du type vers la fin du I^er^ s. ou le milieu de la première moitié du II^e^ s., sans pouvoir rejeter la possibilité de son existence encore dans le deuxième quart de ce siècle au moins.

En ce qui concerne la datation des formes ou des types de lèvres, il faut, une fois encore, constater que la faiblesse numérique des exemplaires connus ne permet pas d'apprécier si certains critères morphologiques correspondent à une période précise ou traduisent une évolution.

M. Beltrán Lloris (1970, p. 538 et 540), à partir d'un nombre extrêmement peu élevé d'exemples, a proposé une typo-chronologie peu claire et superficielle dont les fondements ne résistent pas à un examen un peu approfondi : lèvre de section circulaire, très étroite du début de notre ère jusque vers 65 (!) ; tendance à l'amincissement de la lèvre, devenant plus haute à partir de la première moitié du I^er^ s., avec un amincissement progressif du corps en dessous des anses, allégeant l'aspect massif des premiers exemplaires ; évasement considérable des parois de l'ouverture jusque dans les années 70[13] ; même aspect dans la première décennie du II^e^ s.

Les cas où l'on possède à la fois des indications sur la forme et sur la datation sont trop rares pour que l'on soit en mesure d'établir une périodisation assurée de chaque groupe (si tant est qu'elle existe).

L'examen des données actuellement connues (une quarantaine de cas) ne permet raisonnablement pas de fournir une typo-chronologie précise ; même si l'on remarque que certaines formes ou certains types de lèvres ne se rencontrent que sur une période donnée, ce constat repose sur un nombre d'exemplaires tellement faible qu'il ne saurait être tenu pour une règle et demande à être plus solidement étayé par les découvertes et publications ultérieures.

IV. PROVENANCE

Sa provenance est au moins aussi problématique que son contenu.

Si une étude pétrographique ancienne n'a pas apporté de résultats concluants (Green 1980, p. 45)[14], l'examen au microscope électronique des inclusions de quartz servant de dégraissant a, en revanche, amené

11 On a d'ailleurs veillé –autant que possible– à éliminer les datations intrinsèques (établies sur des critères approximatifs) et à ne retenir que celles fournies par le contexte stratigraphique ou le matériel associé. On doit également avoir présent à l'esprit que les céramiques étudiées peuvent être plus anciennes que le contexte dans lequel on les a mis au jour et, enfin, il faut également tenir compte de la faiblesse de la série qui fait reposer la datation sur un nombre restreint de cas.

12 S. Loeschcke (1942, p. 107) identifie comme appartenant peut-être à la forme Schöne XV une anse de son type 85 (fig. 24), mais il propose cette hypothèse parmi quatre autres ; de plus, la photo de la pl. 20 (n° 18) n'est pas assez nette pour confirmer ce choix, mais l'anse, incomplète, ne paraît pas avoir mesuré moins de 7 à 8 cm de hauteur, ce qui est très supérieur à la taille maximale observée sur les autres exemplaires (5 à 5,5 cm).

13 M.-H et J. Santrot (1979, p 214) indiquent, eux, que la lèvre est nettement évasée à partir de 70.

14 La pâte des exemplaires Augst-7 et 21 a apparemment fait l'objet d'une étude chimique (Martin-Kilcher 1994, tableau 5, p. 626), mais le texte ne fait absolument aucune allusion aux résultats obtenus.

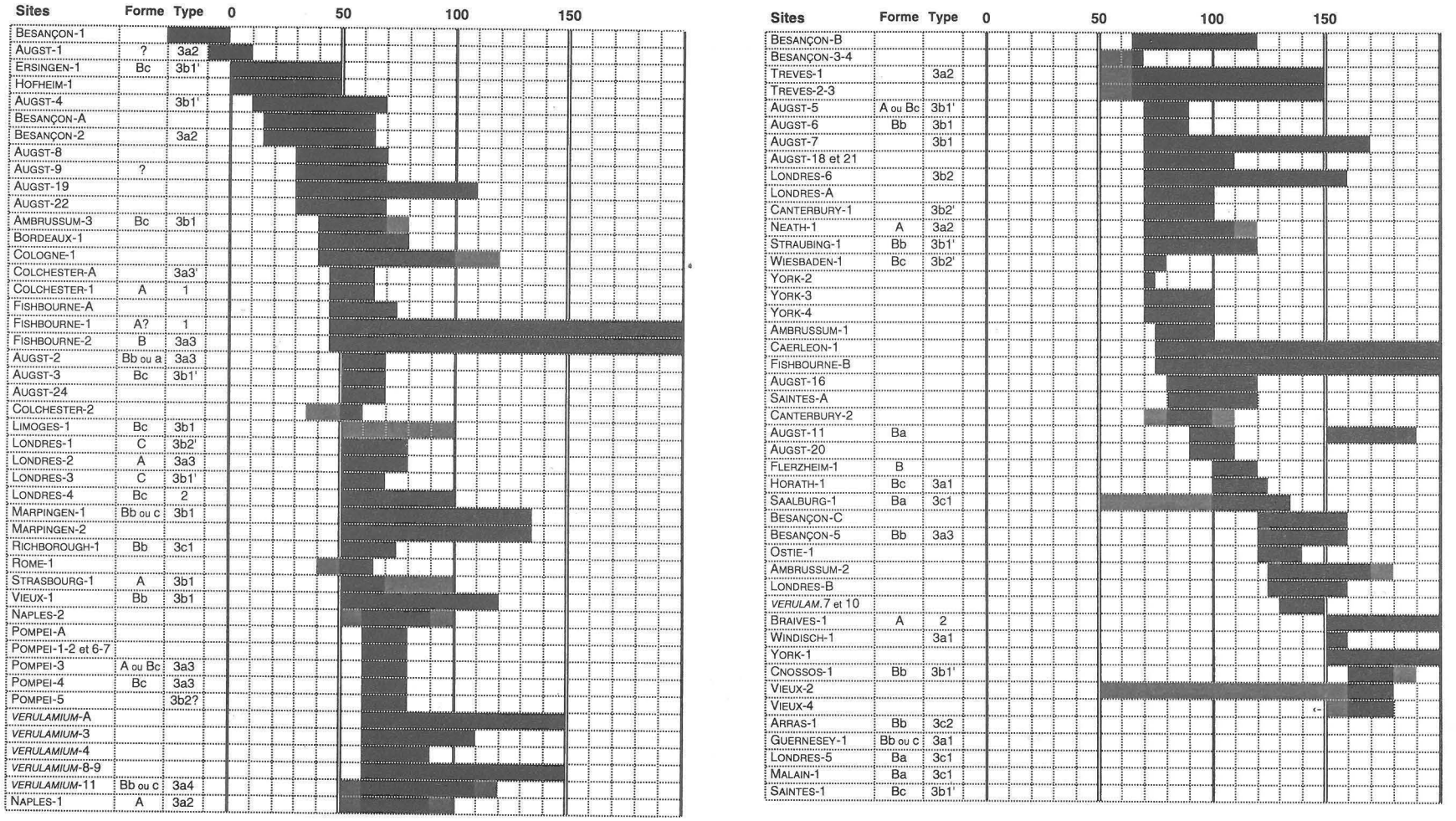

Figure 8 : Tableau récapitulatif des datations.

M. Shackley (1975, p. 57-59) à suggérer une origine dans un environnement chaud et sableux, donc désertique ; de plus, les grains de quartz examinés seraient comparables à ceux d'une amphore palestinienne du V^e^ s. av. J.-C. Il faut toutefois signaler que F. D. Lookwood a fait part à P. Sealey (1985, p. 88) que ces tessons palestiniens ne se trouvent apparemment pas en Israël et que la forme Schöne-Mau XV est tout à fait absente des lots d'amphores mis au jour dans ce pays ou au large de ses côtes (voir aussi A. Zemer, *Storage jars in ancient trade*, Hafa, 1978). Cette localisation va d'ailleurs dans le même sens qu'une remarque de J. W. Hayes qui indique que les tessons d'amphore carotte qu'il a rencontrés à Cnossos ne diffèrent pas, par leur aspect, de certaines productions palestiniennes.

La recherche pétrographique menée par Mme Coudé au M.E.B. de l'Université de Paris-VI sur un échantillon de pâte de l'exemplaire Vieux 1 (cf. annexe) va dans le sens d'une origine méditerranéenne (chromite d'origine volcanique) et de l'origine désertique des grains de quartz. Le matériel de comparaison le plus proche semble actuellement être tunisien, donc nettement plus à l'ouest que ne le laissent supposer les autres arguments (et hors de la zone hellénophone de l'Empire), mais aucune certitude n'est encore acquise. On notera également l'origine côtière des grains de quartz.

La recherche des antécédents ou des formes dérivées éventuels des amphores carottes peut également apporter quelques éléments de réponse au problème de leur provenance.

Des amphores antérieures ou contemporaines présentent divers degrés de ressemblance avec elles : par exemple, les petites amphores étrusques rainurées en forme de toupie (Loeschcke 1942, p. 105 et fig. 24, n° 1, p. 106 ; Laubenheimer 1990, p. 12 et 14), mais surtout les amphores cananéennes de la Méditerranée orientale et leurs dérivées, les amphores puniques Mañá B (qui perdurent sans doute jusqu'à l'époque augustéenne)[15], Mañá D (V^e^-III^e^ s. av. J.-C.) ou Mañá E (milieu du II^e^ s. av. J.-C. jusqu'au début du I^er^ s. apr. J.-C.) ; aucun modèle ne permet de suspecter une origine orientale plutôt que carthaginoise.

Des formes également très petites et rainurées, mais néanmoins différentes se rencontrent en Grèce dès le I^er^ s. et jusqu'au IV^e^ s. au moins (Robinson 1959, pl. 8, G199 et p. 43 (première moitié du I^er^ s.), forme précoce des suivantes : pl. 16, L11, p. 75 (deuxième moitié du III^e^ s.) et pl. 28, M239 et p. 106 : début du IV^e^ s.).

On ne peut aussi passer sous silence une vague ressemblance avec les amphores liparotes Richborough 527 (Peacock et Williams, *class* 13 ; P. Borgard, dans *Actes du congrès de la S.F.E.C.A.G.*, Millau, 1994, p. 197-203) datables du deuxième tiers du I^er^ s. av. J.-C. au milieu du III^e^ s.

L'amphore présentant le plus de points communs avec l'amphore carotte est, sans conteste, la Kingsholm 117[16] (Sealey 1985) (pâte semblable, corps également rainuré, petites anses) et les éléments de datation que l'on possède (au moins dès la fin du I^er^ s. av. J.-C. puisqu'elle est, en effet, attestée dès 15-10 av. J.-C. dans l'épave de la Tradelière) (voir aussi Besançon) pourraient en faire le prototype de la Schöne-Mau XV. Cette forme plus volumineuse (le diamètre de la panse paraît mesurer entre 19 et 26 cm, alors que celui des plus grosses amphores carottes avoisine 15 cm et n'atteint qu'une seule fois 17 cm), qui paraît avoir contenu des dattes si l'on en croit l'exemplaire de la Tradelière, constituerait donc une piste très intéressante pour l'histoire du type "amphore carotte" si elle était mieux connue[17].

D'un autre côté, des formes plus tardives pourraient avoir été inspirées par la Schöne-Mau XV : H. Robinson (1959, p. 94) a publié une amphore rainurée de la deuxième moitié du II^e^ s. (type Agora M. 104) dont la partie supérieure est vraiment très proche. A. Zemer (1978, pl. 14, n° 40, p. 49) montre une amphore du Bas-Empire proche de la Schöne-Mau XV. Le cas des amphores de Séleucie n° 1 (Empereur et Picon 1989, p. 232-233) produites aux III^e^-IV^e^ s. en Syrie, notamment à Séleucie de Piérie, est peut-être celui qui s'en rapproche le plus. Si l'on fait abstraction du long col et de l'absence (?) de rainure, la forme de cette amphore vinaire mal connue est assez semblable à celle de l'amphore carotte dont elle pourrait avoir emprunté l'allure générale.

On retrouve peut-être encore une résurgence de celle-ci (avec les rainures et les petites anses) dans la partie supérieure de certaines amphores syro-palestiniennes du III^e^ s. à pâte sablonneuse orange[18], mais le hiatus chronologique rend pour l'instant difficilement possible une filiation directe.

Il en va de même avec l'amphore dite "de Gaza" ou Late Roman 4 (fin IV^e^-VI^e^ s.), estimée de production palestinienne, qui présente nombre de points communs avec l'amphore carotte : argile, typologie et caractéristiques de fabrication (rainure, nombreuses bavures d'argile surtout à proximité de l'ouverture...) à tel point qu'I. Bragantini (1985, p. 40) considère la Schöne-Mau XV comme «*una sorta di precedente tipologico*» de la seconde, à assigner à la même aire de production.

Dans tous les cas (hormis avec la forme Kingsholm 117), la fabrique est différente ; le cas des amphores puniques orienterait plutôt les recherches vers l'Afrique, mais les prototypes cananéens et les formes tardives plutôt vers la région syro-palestinienne et phénicienne. Si des amphores puniques ont servi de modèle aux amphores carottes, cela ne prouve rien quant à l'origine de ces dernières, puisque les premières ont

15 J.-M. MAÑÁ DE ANGULO, Sobre tipologia de ánforas púnicas, dans *Cronica del IV congresso arqueolgico del Sudeste español (Alcoy 1950)*, 1951, p. 203-209.

16 Le type a été défini sur le site éponyme de Colchester par H.R. HURST, *Kingsholm. Excavations at Kingsholm Close and other sites with a discussion of the archaeology of the area*, Gloucester, 1985, p. 74, fig. 28, n^os^ 116-118, p. 75. ; voir aussi Sealey 1985, p. 87-90.

17 P. Sealey (1985, p. 90) cite un papier lu par M. J. Darling à la "1985 Annual Conference of the *Study Group for Romano-British Pottery* at Leicester", mais, malgré un courrier adressé à l'auteur, je n'ai pu me procurer le texte de cette communication.

18 B. L. JOHNSON, Syro-palestinian bag-shaped amphoras in the athenian agora and Corinth collections, dans *B.C.H. Suppl.*, XIII, 1986, p. 589-597, qui présente dans les p. 591-593 des formes tardives (IV^e^-VI^e^ s.).

été importées partout. En revanche, si les amphores de Méditerranée orientale sont dérivées des amphores carottes, cette "inspiration" indique sans doute l'origine locale de celles-ci puisque, n'ayant apparemment pas circulé en Orient (comme on le verra *infra*), elles ne peuvent donc y avoir été copiées que si elles y étaient produites (même sans être commercialisées localement).

V. LOCALISATION DES DÉCOUVERTES

Il convient de relativiser ce qui a souvent été dit du contexte presque exclusivement militaire des découvertes d'amphores carottes. Il est vrai que l'on en connaît beaucoup dans des camps (Caerleon, Hofheim, Neath, Richborough, Saalburg, Straubing 1-3, Wiesbaden, York) ou dans un milieu proche (Colchester, Cologne, Strasbourg, Straubing-4, *colonia* d'York), mais on en connaît également un grand nombre dans des milieux civils, surtout dans les grandes villes (Angers, Arras, Augst, Besançon, Bordeaux, Cnossos, Limoges, Naples, Ostie, Pompéi, Rome, Rouen, Saintes, Tours, Trèves, Vieux, Windisch) ou dans des *oppida* ou des agglomérations secondaires (*Ambrussum*, Braives, Elne, Ersingen, Mâlain, *Verulamium*), beaucoup plus rarement en milieu rural (Guernesey, Saint-Germain-Laxis, auquel on peut joindre Fishbourne qui représente cependant un cas particulier puisqu'il s'agit d'un palais aristocratique).

La présence fréquente dans les sites militaires ou dans des villes opulentes de la Campanie et du Latium (notamment dans certaines des maisons les plus riches de Pompéi, comme celles de *P. Paquius Proculus* ou de *Quintus Poppeius*), la grande abondance dans le palais breton de Fishbourne, marquent sans doute le côté luxueux du produit qu'elles pouvaient contenir, ce que confirment également les dépôts dans des sépultures riches (Flerzheim, Horath, Marpingen). Des découvertes sur des sites paraissant plus modestes – mais néanmoins loin de correspondre à des habitats pauvres (Vieux-1, Ambrussum)– ne permettent pas de remettre fondamentalement en cause le caractère relativement luxueux et rare de ce produit vraisemblablement réservé à une élite sociale. Sa rareté pourrait toutefois n'être qu'apparente et due au hasard des fouilles, mais certains sites ou régions intensivement explorés montrent des vides qui doivent quand même correspondre à une certaine réalité[19].

La répartition des cas connus est assez diffuse (avec une concentration plus forte cependant sur les sites de forte consommation : *limes* germanique et rhétique également, forts bretons...), très localisée le long des grands axes fluviaux (Rhône, Rhin, Seine, Loire, Vienne, Garonne...) et des zones littorales maritimes (Neath, Fishbourne, Vieux, Bordeaux, Saintes, Elne, *Ambrussum*). Les renseignements que l'on peut tirer de cette répartition pourraient être ceux de nombre de produits (notamment les Dressel 20).

A de rares exceptions près, le pointage des découvertes publiées fait donc apparaître une répartition essentiellement dans la partie occidentale de l'Empire : Bretagne, Germanie, Gaule et Italie, à l'exclusion, semble-t-il, de la péninsule Ibérique[20]. F. Laubenheimer (1989, p. 125), s'appuyant sans doute sur cette dispersion des trouvailles, conclut pour ce type d'amphore que «son origine occidentale ne fait plus de doute». D.P.S. Peacock et D.F. Williams (1991, p. 109), eux, s'appuyant sur les conclusions de M. Shackley, penchent pour une source méditerranéenne, mais notent que «l'absence de trouvailles dans cette zone est curieuse. Il semble que le centre de fabrication dirigeait la majeure partie de sa production vers les régions nord-occidentales de l'Empire» (*«... the dearth of finds from this area is curious. It seems that the manufacturing center directed most of its produce to the northwestern parts of the empire»*).

La découverte de quelques fragments à Cnossos[21] ne change presque rien au problème de cette extrême rareté des occurrences dans la moitié orientale du Bassin méditerranéen et les deux séries d'indices apparemment contradictoires, aussi bizarre que cela paraisse, donnent un certain poids à l'hypothèse de D.P.S. Peacock et de D.F. Williams.

Les sources épigraphiques –jusqu'alors négligées– apportent une contribution non négligeable à cette hypothèse : le fait que tous les *tituli picti* connus soient rédigés en grec indique en effet assurément que l'on se trouve en présence d'un produit provenant de la partie hellénophone de l'Empire dont l'origine doit donc être recherchée à l'est de la frontière orientale des provinces d'Afrique proconsulaire et des Mésies Inférieure et Supérieure (des déserts existant sur les pourtours orientaux et méridionaux de la Méditerranée)[22].

Au vu des quelques indices dont on dispose (pétrographie, épigraphie) et de l'existence d'amphores plus tardives vraisemblablement dérivées du type amphore carotte, on est raisonnablement amené à supposer une production dans la partie orientale ou sud-orientale du Bassin méditerranéen, plus précisément même sur la côte si l'on accorde quelque crédit à certaines hypothèses sur le contenu ou aux résultats de l'analyse des grains de quartz (voir annexe).

---

19 Même s'il est vrai que les fouilles d'Ostie et de Rome mettent souvent au jour des fragments de Schöne-Mau XV jugés trop petits pour être publiés (voir Rome-A et Ostie-B), il est quand même étonnant que l'on ne paraisse pas connaître cette forme à Herculanum ou sur d'autres sites italiens. Le caractère rare de cette céramique ressort également de son absence des publications de sites voisins de ceux ayant livré des exemplaires ; en Germanie, par exemple, le cas est net avec les autres forts du *limes*, mais aussi en Grande-Bretagne.

20 Les publications n'indiquent pas de découvertes en Espagne et M. Beltrán Lloris (1970), s'il évoque ce type d'amphore, ne cite aucun cas espagnol. Plus à l'est, en Pannonie, les inventaires de T. Bezescki (1987) ou d'O. Brückner (1981) n'en font pas mention.

21 Les principales publications de céramique grecque d'époque impériale ne font pas apparaître cette céramique. Voir notamment H. S. ROBINSON, *The athenian agora. Vol. V : Pottery of the roman period. Chronology*, The american school of classical studies at Athens, Princeton, 1959, 149 p. et 76 pl.

22 R. S. O. Tomlin pense à une origine égyptienne des inscriptions (cité dans Martin-Kilcher 1994, p. 434, note 566).

VI. CONTENU

Aucun exemplaire n'ayant encore été découvert dans une épave, associé à des restes organiques, le contenu de ce type de récipient est donc mal connu.

On doit écarter un fragment de Colchester ayant révélé des traces d'huile d'olive (Sealey 1985, p. 88), puisque celui-ci a de très fortes chances d'appartenir à une forme Kingsholm 117[23].

On est donc condamné à avoir recours à des indices souvent difficiles à manier afin d'en avoir une idée.

Diverses hypothèses ont été formulées dont les plus anciennes reposent souvent sur des données trop subjectives ou insuffisamment fondées qui ne résistent pas à la critique : on passera donc sur celle du *haphe*, sable très fin dont usaient les lutteurs (Cuming, cité dans Reusch, 1970, p.58) ou de l'aloès (Loeschcke 1942, p. 113, suivie par Reusch 1970, p. 61-62).

En Italie, la Schöne-Mau XV est généralement considérée comme ayant transporté du vin ; l'explication réside dans le fait que les exemplaires trouvés par Cl. Panella à Ostie dans les *Terme del Nuotatore* présentaient tous des traces de poix (voir aussi le cas de Canterbury-2 ; mais cette présence est également caractéristique des dérivés de poisson) et ont été retrouvés au milieu d'une grande quantité d'amphores vinaires (la même remarque peut être faite pour les exemplaires Pompéi-6 et 7) ; de plus, l'origine supposée orientale de l'amphore s'intégrerait bien dans le grand commerce de vin entre l'Italie et l'Orient. On peut ajouter que la petite taille des récipients s'accorderait également bien avec cette hypothèse et la très large ouverture, si elle ne se rencontre pas parmi les amphores vinaires du Haut-Empire, se retrouve précisément sur les exemplaires orientaux tardifs comme les amphores dites de Gaza (Late Roman 4) dont le contenu est supposé vinaire. Les éléments en faveur du vin ne sont toutefois que des indices dont l'accumulation ne constitue pas une preuve absolue[24].

On a également supposé que le contenu pourrait avoir été composé de fruits (Reusch, 1970, p. 61) sur la base d'arguments comparatifs : un vase en verre présentant une forme assez semblable, conservé au musée de Naples, présentait encore de petits fruits à l'intérieur (Loeschcke, 1942, p.111) et une cruche, également rainurée et réalisée dans la même pâte que les amphorettes en question (Reusch 1970, fig. 3), a été découverte à Avenches dans la boutique d'un marchand de vin, d'huile et de fruits exotiques, encore remplie de dattes carbonisées. Ces deux exemples de comparaison n'apportent toutefois aucune preuve directe et ne constituent tout au plus qu'une vague présomption ; malgré cela, cette hypothèse des dattes est la plus souvent citée (Peacock et Williams 1991, p. 109 ; Green 1981, p. 45) et l'on rencontre désormais l'appellation "*Dattelamphora*" dans la littérature de langue germanique (Martin-Kilcher 1994, p. 434-435).

Le *titulus pictus* de l'exemplaire Pompéi-2 (OKTA / KOKY / A) pourrait éventuellement faire référence à son contenu : la seconde ligne évoquerait, en effet, en admettant la perte d'un *kappa*, l'abréviation ou le début d'un mot formé sur le radical κοκκυ– (de κόκκος, noyau, pépin ou fruit à pépins ou à noyau). Les fruits susceptibles d'avoir été conditionnés dans les amphorettes sont relativement peu nombreux : κόκκυξ, variété de figue précoce, ainsi nommée parce qu'elle mûrit quand chante le coucou (κόκκυξ également) et dont on rencontre la mention chez Nicandre de Colophon (vers 146 av. J.-C.), κοκκύμηλον, terme employé dans l'ensemble du monde grec pour désigner la prune, enfin, κοκκυγέα, fruit du fustet (*Rhus cotinus* L.) qui ne semble pas avoir une valeur comestible, mais que Pline donne comme autrefois utilisé comme astringent. La première ligne de texte pourrait alors être le préfixe ὀκτα, "qui a huit" ou "de huit" et l'on pourrait alors avoir affaire à des fruits contenant huit noyaux ou pépins, à moins qu'ils ne soient présentés par huit ou en grappes de huit.

En fait, par comparaison avec les exemplaires Pompéi-6 et 7, il semble plutôt qu'il faille tout simplement voir dans le second mot de cette inscription une mauvaise lecture de Κορυ, le second *kappa* de Κοκυ résultant d'une mauvaise interprétation d'un *rhô* ; le premier mot correspondrait alors peut-être à l'un de ces noms d'hommes, toujours grecs (Ζηνων, Σοσιβιος), que l'on rencontre sur les exemplaires Pompéi-5 et Naples-1. Ces derniers et l'éventuel Οκτα[ουιος] de Pompéi-2 pourraient être les producteurs ou, plus vraisemblablement, peut-être, comme dans le cas des Dressel 20, les marchands[25] distribuant le produit.

L'exemplaire Pompéi-6 présente, en plus de Κορυ, l'abréviation Πολ ; les deux mots étant dissociés, il est difficile de les considérer comme des *duo nomina* et comme Πολ ne paraît pas non plus pouvoir être développé en un mot désignant un produit susceptible d'être conditionné en amphore, il pourrait s'agir d'un nom propre, comme on vient de le voir[26]. Toutefois, le fait que ce mot, comme le reste du texte, soit écrit à l'encre rouge (et non noire comme dans les autres cas), inciterait également à y voir un adjectif qualifiant (malgré son éloignement ?) un nom commun[27], voire un toponyme.

Différant donc de celle des autres *tituli picti* par sa

23 Cette information serait d'ailleurs plutôt en contradiction avec la présence de poissage dans certains exemplaires, puisque la présence d'huile est apparemment incompatible avec celle de résine (Formenti 1989, p. 563).

24 L'empreinte d'un pépin de raisin à l'extérieur de la paroi de l'exemplaire Augst-17 (Martin-Kilcher 1994, p. 434) n'apporte aucun élément nouveau en faveur de cette hypothèse ; elle montre, tout au plus, la consommation de ce fruit à proximité de l'atelier de potier.

25 HÉRON DE VILLEFOSSE, Deux armateurs narbonnais, *Sex. Fadius Secundus* et *P. Olitius Apollonius*, dans *MSNAF*, LXXIV, 1914, p. 153-180, a montré que le nom inscrit sur la panse des amphores Dressel 20 ne désignait pas le producteur, mais le naviculaire qui achetait une cargaison en Bétique, la transportait et se chargeait de l'écouler.

26 Il y a peu de chance qu'il s'agisse du même individu que le Κλ(αυδιος) Πολυδοκος (ou -χος) dont le nom figure sur deux ou trois amphores pompéiennes (*CIL* IV, 6427-28 - cette dernière étant une amphore crétoise - et peut-être 6429).

couleur rouge, l'abréviation Κορυ(...), commune à Pompéi-6 et 7 et très vraisemblablement à Pompéi-2 ne peut être développée en un nom de personne et paraît donc désigner le produit contenu dans l'amphore : M. della Corte (1929) a développé ces quatre lettres en κορυ(δός) ou κορυ(δαλλός), mot grec correspondant au latin *galerita* ou *alauda*, l'alouette[28] et il rapporte, à l'appui de cette thèse, le témoignage de la consommation, dans la province de Foggia (dans le nord de l'Apulie), spécialement dans les villages autour du lac de Lesina, de conserves d'alouettes et de foulques selon une recette appelée "*canterate*", c'est-à-dire à moitié cuits et mis ensuite dans du vinaigre ou de la saumure (della Corte 1929, p. 454 et *CIL* IV, 3, 9771) ; ce renseignement ethnographique est d'autant plus intéressant qu'il concerne une province italienne très hellénisée depuis l'Antiquité et encore pendant le Moyen Age.

Tirée d'une source épigraphique, cette identification du contenu est donc fort intéressante, même si elle ne manque pas d'étonner par son originalité. Elle se heurte cependant à quelques objections (qui ne suffisent cependant pas à l'écarter totalement) : la morphologie du vase paraît peu adaptée à ce contenu et les calculs auxquels on peut se livrer avec des individus actuels, permettent d'estimer à deux ou trois dizaines le nombre de volatiles contenus dans un grand exemplaire, mais à sans doute moins d'une demi-douzaine dans les plus petits modèles (de plus, le diamètre intérieur de la pointe effilée des exemplaires très galbés est trop étroit pour y avoir permis le stockage des volatiles) ; cette extrême petite taille du conteneur indique visiblement un mets très recherché, mais la littérature culinaire est muette au sujet de l'alouette (voir, par exemple André 1981, chap. II-2), bien connue en revanche en médecine (notamment contre les troubles gastriques) ; on s'explique d'ailleurs mal les raisons de l'importation d'oiseaux communs à toute l'Europe et très répandus en Gaule. Enfin, on peut s'étonner de l'absence totale de mention de la présence d'ossements dans les exemplaires pompéiens (ou autres) découverts en place.

En fait, il existe d'autres résolutions possibles de l'abréviation.

On connaît, en effet, par Pline l'Ancien (de Saint-Denis 1947, p. 25-26), un petit gastéropode non identifiable avec précison, mais appartenant à la famille des murex, appelé, entre autres, ***coryphium***[29], mot non attesté en grec, mais dont l'orthographe et une allusion de Pline[30] prouvent l'origine grecque et qui suppose donc une forme *Κορυφιον pouvant éventuellement convenir à la résolution de l'abréviation Κορυ.

On pourrait donc envisager le conditionnement de teinture pourpre dont l'emballage rappellerait peut-être la couleur[31]. Comme on soupçonne que des activités de salaisons pouvaient se faire sur les mêmes lieux que ceux du traitement des murex ou autres coquillages (Peacock et Williams 1986, p. 39, il faudrait peut-être aussi envisager la possibilité d'un conditionnement de sa chair –consommable– ou d'une sauce réalisée à base de l'animal dont on avait auparavant extrait la teinture (?). On connaît, par exemple, des cas d'*hallex* confectionné à partir d'huîtres, d'orties de mer ou d'oursins (André 1981, p. 113).

Les découvertes en milieu domestique (dans le cellier d'une maison pour Pompéi-6 et 7 ou sans doute dans une cuisine pour Trèves-1 à 3) vont, en effet, plutôt dans le sens d'un contenu alimentaire, mais aussi celles effectuées dans les camps mêmes ou dans le palais de Fishbourne où l'on imagine mal une activité tinctoriale (dont on n'a pas retrouvé d'autres traces) ; de même, le dépôt dans les sépultures implique également presque assurément une offrande alimentaire.

Deux autres résolutions présentent encore plus de vraisemblance.

Il s'agit d'une part de la κορύφαινα : poisson de grande taille, plus connu dans l'antiquité sous l'appellation d' ἵππουρος et dont la pêche est bien attestée en Méditerranée (Oppien, I, v. 184)[32]. L'identification de ce poisson avec celui actuellement connu sous le nom de coryphène (*Coryphaena Hippurus*) est cependant loin d'être assurée et sa détermination demeure très incertaine (Cotte 1944, p. 128-129).

D'autre part, on peut également proposer la κορδύλη, jeune thon, que l'on rencontre également sous les graphies κορύδυλη et κορύδηλη (*Thes. graecae linguae*, col. 1828-1829). Ce jeune poisson est bien connu sur des *tituli picti* latins d'amphores Dressel 7-11 de

---

27 Parmi les nombreuses possibilités, mais en écartant certains mots utilisés seulement dans le langage poétique ou archaïque et en ne retenant que ceux pouvant se conjuguer logiquement avec les hypothèses concernant Κορυ[, on peut retenir : Πολ[υφημος, Πολ[ύδοξος ou Πολ[υώνυμος, fameux, célèbre ; Πολ[ύνομος, Πολ[ύτροφος, grassement, bien nourri ; Πολ[ύαιμος, qui a beaucoup de sang ; Πολ[ύωρος, vieux de plusieurs années ; voire Πολ[υαλθής, qui guérit beaucoup de maux.

28 L'identité κορυδός-*alauda* est assurée par le fait que les auteurs latins décrivant la *galerita* ou l'*alauda* usent des mêmes termes que les auteurs grecs décrivant le κορυδός et que l'on possède des textes d'Elien le Sophiste et de Marcellus de Bordeaux levant toute équivoque (pour ces références, voir le *Thesaurus graecae linguae*, V, Graz, 1954, col. 1851-1852). Ces différents vocables paraissent appliqués sans distinction aux différentes variétés, mais la mention très précise de Pline, reprenant des auteurs grecs, au sujet des deux petites cornes ornant la tête de l'oiseau et justifiant son appellation (oiseau casqué) laisserait supposer qu'il s'agit, au départ, de l'alouette huppée, alors que le mot gaulois *alauda* aurait plutôt désigné l'alouette de Gaule (une des nombreuses espèces d'alouettes difficiles à différencier les unes des autres : alouette de champs, cochevis...).

29 Les transcriptions du nom varient beaucoup et rendent difficile l'établissement du mot grec originel, puisque à côté des formes : *corythia*, *coryphea*, *coryphea*, *coryphia*, on trouve également : *colythia*, *colytia*, *colycia*, *colithia*, *collutia*, *cylithia*, *cylethyla*, *colycia*, *calycia*, *calythia*, *coriphia*, *corriphia*, *corophia*, *corophia* (Cotte 1944, p. 202).

30 *H. N.*, XXXII, 84 : *muricum generis sunt quae uocant Graeci coluthia, alii coryphia.*

31 On notera également la coïncidence entre la localisation probable de la zone de production des amphores carottes et celle des lieux les plus réputés pour leur pourpre : Tyr et Sidon (M. PONSICH et M. TARADELL, *Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée occidentale*, Paris, 1965, p. 102).

32 Voir aussi D'ARCY WENTWORTH, *A glossary of greek fisches*, Londres, 1947, p. 94.

Bétique où l'on rencontre généralement la forme COD, mais quelquefois CORD que R. Marichal a proposé de développer en ***cord(ula)***, jeune thon de quelques mois[33], bien connu de Pline (notamment X, 18 et XXXII, 53), de Martial ou d'Apicius (André 1981, p. 102).

Le contenu de l'amphore carotte pourrait donc bien avoir été soit la chair d'un de ces poissons mise en conserve, soit une sauce dont il constituerait la base. La faible contenance et l'exiguïté du diamètre intérieur de la pointe de certains exemplaires pourrait faire préférer la seconde hypothèse, mais on sait par Pline que les meilleurs morceaux des jeunes thons étaient «débités en petits morceaux de choix ou hachés menu en espèces de petits dés»[34], ce qui ne s'oppose donc pas à leur conditionnement dans un tel emballage[35].

Le schéma de composition des *tituli picti* en notre possession s'insère du reste bien dans celui que l'on connaît par ailleurs dans les cas latins : la conserve de *cordula* étant d'autant plus appréciée qu'on la laissait vieillir, on trouve généralement l'épithète *uet(us)* à la suite du nom, suivie de sa provenance (Liou 1987, p. 68). Dans l'hypothèse d'une sauce de poisson –dont il serait peut-être hasardeux d'aller jusqu'à préciser qu'il s'agit d'*hallex*, en se fondant sur l'*alpha* isolé de la troisième ligne de l'exemplaire Pompéi-2 que l'on pourrait développer en ἁ(λληξ) ou ἁ(λιξ)[36]–, on connaît également un certain nombre d'autres inscriptions mentionnant du *garum*, de la *muria* ou du *liquamen*, qualifiés d'*excellens* ou de *flos* (fleur), précisant la nature du poisson utilisé et indiquant quelquefois le nombre d'années ou mentionnant le nom du ou des *mercatores* (Liou et Marichal 1978, Laubenheimer 1990, p. 126-127). Il n'y aurait donc rien de surprenant à restituer quelque chose comme : Οκτα[ουιου] / Κορύ(φαινας ou -δυλης) / Ἁ(μφορειδιον ou -λληξ ?) (amphorette(?) ou *hallex* (?) de coryphène ou de jeune thon d'Octa(uios), sur l'exemplaire Pompéi-2, ou Κορύ(φαινας ou -δυλης) Πολ(ύφημος), (amphorette ou *hallex*) de coryphène ou de jeune thon de qualité excellente ou célèbre, ou Πολ(ύωρος), vieux de plusieurs années, sur l'exemplaire Pompéi-6.

Malgré l'ignorance dans laquelle on se trouve de l'identité de la "coryphène" antique, les deux poissons possibles ne s'opposent pas à l'hypothèse d'une conserve de chair ou d'une sauce. On sait d'ailleurs qu'au I^er^ s., plusieurs sortes étaient, en effet, utilisées pour fabriquer du *garum* (André 1981, p. 197) (ou de l'*hallex*[37]), le plus réputé étant le noir, réalisé à base de maquereau, *scomber*. Un autre scombridé, le thon précisément, étant également trés prisé (Grimal 1952, p. 32, Etienne 1970, p. 307-308), comme le confirme un passage des *Géoponiques* (XX, 46), compilation tardive d'agronomes grecs, indiquant que le meilleur *garum*, qu'on appelle *garum* "au sang" (cf. Πολ[ύαιμος] de Pompéi-6 ?), était réalisé à base de thon (Grimal 1952, p. 31).

La morphologie du vase, sa petite taille, la présence de poissage, sans constituer des preuves absolues, s'accordent tout à fait à la présence de chair ou de sauce de poissons (ou de coquillages) et, contrairement au cas des alouettes, cette hypothèse expliquerait mieux que l'on ne fasse jamais mention de traces matérielles du contenu dans les amphores pompéiennes restées en place lors du sinistre. De plus, les chairs ou sauces de poissons (indispensables pour toute cuisine raffinée) transportées en amphores sont abondamment attestées, alors que les viandes en conserve ne le sont pas du tout. Des éléments pétrographiques viennent à l'appui de l'hypothèse sus-citée : l'étude de la pâte au microscope électronique à balayage a, en effet, mis en évidence la présence de particules de sel dans la matrice et, à la surface des parois, de sulfochlorures hydratés de calcium et de sodium qui constituent donc une très forte présomption en faveur d'un contenu ayant recélé une forte quantité de sel[38] (ce qui écarterait ainsi l'hypothèse du vin ou des fruits).

VII. CONCLUSION(S)

La taille de la Schöne-Mau XV, qui en fait sans doute une des plus petites amphores connues, sa couleur généralement assez vive et sa forme bien particulière en font un emballage très caractéristique dont on peut, sans lui dénier un rôle pratique, penser qu'il jouait surtout un rôle publicitaire permettant l'identification immédiate du contenu ; ce souci de "packaging" pourrait être destiné à mettre en avant un produit dont la valeur reposait plus sur le caractère exotique que sur l'originalité. La rareté des découvertes, jointe à la richesse des contextes de mise au jour, indique en tout cas une marchandise rare et donc vraisemblablement coûteuse, dont le caractère relativement limité de la

33 B. LIOU, Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi, dans *Archeonautica*, 7, 1987, p. 55-139 et plus particulièrement p. 66-69.

34 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre IX, 18, traduit et établi par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 52-53.

35 On pourrait également supposer une conserve de poissons non débités si l'on restituait l'inscription de Pompéi-2 : οκτα / κορύ(δυλης)/α ou ἁ(μφορέιδιον), a(mphorette ou 1 mesure ?) de huit jeunes thons, mais l'emploi du préfixe paraît trop anormal pour que l'on retienne cette hypothèse.

36 A se rencontre sur d'autres amphores pompéiennes, quelquefois seul; il pourrait s'agir du chiffre 1 (indiquant une quantité dont l'unité nous échappe), mais peut-être aussi de l'abréviation d'αμφορεύς, amphore (de 6 conges), ou, dans le cas présent, d'ἁμφορείδιον, amphorette.

37 L'*hallex* est constitué par la chair du poisson non encore entièrement liquéfiée, alors que le *garum* est le liquide filtré provenant de la décomposition complète de l'animal. Pour tout ce qui concerne ces sauces, se reporter à André 1981, p. 112-113 et 195-198.

38 M. Rioult a, de son côté, identifié dans la pâte des quatre échantillons de Vieux la présence de gypse sous forme de sulfate ; or, ce matériau qui aurait dû être détruit lors de la cuisson, paraît donc avoir été "piégé" par la suite ; comme il y a peu de chance qu'il provienne des dépôts archéologiques (les quatre couches d'origine sont très différentes), on peut envisager que cet élément provient d'un éventuel produit où ce sel aurait été contenu.

diffusion pourrait résider plus dans la nature de cadeau de marque du produit que dans une demande réelle d'un marché bien approvisionné par la partie occidentale de la Méditerranée[39] ; en effet, si l'hypothèse d'un produit à base de poisson devait être retenue, on se trouverait alors en présence d'un produit oriental sur un marché alors en pleine expansion, mais dont les principaux acteurs connus sont essentiellement occidentaux (Bétique, Afrique du Nord). Si l'on considère le faible volume apparent des découvertes et la relativement courte durée du produit (environ deux générations), il faut supposer que ce produit n'a pu véritablement s'imposer face aux firmes africaines et espagnoles solidement implantées au I^{er} s. et jusqu'au III^{e} s. au moins (voir, par exemple, Etienne 1970, p. 309).

En définitive, on peut établir le bilan suivant de l'étude.

Peu d'éléments intéressants peuvent être tirés de la typologie du fait de la faiblesse de l'échantillon.

En ce qui concerne la datation, sans exclure un éventuel début de la production dans la première moitié du I^{er} s., le type Schöne-Mau XV apparaît de façon vraiment assurée dans les années 40-50 apr. J.-C. et se rencontre couramment pendant toute la seconde moitié du I^{er} s. pour ne disparaître qu'au début du II^{e} s. sans doute.

Le lieu de production est probablement à chercher quelque part sur la façade maritime de la partie orientale du Bassin méditerranéen (Syrie, Palestine, Phénicie, voire Egypte), voire un peu plus à l'ouest.

Quant au contenu, sans pouvoir définitivement écarter d'autres éventualités mal étayées (vin, fruits, salaisons d'alouettes ou teinture pourpre), l'hypothèse d'une conserve de chair ou d'une sauce de poissons à base de "coryphène" ou de jeune thon paraît être actuellement la plus solide et celle répondant le mieux aux différents indices en notre possession (épigraphie, morphologie, analyses pétrographiques...).

Loin d'être négatifs, la plupart des résultats de cette étude restent néanmoins souvent hypothétiques et montrent qu'il reste encore beaucoup de travail à effectuer. Le rassemblement d'une documentation très fragmentaire et éparse était nécessaire, mais ne suffit pas à lever tous les mystères des Schöne-Mau XV. C'est pourquoi il est prévu de continuer la recherche, d'une part en souhaitant de nouvelles découvertes (plus explicites) et une meilleure publication des exemplaires anciennement ou récemment mis au jour, d'autre part en poursuivant les analyses pétrographiques (détermination des foraminifères, études des zircons et des quartz au microscope électronique à balayage, comparaison avec des échantillons orientaux...) et en approfondissant la piste Kingsholm 117[40].

Catalogue
des découvertes d'amphores en forme de carotte utilisées pour l'étude.

Faute d'avoir pu consulter toute les publications archéologiques d'Europe occidentale, cet inventaire ne constitue pas un corpus exhaustif des amphores carottes mises au jour, mais simplement une liste des occurences auxquelles on a pu avoir accès avec l'essentiel des informations connues à leur sujet et les principales sources bibliographiques utilisées.

Les individus sont classés par ordre alphabétique de site (une lettre majuscule indique un lot, un chiffre un individu).

N.B. : Le nombre d'individus ou de tessons, assez important sur certains sites britanniques, doit être pris avec précaution depuis que l'on sait que des confusions ont pu être faites avec la forme Kingsholm 117.

AMBRUSSUM-1 et 2 - Quartier du Sablas.

[1] - 1 ex. sur 47 amphores ; datation : vers 75-100 (période Vb) (dans le tableau de la p. 123, un ex. est donné comme provenant de cette phase d'occupation, mais, dans le tableau de la p. 122, il figure avec celui de la phase VI. Le commentaire de la page 125 ne fait mention que de la phase VI).

F. LAUBENHEIMER, Les amphores, dans J.-L. FICHES, *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire. Fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Paris, 1989, p. 122-123 et 125 (pas de reprod.).

[2] - vers 125-160/180 (période VI). 1 ex. sur 30 amphores ; 2 tessons sur 856 dans la période, sur 4789 sur tout le site.

Ibid. (pas de reprod.)

AMBRUSSUM-3 - Oppidum (Fig. 5, n° 3).

Pâte fortement dégraissée de couleur brun-rouge. Entre 40 et 70-80. Quartier du secteur IV, maison A (construite vers 40, restructurée dans les années 70-80 (remblai plein de matériel) et abandonnée vers le début du II^{e} s.), pièce 7.

J.-L. FICHES, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980*, D.A.F., 5, 1986, p. 78 et Fig. 59.

ANGERS (ou environs)-1 (Fig. 5, n° 11).

J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins*, Angers, 1988, p. 24, n° 00.15 et pl. 6.

Ex. conservé au musée avec une date écrite au crayon (1842,

39 Ces mêmes remarques pourraient d'ailleurs également être une explication de l'absence de découverte dans l'est même de la Méditerranée où le produit en question était soit trop commun pour concurrencer des produits régionaux similaires, soit transporté sous une forme plus économique (en grosse quantité), soit réservé à la seule exportation.

40 Les personnes ayant connaissance d'amphores carottes non prises en compte dans cette étude ou pouvant fournir des échantillons de pâte (un tesson d'à peine 1 cm^2 suffit) peuvent écrire à l'auteur :
S.D.A.C, 13, chemin Haussé, 14 930 Vieux, France (fax : 31 26 29 94).

1848 ou 1882) et sans provenance, mais peut-être issu des grands travaux urbains de la seconde moitié du XIX^{e} s.

Pied en pâte gris très clair (Cailleux B 90), assez dure et sans dégraissant visible. Malgré cette description, il semble bien s'agir d'une amphore carotte.

ARRAS-1 (Fig. 6, n° 5, d'après W. Reusch).

A. TERNINCK, *L'Artois souterrain. Etudes archéologiques*, vol. 2, 1879, tab. 24, 1 et vol. 3, 1880, p. 281 (*non uidi*), cité dans Reusch 1970, p. 58 et pl. 2, 8.

La lèvre semble carrée ; le dessin ne fait pas apparaître de rainure.

AUGST.

22 exemplaires ([1] et [9] étant très douteux) sur environ 6000 amphores connues sur l'ensemble du site (soit 0,37 %).

S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen amphoren aus Augst und Kaiseraugst. 2 : Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte* et *3 : archäologische und naturwissenschaftliche Tonbestimmungen*, Augst, 1994, 794 p., 258 tableaux et 5 pl. *in fine*. [p. 434, 780-781, 795 et tab. 235-236] [n^{os} 1 à 9, p. 780 ; n^{os} 10 à 23, p. 781 ; n° 24, p. 795].

(Le nombre à 4 chiffres indique le n° du catalogue d'Augst (avec, éventuellement, la référence de la reproduction) ; les chiffres suivis de *ins.* indiquent la région et l'*insula* dans lesquelles ont été mis au jour les exemplaires).

Hormis pour le premier exemplaire, la pâte (*Tongruppe* n° 68, p. 623) est bien cuite, fine, sableuse ; de couleur rouge orangé à brun-rouge, avec parfois un noyau gris (ou brun-gris quand le fragment est épais).

[1] - (Fig. 7, n° 1)(5406 (tab. 235) ; 1, *ins.* 20). Parties supérieure et inférieure d'un individu mis au jour dans le remplissage d'une cave (p. 434) ; pâte du groupe 67 (p. 434 et 623), c'est-à-dire beige clair, plus tendre que celle des autres exemplaires.

Datation : 10 av. J.-C. à 10 apr. J.-C.

La partie inférieure du corps (trop renflée) et la pâte font sérieusement douter de l'attribution au type amphore carotte. Il pourrait s'agir d'une forme voisine, proche de Kingsholm 117.

[2] - (Fig. 7, n° 2)(5407 (tab. 236) ; 1, *ins.* 31). Datation : 50-70.

[3] - (Fig. 7, n° 5)(5408 (tab. 235) ; 1, *ins.* 22). Ex. presque complet.

Datation : 50-130, mais un tesson a été retrouvé dans une couche datée 30-70, ce qui permet de retenir une fourchette 50-70.

[4] - (Fig. 7, n° 3)(5409 (tab. 236) ; 5C).

Datation : 10-70.

[5] - (Fig. 7, n° 4)(5410 (tab. 236) ; 1, *ins.* 30). Datation : 70-90.

[6] - (Fig. 7, n° 9)(5411 (tab. 236) ; 5B). Datation : 70-90.

[7] - (Fig. 7, n° 10)(5412 (tab. 236) ; 1, *ins.* 5). Datation : 70-170.

[8] - (5413 (tab. 236) ; 9D). Fragment de panse. Datation : 30-70.

[9] - (Fig. 7, n° 7)(5414 (tab. 236) ; 1, *ins.* 31). Datation : 30-70. L'angle d'ouverture du cône paraît trop élevé pour que ce pied appartienne à une amphore carotte (il s'agit peut-être d'une forme Augst 47).

[10] - (Fig. 7, n° 8)(5415 (tab. 236) ; 1, *ins.* 22). Datation : I^{er}-III^{e} s.

[11] - (Fig. 7, n° 6)(5416 (tab. 236) ; 1, *ins.* 41). Datation : 90-110 ou 150-190.

[12] - (5417 ; 1A). Fragment de panse.

[13] - (5418 ; 1, *ins.* 33/39). Fragment de panse.

[14] - (5419 ; 1, *ins.* 51). Fragment de panse.

[15] - (5420 ; 2A). Fragment de panse.

[16] - (5421 ; 1, *ins.* 30). Fragment de panse. Datation (céramiques associées) : fin I^{er}-début II^{e} s.

[17] - (5422 ; 10A). Fragments de panse. Empreinte d'un pépin de raisin sur la paroi extérieure.

[18] - (5423 ; 17D). Fragment de panse. Datation : 70-110.

[19] - (5424 ; 1, *ins.* 20). Fragment de panse. Datation : 30-110.

[20] - (5425 ; 1, *ins.* 19). Fragment de panse. Datation : 90-110.

[21] - (5426 ; 1, *ins.* 48). Fragment de panse. Datation : 70-110.

[22] - (5427 ; 20W). Fragment de panse. Datation : 30-70.

[23] - (5428 ; 7E). Fragment de panse.

[24] - (5820 ; 5B). Fragment de panse. Datation : 50-70.

BESANÇON - Parking de la Mairie.

21 ex. [18 seulement si l'on considère que les n^{os} 1, 3 et 4 sont douteux], soit 3 lèvres, 6 anses, 7 pieds et 41 fragments de panse correspondant à un NMI de 21 (0,85 % du NMI d'amphores) couvrant une période de -30/0 à 120-165.

J. O. GUILHOT et C. GOY (dir.), *20 000 m^{3} d'Histoire. Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 1992, p. 189, 197, 202 (Fig. 132b) et 204-206.

[1] - (Fig. 5, n° 10).

Anse isolée (U.S. 586 ; phase 3 : 30 av. J.-C. à 0 ; 0,40 % de 252 ind.).

La taille anormalement élevée de cette anse (9 cm de haut sur 5 de large), plus forte que celle de l'exemplaire n° 5 qui est lui-même le plus grand individu connu d'amphore carotte, remet sérieusement en cause l'attribution à ce dernier type ; ces caractéristiques sont plutôt celles d'une Kingsholm 117.

[A] - 3 ind. de la phase 5/6 (15 à 65 apr. J.-C. ; 1 % de 354 ind.), dont :

[2] - ex. de la couche de remblai 354 (Fig. 3, n° 10).

[B] - 10 ind. de la phase 7 (65 à 120 ; 2,3 % de 437 ind.), dont deux anses isolées (U.S. 4437) qui, étant donné leur morphologie différente, pourraient appartenir à deux individus :

[3] - (Fig. 5, n° 8) ;

[4] - (Fig. 5, n° 9).

Le matériel associé à cette couche permet de rattacher ces deux fragments au début de la phase, vers 65-70 (rens. J.-O. Guilhot).

Comme pour l'ex. 1, la taille des deux éléments (semblables toutefois à ceux de l'ex. 5) ne permet pas d'écarter l'hypothèse d'une appartenance à la forme Kingsholm 117.

[C] - 3 ind. de la phase 8 (120 à 160 ; 2 % de 166 ind.), dont :

[5] - (Fig. 4, n° 4).

ex. de la couche de remblai 371/365.

Avec l'ex. 5, cet individu semble appartenir aux plus volumineux exemplaires connus.

(Je remercie Jean-Olivier Guilhot qui m'a fourni des renseignements sur les contextes de découverte et sur le rattachement des exemplaires de la Fig. 132b à ces dernières).

BORDEAUX-1.

1 ex. au moins. Vers 40-80.

J. et M.-H. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, 1979, p. 214 (pas de reprod.).

BRAIVES-1 (Fig. 3, n° 4).

Pâte de couleur orange ; h. conservée : 32 cm, diam. embouchure : 7,8 cm) provenant de J VI 66, c'est-à-dire (cf. p. 28-29) d'une structure interprétée comme un éventuel cellier maçonné dont le comblement (67) contient du matériel de la seconde moitié du II^{e} s.

M. GUSTIN, Les amphores et les *dolia*, dans R. BRULET, *Braives gallo-romain. III - La zone périphérique occidentale*, Louvain, 1985, p. 104-111 et Fig. 38, 1.

1 ind. minimum (sur 146 amphores identifiées ; 4 tessons = 1 lèvre, deux anses, 1 fond).

R. BRULET *et al.*, Les amphores de Braives, un *vicus* de Gaule Belgique, dans *Les amphores en Gaule*, 1992, p. 171-177 [p. 172, tab. 1].

CAERLEON-1.

1 ex. A partir de 75 (le camp a été créé vers cette date et a été occupé jusqu'au IV^{e} s. : Nash-Williams 1954, p. 20).

M. WHEELER, *London in Roman times*, London Museum catalog, 3, 1930, 9. 141 ; Reusch 1970, p. 56 (pas de reprod.).

CANTERBURY-1 (Fig. 5, n° 17).

1 ex. Individu représenté par deux tessons mis au jour dans la couche 2, dépôt sableux de la fin du I^{er} s.

F. JENKINS, Roman pottery, dans S. S. FRERE, S. STOW et P. BENNETT, *Excavations on the Roman and Medieval defences of Canterbury*, Archaeology of Canterbury, II, Maidstone, 1982, p. 140-141 [p. 140, n° 13].

CANTERBURY-2 - site de Marlowe IV (Fig. 5, n° 12).
7 tessons appartenant sans doute à un seul individu. Couche 702B datée d'environ 70/80 à 100/110.
Pâte sableuse dure, de couleur grise ; surface gris-brun à l'intérieur et brun orangé à l'extérieur. Traces de dépôt brun foncé (résine ?) tapissant l'intérieur.
P. ARTHUR, Roman amphorae from Canterbury, dans *Britannia*, XVII, 1986, p. 239-258 [p. 253 et Fig. 6, n° 62].

COLCHESTER-1.
[A] - plusieurs ex. (au moins 153 fragments). 43/44 à 65 (range III/IV-VI) :
[1] - (Fig. 3, n° 1).
C. F. C. HAWKES et M. R. HULL, *Camulodunum, first rapport on the excavation at Colchester 1930-1939*, Oxford, 1947, p. 253 et pl. LXXII, 189.

COLCHESTER-2 - Sheepen.
Deux tessons jointifs (ex. n° 126) d'un diam. max. de 11,5 cm et de couleur brune (Munsell 2. 5 YR 6/6). Niveau de destruction de 60/61 (occupation à partir de 43).
P. R. SEALEY, *Amphoras from the 1970. Excavations at Colchester Sheepen*, BAR British series 142, 1985, p. 87-90 (pas de reprod.).

COLCHESTER-3.
Hull 1963, p. 182 (*non uidi*).

CNOSSOS-1 (Fig. 4, n° 7).
Au moins 3 fragments, appartenant à un individu, mis au jour dans un niveau de destruction daté de 160/170-180.
J. W. HAYES, The Villa Dionysos excavations, Knossos : the pottery, dans *The annual of the british school at Athen*, 78, 1983, p. 96-169 et plus particulièrment p. 158 et Fig. 126.

COLOGNE-1 - ancien Hôtel Savoy.
1 fragment (n° inv. 55.496) dans un puits dont le comblement, réalisé en peu de temps, contenait un abondant matériel datant essentiellement de l'époque claudio-flavienne, avec toutefois un petit nombre d'éléments légèrement plus tardifs.
DOPPEFELD et W BINSFELD, dans Tätigkeitsbericht für das Jahr 1955, *Kölner Jarhbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 6, 1962-63, p. 165-171 [p. 170] (pas de reprod.) ; Reusch,1970, p. 60.

ELNE-1.
1 ex. conservé au musée municipal.
D.P.S. PEACOCK et D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the roman economy*, 1986, p. 109 (pas de reprod.).

ERSINGEN-1 (Fig. 5, n° 6).
1 ex. de la première moitié du I^{er} s.
M. BELTRÁN LLORIS, *Las anforas romanas en España*, Saragosse, 1970, p. 538, Fig. 219, 3 ; H. GRÜTTER et A BRUCKNER, Der gallo-römische Gutshof auf dem Murai bei Ersingen, dans *Jahrbuch des bernischen historischen Museums*, 45, Bern, 1965-1966, p. 373 et suiv., Fig. 19, 12 (*non uidi*).

FISHBOURNE - Palais de *Cogidubnus*.
62 ex. dans des niveaux de 43-75 à 75-280.
D'après l'auteur, qui ne fournit pas de renseignements précis sur les formes, les lèvres varient dans le détail mais sont toutes bien moulées ; le corps est toujours cannelé [rainuré, sans doute]. Le type apparaît toujours dans une fabrique rouge sableuse.
B. CUNLIFFE, *Excavations at Fishbourne 1961-1969*, II, Leeds, 1971, p. 208 (type 152), Fig. 100.
[A] - 38 ont été trouvés dans des contextes de la période 1 (43-75).
[B] - 24 dans des contextes de la période 2-3 (75-280).
C'est par conséquent une des formes d'amphores les plus communes sur le site. La phase n'est pas indiquée pour les deux cas reproduits :
[1] - ex. 152.1 (Fig. 3, n° 2).
[2] - ex. 152.2 (Fig. 4, n° 5).

FLERZHEIM-1 (Fig. 5, n° 13).
Fragment de pointe mis au jour parmi le matériel accompagnant une tombe (Grab 2) à incinération du début du II^{e} s.
F. ŒLMANN, Bericht über die Tätigkeit des Landesmuseum in Bonn, dans *Bonner Jahrbuch*, 149, 1949, p. 317-380 [W. Haberey, p. 340-341 et Fig. 9b].

FRIEDBERG-1.
Ex. inédit mis au jour dans la cave d'une *villa*, avec inscription grecque (contexte néronien), cité par S. Martin-Kilcher 1994, p. 434, note 566 (pas de reprod.).

GUERNESEY-1 - Fermain Bay (Fig. 3, n° 7).
Pâte brun chamois pâle avec des inclusions de gros grains de quartz blanc (3-4 mm) et quelques-unes de couleur ocre. Cet exemplaire provient d'un sous-marin (site recouvert par la transgression dunkerquienne ou épave ?) Une autre céramique trouvée au même endroit est une jatte à collerette en *terra nigra* (Fig. 6, n° 30) non datable avec précision.
R. BURNS, L'époque gallo-romaine. Un nouveau chapitre de l'histoire de Guernesey, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 36-37, Fig. 6, n° 42.

HOFHEIM-A.
Plusieurs ex. (aucun complet). Première moitié du I^{er} s.
E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtesforschung*, XL, 1912 (1913), p. 302 (pas de reprod.).

HORATH-1 (Fig. 3, n° 5)
Un ex. dans une sépulture du premier quart du II^{e} s.
Reusch 1970, p. 59-60 et pl. 2, 3 ; L. KILIAN et H. CÜPPERS, Der römerzeitliche Grabhügel "Tönnchen" bei Horath, dans *Triere Zeitschrift*, 32, 1969, p. 194, 196 et Fig. 15, 21.

LIMOGES-1 - rue du Clos Chaudron (Fig. 5, n° 2, d'après photo).
Il se pourrait que l'ex. provienne du comblement d'une grande canalisation ayant livré du matériel du I^{er} s. (sigillée de Lezoux, céramique plombifère à décor à la roulette de l'Allier, lampe zoomorphe, monnaie de Domitien), mais la relation n'est pas claire à ce sujet.
B. HOFMANN, *Catalogue des formes de sigillées et d'amphores*, revue archéologique sites, hors-série, 28, 1985, commentaire du n° 263 de la pl. XXI ; P. DUPUY, Fouille de sauvetage à Limoges, *Touring Plein Air*, 187, déc. 1963, p. 931-932 [p. 932, photo] ; A. CHATELAIN, Voyage d'étude en Limousin antique, *Touring Plein Air*, 218, oct. 1966, p. 740-741.

LONDRES-1 (Fig. 4, n° 11).
(vers 50-80 ?).
Reusch 1970, p. 56 et pl. 2, n° 9 ; M. WHEELER, *London in Roman times*, London museum catalog 3, 1930, 9, p. 141, tab. 54, 162.

LONDRES-2 - Gracechurch Street (Fig. 4, n° 3).
(vers 50-80 ?).
M. WHEELER, *London in Roman times*. London museum catalog 3, 1930, 9, p. 141, tab. 54, n° 1 (= Reusch 1970, p. 56 et pl. 2, n° 2).
La capacité de cette amphore aurait été estimée (par remplissage avec du riz) à 3,15 l (P. R. SEALEY, *Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen*, BAR British series 142, 1985, p. 88), mais le calcul d'après le dessin, malgré ses imprécisions, ne permet pas de dépasser de beaucoup 2 litres ; comme on ne peut guère supposer une confusion entre litres et pintes (3 pintes = 1,7892 l.), peut-être pourrait-il y avoir eu erreur sur l'identité de l'exemplaire mesuré.

LONDRES-3 - Southwark (Fig. 4, n° 9).
Ex. découvert en 1868 (rempli de sable fin).
Claude-Néron (d'après Hawkes et Hull 1947, p. 253).
Reusch 1970, p. 56, 58 et pl. 2, n° 7 ; H. S. CUMING, On some gladiatrial relics, dans *Journal of the British archaeological association*, 24, 1868, p. 309, tab. 19 (*non uidi*).

LONDRES-4 - Saint-Martin's-le-Grand (Fig. 3, n° 3).
Pâte brun-rouge terne ; pointe cassée (h. : 40,5 cm). Vers 50-100.
F. LAMBERT, Recent Roman discoveries in London, dans *Archaeologia*, 66, 1915, p. 250, n° 15 et p. 247, Fig. 14, n° 15.

LONDRES-5 (Fig. 6, n° 1, d'après photo).
Ex. complet conservé au musée de Londres.
Peacock et Williams 1986, Fig. 42.

LONDRES-6 et 7 - Billingsgate buildings
Ch. GREEN, The Roman pottery, dans D. M. JONES, *Excavations at Billingsgate buildings "Triangle", Lower Thames Street*, London 1974, London and Middlesex Archaeological Society, special papers, 4, 1980, p. 39-81 [p. 45 et Fig. 21, 34-35].
Le nombre d'individus et de tessons n'est pas fourni, mais ce type représente un poids total de 300 g correspondant à 0,12 % de l'ensemble de la céramique du site.
La pâte des individus est généralement grise, quelquefois avec des surfaces brun orangé.
[A] - niveau V (vers 70-100) (23,7 % du poids total, soit 71,1 g).
[B] - niveau X (vers 125 (?)-160) (32,3 % du poids total, soit 96,9 g).
[C] - niveaux VWX (vers 70-160) (44 % du poids total, soit 132 g).
Deux individus dont on ne fournit pas la provenance exacte servent à illustrer le type :
[6] - (Fig. 4, n° 10), partie supérieure de panse avec col (Green 1980, fig. 21, 34).
[7] - (Fig. 5, n° 16), fragment de panse avec anses (Green 1980, fig. 21, 35).

MÂLAIN-1 (Fig. 6, n° 2).
1 ex. au moins (la légende indique «amphorettes» au pluriel, mais n'évoque qu'un seul cas).
L. ROUSSEL (dir.), Le mobilier. Mâlain-*Mediolanum* 1968-1978, Cahier du Mémontois, 4, 1979, p. 80, n° 509, pl. 73.

MARPINGEN-1 et 2.
2 ex. mis au jour dans une riche sépulture à incinération contenant beaucoup de matériel (endommagé par la crémation).
A. KOLLING, Die römischen Brandgräber von Marpingen, Krs. St. Wendel, 14, dans *Bericht der staatliche Denkmalpflege im Saarland*, 1967, p. 37-72 [p. 47, 57 et tab. 15].
Il semble que le matériel de plusieurs sépultures ait été mélangé, mais la plupart du mobilier est datable du milieu du I^{er} s. au premier tiers du II^{e} s. (Reusch 1970, p. 59).
[1] - (Fig. 5, n° 1), partie supérieure avec ses deux anses, jaune à rouge (Kolling 1967, p. 57, n° 38 et Fig. 15, n° 19).
[2] - (Fig. 5, n° 15), petit fragment de panse avec trace du départ de l'anse. Les arêtes formées par la rainure semblent avoir été assez vives (Kolling 1967, p. 57, n° 39 et Fig. 15, n° 11).
A. Kolling (p. 47, 57, n° 39 et Fig. 15, n° 14) décrit un cône en céramique, noir à l'intérieur, brûlé à l'extérieur, jaune à rougeâtre, qu'il identifie comme un manche de casserole, mais qui est, de toute évidence, la pointe non rainurée d'une des deux amphores précédentes (on a associé arbitrairement ce fragment avec le n° sur la figure).

NAPLES-1 et 2 - Palais Corigliano.
2 ex. mis au jour dans le puits ou la fosse 266 (US 312) d'une riche *domus* urbaine ; le remplissage de cette structure peut être daté, par le matériel, du milieu de la seconde moitié du I^{er} s. (Bragantini 1985, p. 40), après le tremblement de terre de 62 (Bragantini 1991, p. 21).
I. BRAGANTINI, *Ricerche archeologiche a Napoli : lo scavo di Palazzo Corigliano*, Naples, 1991 (Fig. 41, n° 16 (photo), Fig. 50 (photo du graffitte), Fig. 51 (dessin du grafitte), Fig. 52 (dessin de l'amphore), p. 97, n° 16).
[1] - (Fig. 3, n° 8), parties supérieure et inférieure d'une amphore de couleur orange-marron contenant beaucoup de particules noires et blanches (même exemplaire et son grafitte, mais incomplets, dans I. BRAGANTINI, *Palazzo Corigliano tra archeologia e storia*, Naples, 1985, p. 40, Fig. 27, p. 41 et Fig. 45).
Cognomen grec *Sosibios* au génitif, en lettres capitales peintes en noir sur la panse (Fig. 7, n° 14) :

CωCIBIOY.

[2] - Fragments de lèvre, d'anse et de panse avec attache de l'anse; pâte orange, riche en inclusions noires et blanches (semblable au n° 16) (Bragantini 1991, p. 101, n° 71 ; pas de reproduction).

NAPLES-3 - Santa Maria la Nova.
P. ARTHUR, Roman amphorae from Canterbury, dans *Britannia*, XVII, 1986, p. 239-258 [p. 253] (pas de reprod.).
L'auteur mentionne un exemplaire récemment découvert par lui-même.

NEATH-1 (Fig. 3, n° 9, d'après photo).
1 ex. complet mesurant environ 49 cm d'après l'échelle figurant sur la photographie.
Le camp est créé vers 70-80 et des traces d'occupation existent jusque vers 120-130 (Nash-Williams 1954, p 93).
V. E. NASH-WILLIAMS, *The Roman frontier in Wales*, Cardiff, 1954, pl. IV, 8.

OSTIE-A - Terme del Nuotatore.
4 fragments (sur 689). Niveau daté de 120-140. Ces fragments n'apparaissent que dans un tableau.
Cl. PANELLA, Le anfore italiche del II secolo d. c., dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986), collection de l'Ecole Française de Rome, 114, 1989, p. 175, Fig. 20 (tableau) (pas de reprod.).
D'après Mme Panella (renseignement communiqué à V. Poscetti), ces fragments présentaient tous des traces de poix.

OSTIE -B.
Comme à Rome-A, des tessons de Schöne-Mau XV sont assez souvent mis au jour, mais non publiés du fait de leur petite taille.

POMPÉI-A.
Les publications font mention de plusieurs exemplaires, mais tous ne sont pas décrits (de plus, les exemplaires anciens ont souvent disparu).
Datation : avant 79 ; le fait que les exemplaires connus soient tous complets laissent même raisonnablement supposer qu'ils peuvent être datés postérieurement au séisme de 62.

POMPÉI-1.
Ex. vu au musée de Pompéi par A. Mau en 1873. Deux lettres grecques majuscules : HA
CIL IV, 2, 6362.

POMPÉI-2 - Temple IX, 8, 6.
Ex. découvert le 1er février 1888 avec 35 autres amphores dans le jardin. Texte en lettres noires et épaisses :

OKTA
KOKY
A

(hdl : deux premières lignes : 0,5 cm ; troisième ligne : 1,5 cm).
A. MAU, *Römische Mitteilungen* (= *Bolletino dell'Istituto archeologico germanico di Roma*), 189, p. 26, n° 1 (pas de reprod.) ; SOGLIANO, *Notizie degli scavi*, 1888, p. 524, n° 9 : OKTA / ΛOKY / A ; *CIL* IV, 2, 6508.

POMPÉI-3 (Fig. 4, n° 2).
R. Schöne, dans sa notice du *CIL*, indique que l'on peut lire, peint en noir, les trois lettres : KVF avec VF ligaturés, mais le dessin laisse dubitatif quant à l'existence de ce F terminal. Peut-être est-on tout simplement en présence d'un fragment de *titulus pictus* identique à ceux de Pompéi-2, 6 et 7 ; *CIL* IV, 1, 2834 et Fig. I, *in fine CIL* IV, 2).

POMPÉI-4 (Fig. 4, n° 1). h. : 59 cm.
S. LOESCHCKE, *Die römische und belgische Keramik aus Oberaden*, dans S. LOESCHCKE et Ch. ALBRECHT, *Das römerlager in Oberaden*, Band II, 2, Dortmund, 1942, p. 7-148 et tab. 1-43 [p. 106 et Fig. 24, 2] (= F. BEHN, *Römische und belgische Keramik mit Einschluss der hellenistischen Vorstufen*, Kat. der *RGMZ*, 2, 1910, 55, n° 420 ; *non uidi*).

POMPÉI-5 - Maison de *Quintus Poppeius* dite "du Ménandre" (I, X, 4).

Ex. mis au jour en 1932 près des écuries de la maison. Corps strié, anses annulaires et col conique (Maiuri). En lettres noires et "renversées" (Fig. 7,13) :

ZENωN

Cognomen grec extrêmement répandu, mais que l'on ne rencontre à Pompéi que sur deux autres amphores provenant de la maison VI, 13, 16 (*CIL* IV, 6361 et 6577).

CIL IV, 3, 9743 ; A MAIURI, *La casa del Menandro e il suo tesoro d'argenteria*, p. 481, n° 20 ; M. DELLA CORTE, *Atti della academia dei Lincei. Notizie degli scavi di Antichitá*, 1933, p. 301, n° 221.

POMPÉI-6 et 7 - Maison de *P. Paquius Proculus* (I, VII, 1).

Plusieurs ex. mis au jour en juillet 1926 dans la *cella uinaria* de la maison.

[6] - En lettres rouges épaisses (Fig. 7, n° 11). D'un côté :

Κορυ

et de l'autre (hdl : 7,9 ; 1,9 ; 2,5 cm) :

Πολ —

(ces trois lettres sont suivies d'un éclatement dans lequel le dessin de M. della Corte laisserait deviner deux éventuelles autres lettres).

M. DELLA CORTE, Epigrafi della Casa di *P. Paquio Proculo* (*Reg.* I, *Ins.* VII, n. I), *Atti della academia dei Lincei. Notizie degli scavi di Antichitá*, 54, VII^e^ série, vol. V, 1929, p. 438-454 [p. 453-454, n° 134 et Fig. 3]. *CIL* IV, 3, 9771.

[7] - Ex. trouvé avec le précédent.

En lettres rouges (Fig. 7, n° 12) :

Κορυ

Ibid., p. 454, n° 134 (pas de reprod.). *CIL* IV, 3, 9772.

RICHBOROUGH-1 (Fig. 6, n° 4).

50-75.

Reusch 1970, p. 58 et pl. 1, n° 3 ; J. B. BUSCHE-FOX, Third report on the excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent, *reports of the research comittee of the society of antiquaries of London*, 10, 1932, p. 167, n° 196, tab. 32, 196.

ROME-A.

D'après Mme Panella (renseignement recueilli par V. Poscetti), les fouilles mettent souvent au jour des fragments de Schöne XV, mais trop petits pour être publiés.

ROME-1.

Un ex. découvert dans l'aire Forum-Palatin, dans un bâtiment faisant l'angle entre la *via noua* et le *clivus palatinus* (1983 ou 1985). Matériel provenant des couches de démolition des édifices par l'incendie de 64 et sans doute en usage au moment du sinistre.

A. CIOTOLA, S. PICCIOLA, R. SANTANGELI VALENZANI, R. VOLPE, Roma : tre contesti. 1. Via Nova-Clivo Palatino. 2. Crypta Balbi. 3. Via Sacra-Via Nova, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986), collection de l'Ecole Française de Rome, 114, 1989, p. 604-609 [p. 604, tab., p. 605] (pas de reprod.).

SAALBURG-1 (Fig. 6, n° 3).

L'ex. semble avoir été mis au jour sous la chaussée passant derrière le mur en pierre de la dernière phase de construction du fort. Premier tiers du II^e^ s. (avant 135 ; le contexte de découverte (en 1912) est peu clair).

Reusch 1970, p. 54, 56 et pl. 1, n° 6.

SAINT-GERMAIN-LAXIS-1.

Y. BARAT, Les importations de céramiques en Ile-de-France, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers de l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 206-212 [p. 211].

Simple mention d'une amphore carotte *Vindonissa* 580 (pas de reprod.).

SAINTES-1 (Fig. 5, n° 7).

J. et M.-H. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, 1979, p. 214, forme 513 et fig., pl. 130 et renseignements de Guy Vienne.

Pâte brun-rouge très grossière et fortement dégraissée contenant de nombreux grains de chaux ayant provoqué des éclats en forme de cratères en surface. L'objet est surcuit et déformé, à la limite du raté de cuisson (n° inv. musée de Saintes : 49.810).

SAINTES-A - Ateliers municipaux.

Plusieurs ex. (1 caisse de tessons) découverts dans la partie supérieure du comblement d'un grand fossé circulaire (dép. C, couches 1 et 1b). Fin I^er^- début II^e^ s.

Les tessons représentent environ 1 % des fragments d'amphores du site (renseignements aimablement communiqués par Guy Vienne).

STRASBOURG-1 - (Fig. 5, n° 5).

v. 50-70 (d'après les indications de la p. 228, mais la légende de la Fig. 5 peut prêter à confusion puisque le matériel du niveau d'habitation de la fin du règne de Claude et de l'incendie daté de 70 n'est pas distingué de celui du remblai flavien du niveau supérieur).

J.-J. HATT, Les fouilles de la ruelle Saint-Médard à Strasbourg, dans *Gallia*, XI, 1953, p. 228 et 230, Fig. 5, n° 3.

STRAUBING-1 à 3 - Camp.

[1] - (Fig. 4, n° 8).

Ex. dont la pointe manque (inv. 2265) ; la couleur grise de la pâte est inhabituelle (peut-être le fragment a-t-il subi une recuisson lors d'un incendie).

Datation : Flaviens-Hadrien (entre 69 et 117).

N. WALKE, *Das römische Donaukastell Straubing-Sorviodunum*, Limesforschungen, Band 3, Berlin, 1965, p.136, n° 9 et tab. 58, n° 9.

[2] - Fragment de panse. Pâte brun rouge (inv. 2263).

Ibid., n° 11 (pas de reprod.).

[3] - Fragment de panse (inv. 2263) à pâte blanc jaunâtre (pas de reprod.).

STRAUBING-4 - *Vicus* de *Sorviodurum*.

[4] - Fragment de panse. Pâte brun rouge (inv. 2264).

Ibid., n° 11 (pas de reprod.).

TOURS-1 - Château (site 3).

Un fragment de panse rainurée orange, à pâte granuleuse (ép. environ 0,5 cm).

Renseignement communiqué par E. Legrand qui a travaillé sur la céramique de Tours au Laboratoire d'Archéologie Urbaine (pas de reprod.).

TRÈVES- 1 à 3 - Quartier des Thermes impériaux.

3 ex. dans la couche 3 du site où a été mis au jour un four à coupole de type africain, immédiatement à l'ouest de l'aile nord des thermes impériaux.

Cette couche de remblai rehaussant un sol est datable de la première moitié du II^e^ s., mais contient de nombreuses céramiques du milieu et, surtout, du dernier tiers du I^er^ s. (W. REUSCH, *Tabuna* in Trier, dans *Kölner Jarhbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 9, 1967-68, p. 86-95 (pas de reprod.) [p. 89]).

[1] - (Fig. 3, n° 11) Partie supérieure à pâte grise à l'intérieur, rouge à l'extérieur, avec une rainure fortement marquée sur les parois autant externe qu'interne.

(Reusch 1970, p. 60 et pl. 1, n° 1).

[2] - Fragment de parois à noyau gris et à parois jaune-rouge, avec des rainures identiques à celles du n° précédent.

[3] - Fragment lisse de partie inférieure à cœur et à paroi interne gris, rouge à l'extérieur, rainuré seulement à l'intérieur.

Il se pourrait fort que ces trois éléments appartiennent, en fait, à un seul individu qui aurait subi une recuisson ayant entraîné les différences de couleurs qui ont conduit W. Reusch à identifier trois individus distincts.

***VERULAMIUM* - Saint-Albans.**

S. S. FRERE, *Verulamium excavations, I*, Society of Antiquaries of London, Research report XXVIII, Oxford, 1972.

[A] - Type 391 : 11 ex. datés entre 65 et 150 au moins.(cf. Wilson 1984, p. 270).

Dans le troisième volume de la publication, ce type (non identifié comme une amphore) est repris sous l'appellation de type 1917, et aussi 1922A pour les fonds isolés. Les deux sont en pâte finement granuleuse, rouge chamois, avec quelques petites inclusions blanches).

M. G. WILSON, *The other pottery*, dans S. S. FRERE, *Verulamium excavations, vol. III*, Oxford university committee for archaeology monograph 1, Oxford, 1984, p. 201-277 [p. 202, types n^{os} 1917 et 1922a (fonds) et Fig. 81, p. 203] : le premier nombre indique l'année de la fouille, la lettre suivante le site, le chiffre romain le numéro de tranchée et le dernier chiffre ou nombre la couche.

[1] - *insula* XXVIII, 57, V VII 9 ; 200-225 apr. J.-C.

[2] - *insula* XXVIII, 57, V VII 10A ; 200-225.

[3] - *insula* XXVIII, 57, V VII 17 ; 60-110.

[étant donné leur proximité stratigraphique, peut-être ces trois cas ne représentent-ils qu'un seul exemplaire (?)].

[4] - *insula* XXVIII, 58 G XIV 62 ; 60-85.

[5] - *insula* XII et XXI, fragments résiduels.

M. G. Wilson mentionne également deux autres cas pouvant être apparentés, mais dont l'identification est incertaine : XXVII, 59 et X XX 18 ; 115-130 ; XIX, 60 K VIII 20 ; 120-145.

[6] - (Fig. 4, n° 6), ex. reproduit pour représenter le type 1917, mais non identifié avec précision (Fig. 81, p. 203).

[7] - fond isolé ; *insula* XVII, 56 K VII M6B, 130-150.

[8] et [9] - XIV, 57 V V 19, 2 ex., 60-130.

[10] - XXVIII, 58 E II 10, 130-150.

[11] - (Fig. 5, n° 14). Ex. reproduit pour représenter le type 1922A, mais non identifié avec précision [présence d'une rainure peu marquée jusqu'à l'extrémité] (Fig. 81, p. 203).

Le type de présentation adopté dans la publication ne permet pas de faire très clairement la distinction entre les fragments et les individus, aussi est-il difficile de calculer le NMI (peut-être 7 ind.). On remarque cependant que la forme, sans être fréquente, n'est pas rare et qu'elle se rencontre couramment dans des niveaux du II^{e} s.

VIEUX-1 à 4 - Le Bas de Vieux.

Quartier résidentiel situé à l'est des thermes de la ville d'*Aregenua* (occupation du I^{er} au IV^{e} s.), fouillé entre 1988 et 1991.

[1] - (Fig. 5, n° 4) 35 tessons en WW-TT/27-30 et 2 autres dans des niveaux supérieurs [un tesson mis au jour dans la couche 8122 (en TT/29-30 ; couche de remblai et d'occupation de la pièce VIII ; phase IVa : vers 130-140 à env. 140-150) et un autre fragment de panse dans la couche 2197 (en Y-Z/24-29 ; sol en terre et mortier mélangés ; phase IIIb : vers 110-120 à env. 130-140)] appartiennent vraisemblablement au même individu (405 g + 10 g + 5 g).

Le recollage des tessons montre que l'on a vraisemblablement jeté seulement quelques fragments de l'amphore dans le dépotoir où ceux-ci ont été de nouveau cassés par la suite.

La pâte est brun rouge clair (Cailleux N 35 = Munsell 5 YR 6/3), cuite en atmosphère oxydante, d'aspect rugueux (dégraissant assez fin cependant et d'aspect sableux). L'intérieur comme l'extérieur présentent, dans les sillons dûs au tournage, des traces d'une sorte d'engobe de même couleur et de même nature, mais presque sans dégraissant visible.

Excepté au niveau du col et dans le quart inférieur, la panse est rainurée en spirale ; dans la partie supérieure, l'aspect horizontal de ce sillon pourrait faire penser à des cannelures parallèles, mais le caractère fragmentaire de l'objet ne permet pas de trancher (il en va souvent de même pour les exemplaires dessinés dans les publications). Sillon plus serré et plus marqué en haut qu'en bas.

Le départ d'une anse encore fixée à la panse est conservé (2,3 cm de large sur 1,6 de haut) ; la seconde n'est connue que par un bourrelet au niveau d'une cassure. La pointe manque et quatre tronçons de panses sont identifiables mais ne sont pas jointifs.

Dimensions : diam. int. et ext. du col : 7 et 8,4 cm ; h. de la lèvre : 1,1 cm; ép. moyenne de la paroi : 0,45 à 1 cm suivant les endroits ; diam. de la panse : 10,8 cm max. au niveau de l'anse à 3,3 cm dans la partie conservée la plus basse. La hauteur n'est pas restituable avec précision, mais peut être estimée d'après le degré de rétrécissement de chacun des fragments.

Provenance : couche 8135 (dépotoir en forme de cuvette installé dans une autre couche vraisemblablement utilisée comme couche de remblai ou d'assainissement entre deux sols en terre battue ; phase II (vers 50-60 à env. 110-120).

[2] - 3 fragments (dont un avec un départ inférieur d'anse) non jointifs, mais appartenant visiblement au même vase (65,5 g). Brun-rouge clair (Cailleux N 27 = Munsell 5 YR 6/4, à l'intérieur ; N 33 = Munsell 5 YR 6/3 à l'extérieur). Provenance : couches 3049 (remblai, interphase V-VI, vers 170-180) et 3037 (remblai, interphase V-VI, puis terre du jardin, vers 170-180 à début IV^{e} s., après la transformation de la maison contenant beaucoup de matériel résiduel de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^{e} s.) et 3023 (U-6 ; couche de destruction ayant perturbé la couche 3037).

[3] - un petit tesson isolé et une anse incomplète (29 g) rouge pâle (Cailleux N 25 = Munsell 10 R 6/4). Provenance : couches 6006 (K/M-40/44) et 6008 (remblai de terre limoneuse sur le *cardo* III (phase VIIb : IV^{e} s. ; interphase VII-VIII et phase VIII : après le IV^{e} s.).

[4] - un fragment de panse rainuré brun rouge clair (Cailleux N 55 = Munsell 5 YR 6/4) recollant avec deux des trois fragments trouvés en G-112 en F-110, dans la couche 7002 (remblayage général du site ayant partiellement bouleversé les couches inférieures) (29 g). Provenance : couche 7174 (comblement de la cave E intervenu vers la fin de la phase V (vers 170-180).

WINDISCH.

Au moins 2 [plusieurs ex. en plusieurs endroits, en fait, semble-t-il ; voir Reusch, p. 58, n° 4]. Vers 75 (début du I^{er} s. selon Beltrán Lloris 1970, p. 538, repris par Peacock et Williams 1986 ; I^{er} s. av. J.-C.(*sic*) pour Hofmann 1985, pl. XXI, 262).

Reusch 1970, p. 58 et pl. 1, 4 ; C. ETTLINGER et C. SIMONETT, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Veröffentlichung der Gesellschaft pro Vindonissa, Bâle, 1952, p. 52, n° 580 et tab. 25, 280 ; M. BELTRÁN LLORIS, *Las anforas romanas en España*, 1970, p. 538, Fig. 219, 1.

[1] - (Fig. 3, n° 6).

WIESBADEN-A.

Plusieurs ex. Début ou première moitié du I^{er} s.

E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtesforschung*, XL, 1912 (1913), p. 302.

WIESBADEN-1 - Fort (Fig. 4, n° 12 d'après Reusch, complétée avec Ritterling).

Ex. découvert avant 1860 ; pâte grossière, rouge à brun foncé ; dans la publication de 1912, le vase est complet, mais a été cassé ultérieurement puisque W. Reusch ne reproduit que le fragment supérieur en indiquant que l'ensemble pourrait être reconstitué (h. : 42,5 cm).

Ritterling 1912, p. 302, Fig. 72 (photo) ; Reusch 1970, p. 54 et pl. 1, 2.

YORK.

Plusieurs ex.

D. F. WILLIAMS, Catalogue of amphorae, dans J. R. PERRIN, *Roman pottery from the colonia : 2*, The archaeology of York, 16/6, 1990, p. 349-362 (pas de reprod.).

YORK-1 et 2 - Rougier Street (p. 352).

7 tessons (sur 291 tessons d'amphores, soit 2,4 %) pesant 120 g (sur un total de 40725 g, soit 0,3 %).

[1] - un tesson de la période 2 (milieu II^{e} s.).

[2] - 6 tessons de la période 4 (milieu à fin du II^{e} s.).

YORK-3 à 6 - Blake Street (p. 355).

Certaines données –non encore au point quand Williams a rédigé sa note– ont été corrigées par J. MONAGHAN, *Roman pottery from the fortress*, The archaeology of York, 16/7, 1993, p. 665-824 (p. 721) (pas de reprod.) : 4 tessons (sur 648, soit 0,6 %) :

[3] - un tesson de la période 1 (peu après 71).

[4] - un de la période 2 (vers 71/79-100).

[5] - un de la période 5 (vers 400-X^{e} s.).

[6] - un provenant de niveaux post-romains.

BIBLIOGRAPHIE

Les références à des exemplaires particuliers figurent dans le catalogue et celles utilisées seulement une fois dans les notes.

André 1981 : J. ANDRE, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1961 (1981).

Chantraine 1968 : P. CHANTRAINE, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, vol. 2 (A-K), Paris, 1968 (1970).

Beltrán Lloris 1970 : M. BELTRÁN LLORIS, *Las anforas romanas en España*, Saragosse, 1970.

Bruckner 1981 : O. BRUCKNER, *Rimska keramika u jugoslavenskom delu provincije donje Panonije*, dissertationes et monographiae, XXIV, Belgrade, 1981.

Cailleux : A. CAILLEUX, *Code des couleurs des sols*, Boubée, s.d. (carte et notice de 15 p.).

della Corte 1929 : M. DELLA CORTE, Epigrafi della Casa di P. Paquio Proculo (Reg. I, Ins. VII, n.I), dans *Atti della academia dei Lincei. Notizie degli scavi di Antichitá,* 54, VII^e^ série, vol. V, fasc. 1929, p. 438-454 et, plus particulièrement, p. 453-454, n° 134 et fig. 3.

Cotte 1944 : H. J. COTTE, *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline. commentaire sur le livre IX de l'Histoire Naturelle de Pline*, Gap, 1944.

Empereur et Picon 1989 : J. Y. EMPEREUR et M. PICON, Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986), collection de l'Ecole française de Rome, 114, 1989, p. 223-248.

Etienne 1970 : R. ETIENNE, A propos du "*garum sociorum*", dans *Latomus*, XXIX, 2, 1970, p. 297-313.

Formenti 1989 : F. FORMENTI, Analyses de traces organiques dans les amphores, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986), collection de l'Ecole française de Rome, 114, 1989, p. 562-563.

Grimal et Monod 1952 : P. GRIMAL et T. MONOD, Sur la véritable nature du "*garum*", dans *Revue des Etudes anciennes*, 1952, LIV, p. 27-38.

Loeschcke 1942 : S. LOESCHCKE, *Die römische und belgische Keramik aus Oberaden*, dans S. LOESCHCKE et Ch. ALBRECHT, *Das römerlager in Oberaden*, Band II, 2, Dortmund, 1942, p. 7-148 et tab. 1-43.

Peacock et Williams 1986 : D. S. P. PEACOCK et D. F. WILLIAMS, *Amphorae and the roman economy*, Longman archaeological series, Londres-New-York, 1986.

Perrins et Cuisin 1990 : Ch. PERRINS et M. CUISIN, *Les oiseaux d'Europe*, Neuchâtel-Paris, 1990.

Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle, livre XIII*, texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Reusch 1970 : W. REUSCH, Kleine, spitzkonische Amphoren. Ein Beitrag zur römischen Schwerkeramik, dans *Saalburg Jahrbuch*, 27, 1970, p. 54-62.

Robinson 1959 : H. S. ROBINSON, *The athenian agora. Vol. V : Pottery of the roman period. Chronology*, The american school of classical studies at Athens, Princeton, 1959.

Saint-Denis 1947 : E. de SAINT-ÐENIS, *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, 1947.

Schöne 1871 : R. SCHÖNE, *Tituli uasis fictilibus inscripti*, dans K. ZANGEMEISTER, *Corpus inscriptionum latinarum (CIL)*, IV, Berlin, 1871, p. 171-172.

Sealey 1985 : P. R. SEALEY, *Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen*, BAR British series 142, 1985.

Shackley 1975 : M. SHACKLEY, *Archaeological sediments, a survey of analytical methods*, Londres, 1975 (*non uidi*).

Théophraste, *Recherche sur les plantes*, texte établi et traduit par S. AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, t. 1, Livres I-II, 1988, LVIII - 143 p. ; t. 2, Livres III-IV, 1989, 304 p. ; t. 3, Livres V-VI, 1993, XII - 210 p.

* *
*

ANNEXE
ÉTUDE AU MICROSCOPE ÉLECTRONIQUE À BALAYAGE (MEB) D'UN ÉCHANTILLON PRÉLEVÉ SUR L'EXEMPLAIRE VIEUX-1

par Mme Geneviève COUDE-GAUSSEN, professeur de Géographie à l'Université de Caen, spécialiste des milieux désertiques (avec la collaboration technique de Philippe Blanc).

Première séance : étude d'une lame mince au MEB.

Méthodologie : lame-mince polie métallisée au carbone.

▮ Etude en **électrons rétrodiffusés** (RD) sur un microscope électronique à balayage (MEB) Jeol JSM 840 A de l'Université P. & M. Curie (Paris VI).

▮ Etude en **cathodoluminescence** (CL) à l'aide d'un spectromètre de CL mis au point sur le MEB de Paris VI. Ce système comprend :
- un miroir parabolique et une platine réfrigérante conçus et construits à cet effet.
- un spectromètre à réseau de Jobin-Yvon H 10.UV.
- un photomultiplicateur Hamamatsu R636.

Les spectres ont été étudiés de 200 à 900nm.

▮ Les **analyses chimiques** (spectres RX) ont été obtenues avec une sonde électronique Cameca SX 50.

Les observations en rétrodiffusé (RD) ont été réalisées à divers grossissements (1 x 15 ; 2 x 45 ; 3 x 110 ; 4 x 300 et 5 x 900).

Elles permettent de voir une forte fissuration de l'échantillon ainsi qu'une porosité fluidale. Fissuration qui peut être un artéfact de confection de la lame mais, plus certainement, résulter de la cuisson.

On distingue (Fig. 9 et 10) :

- dans les éléments clastiques (le dégraissant ?) :

- des grains grossiers (100 à 300 µm) sub-émoussés comprenant surtout des quartz et quelques rares feldspaths.
- des petits grains plus petits (20 à 40 µm) surtout sub-anguleux comprenant des quartz, des feldspaths et aussi des carbonates de Ca.
- de très nombreux éléments bioclastiques (fragments de coquilles, foraminifères et algues diverses, etc.).

- à cheval entre le dégraissant (?) et la matrice :

- de très petits grains (plus "lourds" que le quartz, en rétrodiffusé), d'une dizaine de microns et moins, contenant du fer, du titane, quelquefois du manganèse et du chrome
- de nombreux zircons. Leur étude en cathodoluminescence est très prometteuse car, lorsque l'on analyse le spectre de luminescence, il est possible d'y détecter la présence de **terres-rares** qui peuvent être des "**traceurs**" d'une origine minéralogique voire géographique si l'on a des échantillons de référence. Ici, il y a du Hafnium et du Dysposium.

- dans la matrice :

- des particules de la taille des argiles (< 10 µm) qu'il est difficile de séparer visuellement et photographiquement avec cette technique. Leur composition chimique est la composition banale des argiles : Al, Si (dominant), K, Ca (très peu) et Fe.
- de petits flocons très lourds composés de titane et de manganèse (quelques µm, mais < 5 µm).
- des minéraux lourds identifiables tels que : oxydes de fer, rutiles, ilménites, etc.

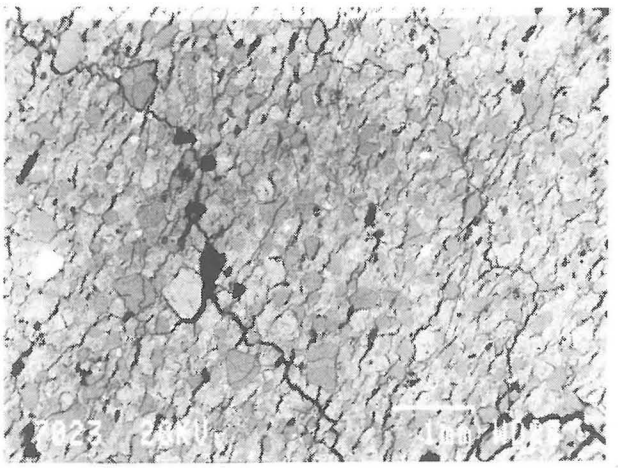

Figure 9 - Photo 7023.

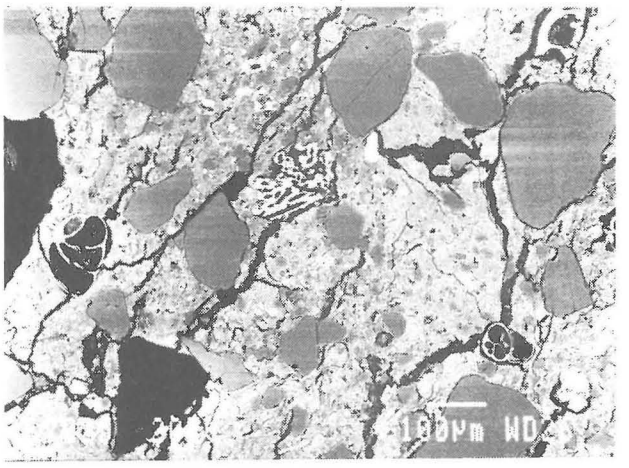

Figure 10 - Photo 7025.

Deuxième séance : examen au MEB de particules issues de la désagrégation d'un fragment après trempage dans l'eau déminéralisée et passage aux ultra-sons.

Méthodologie :

Des grains isolés, pris un à un, à l'aide d'une aiguille et de petits fragments de poterie sont montés sur un plot à l'aide de colle graphite conductrice. Le plot est ensuite métallisé à l'or.

L'examen s'est effectué en **électrons secondaires** (E2e), puis en **électrons rétrodiffusés** (RD) sur le MEB et les **analyses chimiques** (spectres RX) ont été obtenues sur la sonde électronique.

Examen de fragments (Fig. 11) :

On distingue ici aussi les éléments déjà notés lors de l'examen en lame-mince.

Figure 11 - Photo 7753.

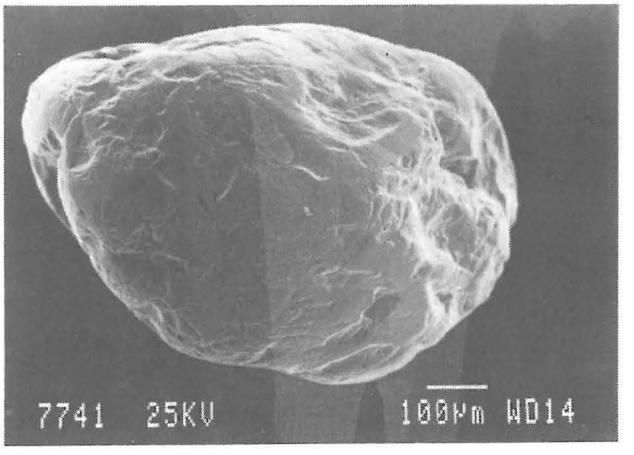

Figure 12 - Photo 7741.

- Les **grosses particules** (essentiellement des quartz) allant de 100 à 400 µm sont surtout sub-anguleuses, mais parfois arrondies (sables "rond-mat" désertiques dont la forme est due à une forte éolisation).
Toutes les particules sont très émoussées, les arêtes vives sont rares ; même les cassures sont émoussées (donc anciennes, antérieures à la confection de l'amphore).
Des particules de l'ordre de 10-20 µm apparaissent très blanches en RD, il s'agit de grains d'oxyde de fer, très nombreux. On note également des fragments de coquilles.
- La **matrice**, de teinte plus claire que celle des quartz (en RD), présente la même composition que celle notée en lame-mince : **Al, Si** (dominant), **K, Ca, Fe** et un peu de **Ti**.
Les cartes de répartition par élément chimique permettent de bien individualiser les composants principaux et ainsi de situer, par exemple, les carbonates de calcium. De même, la carte de répartition du chlore permet-elle de voir que d'infimes particules de sels imprègnent la matrice.

Examen de particules grossières (Fig. 12) :
- **Morphoscopie** : Les grains observés au MEB sont essentiellement des quartz sub-anguleux à arrondis (subanguleux dominants, mais nombreux rond-mat) aux arêtes très émoussées.
- **Etats de surface**; ils se présentent de deux façons :
- soit existence d'une très forte **pellicule de surface**. Il s'agit d'une pellicule de quartz amorphisée par les chocs mécaniques subis par le grain avant une immobilisation dans un sol, ici sans doute des chocs éoliens.
- soit un état de surface caractérisé par une très forte **attaque chimique** qui se manifeste de deux manières : d'une part, des précipitations ou "larmes" de silice issues d'une remobilisation superficielle de la silice du grain ; d'autre part, des dissolutions aux traces géométriques (par exemple des triangles) par exportation de silice. Les deux états de surface peuvent cohabiter à la surface d'un même grain.

On rencontre également à la surface des quartz des creux remplis d'un mélange argileux : **Al, Si, K, Ca, Ti, Fe.** A l'examen macroscopique, ces "caries" correspondent à des points très colorés sur les quartz. Quand elles sont nombreuses, elles confèrent leur teinte orangée aux quartz désertiques (Coudé-Gaussen 1991).

On rencontre aussi des dépôts légers hydratés de sulfo-chlorures hydratés de Ca et de Na.

A noter plusieurs petites particules (5 µm de long, 2 µm de large) de chromite, Cr et Fe, à la surface de particules quartzeuses. La chromite provient d'éruptions volcaniques basiques.

Parmi les particules fines, on a répertorié de petits grains de quartz, quelques carbonates de calcium assez roulés, des carbonates de Ca avec du chlore, des silicates de magnésium et quelques petits grains de matrice (grains polyminéraux).

INTERPRÉTATION :

La comparaison de tous ces grains avec ceux observés par ailleurs dans différents sédiments (origine éolienne et désertique du matériel, puis immobilisation dans un sol), comme des sables, loess ou poussières d'Israël, de Tunisie ou de carottes marines prélevées dans le Golfe de Gabès (Coudé-Gaussen *et al.* 1984 ; Coudé-Gaussen et Rognon, 1986 ; Rognon *et al.* 1987 ; Coudé-Gaussen 1989 ; Coudé-Gaussen 1991) et tous examinés suivant la même méthodologie au MEB me permet d'avancer l'hypothèse suivante pour les grosses particules :
- il s'agit d'un matériel d'origine éolienne (aucun doute) (cf. la forme des grains, des cassures, des cupules de chocs, etc.).
- ces grains, avant d'être utilisés par les potiers, ont séjourné dans un sol ou une dune littorale, immobilisation qui a facilité l'attaque chimique de leur surface (précipitation ou dissolution superficielle de la silice) et la pédogénèse (forte pellicule de surface).
- Certains grains portent les traces d'un **émoussé d'origine hydrique** (qu'il est difficile de préciser, mais qui les apparentent aux particules de la carotte KST 10 prélevée dans la Mer Pélagienne, à proximité du littoral tunisien). Ces particules du Golfe de Gabès étant elles-mêmes issues d'un remaniement éolien, voire hydrique, des loess des Matmata au sud-est du Golfe de Gabès.

On peut souligner aussi la **faible altération, voire l'absence de transformation des grains par la cuisson** et une certaine indépendance des grains par rapport à la matrice. Noter aussi les **différents sels** qui imprègnent (?) ou sont à la surface des parois de l'amphore (cf. *garum*).

Cette méthode permet d'obtenir une "signature" chimique de la matrice et ainsi pourra-t-on la comparer avec d'autres matrices, d'autres amphores.

Impressions personnelles à confirmer : potiers installés sur le littoral du Golfe de Gabès et se servant de matériel local (limons éoliens comme dégraissant). Ces "limons" éoliens ou loess péridésertiques sont en réalité granulométriquement des sables fins dérivés eux-mêmes de près ou de loin des sables dunaires du Grand Erg Oriental poussés au Pléistocène supérieur par des vents de sud-ouest. De plus, ces loess peuvent être argileux (jusqu'à 20-30 % pour les paléosols). Se seraient-ils servis du sédiment total pour la poterie (même la couleur de l'amphore est très proche de celle des loess des Matmata) ?

Il faudra suivre la trace des zircons, de la chromite (origine vocanique basique) et des sels et poursuivre les analyses de "matrice" d'autres amphores et peut-être s'occuper des terres-rares.

BIBLIOGRAPHIE

G. COUDE-GAUSSEN, M. N. LE COUSTEMER et P. ROGNON, Paléosols d'âge Pléistocène supérieur dans les loess des Matmata (Sud-Tunisien), dans *Science Géol.*, 37, 4, p. 359-386.

G. COUDE-GAUSSEN et P. ROGNON, Paléosols et loess du Pléistocène supérieur de Tunisie et d'Israël, dans *Bulletin de l'Association Française d'Etudes Quaternaires*, 3/4, 1986, p. 223-231.

P. ROGNON, G. COUDE-GAUSSEN, N. FEDOROFF et P. GOLDBERG, Micromorphology of loess in the Northern Negev (Israël), dans N. FEDOROFF, L. M. BRESSON et M. A. COURTY (éd.), *Micromorphologie des sols*, AFES, Paris, 1987, p. 631-638.

G. COUDE-GAUSSEN, Mise en évidence de poussières éoliennes sahariennes dans les sédiments du Golfe de Gabès (Tunisie). Application du traitement numérique d'images à l'analyse morphométrique des particules, dans Les Littoraux, deuxième forum du Gr. Francais Géomorph., *Bull. Centre Géomorph.*, CNRS, Caen, 36, 1989, p. 65-67.

G. COUDE-GAUSSEN, *Les poussières sahariennes*, coll. Sciences en marche, Paris, 1991.

DISCUSSION

Président de séance : B. DUFAŸ

Bruno DUFAŸ *: Je me permets une suggestion qui vaut ce qu'elle vaut : cette amphore au volume particulier ne pourrait-elle pas être liée à la conservation d'un seul poisson –entier– dans la mesure où, plus qu'à une carotte, elle a la forme d'un poisson.*

Pascal VIPARD *: Un très jeune thon... Les plus petites amphores mesurent 30 cm de haut et contiennent 50 ou 60 cl. Et il y a un type très fortement galbé, avec une pointe très effilée qui ne fait que 2 à 3 cm, pour lequel on ne peut imaginer qu'un liquide.*

Bruno DUFAŸ *: Mais l'embouchure est toujours large !*

Pascal VIPARD *: L'embouchure fait 7 à 8 cm mais le corps est renflé avec une pointe dans laquelle on ne peut quasiment rien glisser, hormis du thon coupé en dés, puisqu'on sait que l'on consommait le jeune thon mis en conserve sous cette forme.*

Bruno DUFAŸ *: Et effectivement, la notion de packaging est certainement valable...*

Pascal VIPARD *: Je pense que oui.*

Bruno DUFAŸ *: ... mais il y a peut-être une liaison en fonction...*

Pascal VIPARD *: Je pense que l'hypothèse des poissons est la plus fiable, l'épigraphie permettant difficilement de voir autre chose. J'ai fait des essais avec des alouettes –enfin, dans un dessin– et il n'est pas possible d'en mettre beaucoup ; de plus, on n'en trouve jamais mention, ce qui n'aurait pas manqué de se faire, au moins une fois, dans les amphores de Pompéi retrouvées en place ; aucune mention d'ossements d'oiseaux.*

Caty SCHUCANY *: En ce qui concerne la pâte, très orange, dont on voit un exemplaire dans la vitrine, elle diffère des amphores Camulodunum 189, avec une pâte jaune très sableuse. A-t-on essayé de déterminer la provenance à partir de la géologie ?*

Pascal VIPARD *: Pour la pâte, le problème que vous soulevez m'intéresse parce que, pour l'exemplaire Camoludunum 189 qui a servi à illustrer ma forme 1, je n'avais pas les caractéristiques visuelles du tesson et il n'appartient peut-être pas au groupe des amphores carottes pour la pâte. On sait qu'à Augst, il y a des amphores carottes voisines, dans une pâte plus claire. L'exemple d'Augst pourrait, en fait, constituer une forme voisine ou un prototype.*

Caty SCHUCANY *: C'est justement cette pâte claire, jaune, très sableuse, qu'on considère comme venant de Méditerranée orientale. En ce qui concerne le contenu, j'ai une amphore jaune, sableuse, dans une tombe datée du troisième quart du IIe s. et, dans la même tombe, il y a des dattes.*

Pascal VIPARD *: C'est intéressant.*

Caty SCHUCANY *: Mais je suis d'accord avec vous : on a deux types et deux provenances ; les deux types se ressemblent morphologiquement mais pas du point de vue des pâtes pour lesquelles il faudrait d'abord déterminer la provenance.*

Pascal VIPARD *: J'ai lancé une demande de renseignements, surtout des renseignements écrits et graphiques. Mais si vous avez des tessons pour faire une lame mince, même si ce sont des pâtes qui paraissent un petit peu différentes, on pourra les étudier.*

Pour l'amphore que vous avez trouvée dans la tombe, c'est une amphore carotte ?

Caty SCHUCANY *: Je n'ai jamais pensé à la nommer "carotte" mais c'est la même forme.*

Pascal VIPARD *: C'est la même forme que la Camulodunum 189 ?*

Caty SCHUCANY *: Oui.*

Pascal VIPARD *: Dans ce cas, c'est très intéressant et il faudra peut-être séparer cette amphore du reste car j'ai créé cette forme, régulièrement conique, juste pour la Camulodunum 189.*

Alberto LOPEZ MULLOR *: J'aimerais comprendre la présence de certaines amphores ibériques et puniques d'Ibiza dans les illustrations de votre communication orale ; quelle est la relation avec vos amphores "carottes" ?*

Pascal VIPARD *: J'ai présenté ces amphores pour illustrer des types qui présentent une silhouette très approximativement identique, mais il n'y a pas de rapport de filiation directe.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Romain VERLUT

ROUEN (Seine-Maritime), CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE ET TRANSITION Approches des problématiques

La ville de Rouen a fait ces dernières années l'objet de nombreuses fouilles d'une superficie souvent supérieure à 1000 m^2. Celles-ci se sont situées tant au cœur de la ville antique que sur sa périphérie et ses abords. Naturellement, des quantités de céramiques en ont été extraites et, parmi elles, pour la fin de l'Empire et le début de la période mérovingienne, nous avons remarqué l'existence de lots homogènes, très typés, qui proviennent d'ensembles stratigraphiques serrés et circonscrits. Ces lots représentent à chaque fois quelques tessons, souvent de plusieurs formes, sans jamais représenter, toutefois, la majorité du matériel céramique fourni par la ou les couches concernées. De plus, il est rare de retrouver ces céramiques sur d'autres chantiers situés ailleurs dans la ville. A l'évidence, il ne s'agit pas de productions des alentours de Rouen.

Prenons trois exemples :

❑ Les céramiques noires du V^e s. trouvées sur le chantier du Tunnel Saint Herbland. Il s'agit d'une poignée de tessons, provenant de plusieurs formes fermées, d'une pâte noire, très grasse, et décorés à la molette... A l'examen oculaire, ils sont en tout point comparables aux tessons exposés en vitrine et provenant du Bessin, c'est-à-dire d'une région à un peu moins de 200 km au sud-est de Rouen, en bordure du massif armoricain et pas du tout sur un des grands axes traditionnels du commerce rouennais. Du point de vue du contexte archéologique, nous sommes hors du *castrum*, le long d'un bâtiment de plus de 30 m de longueur, qui avait été construit à la fin du II^e s., et dont l'occupation a duré au moins jusqu'au XI^e s. A notre connaissance, aucune autre céramique de ce type n'a été retrouvée ailleurs dans la ville de Rouen. La question qui se pose alors est : y-a-t-il une relation de causalité entre le lieu (hors *castrum*, dans un bâtiment antique resté en élévation) et le caractère unique de ce lot de céramique dans la ville ?

❑ Les sigillées d'Argonne décorées à la molette avec motifs paléochrétiens. Je n'ai pas besoin, me semble-t-il, de vous décrire ce type céramique. On en connaît à Rouen à peu près une quinzaine de fragments. Ils proviennent tous des différents chantiers situés au pied de la cathédrale. Est-il forcené d'envisager qu'il puisse y avoir un lien entre la présence de la cathédrale et la présence de céramique paléochrétienne sur le même lieu ?

❑ Enfin, les Black-Burnished –je dis "les" Black-Burnished parce qu'elles n'ont pas toujours été différenciées sur les plus anciens chantiers– : il n'est pas rare d'en trouver un peu partout à Rouen ; mais leur taux est très variable : de presque la moitié de l'effectif d'une couche devant la cathédrale à l'absence dans d'autres niveaux pourtant de nature et de chronologie à priori identiques.

En conclusion de ces trois exemples, nous devons constater que la ville à la fin de l'Empire, alors qu'elle s'est renfermée dans son castrum, et jusqu'au V^e s., se présente comme une mosaïque de populations contrastées quant à leurs usages céramiques. Le point le plus marqué de ce contraste porte sur les céramiques importées dont les origines sont très variables et assez exclusives d'un point à l'autre de la cité. Sans doute y-aurait-il aussi à étudier le mobilier complémentaire de ces céramiques pour tenter de voir s'il ne présente pas lui-même des spécificités localisées par rapport à la ville.

Ce constat présente cependant des limites : l'avenir apportera peut-être de nouvelles découvertes qui viendront nuancer ce tableau, mais je crois que l'échantillonnage de fouilles ayant touché ces niveaux est suffisant pour que ces conclusions ne soient pas bouleversées. Il y a le fait que les niveaux archéologiques concernés n'étant pas généralement charpentés de structures maçonnées, ils ont subi plus que d'autres les perturbations ultérieures ; lorsque l'on peut les fouiller, ils sont généralement d'une étendue limitée, ce qui peut induire une perception localisée des types céramiques qui en sont issus. Cependant, on devrait les retrouver en céramique résiduelle dans les niveaux postérieurs, ce qui n'est pas le cas, contrairement aux monnaies des mêmes époques. D'autre part, il faut bien noter que ces niveaux archéologiques, un peu ingrats à fouiller

dans le cadre d'un sauvetage, n'ont pas toujours pu être étudiés. On peut aussi arguer qu'il s'agit là de phénomènes extraordinaires ou liés au hasard des vicissitudes de l'histoire et de l'implantation des chantiers de fouille ; mais je n'ai pris que trois exemples, il y en a sûrement d'autres, et sans doute de plus éclairants mais ils sont plus difficiles à cerner, parce que, au moment du traitement, se produit une perte d'information préjudiciable à l'approche de ces lots de céramiques ; elles sont chaque fois peu nombreuses et pas très bien identifiées, en tout cas mal connues : pourquoi s'attarder sur trois tessons d'un type que l'on n'a jamais rencontré et qui, en eux-mêmes, permettent rarement de se faire une idée du groupe céramique auquel ils appartiennent...

Ces limites étant posées, il convient d'essayer d'expliciter les causes ou, plus exactement, les modalités de cette situation. Les facteurs potentiels peuvent en être multiples : l'organisation topographique des différentes fonctions dans la ville, une répartition des populations tranchée selon des critères de niveau économique, ou d'option culturelle ou religieuse, ou d'origine ethnique...

Mais je crois qu'aucun de ces facteurs ne suffit à expliquer cet état de fait. Il faudrait plutôt envisager une répartition de groupes sociaux qui coexistent très différemment les uns des autres, dans et autour de la même ville. Le lien interne de chacun de ces groupes pourrait être le secteur professionnel d'activité. Il va de soi qu'ils ont chacun des spécificités dont l'origine ethnique, qui est nécessairement un des critères fondamentaux, dans une ville portuaire. La présence de telle céramique importée à tel ou tel endroit de la ville montre plus un attachement culturel de la branche sectorielle qui réside là, que l'effet d'un commerce de céramique de région à région. Il ne faut donc surtout pas limiter l'interprétation d'une céramique importée à une simple affaire de marchands de poteries car, avec une céramique qui se déplace, c'est non seulement la poterie qui se déplace mais aussi des marchandises et surtout des hommes et, avec eux, des cultures.

Je voudrais ici revenir sur le terme de "céramique importée", qui est une expression d'une certaine lâcheté parce qu'elle sous-entend une action commerciale au travers d'une frontière ou, au moins, d'une limite, alors qu'elle recouvre en fait tout ce qui n'est pas produit localement. Le mot "importé" étant commode, je le conserverai, tout en n'oubliant pas que :

- premièrement, le fait commercial peut être absent des raisons du déplacement de la céramique entre le point de production et le lieu de découverte comme, par exemple, pour le gobelet ou la marmite du soldat, ou porter sur autre chose que la céramique elle-même, comme le contenu dans le cas des amphores. Ce contenu peut être aussi non matériel comme le contenu idéologique d'une molette paléochrétienne. Le choix d'avoir une céramique produite lointainement peut aussi se faire parce que, pour des raisons qui nous échappent, on a coutume de réaliser tel geste de la vie avec tel type de céramique et, là, il est évident que le fait commercial prend une tout autre signification, beaucoup plus marginale dans les causes de l'origine lointaine ;
- deuxièmement, il n'y a pas nécessairement franchissement de limite ou de frontière : par exemple, pour nous rouennais, quelle est la céramique la plus importée entre une céramique du sud de l'Angleterre et une sigillée d'Argonne ? De façon complémentaire, lorsque l'on parle de "productions locales", et à condition que celles-ci soient clairement identifiées, il faut aussi se marquer une limite. Je vous proposerais donc, si vous en êtes d'accord, quelque chose de l'ordre de la cinquantaine de kilomètres, c'est-à-dire une distance qui ne sous-entend pas d'infrastructure d'étape, ni une organisation professionnelle de collecte/transport/distribution de la marchandise, qui soit spécifique ou indépendante de la production.

Il me reste, après l'avoir relativisé à outrance, à revenir sur le fait commercial, parce que, par exemple, on ne peut pas l'exclure de la diffusion de la sigillée d'Argonne à Rouen qui, toutes catégories confondues, est assez bien répartie dans la ville. L'acte commercial repose toujours sur une dialectique producteur/consommateur avec, pour les céramiques importées, un intermédiaire. Pour la période qui nous intéresse ici, nous avons constaté que les consommateurs étaient extrêmement ciblés selon certains produits –ce qui sous-entend un retour de la demande vers le centre de production. Le lien commercial me semble beaucoup plus serré que ce qu'il était lors des grandes diffusions des sigillées du centre et du sud de la Gaule, la moindre distance au centre de production (l'Argonne) est-elle la seule cause de ce changement ? Je ne le crois pas. Les productions de la Gaule du Centre et du Sud nous ont inondés, les livraisons devaient en être quantitativement très importantes. L'impression qui en ressort est celle d'une uniformisation de la consommation céramique, malgré la variété des types, et d'une forme d'adhésion à la culture matérielle de l'Empire. A l'inverse, au IV^{e} s., on tend à une différenciation des groupes sociaux, entre autres au travers des goûts céramiques. Comment les mêmes structures commerciales auraient-elles pu s'y adapter ? L'importation de l'Argonne, au IV^{e} s., à Rouen, semble plus relever d'un commerce d'accompagnement ou plutôt du retour d'un flux commercial portant sur d'autres marchandises, que des commercialisations massives dont la sigillée des siècles précédents était l'objet.

Pour conclure, il nous semble, avec l'exemple de Rouen, que nous passions à la fin du III^{e} s., en matière d'usages céramiques, d'une diffusion unitaire modulée par les influences géographiques et agrémentée par les productions locales, à une diversification ethnologique sinon ethnique dont chaque groupe constitutif de la ville garde un lien à une ou plusieurs régions d'origine, lien marqué par la présence choisie de ces céramiques "importées". Le trait majeur de ce nouvel état de chose étant la localisation précise des types identifiés à l'intérieur de la cité.

DISCUSSION

Président de séance : B. DUFAŸ

Bruno DUFAŸ *: Merci de nous avoir donné un exposé aux problématiques si larges, de montrer tout l'intérêt que l'on a à prendre en compte, non pas des sites au sens étroit du terme mais bien, en l'espèce, toute une ville.*

Alain FERDIERE *: J'ai été très intéressé par ces observations au caractère général. Pour ce qui est des relations entre lieux de productions et lieux de consommations, vous avez évoqué la distance d'une cinquantaine de km. Je me demande s'il ne faudrait pas faire une distinction entre la production strictement locale, dans la ville et ses abords immédiats, et le territoire économique, dans la mesure où on peut le définir, en se fondant sur les modèles de l'archéologie spatiale des Britanniques qui serait plutôt de l'ordre d'une trentaine de km.*

Romain VERLUT *: Dans le cas de Rouen, il n'y a pas de production à proximité immédiate de l'agglomération.*

Bruno DUFAŸ *: Cela me paraît tout à fait étonnant. Les fouilles récentes montrent, de plus en plus, que chaque agglomération d'une certaine importance était dotée de nombreux ateliers, en périphérie.*

Romain VERLUT *: Alors ils sont passés entres les gouttes de la répartition des chantiers.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Quand je parlais de Lyons-La Forêt, c'est un peu la ceinture dont parle B. Dufaÿ, certes une ceinture un peu large puisqu'à une quarantaine de km.*

Bruno DUFAŸ *: A. Ferdière faisait allusion à des ateliers comme on peut en avoir à Paris, à Beaumont-sur-Oise, etc., qui sont vraiment à quelques centaines de mètres du centre de l'agglomération, voire à Breuvaignes où ils sont à 5-6 km. Je ferai toutefois une nuance par rapport à ce que dit A. Ferdière : le modèle britannique est séduisant mais il a, à mon sens, l'inconvénient de placer évidemment le centre économique au centre de son territoire et cela ne paraît pas forcément coller avec la réalité. J'en prends pour exemple la diffusion des productions des ateliers de La Boissière-Ecole où il est tout à fait clair qu'ils sont excentrés ; il y a donc d'autres choses à chercher, des concurrences, des zones mieux desservies que d'autres, des divisions géographiques, etc.*

Alain FERDIERE *: J'ai fait une petite enquête, très superficielle d'ailleurs, pour voir où se situent les ateliers. Contrairement à une idée qui apparaît souvent dans la bibliographie, il semble que les villes –au sens strict, je veux dire les capitales de cités– qui ont des ateliers relativement importants ne sont pas si nombreuses que cela. En revanche, si on prend les agglomérations secondaires, on trouve beaucoup plus systématiquement ces productions. Finalement, il semblerait, pour la plus grande part, que ce soit ces agglomérations secondaires et non les villes et leur périphérie immédiate qui soient les lieux de production majeurs, y compris pour la sigillée puisque, à quelques exceptions près, par exemple Lyon et Trèves, la majorité des ateliers de sigillées ne sont pas dans des chefs-lieux de cités.*

Sur la modélisation, bien entendu, c'est caricatural et, bien entendu, dans le détail, c'est faux. Dans beaucoup de cas, il faut prendre en compte la topographie, l'hydrographie et d'autres données. Mais la modélisation a par ailleurs des avantages !

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Eric BERTRAND

LA TRADITION ÉPICURIENNE DU BANQUET À TRAVERS L'ÉTUDE DE L'ICONOGRAPHIE DU VASE D'HEUDEBOUVILLE ET DES GOBELETS DE LA COLLECTION DE BOSCORÉALE

Cette étude a pour objectif principal de mettre en évidence l'étroite et indispensable corrélation entre le texte et l'image pour une plus juste interprétation des motifs iconographiques.

C'est autour et à partir des textes, principalement des Lettres, Maximes et Sentences d'Epicure (seconde moitié du IV^{e} s. av. J.-C., 341-270), du *De Natura Rerum* de Lucrèce (épicurien romain du I^{er} s. av. J.-C.) et de l'iconographie de quelques objets présentant tous le même thème de squelettes animés (une céramique arétine, un gobelet plus exactement, dit "vase d'Heudebouville", et les gobelets d'argent de la collection du Trésor de Boscoréale - dernier quart du I^{er} s. av J.-C.), que nous nous attacherons à démontrer le remarquable épanouissement de cette philosophie (un véritable phénomène de mode) dans la société romaine de la fin de la République et du début de l'Empire.

Cette philosophie, qui s'affirmait surtout lors des banquets donnés par de riches patrons ou affranchis, tel le Trimalchion du Satyricon de Pétrone, au cours desquels il était de bon ton pour les banqueteurs de déclamer quelques sentences épicuriennes, destinées à inviter les convives à jouir du temps présent sans se soucier de la mort, trouve un pendant iconographique à travers les motifs d'appliques de la céramique d'Heudebouville, montrant des squelettes en pied dans des postures presque identiques, tenant des ustensiles divers, et les gobelets de la collection de Boscoréale, sur le pourtour desquels les motifs de squelettes, cette fois-ci, et c'est un cas jusqu'à présent unique, ne sont plus anonymes, mais constituent une véritable "galerie de portraits" de lettrés (philosophes, poètes...) dont les noms et quelques-unes de ces invitations à jouir de la vie figurent à proximité, au milieu des espaces laissés vides entre les personnages.

Après avoir exposé, sans trop nous étendre, les principaux éléments de la philosophie épicurienne du banquet, nous nous attacherons à l'étude iconographique des supports précédemment cités en cherchant dans les textes les rapprochements possibles avec l'image de ces squelettes.

I. PHILOSOPHIE ÉPICURIENNE : ÉPICURE ET LUCRÈCE

La notion de TETRAPHARMAKOS, c'est-à-dire le "quadruple remède", développée par l'école épicurienne, contenue dans la Lettre à Ménécée et présentée dans les quatre Maximes capitales, constitue la base de la philosophie épicurienne et est ainsi formulée :

> «Le dieu n'est pas à craindre, la mort ne donne pas de souci ; et tandis que le bien est facile à obtenir, le mal est facile à supporter», et s'il est possible de réduire toute chose à des atomes et à du vide, on peut en toute circonstance réduire les motifs d'angoisse comme la peur des dieux, de la mort, du malheur, de la souffrance que l'on retrouve dans le TETRAPHARMAKOS.

Le Jardin, école d'Epicure, naît au moment où le Lycée et l'Académie connaissent des difficultés et où le Portique stoïcien est sur le point de voir le jour. Autour du Maître et de son enseignement, un nouveau mode de vie est prôné tel le culte de l'amitié, de la frugalité, la pratique de repas en commun et la fête, le 20 de chaque mois pour célébrer la naissance d'Epicure.

La postérité d'Epicure est très importante tout au long de l'Antiquité, aucun des dogmes fondamentaux n'a d'ailleurs, les siècles suivants, été remis en question.

Cette philosophie curative à laquelle Epicure enjoint chacun de s'exercer, c'est dans un passage de la Lettre à Ménécée qu'elle apparaît le plus évidemment :

> «...de sorte qu'il faut philosopher lorsqu'on est jeune et lorsqu'on est vieux, dans un cas pour qu'en vieillissant l'on reste jeune avec les biens, par la reconnaissance que l'on ressent pour ce qui est passé, dans l'autre cas, pour que l'on soit à la fois jeune et vieux en étant débarrassé de la crainte de ce qui est à venir.»

car, comme il le dit dans la Lettre à Hérodote :

> «... les jugements que l'on porte sur ce que l'on ne connaît pas, que l'on ne voit pas, sont générateurs

de troubles et c'est spécialement le cas de la crainte des dieux et celle de la mort qui s'alimente de l'ignorance.».

La mort apparaît non seulement comme la cessation de la vie d'un organisme, un mal pour cet organisme, mais aussi comme la libération de l'âme.

C'est tout de même à travers la lecture de la Lettre à Ménécée que l'on comprend mieux les préoccupations des banqueteurs adeptes de l'épicurisme, car pour résoudre le faux problème de la mort, il faut s'entraîner à ne pas penser à la vie par référence au temps. La mort n'est pas le terme de la vie, mais loin qu'il s'agisse de nier que nous sommes mortels, nous devons refuser de faire de la mort la référence de notre vie et de nos actes. Par là-même disparaît l'idée d'un ultime jugement de notre vie.

Cette leçon d'éthique épicurienne est la condition d'un mode de vie qui annonce qu'elle ne reposera plus sur la crainte.

La voie est tout ouverte pour la règle ou le canon du plaisir qui devient le principe et la fin de la vie bienheureuse.

Ce qui nous amène à parler du temps qui doit être ressaisi à chaque instant, le passé et le futur doivent être appréhendés par rapport au présent vécu.

Comment ne pas conclure cette première partie de notre exposé sans reprendre un passage de la Lettre à Ménécée dans lequel Epicure aborde le thème de la pensée de la mort et des limites :

> «Accoutume-toi à penser que la mort, avec nous, n'a aucun rapport...» et qu'en être convaincu «permet de jouir du caractère mortel de la vie... si bien qu'il est sot celui qui dit craindre la mort parce qu'elle l'afflige à l'idée qu'elle sera là... Le plus terrifiant des maux, la mort, n'a donc aucun rapport avec nous, puisque précisément tant que nous sommes, la mort n'est pas là, et une fois que la mort est là nous ne sommes plus... Le sage lui ne craint pas la non-vie, car la vie ne l'accable pas, et il ne pense pas que la non-vie soit un mal.».

C'est dans la Rome du I^er^ s. av. J.-C. que l'Epicurisme connaît un épanouissement remarquable sous l'impulsion de Philodème de Gadara, mais le plus connu des épicuriens romains reste Lucrèce qui «porte jusqu'au ciel la gloire d'Epicure» et le trouve, dans le cadre de l'amplification poétique de l'apothéose des héros, plus digne d'être honoré comme un dieu que ceux à qui l'on attribue l'invention du blé ou de la vigne.

Lui aussi pose le problème de l'homme face à sa destinée,

> «l'âme souvent se ronge au sujet de l'avenir»

et, dit-il,

> «il faut s'accoutumer à regarder ces choses (différentes images de la mort) en face, sans la moindre horreur, puisqu'elles ne concernent qu'un ensemble d'atomes en décomposition»,

la résistance à l'idée de la mort est si vive qu'il faut la vaincre par des méditations renouvelées et des exhortations convergentes ; c'est maintenant qu'il faut en jouir, sa durée n'ajoutant rien à la densité présente de la félicité. Le Calliclès du Gorgias de Platon n'hésite pas à affirmer :

> «vivre dans le plaisir c'est verser la plus possible»,

il faut exciter l'appétit et

> «tous les autres désirs, pouvoir les satisfaire, en jouir et vivre heureux...».

Certainement, les banqueteurs reprenaient-ils ces mots de Cicéron qui accompagnaient son analyse de la philosophie épicurienne du conseil suivant de :

> «détourner la pensée de ce qui nous tourmente, en la retournant vers ce qui est agréable...».

Dans le monde romain toujours, à la fin du II^e^ s. apr. J.-C., Diogène d'Oenanda –longtemps après la disparition du Maître dont la philosophie porte le nom, à une époque où se multipliaient les cultes et les croyances superstitieuses, les découvertes en 1884 à Oenanda, d'inscriptions murales, au cœur de la Lycie par les archéologues Holleaux et Paris, et en 1872, à *Herculanum*, d'une bibliothèque entière dans une villa dite "des papyrus", dont quelques 1700 rouleaux constitués pour la plupart d'écrits de Philodème, épicurien du I^er^ s. av. J.-C.– perpétue la philosophie épicurienne qui, comme nous allons le constater à travers les deux productions artistiques que j'ai choisi de présenter, imprègne considérablement les mentalités de la période augusto-tibérienne.

II. LA CÉRAMIQUE ARÉTINE D'HEUDEBOUVILLE

Enregistré sous le numéro d'inventaire A 7114 et conservé au Musée des Beaux-Arts d'Orléans, ce vase à boire de forme cylindrique mesurant 110 mm de haut, sur le pourtour duquel on peut voir des motifs d'applique de squelettes tenant des ustensiles divers, entre directement dans le cadre de notre sujet, car il est une de ces principales illustrations, dans le domaine de l'iconographie, de cet intérêt du I^er^ s. av. J.-C. pour la philosophie épicurienne. Découvert –on n'en est pas certain aujourd'hui– à Heudebouville, dans le département de l'Eure, en 1865, il a suscité l'intérêt, dès son invention, du Baron de Witt qui l'a longuement étudié.

On en est certain aujourd'hui, l'hypothèse que ce vase soit d'origine arétine est vérifiée, malgré le manque de finesse (le vase a été exposé et très endommagé par les flammes d'un incendie) et la lourdeur des motifs d'applique des squelettes qui l'ornent –car on connaît d'autres productions arétines montrant les mêmes motifs beaucoup plus finement traités.

Ces squelettes également désignés sous le terme de larves par les romains –Sidoine Apollinaire les désigne sous le terme de LARVALES UMBRAE, Sénèque les évoque lorsqu'il dit : *nemo tuam puer est ut cerberum timet et tenebras et larvarem habitum nudis ossibus cohoerentium*– sur lesquels on devine encore la présence de lambeaux de peau adhèrant aux os, montrent bien cet élément de la doctrine épicurienne qui enseigne au philosophe à mépriser la mort, qui, sans euphorisme, montre le néant des choses de ce monde en invitant à la contemplation de restes décharnés, renforçant ainsi la croyance en l'immortalité de l'âme et en un épicurisme se devant d'être insouciant.

Figure 1 - Vase d'Heudebouville.

Sur ce vase, trois motifs de squelettes dans des postures presque identiques, les bras obliques par rapport au buste et les avant-bras relevés.

Cependant, si les deux squelettes des extrémités droite et gauche semblent identiques, celui du centre présente une variante évidente et beaucoup plus proche d'autres motifs identiques que nous verrons lorsque nous nous attacherons à l'étude des gobelets de Boscoréale.

En effet, ce squelette tient dans sa main droite une sorte de bourse, symbolisant la *sophia* ou, comme les textes semblent nous le laisser croire, les biens terrestres qui font l'objet de la plupart des désirs superflus, qui nous asservissent d'autant plus qu'ils sont à notre portée et pourtant toujours insuffisants. Leur acquisition n'est qu'un point d'appui pour en vouloir d'autres sans fin. Cette illimitation est la racine du mal, ce que les grecs appelaient "le plus avoir" ou *pleonexia*, ce que les romains appellent, quant à eux, *avaritia* ou l'insatiable cupidité orientée vers l'argent, engageant une fermeture autour de soi par convoitise possessive de signes de pouvoir. Et donc incapable d'être par soi-même satisfait, l'individu se précipite dans les pièges de l'avoir. La richesse est presque toujours associée aux vains désirs, et la pauvreté est libératrice.

Lorsque dans les Vies des hommes illustres, Plutarque nous relate le dialogue entre Pyrrhus, qui expose ses espoirs de conquête contre Rome, et Cinéas, disciple d'Epicure, l'invitant à imaginer les festivités de la victoire, Cinéas lui propose de ne pas attendre la victoire pour boire et lui répond :

> «pourquoi pas dès maintenant ? Combien oublient ainsi de vivre, aiguillonnés par l'ambition et la peur de n'avoir pas assez !».

Doit-on encore voir, à travers la représentation de cette bourse, la sagesse comme cela est communément admis, ou imaginer un plus étroit rapprochement avec le texte, comme ce pourrait être le cas ici, et par là-même des références évidentes pour les banqueteurs, lettrés et connaissant souvent par cœur des passages de livres entiers, car les difficultés de diffusion des livres imposaient à ceux qui étaient instruits d'en mémoriser de longs passages, ce qui paraît être indispensable lorsqu'on adopte un ton polémique dans son sens latin du terme ?

Quant à l'Œnochoé que ce personnage que nous suivons tient dans sa main gauche, si nous nous en tenons aux explications couramment retenues, on pourrait dire que comme elle semble être un instrument de libation, le personnage pratiquerait, effectuerait une libation ! Si nous nous rapprochons un peu plus des textes, cet ustensile qu'est le vase revient à plusieurs reprises doté de sens différents.

Diogène d'Oenanda ne dit-il pas,

> «Pour les hommes, la richesse contraire à la nature n'est pas plus avantageuse que de l'eau dans un vase plein ; tous deux débordent au dehors.».

La Lettre à Ménécée peut, là aussi, nous éclairer sur la notion de contenant et de quantité :

> «le temps indéfini contient la même quantité de plaisir qu'un temps délimité, si ces bornes sont mesurées par la raison.».

Figure 2 - Déroulé de l'iconographie du vase d'Heudebouville (dessin d'après Blaszkiewicz *et al.*, 1990).

Il ne s'agit donc, ni d'accumuler, ni de poursuivre sans arrêt les objets du désir, la plénitude du contentement appelle leur limitation, et peu importe que le vase soit plus ou moins grand dès lors que l'on n'y peut rien ajouter. Tant que nous restons en proie à l'insatisfaction chronique du désir sans fin, il revient au même que le vase déborde ou soit percé.

Dans le *Rerum natura*, et c'est l'explication que je privilégierai, Lucrèce n'écrit-il pas :

> «Car si tu as pu jouir à ton gré de ta vie passée, si tous ces plaisirs n'ont pas été comme entassés dans un vase percé, s'ils ne se sont pas écoulés et perdus sans profit, pourquoi, pauvre sot, ne point prendre de bonne grâce un repos que rien ne troublera ?...».

Ici on notera donc une évidente cohérence entre le texte d'Epicure et le *Rerum Natura* de Lucrèce.

Entre deux squelettes, on peut voir, et il faut le souligner car unique dans la production d'un thème iconographique tel que celui de la philosophie épicurienne, la présence d'un cippe sur lequel sont déposés un aviron et un gouvernail. En arrière-plan, des lignes horizontales qui, si elles ne sont pas dues à un accident de moulage, pourraient évoquer des motifs de vagues, de flots calmes et apaisés très stylisés et la présence toute proche de la mer, ce qui paraît plausible compte tenu du motif de cippe et des attributs de navigation visibles au premier plan.

Peut-être, comme l'ont dit quelques chercheurs, s'agit-il là d'une commémoration de la victoire navale d'Octavien et Agrippa sur la flotte d'Antoine en 31 av. J.-C., ce qui serait cohérent, compte tenu de l'origine arétine de cette céramique liée à l'époque augustéenne, ou encore faudrait-il y voir un hypothétique passage du Styx.

Par contre, si l'on s'en tient aux textes d'Epicure et de Lucrèce, d'autres hypothèses peuvent être émises. Lorsqu'Epicure parle de «la paix dans la vie» –EGGALENIZON TO BIO–, il emploie l'image de la mer apaisée déjà évoquée par Platon dans le Phédon. Il promet à ceux qui n'en sont pas encore capables, par la philosophie, la paix dans la vie, la vie apaisée et dit pour évoquer l'âme qui suit la philosophie qu'«elle fait une mer apaisée, elle suit le raisonnement et reste toujours en lui». La Galènè, la mer apaisée, est une image appropriée pour penser le calme de l'âme. L'individu dont l'âme est en paix éprouve le même sentiment que lorsqu'il découvre, après la tempête, la mer apaisée - un sentiment de joie, qui est un plaisir de l'esprit. Le galènismos nomme donc l'état de paix, de sérénité, il signifie un état d'équilibre de l'âme, celui d'une plénitude que rien ne peut remettre en question.

L'image du navire, image de soi selon Epicure, est une fois de plus évoquée par Epicure, et c'est à travers un extrait de la Lettre à Pythoclès que l'on peut lire :

> «Equipe ton navire bienheureux et fuit toute culture»,

culture qui pourrait le détourner du chemin qui conduit vers la sagesse.

Cet exemple de cippe, portant des attributs de navigation conjugué –et c'est un exemple très rare, voire même unique en son genre– au thème épicurien de la mort, aux représentations de squelettes, peut être abordé de manières différentes. L'artiste a-t-il voulu mêler les éléments de philosophie et d'histoire, au détriment de la cohérence du thème ? Cette céramique, puisqu'elle reste isolée, est-elle le fruit d'une commande particulière, ou bien la production d'autres exemples de ce type sont-ils connus du potier ? C'est difficile à dire. Peut-être, encore, sommes-nous en présence d'une iconographie qui reste en étroite connexion avec le texte, ce qui démontrerait qu'ils étaient bien connus et compris, de l'artiste peut-être moins, mais de l'ordonnateur de ce qui apparaît comme une commande, très certainement, malgré le caractère très commun et grossier de la facture ? Doit-on rester fidèle aux textes ou s'en détacher pour l'interprétation, c'est une question toujours d'actualité.

On notera aussi la présence de masques grotesques sur le registre supérieur. Il ne faut pas oublier le contexte, les déclamations sur la brièveté de la vie se font sur un ton théâtral ; de plus, combler les vides pour rétablir l'équilibre de la composition est habituel chez les artistes romains.

III. LES GOBELETS DE BOSCORÉALE

De ce trésor d'argenterie du début de l'Empire que constitue la collection de Boscoréale, découvert près de Pompéi en 1895, qui avait été déposé à l'abri, dans une citerne, au moment de l'éruption du Vésuve, nous allons plus particulièrement nous intéresser aux gobelets dont les motifs de squelettes sont, et c'est plus évident encore qu'en ce qui concerne le vase d'Heudebouville, directement en relation avec la philosophie épicurienne et les fameuses déclamations invitant à jouir de la vie.

Le contexte de *symposium* dans lequel évoluent ces squelettes animés est très mondain, nous allons le voir, puisqu'il s'agit là d'un banquet dont les participants sont les plus connus des poètes et philosophes grecs.

Sur la coupe A de Boscoréale, le climat de fête est planté lorsque l'on voit un squelette anonyme poser sur sa tête une couronne de banquet et un joueur de lyre (squelette de petite taille TERPSIS). Les squelettes de petites tailles sont des serviteurs.

Légèrement à droite, un autre squelette tient dans sa main gauche une couronne et, dans sa main droite, un crâne qu'il contemple. On retrouve, avec ce personnage et cette action de contemplation du crâne, la traditionnelle et ironique contemplation lors des banquets.

Le squelette près de la Parque, maîtresse de la destinée (KLOTHO), tient dans sa main droite une sorte de bourse portant la mention PHTONOI qui rappelle que l'accumulation de biens conduit inexorablement vers le désir de plus de richesses. De sa main gauche, il tient un papillon (PSYKION) qui symbolise la pensée et l'âme.

Sur la base de la colonne, deux crânes, l'un sur lequel on a déposé une bourse (SOPHIA) et l'autre sur lequel on a déposé un rouleau de papyrus (DOXAI), symbole de la production, des écrits.

Le signe de la réjouissance est évident ; les mentions le prouvent bien (La vie est un théâtre. Réjouis-toi

pendant que tu es en vie. La jouissance est le bien suprême).

Sur la coupe B, conçue comme pendant de la coupe A : sur la base de la colonne torse apparaissent deux crânes au-dessus desquels sont déposés une bourse (SOPHIA) et un rouleau de papyrus. Le premier squelette tient dans sa main droite une bourse et contemple un crâne, illustration du discours d'adoration du mort par le mort. Près de lui, un autre squelette tient un gâteau et une couronne, il procède à une libation

Figure 3 - Coupe A de Boscoréale.

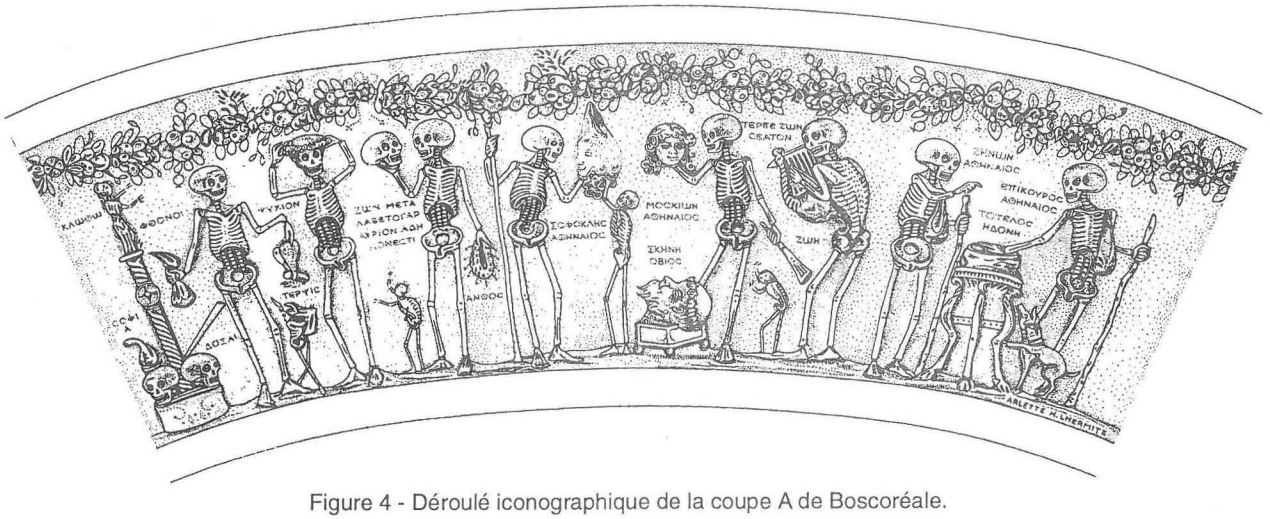

Figure 4 - Déroulé iconographique de la coupe A de Boscoréale.

(Alabastre) sur le crâne d'un squelette dont les os sont désolidarisés et posés sur le sol (mention «Honore les ordures»), attention souvent oubliée lors du vivant des morts.

Sophocle contemple un masque tragique, Moschion (poète tragique de la période hellénistique). Epicure prend une part d'un gros gâteau (ce qui montre bien une certaine incompréhension de la philosophie épicurienne qui ne prône pas les joies démesurées de la table mais une alimentation frugale, tout juste destinée

Figure 5 - Coupe B de Boscoréale.

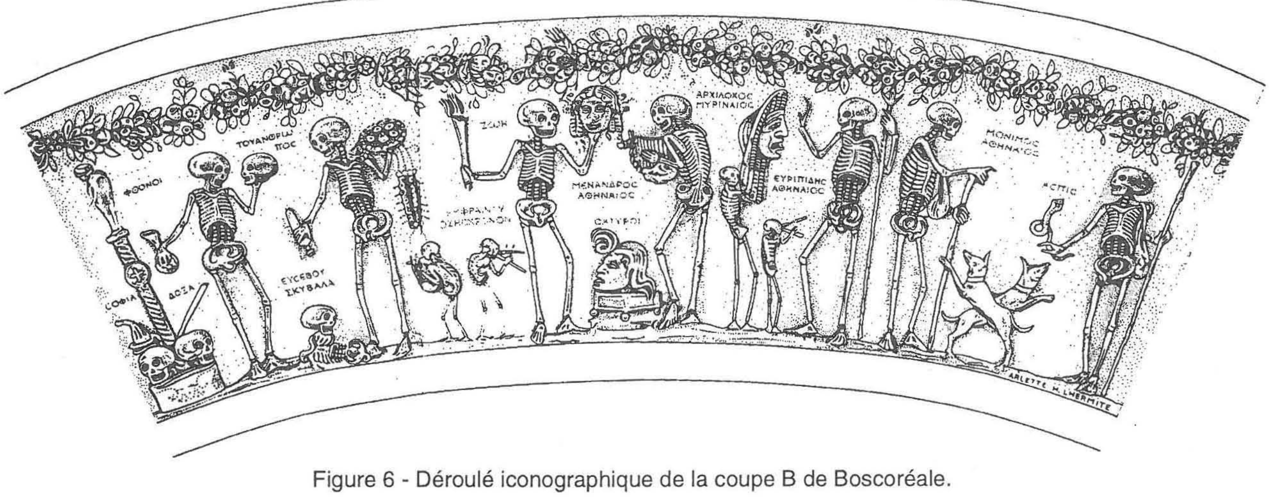

Figure 6 - Déroulé iconographique de la coupe B de Boscoréale.

à maintenir en vie dans le seul but de philosopher et d'atteindre la sagesse). Epicure et Zenon sont ici affrontés, ils sont les représentants de deux grandes conceptions philosophiques opposées de la vie. A leurs pieds, deux animaux, pour certains des chiens, pour d'autres des cochons. L'image du cochon trouverait une explication car c'est la caricature conventionnelle des épicuriens. Au dessus du gâteau, le résumé de la pensée épicurienne (TO TELOS EDONE).

Différentes notions apparaissent sur ces coupes, tous les lieux communs de la pensée et de l'art gréco-romain des I^ers^ s. av. et apr. J.-C. sont présents. La vie est un passage, nous y jouons un rôle et nous disparaissons, c'est le lot de chacun, même des grands poètes. La pensée des philosophes, leurs maximes n'offrent aucune échappatoire. La religion ne peut nous sauver, alors il faut jouir du moment présent.

Si l'iconographie est courante, ce qui l'est moins c'est d'y mettre en scène les philosophes et poètes grecs. Dans l'organisation de la scène, on ne peut s'empêcher de penser au NEKYOMANTEIA de Lucien.

Ces personnages, qui sont là comme un rappel de la condition humaine, invitent le banqueteur à jouir de la vie tant qu'il en est encore en mesure et que la mort n'est pas à craindre.

Aucun objet n'a développé ce thème comme ces deux gobelets. Cependant, la correspondance avec la philosophie épicurienne est toute relative car il s'agit, là, beaucoup plus d'une invitation à la bonne chère des festins que d'une invitation à la réflexion épicurienne. Les philosophes que l'on a pu voir ont tous disserté sur l'homme et l'antagonisme entre stoïciens et épicuriens est évident. Les grands auteurs de théâtre ont aussi dans leurs pièces traité de la condition humaine, de sa fragilité et de sa vanité.

Enfin, pour clore notre propos, on rappellera que ces banqueteurs, plus ou moins fervents adeptes de cette philosophie épicurienne qui imprégnait, tel un phénomène de mode, une part importante de la société romaine du I^er^ s., aimaient à commémorer et à fêter, comme les disciples du philosophe le pratiquaient eux-mêmes, à la date du 20 de chaque mois, la naissance d'Epicure. Ces mobiliers, vases à boire, dont les motifs iconographiques, plus que de simples rappels de la brièveté de la vie et invitations à jouir de l'existence sans se soucier de la mort, n'étaient-ils dans l'esprit de leurs utilisateurs, pas seulement des objets dont la simple dimension domestique et décorative pourrait être dépassée pour atteindre une tout autre dimension, celle "d'objets de cultes" d'une philosophie qui semble avoir dépassé ce stade pour devenir un mode de vie, à l'image de l'adoption d'une religion, et parvenir à la sagesse ?

Ce vase arétin d'Heudebouville et ces coupes d'argent de la collection de Boscoréale sont chronologiquement très proches. On peut dire qu'aujourd'hui les dates les plus couramment admises oscillent entre le premier quart avant et le premier quart après J.-C. Beaucoup d'autres productions reprenant la même iconographie, sur d'autres matériaux et d'autres types de supports, sont bien connus, et cette déclinaison des thèmes principaux de la philosophie épicurienne par l'image sera très étendue tout au long du I^er^ s. apr. J.-C.

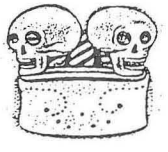

BIBLIOGRAPHIE

P. BLASZKIEWICZ, B. DUVERNOIS et C. JIGAN, Les vases à reliefs d'applique trouvés en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 171-182.

F. BARATTE, Un trésor d'argenterie au début de l'Empire, la trouvaille de Boscoréale, dans *Archeologia*, 54, 1973, p. 44-49.

DUNBADIN, *Sic erimus cuncti...*, dans *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, Band 101, 1986.

G. RODIS-LEWIS, *Epicure et son école*, Coll. Folios Essais, Ed. Gallimard, 1975.

EPICURE, *Lettres, maximes et sentences*, Le livre de Poche, Classiques de la Philosophie, 1994.

LUCRECE, *De la nature*, Coll. tel Gallimard, Les Belles Lettres, Paris, 1985.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : B. DUFAŸ

***Bruno DUFAŸ** : Merci de nous avoir montré que la céramique est aussi un objet symbolique. Question : je n'ai pas bien compris dans quel contexte le vase d'Heudebouville a été trouvé.*

***Eric BERTRAND** : Cela a été évoqué par Patrick Blaszkiewicz au congrès de Mandeure-Mathay, en 1990 ; en fait, on ne sait pas exactement d'où il vient et on arrive difficilement à le dater. Il est mentionné dans un inventaire, sans relation particulière avec le site dans lequel il a été trouvé.*

***Bruno DUFAŸ** : Il n'a peut-être pas été trouvé en Normandie ?*

***Eric BERTRAND** : Ce n'est pas évident. En revanche, pour la datation, on peut considérer que les gobelets de Boscoréale et le vase arétin d'Heudebouville sont sensiblement contemporains, de la période augusto-tibérienne.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Marie TUFFREAU-LIBRE[1]
Anne MOSSMANN-BOUQUILLON[2]
Robin P. SYMONDS[3]

LA CÉRAMIQUE DITE BLACK-BURNISHED DANS LE NORD DE LA FRANCE

INTRODUCTION

Il y a quelques années débuta un programme de recherches axé sur les aspects du commerce transmanche de la céramique à l'époque gallo-romaine. Ce travail était centré sur le sud de l'Angleterre, d'une part, et le nord de la France, d'autre part (Nord et Picardie). Très vite, la question s'est portée plus précisément sur les céramiques dites "Black-Burnished", qui constituaient le volume le plus important et le plus représentatif des céramiques anglaises importées sur le continent. Jusqu'à récemment ces productions étaient peu connues dans le nord de la France, alors qu'elles étaient présentes en nombre sur les sites normands (Blaszkiewicz 1988). A l'intérieur des terres, elles n'étaient signalées que par la présence anecdotique de quelques tessons, à Arras et Roclincourt dans le Pas-de-Calais, à Amiens dans la Somme. Une première enquête, menée au Musée de Boulogne, révéla l'existence, dans les réserves, d'un lot important d'assiettes, de bols, de vases en Black-Burnished, provenant de fouilles anciennes de nécropoles et dépourvues de contextes chronologiques certains. Par ailleurs, les fouilles récentes menées sur le site du terrain Landrot devaient amener la découverte de lots substantiels de céramiques Black-Burnished, datés précisément des II^{e} et III^{e} s. essentiellement (Belot et Canut 1994). En Picardie, c'est le site de Martainneville, fouillé par E. Binet, qui se révéla le plus intéressant, avec un ensemble important de productions de type anglais, situées cette fois à la fin du Bas-Empire.

Les caractéristiques de cette fabrication anglaise (Fig. 1), issue d'une tradition qui remonte à l'Age du Fer, la céramique durotrigienne, se rapprochent par certains aspects des céramiques communes fabriquées dans le nord de la Gaule durant toute la période romaine. En effet, le décor en grille visible sur de nombreuses formes de Black-Burnished, présent aussi sur la céramique gauloise tardive en Bretagne (Daire 1992), est bien connu sur les céramiques précoces du nord de la Gaule, à Wissant par exemple (Masse 1994), à Henin-Beaumont dans le Nord. Il est ensuite systématiquement appliqué sur les séries de céramiques communes à pâte sableuse fabriquées dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, de la fin du I^{er} s. au IV^{e} s. (Tuffreau-Libre 1980)(Fig. 7). Ces similitudes laissent entrevoir des phénomènes d'imitations réciproques de formes et de décors entre les céramiques atrébates notamment et celles du sud de l'Angleterre, ou d'évolution parallèle des répertoires de part et d'autre de la Manche.

Les problèmes d'identification des céramiques Black-Burnished trouvées dans le Nord se sont révélés beaucoup plus complexes qu'il ne semblait au premier abord. La division Black-Burnished 1 (céramique non tournée) et Black-Burnished 2 (céramique tournée) s'est rapidement avérée être un schéma par trop réduc-

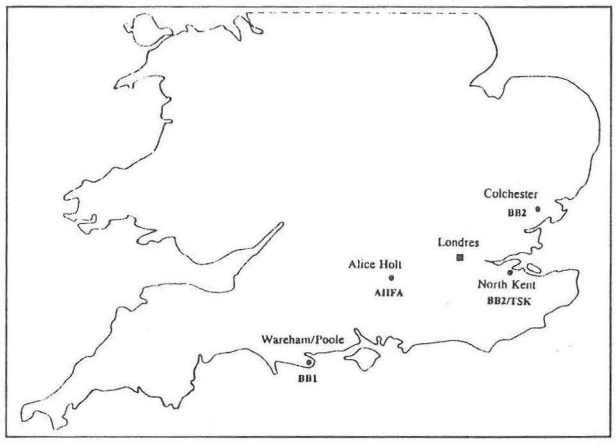

Figure 1 - Carte des sites anglais mentionnés dans le texte.

1 CNRS, UMR 126, Centre de Céramologie Gallo-Romaine, Arras.
2 Laboratoire de Recherche des Musées de France, Paris.
3 Service Archéologique du Musée de Londres.

teur, qui ne correspondait pas à la réalité, puisque de nombreuses céramiques trouvées sur le continent ne rentraient pas dans ces catégories simplistes. En fait, un examen plus approfondi a montré qu'il existait en Angleterre des productions très variées, aux pâtes différentes, toutes regroupées sous le terme général de Black-Burnished : les BB1, les imitations de BB1 tournées, les BB2, les imitations de BB en pâte grise, les céramiques de style BB et les TSK, fabriquées dans la vallée de la Tamise, en fait un grand nombre de productions locales dont la diffusion était diverse. Le problème essentiel était de savoir à quelles catégories se rattachaient les céramiques trouvées sur le continent, afin de préciser les origines des importations. Par ailleurs, certaines céramiques apparaissant quelque peu différentes des types traditionnels, il fallait envisager la possibilité d'éventuelles productions locales.

C'est dans ce but qu'un programme d'analyses des pâtes a été mis en place, mené par le Laboratoire de Recherche des Musées de France. Les analyses ont porté sur un large ensemble d'échantillons provenant du Nord et de la Picardie, comparés avec des échantillons collectés en Normandie et sur une série de sites anglais. Elles ont permis de mettre en évidence des éléments intéressants, présentés en Angleterre au colloque de Duhram en 1994 et à celui de Chichester en 1995 (Bouquillon et Tuffreau-Libre, à paraître). Ces premières données ont été considérablement enrichies par une série d'analyses récentes d'échantillons prélevés sur des Black-Burnished issues des nécropoles de Londres dont nous donnons ici les résultats.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE BLACK-BURNISHED ANGLAISES

Les céramiques de provenance anglaise utilisées comme échantillons de référence proviennent de différents sites. Cliffe est un des sites définis par J. Monaghan (1987) comme le groupe de Thameside, dans le nord du Kent. Il s'agit là de trouvailles de surface. D'autres échantillons proviennent d'un site nommé COSE 84, qui fait partie d'une série de sites, appelés "Les sites du Courage Brewery", mis au jour à Londres. Les sites du Nord ne sont représentés que par l'échantillon de South Shields qui nous a été confié par P. Bidwell, mais l'essentiel provient de séries trouvées dans les cimetières de l'est de la ville de Londres, fouillés par le Musée de Londres entre 1983 et 1990 (Barber et Bowsher, à paraître). Par chance, ces collections ont été confiées à l'un d'entre nous (RPS), au moment où l'attention se portait sur la présence de types Black-Burnished dans le nord de la Gaule. Elles ont l'intérêt de fournir un échantillonnage très varié et bien daté des différents types de la "Black-Burnished", d'autant plus que de nombreuses céramiques étaient intactes, ou presque intactes. Elles sont ici l'occasion de faire le point sur les différentes catégories et de les décrire.

Actuellement, dans le traitement des céramiques au Service Archéologique du Musée de Londres, les formes d'appellation "Black-Burnished" apparaissent dans sept pâtes distinctes, que nous décrivons ci-dessous.

La BB1.

Définition : «La BB1 est non tournée, généralement gris foncé ou noire et est dégraissée avec du quartz de moyen calibre, le traitement de surface présente les marques de l'outil utilisé pour le lissage» (Williams 1977, p. 173). La BB1 a été exclusivement fabriquée dans la région de Wareham-Poole, dans le Dorset mais sa diffusion couvre pratiquement toute les régions romanisées des îles Britanniques, avec des quantités particulièrement signifiantes provenant des sites du centre et du centre-ouest de l'Angleterre, ainsi que sur le mur d'Hadrien au nord (voir Williams 1977, fig. 1).

Chronologie : des céramiques non tournées noires ou gris foncé ont été fabriquées chez les Durotriges, dans le Dorset, dès la fin de l'Age du Fer, mais la céramique dite "BB1" n'a pas été largement diffusée en Angleterre avant 120 environ apr. J.-C. La production semble s'être poursuivie, sans interruption, de 120 à la fin du IV^{e} s., avec certains changements notables de typologie.

Typologie : peut-être à cause de l'ampleur de sa diffusion et de sa longue durée, on a toujours considéré la BB1 comme le prototype et l'ancêtre de toutes les variantes de type "Black-Burnished", au même titre que la sigillée provenant de La Graufesenque pour les sigillées produites ailleurs en Gaule, après le milieu du I^{er} s. Les formes principales sont des pots et des assiettes, ainsi que quelques gobelets (à une anse), cruches et couvercles.

Les pots : au II^{e} s., les pots sont de forme globulaire, avec une décoration en grille orientée verticalement qui couvre une grande partie de la panse (Fig. 2, n^{o} 1). La lèvre est droite ou légèrement évasée et souvent décorée d'une ligne ondée lissée. Au Bas-Empire, les pots deviennent plus étroits, la lèvre s'éverse et le diamètre à l'ouverture est plus important que celui de la panse. Les pots tardifs présentent une grille orientée horizontalement, dans une bande plus serrée, au milieu de la panse (Fig. 2, n^{os} 2 à 5).

Les assiettes : au II^{e} s., la forme prédominante est la grande assiette avec une lèvre simple ou creusée d'un sillon à l'extérieur, généralement décorée de lignes ondées qui débordent sur le fond (Fig. 2, n^{os} 6 à 7). Plus tard apparaissent des bols plus profonds avec des lèvres plates (Fig. 2, n^{o} 8). Ceux-ci sont suivis rapidement par des bols semblables, dont la lèvre se transforme progressivement en collerette. Les assiettes à lèvre simple se poursuivent jusqu'à la fin du III^{e} s. mais les exemples tardifs n'ont plus de décors lissés.

La BB2, la BB2F et la TSK.

Définition : «La BB2 est tournée, gris rougeâtre ou brun cuir et contient un dégraissant de sable plus fin. Le traitement de surface est d'une texture de soie et apparaît complètement lisse. Par contraste avec la BB1, le lissage de l'intérieur de la lèvre des pots en BB2 ne descend pas jusqu'à la jonction du col et de l'épaule mais forme plutôt une bande étroite» (Williams 1977, p. 173). Malheureusement, cette définition pose un problème fondamental car elle n'individualise qu'une sorte de BB2, alors qu'il existe plusieurs variantes. Les études récentes dans le nord du Kent (Monaghan 1987) et à Colchester (Symonds et Wade, à paraître), ainsi

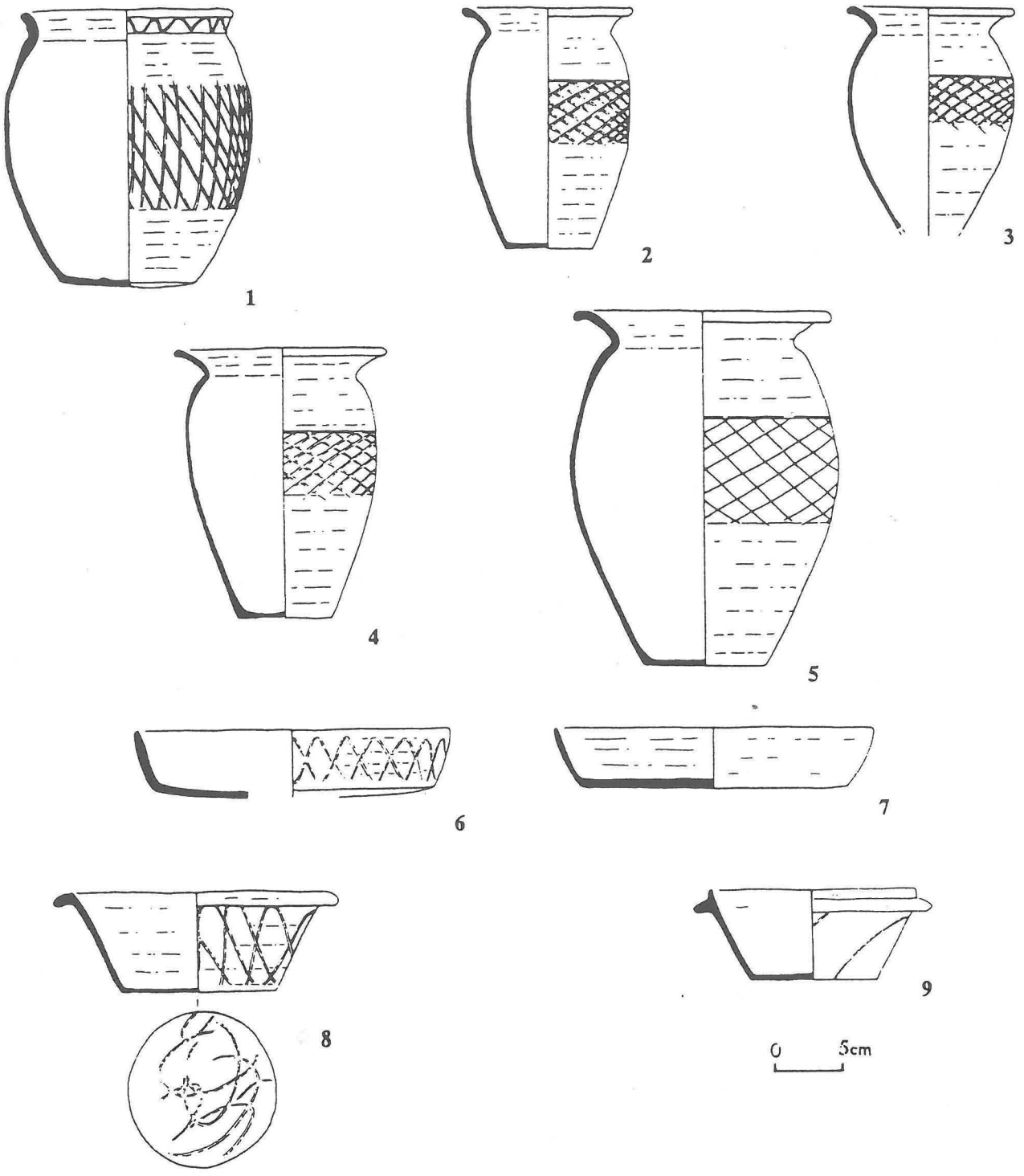

Figure 2 - Les Black-Burnished. Type 1.

que des analyses macroscopiques des pâtes de BB2 trouvées à Londres (B. Davies et J. Groves, communication personnelle) ont montré qu'au contraire les pâtes des différentes origines peuvent être distinguées même si les formes sont plus ou moins identiques. Il est aussi évident que la diffusion de la BB2 de Colchester est plus précoce que dans le nord du Kent. A Londres, on distingue maintenant trois pâtes : la BB2, la BB2F ("BB2 à pâte fine") et la TSK ("BB2 provenant de Thameside, Kent"). La BB2 fait référence aux céramiques probablement produites à Colchester, ayant une pâte légèrement moins fine que celle de la BB2F, mais toujours nettement plus fine que celle de la BB1 ; la surface est souvent d'une couleur bleu-gris. La BB2F fait référence à des céramiques, principalement des assiettes et des bols, probablement produites dans le nord du Kent, avec une pâte très fine et une surface nettement plus noire que celles des versions de Colchester. La TSK fait référence à des céramiques qui ont une pâte moins fine que la BB2F, mais qui proviennent tout de même du nord du Kent et qui se composent presque exclusivement de pots à lèvre évasée. La

surface de ces pots est en général grise, mais elle devient très souvent rougeâtre, apparemment à cause de l'usage, aspect qui semble se manifester très rapidement après la fabrication.

▮ **Chronologie** : tandis que la BB1 était dérivée de la poterie durotrige de la fin de l'Age du Fer, il ne semble pas que ces dernières catégories aient été produites avant 120. A Colchester et dans le nord du Kent, il y avait des industries de céramiques importantes établies juste après l'invasion romaine, toutes les deux représentant un développement très amplifié et très romanisé des productions précédentes. Mais la production de la BB2 à Colchester paraît principalement dans le II^{e} et le début du III^{e} s., et dans le Kent, si la production démarre dans la première moitié du II^{e} s., la période principale de diffusion se situe dans la deuxième moitié du II^{e} s. (pour la BB2F) et surtout au III^{e} s. (en particulier pour la TSK).

▮ **Typologie** : les types sont très proches de ceux de la BB1. C'est particulièrement le cas pour les pots qui avaient le même genre de forme globulaire au II^{e} s., bien que le décor consiste souvent en larges faisceaux de lignes diagonales (Fig. 3, n^{os} 12 et 13). Les pots en BB2 et TSK changent moins visiblement que les pots en BB1, bien que les lèvres des pots en TSK deviennent plus évasées (Fig. 5). La différence la plus nette par rapport à la BB1 est sensible dans les assiettes et les bols qui ont une lèvre en forme d'amande (Fig. 3, n^{os} 11, 15 et 16). Celle-ci est la forme ouverte la plus courante en BB2 et en BB2F ; elle n'existe pas en BB1. Un bol avec lèvre en collerette apparaît en BB2 et en BB2F, mais il est plus rare qu'en BB1 ou dans les séries de Alice Holt (voir *infra*). Il n'y a pas de forme intermédiaire. Ceci montre que l'exportation de la BB1 de Dorset a toujours influencé les formes produites dans les différentes variantes de BB2, même si celles-ci n'ont pas toujours suivi de façon continue.

L'AHFA

▮ **Définition** : la pâte des céramiques du III^{e} et du IV^{e} s. de Alice Holt, près de Farnham, dans le Surrey, est généralement d'une couleur gris argenté, à la fois

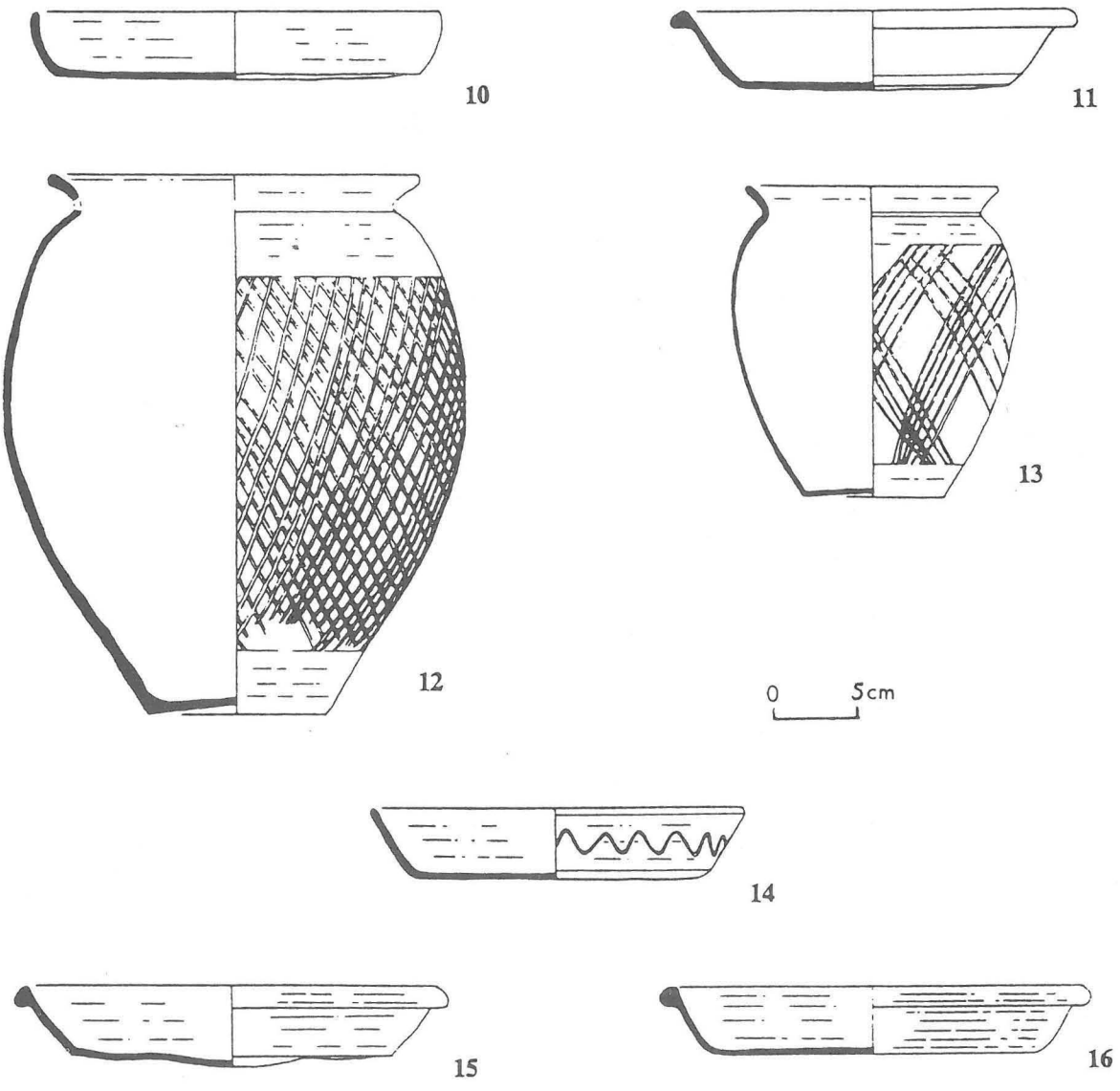

Figure 3 - Les Black-Burnished. Type 2.

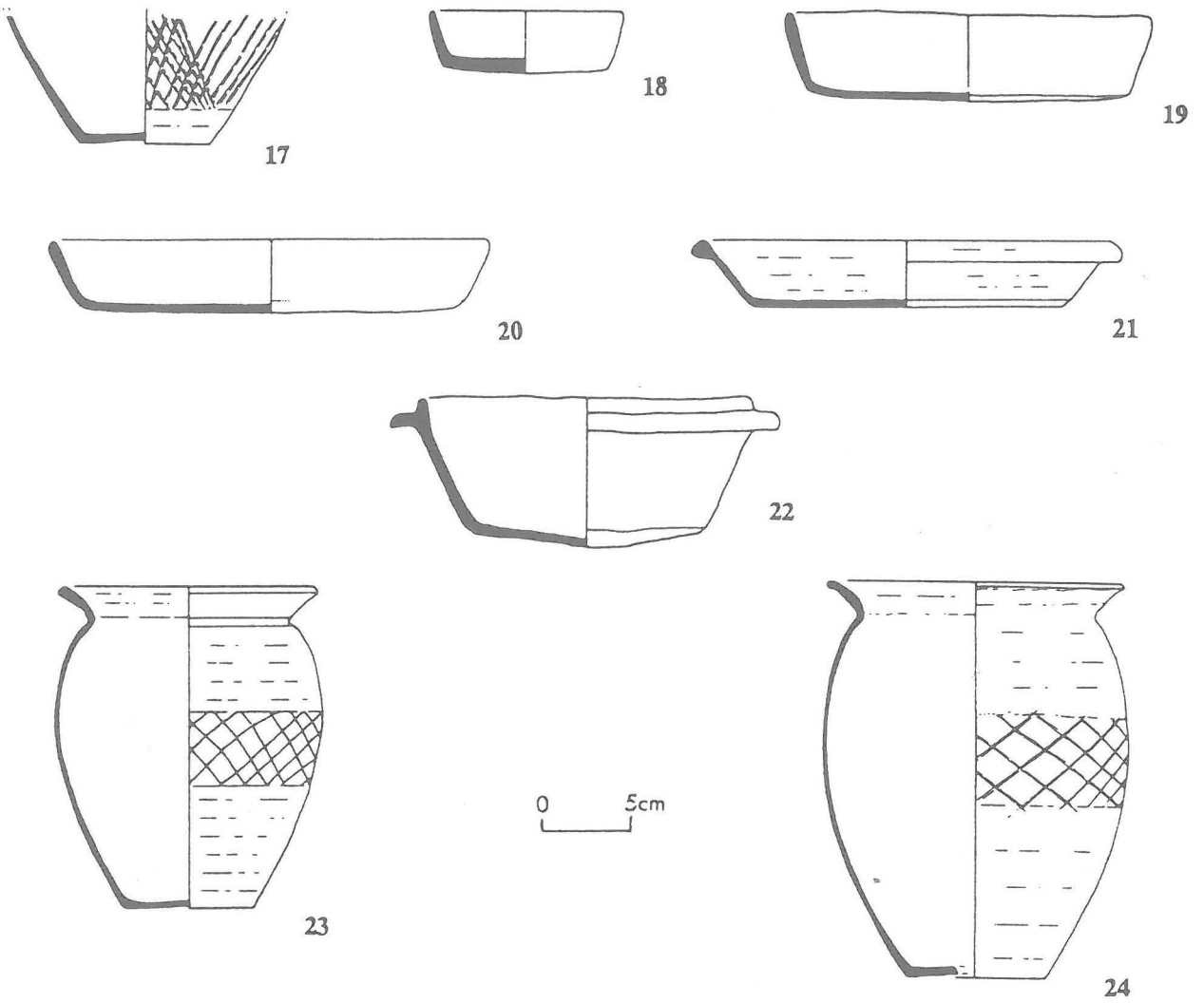

Figure 4 - Céramiques de style Black-Burnished et d'Alice Holt, Farnham.

pour la pâte et pour la surface, et contient un dégraissant de sable opaque. Par contraste avec les autres types de la Black-Burnished, elle ne contient jamais d'inclusions colorées. Toutes les céramiques d'Alice Holt sont tournées. Comme à Colchester et dans le nord du Kent, il y avait une industrie importante à Alice Holt, dès la première moitié du I^{er} s., qui a fourni la ville de Londres en nombreuses céramiques communes, mais la production de type Black-Burnished ne commence pas sérieusement avant le début du III^{e} s. A Londres, les formes Black-Burnished en pâte AHFA ne représentent qu'un pourcentage relativement faible par rapport aux autres céramiques communes d'Alice Holt qui comprennent des pots, des cruches, des bols et des petits *dolia*.

▮ **Typologie** : essentiellement, les formes "Black-burnished" d'Alice Holt représentent une variante de la BB2. Puisqu'ils appartiennent principalement au Bas-Empire, il n'est pas surprenant que les pots d'Alice Holt aient tendance à avoir des lèvres très évasées, bien que la forme de la panse soit plus globulaire que celle des pots en BB1 tardifs (Fig. 4, n^{os} 23 et 24). Pour les bols et les assiettes, les lèvres en forme d'amande sont plutôt rares tandis que les bols à collerette sont plus répandus. Ceux-ci sont aussi différents des bols à collerette de la BB1 et des autres variantes de la BB2, puisque la collerette et la lèvre forment une espèce de triangle et parfois ne s'en distinguent que par un sillon (Lyne et Jefferies 1979, fig. 32, Type 5).

La BBS et l'HWC.

La distinction BBS (Style Black-Burnished) est utilisée à Londres pour décrire les types de Black-Burnished dans les pâtes qui ne sont pas facilement associées avec les types de pâtes précédemment cités. La plupart des types en BBS sont plus proches des formes des variantes de la BB2 que des formes en vrai BB1 ; il est donc possible qu'une bonne partie des vases en BBS proviennent ou de Colchester, ou du nord du Kent, ou d'Alice Holt (Fig 4, n^{os} 17 à 22). Une autre variante de la BB2 était aussi produite à Highgate, au nord de Londres (dénomination Highgate "C", ou HWC, à Londres) ; c'est une production du milieu du II^{e} s., relativement peu diffusée, même à Londres, avec une pâte très facile à reconnaître, des inclusions sableuses très fines, nettement plus fines que celles de la pâte d'Alice Holt, ainsi qu'une couleur plus foncée (Davies, Richardson et Tomber 1994).

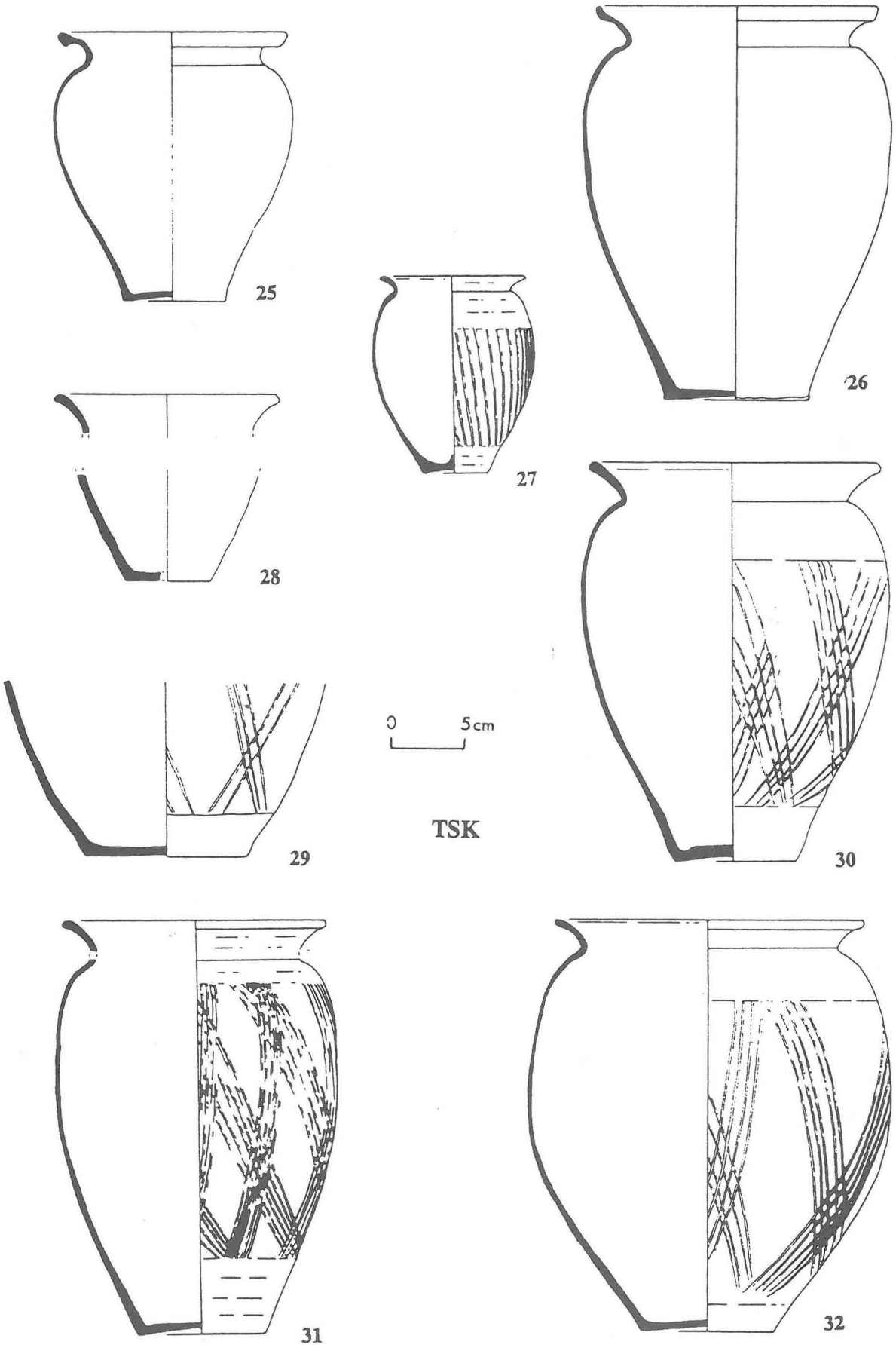

Figure 5 - Céramiques du bord de la Tamise, dans le Kent.

LES BLACK-BURNISHED DU NORD DE LA FRANCE

Les tessons étudiés se répartissent sur 13 sites : Boulogne, Roclincourt, Amiens, Martainneville, Rouen, Bayeux, Cherbourg, Fontaine, Reville, Vieux, Evreux, Cambrai, Arras et Genainville (Fig. 6).

Les Black-Burnished trouvées dans le Nord et la Picardie appartiennent à des contextes divers. La plupart des sites n'ont fourni que très peu d'échantillons, un parfois. L'échantillon d'Amiens provient de la fouille d'un habitat daté du Haut-Empire, effectuée par E. Binet sur le site du Palais des Sports (Fig. 20, n° 13). Le tesson d'Arras est issu des niveaux des casernes datés de la fin du IV^{e} s. (Tuffreau-Libre et Jacques 1992) (Fig. 11, n° 6). Celui de Roclincourt provient d'un habitat de la fin du IV^{e} s., récemment fouillé. Il s'agit là d'une présence anecdotique qui signale l'existence de contacts, sans qu'on puisse parler de commerce véritablement. Le cas de Cambrai est exceptionnel, car cette découverte est intervenue en contexte funéraire, dans une tombe datée de la fin du Bas-Empire. Ce vase semble assez atypique puisqu'il présente la décoration typique des Black-Burnished, appliquée sur une forme cependant assez éloignée des BB traditionnelles, plus trapue (Fig. 8).

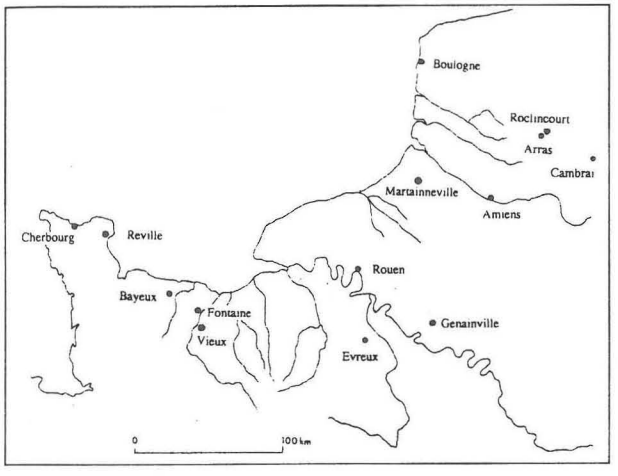

Figure 6 - Carte des sites français ayant fourni les échantillons de Black-Burnished.

Les sites de Martainneville en Picardie et de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais ont, au contraire, fourni de nombreuses céramiques de type Black-Burnished et la vingtaine d'échantillons a permis de pousser plus loin les investigations. Dans ces deux cas se pose le problème des imitations locales. Les sites normands ont fourni des échantillons comparatifs (Fig. 9). Enfin, nous avons obtenu un échantillon pour l'Ile-de-France, provenant du site de Genainville. En

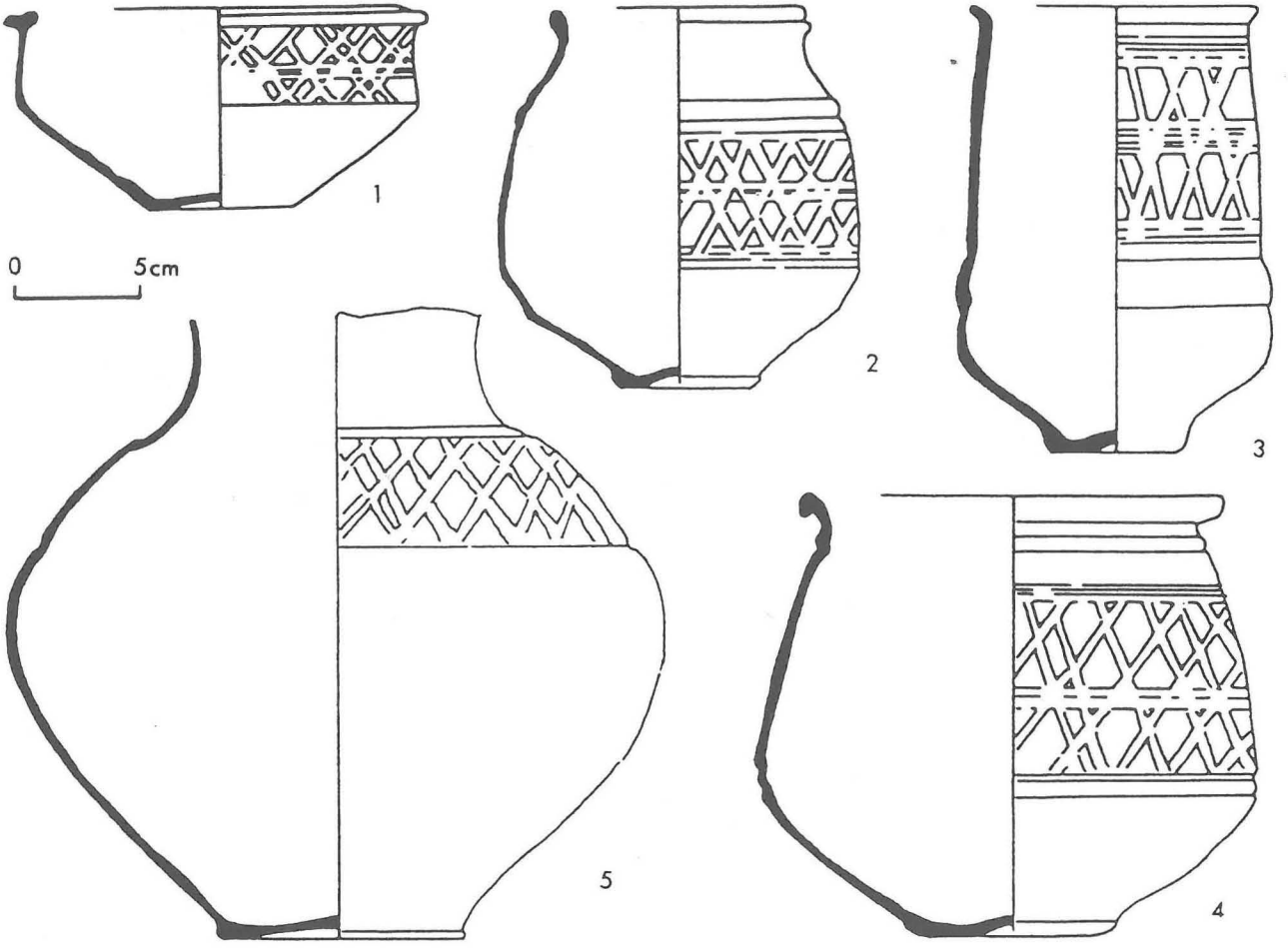

Figure 7 - Céramiques décorées de bandes lissées en grille, fabriquées à partir de la deuxième moitié du I^{er} s., provenant des répertoires de céramiques communes du nord de la France.

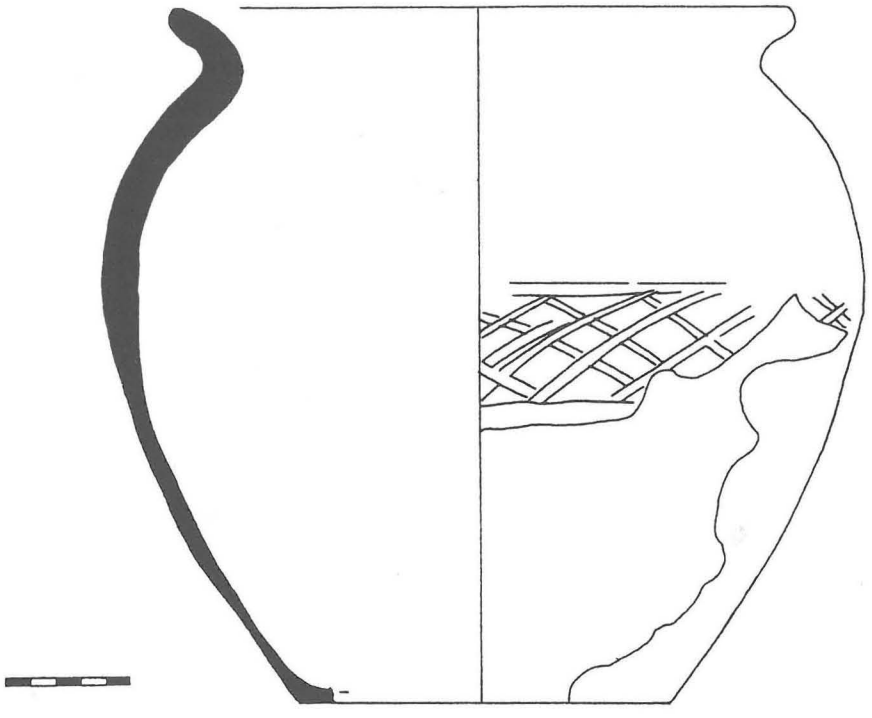

Figure 8 - Vase trouvé à Cambrai, dans une tombe du Bas-Empire (dessin J.-F. Geoffroy).

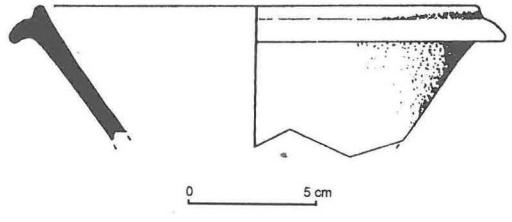

Figure 9 - Bol en BB1 trouvé à Evreux
dans une couche datée des III^{e}-IV^{e} s. (dessin H. Herment).

effet, un certain nombre de fragments attribués à la BB1 ont été découverts en Ile-de-France dans des contextes du III^{e} et du IV^{e} s. (Barat 1993).

La Black-Burnished trouvée à Boulogne.

Les premiers éléments concernant la présence de Black-Burnished à Boulogne-sur-Mer sont constitués par une série importante de céramiques issues des réserves du Musée de la ville, originaires de nécropoles, celle du Vieil-Atre et celle de Brecquerecque. Leur datation reste floue (Belot et Canut 1994). Certaines sont non tournées et s'apparentent nettement à la BB1 par la typologie (Fig. 10, n° 1 et Fig. 11, n^{os} 3, 4 et 5). D'autres sont tournées, présentent des pâtes sableuses et la couleur rougeâtre caractéristique des BB2 (Fig. 13, n° 2, Fig. 14, n° 2 et Fig. 15, n° 1). Quelques vases et bols tournés portent un engobe noir sur la lèvre et le haut de l'épaule ou à l'intérieur,

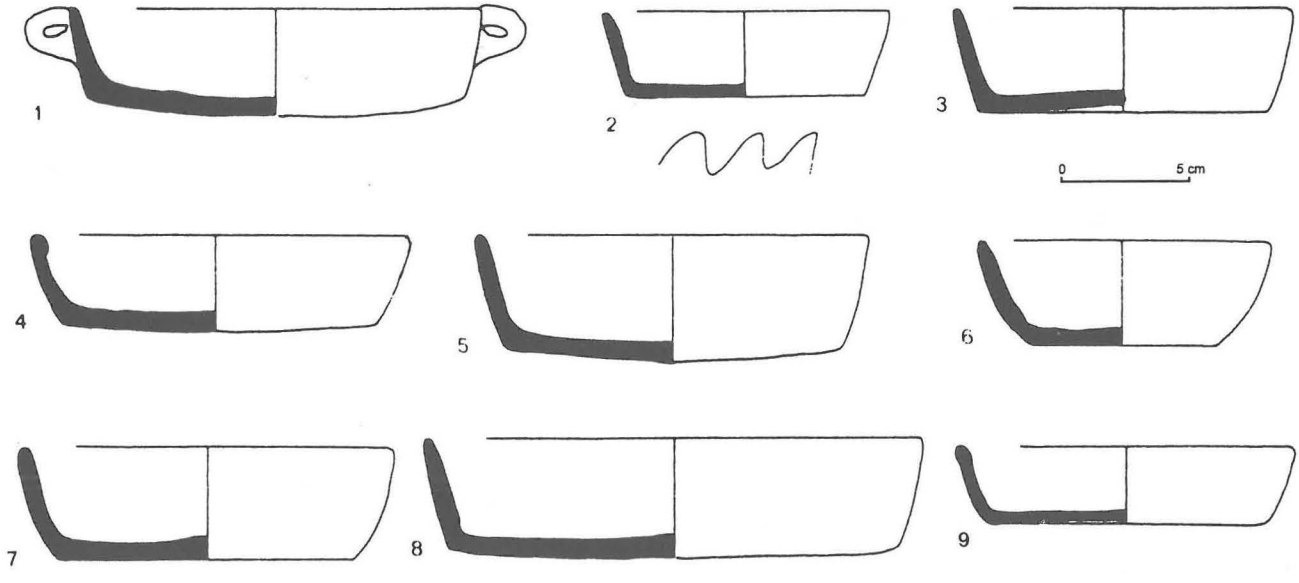

Figure 10 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-Mer. Assiettes et plats.

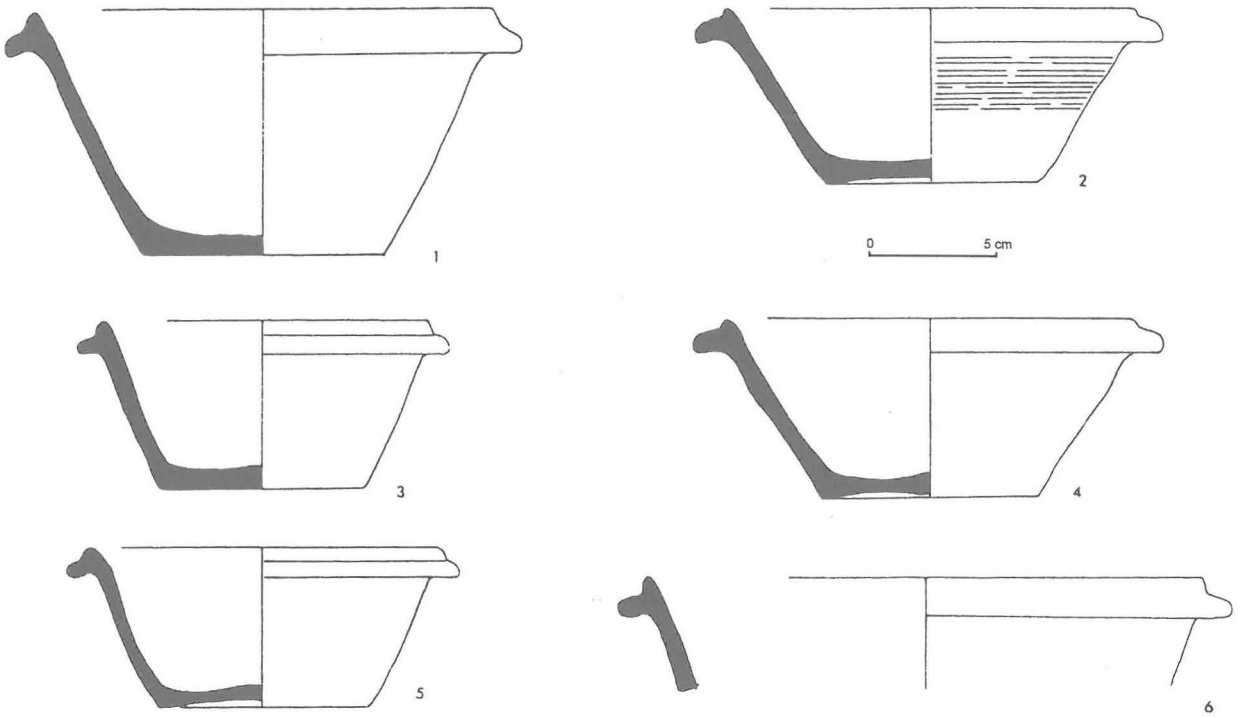

Figure 11 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-Mer. 1 à 5 : bols ; 6 : bol en BB1 provenant d'Arras.

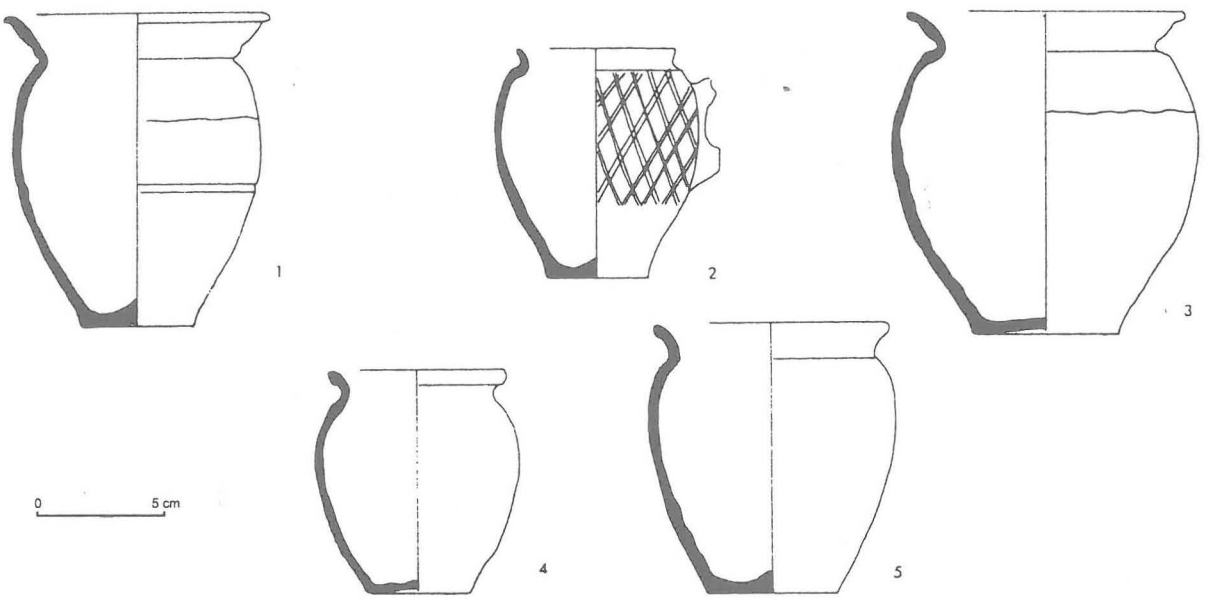

Figure 12 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-Mer. Vases.

phénomène également mentionné pour certaines catégories de BB2 (Fig. 11, n° 1 et Fig. 12, n° 3). Certains bols tournés possèdent une forme bien connue en BB1, mais décorée des bandes lissées parallèles, caractéristiques du répertoire des céramiques communes du nord de la France (Fig. 11, n° 2 ; voir annexe).

L'ensemble qui a fourni les échantillons utilisés pour cette étude provient des fouilles récentes de Boulogne-sur-Mer. En effet, les niveaux du site du terrain Landrot ont livré en nombre des BB. Une analyse statistique montre leur présence dès le premier quart du II^{e} s. (1,67 %), avec un accroissement régulier au cours du II^{e} (6,6 %) et du III^{e} s. (6,93 %)(Fig. 16). Nous renvoyons à la publication pour une description précise des céramiques (Belot et Canut 1994). Une partie des céramiques sont non tournées et présentent les caractéristiques typologiques de la BB1 (Fig. 17). Certaines céramiques non tournées s'en distinguent cependant (Fig. 17, n° 3). Une série importante est tournée et se rapproche des formes de la BB2 (Fig. 18). Enfin, un ensemble de vases tournés s'éloigne au contraire des standards de la BB, tout en conservant certaines réminiscences dans la forme générale. Il s'agit de vases ovoïdes, à lèvre éversée, décorés de bandes lissées entrecroisées, recoupées de bandes parallèles, un décor bien connu sur les marmites couramment répan-

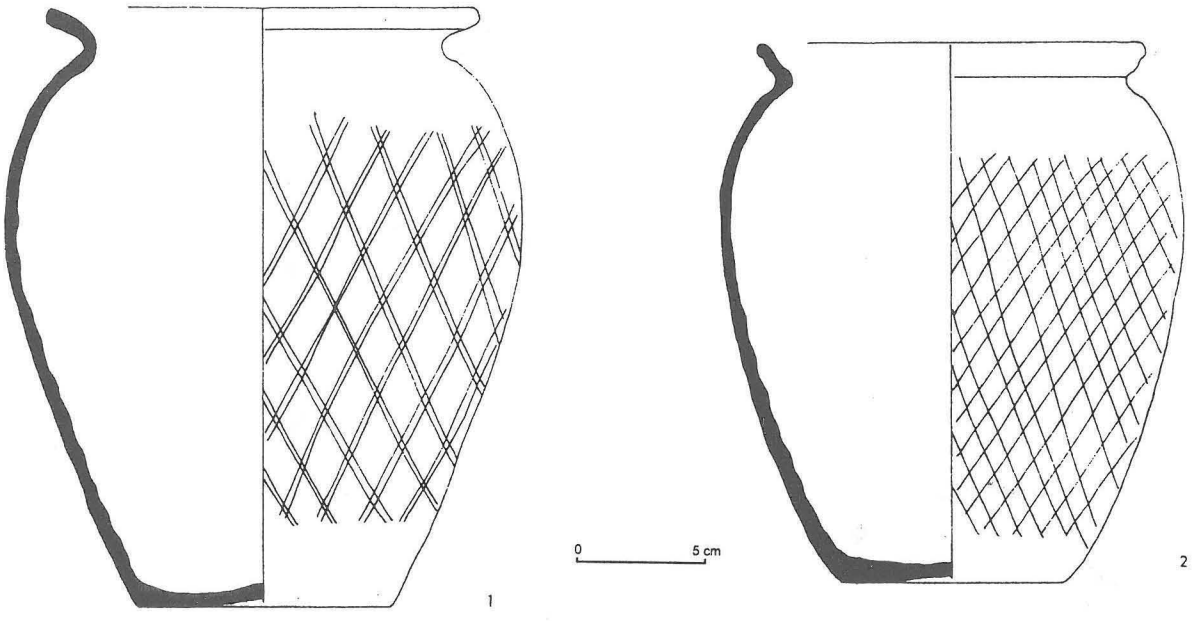

Figure 13 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-mer. Vases.

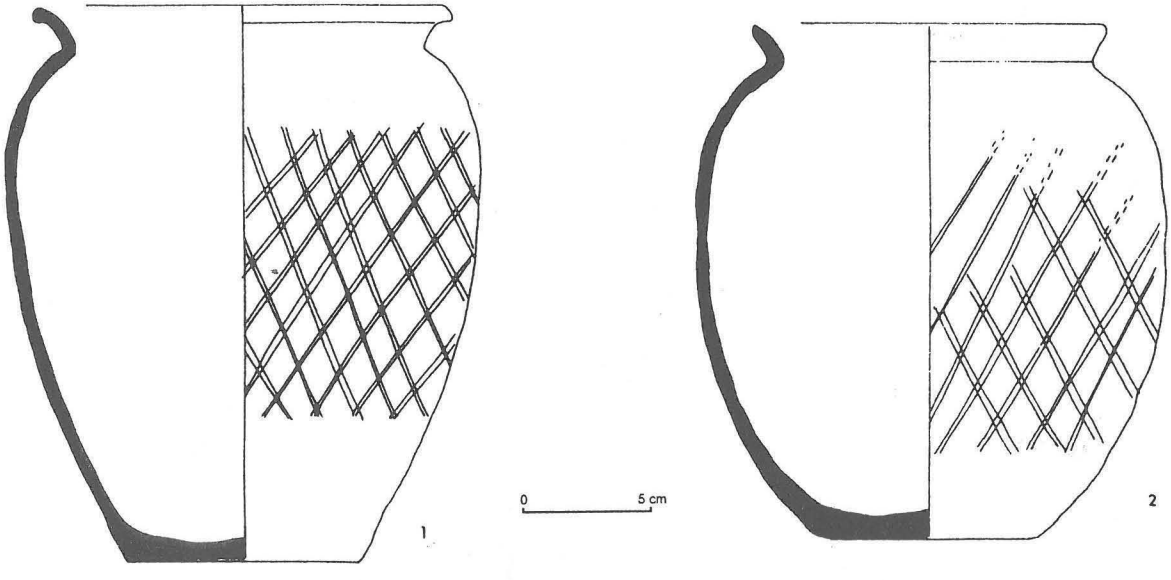

Figure 14 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-Mer. Vases.

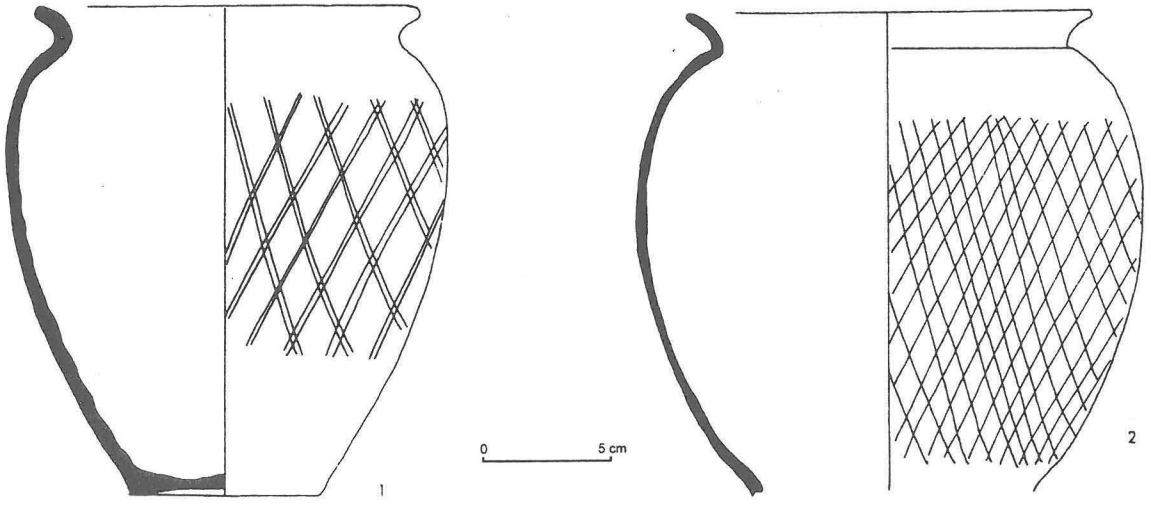

Figure 15 - Les Black-Burnished conservées au Musée de Boulogne-sur-Mer. Vases.

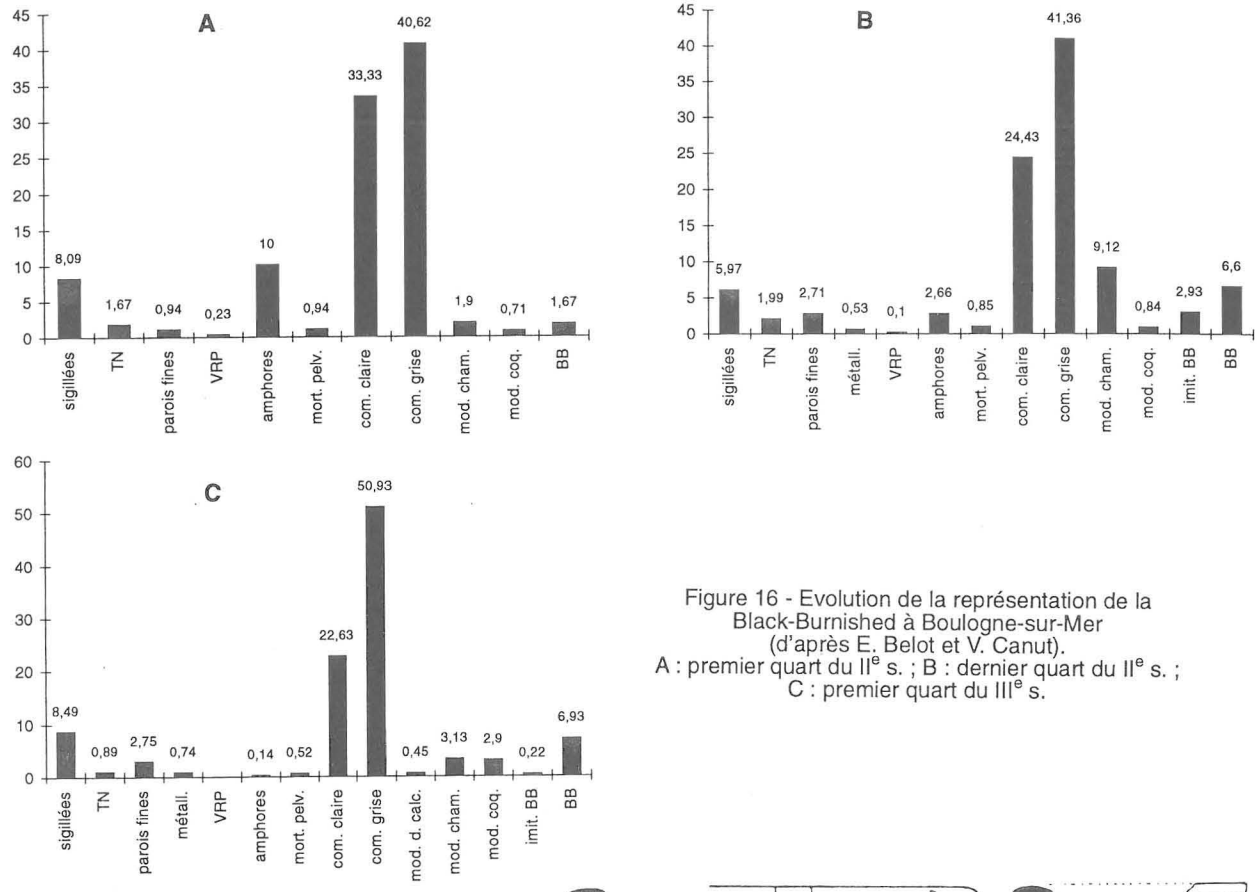

Figure 16 - Evolution de la représentation de la Black-Burnished à Boulogne-sur-Mer (d'après E. Belot et V. Canut).
A : premier quart du II^{e} s. ; B : dernier quart du II^{e} s. ; C : premier quart du III^{e} s.

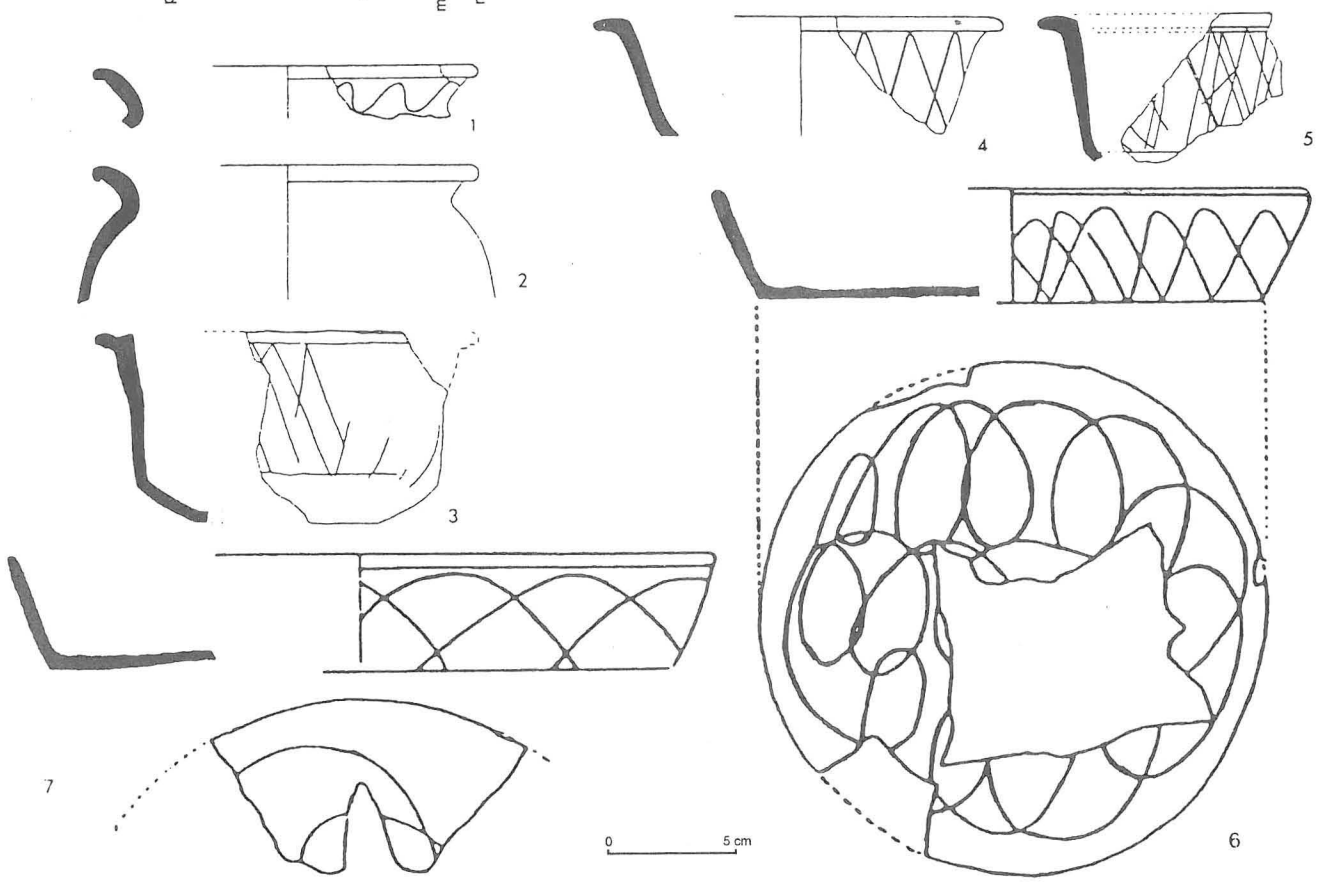

Figure 17 - Black-Burnished non tournées, fouilles du Terrain Landrot à Boulogne-sur-Mer.
Bol non tourné à pâte à glauconie daté du début du II^{e} siècle (3), plats en BB1 datés du dernier quart du III^{e} s. (6) et du début du IV^{e} s. (7) (d'après Belot et Canut 1994).

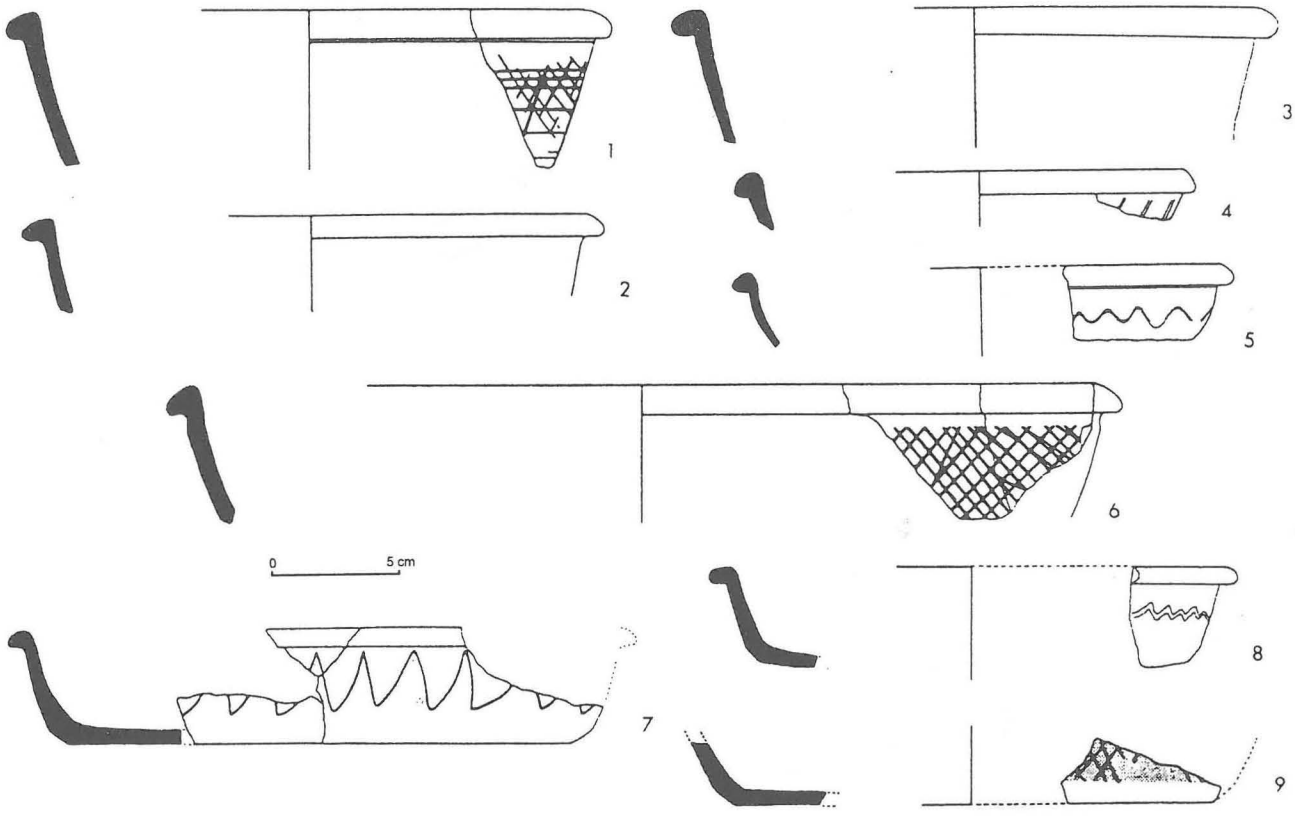

Figure 18 - Black-Burnished tournées (fouilles du Terrain Landrot), datées du dernier quart du II^{e} s. et du premier quart du III^{e} s. (6) (d'après Belot et Canut 1994).
Les analyses de pâtes des assiettes 6, 7 et 9 montrent des dégraissants de quartz.

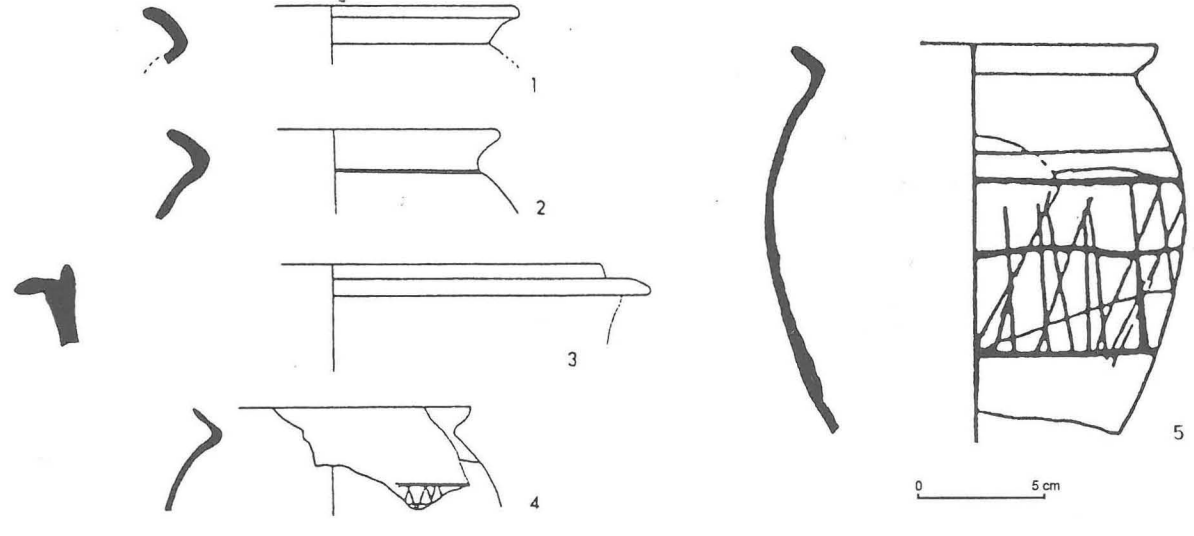

Figure 19 - Black-Burnished tournées (fouilles du Terrain Landrot), datées des II^{e} et III^{e} s.
L'analyse de la pâte du vase 5 montre un dégraissant composé de glauconite d'un type particulier qui suggère une fabrication locale.

dues au II^{e} et au III^{e} s. dans le Nord et le Pas-de-Calais, et notamment à La Calotterie, officine située près d'Etaples (Fig. 19). Ces vases sont abondants dans des couches datées du dernier quart du II^{e} s. et du dernier quart du III^{e} s. Les céramiques non tournées, interprétées comme BB1, semblent apparaître sur le site plus tardivement (fin du II^{e} s.) que celles classées dans les BB2 (premier quart du II^{e} s.).

La céramique Black-Burnished de Martainneville.

Le site de Martainneville, assez proche de la côte, est à la frontière de la Picardie et de la Normandie. Ce site d'habitat a livré une proportion importante de Black-Burnished datées de la deuxième moitié du IV^{e} s., associées à de la sigillée d'Argonne et à des imitations de céramique granuleuse de l'Est (Binet 1993).

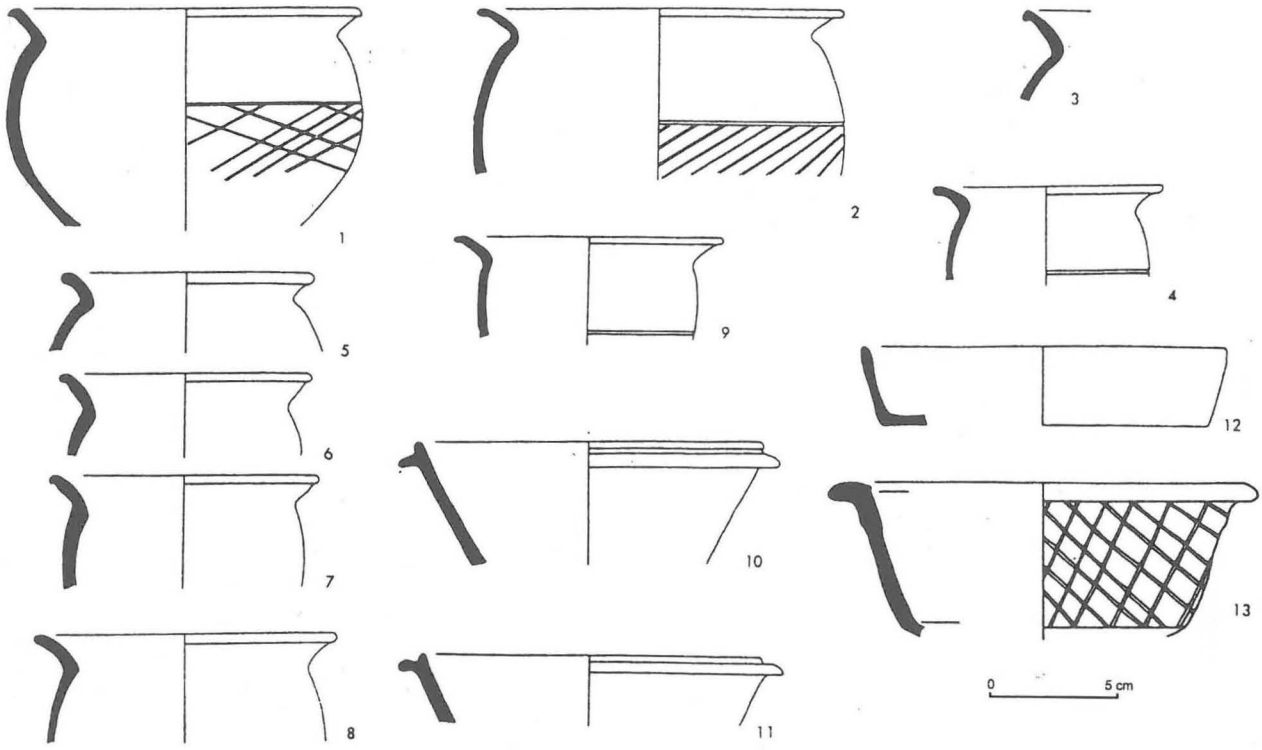

Figure 20 - Black-Burnished trouvées à Martainneville et à Amiens (13) (dessins E. Binet).
Les vases 1, 2, 3 et 7 présentent des dégraissants de calcite suggérant une fabrication locale.
Les exemplaires 8, 9, 10, 11 et 12 présentent l'argile à pellets caractéristique des BB1.

De nombreuses formes trouvées sur le site, bols et vases, s'apparentent très nettement à la BB1 (Fig. 20). Par contre, ici, comme à Boulogne, certaines formes dévient des standards anglais (Fig. 20, n^{os} 1, 2 et 3). Il s'agit de marmites à bords éversés, mais présentant des formes arrondies qui ne sont pas répertoriées dans les séries anglaises.

Les céramiques découvertes sur ces deux sites laissaient donc supposer l'existence d'imitations de Black-Burnished fabriquées sur le continent.

LES ANALYSES DE PÂTES

Les types de pâtes rencontrées lors de cette étude peuvent se répartir en 6 groupes différents. Après en avoir donné les principales caractéristiques, nous discuterons leur répartition site par site.

Généralités sur les compositions.

❑ *A - Les pâtes à inclusions d'argiles.*

Elles sont très typiques avec une matrice relativement homogène dans laquelle s'individualisent, outre les grains de quartz et de silex, des inclusions argileuses ovoïdes à structure schistosée. Nous les avons baptisées du nom de "pellets", sans implication sur leur origine géologique mais plutôt par similitude de forme avec les pellets géologiques. Ces pellets sont de taille variable, de quelques millimètres à près d'un centimètre. Leur composition chimique est peu différente de la composition de la matrice argileuse. Leur abondance change d'une lame à l'autre, d'un représentant à près d'une dizaine pour des surfaces d'observation d'environ 5cm^2. C'est en fait la première fois que l'on rencontre de telles pâtes dans les céramiques du nord de la France.

❑ *B - Les pâtes à quartz.*

Ce sont les plus fréquentes et aussi les plus communes. Le dégraissant de ces pâtes est largement dominé par des grains de quartz, de granulométrie homogène ou non, d'abondance variable d'une lame à l'autre. A ces quartz sont associés divers autres minéraux : silex, parfois micas, parfois de rares feldspaths altérés.

❑ *C - Les pâtes à glauconie.*

Les caractéristiques générales de ces pâtes sont les mêmes que précédemment, mais on note en plus la présence de grains de glauconie et épisodiquement de petits fragments de roches gréseuses.

❑ *D - Les pâtes calciques (ou à carbonates).*

Deux types existent, les pâtes ayant un dégraissant dominé par des plages de calcite microcristalline, parfois recristallisée en sparite, associées avec de nombreux grains de quartz et beaucoup de silex. Le second type est marqué par la présence de microfossiles et de fragments de coquilles. Il est présent uniquement dans les échantillons anglais.

❑ *E - Les pâtes chamottées.*

Au quartz et aux grains de silex sont associés des grains de chamotte (fragments de céramiques broyées incorporés à la pâte).

❑ *F - Les pâtes à dégraissant métamorphique.*

En ce qui concerne les pâtes à dégraissant dit "métamorphique", deux familles différentes s'individualisent. La première se caractérise par une matrice abondante,

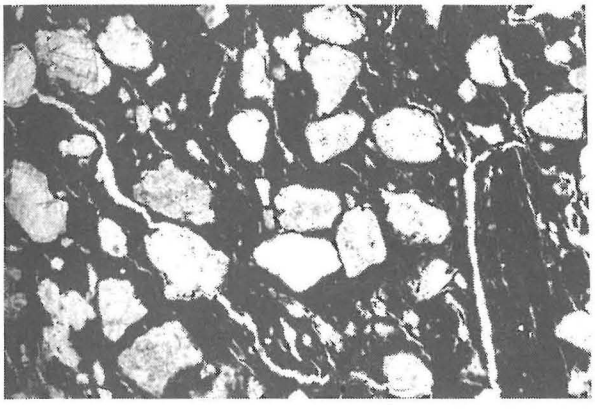

Photo 1 - Pâte "à pellets"
(inclusion ovoïde en bas à droite) et à quartz.
Londres BB1, microphotographie en lumière polarisée (LP)
Ech. L22462-12.

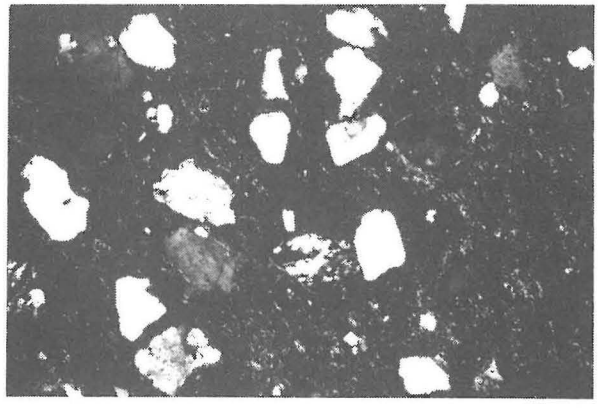

Photo 2 - Pâte "à pellets"
(inclusion ovoïde en bas à droite) et à quartz.
Londres BB1, microphotographie en lumière polarisée
et analysée (LPA). Ech. L22462-12.

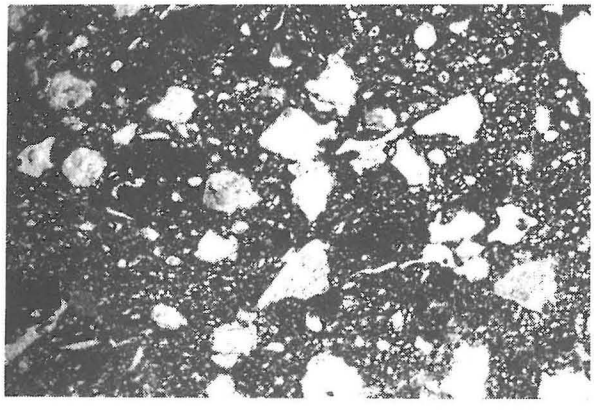

Photo 3 - Exemple de pâte à quartz
vue en LP. Londres BB style. Ech. 22451-1.

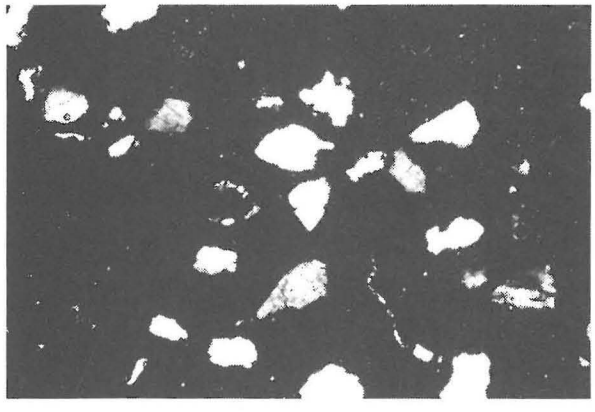

Photo 4 - Exemple de pâte à quartz
vue en LPA. Londres BB style. Ech. 22451-1.

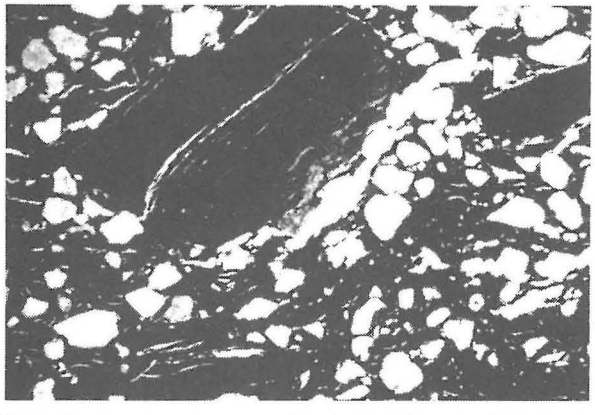

Photo 5 - Comparaison avec la pâte à pellets de Boulogne.
Vue en LP. Ech. L 22 280.

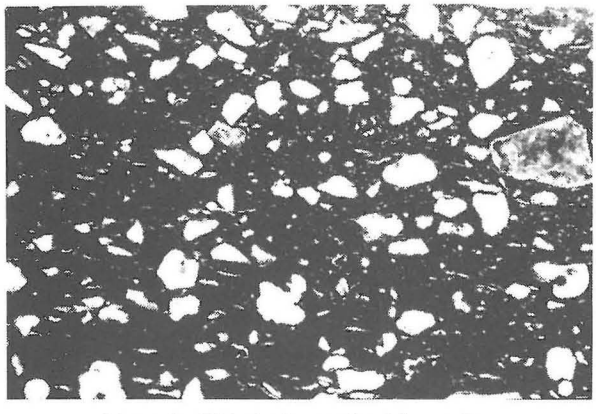

Photo 6 - Pâte à glauconie et à quartz.
Les grains de quartz apparaissent en blanc.
Ceux de glauconie en gris plus foncé.

biréfringente dans laquelle on reconnaît des inclusions grossières formées de fragments de roches. Ces roches sont composées de grains de quartz, de feldspaths (microcline, autres feldspaths alcalins altérés), agglomérés par des argiles nettement orientées, probablement de la séricite. Quelques grains de tourmaline sont présents également dans l'argile de la matrice et un des échantillons contient aussi des grains de glauconie.

Le second groupe est très différent : le dégraissant est abondant, dominé par des cristaux isolés de feldspaths très peu altérés, cette fois des plagioclases, plutôt acides, des grains de quartz et d'abondantes plaquettes de micas blancs ou de biotites. Cette association minéralogique est typique de formations granitiques ou granitoïdiques.

Les échantillons anglais.

Les tessons que nous avons analysés proviennent de quatre sites : Cliffe, South Shields, Courage Brewery (COSE 84) (Fig. 21) et les cimetières romains orientaux

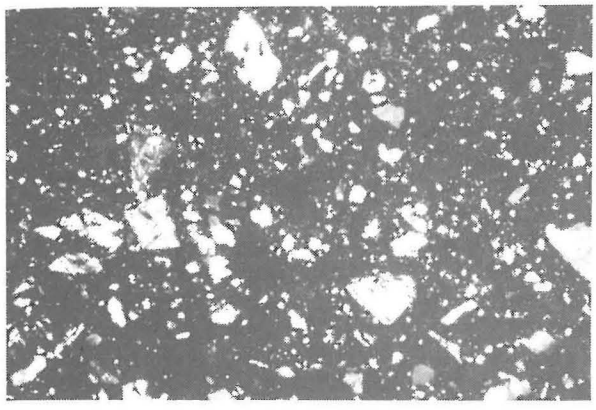

Photo 7 - Pâte à fragments de roches métamorphiques (type granitique). Cherbourg. Vue en LPA. Ech 66.

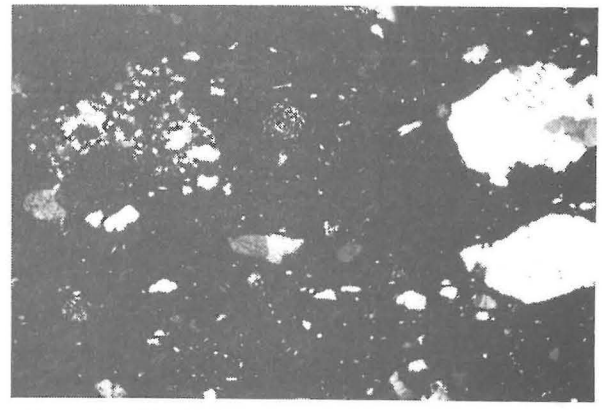

Photo 8 - Pâte à fragments de roches métamorphiques (quartz et feldspaths alcalins). Cambrai, Vue en LPA. Ech. L 22485.

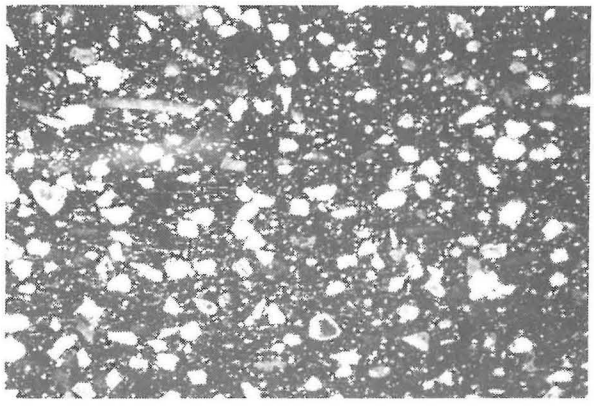

Photo 9 - Exemple de pâte à dégraissant carbonaté. Il s'agit ici de fragments allongés ou arrondis de micrite (calcite microcristalline) associés à du quartz Martainneville. Ech. n° 6, vue en LP.

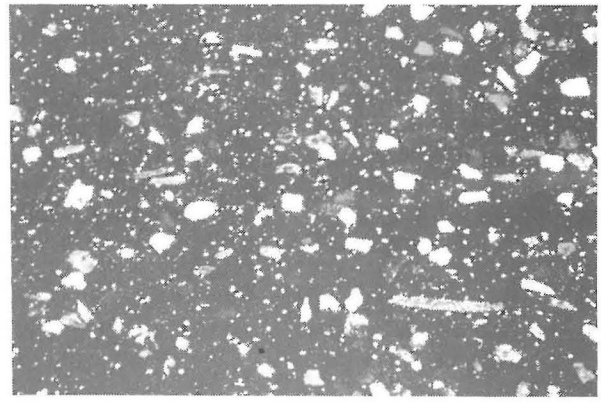

Photo 10 - Exemple de pâte à dégraissant carbonaté. Il s'agit ici de fragments allongés ou arrondis de micrite (calcite microcristalline) associés à du quartz. Martainneville. Ech. n° 6, vue en LPA.

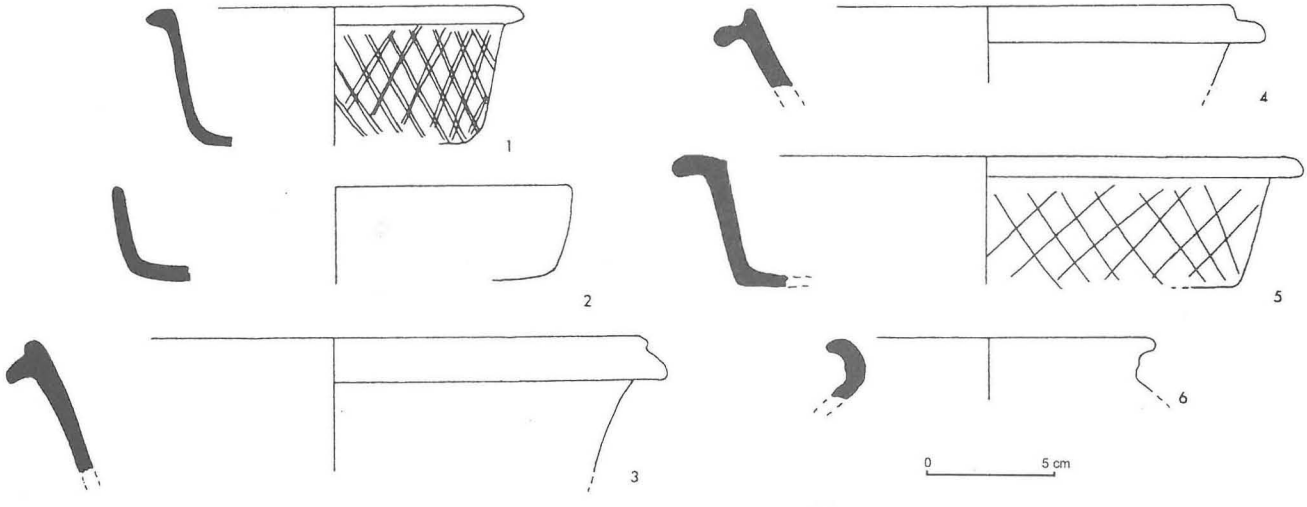

Figure 21 - Echantillons anglais provenant de COSE 84 et de Cliffe (1).

de Londres (Fig. 2 à 5). La plupart des fragments sont attribués à la BB1, mais d'autres productions sont également présentes : BB2, TSK, Alice Holt et BBS (Tableau 1).

A - BB1.

La totalité des tessons observés appartient au groupe des pâtes à "pellets" (14 spécimen sur 14 analysés).

	BB1	TSK	BB2	BBS	Alice Holt
Quartz		9	5	3	1
Pellets	14				
Glauconie			1	3	1
Calcite			1		

Tableau 1 - Répartition des échantillons selon les différents types de pâtes sur les sites anglais.

Tous ont à peu près les mêmes caractéristiques, mise à part l'abondance de ces inclusions.

B - BB2.

La diversité des types de pâtes est évidente : sur les 7 tessons, 5 ont une pâte à quartz, un est riche en glauconie et le dernier contient des carbonates. L'échantillon de South Shields contient également des carbonates (fragments de coquilles et microfossiles). On notera qu'aucune pâte à pellets n'est observée.

C - ALICE HOLT et BBS.

Ce sont soit des pâtes à quartz, soit des pâtes riches en glauconie. La répartition est homogène : 3 tessons d'une famille et trois de l'autre pour les BBS et un de chaque pour les AH.

D - TSK.

Une seule famille de pâte est représentée dans notre échantillonnage de 7 tessons, celle des pâtes à quartz. Deux échantillons de Cliffe appartiennent aussi à cette famille.

A l'issue de ce rapide balayage des tessons anglais, on note plusieurs faits intéressants : seuls les tessons de BB1 présentent des pâtes à pellets. Les pâtes à quartz sont présentes dans toutes les catégories dérivées de la BB2. Les pâtes carbonatées (ou calciques) sont rares, tandis que les pâtes à glauconie sont fréquentes.

Si l'on veut discuter de l'origine des argiles, on se trouve confronté à l'ubiquisme des argiles riches en quartz, que l'on rencontre partout. On ne peut donc en dire grand chose sur la seule base d'analyses pétrographiques. Les argiles à glauconie sont fréquentes de part et d'autre de la Manche ; elles ne sont donc pas non plus de bons indicateurs de provenance.

En revanche, les archéologues anglais ont mentionné des argiles à pellets dans des gisements locaux. A notre connaissance et d'après les principaux guides géologiques de la région Nord-Pas-de-Calais, aucune argile de ce type n'est connue au sud de la Manche. Nous aurions donc là un bon indice d'une production strictement anglaise.

Les échantillons français.

Un tableau récapitulatif des répartitions des pâtes sur les sites permet de faire le point sur les découvertes : la plupart des tessons retrouvés sont fabriqués à base d'argiles à pellets et ils seraient donc originaires d'Angleterre (plus de 55 %) (Tableau 2). Beaucoup ont des pâtes à quartz qui peuvent être aussi bien anglaises que françaises. Les tessons de Roclincourt, d'Arras, de Genainville datés de la fin du IV^{e} s. se rattachent à la BB1. Celui d'Amiens (II^{e} s.) également. Les échantillons normands sont en majorité représentatifs de la BB1 : Rouen, Fontaine, Reville, Evreux. Deux d'entre eux (Bayeux et Fontaine) présentent une association de quartz et de calcite. Enfin ceux de Cherbourg et de Reville (identifiés comme pseudo BB) possèdent des inclusions métamorphiques de type granitique, ce qui est tout à fait compatible avec les affleurements géologiques de la région. On est en bordure des granites du Massif armoricain, non loin du massif de Flamanville. La Bretagne présente des faciès similaires, ainsi que le sud-ouest de l'Angleterre, mais ces dégraissants ne sont pas jusqu'à présent identifiés pour les Black-Burnished anglaises. Il s'agirait donc ici, selon toutes probabilités, de fabrications locales.

L'échantillon de Cambrai qui correspond à un vase de type différent des BB classiques (Fig. 8) présente également un dégraissant métamorphique, mais d'un caractère différent (premier type défini plus haut). Les fragments de roche ne sont pas semblables à ceux du groupe précédent mais se rapprochent de ceux identifiés à Martainneville. Il faut donc rechercher une autre origine qui, pour l'instant, est hypothétique. Nous avions déjà trouvé des dégraissants comparables dans certaines des céramiques modelées tardives du nord de la France (Bouquillon *et al.* 1994).

Les échantillons de Martainneville.

50 % des tessons montrent la pâte à pellets, caractéristique des BB1. Ils correspondent aux formes classiques de la BB1, bols et vases (Fig. 20, n^{os} 4, 8, 9, 10, 11 et 12) ; les autres contiennent soit de la calcite (4 tessons ; Fig. 20, n^{os} 1, 2, 3 et 7), soit du quartz (1 tesson), soit des fragments de roches métamorphiques (3 tessons). Un seul est caractérisé par une pâte chamottée.

La plupart des formes reconnues typologiquement très proches de la BB1 ont une structure de pâte qui les authentifie comme des productions anglaises. En revanche, quelques-uns des vases de type BB1 présentent une pâte calcique d'une structure jusqu'à présent absente des échantillons anglais analysés (Fig. 20, n^{o} 7). Quant aux vases qui s'éloignaient des

	Pellets	Quartz	Glauconie	Calcite	Chamotte	Roches métamor.
Boulogne	4	7	4			
Arras	1					
Roclincourt	1					
Cambrai						1
Amiens	1					
Martaineville	10	1		4	1	3
Rouen	3					
Evreux	1					
Bayeux		1 (+ calc.)				
Cherbourg						1
Fontaine	1	1 (+ calc.)				
Reville				1		1
Vieux	1					
Genainville	1					

Tableau 2 - Répartition des échantillons selon les différents types de pâtes sur les sites français.

standards des céramiques anglaises, ils présentent également une structure de pâte calcique (micrite et microfossile)(Fig. 20, n^{os} 1, 2 et 3). Il semble donc qu'on se trouve devant deux productions principales bien individualisées, d'origine différente : l'une, anglaise de type BB1, sans conteste, l'autre à pâte calcique qui a de fortes chances de représenter des imitations locales. La région de Martainneville, dans la Somme, sur les grands plateaux crayeux du Crétacé, justifie que l'on trouve de très nombreux fragments de carbonates dans les céramiques si celles-ci sont locales ; les argiles de la région se trouvent sous la forme habituelle dans cette région des limons de plateaux, riches en silex, parfois pourvus de carbonates ; ces argiles ont d'ailleurs été très utilisées pour la réalisation de briques et de pisé ; les carrières, en activité ou abandonnées, y sont très fréquentes.

Quelques tessons présentent une pâte contenant des fragments de roches métamorphiques : ce type d'environnement géologique ne correspond pas du tout à la région de Martainneville, ni aux régions immédiatement voisines. On doit donc invoquer ici la présence de productions importées sans qu'aucune conclusion soit actuellement possible.

Enfin, pour l'échantillon contenant du quartz, il peut correspondre à n'importe quelle catégorie de BB2.

▮ *Les échantillons de Boulogne-sur-Mer.*

Trois familles de tessons sont représentées : les pâtes à quartz (7 échantillons), celles à pellets (4 échantillons), celles à glauconie (4 tessons).

Les pâtes à pellets correspondent aux formes non tournées identifiées comme BB1 (Fig. 17, n^{os} 6 et 7). On note l'abondance des pâtes à quartz pour des céramiques tournées, essentiellement représentées par des formes plates (assiettes et bols) apparentées aux différentes catégories de BB2 (Fig. 18 n^{os} 6, 7 et 9). L'origine de ces productions est difficile à préciser en raison de la large répartition de ce type d'argile de part et d'autre de la Manche.

Parmi les pâtes à glauconie figure un exemplaire de bol non tourné (Fig. 17, n^{o} 3) trouvé au début du II^{e} s. et dont la datation ne correspondait pas aux BB1 plus tardives. Il s'agit donc d'une copie de BB1, non tournée, réalisée dans une pâte différente de celles reconnues pour cette catégorie en Angleterre. Encore une fois, l'existence de pâtes à glauconie outre-Manche ne permet pas de conclure, bien que ce bol se distingue des productions anglaises par une forme un peu différente, un décor irrégulier et l'association d'une pâte rencontrée sur les BB tournées avec une technologie propre à la BB1 (non tournée).

En revanche, l'échantillon correspondant au vase n^{o} 5, Fig. 19, représentatif d'une série abondante à Boulogne et qui s'éloigne, comme on l'a noté plus haut, des standards typologiques de la BB, est caractérisé par une pâte à glauconie d'un genre particulier. Elle est très riche en glauconie et présente une structure à part qui suggère une source d'argile différente des autres. Dans la région de Boulogne, les terrains qui affleurent sont datés du Jurassique moyen à supérieur. Ils sont caractérisés par des calcaires, bien sûr, mais aussi par des alternances d'argiles sombres et de sables souvent glauconieux. Une partie des terrains du Portlandien est un ensemble argileux noir à gris avec présence d'argiles glauconieuses. On peut donc raisonnablement penser ici que cette pièce est une imitation locale de Black-Burnished.

Si on compare les échantillons de ces deux sites (Graphique 1 et 2), on note tout d'abord que la BB1, caractérisée par son argile à pellets, absente de toutes

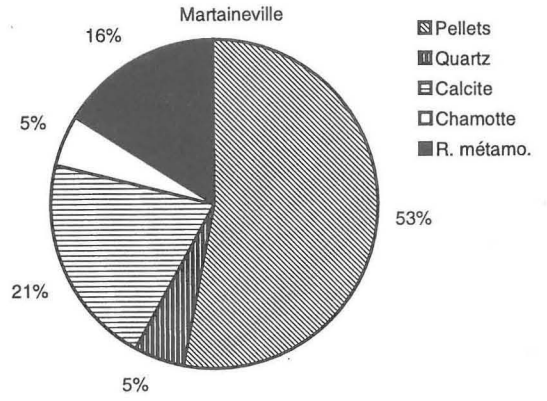

Graphique 1 - Répartition des différents types de pâtes sur le site de Martainneville (fin du IV^{e} s.).

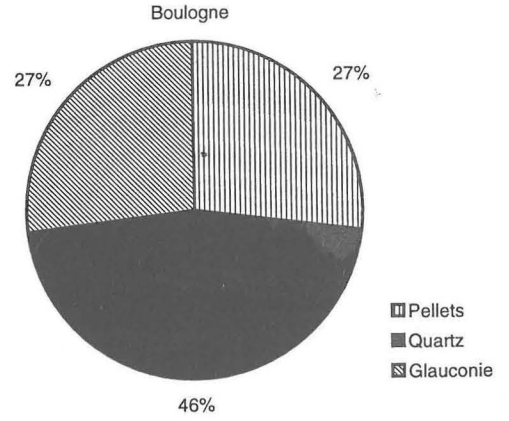

Graphique 2 - Répartition des différents types de pâte sur le site de Boulogne-sur-Mer (essentiellement II^{e} et III^{e} s.).

les autres catégories, est représentée de façon importante sur les deux sites, bien qu'ils soient datés l'un du II^{e} s., l'autre de la deuxième moitié du IV^{e} s. Le pourcentage est cependant supérieur sur le site plus tardif de Martainneville. Ces productions sont, sans conteste, importées des régions anglaises de production initiale. A côté apparaissent des séries de Black-Burnished, tournées dans la grande majorité des cas, dont la composition minéralogique est compatible avec la géologie locale : calcite à Martainneville, glauconie à Boulogne. Lorsque leur typologie se distingue de celle des Black-Burnished anglaises, nous pouvons conclure qu'il s'agit là de productions locales. C'est le cas pour toutes les céramiques à pâte calcique de Martainneville et pour les céramiques de formes identifiables, à pâte glauconieuse, de Boulogne-sur-Mer. Les céramiques à pâte à quartz, surtout présentes à Boulogne, ne permettent pas de conclusion définitive, leur typologie pouvant les rattacher aux catégories anglaises. Quant aux dégraissants métamorphiques,

ils représentent des importations dont l'origine reste imprécise mais n'apparaît pas être anglaise, au premier abord.

CONCLUSION

Finalement, la division BB1/BB2, proposée à l'origine, se révèle inexacte dans le détail, tout en correspondant à une réalité simplifiée. L'analyse typologique comme celle des pâtes montre qu'il existe une catégorie bien définie, cohérente et quantitativement dominante : la BB1. A côté de ce prototype existent de nombreuses imitations et dérivés, regroupés sous le terme de BB2, qui ont de nombreux points communs tout en montrant des caractéristiques propres qui permettent de les individualiser. Toutes les différentes formes en BB2, qu'elles proviennent de Colchester, du nord du Kent, d'Alice Holt ou d'ailleurs, ont des parentés très proches, alors qu'elles sont nettement différentes de la BB1. Cette distinction n'est pas seulement entre "tournée" et "non tournée", bien que ce soit un élément important. Elle existe au niveau de la structure des pâtes. Il existe aussi un élément géographique : la BB1 était diffusée presque partout dans la Bretagne romaine et elle domine aussi les variétés de type Black-Burnished trouvées dans le nord de la France. Par contraste, bien que quelques exemples aient été trouvés dans le nord de l'Angleterre et dans le nord de la France, les variantes de la BB2 étaient diffusées d'une manière beaucoup plus limitée, dans le sud-est de l'Angleterre. Elles apparaissent, en fait, comme autant de copies locales du prototype : la BB1.

L'étude typologique et celle des pâtes des Black-Burnished trouvées dans le Nord de la France nous conduit à plusieurs conclusions. L'identification des BB1 sur le continent ne pose aucun problème. La structure de leur pâte (à pellets) permet une attribution sans conteste possible aux sites de production anglais, car ce type de pâte n'existe pas dans les productions du nord de la Gaule. Ces BB1 apparaissent beaucoup plus tôt que ne le suggéraient les études précédentes. En fait, leur apparition sur la côte du Pas-de-Calais correspond à la phase de leur expansion en Angleterre (après 120 apr. J.-C.).

L'existence d'importations des autres catégories tournées (BB2, TSK, etc.) est nettement moins évidente. Les pâtes à quartz et à glauconie peuvent provenir de sites de part et d'autre de la Manche et l'origine des céramiques typologiquement identiques aux variantes de la BB2 reste à prouver. Par ailleurs, un second problème se pose, celui de la mise en évidence de tessons de BB2 et autres catégories tournées à pâte à quartz, parmi les productions nord-gauloises aux pâtes sableuses et aux décors en grille identiques. Les grands vases des nécropoles de Boulogne, qui semblent appartenir à cette catégorie, ont pu être identifiés parce qu'ils étaient intacts. Des tessons de même origine trouvés en structure d'habitat passeraient inaperçus.

Dans plusieurs cas la présence de productions d'imitations de BB sur le continent semble évidente. Lorsque la typologie de ces céramiques paraît s'éloigner plus ou moins fortement des standards de la Black-Burnished anglaise (vases de Boulogne et de Martainneville), lorque les pâtes sont d'une structure non identifiée en Angleterre (dégraissants métamorphiques des échantillons normands, micrite et microfossiles des pâtes de Martainneville), ces productions locales semblent attestées. Il existerait donc une nouvelle catégorie de BB2, les BB2 gallo-romaines, très variables selon les régions de production, peu diffusées et destinées à l'usage local.

Pourquoi importer et imiter la Black-Burnished qui est une catégorie de céramique commune ? Tout d'abord, il faut limiter cette notion de commerce. Dans la plupart des cas, il ne s'agit que de tessons isolés dont la présence anecdotique signale un contact ou le rôle de conteneur joué par ces récipients. Ce n'est que dans le cas des sites côtiers ou proches des côtes normandes que ces échanges paraissent évidents. Bien qu'elle soit non tournée, la BB1 a été produite à un niveau de standardisation extraordinaire et diffusée de façon remarquable. Ce succès peut s'expliquer par des qualités spécifiques à la BB1. Comme R. A. H. Farrar l'a signalé dans son article de 1973, la BB1 avait une qualité tout à fait supérieure aux autres céramiques communes pour conserver la chaleur. Les vases ont pu servir de bouilloires à côté du four, tandis que les bols et les assiettes ont servi à cuire à l'intérieur du four. Il est possible que ces céramiques, initialement importées pour leurs excellentes propriétés comme céramiques culinaires, aient ensuite été imitées et même commercialisées par des potiers locaux, phénomène que l'on retrouve pour les céramiques granuleuses de l'Est, à la fin du Bas-Empire.

Toutes ces conclusions restent encore à préciser et à développer. Les analyses ne sont pas terminées puisqu'une cinquantaine de tessons font l'objet d'analyses chimiques qui, nous l'espérons, viendront encore apporter des éléments nouveaux.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui nous ont communiqué les échantillons qui ont servi à cette étude : D. Bayard, E. Binet, P. Blaszkiewicz, J.-F. Geoffroy, A. Jacques, H. Herment, D. Vermeersch. Robin Symonds remercie également Jo Groves qui a dessiné les céramiques de Londres présentées ici, qui a construit le catalogue de ces céramiques et qui a offert plusieurs remarques très utiles dans la discussion.

BIBLIOGRAPHIE

Barat 1993 : Y. BARAT, Les importations de céramique en Ile-de-France, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 206-212.

Barber et Bowsher, à paraître : B. BARBER et D. BOWSHER, *Roman London, the Eastern Cemetery*, The archaeology of Roman London, à paraître.

Belot et Canut 1994 : E. BELOT et V. CANUT, Céramiques du Haut-Empire à Boulogne-sur-Mer, premier bilan provisoire des connaissances sur la base des fouilles récentes, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 43-80.

Blaszkiewicz 1998 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la Black-Burnished Ware (BB1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Bouquillon *et al.* 1994 : A. BOUQUILLON, M. TUFFREAU-LIBRE, A. LECLAIRE, La poterie non tournée du Bas-Empire dans le Nord de la France, analyses de pâtes, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, Hors-série 4, 1994, p. 225-237.

Bouquillon et Tuffreau-Libre, à paraître : A. BOUQUILLON, M. TUFFREAU-LIBRE, Black-Burnished pottery from the North of France, Characterization by analysis, dans *Journal of Roman Pottery*, 1995, à paraître.

Davies *et al.* 1994 : B. J. DAVIES, B. RICHARDSON et R. S. TOMBER, *A dated corpus of early Roman pottery from the City of London*, The archaeology of Roman London, Volume 5, CBA Research Report 98, 1994.

Daire 1992 : M.-Y. DAIRE, *Les céramiques armoricaines de la fin de l'âge du fer*, Travaux du Laboratoire d'anthropologie de Rennes, 39, 1992, 313 p.

Farrar 1973 : R. A. H. FARRAR, The techniques and sources of Romano-British black-burnished ware, dans A. DETSICAS (réd.), *Current Research in Romano-British Coarse Pottery*, CBA Research Report 10, 1973, p. 67-103.

Gillam 1970 : J.-P. GILLAM, *Types of Roman coarse pottery vessels in Northern Britain*, 3e édition, 1970.

Gillam 1976 : J.-P. GILLAM, Coarse fumed ware in north Britain and beyond, dans *Glasgow Archaeological Journal*, 4, 1976, p. 57-80.

Lyne et Jefferies 1979 : M. A. B. LYNE et R. S. JEFFERIES, *The Alice Holt/Farnham Roman pottery industry*, CBA Research Report 30, 1979.

Monaghan 1987 : J. MONAGHAN, *Upchurch and Thameside Roman Pottery*, BAR British Series, 173, 1987.

Symonds et Tomber 1994 : R. P. SYMONDS et R. S. TOMBER, Late Roman London : an assessment of the ceramic evidence from the City of London', Transactions, dans *London and Middlesex Archaeological Society*, 42, 1991 (1994), p. 59-99.

Symonds et Wade, à paraître : R. P. SYMONDS et S. M. WADE, *The Roman Pottery from Excavations at Colchester, 1971-85*, Colchester Archaeological Report 10, à paraître.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France (Nord et Pas-de-Calais)*, Presses Universitaires de Lille, 1980.

Tuffreau-Libre et Jacques 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, La céramique du Bas-Empire à Arras Nemetacum, (Pas-de-Calais), dans *Gallia*, 1992, 49, p. 99-127.

Williams 1977 : D. F. WILLIAMS, The Romano-British black-burnished industry : an essay on characterisation by heavy mineral analysis, dans D. P. S. PEACOCK (réd.), *Pottery and Early Commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Academic Press, 1977, p. 163-220.

* *
*

ANNEXE

Catalogue des céramiques illustrées provenant du cimetière est de la ville de Londres et des réserves du Musée de Boulogne-sur-Mer.

Figure 2 :

1. (échantillon d'analyse n° 17). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase primaire dans l'incinération n° 813, contexte n° 789, accession n° 166. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 2F1. 85 % survivant ; diamètre de lèvre : 140 mm ; pourcentage du lèvre : 0.55 % (EVE) ; diamètre du pied : 90 mm ; hauteur : 180mm ; poids : 670 g ; tessons de taille moyenne, brûlés seulement sur un côté. Cf. Gillam 1970, Type 119, daté de 125-160 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 120-160 ; datation de l'incinération : vers 120-160.

2. (échantillon d'analyse n° 30). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire dans l'inhumation n° 533, contexte n° 1114, accession n° 487. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 2F/2F13. 5 % survivant ; diamètre de lèvre : 150 mm ; pourcentage du lèvre : 0.58 % (EVE) ; poids : 125 g ; tessons de taille moyenne, abîmés et très brûlés. Cf. Gillam 1970, Type 147, daté de 290-370 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'inhumation : vers 250-400.

3. (échantillon d'analyse n° 22). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire dans l'inhumation n° 326, contexte n° 253, accession n° 95. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 2F13 OL. 65 % survivant ; diamètre de lèvre : 112 mm ; pourcentage de la lèvre : 1,00 % (EVE) ; poids : 260 g ; tessons de taille moyenne, un peu brûlés sur la panse. Cf. Gillam 1970, Type 147, daté de 290-370 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'inhumation : vers 250-400.

4. (échantillon d'analyse n° 14). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase accessoire dans l'inhumation n° 704, contexte n° 796, accession n° 198. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 2F13 OL. 99 % survivant ; diamètre de la lèvre : 143 mm ; pourcentage de la lèvre : 1,00 % (EVE) ; diamètre du pied : 64 mm ;

hauteur : 177 mm ; poids : 570 g ; tessons de taille moyenne, un peu brûlés sur la lèvre. Cf. Gillam 1970, Type 147, daté de 290-370 apr. J.-C. et Gillam 1976, n° 13, daté du début au milieu du IV^e s. apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-350 ; datation de l'inhumation : vers 250-350.

5. (échantillon d'analyse n° 29). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire dans l'inhumation n° 284, contexte n° 35, accession n° 12. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 2F13 OL. 75 % survivant ; diamètre de la lèvre : 171 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,73 % (EVE) ; diamètre du pied : 80 mm ; hauteur : 230 mm ; poids : 940 g ; tessons de taille moyenne, un peu brûlés. Cf. Gillam 1970, Type 148, daté de 290-370 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-350 ; datation de l'inhumation : vers 250-350.

6. (échantillon d'analyse n° 31). Site : 7-43 Mansell Street, London E1 (MST 87), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 279, contexte n° 36, accession n° 10. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 5J1 AL. 25 % survivant ; diamètre de lèvre : 210 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,26 % (EVE) ; diamètre du pied : 195 mm ; hauteur : 44 mm ; poids : 175 g ; tessons de taille moyenne, abîmés et un peu brûlés. Cf. Gillam 1970, Type 329, daté de 190-340. Datation à MoLAS du type : vers 120-200 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

7. (échantillon d'analyse n° 12). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 362, contexte n° 473, accession n° 213. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 5J1. 70 % survivant ; diamètre de lèvre : 210 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,40 % (EVE) ; diamètre du pied : 180 mm ; hauteur : 40 mm ; poids : 380 g ; petits tessons, très abîmés. Datation à MoLAS du type : vers 120-200 ; datation de l'incinération : vers 180-300 ; associé avec un vase daté de 180-300.

8. (échantillon d'analyse n° 23). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire dans l'inhumation n° 395, contexte n° 327, accession n° 266. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 4G226 BUD. 85 % survivant ; diamètre de la lèvre : 190 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,74 % (EVE) ; diamètre du pied : 110 mm ; hauteur : 65 mm ; poids : 390 g ; tessons de taille moyenne, abîmés à l'intérieur ; légèrement gauchi. Cf. Gillam 1970, Types 226 et 314, datés de 220-270/360 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 ; datation de l'inhumation : vers 180-300.

9. (échantillon d'analyse n° 4). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase accessoire dans l'inhumation n° 673, contexte n° 1429, accession n° 592. Fabric : Black-Burnished, Type 1 (BB1) ; forme : 4M. 99 % survivant ; diamètre de la lèvre : 136 mm ; pourcentage de la lèvre : 1,00 % (EVE) ; diamètre du pied : 83 mm ; hauteur : 62 mm ; poids : 330 g ; tessons de taille moyen, abîmés à l'extérieur. Cf. Gillam 1976, Type 45-9, daté fin III^e au début IV^e s. apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'inhumation : vers 250-400.

Figure 3 :

10. (échantillon d'analyse n° 8). Site : 59 Mansell Street, LondonE1 (WTE 90), vase accessoire dans l'incinération n° 839, contexte n° 1188, accession n° 135. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (fine : BB2F) ; forme : 5J. 98 % survivant ; diamètre de la lèvre : 230 mm ; pourcentage de lèvre : 0,84 % (EVE) ; diamètre du pied : 205 mm ; hauteur : 38 mm ; poids : 630 g ; tessons de taille moyenne. Cf. Monaghan 1987, Class 5E2, daté de 110-300 apr. J.-C. et Symonds et Wade, à paraître, GB Type 15. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 ; datation de l'incinération : vers 350+. Cette assiette et le vase qui l'accompagnent dans l'incinération devaient avoir au moins 50 ans au moment de leur enfouissement.

11. (échantillon d'analyse n° 7). Site : 59 Mansell Street, London E1 (WTE 90), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 842, contexte n° 1129, accession n° 88. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (fine : BB2F) ; forme : 4H5. 80 % survivant ; diamètre de la lèvre : 230 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,65 % (EVE) ; diamètre du pied : 170 mm ; hauteur : 45 mm ; poids : 350 g ; tessons de taille moyenne, abîmés. Cf. Gillam 1970, Type 313, daté de 190-240 ; Monaghan 1987, Class 5C4, daté de 150-250 apr. J.-C. ; Symonds et Wade, à paraître, GB Type 40. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 ; datation de l'incinération : vers 160-300.

12. (échantillon d'analyse n° 27). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase primaire dans l'incinération n° 460, contexte n° 2033, accession n° 700. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (BB2) ; forme : 2F6. 45 % survivant ; diamètre de la lèvre : 210 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,07 % (EVE) ; diamètre du pied : 100 mm ; hauteur : 295 mm ; poids : 1350 g ; tessons de taille moyenne, un peu brûlés. Cf. Gillam 1970, Type 138/9, daté de 180-250 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 120-180 ; datation de l'incinération : vers 120-180.

13. (échantillon d'analyse n° 24). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire (?) de l'inhumation n° 588, contexte n° 1723, accession n° 545. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (BB2) ; forme : 2F6. 55 % survivant ; diamètre de la lèvre : 136 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,31 % (EVE) ; diamètre du pied : 79 mm ; hauteur : 170 mm ; poids : 370 g ; tessons de taille moyenne, un peu brûlés et couverts de suie et de chaux à l'intérieur. Cf. Gillam 1970, Type 144, daté de 200-280 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 140-180 ; datation de l'inhumation : vers 140-180.

14. (échantillon d'analyse n° 21). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 753, contexte n° 563, accession n° 90.

Fabric : Black-Burnished, Type 2 (BB2) ; forme : 5J2. 70 % survivant ; diamètre de la lèvre : 210 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,76 % (EVE) ; diamètre du pied : 180 mm ; hauteur : 39 mm ; poids : 450 g ; petits tessons, brûlés, très friables. Cf. Symonds et Wade, à paraître, GB Type 30. Datation à MoLAS du type : vers 120-200 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

15. (échantillon d'analyse n° 10). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 297, contexte n° 158, accession n° 61. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (BB2) ; forme : 4H5. 95 % survivant ; diamètre de la lèvre : 240 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,84 % (EVE) ; diamètre du pied : 176 mm ; hauteur : 45 mm ; poids : 490 g ; tessons de taille moyenne, un peu abîmés. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 : datation de l'incinération : vers 180-300.

16. (échantillon d'analyse n° 32). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase de fonction incertaine dans l'inhumation n° 316, contexte n° 262, accession n° 121. Fabric : Black-Burnished, Type 2 (BB2) ; forme : 4H5. 15 % survivant ; diamètre de la lèvre : 240 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,19 % (EVE) ; diamètre du pied : 180 mm ; hauteur : 38 mm ; poids : 120 g ; tessons de taille moyenne. Cf. Monaghan 1987, Class 5C, daté de 120/150-230/250 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 ; datation de l'inhumation : vers 250-300.

Figure 4 :

17. (échantillon d'analyse n° 19). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase primaire dans l'incinération n° 814, contexte n° 994, accession n° 330. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 2F6. 15 % survivant ; diamètre du pied : 74 mm ; poids : 195g ; tessons de taille moyenne, abîmés. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

18. (échantillon d'analyse n° 2). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase de fonction incertaine dans l'incinération n° 581, contexte n° 909, accession n° 379. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 5J. 30 % survivant ; diamètre de la lèvre : 110 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,35 % (EVE) ; diamètre du pied : 80 mm ; hauteur : 35 mm ; poids : 75 g ; tessons de taille moyenne ; lèvre abîmé, pied brûlé, panse gauchie. Engobe semblable à ce qu'on trouve sur les céramiques d'Alice Holt, Farnham (AHFA). Cf. Lyne et Jefferies 1979, fig. 36, Class 6A1-3, daté de 180-270 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'incinération : vers 300-400.

19. (échantillon d'analyse n° 3). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase de fonction incertaine dans l'incinération n° 581, contexte n° 909, accession n° 379. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 5J. 70 % survivant ;

diamètre de la lèvre : 208 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,55 % (EVE) ; diamètre du pied : 170 mm ; hauteur : 50 mm ; poids : 460 g ; tessons de taille moyenne, très brûlés et déformés, lèvre un peu abîmée. Cf. Gillam 1970, Type 329, daté de 190-340 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 120-400 ; datation de l'incinération : vers 300-400.

20. (Echantillon d'analyse n° 5). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88),assiette/bol servant de couvercle dans l'inhumation n° 785, contexte n° 1666, accession n° 817. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 5J. 100 % survivant ; diamètre de la lèvre : 245 mm ; pourcentage de la lèvre : 1,00 % (EVE) ; diamètre du pied : 206 mm ; hauteur : 41 mm ; poids : 740 g ; grands tessons, très abîmés. Datation à MoLAS du type : vers 120-400 ; datation de l'inhumation : vers 180-300.

21. (échantillon d'analyse n° 9). Site : 7-43 Mansell Street, London E1 (MST 87), assiette/bol servant de couvercle dans l'incinération n° 175, contexte n° 258, accession n° 99. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 4H5. 98 % survivant ; diamètre de la lèvre : 240 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,93 % (EVE) ; diamètre du pied : 182 mm ; hauteur : 37 mm ; poids : 680 g ; tessons de taille moyenne, un peu abîmés. Cf. Monaghan 1987, Class 5C4, daté de 150-250 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 160-300 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

22. (échantillon d'analyse n° 1). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase de fonction incertaine dans l'incinération n° 581, contexte n° 909, accession n° 379. Fabric : céramique en style Black-Burnished (BBS) ; forme : 4M. 55 % survivant ; diamètre de la lèvre : 190 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,44 % (EVE) ; diamètre du pied : 110 mm ; hauteur : 85 mm ; poids : 350 g ; tessons de taille moyenne, très brûlés, très déformés. Cf. Gillam 1976, Type 46, daté de la fin du III^{e} au début du IV^{e} s. apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'incinération : vers 300-400.

23. (échantillon d'analyse n° 13). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase accessoire dans l'inhumation n° 620, contexte n° 493, accession n° 87. Fabric : céramique d'Alice Holt, Farnham (AHFA) ; forme : 2F13 AL. 98 % survivant ; diamètre de la lèvre : 148 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,88 % (EVE) ; diamètre du pied : 75 mm ; hauteur : 177 mm ; poids : 640 g ; tessons de taille moyenne, chaux à l'intérieur, engobe sur la lèvre et l'épaule. Cf. Lyne et Jefferies 1979, fig. 28, Class 3B.9, daté de 200-300 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-300 ; datation de l'inhumation : vers 250-300.

24. (échantillon d'analyse n° 18). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase primaire dans l'incinération n° 759, contexte n° 1173/4, accession n° 351. Fabric : céramique d'Alice Holt, Farnham (AHFA) ; forme : 2F13OL. 65 % survivant ; diamètre de la lèvre : 170 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,61 % (EVE) ; diamètre du pied : 80 mm ; hauteur : 218 mm ; poids : 760 g ; principalement un grand tesson, un peu abîmé sur la lèvre, engobe épais et noir sur la lèvre et l'épaule, trous dans le pied et la panse. Cf. Lyne et Jefferies 1979, fig. 28, Class 3B.9, daté de 200-300 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 250-400 ; datation de l'incinération : vers 320-400.

Figure 5 :

25. (échantillon d'analyse n° 16). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase accessoire dans l'inhumation n° 504, contexte n° 904, accession n° 434. Fabric : céramique du bord de la Tamise dans le Kent (TSK) ; forme : 2T. 80 % survivant ; diamètre de la lèvre : 164 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,63 % (EVE) ; diamètre du pied : 75 mm ; hauteur : 187 mm ; poids : 750 g : grands tessons, un peu brûlés en haut de la panse. Cf. Monaghan 1987, Class 3H8.1, daté de 170-230 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 ; datation de l'inhumation : vers 180-300.

26. (échantillon d'analyse n° 15). Site : 59 Mansell Street, London E1 (WTE 90), vase primaire dans l'incinération n° 838, contexte n° 1202, accession n° 151. Fabric : céramique du bord de la Tamise dans le Kent (TSK) ; forme : 2. 99 % survivant ; diamètre de la lèvre : 197 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,96 % (EVE) ; diamètre du pied : 104 mm ; hauteur : 278 mm ; poids : 1720 g ; tessons de taille moyenne, abîmés sur la partie supérieure. Cf. Monaghan 1987, Class 3H0.5, daté de 150-250 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

27. (échantillon d'analyse n° 25). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase de fonction incertaine dans l'inhumation n° 316, contexte n° 262, accession n° 117. Fabric : céramique du bord de la Tamise en Kent (TSK) ; forme : 2F BUD. 85 % survivant ; diamètre de la lèvre : 105 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,49 % (EVE) ; diamètre du pied : 46 mm ; hauteur : 138 mm ; poids : 280 g ; tessons de taille moyenne, abîmés. Cf. Symonds et Wade, à paraître, KX Type 112, n° 100 et Monaghan 1987, Class 3J3.2, daté de 150-240 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 ; datation de l'inhumation : vers 250-300.

28. (échantillon d'analyse n° 6). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase primaire dans l'incinération n° 539, contexte n° 1310, accession n° 502. Fabric : céramique du bord de la Tamise dans le Kent (TSK) ; forme : 2F. 20 % survivant ; diamètre de la lèvre : 160 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,34 % (EVE) ; diamètre du pied : 60 mm ; poids : 440 g ; très petits tessons, très friables. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

29. (échantillon d'analyse n° 20). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase primaire dans l'incinération n° 764, contexte n° 1160, accession n° 348. Fabric : céramique du bord de la Tamise en Kent (TSK) ; forme : 2F6. 30 % survivant ; diamètre du pied : 114 mm ; poids : 790g ; tessons de taille moyenne, abîmés. Cf. Monaghan 1987, Class 3J. Datation à MoLAS du type : vers 180-300 apr. J.-C ; datation de l'incinération : vers 180-300.

30. (échantillon d'analyse n° 11). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase primaire dans l'incinération n° 297, contexte n° 158, accession n° 61. Fabric : céramique du bord de la Tamise dans le Kent (TSK) ; forme : 2F6. 98 % survivant ; diamètre de la lèvre : 210 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,81 % (EVE) ; diamètre du pied : 86 mm : hauteur : 276 mm ; poids : 1490 g ; tessons de taille moyenne, abîmés. Cf. Monaghan 1987, Class 3J9.2, daté de 170-230 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-250 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

31. (échantillon d'analyse n° 26). Site : Hooper Street, London E1 (HOO 88), vase primaire dans l'incinération n° 793, contexte n° 1444, accession n° 204. Fabric : céramique du bord de la Tamise en Kent (TSK) ; forme : 2F6. 70 % survivant ; diamètre de la lèvre : 200 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,40 % (EVE) ; diamètre du pied : 90 mm ; hauteur : 287 mm ; poids : 1300 g ; tessons de taille moyenne, très abîmés, fragiles. Cf. Monaghan 1987, Class 3J9.2, daté de 170-230 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-250 ; datation de l'incinération : vers 180-300.

32. (échantillon d'analyse n° 28). Site : 49-55 Mansell Street, London E1 (MSL 87), vase primaire dans l'incinération n° 335, contexte n° 213, accession n° 71. Fabric : céramique du bord de la Tamise en Kent (TSK) ; forme : 2F6. 80 % survivant ; diamètre de la lèvre : 220 mm ; pourcentage de la lèvre : 0,37 % (EVE) ; diamètre du pied : 95 mm ; hauteur : 285 mm ; poids : 1530 g ; tessons de taille moyenne, un peu abîmés sur la partie supérieure. Cf. Monaghan 1987, Class 3J9.2, daté de 170-230 apr. J.-C. Datation à MoLAS du type : vers 180-250 ; datation de l'incinération : vers 180-250.

Figure 10 :

n° 1 : IMB (Inventaire du Musée de Boulogne) n° 41, plat ovale à deux anses, non tourné ; couleur grise (2,5YR N3/).

n° 2 : IMB n° 6 ou 9, assiette tournée, intérieur lissé ; couleur grise (2, 5YN4/) ; décor sur le fond.

n° 3 : IMB n° 4796, assiette tournée ; couleur noire (7,5YR N3/) ; décor ondé sur le fond.

n° 4 : IMB n° 1871 (?), assiette tournée à pâte gris clair (10YR 4/1).

n° 5 : IMB n° 573, mention Vieil Atre, assiette tournée de couleur noire (7, 5YR N3/).

n° 6 : IMB n° 4797, assiette non tournée ; couleur gris foncé (2,5YR N4/).

n° 7 : IMB n° 282, 18 mention Brecquereque, assiette tournée de couleur grise (2,5YR N4/).

n° 8 : sans numéro d'inventaire, assiette tournée de couleur gris foncé (2,5YR N4/).
n° 9 : IMB n° 14, assiette tournée, couleur gris foncé (7,5YR N3/) ; le fond est décoré de cercles lissés.

Figure 11 :
n° 1 : IMB n° 10, bol tourné ; couleur grise (2,5YR N4/). L'intérieur et la lèvre sont enduits d'un engobe noir.
n° 2 : IMB n° 11, bol tourné ; couleur grise (10YR 4/1). La paroi est décorée de bandes lissées parallèles.
n° 3 : IMB n° 42, bol non tourné ; couleur noire (2,5YR N/3).
n° 4 : IMB n° 11, bol tourné ; couleur grise (10YR 4/1).
n° 5 : IMB n° 9, bol non tourné ; couleur noire (2,5YR N3/).

Figure 12 :
n° 1 : IMB n° 82, vase tourné ; couleur grise (10YR 5/1) ; partie supérieure lissée.
n° 2 : IMB n° 317, mention Brécquerecque, vase à une anse ; couleur noire ; décor en grille sur la panse.
n° 3 : IMB n° 5877, vase tourné ; couleur gris clair (10YR 6/1) ; engobe noir sur le rebord et le haut de la panse.
n° 4 : IMB n° 518, mention Vieil Atre, 1841, vase tourné ; couleur grise 10YR 4/1, 5/1.
n° 5 : IMB n° 83, vase tourné ; couleur grise (10YR 4/1) ; partie supérieure lissée.

Figure 13 :
n° 1 : IMB n° 5198, vase tourné ; couleur grise (7,5YR N4/) ; pâte très sableuse ; décor en grille sur la panse.
n° 2 : IMB n° 5055, vase tourné ; couleur gris orangé (7,5YR N4/) ; décor en grille sur la panse.

Figure 14 :
n° 1 : IMB n° 5026, vase non tourné ; couleur grise (2,5YR N4/) ; pâte sableuse ; décor en grille sur la panse.
n° 2 : sans numéro d'inventaire, mention Vieil Atre, vase tourné ; couleur gris orangé (10YR 5/1) ; pâte très sableuse ; surface usée ; décor en grille sur la panse.

Figure 15 :
n° 1 : sans numéro d'inventaire, mention Vieil Atre 1891, vase tourné ; couleur orangé (5YR 6/4) ; décor en grille sur la panse.
n° 2 : IMB n° 5057, vase tourné ; couleur grise (5YR 4/1) ; pâte sableuse ; décor en grille sur la panse.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : H. LEREDDE

***Patrick BLAZSKIEWICZ** : Pour les céramiques du nord-Cotentin, de Cherbourg, vous souvenez-vous de quelles formes il s'agissait ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Les échantillons étaient tellement petits qu'on ne pouvait pas déterminer la forme ! Ils étaient notés "pseudo Black-Burnished".*

***Patrick BLAZSKIEWICZ** : Je pensais au matériel que j'ai montré ce matin. Il faudrait recommencer des analyses chimiques puisque les éléments pris en compte aujourd'hui par le Laboratoire du Louvre ne sont pas compatibles avec ceux utilisés par nous.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Pour les échantillons dont nous avions les formes, on était très proche des Black-Burnished ; pour ce que tu as montré ce matin, il s'agit d'objets très "déviants" par rapport aux formes anglaises. Encore une fois, ce qui est intéressant, c'est cette mise en évidence des BB1, qui est vraiment très claire. Pratiquement toutes les BB1 connues sur le continent devraient provenir du Dorset mais il y en a quelques-unes, à composante de quartz, qui posent encore le problème des imitations locales. En revanche, pour les BB2, il semble que les origines soient très diverses, avec une origine continentale assurée sur plusieurs sites. Encore une fois, l'identification locale des BB2 ou des TSK est facile quand nous avons la forme entière ; elle est impossible, en revanche, pour un tesson dans un lot.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Tu as dis que tu avais analysé, sur Cherbourg et Réville, des céramiques qui étaient considérées comme des pseudo Black-Burnished ? D'autre part, tu as dit que la BB2 se distinguait très mal visuellement de celle qui pourrait être continentale et de celle qui pourrait être anglaise ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Quand on a un rebord, l'identification est facile et quand on a un tesson de panse, il est clair qu'il est quasiment impossible de distinguer une production continentale d'une production anglaise. Il faut avoir un rebord, qui donne une indication typologique, pour pouvoir faire l'analyse. Alors que pour les BB1, un fragment de panse suffit pour l'identification. C'est quelque chose qu'il faut avoir en mémoire pour des analyses quantitatives car on a toujours une BB1 surreprésentée par rapport aux BB2 et à toutes les catégories qui s'y rattachent.*

***Patrick BLAZSKIEWICZ** : Les tessons de Réville et de Cherbourg ne sont-ils pas ceux que je t'ai envoyés ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui.*

***Patrick BLAZSKIEWICZ** : Pour répondre à François Fichet, ce sont des tessons déjà analysés avec D. Dufournier, il y a une dizaine d'années, qui sont morphologiquement et typologiquement semblables à la BB1 du Dorset.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Oui, mais qu'est-ce que la "pseudo Black-Burnished" ?*

***Robin SYMONDS** : La pseudo BB, enfin le "style BB", c'est une catégorie qu'il a fallu créer pour y mettre tous les types de style BB qu'on ne pouvait pas identifier par la pâte au "bioscope". A Londres, on se sert du "bioscope" pour identifier nos pâtes et on trouve de nombreuses variantes en BB2.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : En fait, et c'est un avis purement continental, tout ce que j'ai vu de la Black-Burnished donne l'impression qu'il y a énormément de catégories du simple fait de productions locales différentes. Quand on dit "pseudo Black-Burnished", c'est par rapport à la première catégorie définie de Black-Burnished.*

***Patrick BLAZSKIEWICZ** : Hormis le problème des analyses, un des points forts de votre exposé est que, maintenant, on peut caractériser la BB1 de la région de Boulogne ; avant, on ne savait pas exactement.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Dominique CLIQUET[1]
Annie ETIENNE[2]
Pascal EUDIER[2]

APPORTS DE L'ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE À L'ANALYSE TOPO-CHRONOLOGIQUE DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DU VIEIL-ÉVREUX (Eure)

Le sanctuaire gallo-romain du Vieil-Evreux se situe sur un plateau, à environ 8 km de l'antique chef-lieu de cité, *Mediolanum Aulercorum* (l'actuel Evreux), implanté en fond de vallée.

Le site du Vieil-Evreux a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles qui ont porté principalement sur les bâtiments publics : thermes, théâtre et sanctuaire.

Les premières investigations, menées au XIX^{e} s. (François Rever, 1801-1804 ; Charles de Stabenrath, 1831 ; Alexis Robillard et Théodose Bonnin, 1835-1842), ont été poursuivies dans l'entre-deux-guerres (Henry Lamiray, 1911-1914 ; Emile Espérandieu, 1912-1913 ; Marcel Baudot, 1933-1939). Seuls le sanctuaire (Marcel Baudot, Michel Le Pesant et A. Lézine, 1949) et les thermes (Pierre Roussel, 1973-1978) ont été partiellement réétudiés depuis.

De nombreuses publications traitent du Vieil-Evreux (Rever 1827 ; Bonnin 1845/1860 ; Grenier 1958 et 1960 ; Baudot 1943 ; Le Gall 1954, etc.) sans cependant apporter de réponses relatives à l'origine, à la dévolution et à l'abandon du site.

Saisissant l'opportunité de la préparation d'une notice relative à l'occupation de cette "agglomération antique", dans le cadre de l'édition de la carte archéologique de la Gaule (M. Provost dir.), nous avons repris l'ensemble de la documentation écrite portant sur le site (bibliographie, courriers, notes de fouilles, croquis et plans).

Parallèlement, l'ensemble du mobilier archéologique collecté sur le site depuis 1801 a été examiné.

Ce matériel comprend les objets issus des fouilles anciennes ainsi que le produit des ramassages de surface effectués depuis les années 1950 (collectes pratiquées par M. Le Pesant, H. Bellanger, puis par les membres de l'Association Archéo 27 et D. Cliquet).

Dans l'attente d'une reprise d'éventuelles fouilles, qui permettraient de préciser la finalité et la dévolution du site, nous nous sommes attachés à tenter une analyse critique des sources subsistantes, écrites et matérielles.

Parallèlement, la prospection aérienne (Agache 1976, Archéo 27 depuis ...) nous éclaire sur l'occupation de l'espace. Cette étude vise à restituer les diverses structures reconnues dans leur contexte tant spatial que temporel.

CRITIQUE DES SOURCES

Bien que l'apport de l'étude céramique à une analyse topo-chronologique du site soit manifeste, une critique de nos sources s'avère nécessaire.

Les origines du mobilier céramique traité sont variées :

- produit de fouilles anciennes dont le contexte chrono-stratigraphique fait défaut ;
- tessons collectés en surface lors de ramassages de surface.

Ces derniers, bien que précisément localisés sur la matrice cadastrale, ne concernent que les sols et les structures affectés par les labours.

Les secteurs boisés ou dans l'emprise de l'actuelle base aérienne (BA 105) n'ont livré, jusqu'à ce jour, que peu de mobilier.

Par ailleurs, les collectes effectuées dans les années 1950 ne concernent que les productions sigillées moulées ou/et estampillées.

Enfin, si le matériel le plus récent nous est accessible, les niveaux les plus anciens n'ont peut-être pas été partout atteints (?).

---

1 Musée de l'Ancien Evêché, Evreux.

2 Association ARCHEO 27.

Rappellons cependant que les fouilles anciennes n'ont livré que très peu de témoins d'une occupation précoce !

Les ramassages de surface permettent, dans l'état actuel d'exploitation scientifique du site, de collecter un matériel significatif qui comporte au moins les éléments les plus récents. Il en va différemment pour d'éventuels témoins précoces, voire antérieurs à la conquête, que cette méthode de carence ne permet pas de mettre en évidence.

Seule une reprise des travaux de fouilles pourrait définir la période initiale d'occupation du site.

Cependant, nous proposons un essai de zonation par périodes.

LE *FANUM* DE CRACOUVILLE

Le *fanum* de Cracouville, au sud-ouest de l'agglomération, a livré à Marcel Baudot, avant la dernière guerre, des objets attestant une occupation précoce du site, à la charnière Tène Finale/augustéen : céramiques gallo-belges, sigillées des ateliers de La Graufesenque.

Le *fanum* reste utilisé jusqu'au III^{e} s., ce que confirment les ramassages récemment effectués.

L'AGGLOMÉRATION

Les témoignages d'une occupation précoce du site restent exceptionnels. Ceux-ci ont été collectés, sporadiquement, au nord ("gallo-belge" des ateliers du Centre, 1 Ritt. 2 dérivé de 2B, céramique de La Tène D2).

Le mobilier recueilli par M. Baudot dans le sanctuaire ("Basilique") comporte quelques éléments précoces : Drag. 1 de La Graufesenque, céramique mordorée dite de "type Besançon").

Parmi les objets non localisés, provenant des fouilles anciennes, figure un vase campano-étrusque (?).

Les indices d'occupation durant la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. apparaissent plus nombreux, sans toutefois être statistiquement abondants (Fig. 2). Ce sont, outre quelques céramiques de La Graufesenque (Drag. 30 et 37, coupelles à décor de feuilles d'eau), de Montans ou de Lezoux (Drag. 29), des *terra nigra* et des productions communes.

Ces témoins ont été collectés dans le sanctuaire ("Basilique"), au sud de celui-ci et au nord-est de l'ensemble.

Avec le II^{e} s., l'agglomération se développe en superficie pour atteindre le maximum de son extension (Fig. 3 et 4).

Les céramiques sigillées sont surtout originaires des ateliers du Centre, plus exceptionnellement de l'Est.

Parmi les productions sigillées, les Drag. 37 dominent. Les nombreux motifs conservés sont des types de *Albucius*, *Bannus*, *Bassus*, *Butrio*, *Carantinus*, *Advocissus*, *Censorinus*, *Cinnamus*, *Doeccus*, *Dixivitus*, *Doccius*, *Eppilus*, *Lastuca*, *Libertus*, *Paternus*, *Priscianus*, *Putriu*.

Cependant, d'autres formes sont représentées : Drag. 6, 8 (?), 18/31, 29c, 30, 31 (Lezoux), 33, 38, 38 ou 40 (?), 40, 42, 43, 44, 45, 46 et 50, Déch. 61 et 64, sigillée du centre de la Gaule à décor de feuilles d'eau...

Les productions de l'Est s'avèrent rares : sigillées de l'Argonne dont Tribunus, de Lavoye (140-170).

Parmi la céramique de semi-luxe figurent les tasses à couverte noire produites à Lezoux.

Les céramiques communes comportent principalement : des tripodes, des cruches, des mortiers, des imitations de *terra nigra* tardive (NPR) dont des gobelets gris, des amphores (Dressel 20 estampillée QIMFN, Gauloise 4).

Dès la fin du II^{e} s., le site semble sur le déclin pour s'étioler au IV^{e} s. où les témoignages mobiliers restent exceptionnels.

Les témoins de cette période apparaissent moins nombreux.

Les céramiques de la fin du II^{e} s. et du début du III^{e} s. comprennent, outre les productions locales (cruches, mortiers, tripodes...), des amphores (Dressel 20, Gauloise 4), de la céramique issue des ateliers du Centre et de l'Est.

Les formes sigillées du Centre viennent majoritairement de Lezoux : Drag. 43, 45 et 46.

Les productions de l'Est se diversifient : Drag. 37 et 40, gobelets d'Argonne et gobelets rhénans.

L'occupation de l'espace semble moins dense au nord et à l'est de l'agglomération.

Les indices relatifs de la fin du III^{e} s. au V^{e} s. s'avèrent rares, comme en témoignent quelques tessons : Déch. 72 excisés, Gose 193/4, Gose 204, céramique à l'éponge, Chenet 320 d'Argonne, décoré à la molette.

Bien que des interrogations subsistent, plusieurs points sont désormais établis :

- Le site du Vieil-Evreux n'est pas le chef-lieu de la cité des Aulerques Eburovices qui se trouve à Evreux où une implantation importante est attestée dès la période augustéenne ;
- La vocation du site semble cultuelle comme en témoignent les nombreux sanctuaires mis en évidence par la photographie aérienne ;
- L'étude du mobilier, tant céramique que métallique, démontre que les témoignages précoces sont très peu nombreux sur l'ensemble de l'agglomération, où une antériorité celte n'est pas établie ;
- Dès la fin du II^{e} s. ou au début du III^{e} s., le site décline rapidement et ce, bien avant les bouleversements dus aux invasions ;
- A la fin du III^{e} s. et au IV^{e} s., le vaste sanctuaire n'est plus qu'un village ; cependant, sa vocation cultuelle demeurera jusqu'au Moyen-Age, comme en témoignent les dédicaces anciennes des lieux de cultes.

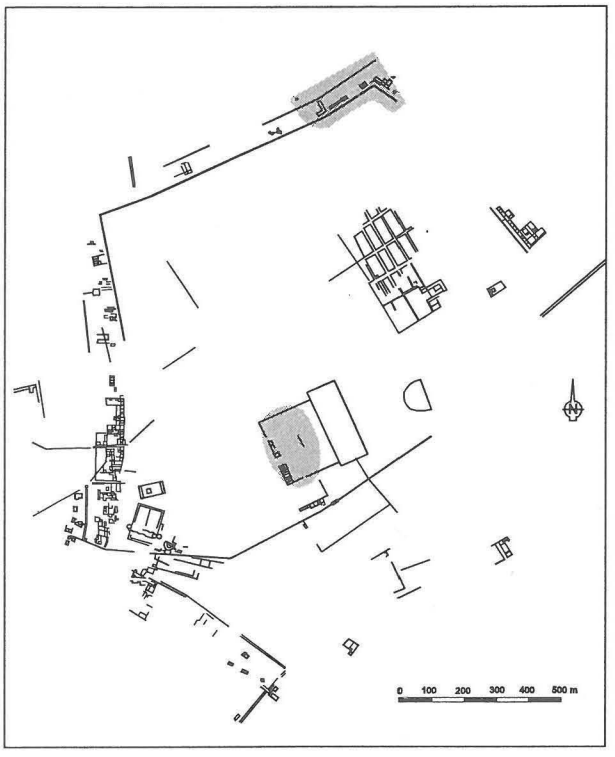

Figure 1 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins précoces, antérieurs à 50.

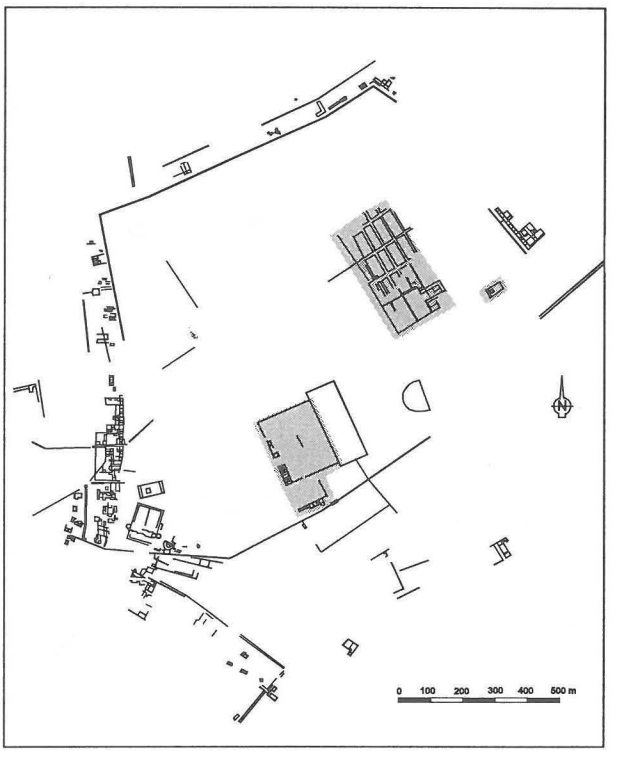

Figure 2 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins de la seconde moitié du I^{er} s.

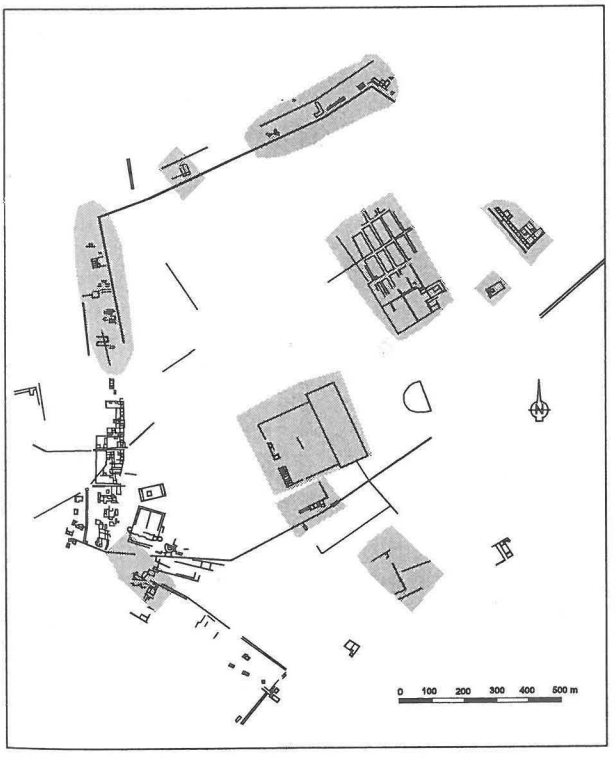

Figure 3 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins de la première moitié du II^{e} s.

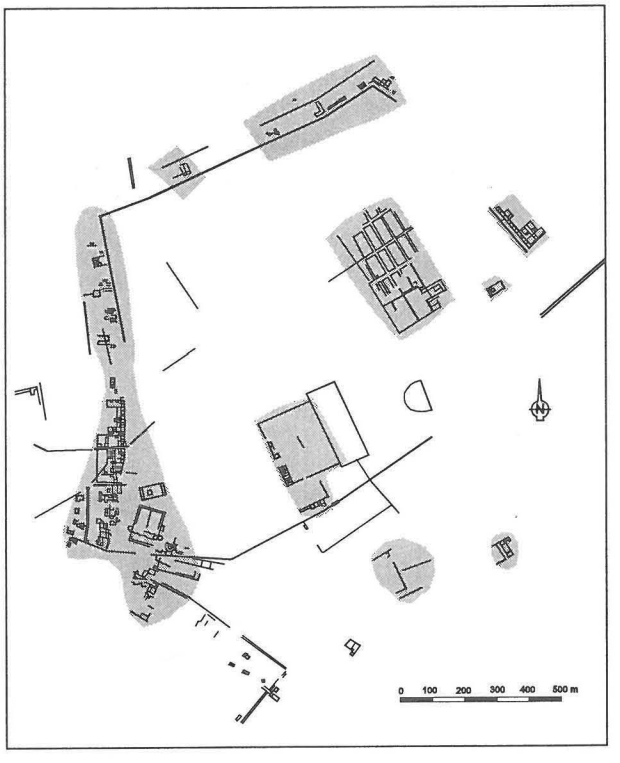

Figure 4 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins de la deuxième moitié du II^{e} s.

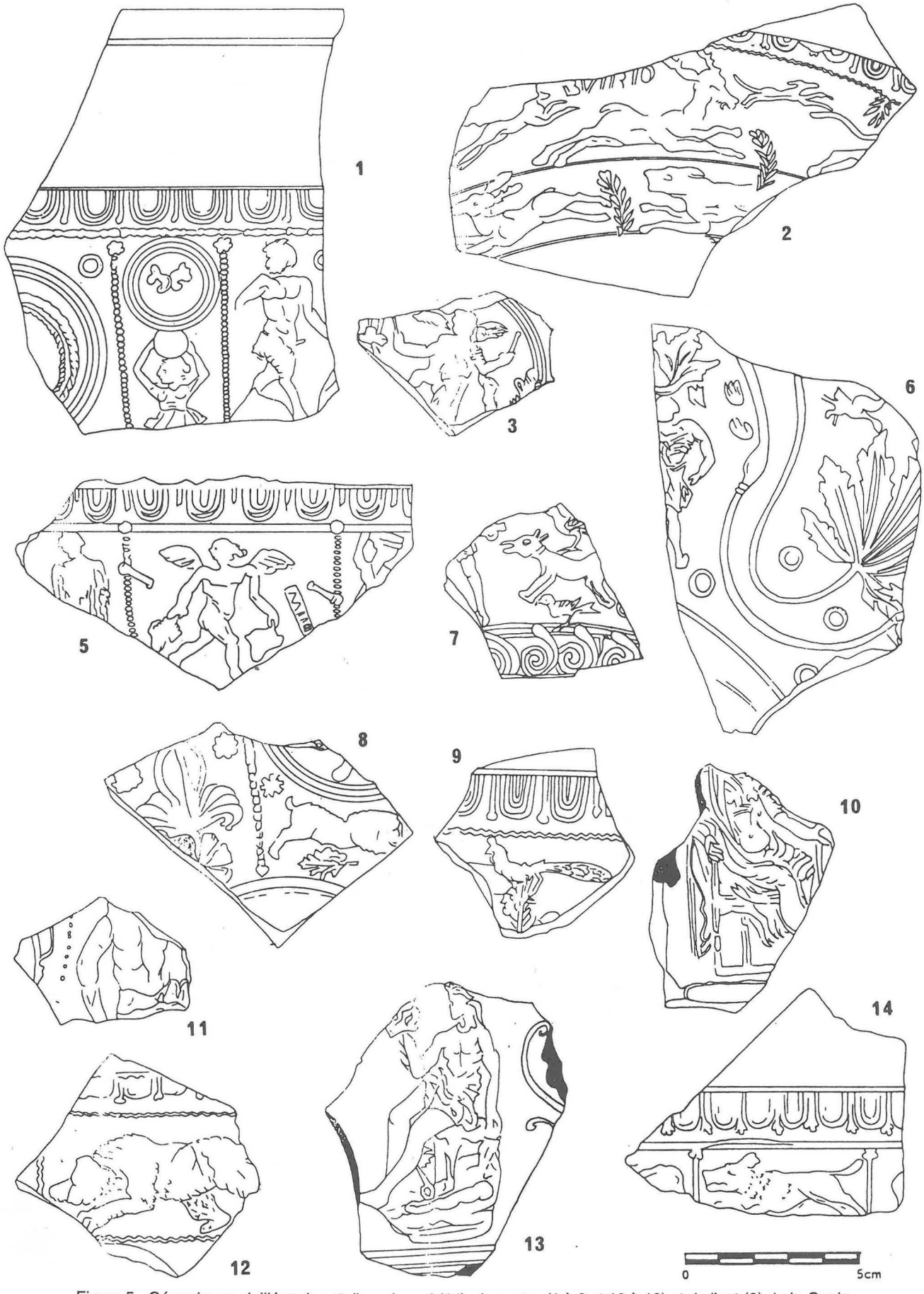

Figure 5 - Céramiques sigillées des ateliers du sud (14), du centre (1 à 8 et 10 à 13) et de l'est (9) de la Gaule.

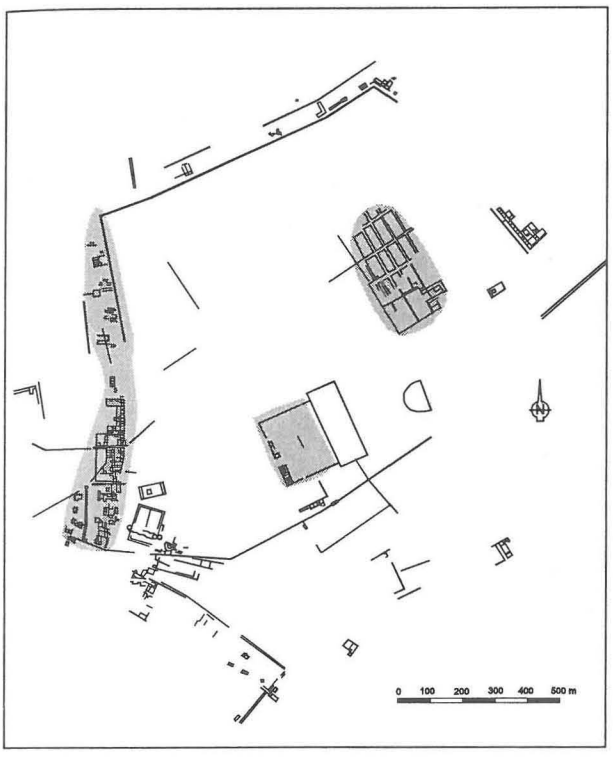

Figure 6 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins de la première moitié du III^{e} s.

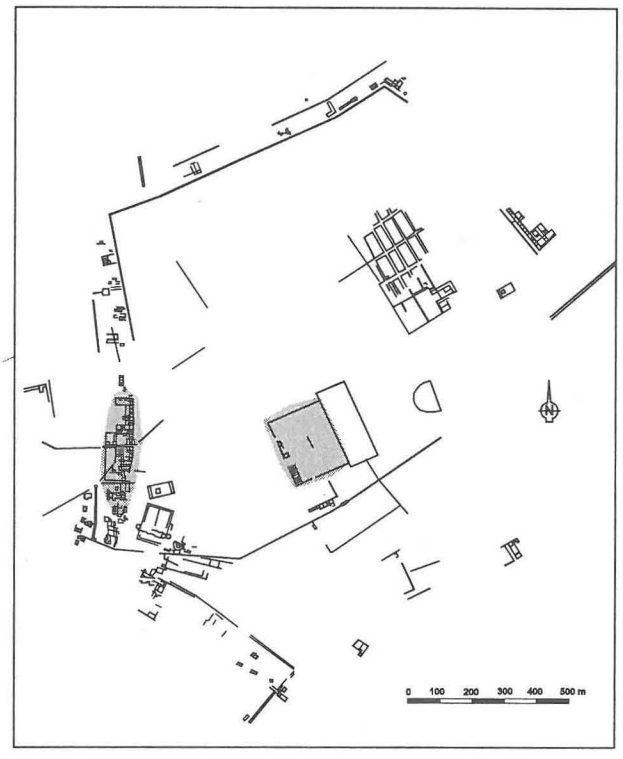

Figure 7 - Plan général des constructions gallo-romaines du Vieil-Evreux, en 1994, dressé par P. Eudier (Archéo 27), obtenu par redressement des photos aériennes de Roger Agache, Philippe Bechelen, Annie Etienne et Pascal Eudier. Témoins postérieurs à la première moitié du III^{e} s. et antérieurs au V^{e} s.

BIBLIOGRAPHIE

Baudot 1936 : M. BAUDOT, Premier rapport sur les fouilles de Cracouville-Le Vieil-Evreux, dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, 30, 1936, p. 68-95, 12 pl.

Blaszkiewicz et Dufournier 1987 : P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Caractérisation et diffusion du "gobelet sac" en Normandie du milieu du I^{er} à la fin du II^{ème} siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 75-80.

Blaszkiewicz et Jigan 1989 : P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Les importations de céramiques sigillées estampillées en Normandie (I^{er}-III^{e} s.). Etude quantitative et historique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 209-221.

Blaszkiewicz, Duvernois et Jigan 1990 : P. BLASZKIEWICZ, B. DUVERNOIS et C. JIGAN, Les vases à reliefs d'applique trouvés en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 171-181.

Blaszkiewicz et Jigan 1991 : P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette des IV^{e}-V^{e} siècles dans le nord-ouest de l'Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 385-414.

Bonnin 1845 : T. BONNIN, *Antiquités gallo-romaines du Vieil-Evreux, Evreux, Atlas*, Evreux, 1845, 20 p., 50 pl.

Cliquet et Etienne 1993 : D. CLIQUET et A. ETIENNE, *Carte Archéologique de la Gaule : L'Eure (27)*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993, p. 152-176.

David et Blaszkievicz 1987 : P. DAVID et P. BLASZKIEVICZ, Estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie (I^{er}-II^{e} s.), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 51-66.

Etienne et Eudier 1994 : A. ETIENNE et P. EUDIER, L'apport de la prospection aérienne à la connaissance du site gallo-romain du Vieil-Evreux, dans *Haute-Normandie archéologique*, 4, 1994, p. 7-13.

Rever 1827 : F. REVER, *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux (département de l'Eure)*, Evreux, 1827, 308 p. et 16 pl.

Stabenrath 1831 : C. de STABENRATH, Rapport sur les fouilles du Vieil-Evreux. Planches, dans *Recueil de la Société d'Agriculture du Département de l'Eure*, 2, 1831.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : H. LEREDDE

***Henri LEREDDE** : Pour les datations, tout ce qui a été établi d'après les ramassages de céramiques est-il corroboré par les collectes monétaires ?*

***Dominique CLIQUET** : Les monnaies ont été étudiées par Y. Mosgaard qui travaille actuellement au Musée des Antiquités et nous avons pu établir des corrélations avec le matériel céramique, avec la verrerie dont les déterminations sont effectuées par G. Sennequier, avec le matériel en bronze étudié par I. Fauduet, avec la statuaire, très abondante, étudiée par S. Boucher. Nous avons systématiquement les mêmes fourchettes chronologiques. Le problème est que ce matériel est sorti de son contexte, les fouilles anciennes, à part celles conduites sur les thermes par Archéo 27, n'ayant livré que très peu de matériel. En fait, nous travaillons plus par approche, par étude fine du matériel.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Hervé HERMENT[1]

APERÇU DE LA CÉRAMIQUE ÉBROÏCIENNE À TRAVERS LE SITE DU SQUARE GEORGES-BRASSENS "LA MÉDIATHÈQUE" À ÉVREUX (Eure, Haute-Normandie)

INTRODUCTION

Cette communication s'intègre dans un cadre plus vaste portant sur l'étude de l'ensemble de la céramique antique d'Evreux, sur son évolution et sa commercialisation (provenance, recherche de productions locales, etc.). Ce travail étant loin d'être achevé, compte tenu de l'absence de réelles études céramologiques pour les fouilles conduites jusqu'à présent, nous ne présenterons qu'un aperçu de la céramique issue d'une fouille récente : celle du Square Georges-Brassens, réalisée d'octobre 1992 à juillet 1993.

Dès à présent, l'apparition de différents types de céramiques, par ailleurs largement connus, permet de distinguer un peu plus les différentes phases d'occupation du site, observées lors de la fouille. Il s'agit principalement de la plombifère, des amphores ibériques et des céramiques de type Besançon, pour le Haut-Empire, et de la céramique de Trèves, de la Black-Burnish et de l'Argonne décorée à la molette, pour le Bas-Empire. Les autres types permettront, à la fin de l'étude, de trancher et d'affiner les datations finales, en complément de l'étude numismatique.

Les principaux axes commerciaux ayant pu toucher Evreux (*Mediolanum Aulercorum*) sont d'ores et déjà pressentis. On notera, dans la céramique présentée ci-dessous, une grande quantité de céramiques provenant du centre de la Gaule (la céramique à engobe blanc), de la région Ile-de-France (N.P.R.), et du Nord, ainsi qu'une grande proportion d'amphores ibériques.

Le site de la Médiathèque présente un vaste échantillonnage temporel, de la période augustéenne à nos jours. Ces diverses occupations, riches en matériel céramique, vont permettre la présentation de planches typologiques pour chaque phase chronologique. L'évolution et la commercialisation de la céramique antique à Evreux pourront ainsi être définies.

I. PRÉSENTATION DU SITE[2]

Les fouilles du Square G.-Brassens à Evreux ont mis en évidence un îlot d'habitat gallo-romain. Huit phases d'occupation sont identifiables dans la succession des couches stratigraphiques.

Le plan d'ensemble perdure du I^{er} s. au deuxième tiers du III^{e} s. apr. J.-C. Les maisons sont reconstruites les unes sur les autres en respectant assez bien l'organisation générale du bâti.

Cet ensemble est bordé à l'est par un trottoir couvert d'un portique, au moins à la dernière phase, longeant probablement une rue (sous le rempart). Une autre rue, pavée de cailloutis, semble marquer la limite sud de l'îlot.

Bien qu'au cœur de la ville gallo-romaine, l'architecture de ces maisons et les matériaux utilisés montrent qu'il s'agit d'un quartier modeste. Les fondations sont constituées de solins (blocs de pierres installés dans une tranchée) sur lesquels s'élevaient des murs en torchis-colombage. Les sols, quelques fois en craie damée, sont la plupart du temps en terre battue et les toitures semblent être en grande partie en tuiles.

Vers 275-280 apr. J.-C., la ville est incendiée. Peu après, les Gallo-romains construisent un rempart (extrême fin III^{e}-début IV^{e} s.) pour protéger le cœur de la ville antique. Un talus (*agger*), formant une zone morte, vient s'appuyer contre la fortification à l'intérieur de la cité. Le tronçon étudié sur le site de la Médiathèque est bordé d'un drain servant à recueillir les eaux de ruissellement.

On constate une réoccupation assez rapide de la zone située en contrebas. Celle-ci est cependant plusieurs fois compromise par différents envasements. La première installation correspond à un bâtiment construit sur poteaux et sablière basse, doté d'un four. Les occupations suivantes font penser plutôt à un habitat,

1 Contractuel A.F.A.N., préparant une maîtrise à l'E.H.E.S.S. sur la céramique antique d'Evreux.

2 Par Frédéric GERBER, Archéologue municipal de la Ville d'Evreux. Responsable de l'opération du Square Georges-Brassens.

mais de nombreuses fosses creusées à cet emplacement rendent très difficile l'interprétation de ces structures.

Le site semble définitivement abandonné en tant que zone habitée, à partir des VII^{e}-VIII^{e} s.

La céramique du Haut-Empire provient en majorité des niveaux d'occupation. Quelques fosses-dépotoirs ont également été fouillées. Le mobilier du Bas-Empire provient essentiellement de fosses, difficilement rattachables au bâti.

II. ÉTAT DE L'ÉTUDE EN COURS SUR LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

A l'heure actuelle, 5.690 fragments ont été quantifiés et identifiés, soit 1/3 du mobilier céramique d'époque gallo-romaine.

Plusieurs modes de classification étaient possibles, soit à partir de la pâte, soit en fonction de la forme, soit à partir de tout autre critère comme les dimensions ou la fonction, etc.[3]. Pour des raisons pratiques, notamment lors des premiers tris, nous avons privilégié la couverture de la céramique comme premier critère de sélection. Sept groupes ont ainsi été définis (Fig. 1) :

- la sigillée, qui n'est pas comptabilisée dans la céramique commune (302 tessons) ;
- la commune claire, pour un total de 2420 tessons (soit 42,5 %) ;
- la commune sombre, pour un total de 2567 tessons (soit 45,3 %) ;
- la *terra nigra*, pour un total de 354 tessons (soit 6,2 %) ;
- la céramique dite "N.P.R.", pour un total de 32 tessons (soit 0,5 %) ;
- la céramique type "Besançon" ou à couverture micacée, pour un total de 260 tessons (soit 4,5 %) ;
- la céramique fine (dite de luxe), pour un total de 57 tessons (soit 1 %).

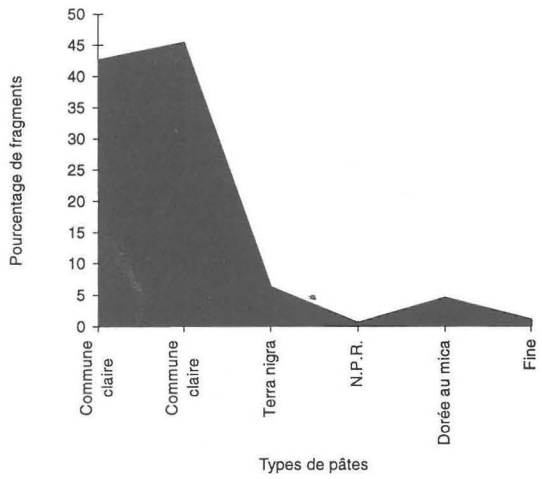

Types	Nombre (%)
Commune claire	42.5
Commune sombre	45.3
Terra nigra	6.2
N.P.R.	0.5
Cér. dorée au mica	4.5
Cér. fines	1

Figure 1 - Représentation quantitative des différents groupes de classification (pour un total de 5690 fragments).

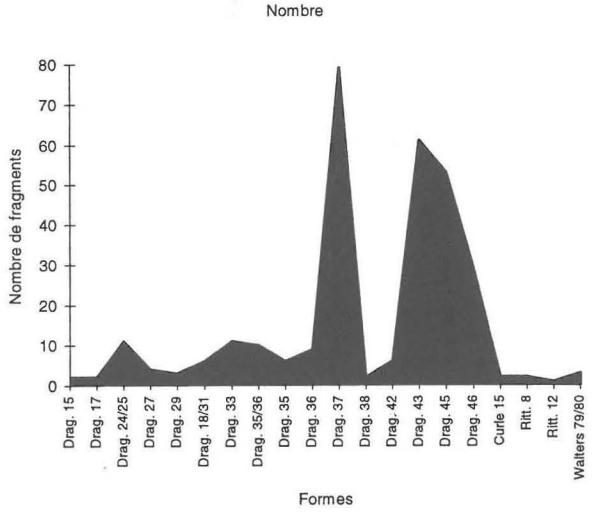

Formes	Nombre	Formes	Nombre
Drag. 15	2	Drag. 37	79
Drag. 17	2	Drag. 38	2
Drag. 24/25	11	Drag. 42	6
Drag. 27	4	Drag. 43	61
Drag. 29	3	Drag. 45	53
Drag. 18/31	6	Drag. 46	29
Drag. 33	11	Curle 15	2
Drag. 35/36	10	Ritt. 8	2
Drag. 35	6	Ritt. 12	1
Drag. 36	9	Walters 79/80	3

Figure 2 - Représentation quantitative des formes sigillées.

Marques	Assimilé	Provenance	Datation
...ECUDI	SECUNDUS	La Graufesenque	40-80
SILLVANIM	SILLVANIM	La Graufesenque	40-80
OF VITAL	VITTALIS	La Graufesenque	40-100
MARC....	MERCATOR	Lezoux	100-140
SENILI . M	SENILIS	Lezoux	100-160
CASSIG...	CASSIGNETUS	Lezoux	?
ILLIXO	ILLIXO	Lezoux	140-190

Figure 3 - Estampilles sur sigillées.

3 H. BALFET, M. F. BERTHELOT et S. MONZON, *Lexique et typologie des poteries*, Presses du C.N.R.S, 1989.

1. La sigillée.

Le Haut-Empire.

La totalité de la céramique sigillée a été quantifiée et identifiée, en vue d'une approche chronologique plus fiable. Les 302 fragments quantifiés représentent 20 formes de vases (Fig. 2), avec une proportion importante de Drag. 37, 43 et 45[4].

Treize estampilles nominales et une à symbole floral ont été retrouvées, mais six seulement étaient encore lisibles (Fig. 3).

Le Bas-Empire.

Bien que la céramique de cette période ne soit pas encore étudiée, il semble important de signaler la présence de céramiques de l'Argonne décorées à la molette, dont encore trop peu d'exemplaires ont été identifiés à Evreux[5]. Ce mobilier provient essentiellement des couches de remblais qui constituent le talus en appui contre le rempart, et de quelques fosses situées au bas de celui-ci.

On notera pour les 83 fragments reconnus, l'absence des groupes 6 et 8 de W. Hübener et, à l'inverse, la présence de 21 tessons décorés qui n'ont pu entrer dans cette classification (Fig. 4).

Les molettes identifiées sont généralement marquées sur des Drag.37.

2. La commune claire.

Ce groupe est caractérisé par une post-cuisson oxydante. Les formes les plus courantes sont les amphores, les cruches, les mortiers ou tèles.

a. Les amphores (Fig. 6 et 7, n^{os} 1 et 2)[6].

Les Dressel 20 sont relativement bien représentées sur le site[7]. Quatre fragments présentaient une estampille sur l'anse et un fragment sur la panse (Fig. 5). Certains éléments correspondent aux productions ibériques du milieu du II^{e} ou du tout début du III^{e} s. (Fig. 6, n^{os} 2 et 3, Fig. 7, n^{o} 1).

Les amphores Gauloise 2 apparaissent dans un contexte précoce (Fig. 6, n^{o} 7, Fig. 7, n^{o} 2).

Les Gauloise 8 (Fig. 6, n^{os} 1 et 6) apparaissent dans les niveaux du I^{er} et du début du II^{e} s.

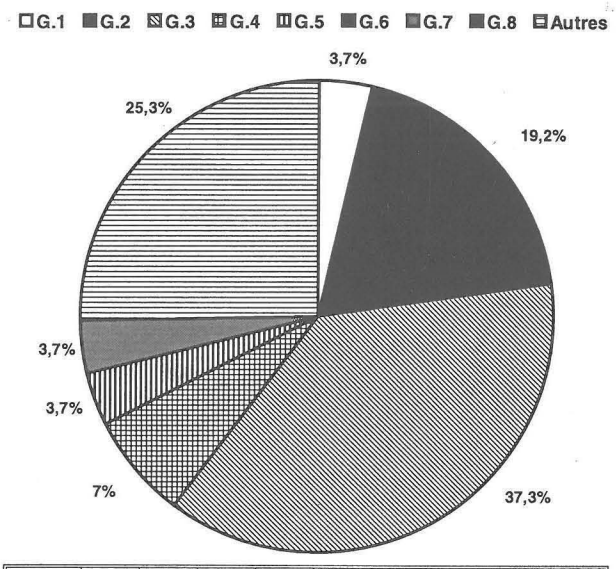

Groupe	1	2	3	4	5	6	7	8	Autres
Total	3	16	31	6	3	0	3	0	21
%	3,7	19,2	37,3	7	3,7	0	3,7	0	25,3

Figure 4 - Molettes d'Argonne selon la classification de W. Hübener.

Les Gauloise 12, ou amphores normandes (Fig. 6, n^{os} 4 et 5), ont été retrouvées dans les couches du début du III^{e} s.[8].

b. Les amphorettes (Fig. 7, n^{os} 3 à 6).

Les amphorettes, souvent assimilées aux cruches, se retrouvent dans le sud de la Normandie ainsi que dans la région de Chartres, avec des lèvres cannelées à col droit. Elles ont pu servir au reconditionnement des liquides importés dans des amphores lourdes et peu maniables. Elles se trouvent généralement dans des contextes du II^{e} s.

c. Les cruches (Fig. 7, n^{os} 7 à 12).

Les cruches sont fortement représentées. Elles sont à bord mouluré, très pansues, avec une seule anse, de couleur variant du blanc à l'orange. Leur hauteur minimale est de 19 cm et leur hauteur maximale de 23 cm.

Marque	Assimilé	Provenance	Datation
MC	MC	Sud de la France	?
SE.UD	SECUNDI ou SECUNDUS	Sud de l'Espagne	30-100
LQS	LQS ou LQSK	Sud de l'Espagne	80-130
.MSP	F G MSP	Sud de l'Espagne	140-180
TM	?	?	?

Figure 5 - Estampilles sur amphores.

4 P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux. I^{er}-II^{ème} siècles, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1990, p. 5-13.

5 P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette des IV^{e}-V^{e} siècles dans le nord-ouest de l'Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 385-414. Les auteurs recensent 66 pièces ainsi réparties : G.1 = 5 ; G.2 = 15 ; G.3 = 9 ; G.4 = 11 ; G.5 = 12 ; G.6 = 3 ; G.7 = 10 et autre = 1. Nous pouvons noter, dès à présent, que la représentation des groupes 3, 5, 6 et 7 change totalement et que le groupe 8 est toujours absent. Une nouvelle étude de la diffusion des molettes d'Argonne décorées à la molette sur Evreux est donc à prévoir.

6 F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Actes de la Table ronde (Metz, 4-6 octobre 1990), Académie des Belles Lettres, Metz, 1992.

7 D.P.S. PEABOCK et F. WILLIAMS, *Amphorae and The Roman economy*, Longman, London et New-York, 1985.

8 F. LAUBENHEIMER et M.-C. LEQUOY, Les amphores Gauloise 12 de Normandie. Le matériel de la nécropole de Vatteville-la-Rue, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *op. cit.*, p. 75-92.

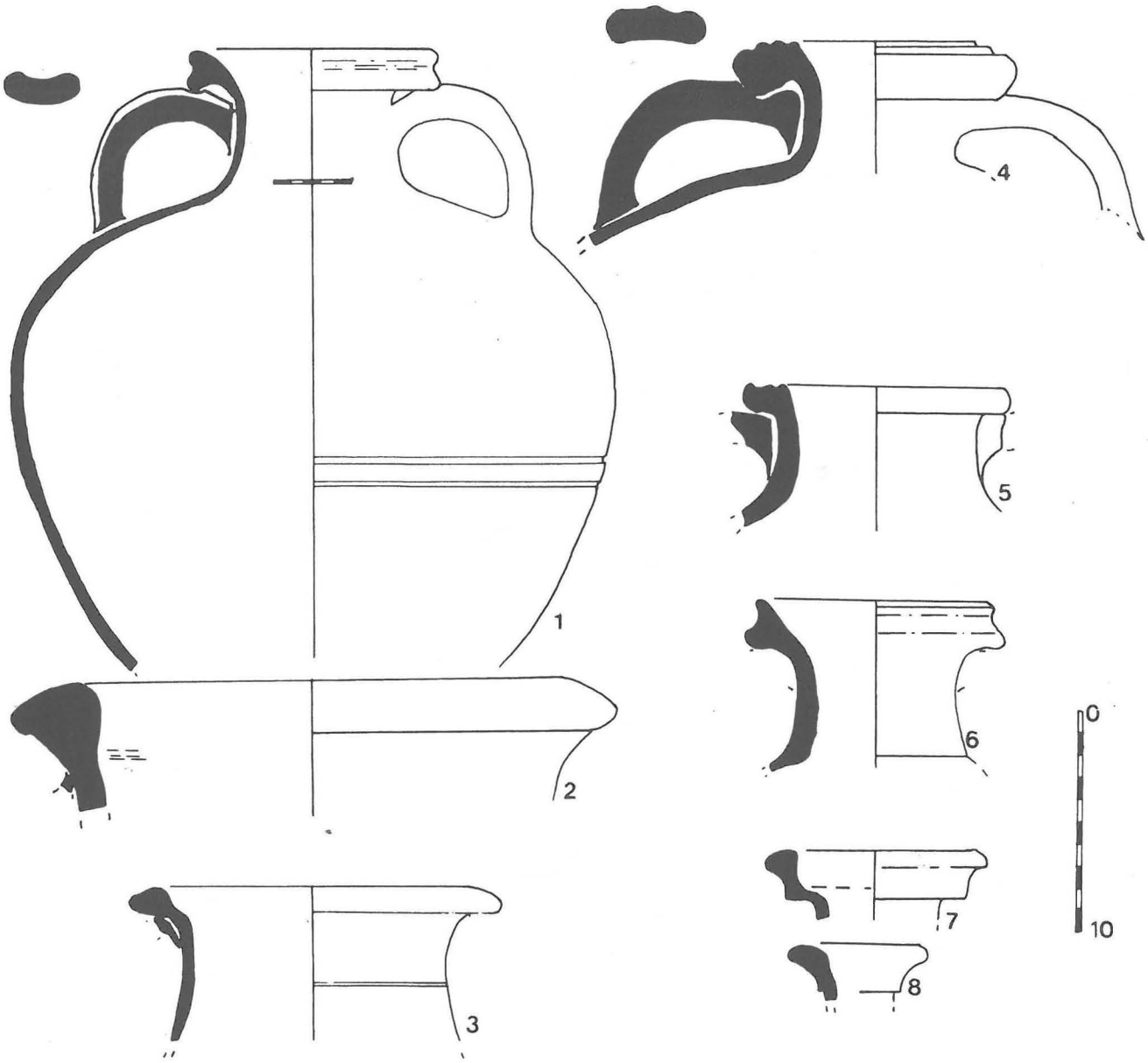

Figure 6 - Commune claire. 1 et 6 : Gauloise 8 ; 2 et 3 : Dressel 20 ; 4 et 5 Gauloise 12 ; 7 : Gauloise 2 ; 8 : Dressel 28.

Ce type de cruche se retrouve dans pratiquement tous les niveaux mais ne dépasse pas cependant le III^{e} s.

Elles présentent souvent des déformations qui n'ont pas empêché leur commercialisation et leur utilisation. Une production locale n'est pas impossible. Elles sont présentes sur l'atelier des Mares-Jumelles[9], proche d'Evreux, et se retrouvent rarement au nord de la Seine.

d. Les mortiers ou tèles (Fig. 8).

Cinq types de mortiers peuvent être différenciés en fonction de la forme de la lèvre. Ils ne semblent pas dépasser la fin du III^{e} s.[10].

▮ Fig. 8, n^{os} 1, 3 et 5 : la lèvre est infléchie vers le bas, avec une gorge inférieure plus ou moins accentuée. La datation généralement proposée couvre le dernier quart du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^{e} s. Sur le site de la Médiathèque, ce type de mortier se retrouve dans des horizons chronologiques plus larges (80-250).

▮ Fig. 8, n^{os} 7, 9 et 10) : la lèvre est en bourrelet, plus ou moins infléchie vers le bas, la panse est tronconique et le fond légèrement concave. Deuxième moitié du II^{e} s.-première moitié du III^{e} s.

▮ Fig. 8, n^{o} 2) : la lèvre est infléchie vers le bas de manière accentuée, avec une gorge sur la partie supérieure. Dernier quart du I^{er} s.-première moitié du II^{e} s.

▮ Fig. 8, n^{o} 4) : la lèvre est en bourrelet ovale infléchi vers le bas, la panse est hémisphérique. Deuxième moitié du II^{e} s.-III^{e} s.

9 P. BLASZKIEWICZ, I. BUCUR, D. CLIQUET, P. DAVID et D. DUFOURNIER, Un atelier de potiers du II^{e} siècle dans la Forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p. 79-95.

10 E. LECLERC, Rouen. Espace du Palais. *Rapport d'étude : les mortiers*, inédit, 1993, p. 80-85.

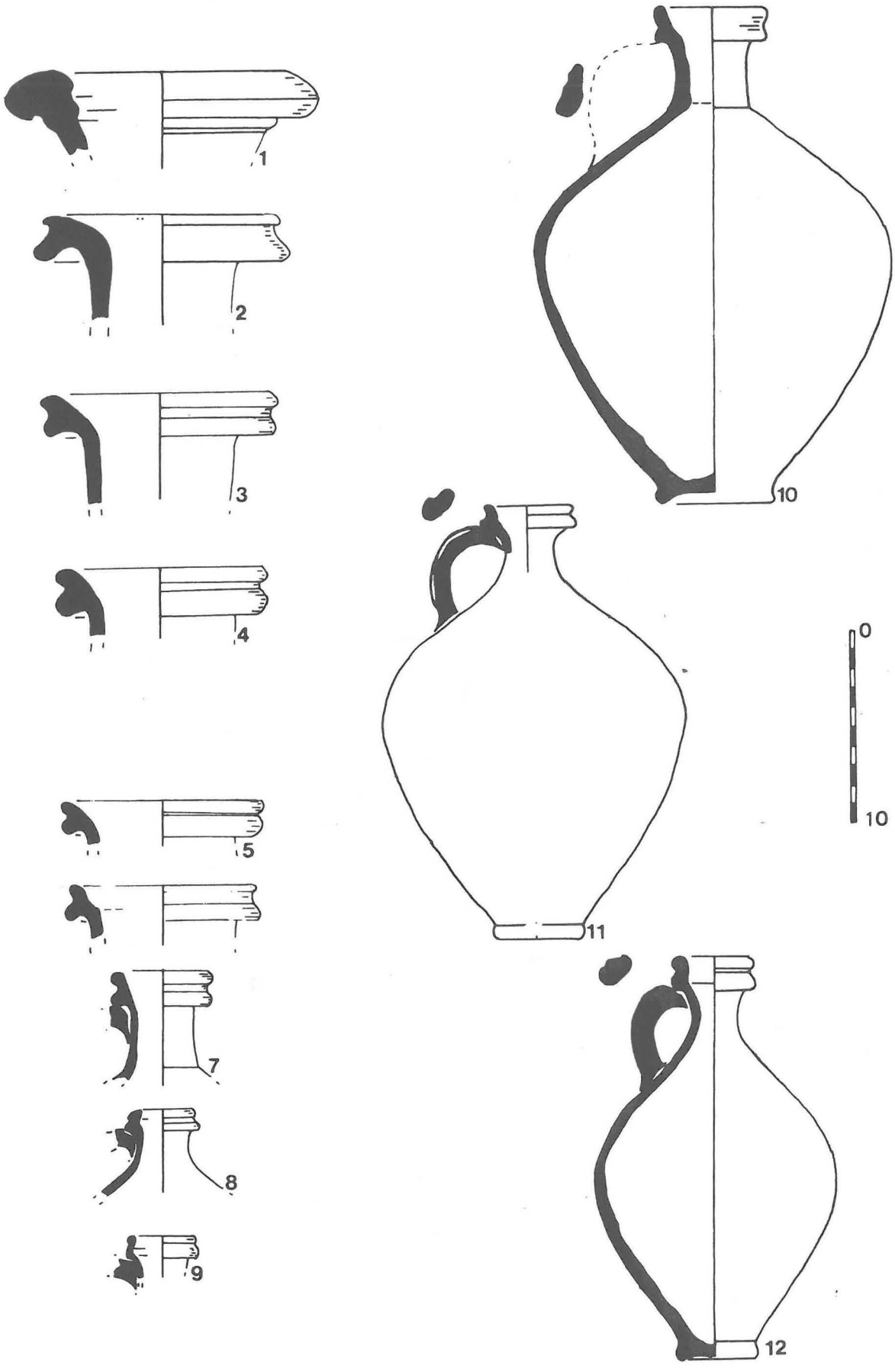

Figure 7 - Commune claire. 1 : Dressel 20 ; 2 : Gauloise 2 ; 3 à 6 : amphorettes ; 7 à 12 : cruches.

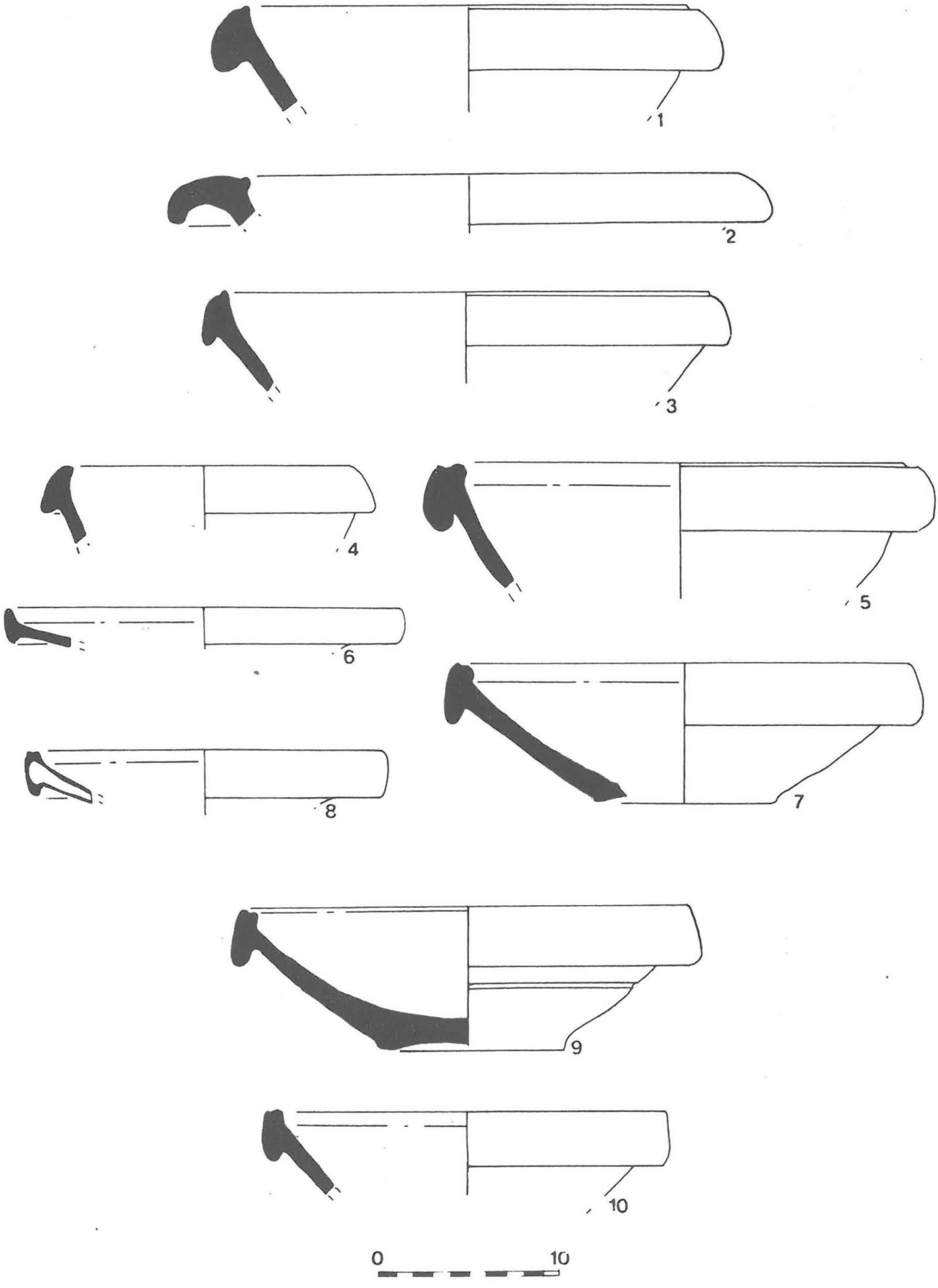

Figure 8 - Commune claire : mortiers. Ensemble de la fin du I^{er} s. au milieu du III^{e} s.

Fig. 8, n^{os} 6 et 8) : la lèvre est verticale, avec une légère gorge dans sa partie supérieure. II^{e} s.

3. La commune sombre.

La commune sombre (Fig. 9 et Fig. 12, n^{os} 6 à 10), caractérisée par une cuisson réductrice, représente 45,3 % de la production étudiée. Les formes les plus courantes sont des assiettes carénées, des jattes et des jattes-tripodes, ayant de fortes similitudes avec les production du four 2 de Harfleur[11]. On trouve également des gobelets à pieds courts et des vases globulaires ressemblant aux productions de l'atelier de Saint-Barthélémy, les vases à col en gouttière et les jattes carénées de La Boissière-Ecole et les vases à col tréflé style Famars.

Toutes ces formes se retrouvent dans l'ensemble des couches du Haut-Empire sur le site de la Médiathèque.

4. La *terra nigra*[12].

Ces productions du centre de la Gaule sont assez bien représentées sur le site, dans les niveaux précoces. On trouve également quelques exemplaires de *terra nigra* tardive.

Quelques fragments de *terra nigra* à coquille d'œuf sont à signaler. Les formes correspondent à des vases carénés, des vases ovoïdes et des assiettes.

Une seule estampille, illisible, a été trouvée.

5. La céramique dite "N.P.R.".

La céramique "Noire à Pâte Rouge" (Fig. 10) est peu abondante sur le site de la Médiathèque, comme sur le reste de la ville. Cette production d'Ile-de-France reste donc anecdotique dans la céramique ébroïcienne.

Un seul fragment appartient à la catégorie des céramiques fines (Fig. 10, n° 1). Il s'agit d'un col de bouteille, pouvant correspondre au type à pied-balustre, daté du milieu du I^{er} s.[13].

Les autres formes peuvent être classées dans la céramique N.P.R. commune. Leur pâte varie du rouge au brun jaunâtre.

Une assiette (Fig. 10, n° 2) peut être rapprochée des formes 15 ou 16, qui ne dépassent pas le dernier quart du I^{er} s.[14].

Quatre éléments (Fig. 10, n^{os} 3 à 6), décorés à la molette, pourraient correspondre à des imitations de Drag. 29. Les formes 3 et 4 sont presque identiques ; seul le diamètre varie.

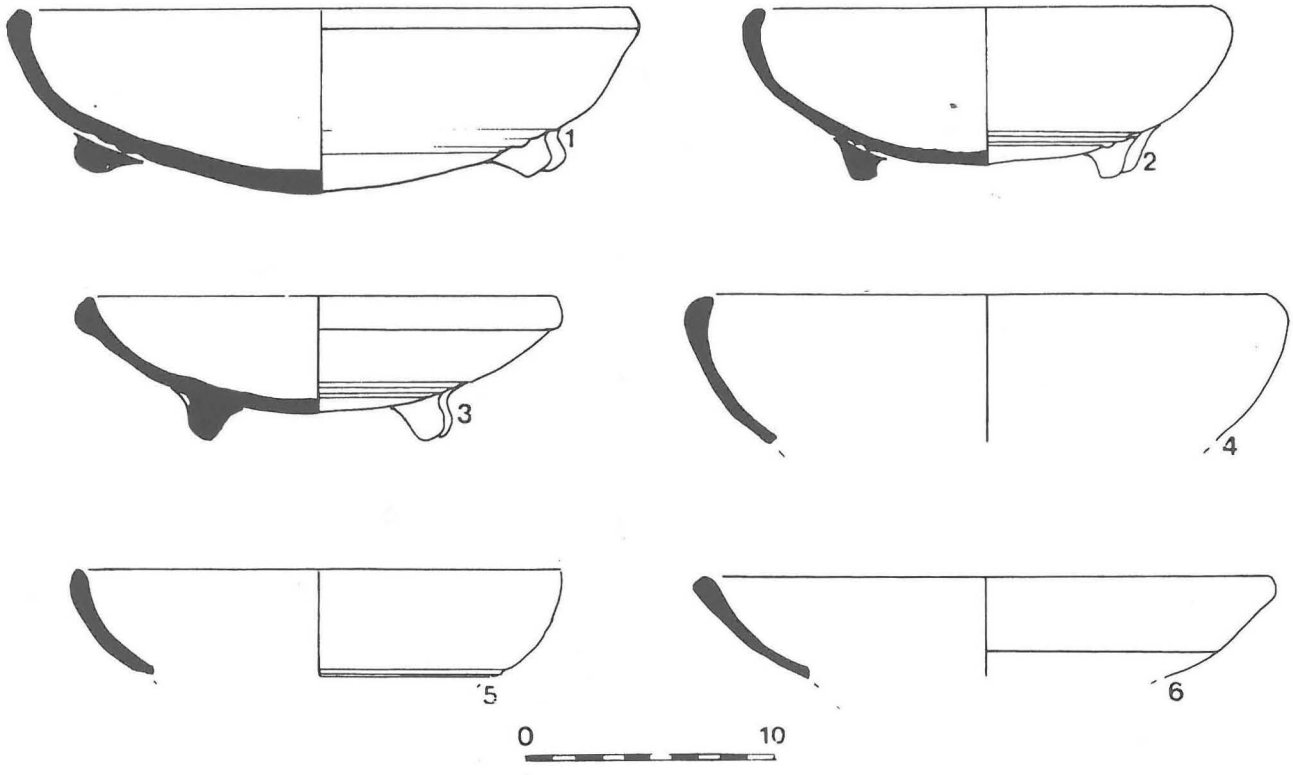

Figure 9 - Commune sombre. 1 à 3 et 5 : jattes tripodes ; 4 et 6 : jattes. Ensemble des II^{e}-III^{e} s.

11 M.-N. EVRARD, Un atelier de potier à Harfleur (Seine-Maritime) du I^{er} au milieu du III^{e} s., dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : Faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 39-45.

12 Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper antique, 2, 1985.

13 B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 162, fig. 61.

14 B. DUFAŸ (dir.), *op. cit.*, p. 163, fig. 101.

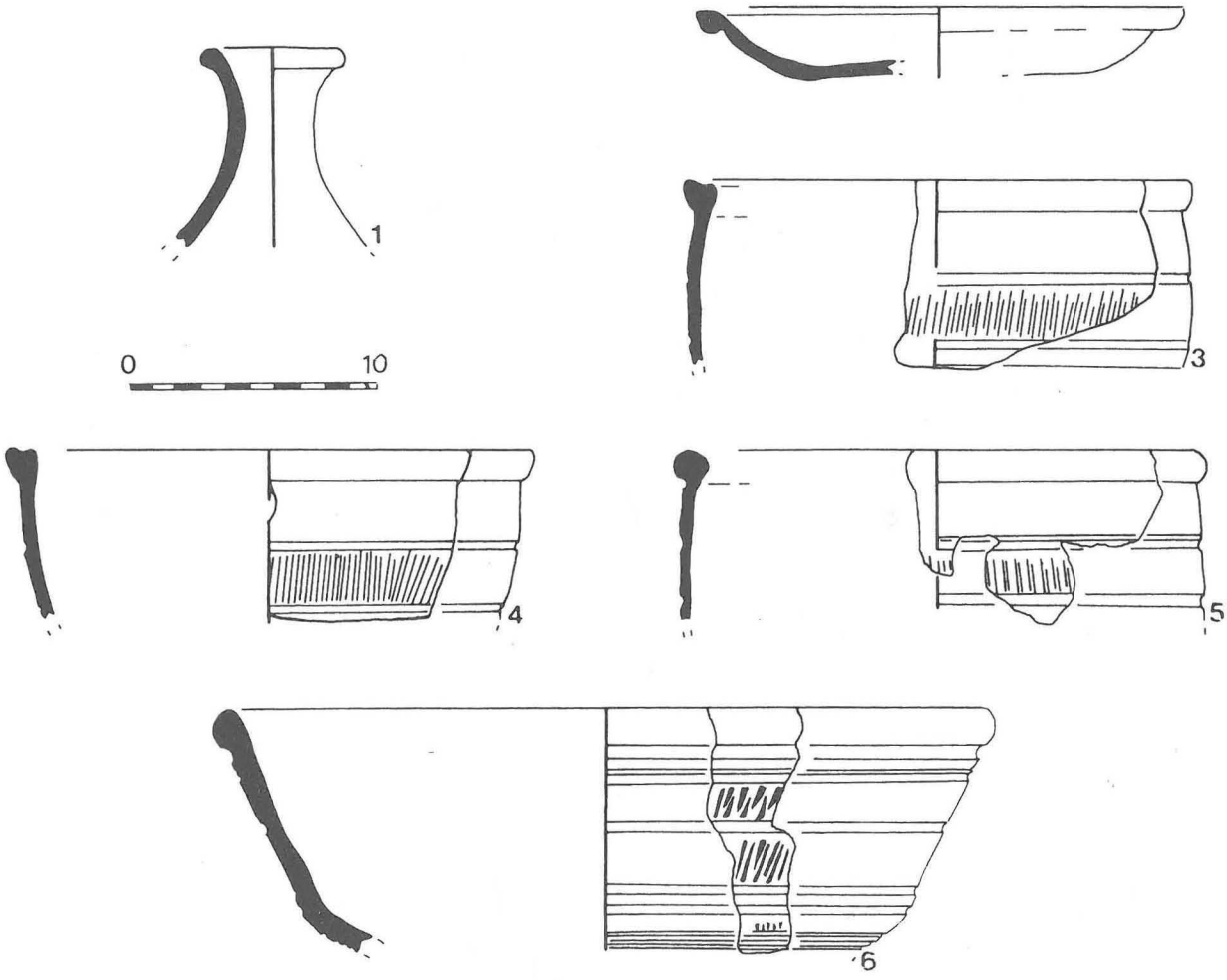

Figure 10 - Céramique dite "Noire à Pâte Rouge" (N.P.R.). Ensemble du I^er s.

6. La céramique type "Besançon" ou à couverture micacée[15]

Ce groupe occupe une place prépondérante dans les niveaux augustéens et du début du I^er s., sur le site de la Médiathèque comme sur le reste de la ville. La Fig. 11 (n^os 1 à 7) présente la série la plus courante. La couleur de la pâte varie du gris à l'orangé.

- Les formes 1 à 3 correspondent à des vases ovoïdes, marqués de deux sillons à l'intérieur du bord.
- La forme 4 présente un sillon plus marqué et un bord plus relevé à l'extérieur.
- Les formes 5 à 7 sont caractérisées par un travail plus soigné et plus fin.

Une autre série, n'appartenant pas au type Besançon, mais trouvée dans le même contexte, pourrait être rattachée au site de production d'Epônes (Yvelines), sous réserve d'une étude de pâte à réaliser. Les jattes et les bols de la Fig. 11 (n^os 8 à 11), et plus particulièrement les n^os 8 et 9, à pâte rouge-orangé, à couverture crémeuse et micacée, se rapprochent des productions de cet atelier[16]. La sigillée retrouvée dans les mêmes couches confirmerait la datation proposée du I^er s.

7. La céramique fine.

La céramique fine, dite "de luxe", est peu représentée sur le site étudié (57 fragments). Elle est marquée par la présence de gobelets et gobelets-sacs à bord en corniche du type I, ou en corniche moulurée légèrement creusée sous le bord, proches des formes romano-britanniques de l'ouest de la France, dont la production semble diminuer dès la fin du II^e s.[17] (Fig. 12, n^os 1 à 8).

Parmi les gobelets décorés, nous retrouvons les décors à la barbotine, composés de feuilles, de vrilles ou d'animaux domestiqués, identiques à ceux trouvés en Rhénanie.

Quelques fragments de plats à engobe rouge pompéien ont également été classés dans la céramique "de luxe". On notera également la présence de céramique à glaçure plombifère provenant du centre de la Gaule, ainsi que deux fragments de décors d'applique, l'un

15 A. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type céramique. Les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 23, fasc. 1-2, 1972, p. 77-88.

16 B. DUFAŸ (dir.), *op. cit.*, p. 125, fig. 88.

17 R. P. SYMONDS, Le problème des gobelets ovoïdes sablés, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 69-75.

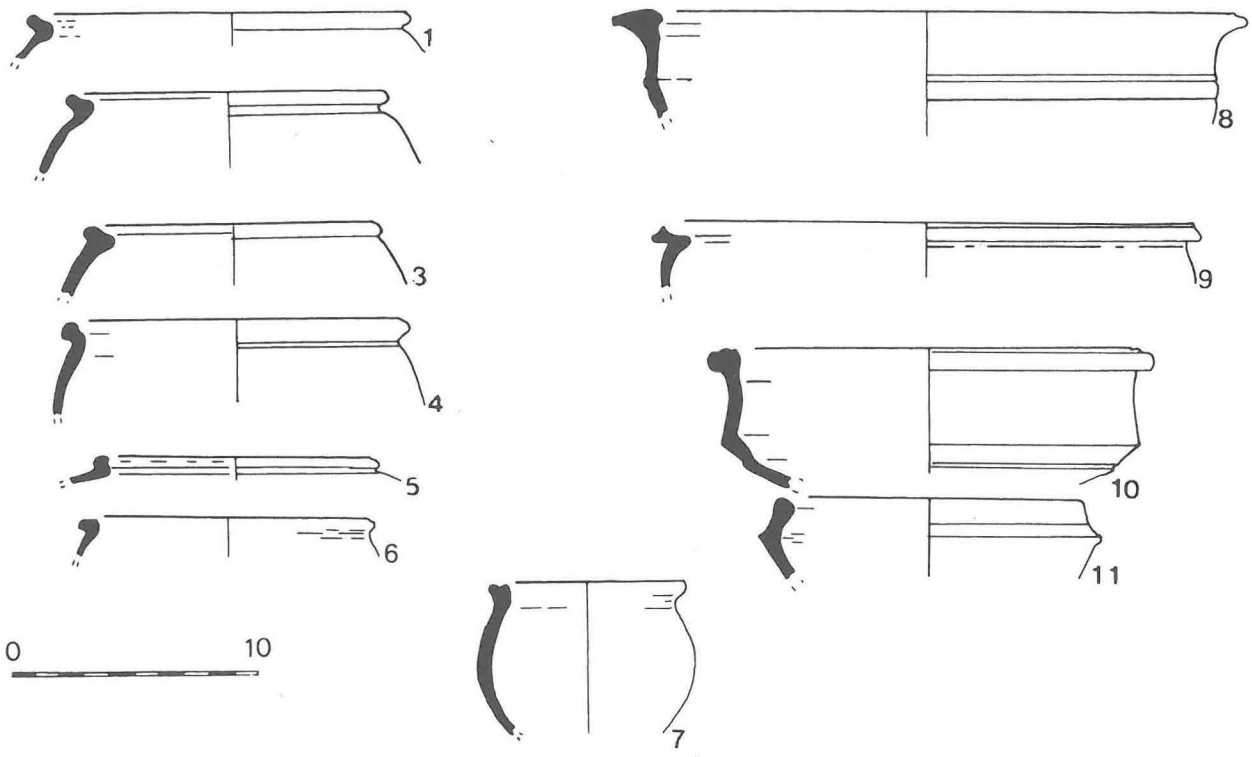

Figure 11 - 1 à 7 : céramiques à couverture micacée ; 8 à 11 : céramiques rouge-orangé à engobe crème. Ensemble du I^er^ s.

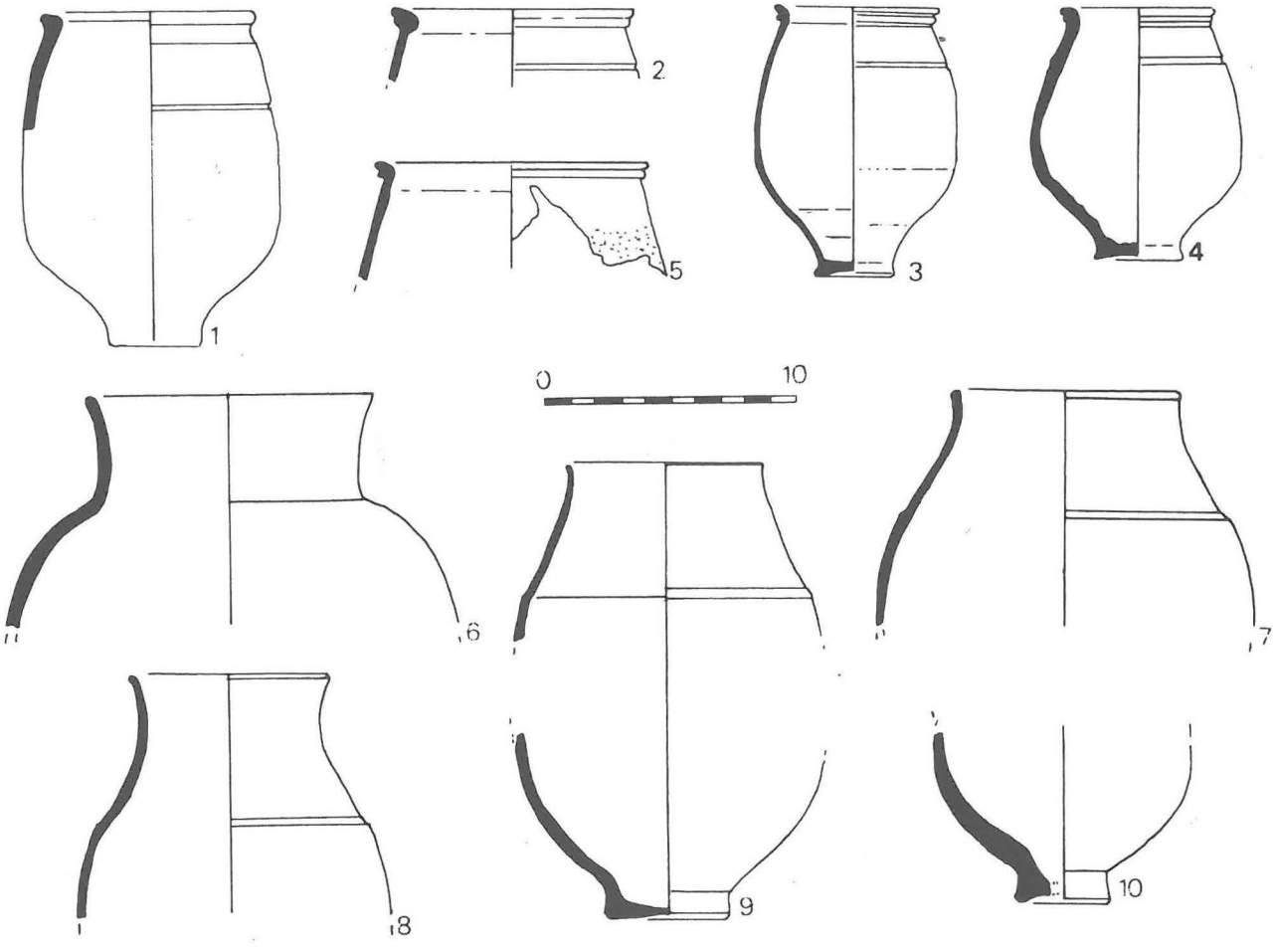

Figure 12 - Gobelets. 1 à 7 : céramiques dites "fines" ; 8 : gobelet-sac ; 6 à 10 : pâte gris-blanc à couverture grise foncée.

représentant un personnage ayant un bouclier à ses pieds et tenant une lance, l'autre une grappe de raisin, tous deux provenant d'un ensemble de la première moitié du I^{er} s.

CONCLUSION

Cette présentation n'étant qu'un bref aperçu d'un travail en cours, il nous paraît difficile d'en tirer des conclusions définitives. La vision chronologique des différents groupes n'apparaît pas ici mais sera un des éléments essentiels de notre étude.

Il apparaît cependant que la céramique commune trouvée à Evreux se rattache plutôt aux productions du sud de la Seine, avec du matériel proche de celui du centre de la Gaule et d'Ile-de-France.

Une grande partie du mobilier se rattache probablement à des productions locales. De plus en plus de céramiques provenant du site des Mares-Jumelles sont retrouvées à Evreux, sur chaque nouveau chantier. La découverte récente d'un four de potier (diagnostic en cours, en octobre 1995[18]), apportera peut-être une réponse à cette hypothèse.

Cette étude de longue haleine englobera, d'ici quelque temps, toute la céramique issue des chantiers conduits à Evreux depuis le début des années 1980.

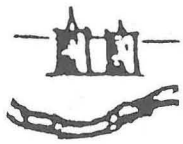

DISCUSSION

Président de séance : H. LEREDDE

***Bruno DUFAŸ** : Pour la céramique "dorée au mica", il en a été fabriqué dans l'atelier de La Boissière-Ecole, c'est-à-dire, à vol d'oiseau, à moins de 50 km d'Evreux. Je ne dis pas que celle trouvée à Evreux en provient mais il y a une production d'aiguières et de cruches imitant des modèles métalliques durant la première moitié du IIIe s.*

***Frédéric GERBER** : Yvan Barat a vu la céramique en question et elle ne semblait pas se rattacher à La Boissière-Ecole.*

***Yvan BARAT** : Effectivement. En ce qui concerne ces aiguières et ces cruches, il est entendu que La Boissière-Ecole en a produit et que ce sont des imitations de modèles en bronze connus dans tout l'Occident romain entre les IIe et IIIe s. Pour les imitations en céramiques, en pâte grise, et souvent dorées au mica, on en connaît sur le même territoire et, essentiellement, dans le nord de la Gaule et en Angleterre. Ce ne sont pas des productions isolées.*

***Hervé HERMENT** : Pour la céramique de type "Besançon", j'ai effectivement constaté qu'il en était produit à La Boissière.*

***Bruno DUFAŸ** : Je n'ai pas dit qu'elle venait de La Boissière ; je dirais même, a priori, qu'elle n'en vient pas, dans la mesure où la diffusion n'a pas été constatée jusqu'à Evreux. Dans le courant du Ier s., la céramique type "Besançon" est fabriquée un peu partout dans les Yvelines, dans la vallée de la Seine, à Epônes ; c'est une tradition encore vivace dans nos régions.*

* *
*

18 Ph. COUSYN et Th. DESHAYES, contractuels A.F.A.N.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Yves-Marie ADRIAN

LES MORTIERS ESTAMPILLÉS DE L'OFFICINE DES MARES JUMELLES (Eure)

C'est en 1956 que M. Le Pesant, Directeur des Archives Départementales de l'Eure, découvrait au lieu-dit "Les Mares Jumelles", sur le territoire de la commune des Ventes, à quelques kilomètres au sud d'Evreux, les ruines d'un atelier de potiers gallo-romains. Entre 1957 et 1961, il y effectua plusieurs opérations de fouille sommaire qui permirent de mettre au jour trois fours (deux fours circulaires à tirage vertical et un four quadrangulaire maçonné) remblayés par d'importantes quantités de poteries en céramique commune très fragmentées. Puis le site retomba dans l'oubli jusqu'en 1987, date à laquelle Dominique Cliquet, Conservateur-Adjoint au Musée d'Evreux, décida d'entreprendre une prospection magnétique réalisée conjointement avec Daniel Dufournier (C.R.A.M. de Caen). Celle-ci révéla plusieurs zones de fortes anomalies magnétiques susceptibles, pour certaines, d'être des fours ou bien des tessonnières.

Implanté au cœur d'une zone rurale agricole, mais en bordure d'un axe routier antique attesté, l'atelier des Mares Jumelles est un des rares sites connus en Gaule pour avoir pratiqué l'estampillage de certains de ses mortiers. Cette production inhabituelle représente une part, semble-t-il modeste mais non négligeable, d'une fabrication de céramiques communes que les formes rattachent sans aucun doute aux productions connues, à la fois dans l'ouest de l'Ile-de-France et au sud de la Seine. Nous avons choisi d'effectuer une étude approfondie des mortiers estampillés uniquement puisqu'ils sont statistiquement représentatifs (133 individus). Mais un certain nombre de fragments, difficilement quantifiables étant donné leur fragmentation, ne présentent aucune marque ; ils tendent à démontrer qu'une bonne part des mortiers, sans doute la majorité, n'était pas estampillée. Ce fait est corroboré par le comptage effectué sur place par l'inventeur au fur et à mesure des découvertes ainsi que par les quelques exemplaires trouvés sur les sites de consommation voisins.

I. CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Presque tous les mortiers produits sur le site se caractérisent par une pâte beige-orangé de texture peu homogène, particulièrement riche en chamotte de gros ou de moyen calibre. La densité de ce dégraissant atteint, suivant les cas, des proportions très importantes, provoquant alors une texture grumeleuse. Quant aux inclusions de silex, elles sont abondantes et le plus souvent de grosse taille, affleurant parfois la surface. Cette pâte caractérise presque la totalité de la production, toutes marques de potiers confondues. Quelques rares exemplaires possèdent cependant des pâtes moins dégraissées et beaucoup plus fines.

Par ailleurs, ces mortiers présentent un certain nombre de spécificités morphologiques : ils ont des lèvres particulièrement compactes, des panses sommairement polies, des fonds tournassés dotés d'un léger pied et, surtout, des verseurs proéminents, de tradition italique. Ces caractères apparaissent quelque peu inhabituels par rapport aux mortiers découverts dans cette partie de la Gaule. Nous pensons qu'ils peuvent favoriser l'identification dans les nombreux cas de figures où l'estampille est absente.

II. CARACTÉRISTIQUES DE L'ESTAMPILLAGE

Au moins sept potiers sont actuellement attestés par leurs estampilles épigraphes apposées près du verseur et à droite, parallèlement au bord. Un huitième potier est connu grâce à un poinçon-matrice portant la marque *SILVINI*, découvert dans le remblai d'abandon qui recouvrait les trois fours. Mais aucun mortier portant ce nom n'a encore été découvert.

Deux potiers sont anormalement surreprésentés tandis que d'autres, au contraire, s'avèrent curieusement anecdotiques. Nous ignorons si ce phénomène correspond à une réalité de production ou bien s'il est lié à la fouille, volontairement limitée. Nous espérons qu'une

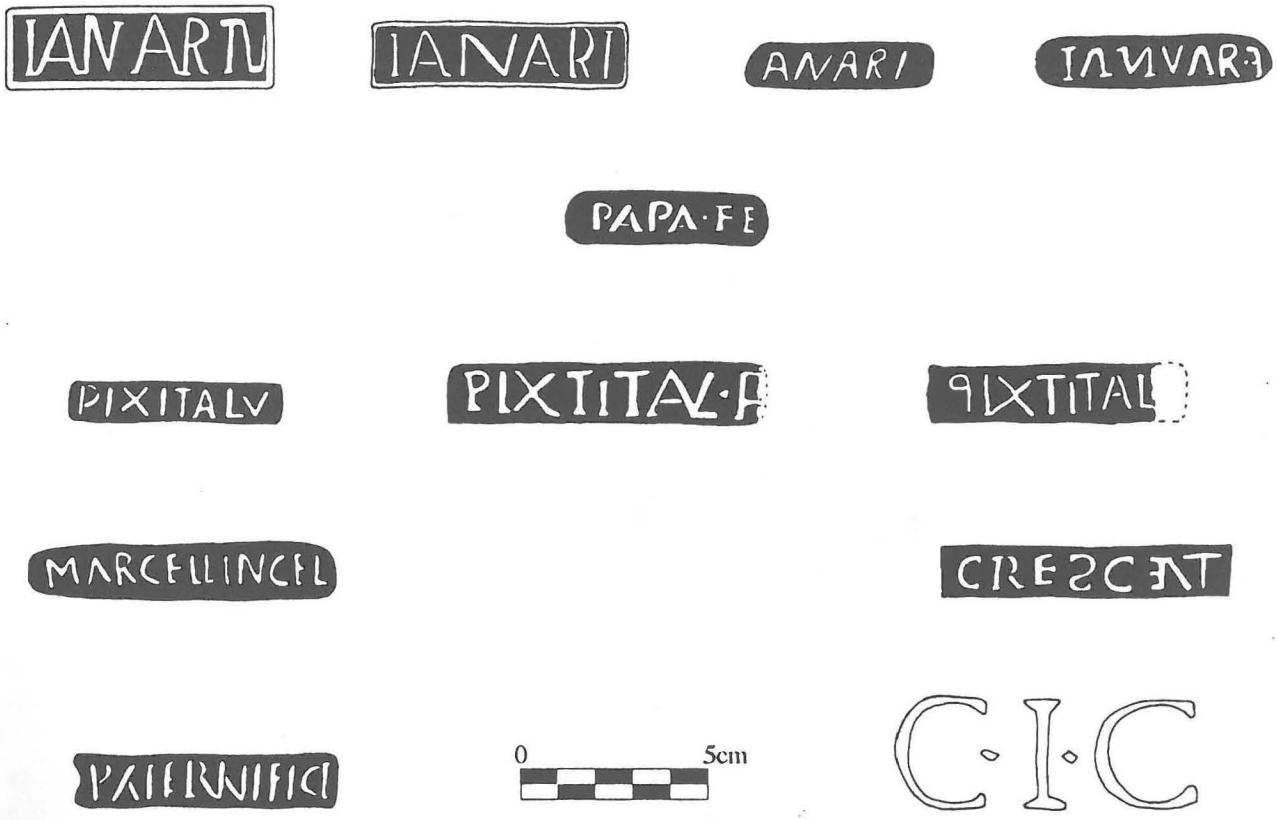

Figure 1 - Les Mares Jumelles. Tableau des estampilles actuellement répertoriées.

fouille future pourra nous instruire à ce sujet. Ainsi nous trouvons par ordre décroissant*:

- ***IANUARTUS***, qui a utilisé quatre marques très différentes :
  - *Ianartu*
  - *Ianuar. F*
  - *Ianart*
  - *Anart*

87 exemplaires sont actuellement dénombrés.

- ***PAPA***, ayant toujours signé *PAPA. FE* : 34 ex.
- ***PIXITALUS***, ayant signé *PIXITALU* ou bien *PIXTITAL. F* : 5 ex.
- ***MARCELLINCELUS***, ayant signé *MARCELLINCEL.* : 3 ex.
- ***CRESCENTUS***, ayant signé *CRESCENT.* : 2 ex.
- ***PATERNUS***, ayant signé *PATERNIFICI* : 1 ex.

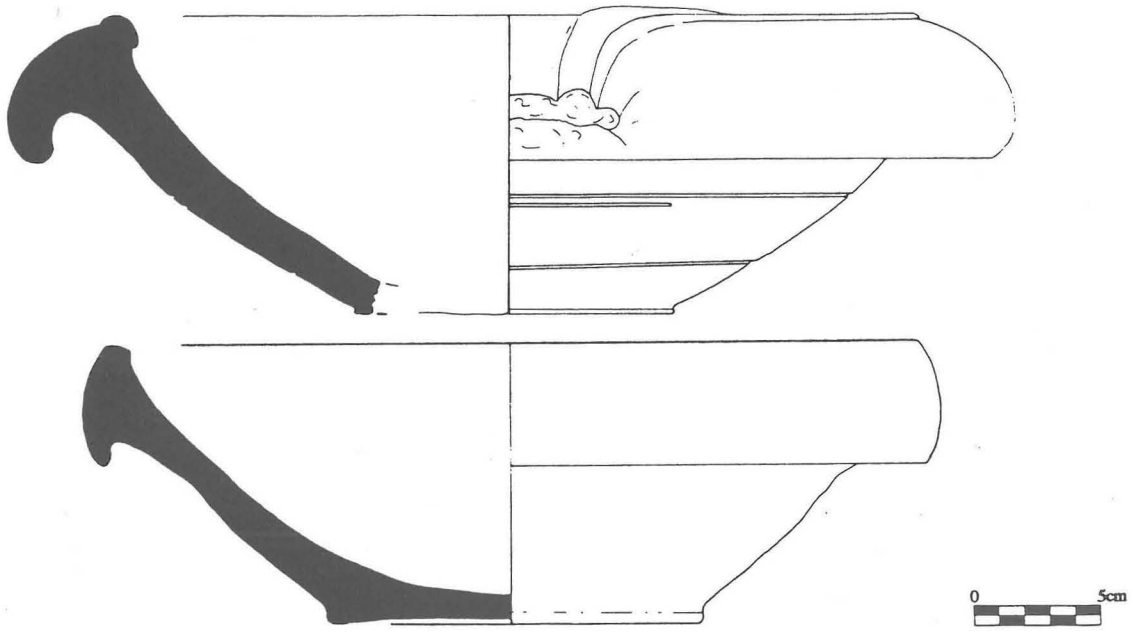

Figure 2 - Les Mares Jumelles. Deux variantes de mortiers non estampillés.

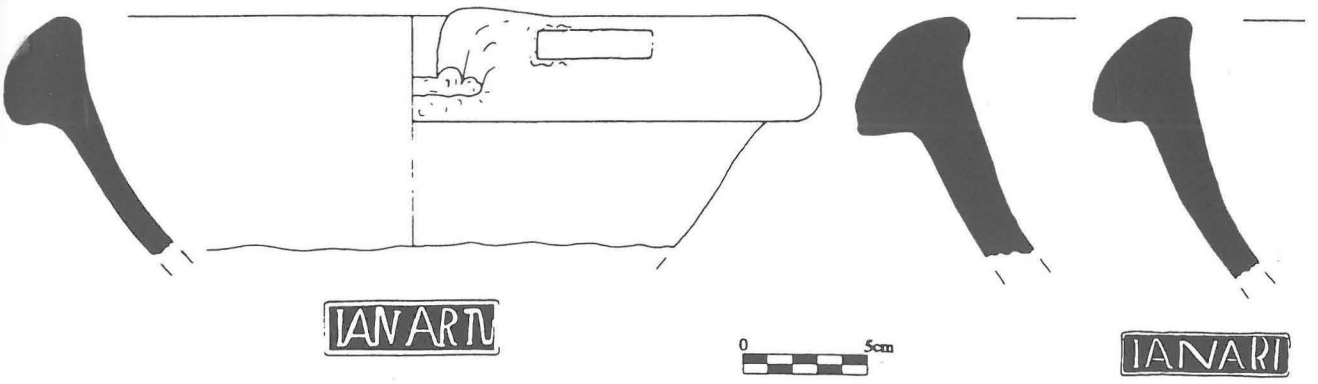

Figure 3 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Ianartus*.

Celui-ci présente une graphie assez particulière qui est tout à fait différente de celles qui peuvent être observées communément.

▮ ***C.I.C*** : 1 exemplaire.

Il s'agit d'une curieuse marque en initiales, révélant un *trius nomen*, apposée au moins deux fois l'une à côté de l'autre, probablement à l'aide de poinçons métalliques tant l'empreinte en creux est nette et profonde.

Alors que les différentes graphies répertoriées mettent en évidence la personnalité de certains potiers (ainsi pouvons nous parler d'un style pour *Ianuartus* et *Paternus*), tous ont utilisé une même technique de fabrication pour leurs mortiers. Ceux-ci présentent ainsi les mêmes verseurs très caractéristiques et des lèvres presque identiques ; en revanche, quelques exemplaires signés *IANUAR. F* et *PIXTITAL. F* s'avèrent nettement différents avec leurs "lèvres en crochet". Ces dernières variations de forme qui coïncident avec des différences de pâtes et d'estampilles résultent peut-être de légers décalages chronologiques (ici probablement une antériorité), difficilement perceptibles à notre niveau.

Tout comme celles apposées sur sigillées gauloises, la plupart des marques sont de forme cylindrique ou sommairement quadrangulaire. Cependant, le potier *Ianuartus* se distingue par l'utilisation de marques, soit rectangulaires et encadrées, comme les estampilles italiques ou de tradition italique, soit par des marques simples et arrondies, caractéristiques des estampilles gallo-romaines. Sa marque *Ianuar. F* est d'ailleurs identique à une des estampilles du potier *Ianuarius*, attestée sur sigillée, à peu près à la même époque, à Heiligenberg.

Aucune décoration, même stylisée, n'a été observée alors qu'elle a été pratiquée par certaines productions de mortiers estampillés, telle celle de l'atelier de Coulanges dans l'Allier ou encore celle de *Q. Valerius Veranius*, largement diffusée dans le nord et le nord-ouest de la Gaule ainsi qu'en Bretagne insulaire. Les marques anépigraphes décorées sont relativement abondantes dans cette dernière province (ainsi à Colchester) alors que ce principe reste exceptionnel en Gaule.

Très largement répandue dans les productions de sigillées, l'utilisation par un potier de plusieurs estampilles aux graphies différentes était jusqu'alors méconnue pour les productions communes de mortiers. Elle révèle l'emploi et la cohabitation de styles différents au sein d'un même atelier et parfois par un même potier.

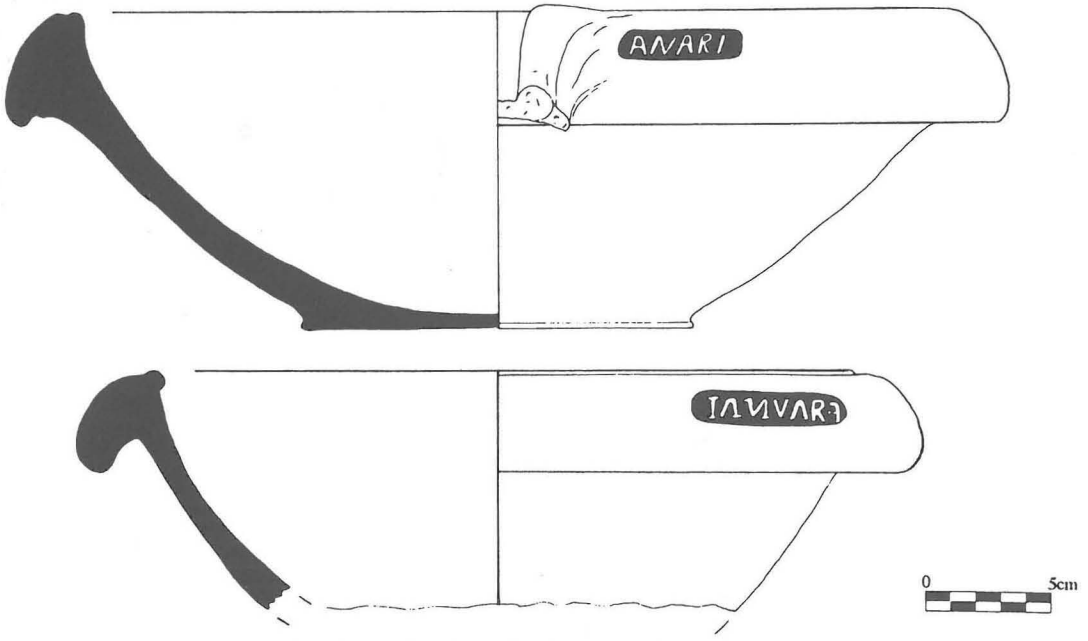

Figure 4 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Ianartus*.

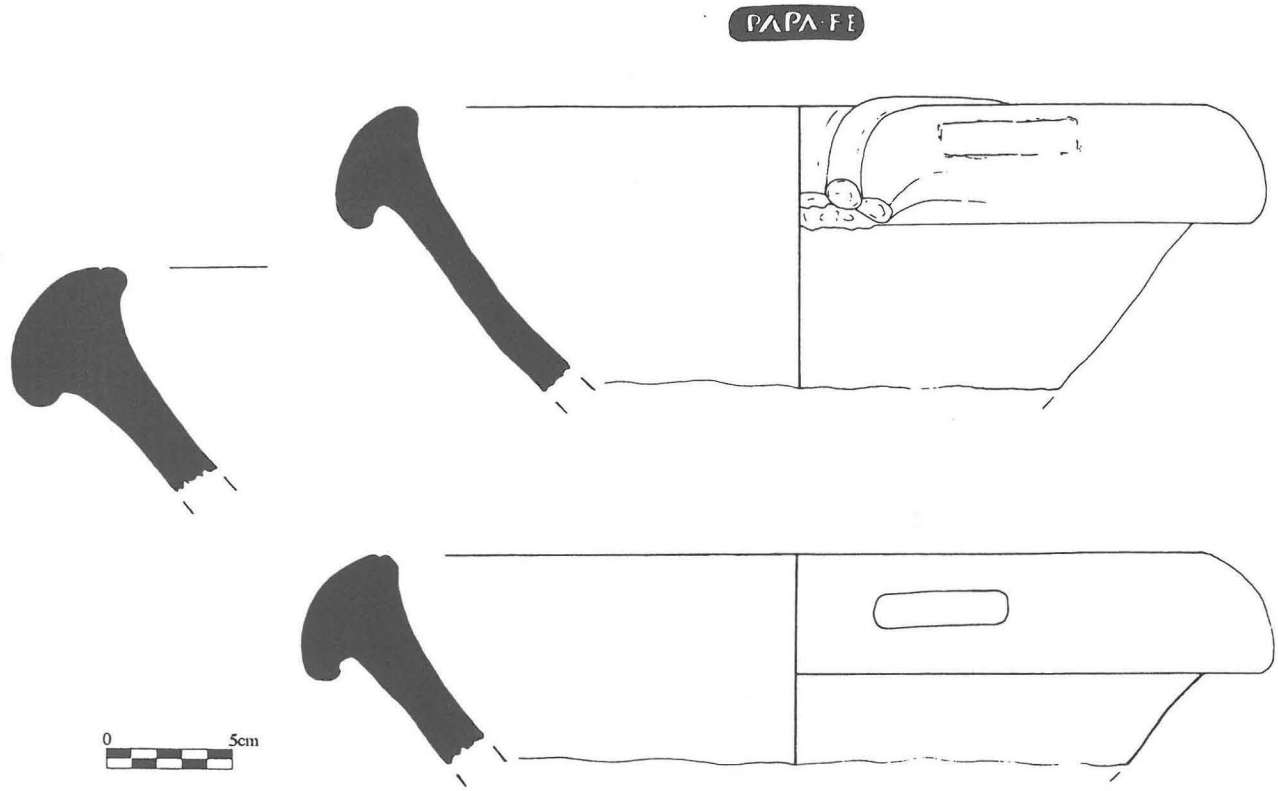

Figure 5 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Papa*.

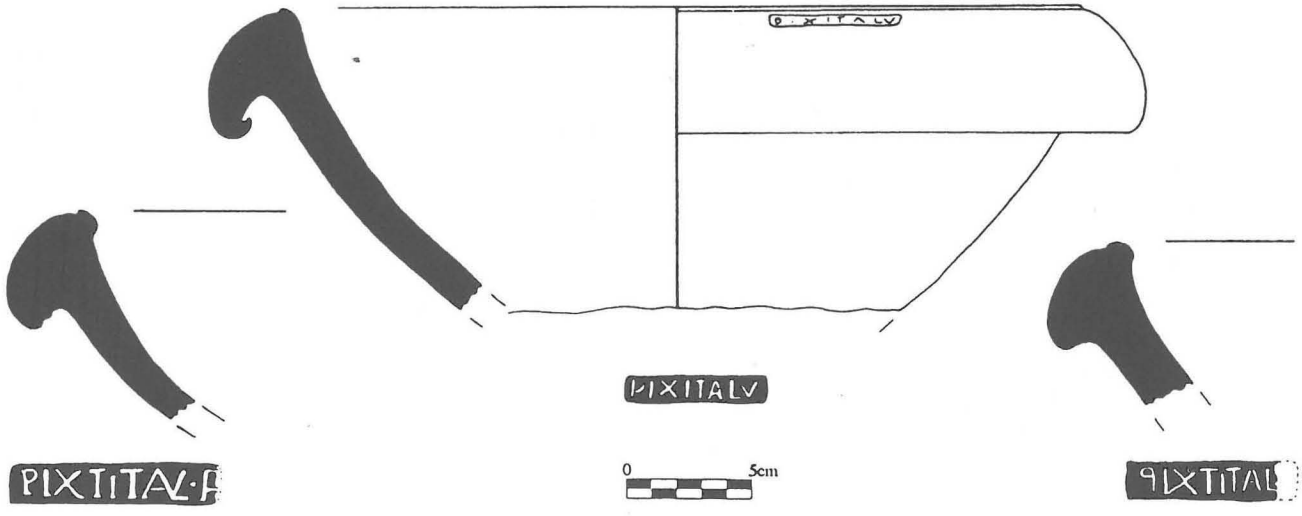

Figure 6 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Pixitalus*.

Ainsi la diversité des marques utilisées par *Ianuartus*, d'inspiration italique ou bien au contraire de style plus "gallo-romain", apparaît être le signe des influences successives qui ont couru à un moment ou à un autre en Gaule. Elle tend à prouver, en outre, la réalité de phénomènes de mode chez les potiers. Mais ce principe ne semble pas concerner tous les potiers ayant exercé aux Mares Jumelles ; nous attendrons de nouvelles découvertes sur le site avant de proposer une explication.

L'étude onomastique fait apparaître deux noms indigènes romanisés : *Ianuartus* et *Pixtitalus*, puis un nom indigène : *Papa*, qui ne semble pas être une abréviation, ainsi que trois noms simples latins : *Crescentus*, *Marcellincelus, Paternius* ou *Paternus* et, enfin, le *trius nomen C. I. C.* La présence de ce dernier est sans aucun doute inhabituelle sur un tel site puisqu'un nom triple semble apparemment peu compatible avec la condition de petit potier indigène, même affranchi ; il est possible que cette marque ait été, en réalité, celle d'un propriétaire terrien local ou d'un négociant, commanditaire d'une partie de la production et qui a donc fait momentanément apposer son nom sur une partie des produits (?).

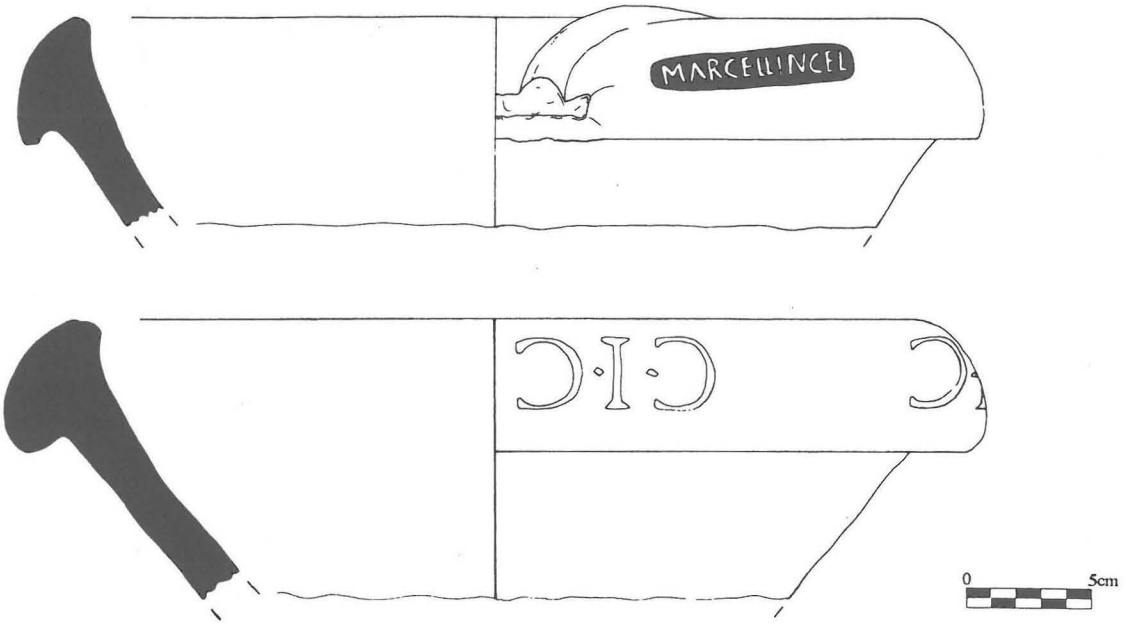

Figure 7 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Marcellincelus* et *C. I. C.*

Figure 8 - Les Mares Jumelles.
Mortiers produits par *Crescentus* et *Paternus*.

III. DATATION ET DIFFUSION : ÉTAT DE LA QUESTION

Au vu des caractéristiques morphologiques des mortiers, nous pensons que cette production peut être datée entre la fin du II^{e} s. pour ses tout débuts et la première moitié du III^{e} s. pour la période de pleine activité. Le reste de la production commune (bols-écuelles "hémisphériques tripodes", cruches à bec tréflé) telle qu'elle est actuellement connue, semble être approximativement contemporain. De futures découvertes dans des contextes datés permettront sans doute d'affiner cette datation qui reste donc à confirmer.

Quant à la diffusion de cet atelier, elle n'est que partiellement connue. Mais nous ne pouvons que nous étonner du peu de rayonnement apparent de la production, d'autant plus que sept potiers, sinon huit, sont attestés pendant une période chronologique somme toute assez courte. Il est manifeste que la fabrique a surtout approvisionné Evreux (deux estampilles de *Ianuartus* y ont été découvertes par M. Le Pesant en 1957-58), ainsi que vraisemblablement le Vieil-Evreux (une estampille *Pixtital* est signalée par Espérandieu en 1913). En 1994, nous avions reconnu plusieurs mortiers non estampillés à Evreux, dans le matériel des fouilles du boulevard Jules Janin, de la rue de la Harpe et de la "Médiathèque", ainsi qu'un mortier, lui aussi non marqué, sur le site de Louviers-Villette. Tout récemment (en septembre 1995), une nouvelle estampille de *Ianartus* a été mise au jour rue Saint-Sauveur, à Evreux. Bien qu'elles restent limitées, ces découvertes tendent à délimiter une zone de diffusion réduite (une petite partie de l'actuel département de l'Eure), concentrée sur Evreux qui devait, sans doute, représenter le principal marché de l'atelier. Celui-ci s'était installé sur un site favorable, à la fois pour la production (bois et argile) et pour la diffusion (voie "romaine" et proximité d'agglomérations urbaines).

Une diffusion plus lointaine semble bien improbable. Pourtant le site du "Bas-de-Vieux", dans le Calvados, a livré un mortier que nous avons identifié comme produit par l'atelier. Il provient d'un remblai daté entre le milieu du II^{e} et la première moitié du III^{e} s.[1]. Cette dernière découverte, importante de par la distance séparant les deux sites (soit une centaine de kilomètres), doit être prochainement confirmée par une analyse physico-chimique.

1 Communication personnelle de P. Vipard, Archéologue départemental du Calvados.

Si l'origine de l'estampillage des mortiers reste confuse et, semble-t-il[2], quelque peu différente de celui pratiqué sur sigillées, il apparaît qu'il a connu une évolution tout à fait comparable à ce dernier, aussi bien dans ses caractéristiques techniques que chronologiques. Nous ignorons cependant les raisons de son inégale utilisation en Gaule ou bien en Bretagne insulaire.

Au-delà de son intérêt pour approfondir nos connaissances de l'estampillage, le site apparaît comme une opportunité d'appréhender le fonctionnement d'un petit atelier local (nombre de potiers en activité, statuts et associations éventuelles, filiations, etc.) ainsi que sa diffusion. En outre, beaucoup de points obscurs demeurent aujourd'hui : le potier *Silvinus*, révélé par un poinçon, a-t-il réellement exercé sur le site ? En valeurs statistiques, quelles sont les parts respectives des productions de chaque potier ? Quelle est la part des mortiers non marqués et celle de ceux qui l'étaient ? Quelle pouvait être la durée d'activité de chaque potier au sein de l'atelier ? Autant de questions qui restent posées tant que le site n'est pas entièrement fouillé.

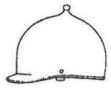

BIBLIOGRAPHIE

P. BLASZKIEWICZ, D. CLIQUET et D. DUFOURNIER, Un atelier de potiers du IIe siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p 79-95.

R. CAILLAUD et R. LAGNEL, Un four de potiers gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 3, 1965, p 234-251.

J.-C. CARMELEZ (dir.), Les pelves du musée de Bavay, dans *Archéologie et Pédagogie, Lycée de Bavay*, 2 (1980), 3 (1981) et 4 (1982).

R. DELMAIRE, Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatus. Contribution à l'étude de la céramique bavaisienne, dans *Septentrion*, 2, 1972, p 46-54.

R. DOLANDO, Note sur les estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure, dans *Revue Catholique de Normandie*, 38, 1929, p. 144-161.

M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (76), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-202.

P. GALLIOU, Pelves en céramique commune importées en Armorique, dans *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, p. 11-18.

M. GUISAN, Les mortiers estampillés d'Avenches (Suisse), dans *Bulletin de l'association Pro Aventico*, 22, 1974, p. 27-57.

K. F. HARTLEY, La diffusion des tuiles, mortiers et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 49-57.

K. F. HARTLEY, The marketting and distribution of mortaria, dans *C.B.A. Report*, 10, 1973, p. 39-51.

M. R. HULL, *The roman potter's kilns of Colchester*, Reports of the Research Commitee of the Society of Antiquaries of London, XXI, Oxford, 1963.

J.-P. JACOB, Marchands de poteries, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 198-205.

J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R., dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, I, 1972, p. 11-32.

J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R. (campagnes 1970-1971), dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 9-41.

J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R., dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, III, 1974, p. 21-48.

J. ROUGIER, Jattes et pelves de la région lyonnaise, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 25, 1974, p. 147-153.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

***Bruno DUFAŸ** : Cet atelier a-t-il produit uniquement des mortiers ?*
***Yves-Marie ADRIAN** : Non, pas du tout.*
***Bruno DUFAŸ** : Et cela représente quelle proportion ?*
***Yves-Marie ADRIAN** : M. Le Pesant, selon les comptages établis au moment de la fouille, estimait que les mortiers ne devaient pas dépasser le quart de la production.*

2 K. F. HARTLEY, La diffusion des tuiles, mortiers et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 51.

Bruno DUFAŸ *: Ce qui est néanmoins énorme.*

Yves-Marie ADRIAN *: Oui. En fait, le problème de la quantification, par rapport au reste de la production commune, est difficile à connaître exactement parce que M. Le Pesant a ramassé essentiellement, dans sa fouille, les mortiers estampillés ou non ; ce matériel est donc, actuellement, surreprésenté. C'est pour cela que nous avions déposé une demande de fouille qui se proposait de caractériser plus précisément la production réelle de l'atelier et de la recadrer chronologiquement.*

Pascal VIPARD *: Un petit problème onomastique. Tu as dit que tu avais une estampille d'un certain Marcellincelus ?*

Yves-Marie ADRIAN *: Tout à fait !*

Pascal VIPARD *: En un seul mot ?*

Yves-Marie ADRIAN *: Oui, en un seul mot. Elle est présentée en vitrine.*

Pascal VIPARD *: Cela paraît bizarre comme formation onomastique. On pourrait presque penser qu'il y a deux noms accolés.*

Yves-Marie ADRIAN *: Non, il n'y a ni point, ni espace...*

Pascal VIPARD *: Mais cela ne veut rien dire.*

Yves-Marie ADRIAN *: ... et la marque est très lisible, très nette ; il y a deux exemplaires qui sont complets.*

Pascal VIPARD *: Elle finit par un génitif ou est-elle coupée ?*

Yves-Marie ADRIAN *: Non, c'est MARCELLINCEL.*

Pascal VIPARD *: Pour moi, cela paraît bizarre que ce soit le nom d'un seul individu.*

Yves-Marie ADRIAN *: Le nom est très long et l'estampille est évidemment beaucoup plus longue que les autres. Par ailleurs, le trius nomen me semble une originalité pour un tel site puisque, à ma connaissance, les tria nomina sont assez rares sur estampilles et, surtout, sur mortiers en céramique commune.*

Pascal VIPARD *: Et tu as fais remarquer qu'il s'agissait d'une matrice en métal.*

Yves-Marie ADRIAN *: Je n'ai pas signalé que la marque apparaît en rétrograde lorsqu'on regarde le mortier ; évidemment, en inversant le mortier, on peut la lire à l'endroit ; c'est aussi très curieux.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: J'interviens pour donner un complément d'information à B. Dufaÿ. En ce qui concerne les productions des Mares Jumelles, hormis les mortiers, il est vraisemblable qu'il y a des cruches comme on en a montré ce matin ainsi que des gobelets gris, type Argonne, de la deuxième moitié du IIe s. On avait fait des analyses chimiques avec Daniel Dufournier, à l'époque, d'une part sur des mortiers et, d'autre part, sur des gobelets gris, mais sans penser aux Mares Jumelles. En confrontant les résultats, on s'est aperçu qu'il y avait des choses très bizarres ; dans l'immédiat, on ne peut pas en dire plus.*

Alain FERDIERE *: Il est assez étrange de voir une telle importance des mortiers et une utilisation pratiquement systématique des estampilles, tout ceci pour une production sans doute relativement courte. J'ai une hypothèse, tout à fait gratuite : ne peut-on pas penser à une production liée à une présence militaire ?*

Yves-Marie ADRIAN *: C'est une bonne hypothèse que je n'avais pas envisagée. C'est une production qui frappe, actuellement, parce qu'on a 7 potiers mais je crois qu'il faut insister sur le fait que le site est loin d'être complètement connu. On sait que l'estampillage est loin d'être systématique : environ un mortier sur cinq est marqué. Il est possible que beaucoup de mortiers soient passés inaperçus dans beaucoup de fouilles anciennes ou récentes –j'en profite pour lancer un appel à tous les chercheurs régionaux qui seront amenés à découvrir des mortiers des Mares Jumelles. Je pense que la production peut être envisagée de façon beaucoup plus importante qu'elle ne l'est actuellement car il y a une disproportion entre le nombre de potiers, qui semble élevé, et la réelle diffusion du site. Mais je n'exclus pas tout à fait une présence militaire qui n'est toutefois pas attestée dans la région.*

Alain FERDIERE *: Un des éléments qui me faisaient penser à cela, c'est que le mortier n'est pas une forme qui appartient au répertoire indigène, à l'origine ; il correspond à une habitude culinaire exogène. Mais c'est vrai qu'on est trois siècles après la conquête et que les deux cultures sont largement intégrées.*

Yves-Marie ADRIAN *: Tout comme l'estampillage, qui vient d'Italie.*

Hervé SELLES *: On aurait pu imaginer qu'il y ait une très forte représentation de ces estampilles à Evreux. Est-ce que cette quasi-absence –puisqu'il y a très peu de mentions, visiblement– est liée à un manque d'inventaire dans l'ensemble des fouilles ou est-elle effectivement à une absence réelle ?*

Yves-Marie ADRIAN *: Il est probable, en réexaminant attentivement le matériel des collections anciennes, qu'on découvrirait des mortiers estampillés ou non des Mares Jumelles. Mais je crois que tout ne peut pas être ainsi expliqué. Je vous avoue que je suis très perplexe quant à la réelle diffusion de ce site parce que, effectivement, on pouvait s'attendre à une véritable inondation, si je puis dire, du marché ébroïcien. Or, actuellement, cela reste particulièrement ténu, même si un certain nombre de mortiers fragmentés des Mares Jumelles sont peut-être passés inaperçus dans les collections anciennes.*

Alain FERDIERE *: Je vous signale qu'il y a 25 ans environ on a trouvé dans le nord du département de l'Eure-et-Loir, donc pas très loin de chez vous, une estampille sur tuile qui, manifestement, était une estampille militaire ; elle est signalée dans les chroniques de Gallia.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Marie-Noëlle EVRARD

UN ATELIER DE POTIERS À HARFLEUR (Seine-Maritime), Ier SIÈCLE-IIIe SIÈCLE

LE SITE

La commune d'Harfleur (Seine-Maritime) est située sur la basse vallée de la Seine, à une dizaine de km du Havre. Le site gallo-romain est connu depuis le milieu du XIX^{e} s. où l'Abbé Cochet l'identifiait au *Caracorinum* de l'Itinéraire d'Antonin (Fig. 1). Il convient tout d'abord de présenter succinctement les circonstances des fouilles afin de dégager l'intérêt mais, également, les limites de la collection du Musée du Prieuré d'Harfleur, objet de cette étude.

C'est à partir de 1962, avec l'urbanisation des environs nord-est de la ville, que des fouilles de sauvetages ont permis de relever trois zones sensibles (Fig. 2).

Figure 1 - Localisation des vestiges gallo-romains.

Chacune des opérations s'est faite dans des temps limités, sur des surfaces restreintes et dans des conditions souvent difficiles.

En 1962, la municipalité d'Harfleur a fait l'acquisition d'un terrain au nord-est de la ville et y a installé le nouveau cimetière. De 1962 à 1984, l'aménagement et l'utilisation de ce dernier ont révélé la présence d'une nécropole gallo-romaine (144 sépultures), non systématiquement sondée (Fig. 3). La nécropole s'étend à la périphérie de la ville antique, près d'une des voies d'accès de l'agglomération et à proximité de la zone

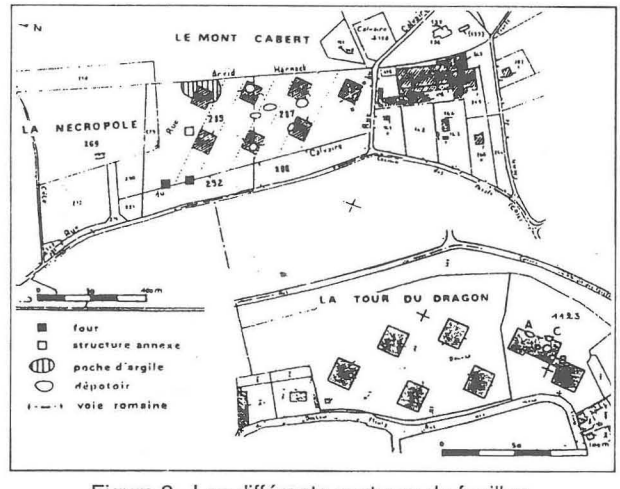

Figure 2 - Les différents secteurs de fouilles.

artisanale. Les premières tombes remontent à la première moitié du I^{er} s. et l'utilisation de la nécropole se poursuit, sans discontinuité, jusqu'au milieu du III^{e} s. et début du IV^{e} s. L'aménagement du replat a conduit à son arasement partiel.

En mars 1964, la construction d'une série de H.L.M. sur les parcelles 287 à 292 a permis de repérer la zone artisanale à caractère urbain. L'atelier est installé sur une terrasse alluviale, à proximité immédiate du confluent de la Lézarde et de l'estuaire de la Seine, sur une zone de passage naturel, charnière entre le plateau supérieur d'une part, la vallée d'autre part. La localisation près des pentes boisées du Mont Cabert, non loin de la Lézarde, permettait l'approvisionnement en eau et en bois. L'argile est de provenance locale mais sa localisation précise reste encore indéterminée. Etudier les divers gisements argileux possibles représente un vaste programme, compte tenu de la diversité des argiles exploitables dans les environs immédiats du site[1]. La proximité des routes terrestres et fluviales

1 M. PICON, Les argiles employées dans les ateliers de Mandeure-Mathay (Doubs), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 63-68.

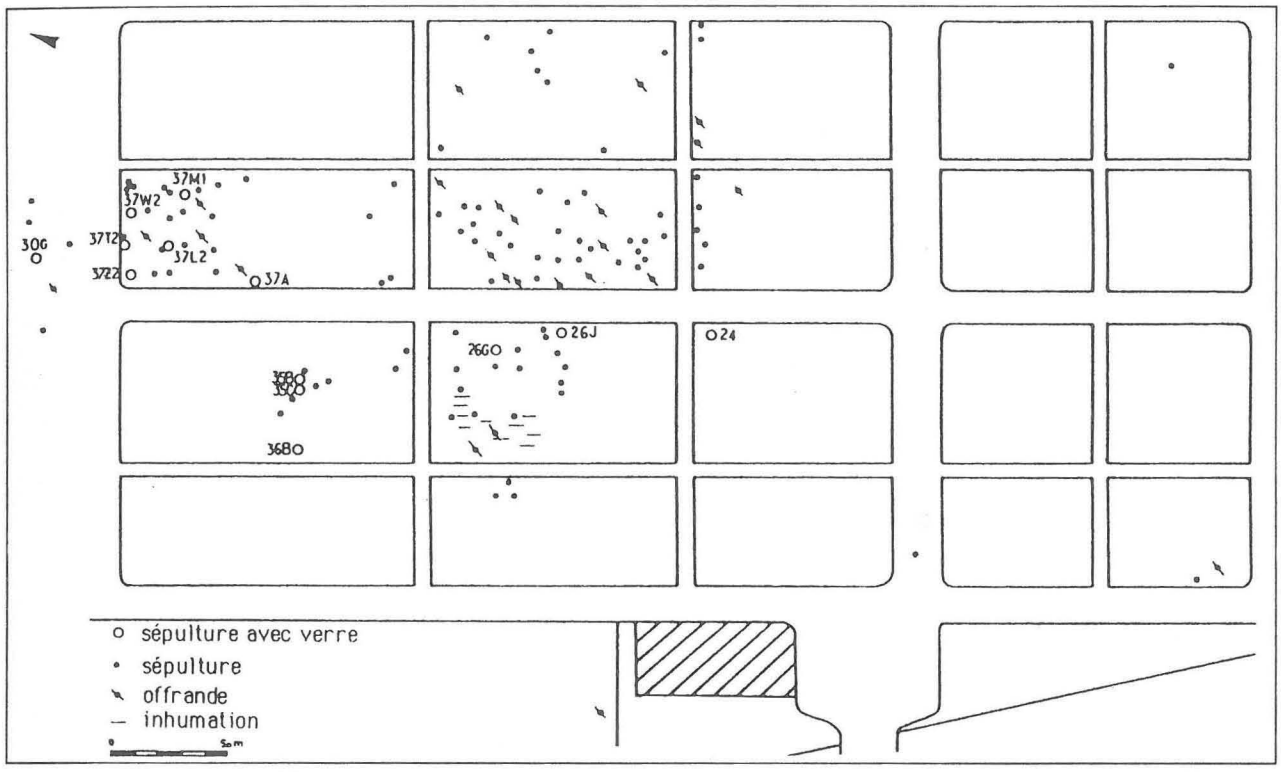

Figure 3 - Plan de la nécropole gallo-romaine du Mont-Cabert à Harfleur.

semble être un élément de choix plus pertinent. L'insertion de l'atelier dans le territoire semble dépendre plus des impératifs commerciaux, de la proximité de la clientèle et des moyens de transports, particulièrement fluviaux.

Les fours sont attestés au nombre de trois, dont un seulement a pu être partiellement étudié. Il s'agit d'un four sub-cylindrique à alandier, ouvert vers le nord. Il se rattache au type à sole surélevée et à tirage vertical (type IIV1 de P. Duhamel) ; il a subi au moins une réfection. La base du four porte les traces d'un creusement, sole et mode de soutènement ont disparu et l'ordre des remblais évoque une réutilisation en dépotoir après abandon.

Seul le remplissage du four et le dépotoir découvert à son entrée sont en lien avec la production (Fig. 4 et 5). Les formes trouvées dans le four semblent dater l'ensemble de la fin du II^{e} s.-III^{e} s. Les autres dépotoirs se rattachent à une zone d'habitat, à proximité immédiate de l'atelier.

Notons également la présence d'une structure annexe comportant trois cavités d'argile aménagées dont la destination reste hypothétique.

Enfin, de novembre 1973 à mai 1974, la construction d'un immeuble sur la parcelle 1123 du cadastre a permis l'étude partielle de dépotoirs dont certains, relativement bien datés (B et C2, de la première moitié du I^{er} s.), permettent de mieux évaluer la datation de la production locale (Fig. 6). Les analyses de pâtes[2], effectuées sur des formes provenant, d'une part, de la zone artisanale et, d'autre part, de la nécropole, ont profondément modifié les connaissances acquises sur cet atelier. Elles ont permis de mettre en évidence une homogénéité relative des pâtes et de définir ainsi un ensemble de références pouvant être considéré comme représentatif de la production. Elles ont également permis d'inscrire Harfleur au nombre des centres de production des "gobelets sacs" étudiés en Normandie[3]. Enfin, elles ont permis d'élargir le répertoire connu[4] et de rattacher les cruches au répertoire des formes produites par l'atelier d'Harfleur et d'étendre sa période de production.

Il est important de noter la faiblesse des niveaux d'habitat et de la zone artisanale (env. 35 kg) en regard du mobilier provenant de la nécropole (144 sépultures), ainsi que le décalage chronologique existant entre la nécropole et l'atelier. Le répertoire de la production reste fortement marqué par ce contexte funéraire, tant sur le caractère sélectif des formes que sur les formats. Le contexte funéraire fait des tombes des ensembles inhabituels, de signification particulière, demandant une analyse spécifique. Ce sont autant de faiblesses tant qualitatives que quantitatives, auxquelles ne peuvent répondre les méthodes céramologiques.

---

2 Analyse de D. Dufournier, laboratoire du C.R.A.M. de l'Université de Caen.

3 P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Caractérisation et diffusion du "gobelet sac" en Normandie du milieu du I^{er} à la fin du II^{ème} siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 75-80.

4 C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Inventaire des sites de production de céramique gallo-romaine découverts en Normandie, dans *Annales de Normandie*, 37-4, 1987, p. 317-337.

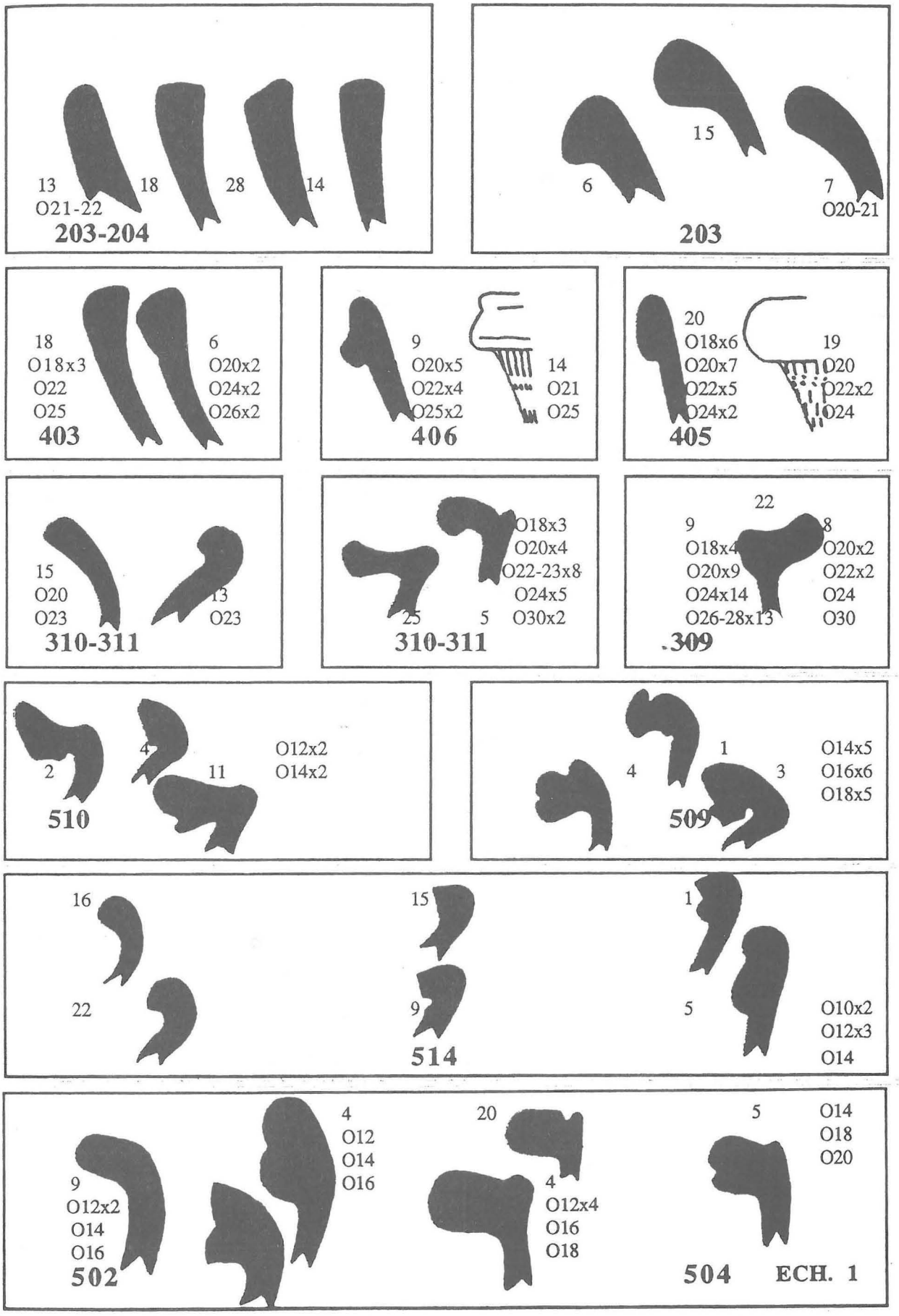

Figure 4 - Four. Types de lèvres les plus courants. Fréquence et diamètres rencontrés.

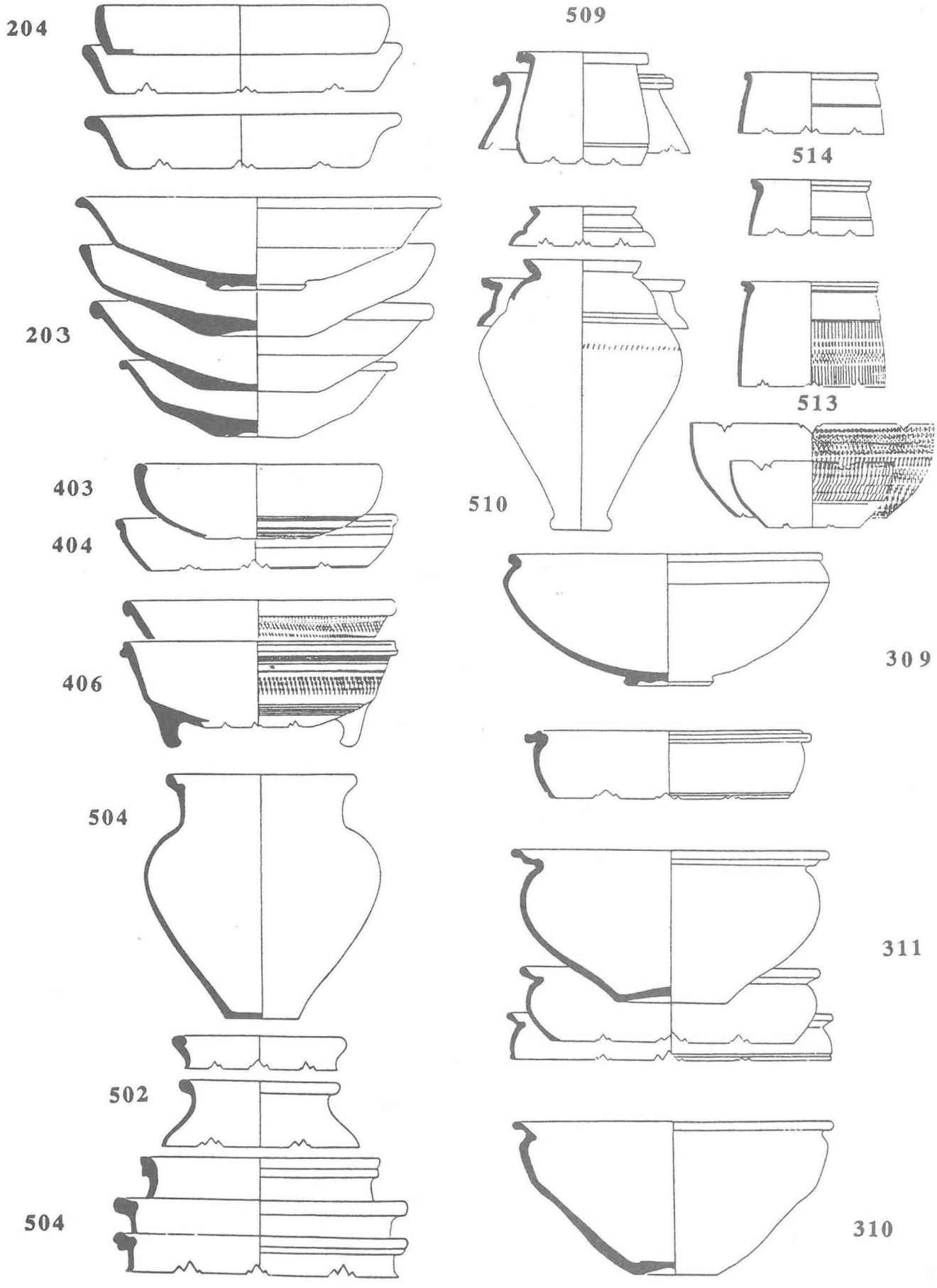

Figure 5 - Four. Formes archéologiquement complètes.

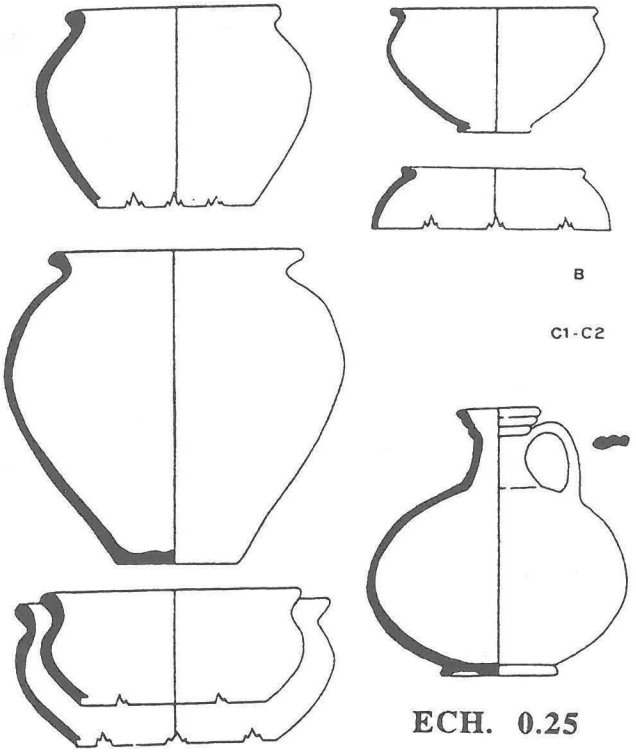

Figure 6 - Habitat. Formes archéologiquement complètes des dépotoirs B, C1-C2.

LA PRODUCTION

A l'issu de l'examen à l'œil nu et à la loupe binoculaire, la pâte se révèle homogène, fine, sans inclusions visibles. L'aspect, la qualité et la coloration des céramiques sont très variés, tout au long de la période de production. Les surfaces sont très altérées du fait des conditions d'enfouissement.

La production se divise en deux groupes :

- céramique commune, aux formes d'usage courant ; cette catégorie concerne plutôt la vaisselle de cuisine et de stockage ;
- céramique commune plus soignée, aux parois plus fines, aux surfaces parfois décorées ; cette catégorie concerne plutôt la vaisselle de table.

La production est essentiellement réalisée en mode B selon la classification de M. Picon, à l'exception des biberons et cruches, cuits essentiellement en mode A.

Les décors rencontrés sont des gorges, moulures et cannelures, qui marquent les ruptures de courbe d'une panse, le niveau des anses ou des pieds tripodes ou encore la limite des zones décorées.

Les décors suivants sont réservés aux formes plus soignées de la production :
- guillochis à la lame vibrante,
- un exemple de gobelet à dépressions.

RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE

Le classement adopté pour l'étude des formes associe forme, décoration et technique de fabrication. Cette typologie présente les formes de références les plus fréquentes et les variantes rencontrées (Fig. 7 et 8). Elle indique également les références bibliographiques utiles par comparaison.

❑ TYPE 100 : Couvercle

La panse tronconique de ce couvercle 104, à fond plat et bouton inexistant, se termine par une lèvre en collerette repliée sur l'intérieur. Céramique noire, à pâte beige.

- *Camulodunum*, I^{er} s. : Hawkes et Hull 1947, pl. LXXXI, forme n^{o} 253.

❑ TYPE 200 : Assiettes

L'assiette à panse carénée **201** (I^{er} s.-première moitié du II^{e} s.), presque droite, se termine par une lèvre à bourrelet extérieur et repose sur un pied annulaire. Les exemplaires sont rares et n'ont pas fait l'objet d'une analyse de pâte. Céramique noire à pâte grise.

La sépulture XXIV, datée du milieu du I^{er} s.-II^{e} s. par le verre, contient un exemplaire de forme archéologiquement incomplète. La sépulture XXVI E1 est antérieure à la sépulture XXVI E du II^{e} s.

La forme **202** (fin du I^{er} s.-II^{e} s.), à panse carénée légèrement marquée, se terminant par une lèvre ronde évasée, repose sur un pied annulaire.

- Noyelle-Godault, Auguste-Tibère, type réalisé en *terra nigra* : Tuffreau-Libre 1981, assiette à panse carénée, type Ia, fig. 6, n^{o} 6.
- Type connu à Cany (II^{e} s.-III^{e} s.), Orival (II^{e}-III^{e} s.), peut-être imitation de sigillée.

La sépulture XXXIV A est datée de la deuxième moitié du II^{e} s. Les sépultures XIX W et XIX Y semblent plus anciennes.

La forme **203** (deuxième moitié du II^{e} s.-début du III^{e} s.), à panse carénée, diffère de la précédente par une carène soulignée d'un changement de concavité dans la courbe de la panse. Céramique noire à pâte grise. Les exemplaires du four sont uniformément de couleur brune et présentent quelques variantes de lèvres et fonds.

- Lewarde, II^{e} s. : Tuffreau-Libre 1981, assiette à panse carénée, type IIa, fig. 6, n^{o} 7.

La sépulture XXVII X contenait un gobelet d'Argonne du II^{e} s.

La forme **204** (seconde moitié du II^{e} s.-première moitié du III^{e} s.) est répandue dans toute la partie occidentale de l'Empire romain. Il s'agit d'une assiette tournée, à lèvre ronde, épaisse, à panse oblique légèrement courbée reposant sur un fond plat. Céramique gris foncé à pâte gris clair. Certains exemplaires sont de teinte bleutée.

- Vannes, 80-160, 41b ; Châteaumeillant, III^{e} s. ; Pepiron, du I^{er} au IV^{e} s.
- Santrot 1979, pl. 6, forme 41.
- *Camoludunum* : Hawkes et Hull 1947, p. 221, pl. XLIX, n^{o} 1a.
- La Boissière-Ecole, n^{o} 101.
- Type connu à Newille-le-Pollet (II^{e}-III^{e} s. et début IV^{e} s.) ; Bolbec (I^{er} s.-III^{e} s.).
- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (F15, fin I^{er} s.-première moitié III^{e} s.).

La variante **204a** possède une zone concentrique de guillochures.

- Saintes et Bordeaux, 40-80 : Santrot 1979, pl. 6.
- La Boissière-Ecole, n^{o} 101.
- Type produit également à Lisieux (seconde moitié du II^{e} s.).

La variante **204b** possède une lèvre à bourrelet extérieur, soulignée d'une gorge.

- Bordeaux, 40-80 : Santrot 1979, pl. 7, n^{o} 45.
- Germanie, seconde moitié du II^{e} s.
- AD 120, Hull 1963, 40B.

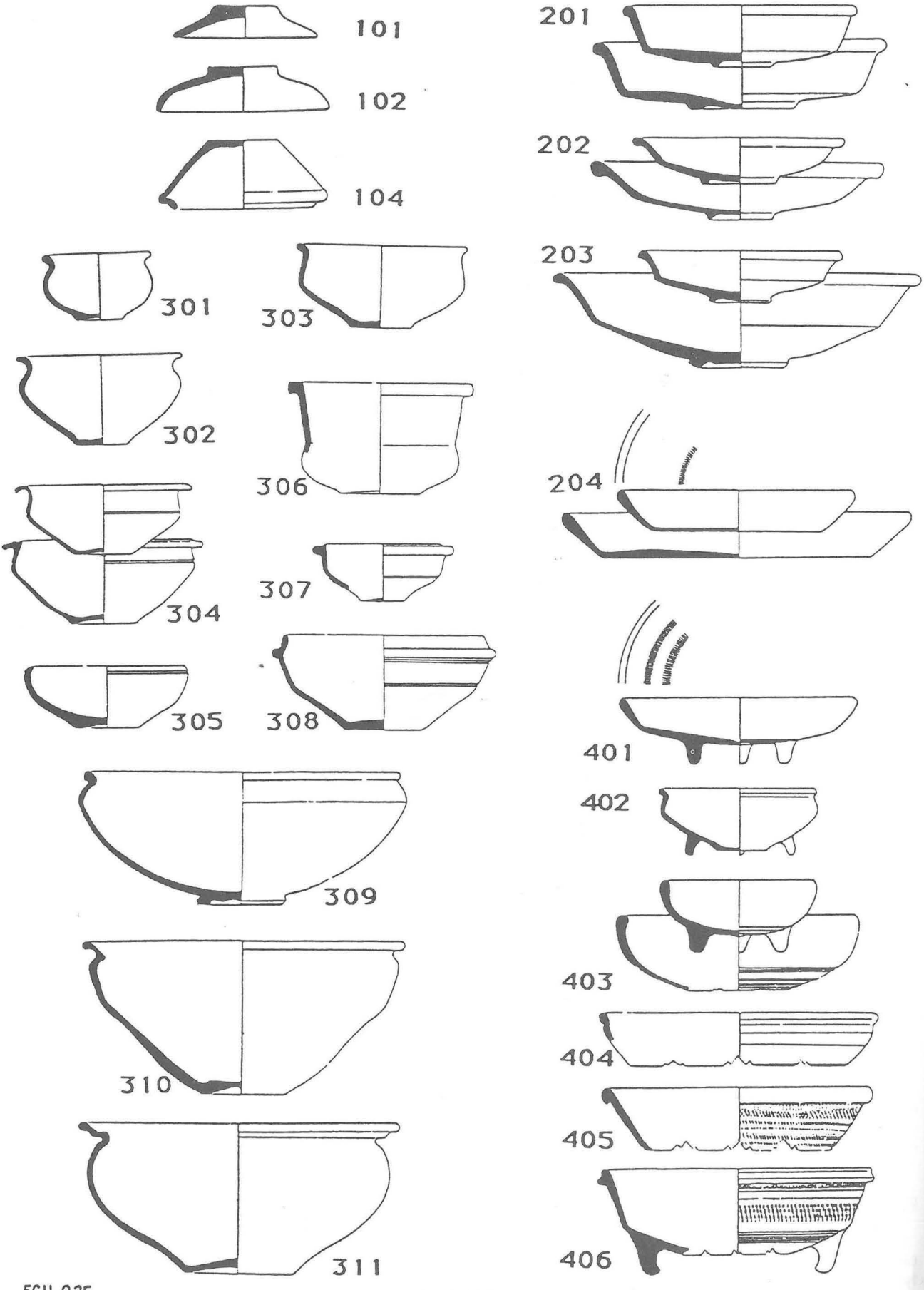

Figure 7 - Production de l'atelier d'Harfleur (76).

La sépulture XIX I contenait un gobelet d'Argonne du II^e s., la sépulture XXXV C comportait une pièce de verre rare et datable du III^e s.

❑ TYPE 300: Formes basses ouvertes (jattes et bols)

La forme **301**, à panse ronde, repose sur un pied légèrement concave. Le col s'évase au diamètre maximal de la panse et se termine par une lèvre simplement arrondie. Céramique gris foncé à pâte grise.

- Labuissière, I^er s.-II^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols ronds, type VIb, fig. 10, n° 4.
- Saintes, 70-80 : Santrot 1979, p. 127, forme 141.

La sépulture XXXVII T1 date de la deuxième moitié du I^er s.-II^e s.

La forme **302** (de la deuxième moitié du I^er s. à la première moitié du II^e s.), à panse carénée, repose sur un fond plat ou légèrement concave. Le col s'évase et se termine par une lèvre simplement arrondie. Céramique noire à pâte grise.

- Noyelle-Godault, deuxième tiers du I^er s. ; Lewarde, II^e s. ; Calotterie, fin I^er s.-début II^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols carénés, Type XVIc, fig. 15, n° 2.
- Saintes, 40-80 : Santrot 1979, pl. 27, n° 143.
- Est de la France, 25-40 et 80-160 : Hatt 1949, pl. IX, n° 4.
- La Boissière-Ecole, n° 302.
- Type connu à Fécamp (fin du I^er s. au IV^e s.).
- Type connu au niveau C2 (deuxième tiers du I^er s.) de la Tour du Dragon.

La sépulture XXXVI A est associée à un gobelet d'Argonne du II^e s.

La forme **303**, à panse carénée, repose sur un fond concave. Le col tronconique se termine par une lèvre ronde recourbée. Céramique noire à pâte grise.

- Calotterie, fin I^er s.-début II^e s. ; Marly, première moitié du II^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols carénés, type IIa, fig. 11, n° 4.
- Type connu à Fécamp (fin I^er s.-IV^e s.) et Neuville-le-Pollet (II^e et III^e s.).

La forme **304**, carénée, à paroi fine, se termine par une lèvre très évasée, recourbée vers l'extérieur. Elle repose sur un fond concave. Une gorge à mi-panse souligne l'épaule. Céramique noire à pâte beige.

- Noyelle-Godault, troisième quart du I^er s. ; Calotterie, fin I^er s.-début II^e s. ; Lewarde, II^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols carénés, type VIIa, fig. 12, n° 6.
- La Boissière-Ecole, forme 305, fig. 41.

La variante **304a** possède une lèvre moulurée. Céramique gris foncé, à pâte gris clair.

Le bol **305**, à panse ronde, repose sur un fond légèrement concave et se termine par une lèvre ronde rentrante. Une gorge souligne la lèvre. Céramique noire à pâte grise.

La forme **306**, à panse carénée, repose sur un fond légèrement concave. Le col tronconique s'évase et se termine par une lèvre anguleuse recourbée vers l'extérieur. Céramique noire à pâte grise.

- Calotterie, fin I^er s.-début III^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols carénés, type XIVb, fig. 14, n° 3.
- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (F15, première moitié du II^e s.).

La forme **307**, carénée, repose sur un fond légèrement concave. Le col presque droit se termine par une lèvre ronde en collerette. Une gorge souligne la carène. Céramique grise à pâte grise.

- *Camulodunum*, après les Flaviens : Hawkes et Hull 1947, pl. LXXX, forme 246.
- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (D1, deuxième moitié du II^e s. ; H7/H8, fin II^e-III^e s.).

La forme **308**, à panse conique légèrement carénée, repose sur un fond plat. La lèvre à collerette, rentrante, est soulignée par deux gorges. Une gorge souligne la carène. Céramique gris bleuté à pâte grise.

- Type connu à Newille-Le-Pollet (II^e-IV^e s.) et Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (D1, D4, F14, P3, deuxième moitié du II^e s.-début du III^e s.).

La forme **309**, à panse ronde, repose sur un fond mouluré. Le col rentrant se termine par une lèvre anguleuse repliée vers l'extérieur. Les exemplaires proviennent du four 2. Céramique à pâte brune.

- Montceau-sur-Sambre, II^e s.-III^e s. ; Fin-de-Ville, première moitié du III^e s. ; Graicourt-les-Havrincourt, IV^e s. : Tuffreau-Libre 1981, bols ronds, type VIIa, fig. 10, n° 6.

La variante **309a** possède une lèvre moulurée repliée sur l'extérieur. Une gorge marque la mi-panse. Les rares exemplaires proviennent du four 2. Céramique gris foncé, à pâte grise.

La forme **311**, à panse ronde, repose sur un fond concave. Le col droit très court se termine par une large lèvre moulurée, saillante sur l'extérieur. Cette forme provient du four. Céramique à pâte brune.

- Forêt de Compiègne, IV^e s. : Tuffreau-Libre 1981, marmite à panse ronde, type IVa, fig. 19, n° 2.

La forme **310**, à panse conique, repose sur un fond concave. L'épaule est marquée par un large bourrelet. Le col, très court, se termine par une lèvre large et saillante. L'unique exemplaire provient du four 2. Céramique à pâte brune.

❑ TYPE 400: Assiettes, jattes et bols tripodes

La forme **401** (voir la forme 204) possède une zone concentrique de guillochures. Le niveau des pieds est marqué par une zone de gorges. Les pieds sont coniques, de section ronde.

- Saintes et Bordeaux, 40-80 : Santrot 1979, pl. 6.
- La Boissière-Ecole, n° 101.
- Type produit également à Lisieux (seconde moitié du II^e s.).

La forme **402** (voir la forme 302) possède, à mi-panse, des pieds coniques, de section ronde, implantés près du fond.

- Camblanes, première moitié du I^er s. : Santrot 1979, pl. 18, n° 96.

La variante **403** est un bol tripode, à fond rond. Le niveau des pieds est marqué par une zone de gorges dans la partie inférieure de la panse. Céramique gris foncé à pâte grise.

- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant, (D1, deuxième moitié du II^e s. ; D4, fin II^e-III^e s. ; F14, fin du II^e s.-première moitié du III^e s.).
- La Boissière-Ecole, n° 204.

La forme **404**, à panse carénée, possède une lèvre ronde, repliée sur l'extérieur. Le fond est absent. Une gorge délimite la zone de fixation des pieds.

La variante **405** a une zone de guillochis de la lèvre à l'inflexion de la panse. Une gorge souligne cette zone et marque probablement la zone d'attache des pieds.

Ces exemplaires proviennent du four. Céramique à pâte brune.

- La Boissière-Ecole (fin II^e s.-III^e s.), n° 201.

La forme **406**, à panse légèrement carénée, repose sur un fond probablement rond. La panse possède une zone de guillochis allant de la lèvre à la carène. Le col tronconique s'évase légèrement et se termine par une lèvre repliée sur l'extérieur. Les pieds sont dans le prolongement de la panse. Le niveau des pieds est marqué par une zone de gorges. Ces formes proviennent du four.

Plusieurs exemplaires sans décor sont attestés dans le dépotoir près du four par des lèvres et débuts de panses. Céramique à pâte brune.

❑ TYPE 500: Formes hautes fermées, sans anses

Récipients culinaires, à cuire et à conserver, avant de servir d'urnes cinéraires. Récipients à boire, généralement plus hauts que larges et ordinairement sans pied.

La forme **501**, à panse élargie au niveau de l'épaule, repose sur un fond légèrement concave. Le col est absent. La panse se prolonge par une lèvre anguleuse, saillante et marquée d'un sillon intérieur. Aucune analyse de pâte n'a été faite sur ce type. Les exemplaires à pâte grise pourraient être d'Harfleur mais ceci reste à confirmer. Céramique gris foncé à pâte grise.

- *Camulodunum*, tibérien ou claudien : Hawkes et Hull 1947, pl. LV, forme 93.
- Corbridge, 80-120, n° 103.
- Famars, IIe s. ; Labuissière, Ier s.-IIIe s.: Tuffreau-Libre 1981, vases tronconiques, type Ea, fig. 32, n° 4.
- Type également produit à Lisieux (seconde moitié du IIe s.) et connu à Mesnil-sous-Lillebonne(Ier-IIIe s.).

La sépulture XXXVII L2 est datée du IIe s. La forme doit probablement être datée de la deuxième moitié du Ier s.-IIe s.

La forme **502**, à panse ovoïde, repose sur un fond plat. Le large col, court et vertical, s'achève par une lèvre ronde, simple, très évasée, formant une sorte de méplat. Céramique noire à pâte grise.

- *Camulodunum* : Hawkes et Hull 1947, pl. LXXXIII, forme 266A.
- Belgique, Montceau-sur-Sambre, fin Ier s. : Tuffreau-Libre 1981, vase à panse ronde, type IIIb, fig. 24, n° 2.
- Aquitaine, 50 à 160 : Santrot 1979, pl. 66, forme 283c.
- Type produit également à Lisieux (seconde moitié du IIe s.) et connu à Fécamp (Ier-Ve s.), Lillebonne (Ier-IIIe s.) et Orival (IIe-IIIe s.).

Les formes de petite taille possèdent une lèvre légèrement évasée. Céramique noire à pâte grise.

Les formes de taille plus importante possèdent une lèvre avec un léger sillon intérieur. Céramique gris foncé à pâte gris clair.

La forme daterait du Ier s. au début du IIe s.

La forme **503** possède une panse ronde se resserant dans sa partie inférieure pour former le pied et, dans sa partie supérieure, pour former le col. Le profil de la panse est fortement marqué par ces changements de courbe. Céramique noire à pâte grise.

- Type connu à Fécamp (Ier-IVe s.).

La forme daterait du IIe s.-début du IIIe s.

La forme **504** possède une lèvre à sillon intérieur. Une, parfois deux gorges soulignent l'épaule. Un exemplaire à décor ondé sur la partie inférieure de la panse. Céramique gris foncé à pâte grise.

- Type connu à Bolbec (du Ier au IIIe s.), Fécamp (du Ier au IVe s.), Lillebonne (du Ier au IIIe s.) et Orival (IIe-IIIe s.), forme dérivée de La Tène.

Les sépultures XIX I et XIX M sont associées à des gobelets d'Argonne du IIe s. Cette forme et ses variantes dateraient du IIe s.

La forme **505**, à panse ovoïde, possède un col court et légèrement évasé, terminé par une lèvre ronde à méplat et sillon intérieur. Céramique grise, à pâte grise. Certains exemplaires ont des teintes bleutées.

- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (F15, première moitié du IIe s.).

La forme serait datée du IIe s.-IIIe s.

La forme **507** est une céramique grise à pâte grise. Cette forme n'a pas fait l'objet d'analyses de pâtes.

- La Boissière-Ecole, n° 701.

Les sépultures XXXV B et XXXV C sont datées, par le verre, de la fin du IIe s.-première moitié du IIIe s.

Le gobelet de forme **508**, à panse ronde et épaule carénée, se prolonge par un col tronconique. La lèvre ronde s'évase légèrement. Céramique noire à pâte grise.

- Etaples, IIe s. : Tuffreau-Libre 1981, vase tronconique, type IVd, fig. 35, n° 5.

La sépulture date du milieu du Ier s.

La variante **509** possède une panse biconique, soulignée à mi-panse par des gorges. La lèvre en manchon est rainurée. Céramique gris bleuté à pâte grise.

- Type connu à Lillebonne, Lycée Guillaume le Conquérant (D6, IIe-IIIe s.).

La sépulture date de la fin du IIe s.

La forme **510** est un gobelet à panse ronde, haute, reposant sur un pied en balustre. Col tronconique terminé par une lèvre en corniche. Céramique noire à pâte grise.

- Colchester IVe s., 395.
- Corbridge, 200-360 : Gillam, n° 42.
- Type connu à Cany (IIe-IIIe s.) et produit également à Lisieux (seconde moitié du IIe s.).

La variante **511** possède une zone de guillochis sur la panse.

La forme **512** est un gobelet à panse ovoïde reposant sur un fond plat. Col évasé terminé par une lèvre ronde simple. Céramique noire à pâte grise.

- Colchester, IIe-début IIIe s. : fig. 102, n° 406.
- Corbridge, 120-160 : n° 168.

Une variante à dépressions est attestée.

La sépulture XXXVII T1 est datée du milieu du Ier s.-IIe s., la sépulture XXVII L de la première moitié du IIe s.

Ce gobelet "sac", **513**, possède une panse dite "tassée". Une gorge peut souligner le col. La lèvre en corniche peut être simple ou rainurée. Céramique gris foncé à pâte grise.

La sépulture XXXVII Z2 date de la fin du IIe s.

Une variante possède une zone de guillochis sur la panse. La limite supérieure est marquée sur le col par une gorge. Céramique noire à pâte grise. Quelques exemplaires gris à pâte grise trouvés dans le four.

- Type connu à Saint-André-sur-Cailly (IIIe s.)

La forme date des IIe-IIIe s.

Les gobelets "sac", **514**, sont de forme dite "élancée". La lèvre en corniche peut être simple ou rainurée. Des gorges peuvent souligner le col et même la panse. Céramique gris foncé à pâte grise.

- Type également connu à Cany, Cailly, Fécamp, Lillebonne.

La sépulture XXVII L est datée de la première moitié du IIe s., les sépultures XXVI F et XX A, du IIe s. et la sépulture XXVI J, de la fin du IIe s.

La forme daterait des IIe s.-IIIe s. L'exemplaire suivant est à dépressions.

❑ TYPE 600 : Formes hautes fermées, avec anses (pots)

❑ TYPE 700 : Bouteilles

Les types 600 et 700 sont rares sur le site et aucune forme n'a encore fait l'objet d'une analyse de pâte.

❑ TYPE 800 : Biberons

Ce type de récipient, bien particulier, possède un pied

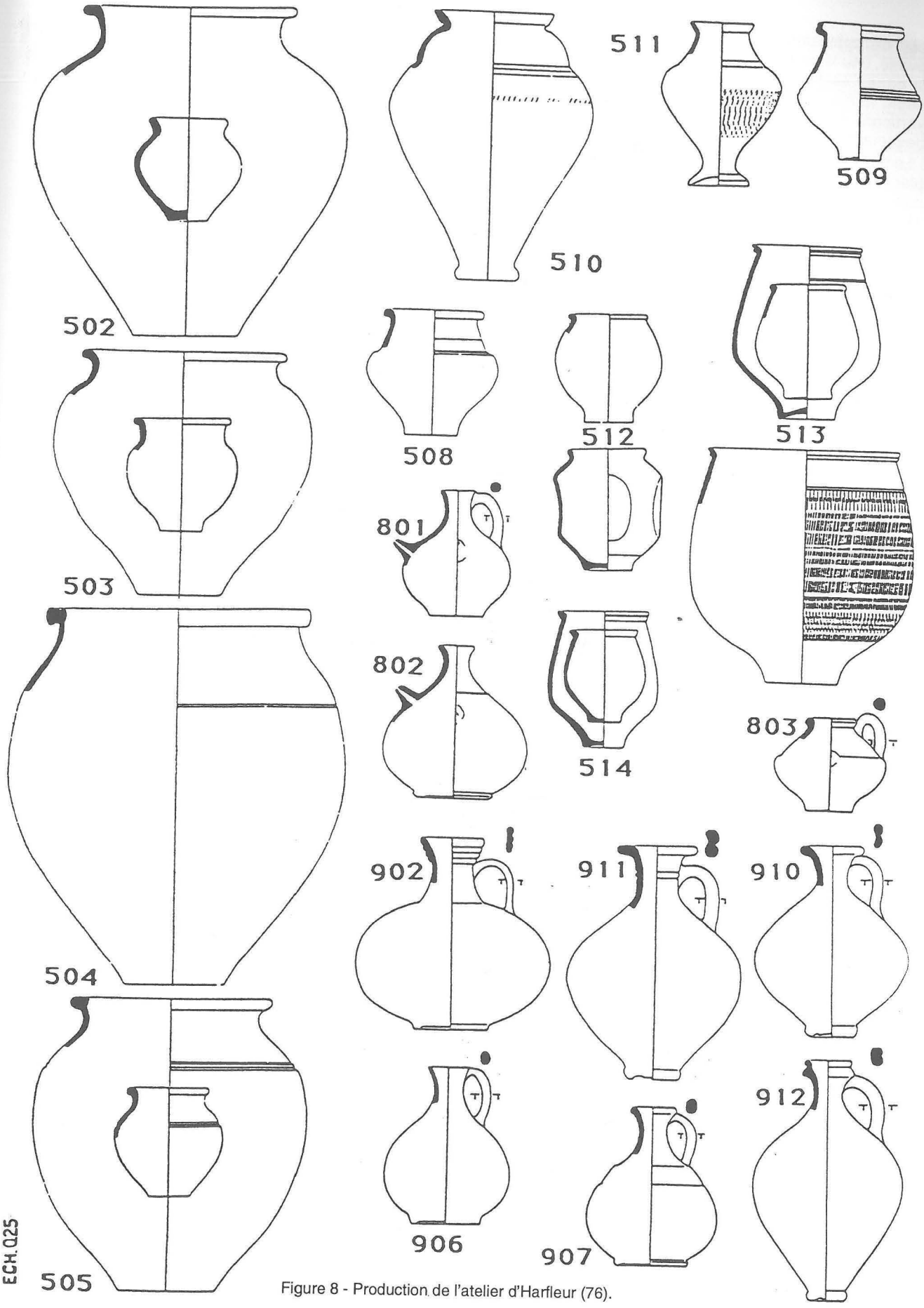

Figure 8 - Production de l'atelier d'Harfleur (76).

plat ou annulaire, un col assez large et légèrement évasé, une lèvre simplement arrondie. A mi-hauteur de la panse se trouve un bec tubulaire, conique et très étroit, formant un angle de 45° à 90° avec une anse verticale qui prend naissance immédiatement au-dessous de la lèvre.

Le biberon **801** à panse globulaire repose sur un fond plat et découpé à la ficelle. Le col assez étroit, légèrement évasé, se termine par une lèvre simplement arrondie. Le bec vient se greffer à la jonction de la panse et du col, formant un angle de 45° avec une anse ronde, verticale, qui prend naissance immédiatement sous la lèvre. Céramique ocre-rose à ocre-beige.

- Aquitaine, 50-150 : Santrot 1979, pl.104, forme 442.

Cette forme dérive de la forme Isings 57, en verre.

Le biberon **802**, à panse piriforme, repose sur un pied annulaire. Le col en sablier prolonge la panse, s'évase légèrement et se termine par une lèvre ronde. A la jonction du col et de la panse soulignée par une incision, vient se greffer le bec, formant un angle de 45° avec une anse verticale dont il ne reste que la trace de l'attache. L'anse est absente.

Aucune analyse n'a été faite sur ce type de forme qui pourrait appartenir à la production d'Harfleur. Céramique à pâte orange-rouge.

- Bordeaux, 50-160, très fréquente dans la première moitié du IIe s. : Santrot 1979, pl. 93, forme 400.
- Colchester, 80-120, connue plus tôt sur le continent : Hull 1963, fig. 102, n° 152.

Cette forme dérive de la forme Isings 71, en verre.

La sépulture XXIV comporte une cruche à panse piriforme identique à la forme 802 et est datée du Ier s.

La forme **803** possède une lèvre ronde en bourrelet, un col tronconique, une panse ronde, un pied droit et un fond plat. La jonction col/épaule est marquée par une rainure, une anse ronde prenant naissance sous la lèvre. Même remarque que pour la forme précédente quant à l'appartenance à la production d'Harfleur. Céramique noire à pâte gris-beige. La forme daterait de la deuxième moitié du IIe-début du IIIe s.

❑ TYPE 900 : Cruches à une anse

Récipient à col étroit (goulot), à large panse, muni d'une ou deux anses, destiné à la conservation et au transport des liquides.

La forme de cruche **902** est largement répandue au Ier s., en Gaule, Bretagne et Germanie. La panse ronde et large, reposant sur un pied annulaire, se prolonge par un col tronconique, terminé par une lèvre en chapiteau, cannelée. L'anse à cannelure s'attache juste sous la lèvre et sur l'épaule. La jonction col/épaule peut être marquée ou continue. Céramique à pâte beige-blanc et à pâte ocre. Un exemplaire est à pâte orange-rouge.

- Gaule du Nord-Est, fin Ier-début IIe s. : Tuffreau-Libre 1981, cruches à lèvres cannelées, type IIIb.
- Genève, premier quart du Ier s. : Paunier, nos 354-355, p. 364.
- Aquitaine : Santrot 1979, p. 95, n° 413.
- Alésia : Sénéchal, type 3B, fig. 46 à 59, p. 49 à 56.
- Germanie, fin Ier-début IIe s. : Gose 366.
- *Camulodunum*, Hawkes et Hull 1947, pl. LXII, forme 154-155.
- Colchester, 70 à 130 : Hull 1963, fig. 102, n° 155A.

Les sépultures XXXVII Y2 et XXVI G1 sont datées du Ier s. La forme serait datée du Ier s.-première moitié du IIe s.

La cruche **906** de petite taille, à panse piriforme, repose sur un pied annulaire. Le col, droit, s'évase légèrement et se termine par une lèvre simple, ronde. L'épaule est légèrement soulignée. L'anse, de section ronde, prend naissance au niveau de la lèvre et s'attache sur l'épaule. L'exemplaire de la sépulture XXII A est à pâte ocre. L'exemplaire sans contexte est à pâte grise.

- Alésia, fin Ier-début IIe s. : Sénéchal, type 7, fig. 87-88, p. 86.

La panse piriforme de la cruche **907** repose sur un pied annulaire et se prolonge par un col droit, légèrement évasé, se terminant par une lèvre ronde. L'anse de section ronde prend naissance au-dessous de la lèvre. Céramique à pâte beige-blanc.

- Genève, IIe s. : Paunier 1981, p. 365, n° 546, évolution nos 543-544.

La cruche **910**, à panse ronde repose sur un pied annulaire. Le col en sablier se trouve dans le prolongement de la panse et se termine par une lèvre simple, ronde et évasée. L'anse s'insère à mi-hauteur du col et s'attache sur l'épaule. Céramique à pâte ocre-beige.

- Alésia, début IIe s. : Sénéchal n° 190, fig. 62, p. 58.
- Marly, première moitié du Ier ; Famars, IIe s. ; Blicquy, fin du IIe s.

Cette forme daterait de la fin du Ier s.-IIe s.

La cruche **911** se distingue de la précédente par une cannelure décorative à mi-col soulignant l'insertion de l'anse. Céramique ocre-beige.

- La Boissière, IIe-IIIe s. : fig. 42, n° 501.

La sépulture XXVI S est datée de la deuxième moitié du Ier s. et la sépulture XXXV A du IIe s. La forme daterait de la fin du Ier s.-IIe s.

La panse ronde et élancée de la cruche **912** repose sur un pied annulaire de petite taille. Le col court, en sablier, prolonge élégamment la courbe de la panse. La lèvre cannelée s'évase légèrement. L'anse prend naissance à mi-col et s'attache sur l'épaule. Céramique ocre-beige.

- Corbridge, 180-360 : Gillam, n° 17.
- Colchester, 140 : Hull 1963, fig. 102, n° 160.
- Type produit à Evreux (Eure) et Sées (Orne).
- Type connu à Cany (IIe-IIIe s.), Fécamp (Ier-IVe s.), Newille-le-Pollet (IIe-IIIe s.) et Lillebonne (Ier-IIIe s.).

Les sépultures XIX M et XXXV A sont datées du IIe s., la sépulture XXVI F de la deuxième moitié du IIe s.-début du IIIe s. La forme daterait de la deuxième moitié du IIe s.-première moitié du IIIe s.

Notons également l'existence de poêlons.

Cette mise en place des formes de référence du répertoire amène quelques réflexions. Tout d'abord, certaines formes semblent être associées en services. Notons les ensembles suivants : 502, 503, 201, 202, 302 en céramique à pâte sombre ; 504, 203, 404, 405, 406, 304, 307 à pâte brune ; 504, 502, 401, 513, 514, 305, 308 à pâte grise et reflets bleutés.

La mise en place du faciès s'est faite au Ier s. et a évolué au cours du Haut-Empire.

Le Ier s. se caractérise par des formes de tradition gauloise, quelques emprunts aux formes italiques. C'est une vaisselle concurrente et complémentaire des importations. Les pâtes sombres de tradition gauloise côtoient les vases blanc-rouge, plutôt méditerranéens. Le répertoire n'est pas fondamentalement différent des importations mais il n'existe pas d'assiettes, ni de services de table.

La fin du Ier s.-IIe s. voit s'élargir le répertoire, se diversifier et prendre un caractère régional. Les modes,

	504	912	201	S1	Ar	514	404	502	902	910	911	V1	512	803	505	503	St	307	905	V2	501	V4	507	V3
Tombe XIXC	•	•	•																					
Tombe XIXG1	•		•	•																				
Tombe XIX	•	•		•		•																		
Tombe XXVIE		•	•			•																		
Tombe XIXM	•	•			•		•																	
Tombe XXVIF	•	•		•		•	•																	
Tombe XIXH	•		•						•															
Tombe XIXW	•		•						•															
Tombe XIXI	•				•	•	•																	
Tombe XXVIG1	•		•			•			•															
Tombe XXXVIIZ2				•	•	•																		
Tombe XXIV	•		•									•												
Tombe XIXY			•	•		•		•		•														
Tombe XXXVA		•									•													
Tombe XXVIL	•	•				•	•	•								•								
Tombe XXVIE1			•					•		•														
Tombe XIXX			•					•		•														
Tombe XIXT						•			•															
Tombe XXVIG				•				•				•												
Tombe XXA						•	•								•									
Tombe XXXVIIE			•							•	•			•										
Tombe XXVIIO								•			•													
Tombe XXXF								•				•												
Tombe XXVIIL				•		•				•			•				•							
Tombe XXVIIR		•													•	•								
Tombe XXXVIA					•														•					
Tombe XXXVF						•												•						
Tombe XXVIJ						•															•			
Tombe XXXVIIF											•				•	•								
Tombe XXVIS											•	•							•					
Tombe XXXVIIX									•					•	•			•						
Tombe XXXVIIZ1										•						•		•						
Tombe XXXC									•													•		
Tombe XXVIIIA									•													•		
Tombe XXXVIIT2												•					•		•					
Tombe XXXVC							•															•	•	
Tombe XXXA																•			•		•			
Tombe XXXVIIL2																				•	•			
Tombe XXXVB																							•	•

Figure 9 - Tableau de sériation des associations de formes des sépultures de la nécroplole d'Harfleur (76).

les traditions, les aires culturelles et administratives semblent s'affirmer. La région se tourne vers l'ouest, beaucoup moins vers les influences septentrionales du Vexin et des régions picardes. Les types de jattes tripodes de l'atelier des II^{e}-III^{e} s. ainsi que les marmites s'inscrivent dans ce phénomène de partition régionale et d'éclatement en séries individualisées[5]. Les pâtes sont brunes et grises.

Au III^{e} s. et au début du IV^{e} s., le répertoire se stabilise et perdure.

Les datations proposées proviennent, d'une part, de l'étude du remplissage du four, ensemble relativement homogène typologiquement et, d'autre part, des associations de formes relevées dans les sépultures. Ceci nous a permis d'établir une chronologie relative, à laquelle il a bien fallu attribuer une valeur absolue. Le calage chronologique s'est fait par le mobilier associé des sépultures, essentiellement le verre[6]. L'existence de dépotoirs d'habitat sur le site même et sur des sites consommateurs a permis de pondérer ces datations. L'utilisation de la sériation matricielle n'a pas donné les résultats escomptés, le tableau ainsi obtenu ne tient pas compte de la seule relation chronologique archéologiquement prouvée par la superposition des sépultures XXVI E et XXVI E1 (Fig. 9). Ce résultat bien décevant provient probablement d'une pratique insuffisante de cet outil, des difficultés du codage mais également des faiblesses et limites, déjà évoquées, de la collection du Musée d'Harfleur.

Les datations présentées dans le tableau typo-chronologique (Fig. 10) nous semblent les plus justes pour le moment mais peuvent se trouver modifiées par

5 Y. BARAT et S. RAUX, Brève synthèse des productions franciliennes du I^{er} au III^{e} siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines: faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 Octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994, p. 229-252.

6 Thèse de G. SENNEQUIER, Université François Rabelais, Tours, 1993.

une étude plus systématique des sites de consommation.

APPROCHE DE LA DIFFUSION

Cette étude, non exhaustive, se heurte aux difficultés qui existent à différencier la production d'Harfleur des autres productions locales non encore étudiées.

La carte des sites prospectés semble limiter la diffusion de la production d'Harfleur au couloir de la Seine et au bord de mer, dans les limites de la cité des Calètes. L'absence de céramique sur les sites en retrait de ces deux axes montre une diffusion sur le plateau de Caux restreinte aux seules voies de pénétration.

L'étude de la diffusion dans le sud-est de la Grande-Bretagne offre des perspectives intéressantes. Il existe une céramique, d'aspect identique à la production d'Harfleur, dont le site de production reste inconnu en Grande-Bretagne et dont la diffusion, anecdotique, ne comporte pas de forte concentration. Seules des analyses de pâtes pourraient confirmer ou réfuter cette hypothèse.

CONCLUSION

Cette étude sert de repère dans une étude régionale de la céramique commune trop souvent délaissée au profit des productions plus fines. Elle offre le répertoire le plus complet de l'atelier d'Harfleur même si les datations sont par trop imprécises. L'aire de diffusion de ce répertoire s'inscrit dans une partition régionale des répertoires. Les comparaisons avec les ateliers de La Boissière-Ecole et de Beaumont-sur-Oise en Ile-de-France sont très explicites. Le répertoire d'Harfleur offre quelques traits caractéristiques, éléments de comparaison pour l'étude de la céramique du Haut-Empire en Normandie et des faciès régionaux. Les cadres institutionnels et administratifs, les régions naturelles sont des réalités incontournables dans l'étude de la diffusion. Cette dernière montre un atelier bien inséré dans le territoire, au sein d'un réseau commercial où la vallée de Seine joue un rôle prépondérant de frontière nord-sud et de lien est-ouest.

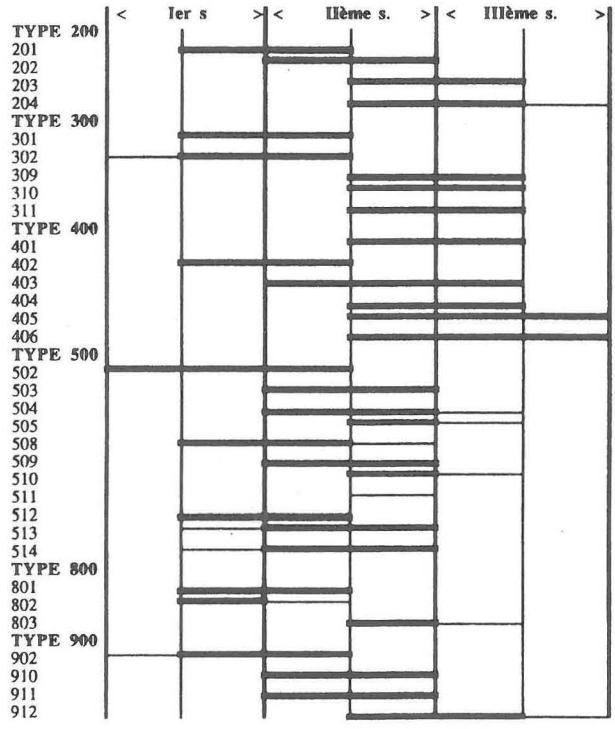

Figure 10 - Nécropole d'Harfleur.
Tableau typo-chronologique de la production d'Harfleur.

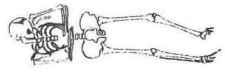

BIBLIOGRAPHIE

SUR LA CITÉ DES CALÈETES ET *CARACOTINUM*

B. BEAUJARD, Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine, dans "Frontière en Gaule", *Caesarodunum*, XVI, 1981, p. 100.

L. CAYEUX, *Vestiges gallo-romains. Mont-Cabert, Harfleur*, rapport de fouille et inventaire, 1962.

Abbé COCHET, *La Seine Inférieure Historique et Archéologique*, Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie, XIV, 1884.

L. FALLUE, Mémoire sur *Caracotinum* aujourd'hui Harfleur, dans *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, XII, 1840-1841, p. 117-130.

Informations archéologiques (Harfleur), dans *Gallia*, XX, 1962, p. 424 ; XXII, 1964, p. 292 ; XXIV, 1966, p. 257 et suiv. ; XXVI, 1968, p. 369 ; 1974, p. 332 ; 1976, p. 335 ; 1978, p. 309.

J. LACHASTRE, Les fouilles du Mont-Cabert à Harfleur en 1964, dans *Bull. de la Soc. Normande d'Etudes Préhistoriques*, XXXIX, 1, 1964.

J. LACHASTRE, *Fouilles du Mont-Cabert*, rapport de fouille, 1976.

J. LACHASTRE, *Rapport d'intervention*, rapport de fouille, 1984.

J. LACHASTRE, *Rapport d'intervention Mont-Cabert, Harfleur*, rapport de fouille, 1985.

M.-F. LACHASTRE, *Découvertes gallo-romaines sur le site du Mont-Cabert, Harfleur-Caracotinum*, Mémoire de Maîtrise, Université de Rouen, 1974.

Nécropoles à incinération du Haut-Empire, table ronde de Lyon 30 et 31 mai 1986, RAPRRA, Lyon, 1987.

J.-P. LAFORGE, *L'occupation du sol chez les Calètes et les Véliocasses à l'époque gallo-romaine*, DES d'Histoire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rouen, s.d.

G. SENNEQUIER, *Verrerie d'époque gallo-romaine du Musée du Prieuré-Harfleur*, catalogue, 1994.

SUR LE COMMERCE

P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la Black-Burnished 1 et son implication sur les courants commerciaux trans-manche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

P. BLASZKIEWICZ, La place de la Normandie dans l'Empire romain de la fin de l'Indépendance jusqu'au Vème siècle de notre ère, dans M. WOOD et F. QUEIROZA (éd.), *Current Research on the Romanization of the Western Provinces, Tempus Reparatum*, BAR intern., 1992.

M. G. FULFORD, La céramique et les échanges commerciaux sur la Manche à l'époque romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 95- 106.

D. P. S. PEACOCK, *Commerce Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, London-New-York-San Francisco, Academic Press, 1977.

SUR LA MÉTHODOLOGIE

C.A.T.H.M.A., Quantification et chronologie : quelques applications sur des contextes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le midi de la Gaule. Méthodes, intérêts et limites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 153-160.

A. DESBAT, Les bons comptes font les bons amis ou la quantification des céramiques, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 131-134.

A. DESBAT, La datation par les céramiques. Réflexions à partir de quelques exemples, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 149-159.

D. DUFOURNIER, *Céramologie, technologie céramique*, Actes du colloque de Lille (26-27 Mars 1988), Nord-Ouest Archéologie (hors-série), 1989, p. 9-17.

G. LINTZ, Etude de la céramique commune du Limousin. Méthodologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 155-161.

L. RIVET, Les critères objectifs de datation ou les surprises de la céramologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 171-177.

R. P. SYMONDS, La quantification des céramiques de l'époque romaine à Colchester et à Londres, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 135- 146.

R. P. SYMONDS, Datation et résidualité, où sont les limites de la certitude ?, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 137-151.

M. TUFFREAU-LIBRE, Les comptages appliqués à l'étude de la céramique gallo-romaine: la chronologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 161- 168.

SUR LA CÉRAMIQUE FINE

P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Caractérisation et diffusion du "gobelet sac" en Normandie du milieu du Ier à la fin du IIème siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 75-80.

P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Diffusion des gobelets bruns d'Argonne entre la fin du Ier siècle et la fin du IIème siècle en Normandie, dans *Gallia*, 46, 1989, p. 253-259.

P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Les importations de céramiques estampillées en Normandie (Ier-IIIème siècles) : étude quantitative et historique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 209-221.

C. JIGAN, Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 189-205.

M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales*, XXIVe suppl. à *Gallia*, 1972.

SUR LA CÉRAMIQUE COMMUNE

P. BLASZKIEWICZ et T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées (Orne), dans *Rev. Archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, p. 117-122.

Céramique en Gaule romaine, Les Dossiers de l'Archéologie, 9, 1975.

P. BLASZKIEWICZ, P. DAVID, C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Quelques données nouvelles sur la nécropole gallo-romaine du Grand-Jardin à Lisieux (Calvados) : la collection Delaporte du Musée de Lille, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 3, 1986, p. 119-134.

P. BLASZKIEWICZ, D. CLIQUET, P. DAVID, D. DUFOURNIER et I. BUCUR, Un atelier de potier du IIème siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p. 79-95.

B. DUFAŸ, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potier du IIIème siècle à la Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

B. DUFAŸ, S. RAUX et Y. BARAT, Des pots et des chiffres ou quelques approches quantitatives : comptages, sériation, métrologie à propos des sept tonnes de céramique commune de l'atelier de la Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 95-110.

D. DUFOURNIER et J.-Y. MARIN, Une production d'amphores du IIème siècle dans le Calvados, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.

C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Inventaire des sites de production de céramique gallo-romaine découverts en Normandie, dans *Annales de Normandie*, 37-4, 1987, p. 317-337.

J. LACHASTRE, Les cruches d'Harfleur, dans *Bulletin de Liaison de la circonscription des Antiquités Historiques de Haute-Normandie*, 10, 1977.

S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Versailles (20-23 mai 1993), 1993.

B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de Terre, Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993.

M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique commune gallo-romaine de la Seine-Maritime au Musée Départemental des Antiquités de Rouen, dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques et Historiques*, 1987, p. 59-79.

M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux* (Actes de la table ronde d'Arras, 12 au 14 Octobre 1993), Nord-Ouest Archéologie 6, 1994.

CATALOGUE

Les termes d'urne, assiette (couvercle), gobelet et cruche (offrandes) renvoient à l'utilisation qui est faite des formes céramiques dans le contexte de la nécropole d'Harfleur.

XIX (19)
Drag. 46 : rosette 8 pétales (La Graufesenque)
urne : 504
cruche : 912
gobelet : 514

XIX C (19 C)
urne : 504
assiette : 203
cruche : 912

XIX G1 (19 G1)
Drag. 33 (50-170 apr. J.-C.),
TITANUS (peut-être Lezoux)
urne : 504
assiette : 203

XIX H (19 H)
urne : 504
assiette : 201
cruche : 902

XIX I (19 I)
Gobelet d'Argonne à dépressions
urne : 504
assiette : 204
gobelet : 515

XIX M (19 M)
Gobelet d'Argonne
urne : 504
assiette : 204
cruche : 912

XIX T (19 T)
cruche : 902
gobelet : 502
gobelet : 514

XIX W (19 W)
urne : 504
assiette :202
cruche : 902

XIX X (19 X)
urne : 502
assiette : 203
cruche : 910
gobelet : 502

XIX Y (19 Y)
urne : 502
assiette : 202
cruche : 910
gobelet : 514
Drag. 46

XX A (20 A)
urne : 505
assiette : 204
gobelet : 515

XXIV (24)
Verre : fiole panse oviforme et col court
(milieu I^er s.)
Verre : fiole tubulaire (I^er s.)
urne : 504
assiette : 201/203
gobelet : 515

XXVI E (26 E)
urne : 504
assiette : 201
cruche : 912
gobelet : 508
gobelet : 515
gobelet : 514

XXVI E1 (26 E1)
urne : 502
assiette : 201
cruche : 910

XXVI F (26 F)
Drag. 33, ANDIICARO (Gaule du Nord-est)
urne : 504
assiette : 204
cruche : 912
gobelet : 514

XXVI G (26 G)
Drag. 18-31 (La Graufesenque) :
OFFPRIMI, 40-80 apr. J.-C.
Drag. 46 : rosette 8 pétales
Déch. 62
Verre : fiole de panse allongée
et col cylindrique par léger étranglement
(deuxième moitié du I^er s.) et 2 sphères (I^er s.)
urne : 502
assiette : 201/203
gobelet : 502

XXVI G1 (26 G1)
urne : 504
assiette : 201
cruche : 902
gobelet : 514

XXVI J (26 J)
Verre : grande cruche cylindrique
à une anse (peut-être fin I^er s.)
gobelets : 509 et 514

XXVI L (26 L)
urne : 504
tripode : 204
cruche : 912
gobelets : 502, 514 et 503

XXVI S (26 S)
Verre : fiole à panse tronconique et long col
(deuxième moitié du I^er s.) et sphère (I^er s.)
cruches : 905 et 911

XXVII L (27 L)
Drag. 18-31 : SACIRO (Lezoux)
Drag. 46 : rosette 8 pétales
Statuette
cruche : 910
gobelets : 512 et 514

XXVII O (27 0)
urne : 502
cruche : 911
gobelet : 5021

XXVII R (27 R)
urne : 505
cruche : 912
gobelet : 503

XXVIII A (28 A)
cruche : 902
gobelet : 5011

XXX A (30 A)
urne : 503
cruche : 905
gobelet : 5011

XXX C (30 C)
cruche : 902
gobelet : 5011

XXX F (30 F)
Verre : flacon à panse bulbeuse (I^er s.)
urne : 502

XXXV A (35 A)
Risus
cruches : 911 et 912

XXXV B (35 B)
Verre : grand gobelet à panse cylindrique
et pied en balustre (fin II^e début III^e s.) : Isings 86
urne : 507

XXXV C (35 C)
Verre : carafe panse bulbeuse
et col évasé : var. Isigns 104 (III^e-IV^e s.)
urne : 507
assiette : 204

XXXV F (35 F)
gobelet : 514
jatte : 307

XXXVI A (36 A)
Argonne
cruche : 905
jatte : 302

XXXVII E (37 E)
cruche : 911
biberon : 803
assiette : 203

XXXVII F (37 F)
urne : 505
cruches : 911 et 911
gobelet : 503

XXXVII J (37 J)
biberon : 802
jatte : tripode
jatte : 302

XXXVII L2 (37 L2)
Verre : petite cruche à panse carrée (II^e s.)
gobelet : 5011

XXXVII M1 (37 M1)
Verre : fragments de sphère
tessons de gallo-belge
jatte : 104

XXXVII T2 5 (37 T2)
statuette
Verre : cruche côtelée à panse conique
et long col et petit pot à large collerette
cruche : 905

XXXVII X (37 X)
cruche : 902
biberon : 803
jatte : 307
gobelet : 505

XXXVII Z1 (37 Z1)
cruche : 910
cruche : 911
jatte : 307
gobelet : 505

XXXVII Z2 (37 Z2)
gobelet sigillée
gobelet Argonne
gobelet : 514

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

David WILLIAMS[1]
Mark WOOD[2]

AUTRE EXEMPLE DE LA NOUVELLE FORME DE CÉRAMIQUE "À L'ÉPONGE" ET ÉTUDE PÉTROGRAPHIQUE DES TESSONS DE CETTE CÉRAMIQUE PROVENANT DE SOUTHAMPTON ET DES ÎLES ANGLO-NORMANDES

INTRODUCTION

L'un de nous a récemment publié une étude sur une forme précédemment inconnue de la céramique à l'éponge qui provient d'une fouille ancienne à Southampton (Wood 1993). Ce grand bol (Fig. 1) est très différent des bols déjà connus, soit dans le répertoire typologique original de la céramique à l'éponge de M. Raimbault (Raimbault 1973 ; les formes Raimbault V et VII), soit dans le répertoire, plus récent, de D. Simon-Hiernard (Simon-Hiernard 1991).

Depuis la publication (Wood 1993), une recherche supplémentaire sur la céramique à l'éponge a été menée par le même et celle-ci a permis la découverte d'un autre bol ayant la même forme que celui trouvé à Southampton. Ce bol, et celui provenant d'un site français (une *villa*, à Kériaker, à Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan), sont au centre de la présente étude. Parallèlement, nous présenterons aussi les résultats d'une étude d'analyse pétrographique faite sur le tesson de la forme nouvelle trouvé à Southampton ainsi que sur d'autres tessons de céramique à l'éponge provenant de fouilles faites ailleurs, à Southampton et dans les îles Anglo-Normandes.

L'AUGMENTATION DU RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE DES FORMES PRODUITES EN CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE

La définition et l'étude originelle de cette céramique datant du Bas-Empire a permis d'isoler une gamme de douze formes qui furent probablement produites dans les ateliers de la région de Bordeaux (Raimbault 1973). A la suite des recherches de M. Raimbault, l'existence de la céramique à l'éponge fut rendue possible ailleurs qu'en France et plusieurs lieux de découvertes ont pu être signalés en Angleterre, principalement sur les sites côtiers du sud (Fulford 1977). Peu après le travail de Fulford, une carte de répartition de toutes les trouvailles de cette céramique, connues dans le nord-ouest de l'Empire romain, fut publiée (Galliou *et al.* 1980).

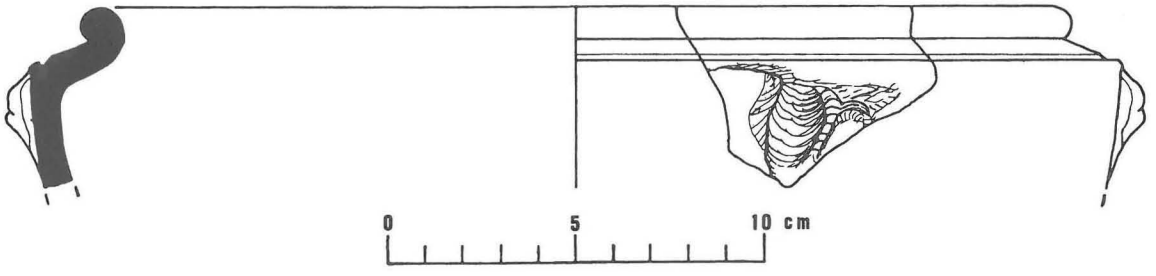

Figure 1 - La forme nouvelle en céramique à l'éponge découverte à Southampton (le tesson de Kériaker est du même profil) ; datation : IV^{e} s. apr. J.-C.

1 Department of Archaeology, Southampton Univeristy, Highfield, Southampton, SO9 5NH.

2 Professional Independent Services for Archaeology Ltd., 5 Ufford Hall, Ufford, Cambridgeshire, PE9 3BH.

La publication récente de D. Simon-Hiernard (Simon-Hiernard 1991) a augmenté à la fois le nombre de formes connues produites en céramique à l'éponge de même que le nombre des lieux de trouvailles. Sa recherche a permis de compléter le répertoire typologique des formes, soit un total de 19, représentant un accroissement de 7 formes nouvelles par rapport à celles qui furent identifiées par Raimbault. De surcroît, bien qu'aucun atelier n'ait été localisé jusqu'à cette date, cette recherche montre que la région de production se situait probablement aux environs de Civaux car la distribution de cette céramique est beaucoup plus répandue là-bas (Simon-Hiernard 1991, p. 65).

A partir de 1993, on sait qu'avec l'addition du bol de Southampton, il y a au moins vingt formes qui furent produites en céramique à l'éponge (Wood 1993). Dans la même publication, nous avons suggéré qu'un tesson illustré dans le rapport de fouille de New Fresh Wharf, Londres (Miller *et al.* 1986, p. 130, n° 1.220) aurait été décrit comme une variante de la forme Raimbault VI (Wood 1993, p. 120). Ce tesson, bien qu'il appartienne à la classe d'une jatte à collerette, est actuellement différent de toutes les autres jattes à collerette en céramique à l'éponge connues à ce jour. Sur la forme Raimbault VI (comme la forme de sigillée Drag. 38 qu'elle imite), on remarque que la collerette est située au-dessus du bord du vase. La collerette sur le vase de Londres prend sa naissance directement sur le bord. Ce type de vase fut produit dans des pâtes différentes (cf., par exemple, Santrot et Santrot 1979, forme 169) dans la même région que celle où la céramique à l'éponge l'a été et il est tout à fait possible qu'il ait inspiré le vase de Londres. A notre connaissance, ce vase est la seule jatte en céramique à l'éponge à avoir été trouvée avec une collerette qui prend naissance directement sur le bord.

LA CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE DE SOUTHAMPTON

En ce qui concerne les tessons provenant des anciennes fouilles faites en plusieurs endroits à Bitterne Manor (Southampton), ils furent identifiés comme étant d'un type de céramique "marbrée" qui pourrait être une variante des productions fabriquées dans les ateliers de la New Forest (cf. Waterman 1947, p. 171 ; Cotton et Gathercole 1958, p. 89).

Douze tessons de la céramique à l'éponge furent identifiés parmi le mobilier céramique dit "marbré" provenant des fouilles faites par Waterman dans les années 1930 et par Cotton et Gathercole dans les années 1950 à Southampton (Fulford 1977, p. 77 ; Galliou *et al.* 1980, p. 276). Maintenant, on sait qu'il y a une centaine de tessons de céramique à l'éponge découverts à Southampton (Wood 1993). La plupart (soit 85 tessons) proviennent des fouilles de Waterman ainsi que celles de Cotton et Gathercole à Bitterne Manor. Les autres tessons proviennent de deux fouilles récentes de sauvetage, effectuées dans la région de Bitterne Manor (soit 1 tesson sur le site de l'Ecole moderne et 15 tessons sur le site de Hawkeswood Road).

Comme ailleurs en Grande-Bretagne, la plupart des tessons trouvés à Southampton appartiennent à la forme Raimbault VI (soit une jatte à collerette). Cependant, un tesson d'une bouteille provient du site de Hawkeswood Road. La forme nouvelle (Fig. 1) de Southampton pour laquelle nous avons publié un article en 1993, provient d'une fouille (Site F) de Waterman. Il est difficile de comprendre pourquoi ce tesson ne fut pas décrit ou dessiné en même temps que les autres céramiques "marbrées" trouvées sur ce site (qui sont en vérité de la céramique à l'éponge).

LA FORME NOUVELLE : peut-être un bol pour le mélange du vin et de l'eau ?

Nous avons déjà dit dans notre étude relative au vase trouvé à Southampton qu'il est assez différent des bols de forme Raimbault V et VII (Wood 1993, p. 119). Sa grande taille, la présence d'au moins une anse et le profil lui-même sont des éléments qui qualifient ce vase comme étant une forme nouvelle. Peu après notre publication, nous avons trouvé un dessin d'un vase ayant le même profil que celui de Southampton qui, lui, provient d'une fouille sur une *villa*, à Kériaker, à Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan (Clément 1976, p. 24, fig. 2). Il manque une anse à ce tesson mais il est certainement de la même forme que le vase de Southampton ; dans sa description, Clément dit qu'il est de la forme Raimbault VII (*ibid.* p. 25). Cependant, le profil des bols Raimbault VII ne montre pas un col inversé avec une cannelure à la jonction du col et de la panse. De surcroît, tous les bols de la forme VII ont des bords éversés, alors que le vase de Kériaker comme celui de Southampton ont des bords en bourrelet. Enfin, en ce qui concerne le profil de cette forme, il manque une anse au tesson trouvé à Kériaker. Il est probable qu'à l'origine, le vase de Kériaker ait eu des anses.

Il est possible que cette forme ait été utilisée pour mélanger le vin et l'eau. C'est probable quand on considère que les trouvailles les plus fréquentes de céramique à l'éponge, dans le nord-ouest de l'Empire romain, sont des vases à liquide (soit les formes Raimbault VI et X) et que la région où cette céramique fut produite est celle où on exportait du vin à l'époque romaine. Au Bas-Empire, quand la plupart des vases en céramique à l'éponge furent exportés vers la Bretagne continentale et la Grande-Bretagne, on peut penser au transport du vin dans des tonneaux. En effet, l'acheminement de cette céramique ne devrait être possible que parce qu'elle a accompagné des cargaisons de vin.

Le vase de Southampton a été trouvé dans une couche datant de IV^{e} s. apr. J.-C. (Wood 1993, p. 120) et celui de Kériaker correspond à une même datation (Clément 1976, p. 25).

Nous avons essayé d'obtenir le tesson de Kériaker pour l'inclure dans le présent programme d'analyse pétrographique. Malheureusement, cela n'a pas été possible à ce jour, mais nous espérons le faire dans un programme d'analyse proche.

LA PÉTROLOGIE ET LA PÂTE

Les tessons énumérés dans le catalogue *supra* répresentent des exemples de céramique à l'éponge qui nous ont été soumis pour examen pétrographique dans le cadre de la présente recherche.

La plupart de ces tessons sont de forme VI selon la classification de Raimbault (1973), soit une jatte à collerette. Ils sont tous à pâte dure, lisse et d'une texture assez fine, avec un engobe brillant (mais souvent usé) sur lequel il y a une série de motifs flous faits au hasard. La couleur d'engobe s'échelonne du rougeâtre jaune (entre Munsell 5YR 7/8 et 6/8) à orange-rouge pâle (entre Munsell 2.5YR 6/8 et 5/8).

On remarque sur une cassure fraîche, qu'il y a un élément caractéristique de tout ce groupe de tessons, qui est la plus ou moins grande présence d'inclusions "terreuses" de couleur rougeâtre brun et, normalement, de petite taille. Ces inclusions sont présentes dans une pâte de couleur pâle qui est d'une texture assez fine bien que légèrement micacée.

Des lames minces ont été faites sur tous les tessons énumérés dans le catalogue ; puis ils ont été analysés d'une façon plus détaillée au microscope pétrologique. Les résultats de cette étude montrent que ces tessons sont tous fabriqués dans une pâte assez similaire bien qu'il y ait une petite différence dans la texture qui pourrait suggérer qu'ils n'émanent pas tous d'un seul atelier.

Le n° 4 du catalogue correspond à la forme nouvelle en céramique à l'éponge. L'examen de la lame mince de ce tesson montre les mêmes caractéristiques de pâte que les autres exemples de la céramique à l'éponge soumis pour analyse. Les inclusions non-plastiques les plus couramment vues en lames minces pour tous les tessons analysés sont des grains de quartz subanguleux (dont l'un de la taille du "limon") et des paillettes de mica dont la plupart sont des muscovites bien qu'il y ait également quelques paillettes de biotite. Ces inclusions sont présentes dans une matrice anisotropique d'argile cuite. De surcroît, il y a, parsemés de bout en bout dans la matrice d'argile, des grains de limonite micacée de couleur rougeâtre brun (que nous avons précédemment vus à l'œil nu). D'autres inclusions, plus rares, sont aussi présentes, soit des grains de quartz d'une taille plus grande, de l'oxyde de fer et des petits morceaux de grès.

La pétrologie est en conformité avec d'autres analyses utilisant des lames minces réalisées antérieurement (Williams 1980 et 1986) et cela montre que le dernier groupe de tessons à être analysé a été fabriqué dans la même aire générale de production. Cependant, avec des inclusions comme le quartz et le mica, qui sont relativement communes, il est difficile de déterminer exactement l'origine. Donc on ne peut pas affirmer que les résultats du présent programme d'analyse confirment le témoignage répartitionnel apparent pour la céramique à l'éponge qui ressortait à l'origine dans le sud-ouest de la France (Raimbault 1973, Fulford 1977, Galliou *et al.* 1980, Simon-Hiernard 1991). De plus, nous devons préciser que l'autre technique pétrologique (consistant en l'analyse de minéraux lourds) ne serait pas juste du fait de la petite taille des tessons analysés dans le présent programme et du fait de leur caractère unique. En effet, pour utiliser la technique d'analyse des minéraux lourds, nous aurions besoin d'un échantillon plus important. Précédemment, une analyse de séparation des minéraux lourds effectuée sur un seul tesson de céramique à l'éponge par l'un des auteurs a tenté de suggérer qu'elle avait son origine dans une aire de roches tertiaires (Williams 1980 et 1986).

Ainsi, pour faire une étude de comparaison, des lames minces ont été faites sur 3 tessons de céramique médiévale qui proviennent des fouilles faites à Southampton (Platt et Coleman-Smith 1975, fig. 183, n° 1014 et fig. 189, n^{os} 1051 et 1059) et qui sont connues pour être des productions de la région de Saintonge, dans le sud-ouest de la France. Cette recherche a pour but de voir s'il y a des similitudes de pâtes entre ces tessons et les tessons de céramique à l'éponge déjà analysés. Un de ces tessons de "Saintonge ware" (Coleman-Smith 1975, fig. 183, n° 1014), bien qu'il soit un peu plus sableux que le matériel à l'éponge, montre une pâte assez micacée avec des inclusions de limonite micacée qui est proche de celle de la céramique à l'éponge décrite *supra*. Bien que ce témoignage soit superficiel, on peut encore suggérer qu'une origine de la céramique à l'éponge puisse être dans l'aire générale de cette zone du sud-ouest de la France où se trouve la répartition principale de cette céramique (Simon-Hiernard 1991, Fig. 4). Cependant, on attend de connaître la localisation des fours qui produisaient cette céramique distinctive, pour être certain de la zone effective de production. La découverte de ces fours et des ratés de cuisson associés permettra une analyse de comparaison de celles-là avec le matériel déjà analysé provenant d'Angleterre et des îles Anglo-Normandes pour en déterminer l'origine.

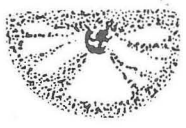

CATALOGUE DES TESSONS ANALYSÉS

BITTERNE (Southampton).

1. Site : SOU 201 No. CpA Pit X A1-2. Le fond, probablement, d'une forme Raimbault VI (Cotton et Gathercole 1958, fig. 32, n° 9).
2. Site : Hawkeswood Road, SOU 414 Context 02. Un tesson de la collerette et du fond de la forme Raimbault VI.
3. Site : Hawkeswood Road, SOU 414 Context 006. Un tesson du fond de la forme Raimbault VI.
4. Site : SOU 215 Context L2A. Un tesson de la forme nouvelle, soit une jatte carénée avec un bord en bourrelet (Wood 1993, Fig. 1).

NEW FRESH WHARF (Londres).

5. NFW 74 Context 166. Un tesson de la collerette de la forme Raimbault VI.

THE KENNELS (Alderney).

6. 72/359/01 Layer 4. Un tesson de la collerette de la forme Raimbault VI.

LA PLAIDERIE (Guernesey).

7. PL83 T1 F44. Un tesson dont la forme n'est pas précisée.
8. PL83 T1 L3. Un tesson du bord de la forme Raimbault VI.
9. PL83 T1 F44. Un tesson du bord de la forme Raimbault VI.
10. PL83 T1 L3. Un tesson de la collerette de la forme Raimbault VI.
11. PL83 T1 L3. Un tesson de la collerette de la forme Raimbault VI.

* *
*

REMERCIEMENTS

A Duncan Brown (Southampton City Museums Service) qui a selectionné les tessons de céramique de "Saintonge" et Michael Batt (DRAC, Rennes) qui a essayé d'obtenir le tesson de Kériaker pour nous, nous vous exprimons notre sincère gratitude. Enfin, pour la correction du texte, nous exprimons comme toujours, à Géraldine (Gadbin), tous nos remerciements.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Clément 1976 : M. CLEMENT, Céramiques "à l'éponge" en Morbihan, dans *Archéologie en Bretagne*, 12, 1976, p. 24-29.

Cotton et Gathercole 1958 : M. A. COTTON et P. W. GATHERCOLE, *Excavations at Clausentum, Southampton 1951-1954*, London 1958.

Fulford 1977 : M. G. FULFORD, Pottery and Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period, dans D.P.S. PEACOCK (éd.), *Pottery and Early Commerce*, London, 1977, p. 35-84.

Galliou *et al.* 1980 : P. GALLIOU, M. FULFORD et M. CLEMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le nord-ouest de l'empire Romain, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 265-278.

Miller *et al.* 1986 : L. MILLER, J. SCHOFIELD et M. RHODES, *The Roman Quay at St. Magnus House, London*, Special Paper No. 8 of the London & Middlesex Archaeology Society, 1986.

Platt et Coleman-Smith 1975 : C. PLATT et R. COLEMAN-SMITH, *Excavations in Mediaeval Southampton, 1953-1969. Volume 2, The Finds*, Leicester 1975.

Raimbault 1973 : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.

Santrot et Santrot 1979 : M-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

Simon-Hiernard 1991 : D. SIMON-HIERNARD, Du nouveau sur la céramique à l'éponge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 61-76.

Waterman 1947 : D. M. WATERMAN, Excavations at Clausentum, 1937-8, dans *Antiquaries Journal*, 27, 1947, p. 151-171.

Wood 1993 : M. WOOD, A new form of "céramique à l'éponge" from Roman Britain, dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 6, 1993, p. 119-122.

Williams 1980 : D.F. WILLIAMS, Un tesson de céramique à l'éponge provenant du New Fresh Wharf à Londres, dans P. GALLIOU, M. FULFORD et M. CLEMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le nord-ouest de l'empire Romain, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 277-278.

Williams 1986 : D. F. WILLIAMS, Petrological report on an "à l'éponge" sherd, dans L. MILLER, J. SCHOFIELD et M. RHODES, *The Roman Quay at St. Magnus House, London*, Special Paper No. 8 of the London & Middlesex Archaeology Society, 1986, p. 130.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Alain FERDIERE *: Je ne suis pas tout à fait convaincu que tout ce que vous avez montré provienne du groupe qu'on attribue habituellement au Poitou ; il y a d'autres centres de productions en Gaule, dans le Bassin parisien, en Rhénanie, etc. Je préfère laisser la parole à des personnes qui peuvent en parler plus savamment.*

Franziska DÖVENER *: Est-ce que la New Forrest Ware a des correspondances avec la céramique à l'éponge ?*

Mark WOOD *: La description de la céramique marbrée produite dans les ateliers de la New Forrest Ware montre des pâtes assez semblables mais cette forme n'est pas dans le répertoire.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Il est intéressant de voir la céramique à l'éponge sortir des réserves, particulièrement outre-Manche. Parmi les tessons évoqués ici, voit-on le motif étoilé, caractéristique de la céramique à l'éponge ou s'agit-il uniquement de décors marbrés ?*

Mark WOOD *: A Southampton, je n'en ai pas vu.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Pas un seul décor étoilé ?*

Mark WOOD *: Non. A Avranches, la bouteille présente un décor étoilé.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Justement, pour Avranches, est-ce une forme X, XI ou XII ? Si c'est cette dernière, elle intéresse F. Dövener qui fait sa thèse sur les cruches à visage !*

Mark WOOD *: C'est plutôt une forme XII.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Pourquoi ? Il n'y a pas de visage sur le goulot ?*

Mark WOOD *: Non, c'est un fragment de panse.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Et quelle est la différence entre un fragment de panse de forme XI et de forme XII ?*

Mark WOOD *: J'ai suggéré une forme X ou XII.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: C'est une cruche. Sinon, dans les réserves de Southampton, as-tu repéré d'autres céramiques qui pourraient provenir d'Aquitaine, comme le suggère J. Monaghan dans la publication sur Guernesey, avec une petite cruche à deux anses et, éventuellement, une jatte ?*

Mark WOOD *: Oui, il y a quelques pichets à bec trifolié de même que quelques grandes cruches à lèvre cannelée que Chr. Vernou avait montrées en 1993.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Dernier point. En ce qui concerne cette nouvelle forme, je n'aurais pas été aussi rapide pour l'affirmer. A priori, c'est vrai que la pâte est tout à fait comparable à celle de la céramique à l'éponge mais il faudrait confirmer cette hypothèse par une analyse chimique.*

Mark WOOD *: Peux-tu faire cette analyse ?*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Oui et cela serait intéressant pour en être absolument sûr. Comme le dit A. Ferdière, il y a d'autres productions marbrées en Gaule. Aujourd'hui, il faut être plus prudent qu'on ne l'était il y a quelques années.*

Alain FERDIERE *: Pour la Gaule, a-t-on des éléments fiables de datation pour cette période, dès la fin du III^e^ s. ?*

Dominique SIMON-HIERNARD *: La question pose-t-elle le problème de la date d'apparition de cette céramique, au IV^e^ s. ?*

Alain FERDIERE *: C'est une question.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Quand j'ai fait l'étude, pour la SFECAG de 1991, j'ai donné la liste des découvertes et des contextes datés. Dans certains cas, par exemple dans la Creuse, on trouve des tasses carénées de Lezoux, à deux anses, métallescentes, qui ne semblent pas tardives et on a de nombreux exemples pour le III^e^ s. ; à Poitiers, on aurait une jatte trouvée dans un contexte de la fin du II^e^ s., cette dernière découverte demandant à être confirmée.*

* *
*

Eléments pour une synthèse sur les productions et les importations dans le nord-ouest de la Gaule (Seconde Lyonnaise et Gaule Belgique) et les relations avec la Bretagne romaine.

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

Patrick BLASZKIEWICZ *: Quand Lucien Rivet m'a demandé, ce matin, d'organiser la synthèse de cette fin de journée, je me suis rappelé le congrès de Caen, en 1987. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'on n'en sait pas tellement plus sur les ateliers ; je dirais même qu'on n'a pas avancé du tout : on dispose des mêmes ateliers qu'il y a 10 ans car les fouilles ont été très peu nombreuses sauf celle de Touffreville, qui est vraisemblablement un atelier de tuiliers. On en est toujours réduit aux résultats des ramassages anciens, dont ceux d'Argences, que l'on connaît bien par analyses chimiques, ou ceux de Lyons-la-Forêt, réalisés dans les années 1945/50. Par analogie, sur les fouilles de Patrick Halbout, à Rouen, on arrive à avoir des certitudes pour certains niveaux du IIIe s. avec 15-20 % de productions de Lyons-la-Forêt. On sait que cette céramique s'arrête près de Lillebonne et qu'à l'ouest de cette ligne on retrouve les mêmes formes, semble-t-il, qu'il faut plutôt mettre au compte de la Picardie ou d'ateliers attenant à la Picardie. Tout cela pour dire qu'il n'y a pas suffisamment de fouilles sur les ateliers, c'est absolument évident.*

D'autre part, je constate qu'il y a un manque flagrant de communications sur Rouen, une ville importante à l'époque romaine et, surtout, au Bas-Empire.

En ce qui concerne les sites de consommation, en revanche, on peut observer des travaux et des résultats extrêmement importants : ceux de Pascal Vipard et de son équipe, sur Vieux, ceux de Dominique Cliquet, sur le Vieil-Evreux, également, à partir des ramassages anciens ; on cerne mieux le Vieil-Evreux, on le date mieux avec le matériel ancien. Sur Harfleur, même chose, à partir d'une nécropole située à proximité d'un atelier du IIe s.

Je peux également ajouter qu'il semble que la région d'Evreux est plus attirée vers Chartres, vers le Val-d'Oise également. En Basse Normandie, où je connais mieux le matériel parce qu'il y a peut-être un peu plus de travaux, on cerne des ateliers dans le nord du Cotentin. Ce qu'a dit Marie Tuffreau m'a réjoui parce qu'on sait maintenant que c'est de la BB1 et non de la BB2 sur Boulogne, ce qui est un pas absolument colossal.

Pascal VIPARD *: Je voudrais simplement dire qu'on peut tenir des propos moins désespérés. On a des résultats qui sont positifs sur ...*

Patrick BLASZKIEWICZ *: ... sur les sites de consommation !*

Pascal VIPARD *: Sur un site de consommation comme Vieux, bien que l'étude ne soit pas encore achevée, je pense qu'on arrivera à servir de site de référence pour la cité des Viducasses ; on n'a pas d'autre ambition et c'est dans ce sens qu'on a mené l'étude. Par comparaisons avec des sites comme Bayeux ou Lisieux qui sont proches, on a vu qu'il y avait très peu de chose en commun ; en revanche, avec quelques sites ruraux qu'on a pu observer –notamment un site fouillé à Bréville, sur le territoire de la cité des Viducasses, à 20 km de la cité–, on a vu du matériel, ponctuellement, avec d'énormes points communs. En fait, avec le site de consommation de Vieux, le travail qu'on fera sera utile dans un rayon de 20-30 km, pas plus. Il faut rester modeste.*

Patrick BLASZKIEWICZ *: Je précisais bien qu'il y avait un manque crucial de travaux sur les ateliers, une insuffisance de fouilles, non pas seulement de fours, mais également de contextes d'habitats associés.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: La première chose à reconnaître c'est que, effectivement, pour la Basse-Normandie, on n'a quasiment pas de connaissances et les communications de cette journée le montrent, d'une certaine façon ; on est très en retard. Et pourtant, il y a des ateliers, dont un que j'ai oublié de signaler à Patrick, au Val-Rambert, découvert par prospection.*

Sur la céramique actuellement étudiée en Basse-Normandie, sur les sites de consommation, il y a également très peu d'études mais quelques données sont acquises qui sont encore, à mon sens, très éparses. Je pense, entre autres données, aux premières recueillies sur Exmes, avec des ensembles augustéens qui rappellent tout à fait ce qu'on peut avoir dans l'ouest de la France, avec des productions d'Aquitaine, des productions du Centre pour la terra nigra, des productions arétines ou lyonnaises, etc. Mais l'étude que j'ai pu faire sur Sées, par exemple, ne repose pas sur des comparaisons suffisantes pour la Basse-Normandie et je le regrette.

Il y a cependant quelques éléments optimistes : il y a des sites fouillés ou actuellement en cours de fouilles qui livrent un mobilier fort intéressant qui pourra, j'espère, pour certains d'entre eux, être présenté l'année prochaine. Je pense, entre autres, à l'habitat rural de Rots, pour les IIIe-IVe s., qui a livré une quantité appréciable de formes romano-britanniques, de la Black-Burnished et des formes d'Argonne. Toujours pour le Bas-Empire, je pense à Cherbourg et, en même temps, à des études plus poussées sur des sites d'habitats comme ceux de Lisieux, avec Didier Paillard, et l'étude qui est faite actuellement sur un certain nombre d'ensembles clos.

Le constat n'est pas totalement négatif mais on a encore beaucoup de travail à faire ; constat optimiste : il y a quand même du mobilier en Basse-Normandie et il faut qu'on travaille dessus, et en groupe !

... silence dans la salle.

Lucien RIVET *: Je pense qu'il ne faut pas s'en tenir là !*

J'ai suivi, en pointillé, ce qui s'est passé au long de cette journée ; d'un côté, on a assisté à un ensemble de communications extrêmement monographiques, si l'on peut dire et, d'un autre côté, j'ai vu défiler, par exemple, des mortiers et d'autres types de céramiques caractéristiques. Il me semble qu'il y aurait des commentaires généraux, et transversaux, à faire, qu'il y aurait des liaisons à rechercher d'un site à l'autre, des contacts à établir d'un chercheur à l'autre.

Il y aurait également des commentaires à faire, sans polémique ni acidité quelconque, sur des problèmes de

méthodologie : cela ne serait pas forcément mal venu ; on est là aussi pour échanger des points de vue et il faut en profiter.

***Franziska DÖVENER** : Après tout ce que nous avons entendu aujourd'hui, je ne suis pas sûre qu'on puisse parler d'échanges en grande quantité entre le nord-ouest de la Gaule et la Grande-Bretagne.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Pour quelles catégories de céramiques ? Pour le Haut-Empire ou le Bas-Empire ? Dans les deux sens transmanche ?*

***Franziska DÖVENER** : Pour la céramique commune !*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Absolument. Nous avons axé notre communication sur la Black-Burnished et non sur le commerce, pour une question de temps. Je l'ai un peu dit en introduction, les contacts avec la Grande-Bretagne sont essentiellement des contacts de proximité et il ne s'agit que de la côte sud de l'Angleterre et la côte nord-ouest du continent. Je ne suis pas persuadée qu'on puisse véritablement parler de commerce. Quantitativement, on ne peut pas dire que la céramique anglaise était importée pour elle-même ; elle était peut-être importée pour ce qu'elle contenait, de façon anecdotique, ou par des gens qui traversaient la Manche. Par ailleurs, il est bien évident que la pénétration dans les terres est très limitée, de l'ordre de quelques tessons. Il est hors de question de parler de commerce. En revanche, pour des régions comme la Picardie et la Normandie, il semble que cela soit plus conséquent, tout simplement parce qu'il y a des rivières accessibles, comme la Seine et, éventuellement, la Somme.*

L'image d'un commerce intense avec la Grande-Bretagne est une image tout à fait fausse. Encore une fois, ce sont des contacts de proximité et, surtout pour le nord de la Gaule, plutôt des traditions identiques de part et d'autre de la Manche. Il y a, par exemple, un foyer atrébate de part et d'autre de la Manche, pendant toute la période romaine.

Ce problème du commerce n'est pas spécifique à la Grande-Bretagne, c'est le problème du commerce de la céramique en général. Toutes les études qui concernent la céramique commune, mais aussi d'autres céramiques fines, montrent bien que le commerce de la céramique est assez limité. La plupart des céramiques sont produites et consommées localement et, finalement, le volume des importations est toujours très limité ; ce qui est assez logique puisque la céramique est un produit que l'on peut fabriquer n'importe où et il n'y a pas de raison de la commercialiser à longue distance, de façon systématique.

Pour parler de façon plus générale sur cette journée de communications régionales, il est évident qu'il y a encore beaucoup de travail à faire et qu'on ne pourra pas aller plus loin dans l'étude des céramiques de la Normandie tant qu'on n'aura pas un début de typo-chronologie générale, une idée du répertoire produit entre le début de l'époque augustéenne et le Bas-Empire, même si cette image est un peu fausse. Tant qu'on ne disposera pas de cette base, on ne pourra pas réfléchir et on ne pourra pas aller très loin dans les conclusions, y compris sur les relations commerciales avec l'Angleterre.

***Robin SYMONDS** : J'ai une réaction semblable à celle de Marie mais j'aimerais dire que l'on n'a vraiment pas exploité, dans les études transmanche, les points communs entre les assemblages qu'on peut voir des deux côtés. Ce matin, François Fichet a présenté un lot de céramiques –sigillées, cruches, céramiques noires, etc.– qui, s'il avait été trouvé en Angleterre, ne m'aurait pas surpris. Les pâtes sont différentes mais les formes sont identiques ! Comparer des assemblages provenant des deux côtés de la Manche permettrait de mettre en évidence un mode de vie très semblable qui ne nécessite pas de transporter des céramiques sur de longues distances. On insiste sur la Black-Burnished trouvée dans le nord de la France parce que c'est étonnant ! Marie vient de dire qu'il n'y a pas de raison de transporter les céramiques communes mais pourquoi le faire avec la Black-Burnished, surtout avec la BB1 d'Écosse ? C'est une céramique faite à la main, tout à fait ordinaire, enfin, à nos yeux. Quel est l'intérêt de la transporter ?*

***Yvan BARAT** : Je répondrai par le contenu de l'intervention que tu avais faite, en 1993, à Versailles, justement à propos des Black-Burnished trouvées à Limetz. Tu avais constaté, pour celles trouvées en Ile-de-France (à l'heure actuelle, on connaît effectivement trois exemples dont deux publiés, Limetz-Villez et Genainville, et un troisième, inédit, avec Saint-Denis), qu'il s'agissait uniquement de pots ovoïdes à lèvre éversée et tu avais pensé qu'ils servaient à transporter un produit –du saindoux, du miel, du confit de canard, du gigot sauce à la menthe ! Comme on l'avait proposé pour la céramique type "Besançon", ne s'agit-il pas de boîtes de conserves ?*

***Mark WOOD** : Pour répondre à Franziska Dövener, au Bas-Empire du moins, il est tout à fait possible que la céramique, comme la BB1 ou même la céramique à l'éponge, soit destinée aux soldats. Dans les temps de crise, vers la fin du III^e^ s., par exemple sur le site fortifié d'Alet, à Saint-Malo, selon les publications de L. Langouët, il y a des soldats qui viennent d'Allemagne, l'enceinte étant établie vers 275 ; la BB1 est peut-être un service pour les soldats. On trouve sur la côte de Bretagne continentale, dans les villæ, deux ou trois pots de BB1 qui peuvent correspondre à la présence de soldats qui ont été envoyés pour protéger les côtes, présence attestée par des inscriptions épigraphiques. Ce n'est pas forcément du commerce.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : On parle souvent des soldats et je demande si ce n'est pas de la tarte à la crème pour résoudre certains problèmes. Je voudrais faire quelques remarques à propos de la Black-Burnished.*

En Basse-Normandie, lorsqu'un site du Bas-Empire est découvert et fouillé, il y en a toujours 1 ou 2 fragments ; j'ai l'impression que Rots fait exception avec une quantité relativement importante. La plupart des sites côtiers, sur une profondeur d'environ 12-15 km, au maximum 20 km, livrent de la Black-Burnished, en petite quantité, quelle que soit la nature du site.

J'aimerais faire le parallèle avec une production médiévale qu'on appelle la céramique "très décorée", à l'origine produite en Saintonge et que l'on sait, maintenant, produite également en régions parisienne et rouennaise. On trouve cette céramique partout, toujours en très petite quantité, et l'hypothèse actuelle de D. Dufournier est qu'elle

accompagnait un produit, qu'elle était utilisée comme contenant avec, peut-être, un rôle publicitaire ; cette céramique pouvait être un gage de la qualité du vin transporté. Je ne dis pas qu'on a transporté du vin avec la Black-Burnished mais je remarque qu'on retrouve le même type de problème. Ce n'est qu'une hypothèse et c'est peut-être une autre tarte à la crème mais il n'y a aucun lien avec des militaires ou quoi que ce soit.

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Pour la Black-Burnished, je m'inscris un petit peu en faux : on ne peut pas parler de petite quantité. Pour Bayeux et, surtout, pour Rouen, par exemple, avec 300 ou 400 tessons dans des niveaux parfaitement datés, ce ne sont pas de petites quantités.*

***Allard MEES** : J'ai aussi une question sur la Black-Burnished en général. Je me demande si la distribution ne dépend pas de la standardisation des formes. Je pense que la standardisation dans la production est la première condition pour une assez grande distribution. Par ailleurs, je ne crois pas qu'il existe un type de céramique pour les soldats. Cette idée est née du camp de Usk où on a un assortiment très limité de Black-Burnished et, bien sûr, d'autres céramiques.*

***Robin SYMONDS** : Cette idée d'Allard est tout à fait fondamentale pour comprendre la diffusion de la BB1. En Angleterre, sur certains sites, surtout vers l'est, la BB1 représente parfois 5 à 10 % d'un ensemble, ce qui n'est pas négligeable. Mais dans le centre de l'Angleterre, à Dolby ou à Roxeter, par exemple, elle peut atteindre, dans certains contextes, 25 %. Pour le centre de l'Angleterre, je trouve cela étonnant, pour une céramique non tournée qui voyage ! Je trouve que c'est une céramique qui a une réussite semblable à la sigillée ; il faut la considérer comme la sigillée noire de l'Angleterre !*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Pour comprendre la diffusion de la Black-Burnished, il faut rapprocher le phénomène d'autres céramiques modelées qui ont le même type de diffusion. Il y a plusieurs explications à la diffusion de la Black-Burnished sur le continent et il faut avoir en mémoire qu'il s'agit, de toute façon, de très petites quantités et de petites distances, en zones côtières. Il y a d'autres céramiques modelées ou céramiques assez grossières qui sont diffusées, également en petites quantités, dans le Nord et même en Ile-de-France, comme la céramique modelée germanique ou les céramiques rugueuses de l'Eiffel.*

Cela dit, il y a les hypothèses qui font de ces céramiques des boîtes de conserves ou des objets transportés dans les bagages. Il y a aussi l'hypothèse, confortée par certaines analyses, qui fait que ces céramiques seraient commercialisées pour des qualités exceptionnelles de rétention de la chaleur ou de résistance au feu. Cela a été mis en évidence pour les céramiques granuleuses et, aussi, pour des séries communes comme la "blanche à quartz". Pour la Black-Burnished, cette dernière hypothèse a été émise en Angleterre.

Enfin, il faut remarquer que, sur beaucoup de sites normands, elle n'est pas quantifiée ; on en parle mais sans disposer de chiffres ni de précisions chronologiques ! On reste dans le flou. Est-elle limitée au Bas-Empire ou va-t-on s'apercevoir, comme à Boulogne, qu'elle apparaît dans des contextes beaucoup plus anciens ?

***Yvan BARAT** : Je suis d'accord avec Marie en ce qui concerne les quantités, qui restent minimes. Mais vouloir strictement restreindre la diffusion à une zone côtière est un peu rapide dans la mesure où on en trouve en Ile-de-France ou à Amiens ; et je ne suis pas sûr qu'on puisse baser l'explication sur quelques personnes qui en transportent dans leurs bagages ni totalement admettre que ce sont des céramiques qui ont des qualités particulières à la cuisson car ce ne sont pas les seules ; d'autres, produites localement, ont les mêmes qualités et satisfont pratiquement tout le monde !*

***Robin SYMONDS** : Et il n'y a pas que des pots à cuire ; cette céramique sert aussi à autre chose. A mon avis, la Black-Burnished a aussi une certaine beauté, si l'on peut dire, et il y a cet aspect standardisé qui en fait une céramique bien connue, bien reconnue par tous ceux qui s'en servent, et cela joue sur la diffusion.*

***Yvan BARAT** : Pour répondre à Robin et à Allard, depuis quand la standardisation est-elle un trait spécifique à la Black-Burnished ou à la sigillée ? Bruno Dufaÿ pourrait en dire un mot : la céramique de La Boissière-Ecole répond à une standardisation très poussée. C. Munoz, qui a travaillé sur Dourdan, a observé exactement la même chose sur Saint-Evroult. Je pense que si on faisait le même effort d'analyse sur tous les ateliers de production, on constaterait que, de façon générale, pour la céramique commune et surtout pour de la céramique commune, on a affaire à une standardisation relativement poussée. Je ne suis donc pas sûr que la standardisation de la Black-Burnished soit un critère déterminant, en tout cas pas plus que d'autres.*

***Bruno DUFAŸ** : Ce débat me paraît un peu surréaliste, si je puis me permettre. Je ne connais pas grand chose à cette céramique. Je veux simplement indiquer, ce qui a été dit par Marie, qu'on a une vision extrêmement abstraite des quantités mises en jeu et qu'on raisonne peut-être sur des anecdotes ; à partir de quand est-ce une anecdote, à partir de quand est-ce un phénomène ? On manque cruellement, non seulement de quantification, mais de concept d'analyse pour interpréter ces quantifications. Les pourcentages, bien sûr, ont l'avantage de permettre des comparaisons de site à site mais, en même temps, nous font oublier les valeurs absolues : 5 %, c'est quoi, c'est 1 tesson, 100 tessons, 10000 tessons ? Sur des sites de productions comme sur des sites de consommation, dès qu'on entreprend des études en prenant les valeurs absolues du nombre de vases (N.M.I. ou autres), en nombre de vases rapportés au nombre d'années, rapportés au nombre d'hectares, ou de maisons, ou d'habitants, etc., on approche un peu des données concrètes et on retombe parfois sur nos pieds. Alors, on parle de grands ateliers, on parle d'un nombre de potiers (j'ai été étonné, tout à l'heure, d'entendre que 7 ou 8 potiers était un chiffre monstrueux pour un atelier qui aurait duré très peu, c'est-à-dire au moins 40 ou 50 ans, ce qui n'est pas rien ; cela fait un potier et demi tous les 10 ans et je n'appelle pas cela un atelier énorme). Je veux dire par là qu'il y a un certain nombre de réflexions et de comparaisons qui nous manquent, à la fois parce qu'on n'a pas les bases quantitatives brutes mais aussi parce qu'on a peur de réfléchir sur ces choses-là, au motif de : "oui, mais il nous en manque tellement..." ou "oui, mais il y a tellement de paramètres...". D'accord, mais commençons d'abord par mettre*

à plat un certain nombre de choses et peut-être aura-t-on une vision plus réaliste. En ce qui concerne le commerce, les contacts, le transport de la Black-Burnished, je n'ai jamais entendu dire (et cela ne vaut pas que pour cette céramique) que les gens déménagent, que les gens voyagent et emmènent leur vaisselle !

Pour finir, je trouve que tout ceci est extrêmement abstrait et qu'il faudrait, de temps en temps, retomber sur nos pieds pour nous rendre compte que ce sont des gens qui transportent de la céramique qui pèse un certain poids, qui occupe un certain volume, etc., etc. Je crois que le grand danger de nos classements typologiques à l'infini est d'oublier parfois, derrière la céramique, la réalité humaine.

***Caty SCHUCANY** : Je ne suis pas d'accord pour négliger les petites quantités et il me semble que les questions relatives au commerce sont un peu plus compliquées que ce qui a été dit. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'un commerce semblable à celui de la sigillée mais ces petites quantités de Black-Burnished, qu'on peut retrouver un peu partout, montrent des liens entre les régions, entre l'Angleterre et la Normandie ; et ces liens peuvent être plus qu'une simple proximité ou qu'une simple parenthèse : ils peuvent indiquer que les gens se sont mariés ou indiquer beaucoup d'autres choses ; et ces liens peuvent changer.*

Il y a un exemple, en Suisse. Au début de notre ère, on trouve, en petites quantités, des parois fines importées d'Italie du Nord. Brusquement, à partir de 40-50, ce courant change et les parois fines proviennent de Lyon. Nous n'avons pas interprété ce phénomène par la seule proximité, qui ne se modifie pas, mais comme un changement dans le commerce, d'abord à travers les Alpes, puis avec le Rhône. C'est un changement de commerce qui ne concerne pas uniquement la céramique mais probablement d'autres produits. En définitive, il y a trois niveaux : le grand commerce, comme celui de la sigillée, les céramiques qui appartiennent à des personnes (dans les mariages, chez les soldats, etc.) et les céramiques qui indiquent le commerce d'autres produits.

***Bruno DUFAŸ** : Oui, tout à fait. Je n'ai absolument pas voulu dire que le commerce n'existait pas au motif que, quand on déménageait, on emmenait sa céramique. J'ai simplement voulu indiquer que les ordres de grandeur devaient être précisés avant de parler de commerce, de mariages, d'influences, de contacts, etc. Mais, naturellement, la réalité est toujours plus compliquée que ce que l'on imagine : il y a le commerce, le mariage, le déménagement, le contenu, le contenant, le snobisme, etc.*

***Allard MEES** : Je pense que la seule raison pour laquelle on trouve de la BB1 ici ou de la paroi fine en Suisse s'explique par un prix compétitif. C'est le prix qui décide de l'origine de la marchandise. Je pense également que nous ne sommes pas corrects si nous considérons les seules sigillées pour le grand commerce ; les sigillées représentent un petit volume en comparaison, par exemple, des amphores. Le commerce consiste à transporter un certain volume de produits entre un point A et un point B. Dans ces conditions, les sigillées sont peu de chose. Et c'est le meilleur prix pratiqué dans le commerce et le transport qui explique qu'un produit est présent à tel endroit ou non.*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : Est-ce que Robin ou Mark peuvent préciser ce qu'on a trouvé dans l'épave de Guernesey, à St-Peters'Port, hormis la pile de jattes en céramique à l'éponge et la Black-Burnished ? A-t-on trouvé d'autres vaisselles ? Des analyses ont-elles été faites sur des sédiments, sur des éléments organiques ?*

***Mark WOOD** : Il y a quelques grains de raisins et des éléments de tonneaux. Le rapport sur l'épave est disponible au musée de Guernesey.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : J'ai remarqué qu'aucune communication, pour Evreux ou ailleurs, n'a évoqué la présence de céramique modelée. On en parlera, après-demain, avec G. Guillier pour Le Mans et avec J.-M. Seguier pour le territoire sénon. Pour la Normandie, je me pose des questions car c'est un thème qui me paraît intéressant et qui est rarement évoqué. Est-ce que certains ont peur d'en parler ? la considèrent comme résiduelle ? hésitent à la reconnaître ? Ou bien, n'existe-t-elle pas du tout ? Il est possible que ma question soit prématurée, aujourd'hui.*

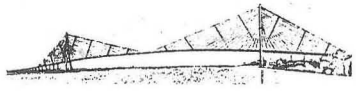

II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

J. Carlos SÁENZ PRECIADO
Maria Pilar SÁENZ PRECIADO

PRODUCCIONES DE TERRA SIGILLATA GÁLICA TARDÍA GRIS Y ANARANJADA APARECIDAS EN LA RIOJA (ESPAÑA)[1]

• RÉSUMÉ

La situation de la région de la Rioja, dans la vallée de l'Ebre, en fait un passage obligatoire pour les routes commerciales antiques. Cette communication voudrait être une approche des découvertes d'importations de sigillées gauloises tardives (DS.P.) dans la Rioja et contribuer, de cette façon, à son étude et à sa compréhension dans le contexte de la péninsule Ibérique. Si, d'après les travaux de Caballero et Argente (1975), la distribution géographique de la "T.S.G.T. G. y A" (dénomination créée par F. Mayet, qui n'y englobe pas les productions hispaniques tardives, adoptée par les auteurs) montrait un ample mouvement dans la moyenne vallée de l'Ebre, les travaux de A. Paz (1991) ont démontré, avec les découvertes en provenance des trois provinces limitrophes (Navarre, Lerida et Soria), que la vallée de l'Ebre est une zone blanche. L'explication principale d'un tel phénomème est la présence, dans la Rioja, des principaux centres d'ateliers de la péninsule Ibérique, dès le Haut-Empire et au Bas-Empire, qui accaparent la presque totalité du marché péninsulaire.

Le volume des importations de "T.S.G.T. G. y A." se répartit sur une centaine de sites dont la plupart n'a livré qu'un fragment, hormis les sites côtiers, et laisse penser qu'il s'agit d'un commerce secondaire, en accompagnement d'autres produits. Les travaux actuels ont permis de constater la présence de céramiques gauloises tardives dans les trois villes principales romaines de la région, directement liées à la voie *ad Asturica Tarracone* : *Calagurris* (Calahorra), *Vareia* (Varea-Logroño) et *Libia* (Herramélluri).

Malgré la faiblesse des découvertes due à la présence des ateliers *tritenses* d'époque tardive, les nouveautés gauloises parviennent sur le marché de la région de la Rioja, essentiellement d'origine languedocienne, avec une typologie, plus réduite par rapport à celle offerte par les sites côtiers, mais semblable à celle des gisements de l'intérieur de la péninsule : les formes les plus couramment diffusées sont les Rigoir 3, 4, 5, 6, 15 et 15 variantes. Il reste cependant à étudier plus sérieusement les productions locales de céramiques ornées de motifs paléochrétiens (surtout des plats et de grandes patères), actuellement englobées dans les typologies de forme hispanique, productions qui se développent à partir de la nécessité de répondre à une autre demande, principalement des importations nord-africaines (A, C et D), et dans une moindre mesure, des céramiques gauloises tardives (DS.P.).

La situación de la región de La Rioja en pleno Valle del Ebro (Fig. 1) la convierten en cruce y paso obligado de cualquier ruta comercial establecida desde la antigüedad. Debido a ello el comercio cerámico de época romana no podía ser una excepción, de ahi que encontremos documentado en la zona cualquier tipo de producción cerámica de cuantas se elaboraron durante este período.

La presente comunicación pretende ser una aproximación a los hallazgos de importaciones de sigillata gálica tardía realizados en La Rioja, y contribuir de este modo a su estudio y compresión en el ámbito de la Península Ibérica.

La distribución geográfica en la Península Ibérica que presentaban los hallazgos de T.S.G.T. G. y A.[2] a través de los estudios de Caballero y Argente (Caballero y

1 Cette communication, inscrite au programme du congrès, n'a pu être présentée, en l'absence des auteurs, empêchés. A titre exceptionnel, cependant, leur texte figure dans ces Actes (NDLR).

2 Adoptamos la terminología o denominación propuesta por Mayet (Mayet 1984, p. 268-270), *Terra Sigillata Galica Tardía Gris y Anarangada*, ya que permite definir de una forma más correcta sus características técnicas, procedencia y cronología. Podríamos adoptar la terminología de DS.P. (derivadas de la sigillata paleocristiana) pero este grupo también englobaría las producciones de cerámica estampillada producidas en la Península Ibérica, en concreto, y principalmente, en el complejo alfarero de *Tritium Magallum*. Por ello optamos por la definición propuesta por Mayet que creemos más adecuada para la Península Ibérica ya que de esta manera se permite diferenciar dos producciones con similares orígenes pero distintas procedencias.

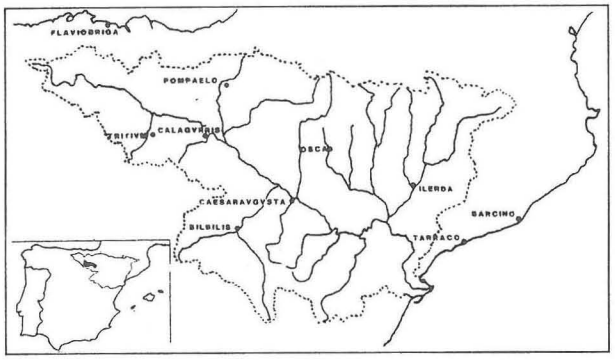

Figure 1 - Situació de la Rioja en el valle del Ebro.

Argente 1975, fig. 5) mostraban un amplio vacío en el Valle Medio del Ebro, lo cual era inexplicable y más teniendo en cuente su documentada presencia en el resto del Valle del Ebro y en la Meseta. Hasta los trabajos de Paz (Paz 1991, p. 207-219) este vacío no se mostró como irreal, añadiéndose hallazgos procedentes de las tres provincias limítrofes (Navarra, Lérida y Soria). A pesar de ello, el valle del Ebro presentaba una amplia zona en blanco. La Rioja, que impedía que el corredor del Ebro estuviese al completo y enlazase la meseta con la zona mediterránea.

La explicación que al principio encontrábamos para tal fenómeno era la presencia en La Rioja de los principales centros alfareros de la Península Ibérica, primero en época Altoimperial[3] y posteriormente durante el Bajo Imperio[4]. Aunque tal hipótesis parecía verosímil, ya que la producción de los alfares de *Tritium Magallum* acaparó la práctica totalidad del mercado peninsular, el corredor del Ebro es una zona lo suficientemente abierta, de ahí que fuese uno de los más importantes ejes comerciales de, como para que los mercados pudieran permanecer ajenos a cualquier tipo de novedad cerámica que se produjese en el momento.

Evidentemente no podemos hablar de un comercio ex proceso de importaciones de producciones de T.S.G.T. G. y A. El volumen, aunque bien constatado en la Península, ya que se encuentra documentado por el momento en cerca de un centenar de yacimientos, es más bien escaso, ya que la mayoría de ellos presentan un único fragmento, si exceptuamos los de las zonas costeras. Por ello nos inclinamos a pensar que su presencia en el interior peninsular solo es explicables como consesuencia de un comercio de carácter secundario, comercializándose conjuntamente a la de otros productos, no necesariamente cerámicos. La explicación de su presencia costera estaría más estrechamente vinculado al carácter abierto de estas zonas y por lo tanto ser más proclives a cualquier tipo de comercio.

Por ello no debe extrañarnos que el Valle del Ebro presente una importante distribución de hallazgos, dentro del cual La Rioja no podía ser una excepción, y más teniendo en cuenta que es un paso obligado en las vías que unen el Mediterráneo con la Meseta Norte, Litoral Cantábrico y Noroeste peninsular (Fig. 2).

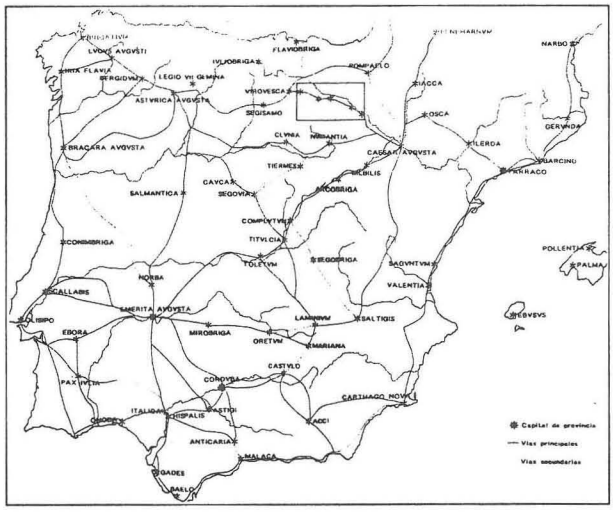

Figure 2a - Vias de communicación.

Los trabajos que actualmente estamos realizando sobre las producciones cerámicas en época tardorromana en La Rioja[5], nos han permitido constatar la presencia de importaciones gálicas tardías en tres yacimientos, todos ellos vinculados directamente a la via *ad Asturica Tarracone*, tratándose de las principales ciudades romanas existente en la región, estando situados el resto de hallazgos en *Calagurris* (Calahorra), *Vareia* (Varea-Logroño) y *Libia* (Herramélluri) (Fig. 3).

CALAHORRA

La ciudad de *Calagurris* es arqueológica e históricamente más conocida por su etapa republicana y su vinculación a Sertorio más allá de su muerte, así como por su etapa altoimperial durante la cual se convirtió en una de las principales cecas del Valle del Ebro,

3 La bibliografía generada por el complejo alfarero de *Tritium Magallum* es muy amplia, por ello nos limitamos a exponer los trabajos generales que podemos considerar "clásicos" y las últimas aportaciones realizadas. T. GARABITO, Los *alfares romanos riojanos. Producción y comercialización,* Bibliotheca Praehistorica Hispanica, XVI, Madrid, 1978 ; M. E SOLOVERA, *Estudios sobre la historia económica de La Rioja romana,* IER, *Logroño,* 1987 ; M. P. SÁENZ PRECIADO, *La Terra Sigillata Hispánica en el Valle Medio del Ebro : el complejo altarero de Tritium Magallum,* IER (en prensa, 1996).

4 Aunque se tenía constancia de la pervivencia en época bajoimperial del complejo alfarero de *Tritium Magallum*, no ha sido hasta los últimos años cuando tal hipótesis ha podido ser constatada al descubrirse y excavarse alguno de los alfares tardíos. J. R. LOPEZ RODRIGUEZ, *Terra sigillata hispánica tardía decorada a molde de la Península Ibérica*, Valladolid, 1985 ; T. GARABITO, El centro de producción de sigillata hispánica tardía de Nájera, *I Coloquio de Historia de La Rioja*, IX, fasc. 1, Logroño, p. 187 ss. ; T. GARABITO, M. E. SOLOVERA y D. PRADALES, Hallazgo de un alfar romano del s. IV en Tricio, *Berceo*, 110-111, Logroño, 1986, p. 63 ss. ; T. GARABITO y M. E. SOLOVERA, Excavaciones arqueológicas en *Tritium Magallum*, Tricio (La Rioja). Descubrimiento de nuevos alfares, *Estrato*, n° 2, Logroño, 1994, p. 33 ss. ; J. C. SÁENZ PRECIADO, Los alfares de época tardorromana del Valle del río Najerilla (siglos IV-VI d.C.), *Berceo*, 128, Logroño, 1995, p. 113-157.

5 J. C. Sáenz Preciado, *op. cit.*, 1995, p. 113-157.

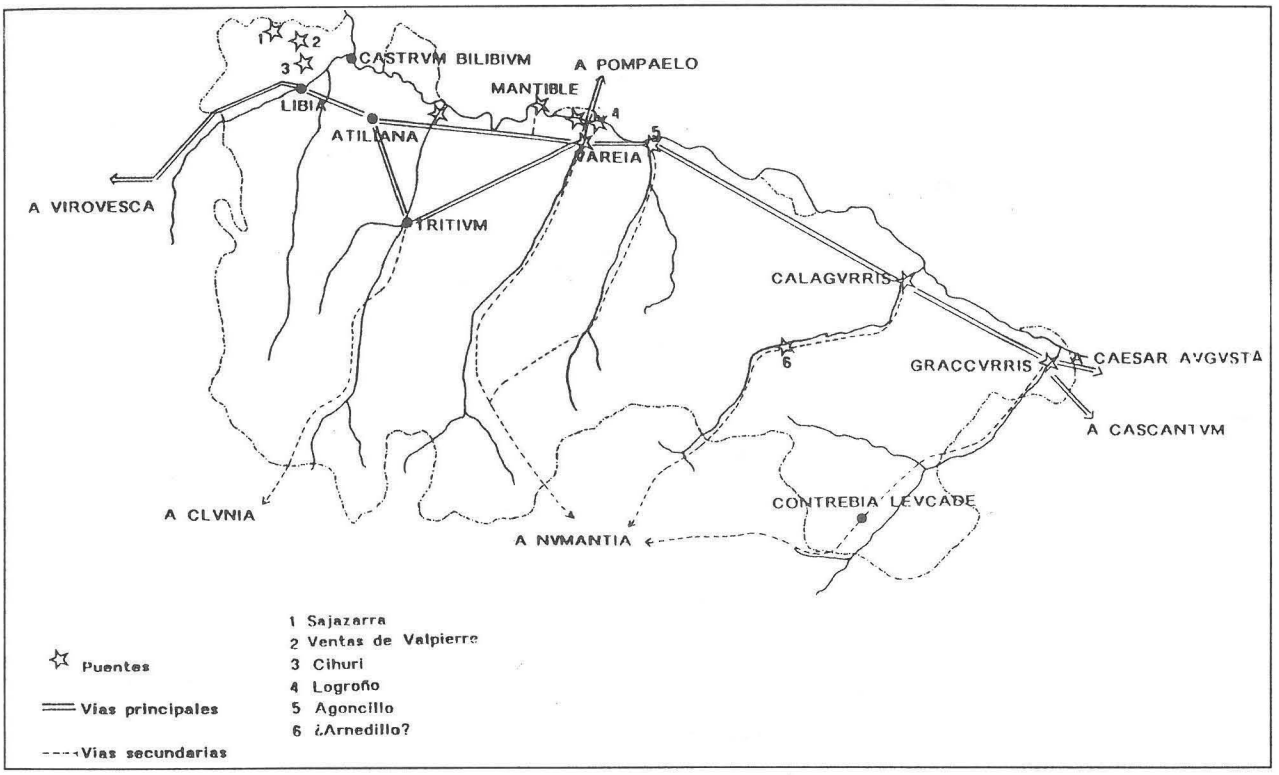

Figure 2b - Vias de communicación.

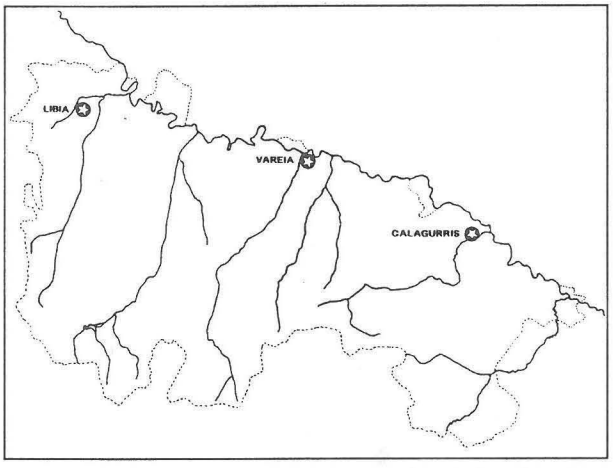

Figure 3 - Yacimientos con hallazgos de T.S.G.T. G. y A.

alcanzando el *status* de *municipium*[6]. Los últimos siglos del mundo romano en *Calagurris* no desmerecen en nada a los anteriores. Al igual que la mayoría de las ciudades occidentales entró en crisis hacia finales del siglo III, aunque el reforzamiento y reconstrucción de su perímetro amurallado hacia mitad de siglo[7] denota como la ciudad alcanzó una cierta preponderancia en su entorno, el cual se vi favorecido por su estratégica situación en el Valle del Ebro.

Los hallazgos de T.S.G.T. G. y A. en Calahorra y su entorno más inmediato se concentran en dos yacimientos, uno de los cuales parece corresponder con una necrópolis, sin que ésta esté relacionada con el núcleo urbano, sino más bien con núcleos rurales o explotaciones agrícolas de su entorno más inmediato.

Campobajo.

Cuenco hemiesférico con pie alto correspondiente a la forma 15 hallado en el termino de Campobajo[8], a 4 km. de Calahorra, formando parte del ajuar funerario de un enterramiento de losas destruido por las labores de desmonte y extracción de tierras que se estaban realizando en el lugar. Hay que señalar que se halló en el interior de un vaso de forma Hispánica 37 tardía con decoración del denominado segundo estilo, que remarca la contemporaneidad y convivencia de ambas producciones (Fig. 4, n^{os} 1-2).

De las dos variantes que establece Rigoir (Rigoir 1968, p. 205, lám. XII y XIII) el hallazgo de Campobajo podemos incluirlo dentro de la variante 15a que se caracteriza por un borde recto vuelo hacia el interior. Se trata de un cuenco carenado con el borde recto con un leve bisel en el interior y que con frecuencia lleva en su exterior una acanaladura debajo del borde. Dentro de los hallazgos hispanos nos encontramos con una de las formas mejor documentadas y más difundidas

6 U. ESPINOSA, *Calagurris Iulia*, Logroño, 1984.

7 J. C. SÁENZ PRECIADO y M. P. SÁENZ PRECIADO, Excavaciones y consolidación en el recinto amurallado de Calahorra, *Estrato*, 6, Logroño, 1995 (en prensa).

8 P. PASCUAL y H. PASCUAL, *Carta arqueológica de La Rioja*, Colección "Amigos de la Historia de Calahorra", Logroño, 1984, p. 51, fig. 17.

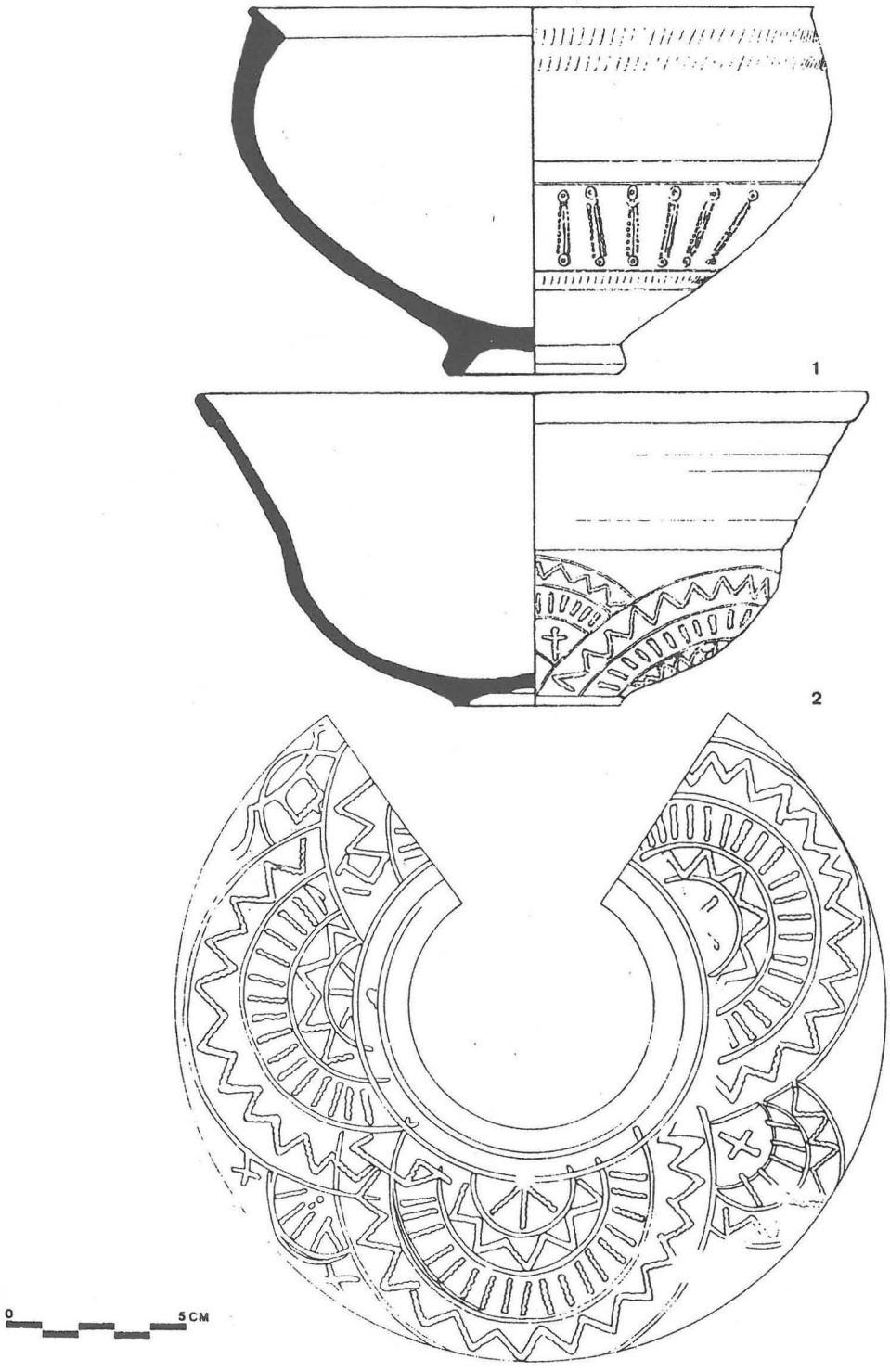

Figure 4 - Yacimiento de Campobajo (Calahorra).

por toda la península. La decoración del ejemplar hallado es Campobajo está compuesta por un friso único de motivos estampillados de columnillas colocados paralelamente, que se asemejan al motivo 96 de Rigoir, la cual ve en ellos una derivación de los soportes de arcos de la sigillata (Rigoir 1960, p. 49).

Como sucede con la mayoría de las formas, tradicionalmente se pensaba en una distribución estrictamente litoral, zona catalana y levantina (Caballero y Argente 1975, p. 139), pero lo reducido de los hallazgos conocidos en aquella época llevó a una errónea distribución que se ha visto ampliada con los posteriores hallazgos de Molino Pintado (Montellano, Sevilla)(Ventura 1982, p. 52, fig. 4), *Pompaelo* (Mesquíriz 1978, fig. 31, n^{os} 3, 4 y 5) y Lérida (Junyet y Pérez 1985, p. 909-910, n^{os} 11 al 14) a los que hay que añadir los hallazgos zaragozanos de La Estanca (Layana), Las Huertas (Mequinenza) y Cerro de la Corona (Borja) (Paz 1991, p. 214, n^{os} 14 al 16).

Las cronologías que han aportado estos yacimientos

sitúan su datación en el siglo V que podemos hacer extensible al hallazgo de Campobajo, más teniendo en cuenta su relación con un vaso de la forma hispánica 37 tardía.

Calagurris.

En el transcurso de las excavaciones realizadas en el solar de la Antigua Fábrica Torres[9], en pleno casco urbano de la ciudad, se localizaron varios fragmentos de formas indeterminadas asociados a sigillata hispánica tardía, sin poder precisar sus formas, pudiendo ser uno de ellos una forma 4 o 6, sin lograr ser más precisos por el estado de fragmentación y conservación de las piezas aparecidas.

LIBIA (HERRAMÉLLURI)

Yacimiento situado a dos km. de Herramélluri, en la Rioja alta, que se corresponde con una de las principales ciudades de los Berones[10]. Las excavaciones efectuadas entre 1967 y 1971 permitieron localizar, entre otros conjuntos cerámicos, un pequeño lote de materiales de T.S.G.T. G. y A. La totalidad de los materiales que aquí presentamos se recuperó en el sector denominado JUL. junto a un importante volumen de sigillata hispánica tardía y cerámica estampillada de imitación elaborada en los mismos talleres hispanos de *Trifium Magallum*. Hasta el presente trabajo estos materiales eran inéditos ya que gran parte del conjunto cerámico recuperado en las excavaciones por diversos motivos no había podido ser estudiado.

Si nos centramos en los niveles bajo imperiales de *Libia* observamos como la ciudad presenta un continuo desarrollo urbano hasta un momento avanzado del s.III, en que los niveles de cenizas, destrucción y abandono constatados en diversos sectores excavados de la ciudad denotan un período violento que hemos de relacionar con las invasiones de los francoalamanes y que debió afectar de forma considerable a la ciudad (Marcos Pous 1979, p. 120 ss.). Las excavaciones han documentado amplios niveles de destrucción y abandono, aunque ello no supuso la desaparición de la ciudad como se ha podido atestiguar en el sector JUL, en el que se aprecia su reconstrucción, pasando a constituir el núcleo central de la ciudad de *Libia y* convirtiéndose el resto de la ciudad en cantera y basurero de materiales.

El volumen cerámico recuperado es claro a la hora de la datación cronológica de estas reocupaciones. La presencia de importaciones africanas del tipo A y D, asi como de sigillata gálica tardía e hispánica tardía, nos indican el auge que debió alcanzar la ciudad, siempre, eso sí, dentro de los cauces cotidianos por los que pasaba la Península, inmersa en una profunda crisis económica y social. Hay que tener en cuenta que la ciudad debió carecer de murallas, por lo menos durante época romana, lo cual influirá en su abandono durante el s. IV, ya que es sintomático la falta de cualquier tipo de material de este período, así como de época visigoda. Lo que sí está claro es que la ciudad existía en el año 465, según se deduce por la presencia de varios "honrados y pudientes" habitantes de *Libia* junto con los de otras ciudades de la región, en el documento de reprobación de los abusos del Obispo Silvano de Calahorra. Su abandono definitivo debió de producirse poco después[11], como parece demostrar la presencia de diversos fragmentos de sigillata gálica tardía, que representa el conjunto material más tardío de cuantos han aparecido en la ciudad.

Refiriendonos ya a las importaciones de T.S.G.T. G. y A. en *Libia* representan el 0,14 % del material de época romana aparecido y el 0,7 % del hallado en el sector JUL (compuesto por 998 fragmentos de sigillata) donde se concentran en su totalidad los hallazgos. Si los ponemos en relación exclusivamente con las producciones tardorromanas alcanzan el 1,79 % del total, lo cual es bastante significativo y más si vemos que es el 5,6 % del material tardorromano recuperado en el sector JUL, que es el que presenta los sectores tardíos más importante del yacimiento. Estos porcentajes que a simple vista parecen exiguos y poco significativos no lo son tanto si tenemos en cuenta su contemporaneidad con las producciones hispanas lo que nos indica como todavía se mantenía un cierto, aunque exiguo comercio cerámico.

El conjunto aparecido en *Libia* está compuesto por siete fragmentos, dos de la forma 3, tres de la forma 5 (Fig. 5, n^{os} 3-7) y otros dos de la forma 8 (Fig. 6, n^{os} 8-9).

Forma 3.

Cuenco de forma hemiesférica, pie alto y labio horizontal con el borde redondeado, plano o ligeramente exvasado. La decoración se sitúa en la cara exterior del labio, siendo a ruedecilla o estampillada. Se trata de una forma derivada de las formas Dragendorff 35, 4/46 de la sigillata clara B y C y de la 57 de la clara D. Rigoir establece tres variantes (Rigoir 1968, p. 200-202, láms.IV-VI), dependiendo del tipo y orientación del labio, así como del grosor del borde.

Los ejemplares aparecidos en *Libia* podemos englobarlos dentro de la variante b que presenta un labio horizontal recortado de modo similar al de la forma 48 de la sigillata clara D (Lamboglia 1963, p. 194). Tradicionalmente se otorgaba a esta forma una difusión netamente catalana debido a la localización de los hallazgos (Caballero y Argente 1975, p. 134, fig. 7), aunque los trabajos más recientes han ampliado su zona de distribución en el interior peninsular : Zaragoza (Paz 1991, p. 213), Tiermes (Argente et al. 1984, p. 145-147), Itálica (Ventura 1982, p. 52, fig.3, n^{o} 1), Lérida (Junyent y Pérez 1985, p. 906-907, n^{os} 3 al 7), Albalate : Calanda, Teruel (Atrian *et al.* 1980, p. 137-138, n^{o} 220),

9 J. A. TIRADO MARTÍNEZ, Excavación en el solar de la antigua fábrica Torres. Calahorra, *Estrato*, 5, Logroño, 1993, p. 48-56.

10 A. MARCOS POUS, *Trabajos arqueológicos en la Libia de los Berones*, Logroño, 1979 ; M. P. SÁENZ PRECIADO y J. C. SÁENZ PRECIADO, Marcas y grafitos en sigillata aparecidos en Libia (Herramélluri, La Rioja), *Estrato*, 5, 1993, p. 27-34.

11 No cabe duda que la principal causa de este abandono fue la vulnerabilidad que presentaba la ciudad ante las numerosas y continuas incursiones de la época, desconociéndose se ello fue motivado por causas violentas o abandonada pacíficamente en busca de las ciudades y lugares más seguros de la región.

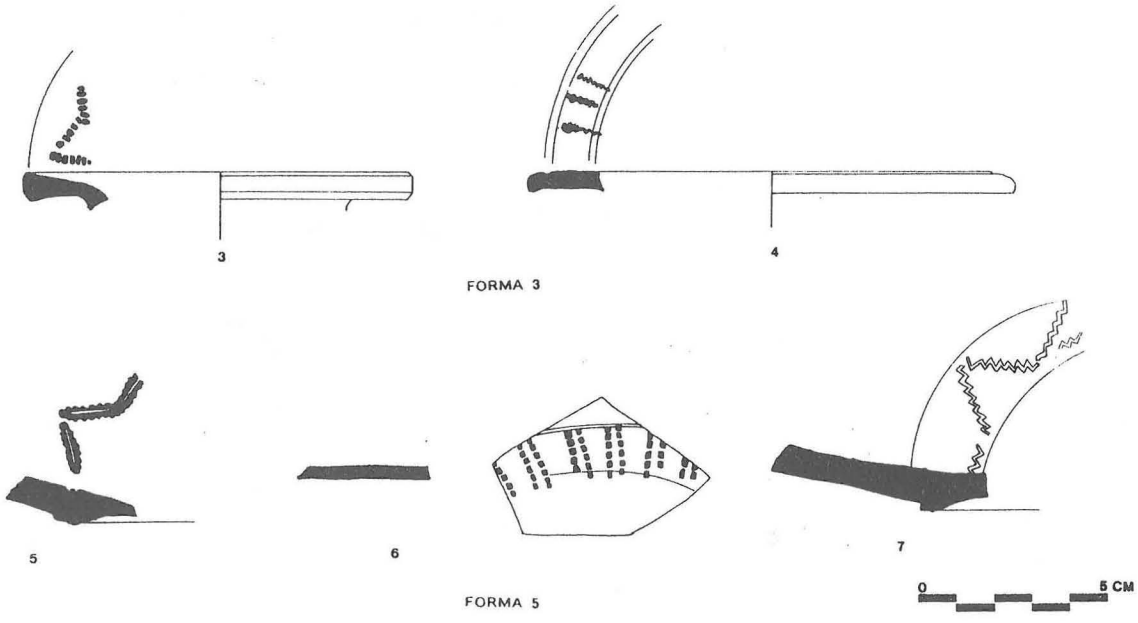

Figure 5 - Yacimiento de Libia. 3 y 4 : forma 3 ; 5, 6 y 7 : forma 5.

Conímbriga (Alarçao 1965, p. 195, n° 8) y Troia de Setúbal (García Pereia 1976-1977, p. 413, n^{os} 1 y 4).

Los hallazgos realizados en *Caesaraugusta,* por la proximidad a los aparecidos en este yacimiento, deben ser considerados a la hora de buscar una cronología acorde a los hallados en *Libia.* La aparición de formas 3 en el denominado nivel b del teatro de *Caesaraugusta*, datable en la segunda mitad del s. V (Paz 1991, p. 29), del mismo modo que los localizados en los niveles de aterrazamiento y de habitación de la casa excavada en las calles Gavín y Sepulcro (Paz 1991, p. 24-26) aportan un valor cronológico extensible a los materiales por nosotros estudiados.

Forma 5.

Plato con la pared oblicua, fondo plano y pie pequeño con el borde vuelto hacia el interior. Rigoir establece dos variantes según las características del borde, siendo derivada de la Dragendorff 32 (Rigoir 1968, p. 202-203, lám. VIII).

La dificultad de esta forma radica en la escasez de hallazgos, la mayor parte de ellos fragmentados, que impiden establecer su correcta atribución y por consiguiente su distribución peninsular. En *Hispania* únicamente conocemos ejemplares claros en Baños de Valdearados (Caballero y Argente 1975, p. 121-122, fig. 3, n° 297), Tiermes (Argente *et al.* 1984, p. 147) y La Estanca : Layana, Zaragoza (Paz 1991, p. 215), aunque para Paz son dudosos al no encontrar paralelos directos en la producción gala, ya que las peculiaridades que presentan estos hallazgos llevó a considerar que nos encontramos con una producción hispánica, posiblemente procedente de los alfares riojanos de *Tritium Magallum,* sobre todo si tenemos en cuenta la presencia en el fondo de la característica moldura de las producciones hispánicas, presentando perfiles similares a los de las formas tardías.

La cronología dada por Paz a esta forma (Paz 1991, p. 35-36), a través de los hallazgos aragoneses, mitad del siglo V, puede ser extensible a los nuestros de *Libia.*

Forma 8.

Fuente de gran tamaño con el fondo plano, aunque uno de nuestros ejemplares presenta un pequeño pie apenas marcado, y el borde ligeramente almendrado. Se trata de un plato derivado de las formas 53 a 55 de la sigillata clara D. Para Rigoir (Rigoir 1968, p. 204-205, láms. X-XI) se trata de una imitación de la forma Hayes 61 (Hayes 1972, p. 100 y ss.).

Nos encontramos con una forma poco frecuente en

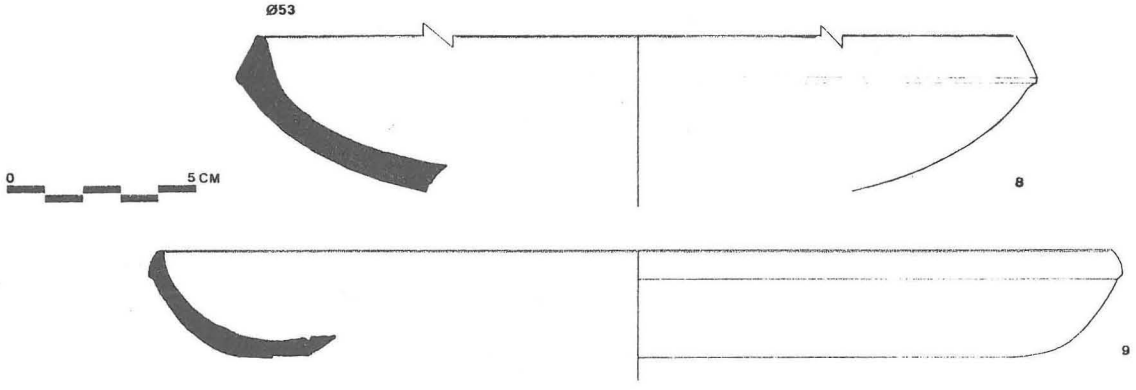

Figure 6 - Yacimiento de Libia. 8 y 9 : forma 8.

Hispania ya que hasta la publicación del trabajo de Paz (1991) únicamente se tenían recogidos unos pocos fragmentos en Almería (Caballero 1972, p. 197, fig. 6), Cártama (Málaga) (Serrano y Luque 1980, p. 366), Valencia (Reynols 1984, nº 471) y varios dudosos procedentes de Baños de Valdearados (Caballero y Argente 1975, p. 120, 123). A este escaso conjunto hay que añadir las cinco piezas aparecidas en la provincia de Zaragoza en los yacimientos de Tarazona, El Bodegón (Uncastillo) y Bruñen (Agón) (Paz 1991, p. 215-216), con el dato añadido de que dos de ellas proceden de un contexto estratigráfico fechable en la segunda mitad del s.IV (Paz 1991, p. 24-26 y 3031), lo cual es un importante dato si tenemos en cuenta la escasez de dataciones estratigráficas con que contamos para este tipo de producción. La presencia de fragmentos también en las villas de Bruñen (Agón) y El Bodegón (Uncastillo) con cronologías similares no hacen más que refrendar las dataciones de los materiales de *Libia.*

VAREIA (VAREA-LOGROÑO)

Yacimiento situado a 2 km. de Logroño. Dejando a parte el período alto imperial de la ciudad las excavaciones realizadas desde 1979 han permitido documentar un amplio sector del urbanismo de la ciudad tardorromana[12], poniéndose al descubierto parte de uno de los barrios en los que se pudo documentar la presencia de varias tiendas, almacenes para uso agrícola o comercial, fraguas, telares e incluso un posible alfar, todo ello fechado durante los siglos IV-V. La desaparición de la ciudad debió tener lugar por el abandono repentino de sus habitantes motivado por algún tipo de amenaza. Lo que si es claro es que la cuidad existía en el año 465 al ser mencionada en la carta del Papa Hilario a Ascanio, metropolitano de la provincia de la Tarraconense, a raíz de su apoyo, conjuntamente con el de otras ciudades de la región, entre las que se encontraba *Libia* (Herramélluri) como anteriormente vimos, al Obispo Silvano de Calahorra en una querella contra el sínodo provincial.

Aunque no presentaremos en esta comunicación ninguna pieza proveniente de los talleres gálicos de época tardía, si hay que señalar su aparición en el trascurso de las sucesivas campañas de excavación, encontrándose actualmente en estudio y sus materiales en vías de publicación[13].

CONCLUSIONES

Como conclusión final podemos decir que aunque el volumen cerámico aparecido en La Rioja no es abundante, éste si es bastante significativo y más si analizamos su procedencia, que no son sino las principales ciudades romana de la vía *Ab Asturica Tarracone* existentes en el trazado en La Rioja. Ello demuestra que contra lo que cabría de esperar por la crisis económica, política y social existente en la época, las principales vías de comunicación todavía permanecían abiertas al comercio cerámico, posiblemente de forma no tan amplia como durante la época altoimperial pero si lo suficiente como para que las novedades cerámicas del momento, como es el caso de las producciones gálicas tardías, se distribuyesen por el Valle Medio del Ebro.

Evidentemente el bajo volumen de hallazgos indica que su comercialización no fue exhaustiva, debido indudablemente a la influencia ejercida por los alfares tritienses de época tardía y su ámbito de distribución y comercialización. De todos modos los hallazgos localizados en La Rioja corresponden con las formas más características de esta producción, siendo similares a las que se localizan con mayor asiduidad en el interior peninsular, con una tipología de hallazgos algo más reducida que las de las zonas costeras más abiertas y predispuestas al comercio.

En cuanto a la procedencia de los materiales estudiados podemos englobarlos dentro del grupo Languedociense al igual que la mayor parte de los hallazgos realizados en el Valle Medio del Ebro (Paz 1991, p. 207 ss. ; Beltrá Lloris 1990, fig. 72), demostrando el poder de penetración de estas producciones.

No queremos terminar esta exposición sin hacer una llamada a la necesidad de estudiar las producciones locales que repiten motivos "paleocristianos" y que denominamos cerámica estampillada, apareciendo generalmente en platos y grandes páteras que englobamos dentro de las tipologías de formas de hispánica tardía. Este tipo de producción no cabe duda que nació, o mejor dicho se desarrolló, a partir de la necesidad de una demanda no satisfecha, principalmente de importaciones norteafricanas de las variantes C y D, y en menor medida de gálicas tardías, aunque la presencia de estas últimas en la Península Ibérica, y principalmente en su interior, creemos que no se deben explicar, como anteriormente mencionamos, de un comercio secundario dependiente de otro tipo de transporte.

12 Sería extenso citar la bibliografia generada por este yacimiento, por ello nos limitaremos a exponer la referida a época bajo imperial. U. ESPINOSA, La ciudad romana de Varea (Logroño)" *Estrato*, 1, 1989, p. 4-9 ; *ibid.*, El siglo V en el valle del Ebro. Arqueología e Historia", *Antigüedad y Cristianismo*, VII, p. 275 ss.

13 VV.AA., *Historia de Logroño, I*, Logroño, 1995 (en prensa).

BIBLIOGRAFIE

Alarçao 1965 : J. ALARÇAO, Cerámica estampada cizenta de Conímbriga, en *Arquivo de Beja*, XXII, 1965, p. 191-196.

Atrian *et al.* 1980 : P. ATRIAN *et alii*, *Carta arqueológica de España*, Teruel, 1980.

Argente *et al.* 1980 : J. L. ARGENTE OLIVER *et alii*, *Tiermes I*, EAE 111, Madrid, 1980.

Argente *et al.* 1984 : J. L. ARGENTE OLIVER *et alii*, *Tiermes II (campañas de 1979-1980). Trabajos de excavación realizados en la ciudad romana y en la necrópolis medieval*, EAE 128, Madrid, 1984.

Beltrán Lloris 1990 : M. BELTRAN LLORIS, *Guía de la cerámica romana*, Zaragoza, 1990.

Caballero 1972 : L. CABALLERO ZOREDA, cerámica sigillata gris y anaranjada palescristiana en España, en *Trabajos de Prehistoria*, 29, 1972, p. 189 ss.

Caballero y Argente 1975 : J. CABALLERO y J. L. ARGENTE, Cerámica paleocristiana, gris y anaranjada, producida en Espana. Cerámicas tardorromanas de la villa de Banos de Valdearados (Burgos), en *Trabajos de Prehistoria*, 32, 1975, p. 113-150.

Espinosa 1984 : U. ESPINOSA, *Calagvrris Ivlia*, Logroño, 1984.

Espinosa 1989 : U. ESPINOSA, La ciudad romana de Varea (Logroño), en *Estrato*, 1, 1989, p. 4-9.

Espinosa s. d. : U. ESPINOSA, El siglo V en el valle del Ebro. Arqueología e Historia, en *Antigüedad y Cristianismo*, VII, s. d., p. 275 ss.

Garabito 1978 : T. GARABITO, *Los alfares romanos riojanos. Producción y comercialización*, BPH XVI, Madrid, 1978.

Garabito 1983 : T. GARABITO, El centro de producción de sigillata hispánica tardía en Nájera, en *Coloquio de Historia de La Rioja*, IX, fasc. 1, 1983, p. 187 ss.

Gabarito y Solovera 1990 : T. GARABITO y M. E. SOLOVERA, Excavaciones arqueológicas en *Trifivm Magalivm*. Tricio (Rioja). Descubrimientos de nuevos alfares, en *Estrato*, 2, 1990, p. 36 ss.

Gabarito y Solovera 1990 : T. GARABITO y M. E. SOLOVERA, Hallazgo de un alfar romano del siglo IV en Tricio (Septiembre 85), en *Berceo*, 110-111, 1986, p. 63 ss.

García Pereira 1977 : M. GARCÍA PEREIRA, Sigillata (paleocristiana) cinzenta de Tróia de Setubal, en *Setubal arqueológica*, II-III, 1976-1977, p.411-417.

Hayes 1972 : J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.

Jimeno Martínez *et al.* 1980 : A. JIMENO MARTÍNEZ, J. J. FERNANDEZ MORENO et A. SANZ ARAGONES, La cerámica sigillata decorada y de imitación de Los Tolmos (Soria), en *Rev. Investigacion Soriana*, IV, 1980, p. 121 ss.

Junyet et Pérez 1985 : E. JUNYET y A. PÉREZ, Las cerámicas paleocristianas de La Paeria, Lleida, XVII *C.N.A.*, XVII, 1983 (1985), p. 903-917.

Lamboglia 1963 : N. LAMBOGLIA, Nuove osservazione sulla terra sigillata chiara, II (tipi C, lucente e D), en *Revue des Etudes Ligures*, XXIX, 1963, p. 145-212.

Lopez Rodríguez 1985 : J. R.LOPEZ RODRIGUEZ, *Terra sigillata hispánica tardía decorada a molde de la Península Ibérica*, Valladolid, 1985.

Mañanes 1980 : T. MAÑANES, *La cerámica tardorromana-visigoda, anaranjada y gris, con decoración estampada en la España Noroccidental*, S.A. 65, Valladolid, 1980.

Marcos Pous 1979 : A. MARCOS POUS, *Trabajos arqueológicos en la Libia de los Berones*, IER 24, Logroño, 1979.

Mayet 1984 : F. MAYET, *Les céramiques sigillées hispaniques. Contribution à l'histoire économique de la péninsule Ibérique sous l'Empire Romain*, Publ. Centre Pierre Paris, Paris, 1984.

Mesquíriz 1978 : M. A. MEZQUÍRIZ, *Pompaelo II*, Pamplona, 1978.

Pascual Mayoral y Pascual 1984 : P. PASCUAL MAYORAL y H. PASCUAL, *Carta arqueológica de La Rioja : I. el Cidacos*, Col. Amigos de la Historia de Calahorra, 1984.

Paz 1991 : J. PAZ, *Cerámica de mesa romana de los siglos III al VI d.C. en la provincia de Zaragoza*, Zaragoza, 1991.

Reynolds 1984 : P. REYNOLS, *African Red Slip and Late Roman imports in Valencia*, BAR 193, Oxford, 1984, p. 474-569.

Rigoir 1960 : J. RIGOIR, La céramique paléochrétienne sigillée grise, en *Provence Historique*, 39-42, 1960, p. 1-92.

Rigoir 1968 : J. RIGOIR, Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, en *Gallia*, XVI, 1968, p. 33-68.

Rigoir 1971 : J. et Y. RIGOIR, Les dérivées de sigillées paléochrétiennes en Espagne, en *Revue d'Etudes Ligures*, XXXVII, 1971, p. 33-68.

Rigoir et Meffre 1973 : J. et Y. RIGOIR, J.-F. MEFFRE, Les dérivées des sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique, en *Gallia*, 31, 1973, p. 207-263.

Sáenz Preciado 1995 : J.-C. SÁENZ PRECIADO, Los alfares de época tardorromana del Valle del rio Najerilla (siglos IV-VI d.C.), en *Berceo*, 128, 1995, p. 113-157.

Sáenz Preciado y Sáenz Preciado 1995 : J.-C. y M. P. SÁENZ PRECIADO, Excavación y consolidación en el recinto amurallado de Calahorra, en *Estrato*, 6, 1995 (en prensa).

Sáenz Preciado : M. P. SÁENZ PRECIADO, *La terra sigillata hispánica en el Valle Medio del Ebro : el Complejo alfarero de Tritium Magallum*, IER, (en prensa).

Serrano y Luque 1980 : E. SERRANO y A. LUQUE, Memoria de la segunda y tercera campaña de excavaciones en la villa romana de Manguarra y San José, Cártama (Málaga), en *Noticiario arqueológico Histórico*, 8, 1980, p. 253-396.

Solovera 1987 : M. E. SOLOVERA, *Estudios sobre la historia económica de La Rioja romana*, IER (Historia 9), Logroño, 1987.

Tirado Martínez 1993 : J. A. TIRADO MARTÍNEZ, Excavaciones en el solar de la antigua fábrica Torres. Calahorra, en *Estrato*, 5, 1993, p. 48-56

Ventura 1982 : J. J. VENTURA, Sigillata gris paleocristiana en el Museo Arqueológico de Sevilla, en *Museos*, 2, 1982, p. 49-55.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Marie-France MEYLAN KRAUSE

DÉTERMINATION DE LA PROVENANCE D'UN GROUPE DE CÉRAMIQUES À ENGOBE INTERNE "ROUGE POMPÉIEN" D'*AVENTICUM* (AVENCHES, Suisse)[1]

Nous avons isolé, parmi le matériel d'Avenches, un groupe de céramiques à engobe interne "rouge-pompéien" qui se distinguait nettement des productions italiques (côte tyrrhénienne) et locales. Ce groupe comprend des plats et des couvercles. Il se retrouve dans les fouilles, en faible quantité mais régulièrement. Il est facilement identifiable car ses caractéristiques techniques et morphologiques demeurent constantes malgré quelques légères variations.

PÂTE

La pâte, de couleur beige clair, est fine, homogène et contient de nombreuses paillettes de mica doré nettement visibles à l'œil nu et tout à fait caractéristiques de cette production.

REVÊTEMENT

Les plats comportent un revêtement interne rouge foncé, assez épais, mat et doux au toucher, qui déborde en général sur le rebord externe ; il n'est pas rare d'observer des particules de mica doré en surface.

Ils sont recouverts à l'extérieur d'un revêtement orangé, mince, mat et non grésé dont il ne subsiste souvent que quelques traces.

Les couvercles sont munis, à l'intérieur comme à l'extérieur, du même revêtement orangé, mat et non grésé.

FORMES

Les plats sont en général de faible hauteur ; leur diamètre varie entre 13 et 34 cm avec toutefois une majorité de récipients mesurant entre 16 et 21 cm.

Le bord est arrondi, parfois légèrement rentrant, la panse est à peine convexe et oblique, le pied est souvent formé de deux anneaux porteurs (Fig. 1, n^{os} 9-11).

Il n'est pas rare d'observer des cercles incisés (Fig. 1, n^{o} 7) ou guillochés sur le fond interne (Fig. 1, n^{os} 10-11).

Les couvercles étudiés ont un diamètre qui varie entre 10,5 et 26,5 cm. Le bord, légèrement relevé, est arrondi ou de section légèrement triangulaire ; la paroi externe est parfois profilée de deux fines cannelures (Fig. 1, n^{o} 12). On retrouve le ressaut supérieur qui permet probablement de poser le couvercle à l'envers et de l'utiliser comme assiette, ainsi que l'a déjà suggéré S. Loeschcke en 1909, à propos des céramiques de Haltern[2] (Fig. 1, n^{os} 12-13).

DÉTERMINATION DE LA PROVENANCE

Il nous a paru évident que ce groupe de céramiques n'était pas une production locale, notamment en raison du nombre relativement restreint de pièces mises au jour. Il nous a donc semblé intéressant de rechercher si couvercles et plats avaient réellement une même origine et quelle était-elle.

Avant de procéder à des analyses en laboratoire, nous avons mené une petite enquête afin de savoir dans quelle direction orienter nos recherches.

En étudiant la littérature[3] concernant les ateliers, connus ou supposés, qui ont produit des plats à engobe interne rouge, je me suis penchée sur l'article de D. P. S. Peacock, publié en 1977, traitant des diverses origines de ce type de céramique. Ce chercheur a distingué sept pâtes différentes de plats à engobe

1 Je remercie la Fondation Pro Aventico qui a mis ce matériel à ma disposition et plus particulièrement Madame M. Aubert, auteur des dessins et Messieurs H. Boegli et Ph. Bridel qui ont soutenu mon projet d'analyses.

2 Loeschcke 1909, p. 268.

3 Thuillier 1993, p. 217, passe en revue les différents sites ayant produit des céramiques à engobe interne rouge-pompéien.

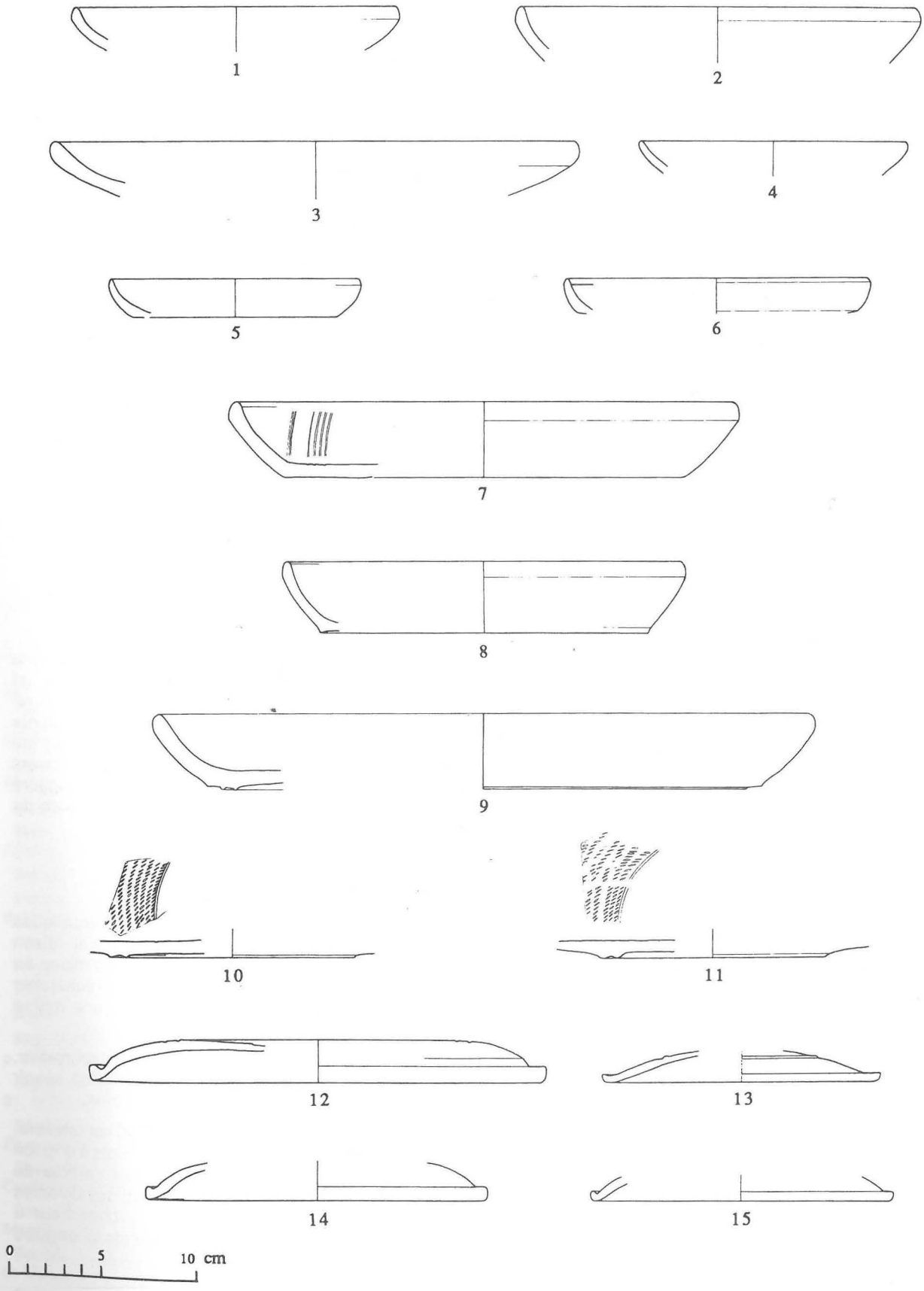

Figure 1 - Avenches. Céramique à engobe interne "rouge-pompéien" attribuée au groupe de Lezoux 1 : plats et couvercles.

interne rouge auxquelles il a tenté d'attribuer une provenance[4]. Son argile numéro 3 est particulièrement intéressante puisqu'elle semble correspondre à la description des pâtes des récipients qui nous occupent ici[5]. Peacock lui attribue une probable origine gauloise (Gaule du Centre). On constate que les exemplaires illustrés ont, en guise de pied, les anneaux porteurs qui caractérisent également nos plats[6].

De plus, si on lit les descriptions des céramiques communes du Ier s. de Lezoux[7], on est frappé par les ressemblances qui existent avec le matériel présenté ici. Mais comme chacun sait, en céramologie, les ressemblances n'étant pas toujours significatives, nous avons décidé, d'entente avec la Fondation Pro Aventico et le Musée romain d'Avenches, de procéder à des analyses chimiques et pétrographiques[8].

Comme échantillons, nous avons choisi un couvercle (Fig. 1, nº 12) et un plat (Fig. 1, nº 9), représentatifs du groupe où nous les avions classés ; ils étaient en bon état et la quantité de matière conservée suffisante pour se prêter à ce type d'analyses[9].

ANALYSES EFFECTUÉES

- Analyse pétrographique : étude de lames minces au microscope polarisant, détermination de la pétrographie du dégraissant.
- Analyse minéralogique : diffraction de rayons X, analyses des phases minéralogiques.
- Analyse chimique : fluorescence aux rayons X, à l'aide d'un spectromètre.

Les éléments majeurs sont mesurés à partir de pastilles de verre[10]. Les éléments traces sont mesurés à partir de pastilles de poudre[11].

- Analyse discriminante : elle permet d'attribuer une céramique dont l'origine est présumée ou inconnue à un groupe de référence avec lequel l'affinité chimique est la plus grande.

RÉSULTATS

Toutes les analyses ont été concordantes et nous ont fourni la confirmation que nos deux récipients ont comme lieu d'origine la Gaule du Centre, et peut-être plus précisément Lezoux ; le groupe de référence dans lequel sont inclus nos deux échantillons est en effet celui de Lezoux 1[12].

Si une origine de Gaule centrale me paraît claire, force est de constater que deux analyses demeurent insuffisantes pour déterminer précisément le site de production. On remarque en effet sur le diagramme où figure la distance de Mahalanobis (Fig. 3), que nos deux échantillons ont une position légèrement marginale à l'intérieur du groupe de Lezoux 1. Cette marginalité apparaît également lorsque l'on projette l'espace multidimensionnel dans un plan (Fig. 2). Il faudrait alors multiplier les analyses et voir si cette marginalité persiste, auquel cas ce ne serait peut-être pas Lezoux qui aurait produit ces plats mais un atelier situé à proximité.

DATATION

Ce type de céramique ne semble pas apparaître à Avenches avant 70 apr. J.-C. On le trouve encore vers 150. Il est vraisemblable qu'il ait perduré jusque vers 200, mais je n'ai pas la preuve qu'il ne s'agit pas là d'un matériel résiduel.

J'ai trouvé des parallèles récents dans la publication de Mme Odile Leblanc, concernant le matériel céramique d'un établissement de Saint-Romain-en-Gal[13]. Il y est en effet présenté des plats à engobe interne rouge et des couvercles. La description de la pâte et du revêtement semble correspondre à ce que nous avons à Avenches ; il en va de même pour la datation : cette céramique apparaît à l'époque flavienne (horizon 4 de Saint-Romain-en-Gal) et se poursuit au IIe s. (horizons 5 et 6 de Saint-Romain-en-Gal)[14].

---

4 Quatre centres principaux ont été mis en exergue : l'Italie centrale, la Gaule du Centre, la Belgique et la Grande-Bretagne.

5 Peacock 1977, p. 154.

6 Peacock 1977, p. 157, fig. 3, nos 7-8.

7 Picon 1973, p. 89-90.

8 Nous avons confié ce travail à l'Institut de Minéralogie et de Pétrographie de l'Université de Fribourg. Les analyses ont été réalisées par le Dr. Michael von der Crone, sous la direction du professeur Marino Maggetti.

9 Il est vrai que deux analyses peuvent paraître insuffisantes ; mais comme les échantillons sont représentatifs d'un groupe, qu'ils ont été choisis au hasard à l'intérieur de ce groupe et qu'ils ont donné des résultats clairs, cette démarche me semble valable, reposant sur un raisonnement explicite ; elle évite en outre de coûteuses dépenses. Ces analyses ont permis de circonscrire avec certitude une aire de production. Il n'en va évidemment pas de même si l'on veut déterminer précisément le site et l'atelier de production.

10 Dix éléments majeurs ont été mesurés. L'échantillon transformé en poudre est d'abord séché à 110 degrés pendant une nuit, puis calciné à 1000 degrés dans le but de connaître la perte au feu. Le mélange suivant est ensuite préparé : 1,2 g de poudre fine calcinée, 5,7 g de tétraborate de lithium ($Li_2B_4O_7$) séché à 110 degrés, 0,3 g de fluorure de lithium (LiF) séché à 110 degrés. On verse le mélange homogénéisé dans un creuset où il est fondu à 1100 degrés.

11 Quatorze éléments traces ont été mesurés. Un minimum de 5 g de poudre très fine, non traitée, est nécessaire. Ce matériel est mélangé à quelques gouttes de moviol 2 %, puis pressé à environ six tonnes pendant une minute. La pastille est ensuite séchée à l'étuve à 110 degrés pendant au moins 24 h.

12 Picon 1982 : il s'agit d'une communication de M. Picon à M. Maggetti. Ce groupe n'a jamais été publié complètement ; 43 analyses sur un total de 102 ont été discutées par M. Picon, M. Vichy et E. Meille (Picon, Vichy et Meille 1971).

13 J.-L. PRISSET, L. BRISSAUD, O. LEBLANC, Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal, dans *Gallia*, 51, 1994, p. 80-118.

14 O. Leblanc, *op. cit.* note 8, p. 98, fig. 94, 1.

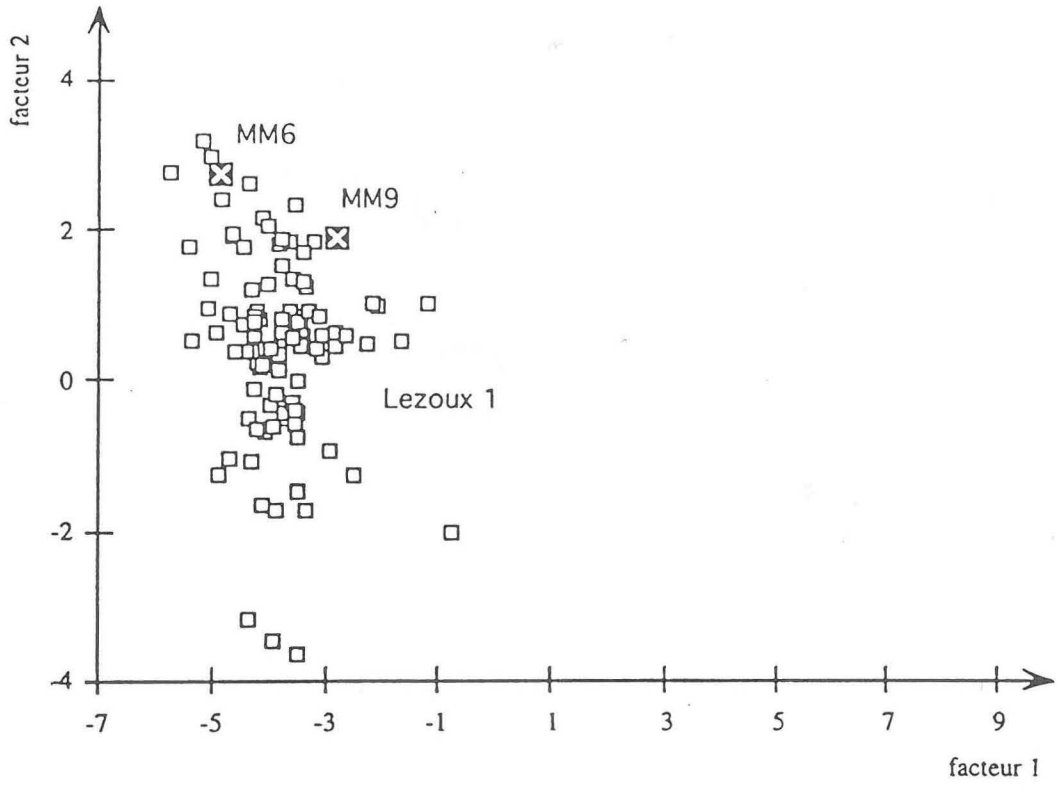

Figure 2 - Groupe de référence Lezoux 1 : projection de l'espace multidimensionnel dans un plan. MM6 (plat) et MM9 (couvercle), bien que marginaux, appartiennent au groupe Lezoux 1.

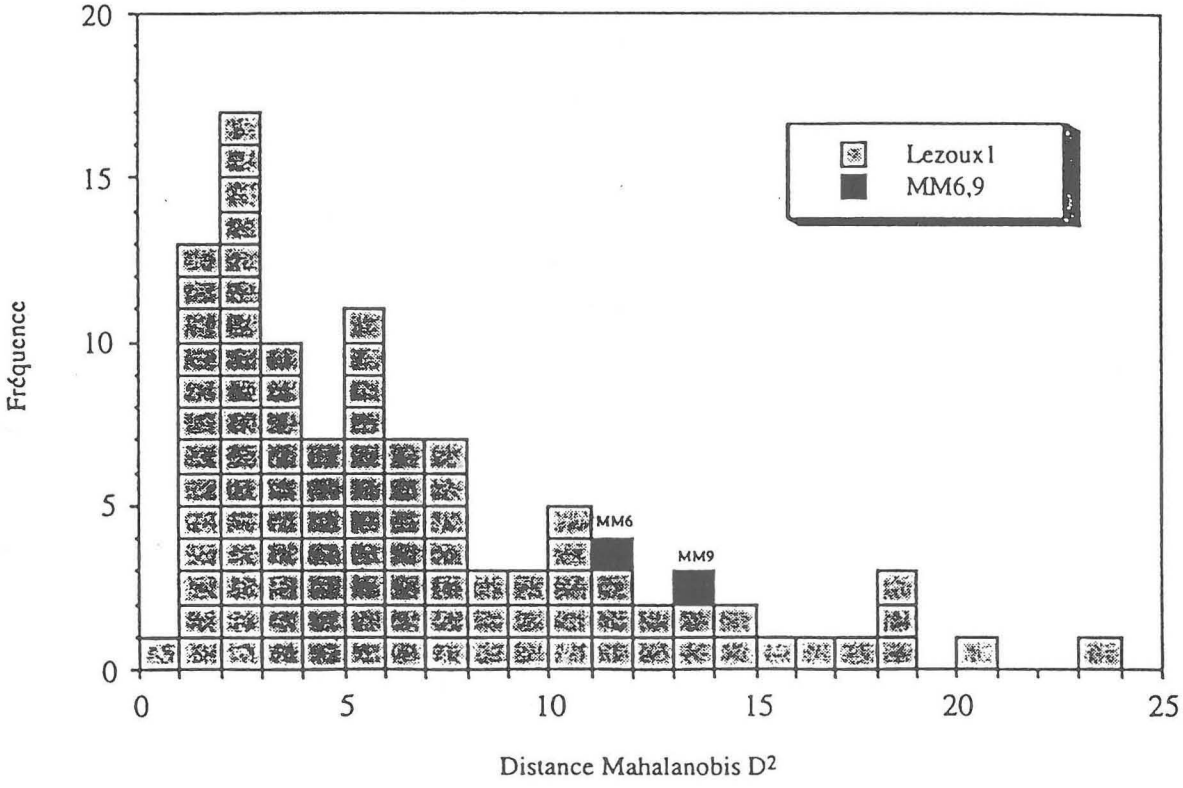

Figure 3 - La distance de Mahalanobis permet d'attribuer MM6 (plat) et MM9 (couvercle) à Lezoux 1.

Les mêmes constatations peuvent être faites pour le matériel publié par D. P. S. Peacock et qui provient de Fishbourne, d'Usk et de Colchester[15].

FRÉQUENCE

Bien que peu fréquents, on ne peut pas dire que ces plats soient rares. Si l'on prend pour exemple la fouille d'Avenches, dite de "Derrière-la-Tour", qui nous a livré environ 17.300 individus, toutes catégories et toutes époques confondues (I^{er}-III^{e} s.), nous trouvons à peu près 0,70 % de céramique à engobe interne, dont la provenance se répartit de la manière suivante : Italie : 37 %, Gaule centrale : 18,50 %, productions locales : 42 % et indéterminés : 2,50 %. Il est évident que ces pourcentages, en eux-mêmes, ne sont guère représentatifs. Il serait intéressant de calculer les pourcentages des céramiques à engobe interne par époque et de le faire pour différentes fouilles. Je tiens à préciser que c'est la première fois, pour la fouille que je viens de mentionner, que ces productions gauloises ont été identifiées.

CONCLUSION

Au début du I^{er} s., ces plats à engobe interne "rouge-pompéien" ainsi que leur couvercle proviennent en partie de Campanie. Mais ce type de récipient se répand très rapidement dans le monde méditerranéen et il n'est donc pas étonnant de constater la création de centres de production plus proches des sites de consommation. Ainsi, la Gaule centrale, et probablement Lezoux, prit le relais des importations italiques et approvisionna déjà Avenches à partir des années 70 apr. J.-C.

Il est vraisemblable que les premières importations de ces plats à engobe interne rouge, qui sont à considérer comme un réel phénomène d'importation, soient arrivées chez nous en même temps que d'autres catégories de matériel qui proviennent de la même région ; je pense notamment aux vases à glaçure plombifère, à certaines parois fines, aux statuettes en terre blanche, aux balsamaires zoomorphes, à quelques lampes également. Il faudrait peut-être aussi ajouter quelques pièces de terre sigillée ornée qui se sont probablement infiltrées en Suisse déjà vers 50-70, en très faible quantité, et qui sont par conséquent à considérer comme des marchandises d'accompagnement.

Dès 120-130, il est probable que ces plats sont arrivés avec les chargements de céramiques sigillées en provenance de Lezoux.

Si nous savons bien que ce dernier centre de production a joué un rôle important au début du II^{e} s., en exportant massivement ses productions de terre sigillée vers nos régions, je crois que le centre de la Gaule en général a joué, dès l'époque flavienne, un rôle plus important que nous pouvons le penser , même si la situation nous paraît légèrement plus compliquée qu'au II^{e} s. : de nombreux ateliers ont alors existé et livré des productions fort diverses qu'il n'est pas toujours aisé, pour nous, de reconnaître, surtout lorsqu'il s'agit de céramique commune.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Goudineau 1970 : C. GOUDINEAU, Notes sur la céramique à engobe interne "rouge-pompéien", dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 82, 1970, p. 159-186.

Grünewald, Pernicka et Wynia 1980 : M. GRÜNEWALD, E. PERNICKA, S. WYNIA, Pompejanisch Rote Platten-Patinae, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 10, 1980, p. 259-261.

Loeschcke 1909 : S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitteilungen des Altertums-Kommission für Westfalen*, V, 1909, p. 101-322.

Peacock 1977 : D. P. S. PEACOCK, Pompeian Red Ware, dans *Pottery and Early Commerce : Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres, 1977, p. 147-162.

Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 2, Université de Dijon, 1973.

Picon, Vichy et Meille 1971 : M. PICON, M. VICHY et E. MEILLE, Composition of the Lezoux, Lyon and Arezzo Samian Ware, dans *Archaeometry*, 13, 1971, p. 191-208.

Thuillier 1993 : F. THUILLIER, Découverte d'un atelier de "vernis rouge-pompéien" provincial sur la commune des Rues-des-Vignes (Nord), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 213-224.

* *
*

15 Peacock 1977, p. 147-162.

DISCUSSION

Président de séance : F. Fichet de Clairfontaine

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Nous pourrions discuter du problème de ces productions que l'on trouve toujours en très petites quantités, du moins sur les sites que je connais, entre le Ier s. et le IIIe s. avec, dans certaines régions, des interruptions –je pense à la Bretagne. Pour ma part j'émettrais un souhait : poursuivre les analyses.*

Laurent GUYARD *: Juste une remarque d'ordre typologique : peut-on toujours trancher entre une assiette et un couvercle ?*

Marie-France MEYLAN KRAUSE *: Les céramiques à engobe* ***interne*** *sont réellement des plats et on a dû utiliser les couvercles comme assiette ou pour la cuisson ; ils ont très souvent le rebord brûlé et il est probable qu'on a retourné le couvercle pour manger dedans.*

Maurice PICON *: Un mot à propos de l'appellation "campanienne" qui résulte d'une vieille tradition archéologique et, en partie, archéométrique aussi, mais surtout de l'ignorance dans laquelle on était des productions italiennes. En fait, maintenant que les archéologues italiens s'intéressent à leurs ateliers, on se rend compte de plus en plus qu'il y a beaucoup d'ateliers dans la région de Rome et que nombreux sont ceux qui ont produit, justement, des vases de ce type qu'on attribue traditionnellement à la Campanie. Dans un délai relativement bref, il est possible qu'on s'aperçoive qu'ils sont, en réalité, originaires du Latium, tout particulièrement pour les céramiques culinaires. Il serait plus prudent de dire Italie centrale plutôt que Campanie, pour l'instant.*

Marie-France MEYLAN KRAUSE *: Mais lorsque les inclusions sont clairement volcaniques ...*

Maurice PICON *: Toute la région de Rome est volcanique !*

Marie-France MEYLAN KRAUSE *: Effectivement !*

Robin SYMONDS *: Est-on toujours d'accord au sujet du contenu ? Les plats trouvés à Pompéi contenaient un pain assez semblable aux pizzas. Lorsqu'on les a trouvés à Colchester, on a toujours marqué "plats à pizzas".*

Marie-France MEYLAN KRAUSE *: Une chose est à remarquer, en tout cas, pour ces plats gaulois : certains sont très bas, avec une paroi peu élevée.*

Armand DESBAT *: En ce qui concerne la catégorie que vous avez montrée, elle est bien représentée à Lyon et pour l'attribution, aussi bien pour les plats de Saint-Romain-en-Gal que pour ceux de Lyon, elle se base simplement sur les caractéristiques physiques et l'aspect visuel ; il n'y a pas eu d'analyses pour vérifier cette attribution. Alors, un des problèmes est que, chaque fois que j'ai eu l'occasion d'en discuter avec Philippe Bet, pour lui cette production n'est pas attestée à Lezoux, alors qu'il lui semble bien que ce soit une production du centre de la Gaule. En ce qui concerne vos analyses, il serait utile que l'échantillon soit étoffé ; avec un nombre d'échantillons plus grand, on n'aurait peut-être pas ce décalage dans les résultats.*

Dernier point, sur la chronologie ; ces produits sont effectivement connus dès l'époque flavienne et il y a aussi des exemplaires tardifs, dans le IIIe s., avec le problème du matériel résiduel. Les caractéristiques sont très reconnaissables, notamment la présence de deux engobes, un interne, épais et rouge foncé et un externe, rosé et poreux.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Alberto LÓPEZ MULLOR[1]

NOUVELLES MARQUES SUR AMPHORES PROVENANT DU CENTRE PRODUCTEUR DE SANT BOI DE LLOBREGAT (BARCELONE, Espagne)

En 1990, à l'occasion du congrès de Mandeure-Mathay, j'avais présenté un aperçu des résultats des fouilles que je menais à terme, à cette époque, sur le centre producteur d'amphores de Sant Boi de Llobregat[2]. A cette occasion, j'avais parlé d'un four mis au jour des années plus tôt et qui restait inédit (Fig. 3).

D'après nos recherches, ce four avait fonctionné à une date imprécise de la fin du I^er^ s. av. J.-C. jusqu'à un siècle plus tard ; j'avais abordé, d'ailleurs, la question de l'origine et de la diffusion d'une marque apparue sur des bords d'amphores Pascual 1 : IVLI.ANICETI ; j'ai également examiné d'autres marques placées sur des pointes d'amphores locales de la forme Dr. 2-4 : QVA, QVA et SOS (Fig. 6 et 7).

En général, ces marques étaient déjà connues grâce aux études de Pascual et à d'autres travaux ultérieurs[3]. Certaines, telle la première que j'ai citée, étaient sans aucun doute attribuées à Sant Boi[4], tandis que d'autres, comme SOS ou QVA, étaient considérées comme originaires des centres voisins de Can Pedrerol de Baix

---

1 Servicio de Patrimonio Arquitectónico, Diputación de Barcelona.

2 López Mullor 1990. Les fouilles ont été réalisées préalablement au chantier de protection et restauration des ruines de la *villa*, parmi lesquelles il faut noter un ensemble thermal fort bien conservé.

3 A propos des différentes marques connues auparavant sur l'atelier de Sant Boi, outre l'article cité dans la note précédente, dans lequel nous faisons une révision de toutes ces dernières, on peut consulter :
IVLI-ANICETI : Sant Boi de Llobregat (Pascual 1977, n° 1), Ensérune (Jannoray 1955, p. 221, 437, 449 ; Lamour et Mayet 1980, n^os^ 75 et 77-78 ; Miró 1987, p. 261 ; Miró 1988, p. 217-218 : Auguste, abandon daté du premier tiers du I^er^ s. apr. J.-C.), Vieille-Toulouse (Pascual 1980, p. 264-266 ; Mayet et Tobie 1982, n° 9 ; Miró 1988b, p. 249 : avant la fin du I^er^ s. av. J.-C.).
QVA : Can Tintorer, el Papiol (Pascual 1977, p. 54), Sant Boi de Llobregat (données de R. Pascual, citées dans Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 55), Barcelone (Duran 1973, p. 83, fig. 5), Mataró (Miró 1988, p. 165 : avec DE ou OE), Torre d'en Gaumès, Alaior, Minorque (Belén et Fernández-Miranda 1979, fig. 69, n° 17 ; Nicolás 1987, p. 240), Grand-Rouveau, baie de Bandol, Var (Corsi-Sciallano et Liou, 1985, p. 55, fig. 40, R 79 : milieu du I^er^ s. apr. J.-C.), Châteaumeillant, Cher (CIL XIII, 10002, 506 : associée à IVC retro ; Callender 1965, n° 1510 c), Capestang, Le Rey, Hérault (Lamour et Mayet 1980, n° 34 : associée à IVC retro, sur Dr. 2-4), *Glanum*, Saint-Rémy-de-Provence (Rolland 1944, p. 202, fig. 37, n° 8), Fos-sur-Mer (Amar et Liou 1984, p. 161-162, pl. 6, n° 87), Narbonne (Lamour et Mayet 1980, n^os^ 30-33), Saint-Thibéry (Siraudeau 1988, p. 59), Angers (*ibid.*, p. 59, fig. 12, n° 36, pl. 35), Rome (CIL XV, 3540 ; Callender 1965, p. 232, n° 1510b : associée à DE circulaire ; *ibid.*, n° 1510c : associée à IVC retro).
QVA : Sant Boi (Barreda 1989, p. 470-471, fig. 2), Hoyo de San Sebastián (Callender 1965, p. 232, n° 1510a ; Beltrán 1970, p. 183, n° 409 ; Hübner 1903, p. 424, n° 91), La Chrétienne H, Saint-Raphaël, Var (Corsi-Sciallano 1984 ; Santamaria 1984, p. 48, n° 48 ; Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 84 : associée à F retro et SAB, 15-25 apr. J.-C.), La Chrétienne A (*ibid.*, p. 55, n° 84 : seule et associée à QAE), Grand-Ribaud D (Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 170 ; Hesnard *et al.* 1988, p. 56 : associée à SOS, sur Dr. 2-4, 9-0 av. J.-C.), Bonifacio (Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 55), Luni (Lusuardi Siena 1977, p. 242-243, pl. 144, n° 6, pl. 152, n° 8 : associée à SAB, sur Dr. 2-4, 40-50 apr. J.-C.), Roma (CIL XV, 2, n° 3530 ; Callender 1965, p. 252, n° 1652 b : associée à SOS).
QUAD : Can Tintorer (Miró 1988, p. 19-20), Sud-Lavezzi 3, Corsega (Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 138 et 144 : sur le col, associée à CELSI, sur Dr. 2-4, 0-25 apr. J.-C.).
QV : Can Tintorer (Miró 1988, p. 20 : sur Dr. 2-4), Fos-sur-Mer (Amar et Liou 1984, n° 86), Diano Marina, Impera (Pallarés 1975-1981, p. 87, 90-91 ; Pallarés 1987, p. 299, c : 50 apr. J.-C. ; Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 101, 106).
SOSIBIA : Can Pedrerol de Baix, Castellbisbal (Pascual 1977, p. 52, n° 13, fig. 4, n° 10 ; Bergadà 1981, pl. XI ; Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 162 ; Miró 1988, p. 308, n° 149 : retro).
SOS : Can Tintorer (Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 164 : normal et retro, sur Dr. 2-4), Glanum, Saint-Rémy-de-Provence (Rolland 1944, p. 202, fig. 37, n^os^ 1-12 : associée à T-H, marque attribuée au même atelier), Grand-Ribaud D (Hesnard *et al.* 1988, p. 56, 145, pl. XXIV, TA.7 : associée à QVA), Rome (CIL XV, 2, n° 3530 : associée à QVA).

4 Pascual 1977, p. 50 et suiv., fig. 2, n° 1, fig. 4 et 8.

(Castellbisbal, Barcelone) ou Can Tintorer (El Papiol, Barcelone)[5], situés à quelques kilomètres en amont du fleuve Llobregat. Actuellement, l'embouchure de ce fleuve se trouve au sud de Sant Boi, sur la commune du Prat de Llobregat alors que, dans l'Antiquité, elle était près de la *villa* sous laquelle il y avait la *figlina*.

A l'heure actuelle, et vu les informations présentées lors de la communication de 1990, je ne parlerai plus de l'origine de ces estampilles. D'ailleurs, comme vous le savez, d'après mon hypothèse sur leur signification et que Pascual a énoncée aussi, les marques ne sont pas liées à la production, mais à la commercialisation et elles sont attribuées aux commerçants ou, plutôt, à certains commerçants[6]. Tout cela indiquerait que les trois centres producteurs, Sant Boi de Llobregat, Can Tintorer et Can Pedrerol de Baix, auraient pu utiliser simultanément des marques identiques appliquées sur des amphores Dr. 2-4. Le vin de nombreux propriétaires aurait été conservé dans ces récipients et exporté par divers *negotiatores* qui s'approvisionnaient dans les domaines des environs de Sant Boi.

I. LE NOUVEAU FOUR

Cependant, cinq ans après la première communication, il est nécessaire de fournir des précisions supplémentaires sur le contenu de ce nouveau four et d'apporter de nouvelles informations.

D'abord, il faut dire que les fouilles dans la zone des thermes et dans le centre producteur se sont poursuivies jusqu'en 1993. Pendant cette période, on a réalisé plusieurs sondages dont l'un, ouvert dans la zone occidentale du site, a révélé des données fondamentales pour l'étude de la *figlina*. On a découvert un autre four, plus ancien que celui mis au jour dans les années 1950 et que nous avions fait connaître.

Malgré leur pauvre état de conservation, les vestiges du nouveau four étaient reconnaissables (Fig. 2). Ils présentaient la particularité que les ruines de l'installation que l'on connaissait reposaient dessus. Ainsi, comme on peut le voir sur la Fig. 4, le mur de fermeture du *frigidarium* des bains a utilisé comme banquette de fondation des éléments du four le plus récent –celui connu auparavant, que nous nommerons four 2– et, en même temps, était superposé aux ruines du four le plus ancien –celui découvert récemment– que nous appellerons four 1.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas pu nous faire une idée assez exacte des caractéristiques de cette installation. On a seulement localisé l'un des murs du pourtour (Fig. 1 et 2). Le reste sera très difficile à trouver, parce qu'il est en dessous d'une mosaïque de l'enceinte thermale qui, pour l'instant, doit rester *in situ*, restaurée. La disposition et l'appareil du mur indiquent, toutefois, que cette structure pourrait être assez similaire au four 1, de plan rectangulaire, avec le *praefurnium* situé sur l'un des côtés les plus étroits –opposé à celui que nous avions localisé–, et une fourrure de maçonnerie d'ardoise locale qui entourait une enceinte bâtie avec des briques crues. Nous supposons que, comme pour l'autre installation, la chambre de combustion était divisée par une *spina* centrale et couverte par des arcs et travées sur lesquels la grille reposait (Fig. 3).

Les fouilles ont permis d'établir la chronologie des deux fours. Ainsi, le n° 1 a un *terminus ante quem* vers 30 av. J.-C. et a été arasé vers 20/30 apr. J.-C., au moment de la construction du four 2. La deuxième installation a été abandonnée vers la fin du I^er^ s.

En fonction du matériel livré par les strates associées aux deux éléments, on peut affirmer que la *figlina* a toujours produit les mêmes formes : Pasc. 1, Dr. 2-4 et Dr. 7-11. Il faut néanmoins signaler que la proportion entre les différents types a varié sensiblement et que la présence du troisième est presque symbolique. Ainsi,

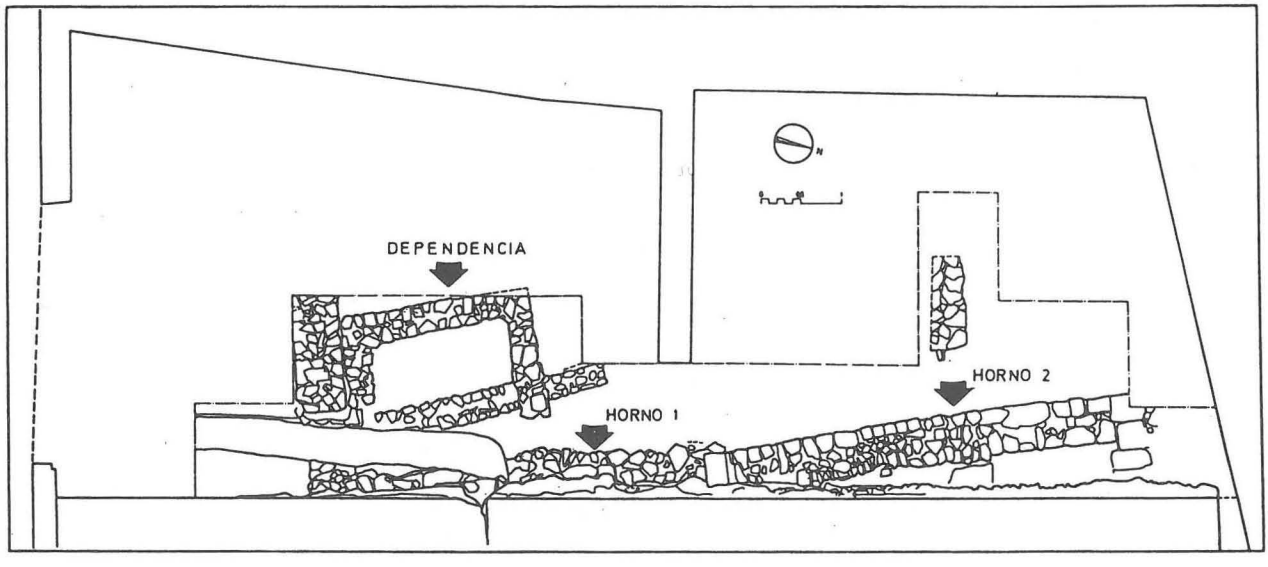

Figure 1 - Plan général des ruines de la *figlina* trouvées pendant la fouille, à l'ouest des thermes de la *villa* de Sant Boi de Llobregat (Barcelone).

5 *Ibid.* et Bergadà 1981.

6 López Mullor 1990, p. 192-193. Cette hypothèse s'accorde avec celle proposée par Pascual, dans Pascual 1987, p. 124-126.

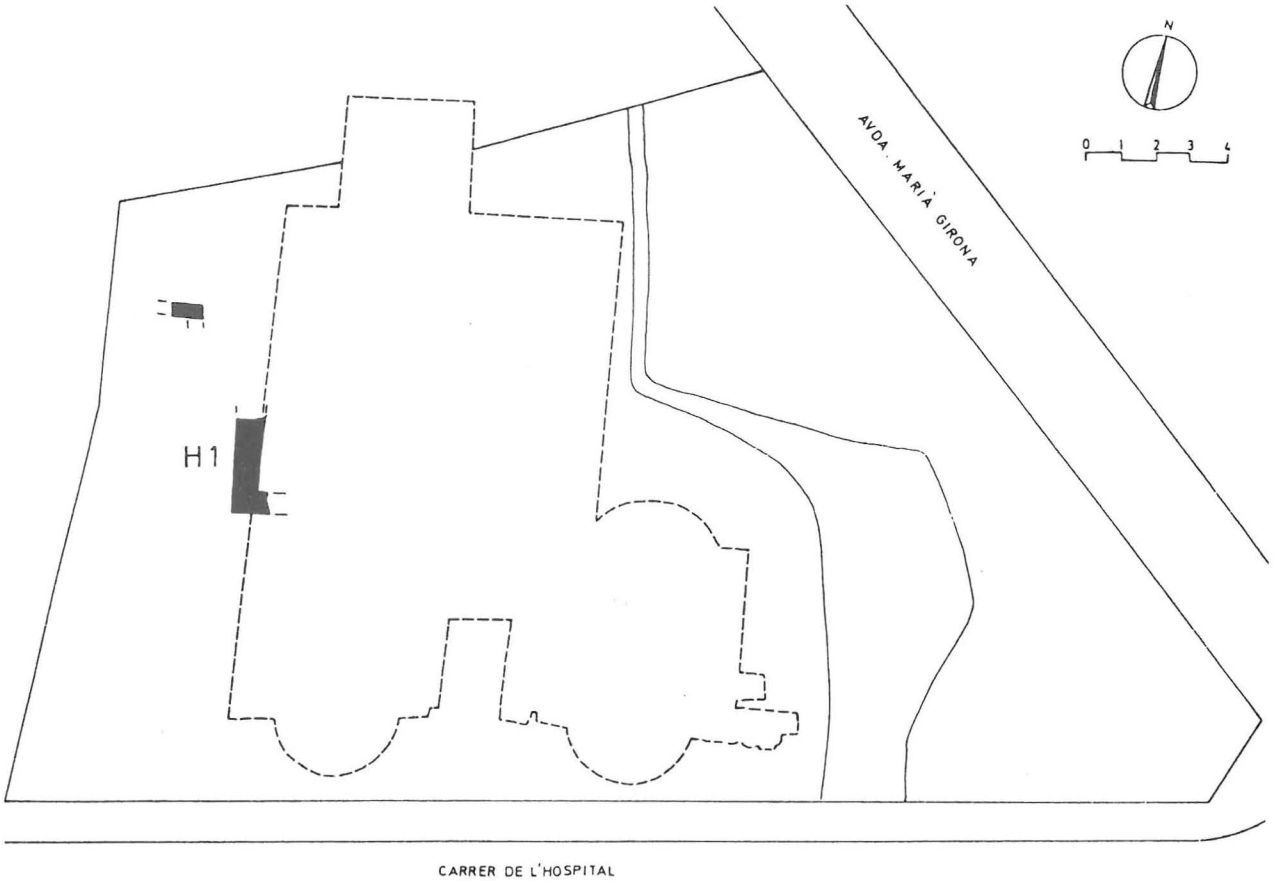

Figure 2 - Situation du four n° 1 dans l'ensemble des vestiges découverts.

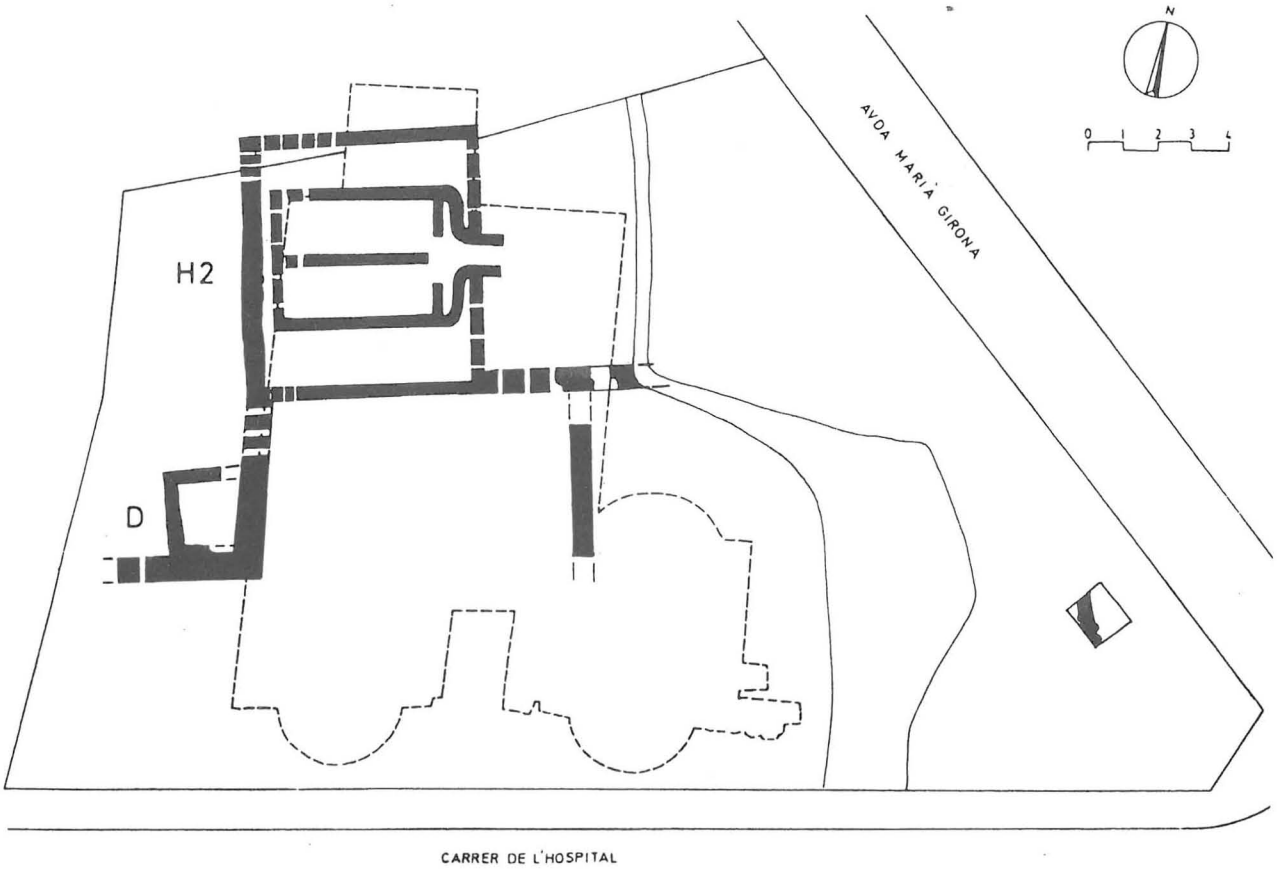

Figure 3 - Situation du four n° 2 dans l'ensemble des vestiges découverts.

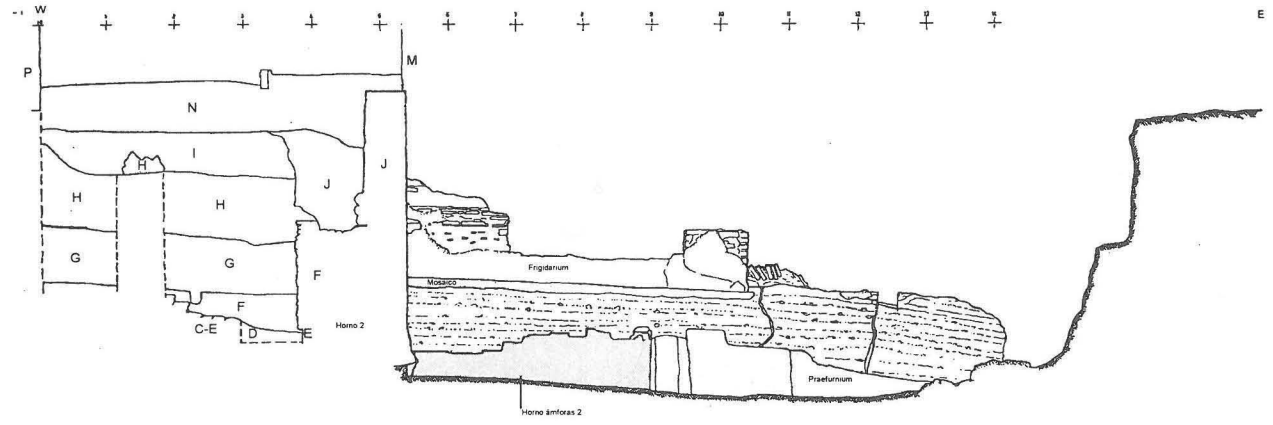

Figure 4 - Coupe stratigraphique avec les ruines du four 1 (E), au-dessous du mur des thermes (J).

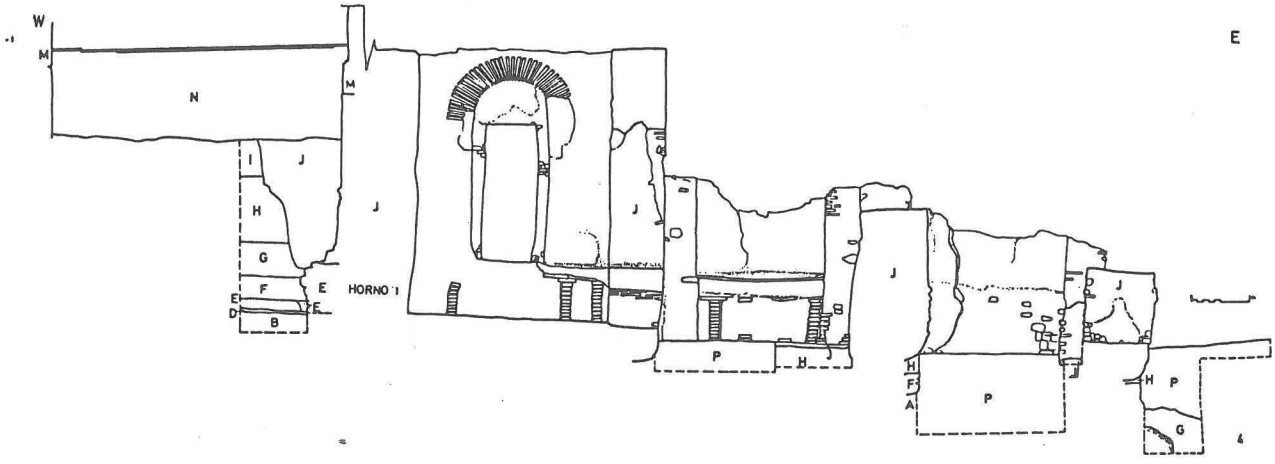

Figure 5 - Coupe stratigraphique avec les ruines des fours 1 (E) et 2 (F) et du mur occidental des thermes (J), à gauche. A droite, ruines du four 2 au-dessous de la mosaïque du *frigidarium.*

dans la couche d'amortissement du four 1, datée vers 20/30 apr. J.-C., on a trouvé un échantillon d'amphores locales, forcément aléatoire, mais qui est indicatif de la production propre à cette première installation. L'échantillon a donné 95,7 % fragments de forme Pasc. 1, dont un avec la marque IVLI. ANICETI (Fig. 6, n° 1) et 4,3 % correspondant à la forme Dr. 2-4.

En revanche, dans une couche de remblai datée de 50 apr. environ, époque à laquelle le four 2 fonctionnait à plein rendement, le pourcentage de tessons de chaque forme est le suivant : 29,7 % de Pasc. 1 et 70,3 % pour les Dr. 2-4, avec une marque SOS sur la pointe. Vers la fin du I^{er} s., parmi les fragments d'amphores trouvés dans la couche qui scellait le four 2, la proportion des formes était : 44,6 % de Pasc. 1, 54,8 % de Dr. 2-4 –avec les marques ANT, QVA, QVA et THEOP sur pointe (Fig. 6 et 7)– et 0,5 % pour les Dr. 7-11.

Ces données indiquent, une fois de plus, des idées déjà connues, comme la forte prédominance de la production de la forme Pasc. 1 à une époque (20/30apr. J.-C.) où les exportations de vin de la *Regio Laietana* vers la Gaule, toujours importantes, commençaient à décliner. D'autre part, elles impliquent une notoire réduction de la manufacture de ce type vers le milieu du I^{er} s., sans qu'il arrive à disparaître. Ces données doivent être mises en rapport, d'un côté, avec la fermeture du marché gaulois traditionnel[7] et, de l'autre, avec la continuité de la consommation locale. Aussi doit-on les rattacher à une exportation vers des aires plus proches, telles que la vallée de l'Ebre, comme Beltrán l'a signalé[8]. Ces idées justifieraient le fait que, même à la fin du I^{er} s., le pourcentage d'amphores Pasc. 1 produites dans notre centre –et dans nombre d'autres– était assez important.

Quant aux amphores Dr. 2-4, leur apparition à Sant Boi est attestée pour la période où le four 1 était en fonction (entre 30 av. et 20/30 apr. J.-C.). Toutefois, il n'a pas été possible de préciser la date du début de la production. On a découvert une amphore de cette forme, avec les marques QVA et SOS (présentes dans

7 Celle-ci s'est apparemment produite de manière rapide, dès 15 apr. J.-C. Cependant, une partie des découvertes, notamment en Bretagne, est plus tardive, ce qui, d'après Miró (Miró 1988, p. 197-199), montrerait que le vin de la *Regio Laietana*, seulement, passait par la Gaule, car il était adressé aux îles Britanniques.

8 Beltrán 1982, *passim* ; Beltrán 1987, p. 56-58, Fig. 12 ; Beltrán 1990, p. 220 et suiv., fig. 109.

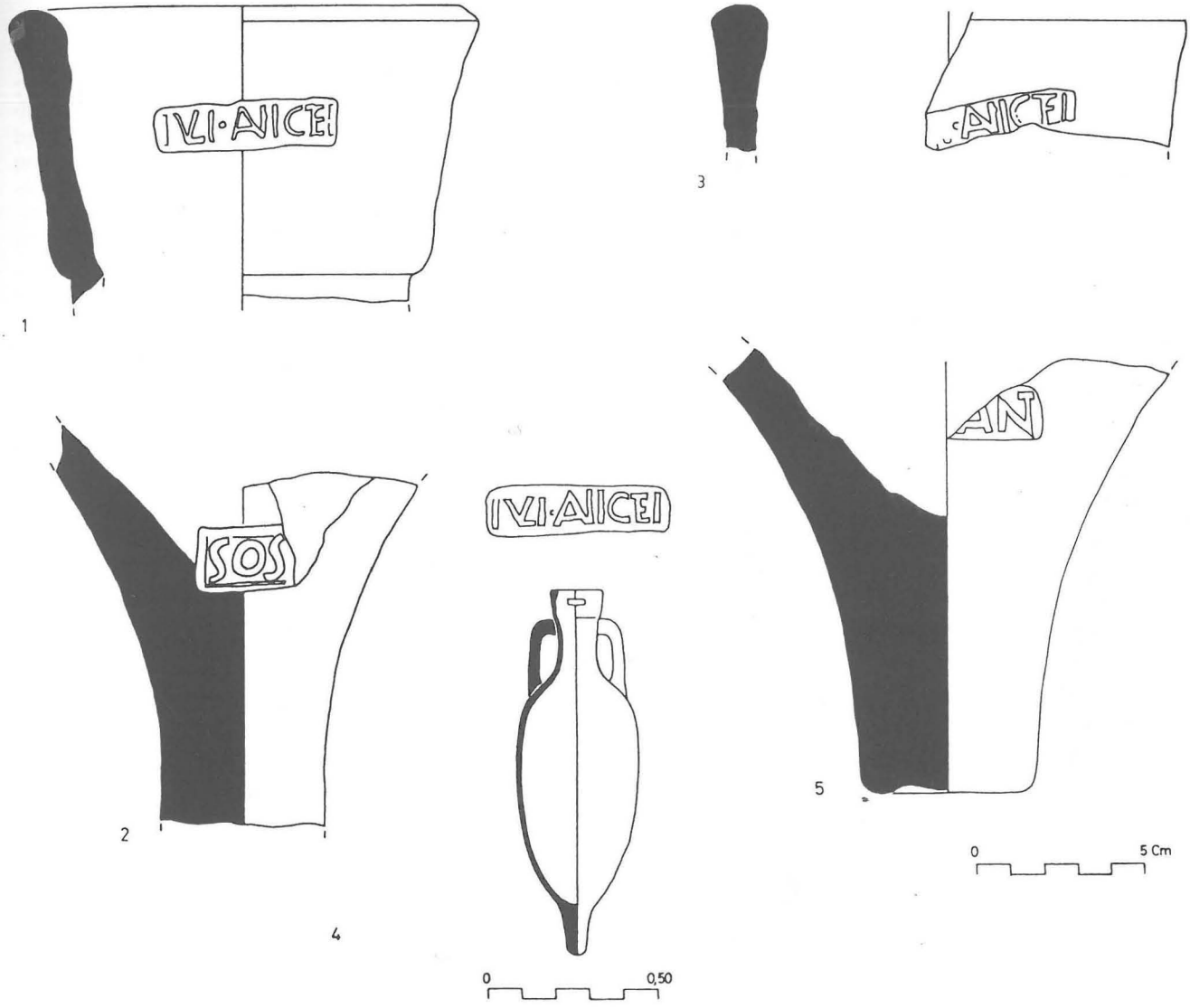

Figure 6 - 1, 3 et 4 : fragments d'amphores Pascual 1 avec la marque IVLI ANICETI ;
2 : fragment de pointe d'amphore Dressel 2-4 avec la marque SOS ; 5 : fragment de pointe de Dressel 2-4 avec la marque ANT.

notre centre et à Can Tintorer) dans l'épave Grand-Ribaud D. La date attribuée au naufrage[9], la dernière décade du I^er^ s. av. J.-C., convient à l'arc chronologique établi pour le four 1, et montre que, à cette époque, ce type de récipient était déjà produit. Comme dans le cas de la forme Pasc. 1, il est évident que ces amphores ont été fabriquées jusqu'à la fin du I^er^ s. Leur prépondérance vers le milieu de ce siècle coïncide avec une époque où se situent les navires les plus récents à ce moment[10]. Pour ce qui est des gisements terrestres, les dates peuvent être fort plus tardives et atteindre les environs de 100 apr. J.-C. Malgré tout, comme nous l'avons indiqué, dès le commencement de l'époque flavienne, la consommation de vin de la *Tarraconensis* n'était pas aussi intense, étant donné que certains centres producteurs sont restés inactifs[11].

La présence du type Dr. 7-11, attestée dans d'autres centres catalans dont quelques-uns situés près du nôtre[12], est extrêmement sporadique dans la *figlina*. Il est possible qu'il ne s'agissait que d'épreuves ou qu'elle répondait à des commandes concrètes, sollicitées de temps en temps.

II. LES MARQUES

Outre l'information citée, pendant la dernière partie des fouilles, on a découvert de nouvelles marques. D'abord, il est à noter un ensemble de tessons décou-

9 Hesnard *et al.*, 1988, p. 56, 145, pl. XXIV, TA 7.

10 Grand-Rouveau (Corsi-Sciallano et Liou 1985), Diano Marina (Corsi-Sciallano et Liou 1985, Pallarès 1975-1981 et 1987).

11 Cf. López Mullor 1987, *passim* ; López Mullor 1989b, p. 237-240 ; López Mullor 1990, notes 6 et 9.

12 Can Tintorer (Julià *et al.* 1989, p. 293), Darró (López Mullor 1989a et 1986-1989), Tivissa (Tchernia 1971 et 1976 ; Nolla, Padró et Sanmartí 1979 et 1980).

verts dans l'un des nombreux puits d'extraction d'argile, rempli de déchets de cuisson. Il s'agissait de bords de la forme Pasc. 1, tous avec la marque IVLI. ANICETI dans la même position et avec une inscription identique à celles déjà connues. Le puits, probablement rempli avec des matériaux de déchets provenant du four 1, contenait majoritairement des fragments de cette forme, à pâte beige, et n'a donné aucun tesson de céramique fine. Ensuite, on a découvert une pointe avec la marque SOS *retro* dans un deuxième puits. Il faut souligner que cette disposition de l'inscription n'avait jamais été notée sur une amphore de Sant Boi, étant seulement attribuée à Can Tintorer[13].

La série stratigraphique associée aux fours et aux dépendances annexes a également livré des marques inconnues dans notre centre. Tout d'abord, nous avons l'inscription ANT placée dans un cartouche rectangulaire en position horizontale, sur un pilon probablement de la forme Dr. 2-4 (Fig. 6, n° 5). Cette marque apparaissait sur un tesson provenant de l'unité stratigraphique (u.e.) 221, rattachée à l'abandon de la *figlina* et datée de la fin du I^er^ s. Ensuite, on a découvert une pointe vraisemblablement d'amphore Dr. 2-4, qui présentait la marque THEOP dans un cartouche rectangulaire avec les angles émoussés, placée en position verticale par rapport à l'axe du récipient (Fig. 7, n° 4). La pièce appartenait à la u.e. 217, de la même date que la précédente.

Jusqu'à présent, la marque ANT avait été signalée seulement sur l'épave Sud-Lavezzi 3 (Bonifacio)[14]. Il faut noter, d'ailleurs, qu'il existe une pièce avec l'inscription C. ANT provenant de Luni[15]. L'estampille

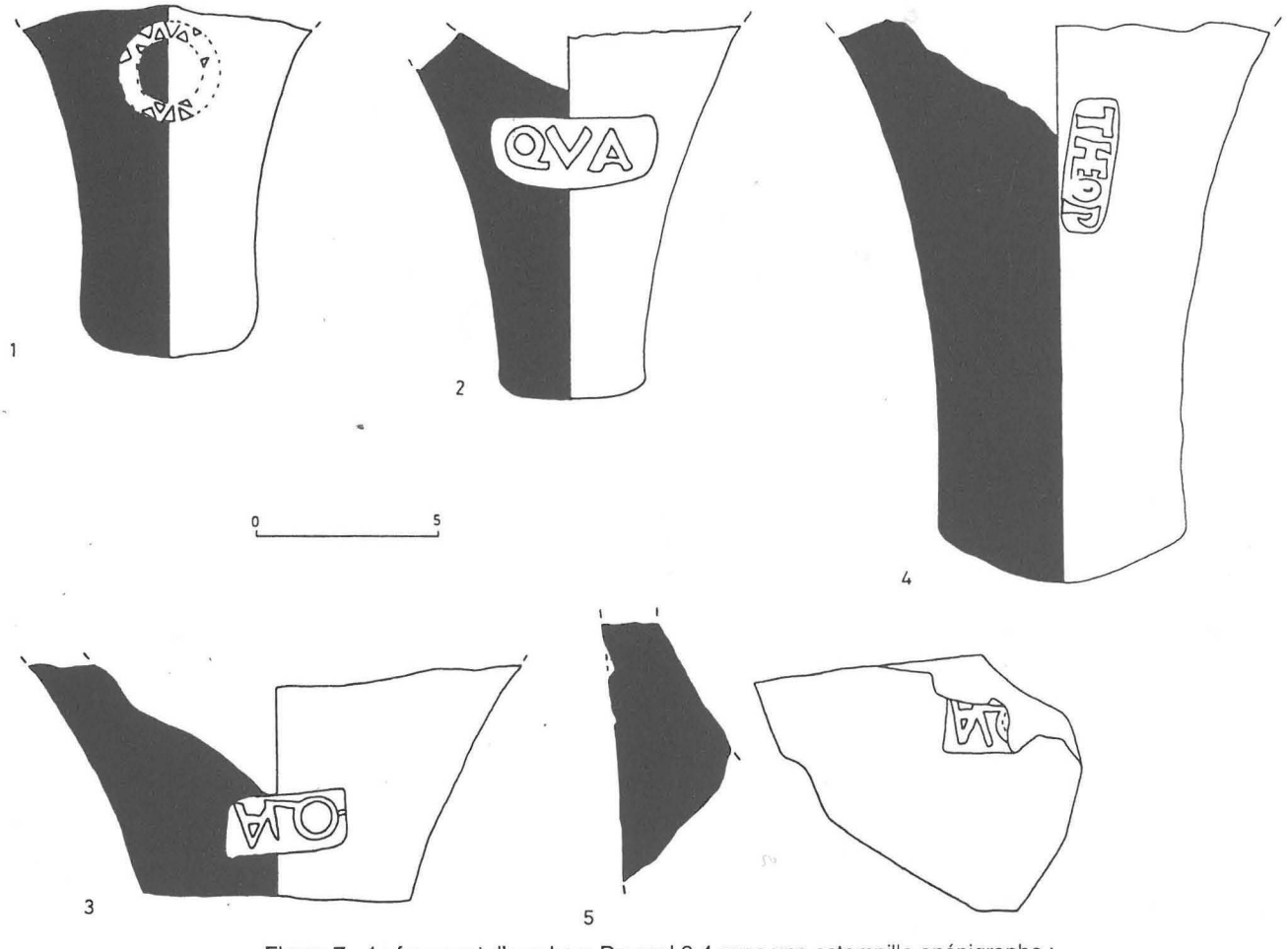

Figure 7 - 1 : fragment d'amphore Dressel 2-4 avec une estampille anépigraphe ;
2 : fragment de Dressel 2-4 avec la marque QVA ; 3 et 5 : fragments de Dressel 2-4 avec la marque QVA ;
4 : fragment de Dressel 2-4 avec la marque THEOP.

13 Cf. note 2.

14 Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 137, 161, fig. 110, 113, 138, ANT rectangulaire, 24 x 19, associée à AM et VIC.

15 Frova 1977, p. 242-243, pl. 142, 152-153, Dr. 2-4, 40-50 apr. J.-C. Des marques à graphie semblable et de différentes provenances, probablement italiques, ont été attestées en Grande-Bretagne ou en France (Callender 1965, p. 69, n° 85, ANT, Nuits-Saint-Georges, ANT, AN..., Richborough ; n° 87, fig. 3.32, ANTI, Mont-Beuvray ; Amar et Liou 1984, p. 154, fig. 1, 5b, c, Dr. 1b, AN-T, golfe de Fos ; Lamour et Mayet 1980, p. 4, Narbonne, A-N-T, Dr. 1A ; Fourmigues C, Dr. 1b, Marseille). Egalement différente est l'estampille ANTH, apparue sur amphores Dr. 7-11 à Barcelone (Callender 1965, n° 86), Badalone (Miró 1988, p. 33 ; Comas 1985, p. 129, 141, Dr. 2-4, Dr. 7-8, fig. 57.4) et surtout à *Emporiae* (CIL II, 6254, 6a, b ; Callender 1965, n° 86 ; Nolla 1974, p. 182, 191-192 ; Beltrán, 1970, p. 118-119), endroit d'où elle est apparemment originaire (Nolla 1974-1975, p. 191-193).

est considérée comme originaire du centre de Can Pedrerol de Baix[16] et sa datation est fournie par l'épave citée, imputable au premier quart du I^er^ s. apr. J.-C.[17] ou, plus précisément, à 15-25 apr. J.-C., par comparaison avec La Chrétienne H[18]. A notre avis, la pièce que nous présentons vient corroborer les antécédents et révèle une fois de plus les liaisons entre les *figlinæ* du Baix Llobregat. L'apparition de cette marque sur une amphore produite à Sant Boi manifeste donc, à nouveau, la commercialisation conjointe des vins originaires de divers domaines des environs, lesquels seraient conservés en amphores de différentes *figlinæ* installées près de l'embouchure du Llobregat. Sant Boi, site où se trouvait justement l'ancienne embouchure, était peut-être le principal point d'embarquement.

Quant à la chronologie de l'estampille, la datation de Sud-Lavezzi 3 est, pour l'instant, la plus ancienne. Ensuite, nous avons la pièce de Luni, du milieu du I^er^ s. et, enfin, la nôtre, de la fin du siècle environ. Ces données mettent en évidence que la marque ANT, peut être reliée à Ant(erotis ?), comme l'ont proposé M. Sciallano et B. Liou[19] et pourrait avoir été utilisée jusqu'à l'abandon de la production du type Dr. 2-4.

Malgré tout, il faut tenir compte du fait que nous n'avons pas la certitude qu'il existe une parenté entre la marque apparue à Luni et celle que nous avons trouvée. Nous n'écartons pas, donc, la possibilité d'un rapport de cette dernière avec l'inscription C. ATEST ou C. ANTEST –d'après les différentes lectures proposées par Comas et Miró, respectivement[20], que l'on trouve sur amphores Pasc. 1.

Nous ne connaissons aucun parallèle de la marque THEOP, avec une telle inscription abrégée et placée sur la pointe d'une amphore Dr. 2-4. Evidemment, le développement doit être associé à Theopilus. Ce *nomen* apparaît dans nombre de sites, accompagné du *praenomen* Iulius sous la forme de IVLI THEOPHIL, sur lèvre d'amphores Pasc. 1[21]. Les découvertes de ces amphores démontrent une diffusion maritime vers les Gaules, atteignant Lyon et Vienne, probablement par voie fluviale. A *Novaesium* (Neuss) aussi, un exemplaire est attesté. Pour ce qui concerne la péninsule Ibérique, une marque rattachable à la forme Dr. 22 a été signalée à Saragosse. Suivant Beltrán, cette pièce serait originaire de la Catalogne. Cependant, la forme Dr. 22 n'est pas du tout un support habituel de cette estampille.

Parmi les découvertes ayant des datations précises, nous trouvons l'épave du Cap del Vol. La date de ce naufrage, qui a fait l'objet de discussions, se situe soit autour de 30-20, soit vers 10-0 av. J.-C. Les pièces de Narbonne ou de Neuss ont été attribuées à l'époque augustéenne et, quant au fragment de Vienne, la datation assignée indirectement coïncide presque exactement avec la période du Principat (30-20 av.-15 apr. J.-C.). Enfin, le gisement de la rue de la Favorite, à Lyon, fournit une datation de 5 à 15 apr. J.-C.[22].

Outre cette marque, il en existe une autre qui pourrait avoir des rapports avec celle de Sant Boi, bien que seulement sur le plan graphique. Nous nous rapportons au timbre TH qui figure majoritairement sur amphores Dr. 2-4 et sporadiquement sur Pasc. 1, et qui est relié à Can Tintorer et attesté sur divers sites du sud-est de la France et à Minorque[23].

Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'établir une association automatique entre la marque développée et celle abrégée, quoique cela pourrait être possible. A Sant Boi, nous avons trouvé l'estampille SOS sur pointe de Dr. 2-4 qui avait déjà été attestée à Can Tintorer. D'autre part, on connaissait la version SOSIBIA, apparue à Can Pedrerol de Baix. Vu ces antécédents, la parenté entre ces trois timbres paraît logique et, attendu que l'origine se rattache toujours à une unique zone, il serait plausible de les attribuer à un seul *negotiator* qui agirait dans l'aire de l'embouchure du Llobregat.

Egalement, la similitude entre les formes onomastiques Iulius Teophilus et Thephilus tendrait à nous faire proposer une origine commune pour les deux timbres. Etant donné que l'inscription développée n'est pas probante de la provenance, et vu la chronologie et la distribution des parallèles, nous pensons que le centre de Sant Boi ne doit pas être écarté.

A notre avis, le fait que notre marque apparaisse sur un emballage Dr. 2-4 ne constitue pas une difficulté insurmontable puisque, comme nous l'avons signalé, ce type d'amphores et les Pasc. 1 peuvent avoir été produits simultanément pendant une période assez

16 Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 161. Pascual ne l'inclut pas dans son inventaire de 1977.

17 Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 144.

18 Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 94.

19 Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 161.

20 Badalona : C. ATEST (Comas 1985, p. 129, Pasc. 1, fig. 57.7), C. ANTEST (Miró 1988, p. 33, Pasc. 1). Saint-Jean-de-Castets/Vic Fesenzac (Gers) : C. ANTEST, Pasc. 1 (Tchernia 1971, p. 62 ; Mayet et Tobie 1982, n° 8, 20-10 av./10 apr. J.-C.).

21 Cap del Vol, Port de la Selva (Nieto et Foerster 1980, p. 176, fig. 12, 0-10 av. J.-C. ; Foerster et Pascual 1982, 30-20 av. J.-C.), Port-La-Nautique (Bouscaras 1974, p. 109-114 ; Miró 1988, p. 126-127), Narbonne (Lamour et Mayet 1980, n° 26 ; Barroul 1981, p. 504, Auguste), Vieille-Toulouse (Mayet et Tobie 1982, n° 9 ; Miró 1988, p. 129, 218), Vienne, Saint-Romain-en-Gal (Desbat 1987, fig. 4.1 ; Miró 1988, p. 134, 218, 8, 30-20 av. J.-C. jusqu'à 15 apr. J.-C., la marque n'est pas datée directement), Lyon, rue de la Favorite (Miró 1988, p. 134, 218, 5-15 apr. J.-C.), *Novaesium*, Neuss (Vegas et Brückner 1975, pl. 29.2, Auguste), Saragosse (Beltrán 1970, p. 147, n° 198, fig. 50.111, Dr. 22, sur le bord, au-dessous, sur le col, *titulus pictus* T. XLV en capitale).

22 Quant à ces datations, cf. note précédente.

23 Attribution de TH et THA à Can Tintorer : Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 144 et suiv. ; Miró 1988, p. 20. Attestations de l'estampille TH sur Dr. 2-4 : Fos, Bouches-du-Rhône (Amar et Liou 1984, n^os^ 80-81, 84, 86-88), La Chrétienne H, Saint-Raphaël, Var (Corsi-Sciallano et Liou 1985, p. 78-94, TH, THA), *Glanum*, Saint-Rémy-de-Provence (Rolland 1944, p. 202, fig. 37.1-12, associée à SOS retro). TH + F (?) retro : Alcaidús d'en Flaquer, Alaior, Minorque (Nicolás 1977, p. 240, rattachée au centre de Badalone). TH + S retro : Port-Vendres 4, Pasc. 1 (Miró 1987, p. 261, 263 ; Liou 1987, p. 274, fig. 5).

prolongée. Ainsi, nous suggérons que TH-EOP peut correspondre à la forme apocopée de IVLIVS THEOPHILVS, et que ces deux versions pourraient avoir été simultanées pendant un certain laps de temps. La première version, placée sur amphores Dr. 2-4, présenterait la forme brève du nom du *negotiator*, tant que la forme non développée apparaîtrait sur Pasc. 1. Les deux types seraient destinés à différents marchés.

Nous connaissons d'autres exemples qui montrent cette dichotomie orthographique pour un seul appellatif, conditionnée par le type d'amphore et, par conséquent, par le marché auquel elles étaient adressées : tel est le cas pour Sosibia/Sos, Iulius Theophilus/Theop -Th aussi?-. De plus, à Minorque, il est attesté une marque incomplète ANICETI sur pointe[24], qui pourrait être l'apocope de Iulius Anicetus. Finalement, le rapport entre Antest(ius ?) et Ant s'avère beaucoup plus problématique.

BIBLIOGRAPHIE

Amar et Liou 1984 : G. AMAR et B. LIOU, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.

Barreda 1989 : M. L. BARREDA, Estampilles sobre àmfora, tègula, comuna oxidada i un exemple de graffito zoomòrfic sobre comuna oxidada romana. Sant Boi, dans *I Jornades Arqueològiques del Baix Llobregat* (Pré-actes), Castelldefels, 1989, p. 470-476.

Barruol 1981 : G. BARRUOL, Informations archéologiques (Languedoc-Roussillon), dans *Gallia*, 39, 1981.

Belén et Fernández Garcia 1979 : M. BELEN et M. FERNÁNDEZ GARCIA, *El fondeadero de Cales Coves (Alayor, Menorca)*, Excavaciones Arqueológicas en España, 101, Madrid, 1979.

Beltrán Loris 1970 : M. BELTRÁN LLORIS, *Las ánforas romanas en España*, Saragosse, 1970.

Beltrán Loris 1982 : M. BELTRÁN LLORIS, El comercio vinario tarraconense en el valle del Ebro. Bases para su conocimiento, dans *Homenaje a C. Fernández Chicarro*, Madrid, 1982, p. 319-330.

Beltrán Loris 1987 : M. BELTRÁN LLORIS, El comercio del vino antiguo en el valle del Ebro, dans *El vi a l'antiguitat. Economia, producció i comerç en el Mediterrani occidental*, Badalone, 1987, p. 51-73.

Beltrán Loris 1990 : M. BELTRÁN LLORIS, *Guía de la cerámica romana*, Saragosse, 1990.

Bergadà 1981 : E. BERGADÀ, *Vil la romana de Can Tintorer. El Papiol, Barcelona*, Molins de Rei, 1981.

Bouscaras 1974 : A. BOUSCARAS, Marques sur amphores de Port-la-Nautique, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, III, 1974, p. 103-132.

Callender 1965 : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae, with an Index of Stamps*, Londres, 1965.

Comas 1985 : M. COMAS, *Baetulo. Les àmfores*, Badalone, 1985.

Corsi-Sciallano 1984 : M. CORSI-SCIALLANO, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2/4*, mémoire de Maîtrise, Université d'Aixen-Provence, 1984.

Corsi-Sciallano et Liou 1985 : M. CORSI-SCIALLANO et B. LIOU, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4*, Archaeonautica, 5, 1985.

Desbat 1987 : A. DESBAT, Les importations d'amphores vinaires à Lyon et Vienne au début de l'Empire (Rapport préliminaire), dans *El vi a l'antiguitat. Economia, producció i comerç en el Mediterrani occidental*, Badalone, 1987, p. 407-415.

Duran i Samper 1973 : I. DURAN I SANPERE, *Barcelona i la seva història. I. La formació d'una gran ciutat*, Barcelone, 1973.

Foerster et Pascual 1982 : F. FOERSTER et R. PASCUAL, El pecio del Cap del Vol, dans *Vida Submarina*, 10, 1982, p. 34-41.

Frova 1977 : A. FROVA, *Scavi di Luni (II)*, Rome, 1977.

Gechter 1979 : M. GECHTER, Die Anfange des Niedergermanischen limes, dans *Bonner Jharbucher*, 179, 1979, p. 1-138.

Hesnard *et al.* 1988 : A. HESNARD, M.-B. CARRE, M. RIVAL, B. DANGREAUX, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, Archaeonautica, 8, 1988.

Hübner 1903 : W. HÜBNER, *Ephemerides Epigraphicae*, IX, fasc. 1, 1903.

Jannoray 1955 : M. J. JANNORAY, *Ensérune*, Paris, 1955.

Juliá *et al.* 1989 : M. JULIÀ *et alii*, La villa romana de Can Tintorer (el Papiol), dans *I Jornades Arqueològiques del Baix Llobregat* (Pré-actes), Castelldefels, 1989, p. 286-302.

Lamour et Mayet 1980 : C. LAMOUR et F. MAYET, Glanes amphoriques : I. Région de Béziers et Narbonne, dans *Etudes sur Pézenas et l'Hérault*, IX, 1980, p. 3-16.

López Mullor 1986-1989 : A. LÓPEZ MULLOR, Los talleres anfóricos de Darró (Vilanova i la Geltrú, Barcelone). Noticia de su hallazgo, dans *Empúries*, 48-50 (II), 1986-1989, p. 64-77.

López Mullor 1989a : A. LÓPEZ MULLOR, Nota preliminar sobre la producción anfórica de Darró, Vilanova i la Geltrú (Barcelona), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 109-122.

López Mullor 1989b : A. LÓPEZ MULLOR, *Las cerámicas romanas de paredes finas en Cataluña*, 2 vols. Barcelone, 1989 (1990).

24 Sa Costa Blanca, Alaior : Nicolás 1987, p. 240.

López Mullor 1990 : A. LÓPEZ MULLOR, Une nouvelle fouille dans le centre producteur d'amphores de Sant Boi de Llobregat (Barcelone), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 187-198.

Lusuardi Siena 1977 : S. LUSUARDI SIENA, *Scavi di Luni, II*, Rome, 1977.

Mayet et Tobie 1982 : F. MAYET et J.-L. TOBIE, Au dossier des amphores de M. Porcius, dans *Annales du Midi*, 94-156, 1982, p. 3-16.

Miró 1987 : J. MIRÓ, Vi català a França (segle I aC.-I dC.), una síntesi preliminar, dans *El vi a l'antiguitat. Economia, producció i comerç en el Mediterrani occidental*, Badalone, 1987, p. 249-268.

Miró 1988a : J. MIRÓ, *La producción de ánforas romanas en Catalunya. Un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglos I aC.-I dC.)*, BAR 473, 1988.

Miró 1988b : J. MIRÓ, Epigrafia 10. Les estampilles sobre àmfores catalanes. Una aportació al coneixement del comerç del Conventus Tarraconensis a finals de la República i principis de l'Imperi, dans *Fonaments*, 7, 1988, p. 243-263.

Nicolás 1987 : J. C. NICOLÁS, Vi de la Laietània i vi de la Campània a Menorca (illes Balears), dans *El vi a l'antiguitat. Economia, producció i comerç en el Mediterrani occidental*, Badalone, 1987, p. 237-245.

Nieto et Foerster 1980 : F. J. NIETO et F. FOERSTER, El pecio romano del Cap del Vol, campaña 1978-1979, dans *Cypsela*, III, 1980, p. 163-177.

Nolla 1974-1975 : J. M. NOLLA, Las ánforas romanas en Ampurias, dans *Ampurias*, 36-37, 1974-1975, p. 147-198.

Nolla, Padró et Sammartí 1979 : J. M. NOLLA, J. PADRÓ et E. SANMARTÍ, Algunes consideracions sobre el forn d'àmfores de Tivissa (Ribera d'Ebre), dans *Informació Arqueològica*, 30, 1979, p. 151-153.

Nolla, Padró et Sammartí 1980 : J. M. NOLLA, J. PADRÓ et E. SANMARTÍ, Exploració preliminar del forn d'àmfores de Tivissa (Ribera d'Ebre), dans *Cypsela*, III, 1980, p. 193-218.

Pallarès 1975-1981 : F. PALLARÈS, La nave romana del golfo di Diano Marina. Relazione preliminare della campagna di 1981, dans *Forma Maris Antiqui*, XI-XII, 1975-1981, p. 79-107.

Pallarès 1987 : F. PALLARÈS, Il relitto di Diano Marina nel comercio vinicolo antico, dans *El vi a l'antiguitat. Economia, producció i comerç en el Mediterrani occidental*, Badalone, 1987, p. 298-305.

Pascual 1977 : R. PASCUAL, Las ánforas de la Layetania, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du colloque de Rome (27-29 mai 1974), Rome, 1977, p. 47-96.

Pascual 1980 : R. PASCUAL, Sobre algunas marcas anfóricas catalanas, dans *Rivista di Studi Liguri*, XLVI, 1980, p. 261-279.

Rolland 1944 : H. ROLLAND, Inscriptions antiques de *Glanum*, dans *Gallia*, II, 1944, p. 167-223.

Santamaria 1984 : C. SANTAMARIA, L'épave "H" de la Chrétienne à Saint-Raphaël, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 9-52.

Siraudeau 1988 : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988.

Tchernia 1971 : A. TCHERNIA, Les amphores vinaires de Tarraconaise et leur exportation au début de l'Empire, dans *Archivo Español de Arqueología*, 44, 1971, p. 38-85.

Vegas et Bruckner 1975 : M. VEGAS et A. BRUCKNER, Die Augustische Gebrauskeramik von Neuss, dans *Novaesium*, VI, 1975.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

***François Fichet de Clairfontaine** : Merci de nous avoir présenté les résultats des récentes fouilles menées sur ce site et ces marques sur amphores. En Bretagne, nous avons une marque QVA, dans des niveaux augustéens, et il est satisfaisant d'avoir l'occasion de ne plus dire "amphore d'Espagne" et de commencer à les situer un peu mieux.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Montserrat COMAS
Pepita PADRÓS

LES DERNIERS NIVEAUX D'OCCUPATION ROMAINE À *BAETULO* (BADALONE) ATTESTÉS PAR LA PRÉSENCE DE CÉRAMIQUES TARDIVES (IVe-VIe SIÈCLES APRÈS J.-C.)

Les recherches archéologiques réalisées dans la ville romaine de *Baetulo,* l'actuelle Badalone, ces dernières années, nous ont apporté des informations très nombreuses, surtout en ce qui concerne la fondation et les premiers événements. Grâce à ces investigations, on a pu connaître l'éclat de *Baetulo* à l'époque d'Auguste et la continuité de l'activité urbaine durant la première moitié du Ier s. apr. J.-C., ainsi que les changements qu'elle a subis à l'époque flavienne et pendant tout le IIe s. C'est à ce moment-là qu'on observe une baisse de la population dans la ville et son déplacement vers la campagne où les citoyens s'installent, à cette période, dans les nombreuses *villæ* documentées aux alentours de *Baetulo*[1].

Figure 1 - Localisation de la ville romaine de *Baetulo.*

Mais, malheureusement, les témoignages pour la fin du IIe s. apr. J.-C. ne sont pas aussi abondants que ceux de la période précédente, puisque les niveaux stratigraphiques sont très rares et il est difficile, par conséquent, d'évaluer l'importance réelle de la présence romaine dans la ville à cette époque. Cependant, avec les fouilles réalisées depuis 1985, en différents endroits du site, on a trouvé pour la première fois quelques niveaux tardifs contenant un mobilier céramique assez nombreux, lequel nous a permis de faire une séquence chronologique entre la première moitié du Ve s. et la première moitié du VIe s. apr. J.-C.

Ces niveaux tardifs ont été découverts dans trois secteurs : l'un se trouve au centre de la ville, très proche du *forum*[2] et était formé d'une série de couches qui servaient à niveler le terrain. Les deux autres secteurs se trouvent hors des remparts : l'un, au nord, était composé aussi par une série de couches de nivellement[3] ; l'autre était situé près de la plage et a été interprété comme un dépotoir[4]. Les datations de ces niveaux se fondent particulièrement sur l'étude des céramiques de provenance africaine, comme les sigillées africaines C et D, les céramiques communes, les amphores et des céramiques d'origine gauloise, comme la sigillée Luisante et les DS.P., ainsi que les monnaies.

Cependant, dans cette communication, nous présenterons seulement les résultats de l'étude des céramiques fines de table, c'est-à-dire la sigillée africaine, la sigillée Luisante et les DS.P., afin de les comparer entre

1 J. GUITART, La Laietània : el context històrico-arqueològic com a marc interpretatiu de la producció i comerç del vi a la regió, dans *El vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterrani occidental*, Badalone, 1985, p. 145-151.

2 M. COMAS, C. LLOBET, P. PADRÓS, C. PUERTA et M. RODRIGUEZ, Un espai d'ús públic a l'àrea central de *Baetulo* (*Hispania Tarraconensis*), dans *XIVe Congrès d'Arqueologia Clàssica*, Tarragona, 1995, p. 110-112.

3 *Memòria d'excavacions arqueològiques del Passatge de la Pau*, inédit, Badalone, 1987.

4 *Memòria d'excavació del carrer Jaume Borràs* n° *13*, inédit, Badalone, 1985.

elles et de déterminer les données quantitatives par rapport à leur provenance, chronologie, etc. Par ce motif, les niveaux trouvés dans les trois secteurs mentionnés ont été réunis par horizons chronologiques, afin d'obtenir un résultat global de l'ensemble de ces productions céramiques.

De plus, pour compléter cette étude sur ces vaisselles de table d'époque tardive, nous avons incorporé des céramiques découvertes lors de fouilles anciennes réalisées à *Baetulo*, sans contexte stratigraphique, pour partie déjà étudiées et publiées[5]. Nous avons utilisé ces résultats comme un apport statistique, afin de pouvoir les confirmer et les comparer avec les données apportées par l'étude des matériels trouvés dans les niveaux stratigraphiques.

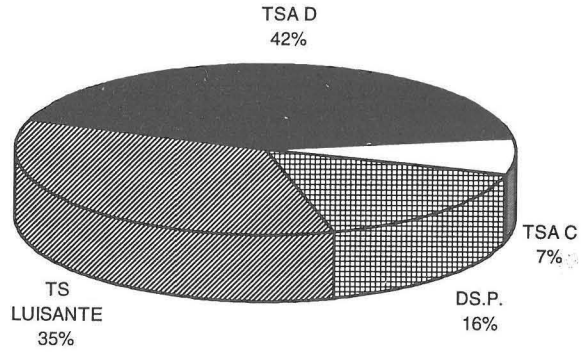

Figure 2 - Première moitié du V^e s. apr. J.-C.
Pourcentage des céramiques étudiées.

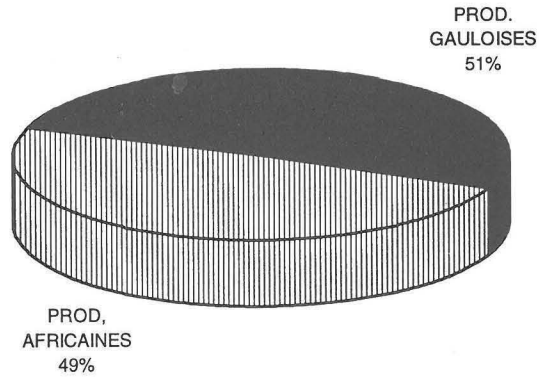

Figure 3 - Première moitié du V^e s. apr. J.-C.
Pourcentage des céramiques selon leur zone de production.

I. LES NIVEAUX DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V^e SIÈCLE

Dans les niveaux appartenant à la première moitié du V^e s., le type céramique majoritaire est la sigillée claire africaine D, avec un pourcentage de 42 % du total des céramiques étudiées, suivie par la sigillée Luisante, avec 35 %, les DS.P. avec un 16 % et la sigillée claire africaine C avec 7 %.

Si on groupe toutes ces céramiques selon leur zone de production, on observe que, durant cette période, les importations gauloises comme celles provenant d'Afrique sont présentes à *Baetulo*, presque avec les

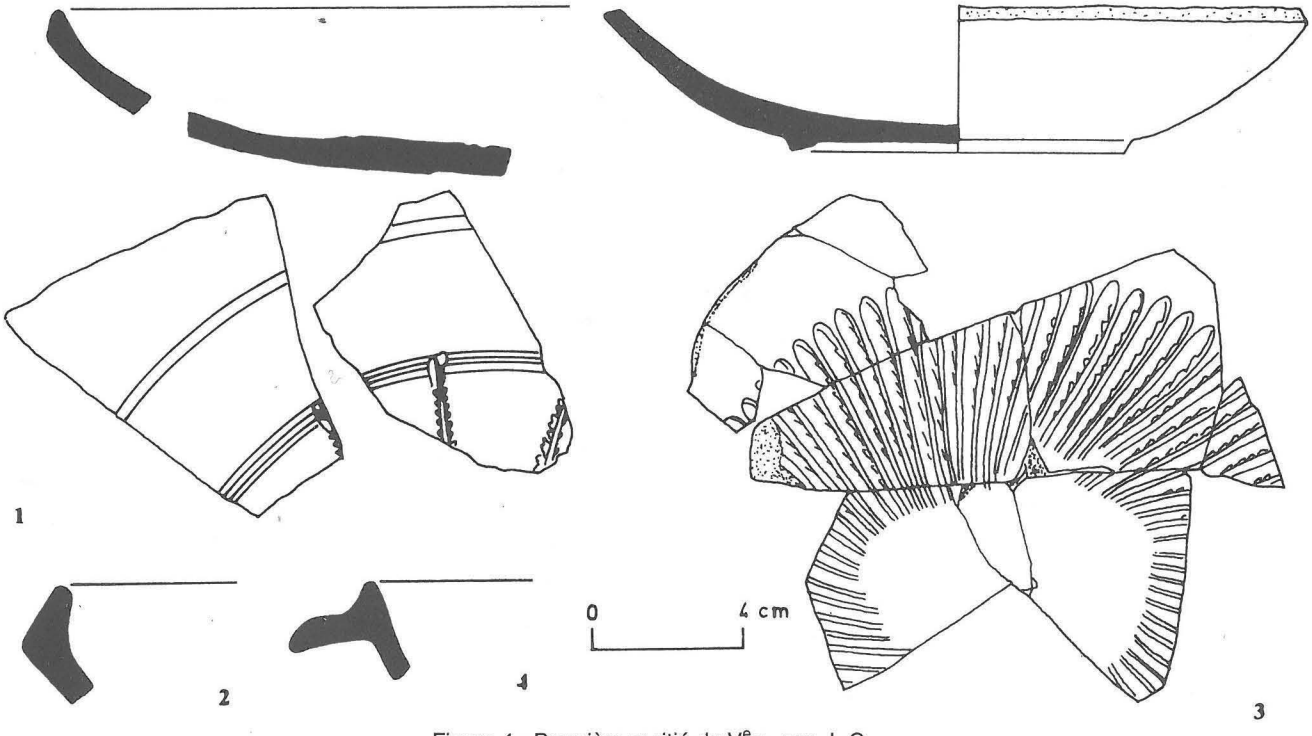

Figure 4 - Première moitié du V^e s. apr. J.-C.
Sigillée africaine D. 1 : Waagé 1948, IX, 831u ; 2 : Lamb. 54 ; 3 : H. 91A ; 4 : Atlante XLVIII, 11.

5 A. BACARIA, *Importacions sud-gàl.liques i produccions locals de ceràmica estampada romana durant el Baix Imperi*, Thèse de Doctorat, inédite, Barcelone, 1993. Nous remercions A. Bacaria d'avoir bien voulu nous laisser consulter son travail, ainsi que pour les suggestions faites au sujet de cet article.

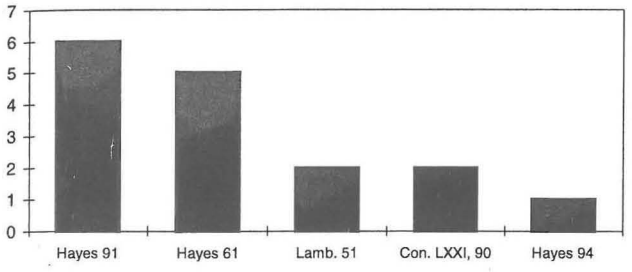

Figure 5 - Première moitié du V^{e} s. apr. J.-C.
Histogramme représentant le nombre des formes de céramique sigillée africaine D.

mêmes pourcentages : 51 % pour la Gaule et 49 % pour l'Afrique.

L'analyse des productions africaines a montré que les sigillées claires D, avec 90 %, sont clairement supérieures aux sigillées africaines C, avec 10 %. Celles-ci, à ce moment-là, ne représentent donc qu'un matériel

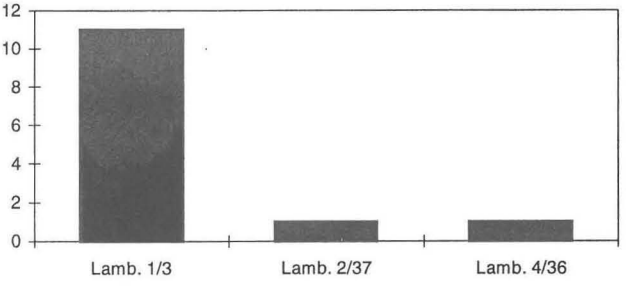

Figure 6 - Première moitié du V^{e} s. apr. J.-C.
Histogramme représentant le nombre des formes de sigillée Luisante.

résiduel. Les formes de sigillée claire D les plus représentées sont les formes Hayes 61 et 91, caractéristiques du V^{e} s. Dans cette période, c'est la sigillée D1 qui domine, avec 67 %.

En ce qui concerne les productions gauloises, on trouve la sigillée Luisante, céramique la plus nombreuse, dépassant clairement les DS.P. Cette donnée est absolument logique si on pense que c'est dans la première moitié du V^{e} s. que commencent à arriver, à

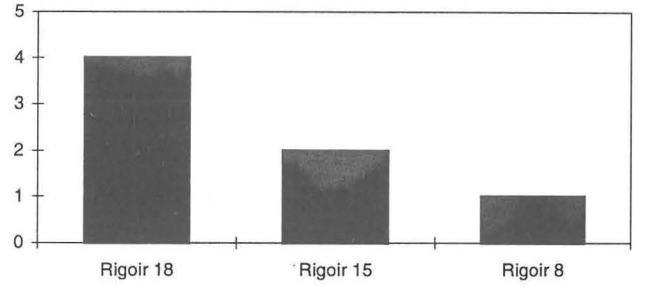

Figure 8 - Première moitié du V^{e} s. apr. J.-C.
Histogramme représentant le nombre des formes de DS.P.

Baetulo, les premières productions de DS.P. ; en revanche, la Luisante était présente dans la ville depuis le IV^{e} s. et, par conséquent, cette céramique a eu un temps plus étendu pour la diffusion. La forme de Luisante la plus représentée est la forme Lamboglia 1/3 avec 73 %, un pourcentage qu'on trouve aussi dans d'autres villes de Méditerranée, comme *Pollentia*, Maguelone, Roses, *Tarraco*, etc.[6]. Les autres formes attestées sont les formes Lamb. 4/36 et 2/37. Pour la DS.P., la forme majoritaire est la forme Rigoir 18, suivie par les types Rigoir 15a et 8.

Dans ces couches est apparu un autre matériel datable qui, bien que n'étant pas inclus dans cette étude, a également servi pour dater ces niveaux. Il s'agit surtout de quelques amphores appartenant à la même période chronologique, comme les formes Almagro 51 de la deuxième moitié du III^{e}-V^{e} s. et Keay XXV de la deuxième moitié du IV^{e}-V^{e} s., et de monnaies de la deuxième moitié du IV^{e} s., en provenance des ateliers de *Lugdunum* et d'*Arelatum* qui, en dépit de leur date de frappe, ont une période de circulation très large et fournissent, en tout cas, un *terminus post quem*.

II. LES NIVEAUX DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VI^{e} SIÈCLE

Dans les niveaux stratigraphiques de la période qui embrasse la première moitié du VI^{e} s., nous avons pu documenter la sigillée claire D avec une proportion absolument majoritaire, 77 %, puisque le reste des

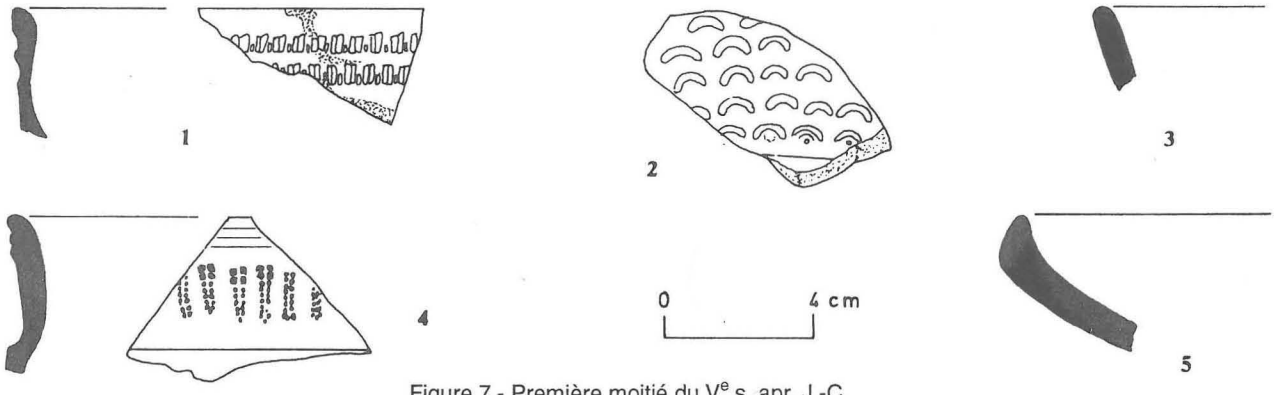

Figure 7 - Première moitié du V^{e} s. apr. J.-C.
Sigillée Luisante : 1 : Lamb. 1/3 ; 2 : Lamb. 2/37. DS.P. : 3 : Rigoir 15 A ; 4 : Rigoir 18 ; 5: Rigoir 8.

6 TED'A, *Un abocador del segle V d.C. en el fòrum provincial de Tarraco*, Tarragone, 1989.

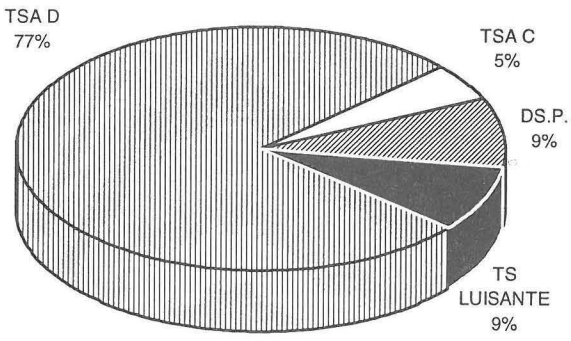

Figure 9 - Première moitié du VI^{e} s. apr. J.-C.
Pourcentage des céramiques étudiées par types.

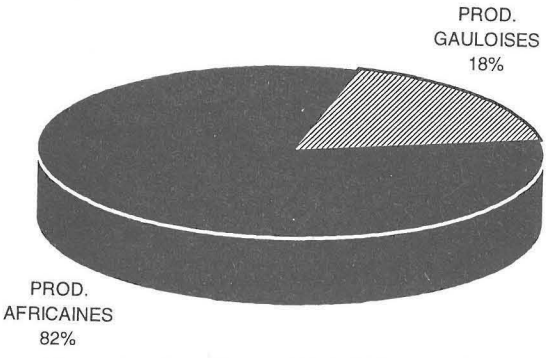

Figure 10 - Première moitié du VI^{e} s. apr. J.-C.
Pourcentage selon leur zone de production.

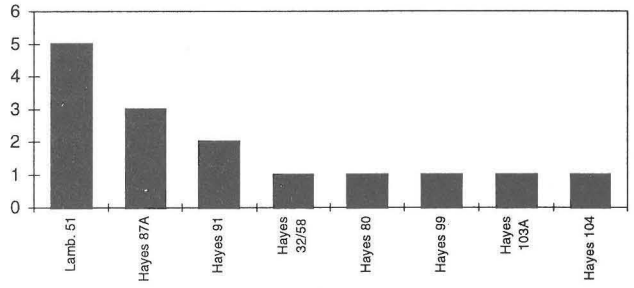

Figure 11 - Première moitié VI^{e} s. apr. J.-C.
Histogramme représentant le nombre des formes de sigillée africaine D.

céramiques n'a qu'une présence résiduelle : 5 % de claire C, 9 % de Luisante et 9 % de DS. P.

Quant aux zones de production, on peut observer une prédominance presque absolue des céramiques originaires du nord de l'Afrique, avec 82 %, contre 18 % de productions gauloises.

La plupart des claires D trouvées dans les niveaux de cette période, soit 80 %, sont des formes typiques des faciès antérieurs comme le type Lamb. 51 qui est prédominant, suivi des formes H. 87A et 91. Les 20 % restants appartiennent aux formes caractéristiques de la première moitié du VI^{e} s. avec les formes H. 91C, 103A et 104B.

Dans cette période, au contraire de ce qui s'est passé au V^{e} s., c'est la claire D2 qui domine, avec 75 %.

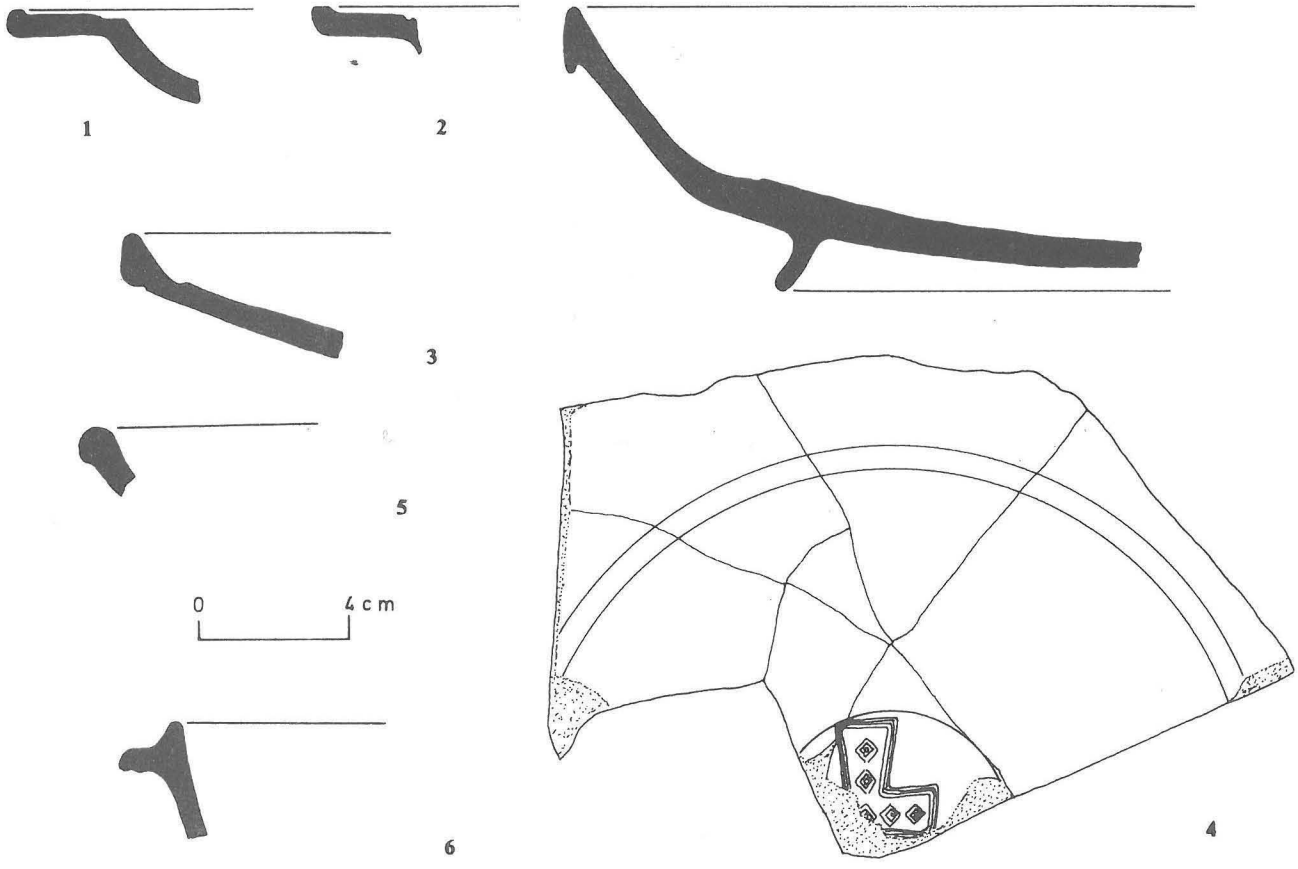

Figure 12 - Première moitié du VI^{e} s. apr. J.-C.
Sigillée africaine D : 1-2 : Lamb. 51A ; 3 : H. 87A ; 4 : H. 103A ; 5 : H. 104B ; 6 : H. 91.

En ce qui concerne les céramiques gauloises, la Luisante et la DS P. ont une présence faible, avec le même petit pourcentage, ce qui est absolument logique, puisqu'il s'agit d'un matériel tout à fait résiduel.

Parmi le matériel fourni par ces couches, il y avait un important lot d'amphores qui a servi également à dater ces niveaux. Elles proviennent toutes d'Afrique du Nord, excepté un type fabriqué en Bétique, et sont de formes Dressel 23, Keay XXV, LXXXIX, VIIa, XXXV et XXVII, et Africaine I. La datation de la plupart de ces amphores se situe entre la fin du IV^{e} s. et le V^{e} s., excepté la forme Keay 35 qui appartient déjà à la fin du V^{e} s. et au début du VI^{e} s.

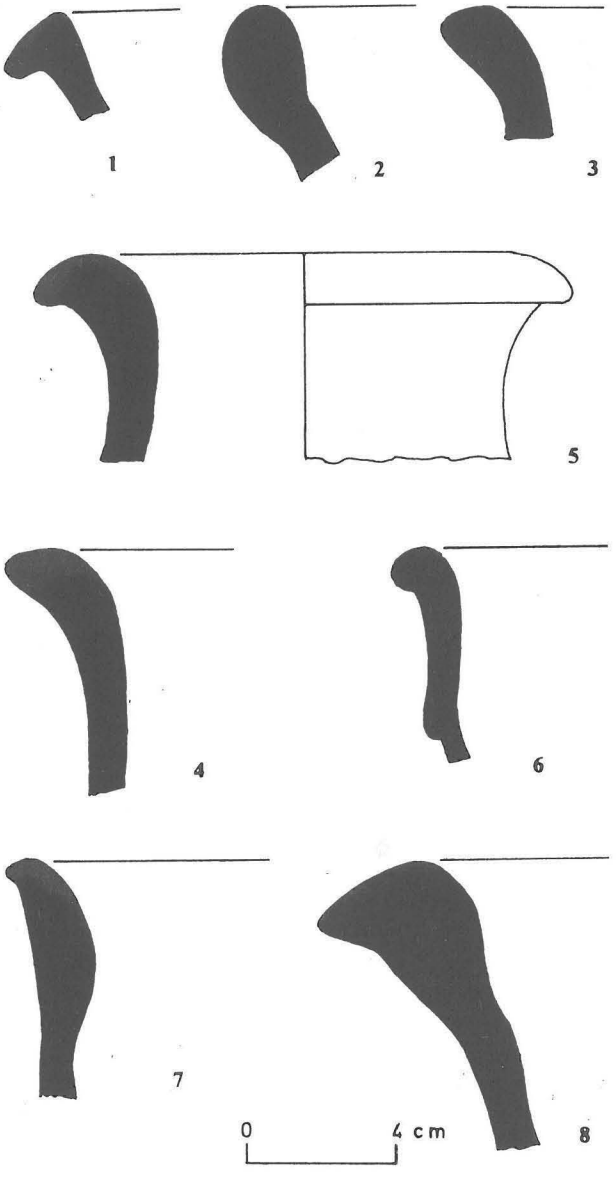

Figure 13 - Première moitié du VI^{e} s. apr. J.-C.
Amphores : 1: Dressel 23 ; 2 : Africaine I ;
3 : Keay LXXXIX ; 4-5 : Keay XXIV ; 6 : Keay VIII A ;
7 : Keay XXVII B ; 8 : Keay XXXV.

III. CÉRAMIQUES SANS CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE

Pour l'étude du lot de céramiques tardives sans contexte stratigraphique, nous avons suivi le même critère que celui des mobiliers datés, c'est-à-dire que nous avons utilisé les céramiques fines de table de provenance nord-africaine et sud-gauloise qui, de par leur typologie, doivent être assignées à la période qui va de la première moitié du V^{e} s. jusqu'à la première

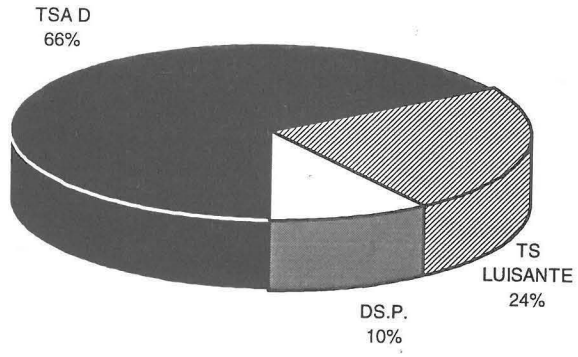

Figure 14 - Pourcentage des céramiques sans contexte stratigraphique.

moitié du VI^{e} s. Les résultats ont donné des pourcentages semblables aux résultats qui ont été donnés par les céramiques trouvées dans les niveaux stratigraphiques. Statistiquement, la céramique la plus abondante est la claire D, avec 66 %, suivie de la Luisante, avec 24 %, et la DS.P., avec 10 %.

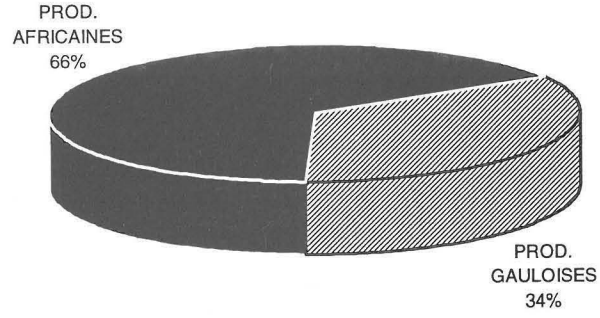

Figure 15 - Pourcentage des céramiques sans contexte stratigraphique selon leur zone de production.

Des résultats de l'étude faite par X. Aquilué[7] se référant aux productions africaines de cet ensemble, on peut extraire que le pourcentage de la sigillée claire D est de 67 %, représentée par une majorité de formes qu'on doit dater aux IV^{e} et V^{e} s., comme les types Lamb. 51A, la plus abondante, également majoritaire dans les niveaux du VI^{e} s., suivie de la Lamb. 54 et H. 58B. Seulement un petit pourcentage, 5 %, peut être attribué au VI^{e} s., avec les formes Lamb. 24/25, H. 99 et Lamb. 24. Nous avons trouvé un seul type qui appartient au VII^{e} siècle : la forme H. 104C.

7 X. AQUILUÉ, *Las ceràmicas africanas de la ciudad romana de Baetulo (Hispania Tarraconensis)*, BAR International Series, 337, Oxford, 1987.

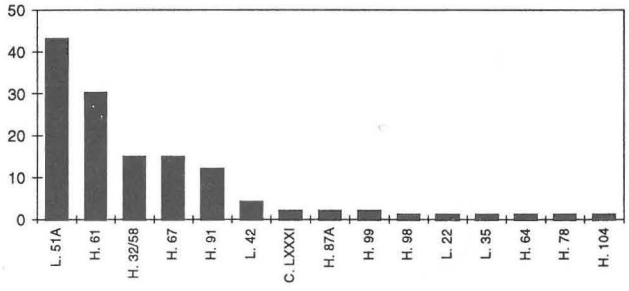

Figure 16 - Sigillée africaine D
sans contexte stratigraphique.
Histogramme représentant le nombre des formes.

Quant à la sigillée claire C, elle est pauvrement représentée et toutes les formes correspondent aux années 220/325 apr. J.-C., une chronologie qui n'embrasse pas cette étude.

En ce qui concerne les productions gauloises, la Luisante domine, avec une forme majoritaire, Lamb. 1/3, type qu'on trouve aussi en abondance dans les niveaux du V^{e} s. Les formes représentées sont aussi des Lamb. 19, 2/37, Portout 31 et un exemplaire de Lamb. 45 avec le relief-déversoir caractéristique de ce type de céramique, bien attesté dans les ateliers de Portout-Conjux et du Vieux Fresne[8].

Pour les DS.P., l'étude réalisée par A. Bacaria[9] démontre que la forme la plus abondante est la Rigoir 6b,

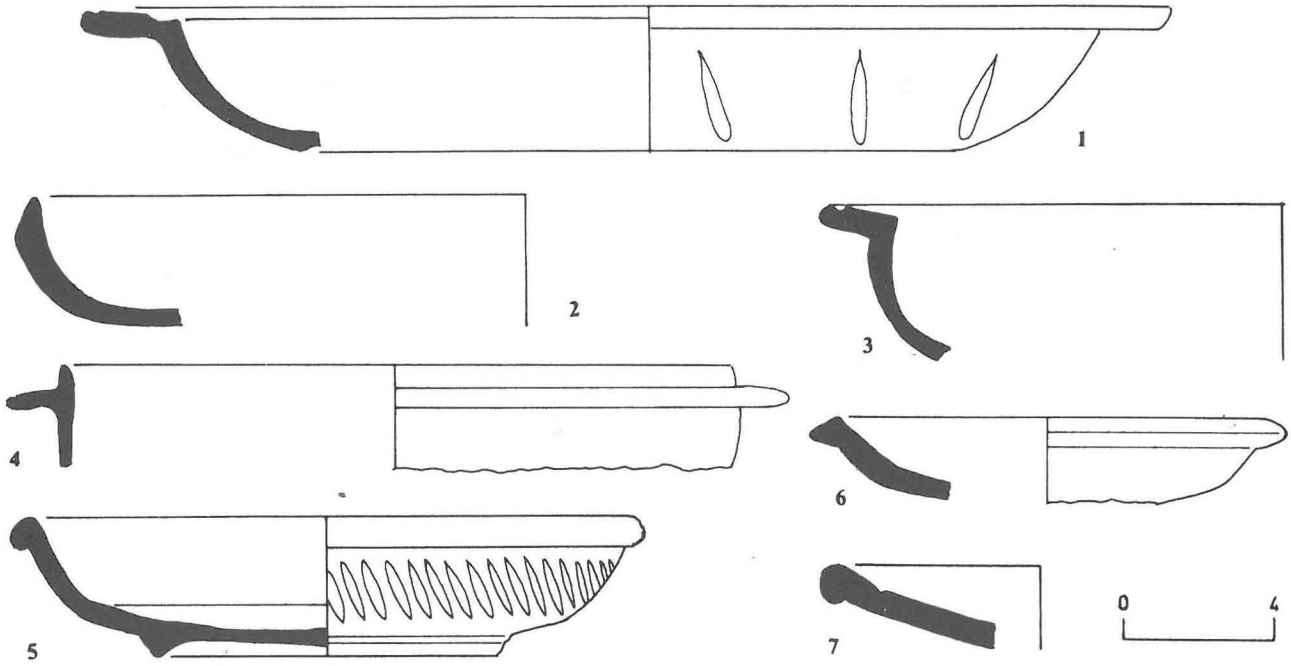

Figure 17 - Sigillée africaine D sans contexte stratigraphique.
1 : Lamb. 51 ; 2 : Lamb. 54 ; 3 : H. 58 ; 4 : Lamb. 24/25 ; 5 : H. 99 ; 6 : Lamb. 24 ; 7 : H. 104C.

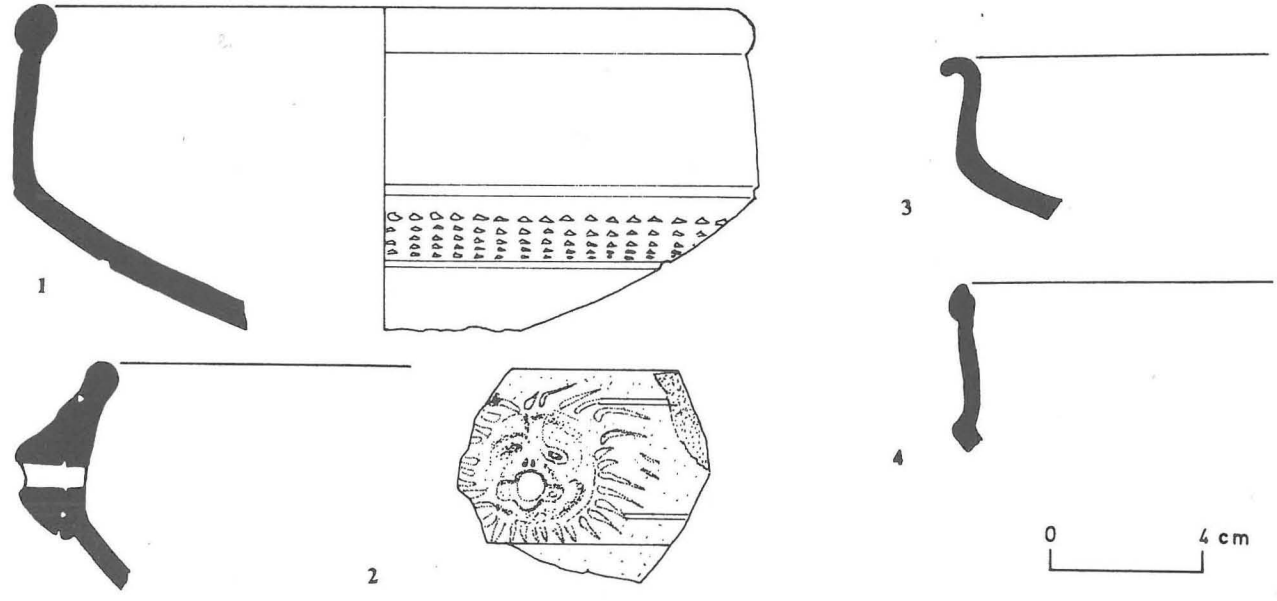

Figure 18 - Sigillée Luisante sans contexte stratigraphique. 1 : Lamb. 1/3 ; 2 : Lamb. 45 ; 3 : Lamb. 19 ; 4 : Portout 31.

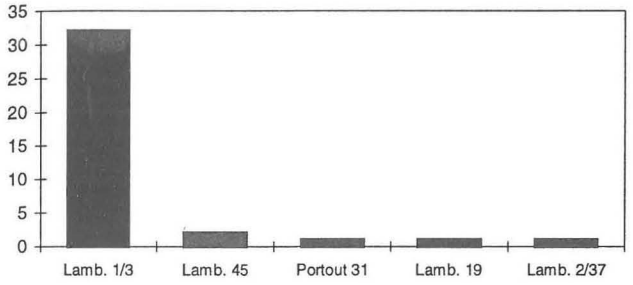

Figure 19 - Sigillée Luisante
sans contexte stratigraphique.
Histogramme représentant le nombre des formes.

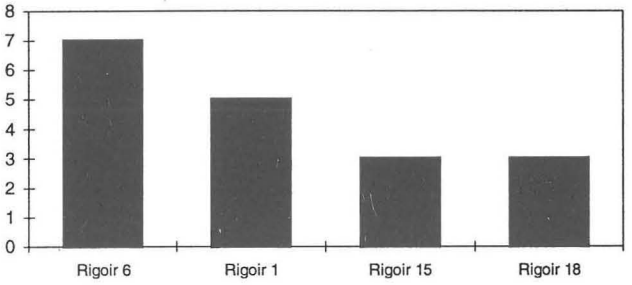

Figure 20 - DS.P. sans contexte stratigraphique.
Histogramme représentant le nombre des formes.

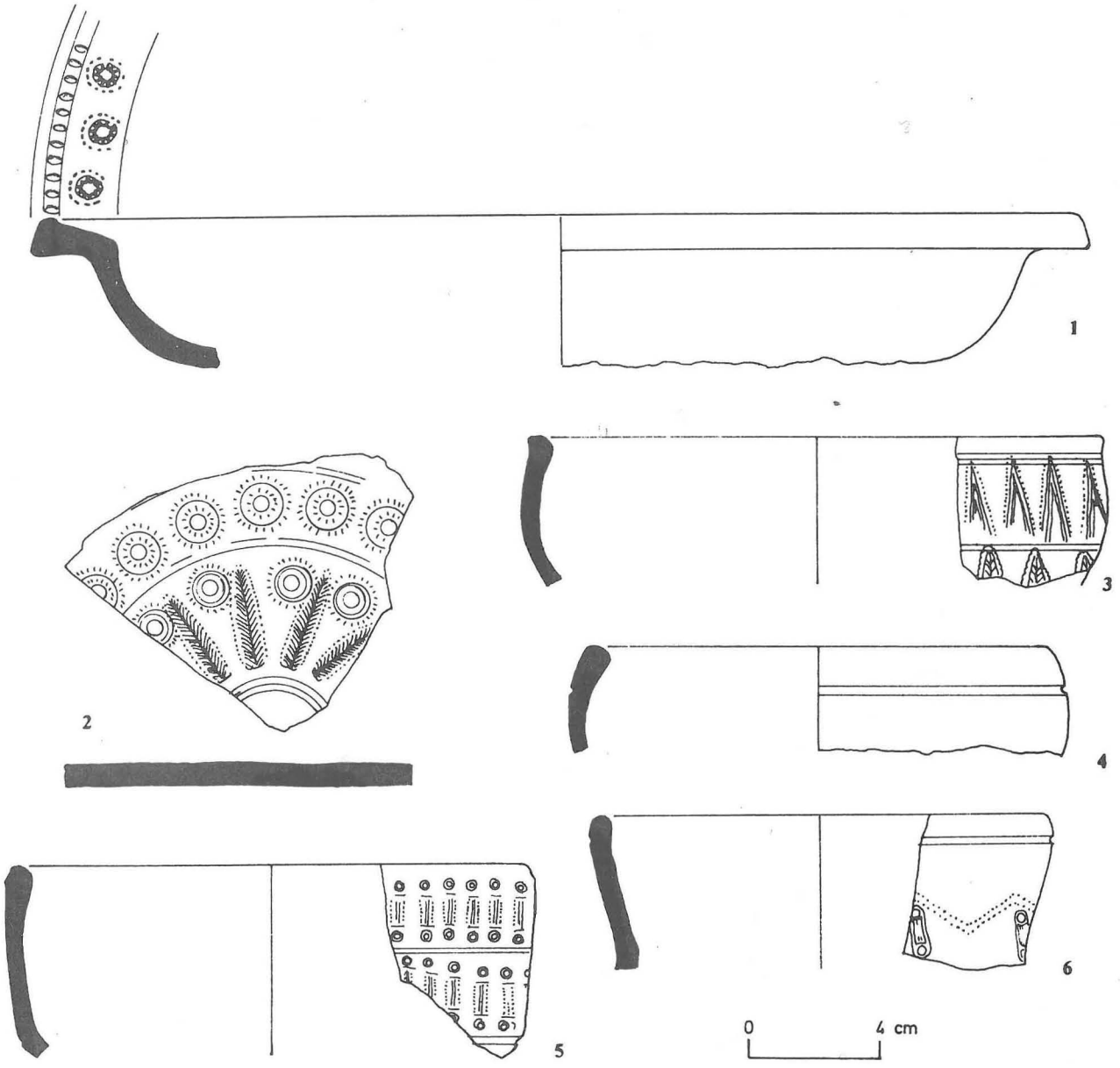

Figure 21 - DS.P. sans contexte stratigraphique. 1-2 : Rigoir 1 ; 3-4 : Rigoir 6b ; 5 : Rigoir 15a ; 6 : Rigoir 18.

8 J. et CH. PERNON, Les potiers de Portout, suppl. 20 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1990.

9 A. Bacaria, *op. cit.*

suivie des Rigoir 1, 15a et 18, et que la presque totalité des types provient des ateliers du Languedoc. D'autre part, on a trouvé que les DS.P. fabriquées en post-cuisson réductrice sont majoritaires par comparaison aux pièces en post-cuisson oxydante, caractéristique qu'on observe aussi sur d'autres sites comme Vila-Roma[10], Barcino[11], etc. Quant aux décors, les plus fréquents sont les cercles concentriques, motif le plus représenté dans les productions du Languedoc, suivi des palmettes ou de la combinaison de ces deux motifs.

IV. CONCLUSION

On peut dire que l'étude de cet ensemble de vaisselles de table a permis de poser une série de résultats concernant les importations de céramiques pendant les V^{e} et VI^{e} s. à *Baetulo*. Dans ces deux périodes, on a pu constater qu'arrivent, au Bas-Empire, des céramiques de deux grandes zones productrices : le nord de l'Afrique et le sud de la Gaule. Ce n'est pas une nouveauté puisque, depuis le I^{er} s. apr. J.-C., *Baetulo* a importé des céramiques en provenance de ces deux aires géographiques ; ces courants commerciaux ont donc poursuivi leur trajectoire, avec plus ou moins d'intensité.

En ce qui concerne les céramiques africaines, il faut remarquer qu'à partir du moment où ces importations commencent, elles ne cessent de dominer les marchés locaux. Cependant, pendant la première moitié du V^{e} s., bien qu'on observe la présence de sigillées africaines avec la même intensité, on observe aussi une présence assez abondante des deux productions gauloises : la Luisante et les DS.P. Cette période est la seule où, à *Baetulo*, les céramiques africaines rivalisent avec d'autres productions, lesquelles, sans leur enlever la place, obtiennent une situation d'équilibre. Nous avons observé aussi cet équilibre dans d'autres sites, comme le dépôt fermé trouvé dans le gisement de Darró, sur la côte, au sud de *Barcino*[12] ou dans une couche du site de Puig Rodón, près d'*Emporion*[13], tous deux avec une chronologie autour de la première moitié du V^{e} s. Cela indique, au moins, que pendant une étape ces deux productions céramiques du sud de la Gaule ont été assez compétitives, surtout la Luisante, toujours plus abondante que la DS.P. On doit donc penser qu'à ce moment-là, ces céramiques gauloises devaient expérimenter leur plus grand succès.

Il faut enfin faire ressortir que toute la production de sigillée africaine D offre une grande diversité de formes avec de nombreuses variantes. Nous ne savons pas si cela doit être attribué au fait que ces productions arrivaient en provenance de plusieurs centres, ou que ces céramiques étaient fabriquées sans un schéma formel assez sévère. Il faudrait faire des analyses pour le savoir. Quant aux décors des sigillées africaines D, on a observé que toutes les pièces décorées appartiennent au style A (ii) A (iii) de la première moitié du V^{e} s., et on a seulement relevé un vase décoré avec le style E (ii), daté du second quart du VI^{e} s.

Quant aux productions gauloises, c'est la Luisante la plus répandue par rapport aux DS.P. (70 % contre 30 %). De ces Luisantes prises en compte dans notre étude, nous pouvons dire qu'elles présentent des ressemblances avec quelques céramiques des ateliers de la Savoie, surtout avec celui de Portout ; c'est pour cela qu'on croit que quelques-unes de ces céramiques peuvent provenir de cet atelier.

Le résultat de l'étude des DS.P. trouvées à *Baetulo* rend évident une prédominance des productions du Languedoc (80 %) en face des céramiques provençales (20 %). On a constaté aussi cette prédominance dans divers sites de la péninsule Ibérique comme le dépotoir de Vila-Roma à *Tarraco*, sur la côte, et dans les régions de l'intérieur, à Ilerda[14] et *Caesaraugusta*[15], etc.

En ce qui concerne les résultats de l'étude des mobiliers sans contexte stratigraphique, on peut dire seulement qu'ils confirment les conclusions de l'étude des céramiques trouvées dans les couches avec chronologie. Les pourcentages des formes, les décors, les lieux de production, etc., sont très semblables.

Pour conclure, nous pouvons dire que cette étude a servi, au moins, à approcher un peu mieux les dernières phases d'occupation romaine à *Baetulo*, lesquelles, jusqu'à présent, restaient presque inconnues. Nous avons confiance en l'avenir d'avoir la chance de trouver d'autres niveaux archéologiques qui puissent nous apporter un peu plus de lumière pour cette étape finale de l'Antiquité tardive[16].

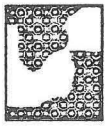

10 Ted'a, *op cit.*

11 A. BOURGEOIS, Céramique paléochrétienne de Barcelone (Museo de Historia de la Ciudad), dans *M.C.V.*, VI, 1970, p. 53-77.

12 A. LÓPEZ MULLOR et J. FIERRO MACIA, Un dépôt céramique fermé du V^{e} siècle après J.-C. trouvé à Darró (Vilanova i La Geltrú, Barcelona), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 329-340.

13 J.M. NOLLA et J.CASAS, El material cerámic d'importació de la vil.la romana de Puig Rodón (Corçà, Baix Empordà), d'època severiana a la Baixa Antiguitat, dans *Cypsela*, VIII, 1990, p. 193-218.

14 E. JUNYENT et A. PEREZ, Las cerámicas paleocristianas de la Paería, Lleida, dans *XVII^{e} Congreso Nacional de Arqueología* (Logroño 1983), Saragosse, 1985, p. 903.918.

15 L. CABALLERO et J. L. ARGENTE, Cerámica paleocristiana gris y anaranjada producida en España, dans *Trabajos de Prehistória*, 32, 1975, p. 113-150.

16 Il nous est agréable de remercier A. Fonollà pour les dessins de cette étude.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Séverine LEMAÎTRE

LES IMPORTATIONS D'AMPHORES ORIENTALES À LYON DE L'ÉPOQUE D'AUGUSTE AU DÉBUT DU IIIe SIÈCLE APRÈS J.-C. Étude préliminaire

La présence d'une quantité non négligeable d'importations orientales à Lyon était déjà attestée pour l'époque augustéenne. Il paraissait intéressant d'étudier l'évolution quantitative de ces importations sur presque trois siècles (notamment par rapport aux autres catégories d'amphores vinaires, italiques ou espagnoles) et de voir les changements de types d'amphores orientales au cours de la période envisagée.

Le terme oriental s'emploie dans un sens assez large puisqu'il comprend le bassin oriental de la Méditerranée dans son ensemble, c'est-à-dire la Grèce actuelle, la côte méditerranéenne de la Turquie à l'ancienne Phénicie et, pour finir, l'Egypte.

L'étude porte sur sept sites lyonnais, dont certains ont déjà fait l'objet de publications plus ou moins complètes, incluant des contextes variés (habitat, vide-sanitaire, dépotoir ...). D'une manière générale, le matériel est très fragmentaire, à l'exception de celui des vides sanitaires.

Parmi les sites publiés, ont été pris en compte : le vide sanitaire de La Favorite[1], le Verbe Incarné (avec un contexte d'époque augustéenne[2] et un autre daté du III^{e} s. apr. J.-C.[3], tous deux contextes d'habitat), le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse[4], le vide sanitaire de Saint-Just[5], daté de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

Les sites non publiés (ou seulement partiellement), dont les amphores orientales ont été répertoriées, sont les suivants : il s'agit du site de la rue des Farges (un contexte d'habitat qui s'étend sur trois siècles environ)[6], le site du "sanctuaire de Cybèle", à Lyon, qui a essentiellement fourni du matériel d'époque augustéenne[7].

Près de 1500 amphores ont été individualisées, toutes provenances confondues, parmi lesquelles 217 auraient une origine orientale, ceci pour une période qui s'étend du début de l'époque augustéenne (25 av. J.-C.) à la première moitié du III^{e} s. apr. J.-C. Précisons que le nombre d'amphores étudiées est inégal selon

1 C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépotoir d'amphores augustéen de la rue de La Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986. Egalement, A. DESBAT, M. PICON, Les importations d'amphores de Méditerranée orientale à Lyon (fin du I^{er} siècle avant J.-C. et I^{er} siècle après), dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. XIII, 1986, p. 637-648.

2 M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 63-104.

3 Cf. C. GODARD, *Un faciès céramique de la fin du IIIème siècle ap. J.-C. à Lyon*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, dactylographié, 1992. Cf. également C. GODARD, La sigillée : formes et fréquences à travers un lot de la fin du II^{ème} siècle ap. J.-C. et l'horizon de la deuxième moitié du III^{ème} siècle de l'habitat du Verbe Incarné à Lyon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 71-77.

4 B. DANGREAUX et A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1987-88, p. 115-153.

5 E. BERTRAND, Les amphores d'un vide sanitaire du I^{er} siècle à Lyon (Saint-Just), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 265-277.

6 Pour une rapide description des vestiges de l'habitat, cf. A. DESBAT et F. LEYGE, *Jadis rue des Farges : archéologie d'un quartier de Lyon antique*, Catalogue d'exposition au Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon, 1985. Concernant les ensembles de matériel publiés, voir A. DESBAT et B. DANGREAUX, La distribution des amphores dans la région lyonnaise. Etude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 151-156. Mais la plus grande partie du matériel présenté ici est inédit.

7 Le matériel du site n'a pas encore fait l'objet de publication. Les amphores présentées proviennent de trois campagnes de fouilles effectuées en 1991, 1992 et 1993. Cf. les rapports de fouille : A. DESBAT, C. BATIGNE, E. BERTRAND, S. ELAIGNE et S. LEMAÎTRE, Rapports des fouilles entreprises dans l'édifice dit "Sanctuaire de Cybèle" à Lyon en 1991, 1992 et 1993.

les périodes, ainsi le II^{e} s. est-il faiblement représenté en nombre d'individus, comparé au I^{er} s. et à l'époque augustéenne.

La présentation des résultats se divise en deux parties. La première donne les critères de reconnaissance des amphores orientales, puis les différents types rencontrés à Lyon. La dénomination des amphores est faite soit d'après la région de production (Rhodes, Cnide, Chios), soit sous le nom le plus commun dans les publications (Dressel 2/4, Kapitän 2). La deuxième partie est consacrée aux données quantitatives et à l'évolution du pourcentage des amphores orientales au cours de la période précitée. Les amphores vinaires ont été plus particulièrement étudiées car les productions de Méditerranée orientale trouvées dans les ensembles acheminaient du vin en majorité.

I. LES AMPHORES ORIENTALES À LYON

Hormis les grands types, les productions orientales sont parfois difficiles à mettre en évidence ; c'est pourquoi il a fallu établir des critères de reconnaissance.

Ceux utilisés ici sont de deux types, soit typologiques, soit techniques. Dans le répertoire des amphores orientales, les anses sont de bons indicateurs typologiques. Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui des anses "cornues" des productions rhodiennes. La finesse des parois est un autre critère significatif ; il a été utilisé pour l'identification de certaines amphores Dressel 2/4 de Cos. La pertinence de ce critère est validée par un passage de Pline (*N.H.* XXXV) : «A Erythrées dans un temple, on montre ... deux amphores qui y ont été consacrées pour la minceur de leur paroi.... Ce sont les amphores de Cos qui passent pour l'emporter dans ce domaine...»[8].

Le critère physique d'identification est une étude de la pâte (à l'œil nu). Elle est menée à l'aide de comparaisons avec des échantillons analysés[9]. Parfois la présence d'un engobe clair est significative : ce procédé était couramment utilisé dans les productions orientales, notamment pour les productions de Cos et de sa région.

Les amphores orientales rencontrées se classent en deux catégories : les unes sont des amphores dont la forme est issue de productions de l'époque hellénistique ; les autres, qui apparaissent plus tardivement dans les contextes, sont de forme nouvelle, dont certaines sont déjà attestées dans les lieux de consommation méditerranéens[10]. La plupart des amphores orientales bien connues étaient destinées au transport du vin ; en témoignent les auteurs anciens et les nombreuses inscriptions peintes retrouvées sur les vases[11].

1. Les amphores de tradition hellénistique (Fig. 1).

❑ *Amphore de Chios* (Fig. 1, n° 1).

Elle est présente en très petite quantité dans les contextes augustéens lyonnais (matériel des fosses du site du Verbe Incarné et du site du "sanctuaire" de Cybèle), soit moins de cinq exemplaires. Les individus répertoriés correspondent à la dernière évolution connue de la forme[12]. L'épaule est marquée par une arête vive et un col droit. La réputation de grand cru du vin de Chios, connue par les textes[13], est confirmée par un exemplaire lyonnais trouvé dans un contexte d'habitat aisé sur le site du Verbe Incarné[14].

❑ *Amphore Dressel 2/4 de Cos et sa région* (Fig. 1, n° 2).

Elle est assez courante à Lyon, de l'époque augustéenne à la fin du III^{e} s. apr. J.-C. (60 individus). Le vide sanitaire de la Favorite offre même quelques exemplaires complets. Au départ originaire de l'île de Cos, la forme a été largement imitée ensuite dans toute la Méditerranée. Les productions orientales se distinguent par une épaule "en cloche" bien marquée et une anse bifide. Elle est vraisemblablement résiduelle au III^{e} s. La deuxième moitié du II^{e} s. correspond, semble-t-il, à l'arrêt de la production de ce type sur l'île de Cos[15]. Ce type d'amphore contenait un vin liquoreux, que l'on préparait additionné d'eau de mer ; il était renommé pour ses propriétés médicales (cf. Pline, *N.H.*, XV, 73-76 et 79).

❑ *Amphore de Cnide* (Fig. 1, n° 3).

Deux exemplaires ont été recensés dans les ensembles datés de l'époque augustéenne, sur le site du

8 Le passage de Pline a été étudié par A. Tchernia : cf. A. TCHERNIA, Amphores et textes : deux exemples, dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. XIII, 1986, p. 31-36.

9 Il s'agit notamment des amphores Dressel 2/4 du vide sanitaire de La Favorite, analysées par le Laboratoire de Céramologie de l'URA 3 du C.R.A. de Lyon.

10 Nous renvoyons aux publications du matériel des niveaux romains d'Ostie et d'Athènes entre autres. Cf. C. PANELLA, *Ostia I, II, III*, Le anfore, A.A. V V, Studi Miscellanei 13, 16 et 21, 1968, 1970 et 1973. D. MANACORDA, Le anfore, A.A.V V Studi Miscellanei 23, *Ostia IV*, 1977, p. 116-266. H. S. ROBINSON, Pottery of the roman period, *The athenian Agora V*, 1959.

11 Cf. A. DESBAT, R. LEQUEMENT et B. LIOU, Inscriptions peintes sur amphores : Lyon et Saint-Romain-en-Gal, dans *Archaenautica*, 7, 1987, p. 141-166.

12 Cf. le chapitre concernant l'évolution de la forme des productions de Chios dans J.-Y. EMPEREUR, A. HESNARD, Les amphores hellénistiques, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, 2, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1987, p. 22. Ajoutons que la date de l'arrêt de la production d'amphores à Chios n'est pas véritablement connue. Le dessin illustrant le type, **Fig. 1**, est extrait de J.-P. JONCHERAY, *Nouvelle classification des amphores ...*, 1976.

13 Une synthèse des textes concernant le vin de Chios et sa grande renommée est présentée dans A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, B.E.F.A.R., 261, 1986, p.100-107. Il y est fait de nombreuses autres mentions au cours de l'ouvrage.

14 Cf. M. GENIN, *op. cit.*

15 Cf. J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, *op. cit.*, p. 22-23. Le dessin illustrant le type, **Fig. 2**, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de C. BECKER *et al.*, *op. cit.*

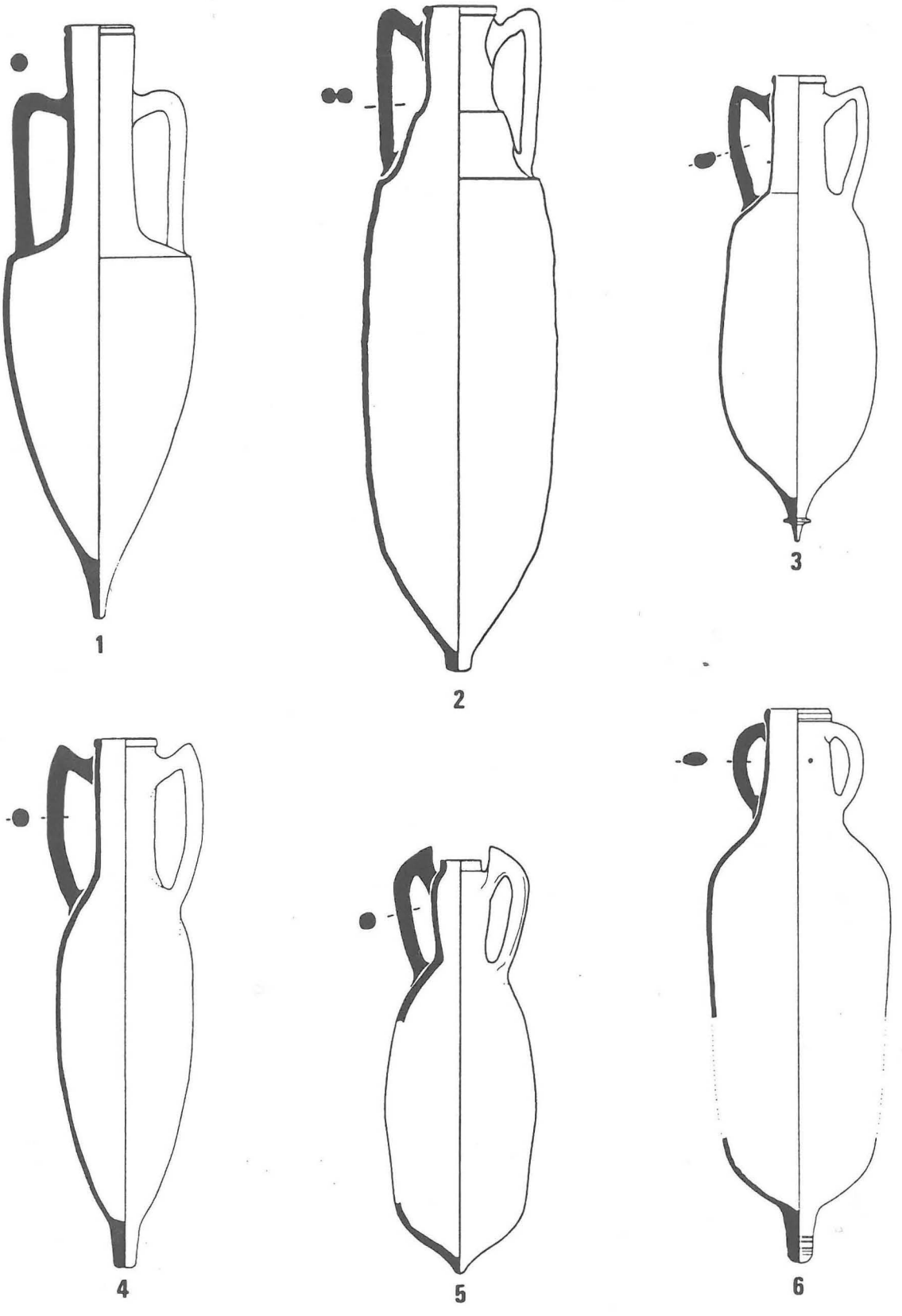

Figure 1 - Amphores orientales de tradition hellénistique (Ech. 1/10).

"sanctuaire" de Cybèle. Ils appartiennent tous deux au groupe des amphores cnidiennes récentes[16], caractérisées par un pied à bouton et une pâte assez grossière, contenant de nombreuses inclusions. L'amphore était destinée à transporter du vin, celui-ci est beaucoup moins connu que ceux cités précédemment[17].

❑ *Amphore de Rhodes et de la Périée* (Fig. 1, n° 4).

Il s'agit de la catégorie d'amphore orientale la mieux représentée dans les contextes étudiés, avec 80 individus. Elle est présente pendant toute la période envisagée. Toutes les amphores rhodiennes étudiées se caractérisent par leurs anses à la "corne" très accentuée, typique des productions du début du I^er^ s. de n. è. Elles exportaient un vin aux vertus spécifiques[18], de la même famille que celui de l'île de Cos.

❑ *Amphore de Crète* (Fig. 1, n° 5).

Les amphores d'origine crétoise rencontrées à Lyon sont du type Dressel 43. Elles apparaissent dans les contextes à partir de 50 apr. J.-C. (Farges 4, 5 et 6) et sont encore présentes au début du III^e^ s. apr. J.-C. Ce type n'était pas produit à l'époque hellénistique mais la forme cornue des anses le rattache à la tradition des amphores rhodiennes[19]. Le vin crétois, largement exporté vers l'Italie et la Gaule à partir du milieu du I^er^ s. apr. J.-C., est largement cité dans les sources anciennes. Le fait que le vin crétois circule en demi-amphore et en quart d'amphore semble être un gage de qualité[20].

❑ *Amphore dite "égyptienne"* (Fig. 1, n° 6).

Les ensembles lyonnais ont livré un exemplaire unique provenant du vide sanitaire de La Favorite. L'amphore retrouvée n'est pas typique des productions égyptiennes de la période hellénistique ; elle en est néanmoins proche[21]. Elle transportait très vraisemblablement du vin. Celui-ci n'est pas cité dans les tableaux qualitatifs de Pline et de Caton.

Ainsi, les contextes lyonnais fournissent un éventail assez large des productions égéennes de tradition plus ancienne, mais également de nouvelles formes à partir de la deuxième moitié du I^er^ s. apr. J.-C.

2. Les amphores de forme nouvelle (Fig. 2).

❑ *Amphore "carotte"* (Fig. 2, n° 1).

Un seul exemplaire a été mis au jour dans les niveaux datés de 50-70 apr. J.-C. de la rue des Farges. Cette forme est maintenant très bien connue dans l'ensemble de la Gaule. L'origine orientale de la forme semble maintenant bien admise, mais l'emplacement exact des lieux de production reste à définir ; Gaza et l'Egypte, entre autres, sont proposés[22]. La même incertitude demeure pour le produit transporté : vin, fruits ...?

❑ *Amphore Dressel 24* (Fig. 2, n° 2).

Deux exemplaires ont été mis au jour dans le vide sanitaire de Saint-Just, daté de la seconde moitié du I^er^ s. apr. J.-C. Cette forme n'était jusqu'alors connue qu'en Italie, en particulier à Pompéi[23]. L'origine orientale de cette amphore est désormais confirmée grâce à la découverte d'un atelier près de l'ancienne Ephèse, sur la côte de l'Asie Mineure[24]. Leur contenu est encore inconnu, peut-être du vin.

❑ *Amphore orientale 85* (Fig. 2, n° 3).

Elle n'est représentée que par un exemplaire trouvé dans le vide sanitaire de Saint-Just. Ce type a une panse ovoïde terminée par un petit pilon creux ; le haut de la panse est fermé par un col assez large, légèrement tronconique, et une lèvre triangulaire. L'anse est de section lenticulaire. La pâte et la finesse des parois font pencher pour une origine orientale ; elle est fine, rouge et présente un aspect feuilleté ; la surface externe est rose et s'écaille. Il s'agit du seul exemplaire de ce type mis au jour. Le produit qu'elle transportait est indéterminé.

❑ *Amphore orientale 86* (Fig. 2, n° 4).

Quatre amphores appartiennent à ce groupe, toutes trouvées dans le vide sanitaire de Saint-Just. L'amphore est de grande taille (80 litres de contenance environ), le diamètre maximal de la panse tronconique

16 *Ibid.*, p. 63.

17 Toutefois, A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie...*, *op. cit.*, p. 105, précise qu'à Délos, au début du II^e^ s. av. n. è. : «...le vin de Cos ne valait que la moitié ou les trois-quarts du prix du vin de Cnide». Le dessin illustrant le type, **Fig. 1**, est extrait de J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, *op. cit.*

18 Cf. A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie...*, *op. cit.*, p. 105. Le dessin illustrant le type, **Fig. 1**, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de C. BECKER *et al.*, *op. cit.*

19 Cf. S. MARMOULAKI, J.-Y. EMPEREUR et A. MARANGOU, Recherches sur les centres de fabrication d'amphores en Crète occidentale, dans *B.C.H.*, 113, 1989, p. 551-580. Le dessin illustrant le type, **Fig. 1**, est extrait de M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *Les amphores, comment les identifier ?*, Edisud, 1991.

20 Pour une synthèse des sources mentionnant le vin crétois et la notion de qualité du vin, se reporter à A. MARANGOU, Le vin de Crète de l'époque classique à l'époque impériale : un premier bilan, dans *B.C.H.*, Suppl. XXVI, 1993, p. 177-182.

21 Cf. les différents exemplaires présentés dans M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *op. cit.* Le dessin illustrant le type, **Fig. 1**, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de Becker *et al.*, *op. cit.*

22 Nous renvoyons à l'article présenté dans ce même ouvrage (consacré à l'étude de ce type d'amphore) et à celui de R.S.O. TOMLIN, The roman "carrot" amphora and its egyptian provenance, dans *J.E.A.*, 78, 1992, p. 307-312 ; même s'il n'est pas convaincant quant à l'origine de la production, ce dernier article a l'avantage d'énumérer les différents sites où cette amphore a été trouvée. Le dessin illustrant le type, **Fig. 2**, est extrait de S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, 2, 1994.

23 D. MANACORDA, Proposta per una identificazione dell'anfora Dressel 24, dans *Archeologia Classica*, 27, 1975, p. 378-383. Se reporter également à la publication du vide sanitaire de Saint-Just dans lequel les amphores ont été trouvées : E. BERTRAND, *op. cit.*

24 Nous tenons à remercier les deux archéologues turcs Kaan et Gonça Senol qui nous ont fourni cette information. Le dépotoir d'amphores Dressel 24 mis au jour fera l'objet d'une prochaine publication. Le dessin illustrant le type, **Fig. 2**, est un exemplaire du vide sanitaire de Saint-Just ; il est extrait de E. BERTRAND, *op. cit.*

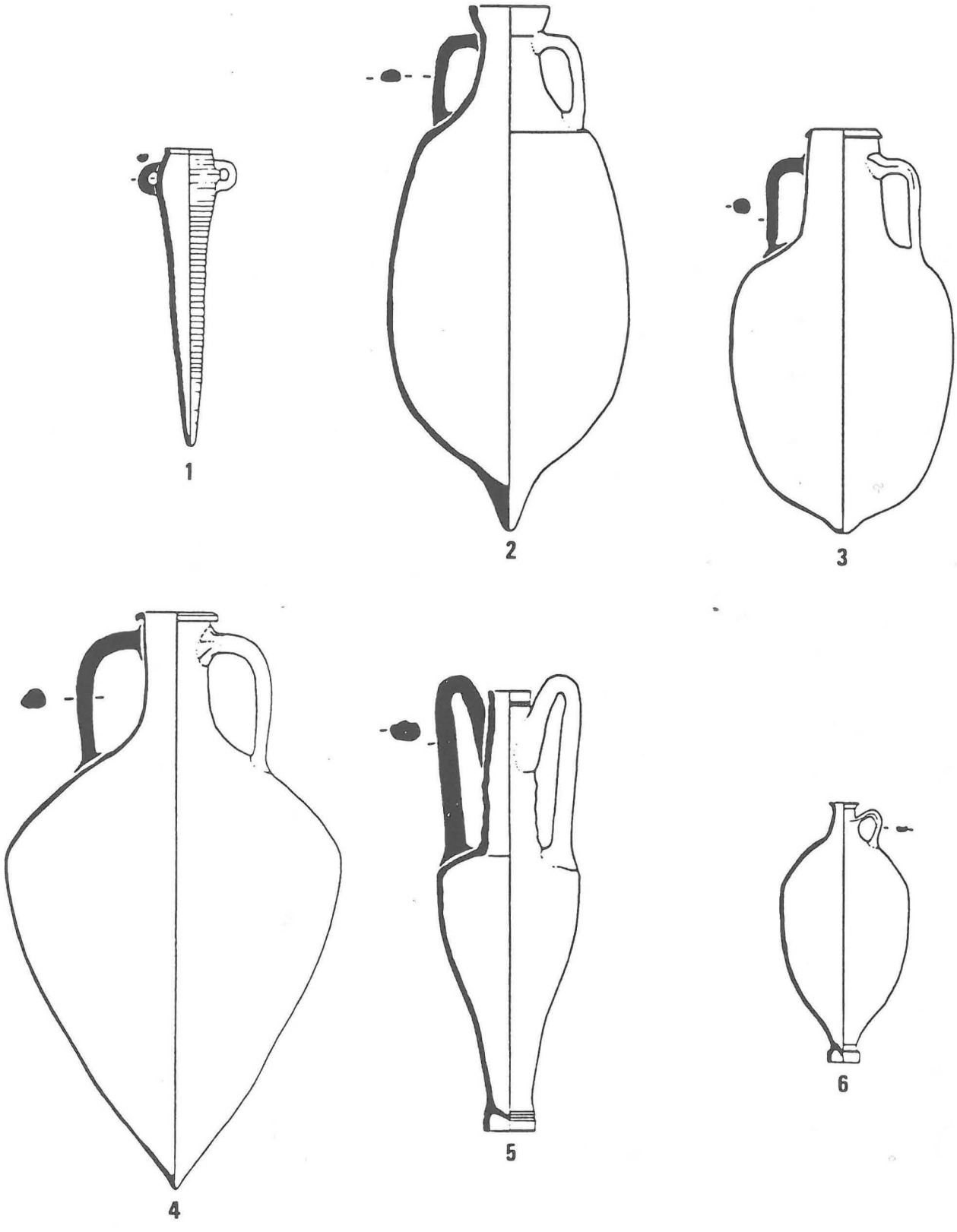

Figure 2 - Amphores orientales de forme nouvelle, à partir du milieu du I^er s. apr. J.-C. (Ech. 1/10).

est atteint au niveau de l'épaule ; l'anse de section lenticulaire s'attache sur un col droit, terminé par une lèvre plus ou moins tombante, selon les exemplaires. Jusqu'à présent, aucun parallèle n'était connu, mais deux amphores présentant les mêmes caractéristiques morphologiques ont été repérées à Athènes sur le site du Céramique[25].

❑ *Amphore Kapitän II* (Fig. 2, n° 5).

Un seul exemplaire a été individualisé dans les ensembles étudiés, mais des fouilles menées à Lyon, récemment, ont livré des amphores de cette forme, par ailleurs bien connue dans toute la Méditerranée, à partir du début du III^e s. apr. J.-C.[26]. Une origine égéenne a été proposée, mais les analyses effectuées ont montré l'existence de différents centres de production[27]. Ces conteneurs transportaient peut-être du vin, mais aucun élément n'a pu confirmer cette hypothèse.

❑ *Amphore monoansée* (Fig. 2, n° 6).

Trois amphores ont pu être individualisées dans les ensembles datés du III^e s. apr. J.-C. ("Farges 6" et caves du Verbe Incarné). Un exemplaire complet provenant de la rue des Farges présente une panse ovoïde et un pied creux tournassé. Cette catégorie regroupe des productions à pâte dite "chocolat", très finement micacée, et d'autres à pâte claire, calcaire, engobées en brun ou en noir. Ces deux types sont présents dans de nombreux lieux de consommation, en Gaule et en Méditerranée orientale, à Corinthe et Athènes, entre autres. Leur origine orientale (Asie Mineure) est, semble-t-il, acquise, mais aucune mention ou publication d'ateliers n'est venue confirmer cette hypothèse. Il s'agirait également d'un conteneur à vin, si l'on en juge par les inscriptions retrouvées sur les exemplaires de l'Agora d'Athènes[28].

L'éventail des formes nouvelles d'amphores orientales retrouvées à Lyon est assez large, avec six types bien individualisés. A ceux-là, il faut ajouter une grande quantité d'individus dont l'origine exacte est indéterminée, mais dont les caractéristiques morphologiques ou physiques se rapprochent du domaine oriental.

Certaines ont des formes déjà connues comme une amphore de forme Cnossos 18, répertoriée dans le contexte "Farges 6" (200-220 apr. J.-C.). Un groupe de productions à panse "cannelée" a été mis en évidence. Ce type de conteneur, d'origine orientale, se développe à partir du III^e s. apr. J.-C. ; il se retrouve également importé à Augst[29]. Mais l'aspect fragmentaire du matériel ne facilite pas les identifications.

II. LES DONNÉES QUANTITATIVES

1. Méthode de comptage.

Les comptages ont été effectués, après remontage, d'après les fragments ayant une forme (lèvre, col sans lèvre, fond, anse et épaule). Le calcul du nombre d'individus résulte du comptage des lèvres mais aussi des éléments qui, après examen de la pâte, correspondent à un individu. Les anses des amphores Gauloise 4 ont subi un traitement particulier ; elles ont été prises en compte lorsque le total des anses divisé par deux était supérieur au nombre total de fragments de lèvres après recollage. Il faut être conscient que cette méthode met en valeur les catégories les plus faiblement représentées au détriment de celles plus importantes[30]. Mais l'objectif de cette étude préliminaire est de dresser le tableau le plus complet possible des types d'amphores orientales arrivant à Lyon durant la période envisagée.

2. Evolution des importations orientales.

❑ *Epoque augustéenne.*

Pour cette période, 343 amphores ont été individualisées en N.M.I. pondéré, dont 70 sont d'origine orientale, ce qui représente entre 15 et 20 % du nombre total d'amphores (Fig. 3). Les amphores proviennent de

		N.M.I. pondéré	%
20. av.-15 apr. J.-C.	Total amphores	343	
	Amphores orientales	70	20 %
15-10 apr. J.-C.	Total amphores	667	
	Amphores orientales	95	14 %
100-220 apr. J.-C.	Total amphores	350	
	Amphores orientales	51	14 %

Figure 3 - Proportions d'amphores orientales dans les ensembles : en N.M.I. pondéré et pourcentages, d'Auguste au début du III^e s. apr. J.-C.

25 Les dénominations de ces deux types sont empruntées à l'article d'E. BERTRAND, *op. cit.* Pour éviter la multiplication des appellations, nous les avons gardées, même si la numérotation ne correspond à rien dans notre étude. Un prochain voyage à Athènes devrait permettre de dessiner et photographier ces deux exemplaires, afin d'approfondir la comparaison. Les dessins illustrant les deux types 85 et 86, **Fig. 2**, sont des exemplaires du vide sanitaire de Saint-Just ; ils sont extraits de E. BERTRAND, *op. cit.*

26 Leur présence est attestée à Lyon dans les contextes tardifs des fouilles de l'avenue A. Max, ainsi que dans le matériel de la fouille de la place des Célestins. Elles sont également présentes en nombre important à Athènes et à Ostie. Pour la fouille d'A. Max, voir F. VILLEDIEU, Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'avenue A. Max, *D.A.R.A.*, 3, 1990. Le dessin illustrant le type, **Fig. 2**, est extrait de M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *op. cit.*

27 Cf. J.-Y EMPEREUR, M. PICON, Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale, dans *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 233.

28 Cf. H. S. ROBINSON, The pottery of the roman period, *Agora V*, 1959. En ce qui concerne l'origine, le contenu et la typologie de cette production, cf. M. LANG, Dated jars of early imperial times, dans *Hesperia*, 24, 1955, p. 277-285 et C. PANELLA, Le anfore tardoantiche : centri di produzione e mercati preferenziali, dans *Societé romana e impero tardoantico*, vol III, 1986, p. 251-271 ; elle situe son origine dans la région de Sardes en Asie Mineure. P. Arthur, lui, propose la région de Magnésie du Méandre, d'après des analyses pétrographiques : cf. P. ARTHUR, Roman amphorae from Canterbury, dans *Britannia*, XVII, 1986, p. 239-258. Le dessin illustrant le type, **Fig. 2**, est inédit ; il est emprunté à A. Desbat.

29 Cf. les amphores du groupe 15, formes 4, 5, 6, dans S. MARTIN-KILCHER, *op. cit.*

30 Une formule comparable a été utilisée pour l'étude du dépotoir du Bas-de-Loyasse : cf. B. DANGREAUX et A.DESBAT, *op. cit.*, p. 115-153.

contextes d'habitat et d'un vide sanitaire, celui de La Favorite, moins représentatif de la consommation. La première constatation est l'arrivée, à Lyon, dès l'époque augustéenne, des importations égéennes, surtout des vins grecs. Le vin est d'ailleurs le produit le mieux représenté (199 amphores vinaires) ; il occupe à lui seul 58 % des vases conteneurs. Le vin importé du bassin oriental de la Méditerranée se place en deuxième position avec un quart des amphores vinaires, derrière l'Espagne (Tarraconnaise et Bétique) qui constitue plus du tiers des conteneurs à vin (Fig. 4). Les importations italiques couvrent moins du quart des importations de vin en amphore.

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	53	27 %
Italie	47	23.50 %
Espagne	71	35.50 %
Gaule	28	14 %
Total	199	100 %

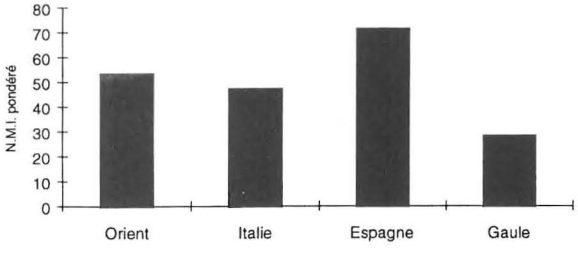

Figure 4 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production à l'époque augustéenne.

Le bassin oriental de la Méditerranée est représenté par cinq types différents (Fig. 5), tous issus de formes d'amphores hellénistiques. D'après les ensembles étudiés, les amphores Dressel 2/4 apparaissent dès les contextes augustéens précoces ; elles constituent, pour l'ensemble de la période, 44 % des productions orientales pour le vin. D'après les analyses faites sur les exemplaires du vide sanitaire de La Favorite et des comparaisons avec d'autres amphores, les Dressel 2/4 proviennent de Cos, mais également des régions voisines et de la côte d'Anatolie du Sud-Est. Les amphores non coennes transportaient leur propre vin, ainsi les crus de Myndos sont-ils connus par les textes (Athénée, I, 32 d-e et I, 33 b, Trad. C.U.F.) : un atelier de Dressel 2/4 a été repéré à cet endroit[31]. La présence de ces productions confirme le succès de la forme Dressel 2/4, particulièrement à cette époque. Les amphores rhodiennes forment le deuxième groupe avec 28 % du nombre d'amphores, dès les niveaux augustéens précoces. Les importations d'amphores rhodiennes en Gaule sont maintenant bien connues ; une partie de ces amphores était destinée à approvisionner les camps du *limes* rhénan.

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Chios	2	3 %
Cnide	2	3 %
Dr. 2/4 orientale	30	44 %
Rhodes	19	28 %
Amph. "égyptienne"	1	2 %
Amph. orient. ind.	16	20 %
Total amph. orient.	70	100 %

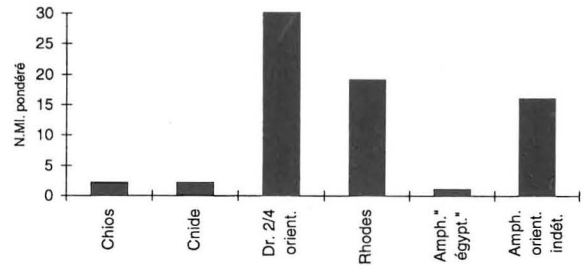

Figure 5 - Types d'amphores orientales présents à l'époque augustéenne : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

Enfin, les amphores cnidiennes et de Chios représentent chacune 3,5 % des amphores orientales. Il s'agit de catégories minoritaires ; leur rareté peut s'expliquer soit par la grande qualité du vin (le vin de Chios est un grand cru), soit par l'absence de réseaux commerciaux. Ces deux types disparaissent très tôt des ensembles ; l'arrêt de la production des amphores de Chios est mal connu. La production cnidienne, elle, se prolonge jusqu'au III^{e} s. apr. J.-C. ; un exemplaire de cette époque a été mis au jour à Saint-Romain-en-Gal[32], et une épave en transportant a été retrouvée dans le port antique de Toulon[33]. La présence de l'amphore égyptienne est anecdotique et n'implique aucun lien de type commercial. Ajoutons que la quantité d'amphores d'origine orientale indéterminée (19 % des amphores orientales) montre une plus grande diversité des productions orientales arrivant à Lyon.

A l'époque augustéenne, les importations orientales représentent entre 15 et 20 % (en N.M.I. pondéré) du nombre total d'amphores des ensembles étudiés et près du quart des amphores à vin. Les vins grecs se trouvent au coude à coude avec ceux d'Italie et d'Espagne selon les contextes (l'Espagne l'emportant à partir de 15-20 apr.). Les vins égéens acheminés en amphores sont des produits de luxe ou des vins spéciaux, voyageant dans des formes d'amphores héritées de l'époque hellénistique. Ainsi, les réseaux d'échanges qui, pendant la République, transportaient les vins grecs vers l'Occident et l'Italie notamment, se prolongent vers la Gaule, le long de l'axe rhodanien, vers Lyon et les camps du *limes* rhénan à l'époque d'Auguste.

31 Cf. J.-Y.EMPEREUR et M. PICON, A la recherche des fours d'amphores, dans *B.C.H.*, Suppl. XIII, 1986, p. 103-126.

32 Cf. O. LEBLANC et A. DESBAT, Un lot de céramiques du début du III^{ème} siècle à Saint-Romain-en-Gal, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 125-150.

33 Cf. J.-P. BRUN, P. LECACHEUR et M. PASQUALINI, Les amphores du port antique de Toulon (*Telo Martius*), dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *op. cit.*, p. 123-131.

❑ *I^er s. apr. J.-C.*

Au total, 667 amphores ont été individualisées pour cette période, dont neuf d'origine orientale, soit 14 % du nombre minimum d'individus (Fig. 3). Compte tenu des variations de représentativité des ensembles, la proportion d'amphores orientales est assez voisine de celle de la période antérieure. Le vin est de loin le produit le mieux représenté ; les amphores vinaires constituent 58 % des individus, comme à l'époque augustéenne. Mais le I^er s. est marqué par des changements importants. La plus grosse partie des amphores vinaires est désormais gauloise (Fig. 6) ; elles représentent, à elles seules, 67 % des amphores à vin. L'Orient se maintient relativement bien entre les importations italiques (en baisse importante) et celles d'origine espagnole qui totalisent 20 % en regroupant les amphores de Tarraconnaise et de Bétique (tous produits confondus).

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	74	19 %
Italie	14	4 %
Espagne	35	9 %
Gaule	261	67 %
Non identifié	4	1 %
Total	388	100 %

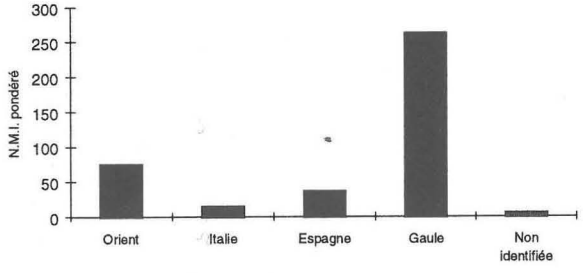

Figure 6 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production au I^er s. apr. J.-C.

La Méditerranée orientale est représentée par six types différents (Fig. 7). Les amphores rhodiennes sont majoritaires, soit 50 % du nombre d'amphores orientales. Alors que les Dressel 2/4 de Cos et sa région sont en net recul avec 19 % contre 44 % lors de la période précédente. Une diminution générale des amphores Dressel 2/4, toutes origines confondues, est visible dans les contextes, cette forme rencontre moins de succès qu'à l'époque augustéenne. Le I^er s. est aussi marqué par l'arrivée du vin crétois dans les amphores Dressel 43. Ce siècle correspond à la période de pleine expansion de l'exportation de ce vin[34] vers l'Italie et la Gaule. A cette époque, le nombre de types augmente (quatre nouveaux : Dressel 43, Dressel 24 et amphores orientales 85 et 86), alors que les formes les plus anciennes ont disparu (amphores de Chios et de Cnide). Ainsi 31 % des amphores orientales changent par rapport à la période antérieure,

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Dr. 2/4 orientale	18	19 %
Rhodes	48	50 %
Dressel 43	6	6 %
Dressel 24	2	2 %
Orientale type 85	1	1 %
Orientale type 86	4	4 %
Amph. orient. ind.	16	18 %
Total amph. orient.	95	100 %

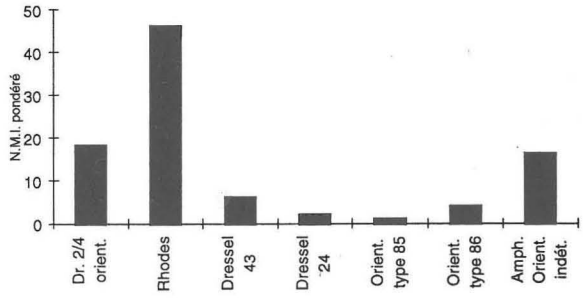

Figure 7 - Types d'amphores orientales présents au I^er s. apr. J.-C. : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

compte tenu des formes nouvelles et des productions non identifiées.

Au I^er s., les amphores orientales arrivent dans les mêmes proportions qu'à la phase précédente, mais l'origine des amphores a en partie changé : elles arrivent de Crète, de la côte de la Turquie et d'autres ateliers du bassin oriental de la Méditerranée encore inconnus. Enfin, parmi les importations orientales, les amphores rhodiennes sont majoritaires.

❑ *II^e s. et début du III^e s. apr. J.-C.*

Cette phase est illustrée par trois ensembles ("Farges 5 et 6" et le matériel du site du Verbe Incarné). Ce dernier n'est cité qu'à titre indicatif ; en effet, les amphores de ce lot ne sont pas incluses dans les données quantitatives présentées ici, les méthodes de comptages du nombre d'individus de l'étude de C. Godard étant trop différentes des nôtres.

Dans l'état actuel de la recherche, le II^e s. n'est que faiblement représenté[35]. Pour l'ensemble de la période, 350 amphores ont été individualisées (en N.M.I. pondéré), dont 51 d'origine orientale, soit 14 % du nombre total d'amphores (Fig. 3). Le calcul fait en N.M.I., uniquement sur le comptage des fragments de lèvres, diminue de moitié ce pourcentage, mais l'Orient reste tout de même la première région d'importation. Les importations diminuent sensiblement au début du III^e s. Dans les ensembles étudiés, la Gaule produit plus de 70 % des amphores des ensembles ; l'Orient fournit 14 % de l'approvisionnement en amphores à vin, devant les amphores italiques dont la quantité augmente (formes nouvelles au II^e s.[36]), et l'Espagne. Les amphores des provinces africaines apparaissent

34 Cf. A. MARANGOU, *op. cit.*, p. 177-182.

35 La récente fouille de l'Odéon à Lyon (1993) a livré un important lot de matériel daté de la deuxième moitié du II^e s. qui devrait permettre d'étoffer le tableau du II^e s.

en petite quantité. Le vin reste le produit prépondérant avec 70 % des amphores.

La dispersion des types, déjà observée au I^er^ s. de n. è., s'accentue au cours de la période ; elle s'accompagne d'une extension des provenances géographiques (productions lusitaniennes, forme Almagro 50 et amphores des provinces africaines de l'Empire : Dressel 30) (Fig. 8).

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	34	14 %
Italie	21	9 %
Espagne	12	5 %
Gaule	168	71 %
Afrique	3	1
Total	238	100 %

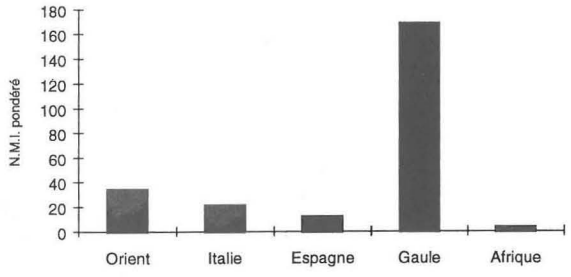

Figure 8 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production au II^e^ s. et au début du III^e^ apr. J.-C.

La multiplication des formes s'applique tout particulièrement à l'Orient (Fig. 9). La proportion la plus importante (38 %) concerne les amphores d'origine orientale indéterminée. La part des amphores rhodiennes diminue sensiblement (désormais 20 % des amphores orientales). En revanche, les amphores Dressel 43 progressent et atteignent 12 % du lot d'orientales. Les deux variantes d'amphores Crétoises 4a et 4b sont présentes dans les contextes "Farges 5 et 6", il s'agit de demi-modules. Le dernier élément intéressant, au début du III^e^ s. est l'arrivée de formes nouvelles connues : amphore monoansée, amphore Kapitän II, entre autres. Le faciès des ensembles du début du III^e^ s. annonce l'arrivée massive de ces amphores aux siècles suivants et l'augmentation du pourcentage de types indéterminés (31 % des amphores orientales).

Les tableaux de composition des lots d'amphores de cette période montrent un changement important dans les lieux d'approvisionnement et sans doute la diversification des réseaux d'échanges avec l'Orient. On peut parler, pour Lyon, comme C. Panella le fait pour Ostie, d'une rupture des anciens réseaux d'échange à la fin du II^e^ s., marquée par la disparition des formes héritées des époques "classiques", et l'arrivée de nouvelles productions orientales très différentes.

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Chios	1	1 %
Dr. 2/4 orientale	12	17 %
Rhodes	14	20 %
Dressel 43	9	12 %
Monoansée	3	4 %
Kapitän 2	1	1 %
Cnossos 18	1	1 %
Orient. "cannelées"	4	6 %
Amph. orient. ind.	27	38 %
Total amph. orient.	72	100 %

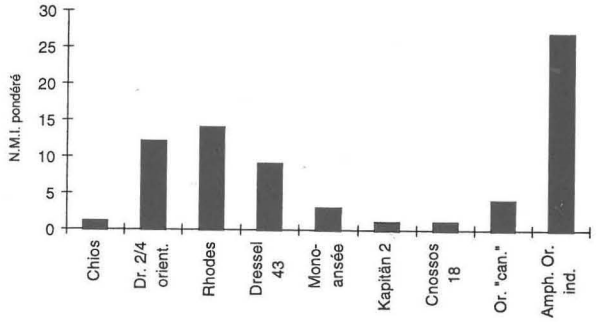

Figure 9 - Types d'amphores orientales présents dans les ensembles au II^e^ s. et au début du III^e^ s. apr. J.-C. : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

L'étude d'ensembles lyonnais inédits (matériel du site du "sanctuaire" de Cybèle et certains niveaux des fouilles de la rue des Farges) et leur rapprochement avec des lots déjà publiés ou étudiés, ont permis de confirmer la présence et la relative stabilité des arrivées d'amphores d'origine orientale à Lyon, pendant un peu plus de trois siècles. Les pourcentages obtenus sont à interpréter avec prudence car ils ne concernent qu'une quantité limitée d'individus et doivent être vérifiés par l'étude d'autres lots, actuellement en cours. De légères variations s'opèrent dans le détail, ainsi la baisse des importations orientales au début du III^e^ s. La permanence des importations orientales est confirmée à Saint-Romain-en-Gal, notamment pour l'époque augustéenne et jusqu'en 60 apr. J.-C., date à laquelle elles atteignent même 20 % dans les ensembles[37]. La comparaison révèle également des différences. Ainsi, à Saint-Romain-en-Gal, les amphores crétoises Dressel 43 sont absentes des lots.

Cette stabilité relative ne doit pas masquer des changements importants concernant l'origine de ces amphores. Les lots de la deuxième moitié du I^er^ s. apr. J.-C. se caractérisent par une diversification des formes. De nouvelles amphores s'intègrent dans le répertoire égéen, dont les anciens types ont tendance à disparaître (amphores de Chios, Cnide, Dressel 2/4 de Cos). De plus, tous les fragments classés dans la catégorie des productions orientales sont autant de

36 Cf. C. PANELLA, Le anfore italiche del II secolo d. C., *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 139-178.

37 Cf. pour la période augustéenne : A. DESBAT, S. MARTIN KILCHER, Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 339-365 ; pour le I^er^ s. apr. J.-C., cf. A. DESBAT, B. DANGREAUX, *op. cit.*, p. 151-156.

	Chios	Dr. 2/4 orient.	Cnide	Rhodes	Dressel 43	Amph. "égypt." 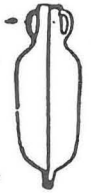
20 av.-10 apr. J.-C.	2	30	2	19	•	1
Ier s. apr. J.-C.	•	18	•	48	6	•
100-250 apr. J.-C.	1	12	•	14	9	•
TOTAL	3	60	2	81	15	1

	Amph. carottes	Dressel 24 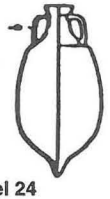	Orient. 85	Orient. 86 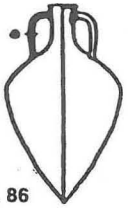	Kapitän II	Monoansée	Orient. "cannelée"	Orient. indéterminée
Ier s. apr. J.-C.	1	2	1	4	•	•	•	16
100-250 apr. J.-C.	•	•	•	•	1	3	4	27
TOTAL	1	2	1	4	1	3	4	43

Figure 10 - Données quantitatives générales par types d'amphores orientales présents à Lyon d'Auguste au début du III^{e} s. apr. J.-C.

nouvelles pistes à explorer ; leur présence modifie l'image simple que l'on avait des importations orientales à Lyon.

La ville de Lyon et la vallée du Rhône sont des lieux d'échanges privilégiés, où les importations orientales jouent un rôle assez important dans la quantité d'amphores en circulation. Mais, pour ne parler que du vin, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit sans doute que d'une partie infime de la totalité effectivement transporté. Une grande quantité devait circuler en tonneau ou dans un autre mode de conditionnement. Les pourcentages présentés concernent un commerce de denrées de qualité supérieure. Il est clair que les amphores de vin rhodien, *a fortiori* celles de vin de Chios, n'était pas destinées à l'ordinaire des troupes, ni même à la majorité de la population des grandes villes. Ce constat bien validé pour l'époque augustéenne et le I^{er} s., demande à être vérifié pour les périodes suivantes. En effet, les indices de qualité fournis par les textes pour les vins grecs disparaissent complètement pour les nouveaux vins et les autres produits orientaux qui arrivent en Gaule au II^{e} s. et surtout au III^{e} s. L'étude d'autres ensembles bien datés et la recherche des centres de productions des formes d'amphores orientales nouvelles devraient permettre de faire avancer nos connaissances dans ce domaine.

DISCUSSION

Président de séance : P. BET

***Philippe BET** : Merci pour cette étude de synthèse sur les amphores orientales et sur les courants commerciaux. L'étude portant sur 250 amphores pour deux siècles et demi, soit une amphore par an, estimes-tu l'échantillonnage suffisant pour avancer des pourcentages entre les importations de vin d'Orient et d'autres régions ?*

***Séverine LEMAÎTRE** : Oui, l'échantillon est faible mais peut donner des pistes de recherches ; il est indispensable de compléter les données quantitatives des ensembles pour en tirer des conclusions économiques.*

***Philippe BET** : D'autres études comparables, à Vienne, par exemple, permettent-elles de conforter les tendances ou de marquer des différences ?*

***Séverine LEMAÎTRE** : Une étude a été faite, à Saint-Romain-en-Gal, sur un lot d'amphores plus important, avec des niveaux qui vont jusqu'en 60 de n.e. ; elle confirme cette tendance.*

***Laurent GUYARD** : Y-a-t-il des marques sur ces amphores ?*

***Séverine LEMAÎTRE** : Les marques sont des inscriptions peintes et ont été publiées ; elles confirment les origines supposées et le transport de vins. Je n'ai aucune amphore timbrée.*

***Armand DESBAT** : Je pense que c'est une mauvaise façon de présenter les choses que de dire "250 amphores, cela en fait une par an" ; le problème ne se pose pas comme cela en terme statistique. L'intérêt sera d'augmenter l'échantillon et de vérifier que certaines ruptures, qui apparaissent sur un faible échantillon, n'existent pas ; je ne pense pas, par exemple, qu'il y ait une rupture des arrivées d'amphores de Cnide. Simplement, comme le pourcentage est très faible, en fonction de la valeur de l'échantillon, telle ou telle amphore est ou non présente. Par exemple, à Saint-Romain-en-Gal, au milieu du I^{er} s., il y a un ou deux exemples d'amphores cnidiennes.*

***Séverine LEMAÎTRE** : Qui arrivent au I^{er} s. ?*

***Armand DESBAT** : Oui. Dans la mesure où, avec d'autres contextes, on obtient des pourcentages semblables, les tendances se confirment. On ne peut attendre de disposer de 10.000 amphores orientales pour commencer à raisonner et à se poser des questions sur le commerce. Actuellement, des sites pour lesquels ont été publiés des ensembles d'amphores aussi conséquents sont extrêmement rares et je m'abstiendrai de citer certaines publications dans lesquelles on a bâti des évolutions commerciales avec 50 amphores pour trois siècles ! On ne peut pas considérer que 200 ou 300 amphores, en terme d'individus et non pas de tessons, constituent un nombre très petit et ridicule, d'autant que l'étude a porté, en fait, sur 1500 amphores en NMI !*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Maurice PICON
Monique LE NEZET-CELESTIN
Armand DESBAT

UN TYPE PARTICULIER DE GRANDS RÉCIPIENTS EN TERRE RÉFRACTAIRE UTILISÉS POUR LA FABRICATION DU LAITON PAR CÉMENTATION

I. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La découverte à Lyon, sur le site de la place Valmy dans le quartier de Vaise, de nombreux fragments de récipients de grande taille, associés à des bouchons d'argile, a permis d'identifier et d'interpréter un type d'objets que l'on ne connaissait jusqu'ici que par des découvertes ponctuelles, sans que leur fonction ait pu être clairement démontrée. Les fouilles de Vaise, ainsi que les analyses effectuées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon, permettent aujourd'hui d'interpréter sans risque d'erreur un type particulier de grands récipients en céramique réfractaire comme des creusets de cémentation pour la fabrication du laiton.

Les creusets.

Les fouilles de sauvetage, conduites en 1993 sur le site de la place Valmy par M. Le Nézet-Célestin, ont livré plus de 5000 fragments de ces creusets (Fig. 1). Aucune forme complète n'a pu être reconstituée, mais 272 individus au moins ont été comptabilisés après collage.

Les bords des creusets, de forme plus ou moins rentrante, présentent soit une lèvre arrondie simple pour le quart d'entre eux, soit une lèvre formée par un bourrelet aplati vers l'extérieur pour les autres. Les diamètres à l'embouchure varient de 19 à 30 cm. Sur les 272 exemplaires recensés, 11 présentent un décor ondé sous la lèvre (Fig. 2). Les fonds sont plats, étroits et de forme tronconique. Leur diamètre varie de 4 à 6,5 cm. Les parois sont épaisses de 20 à 30 mm au fond, de 15 à 20 mm pour les panses (Fig. 3).

Bien qu'aucun vase n'ait pu être reconstitué dans le matériel de la place Valmy, on possède une forme complète grâce à une autre découverte effectuée à Vaise également, dans la fouille de la rue du Docteur Horand[1]. Un récipient ayant les mêmes caractéristiques a été trouvé dans un puits (Fig. 4). Il s'agit là d'une

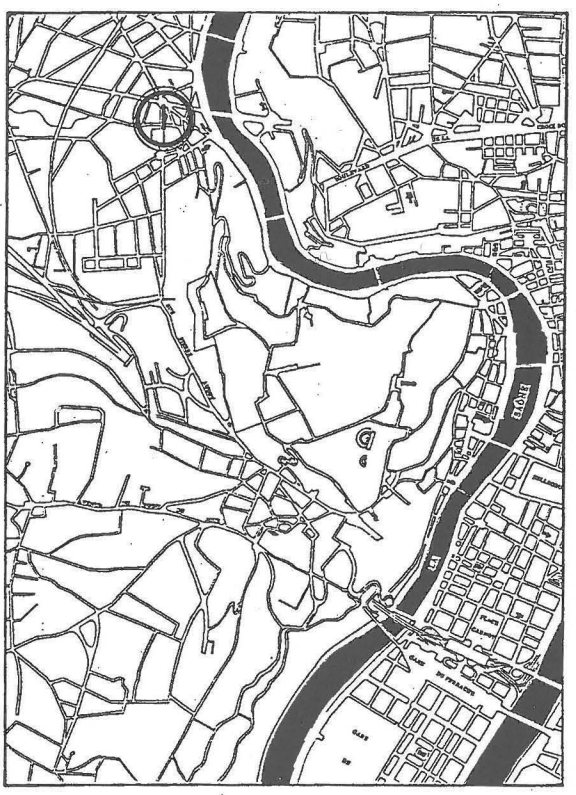

Figure 1 - Plan de situation des fouilles de la place Valmy à Lyon-Vaise.

1 C. BELLON, Les structures en bois des sites de Gorge-de-Loup et de la rue du Docteur Horand à Lyon-Vaise, dans *L'arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Publications de la bibliothèque Salomon Reinach, VII, 1995, p. 55-76.

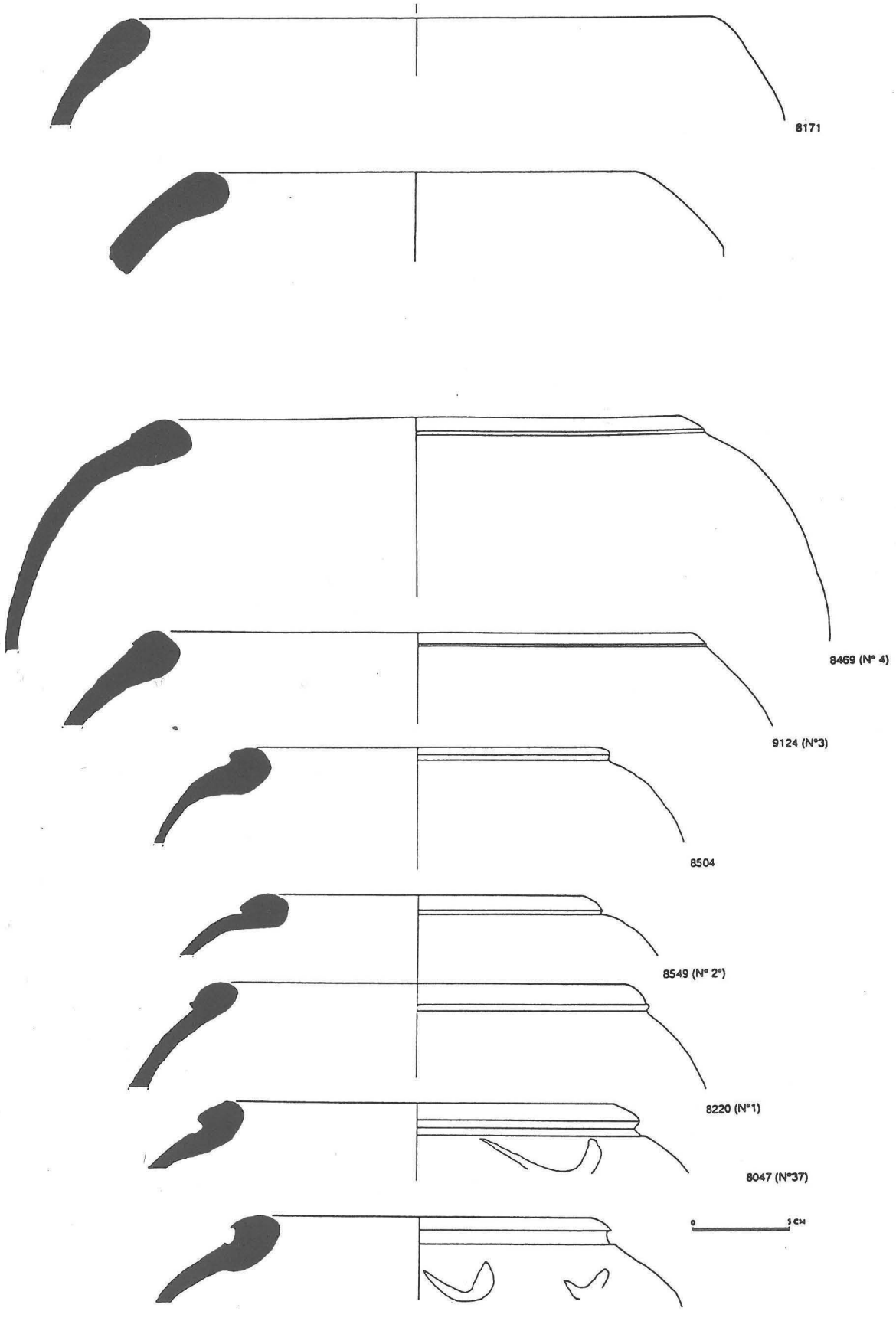

Figure 2 - Exemples de rebords de creusets (Lyon, place Valmy ; dessins S. Brouillaud).

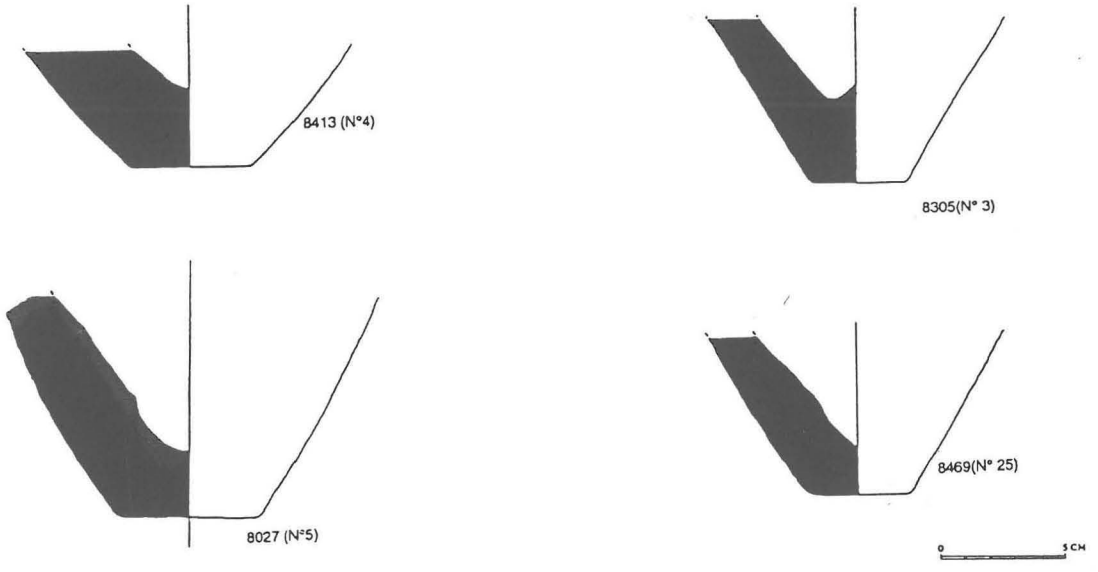

Figure 3 - Exemples de fonds de creusets (Lyon, place Valmy ; dessins S. Brouillaud).

utilisation secondaire puisque le creuset a été percé de trous réalisés après cuisson. L'exemplaire de la fouille de la rue du Docteur Horand, haut de 60 cm, confirme la taille remarquable de ces creusets dont la contenance est de plusieurs litres.

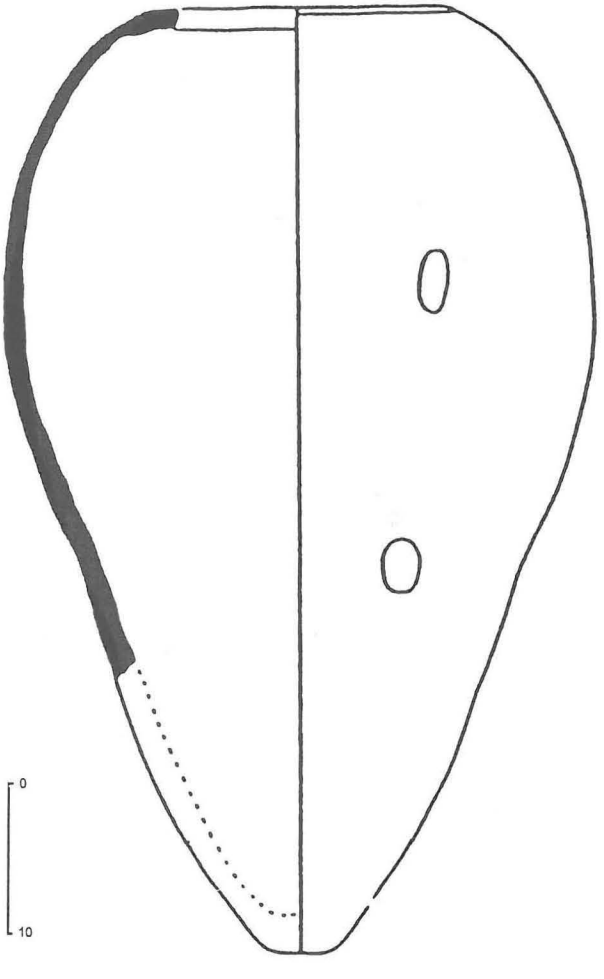

Figure 4 - Creuset complet réutilisé pour un usage indéterminé (Vaise, rue Docteur Horand ; dessin M. Genin).

Les bouchons.

Associés aux creusets, de nombreux fragments de bouchons ont été recueillis (Fig. 5). Ils sont constitués d'un mélange d'argile et de sable qui était plaqué avant cuisson sur l'embouchure des creusets. L'interprétation a été rendue possible par l'empreinte des lèvres de creusets. La masse d'argile humide était fortement pressée à l'intérieur du col de manière à rendre le creuset relativement étanche et s'appuyait sur le remplissage du creuset comme le montrent les empreintes sur la face interne des bouchons. La face externe, lissée au doigt, présente au centre une dépression formée par la pression des doigts ou celle d'un bâton dans l'argile molle, de manière à en repousser une partie entre le col et le remplissage, afin d'améliorer la fermeture des creusets (Fig. 6).

La confirmation de ce système de fermeture a été apportée par la découverte ultérieure, en 1995, de fragments de bouchons qui adhéraient encore à des morceaux de lèvre (Fig. 7 et 8). Ces éléments montrent en outre que les creusets étaient brisés après l'opération de chauffe –mais peut-être pas toutes les fois– pour en récupérer le contenu.

Les pâtes.

Elles sont de deux sortes. Une petite minorité, environ 170 fragments sur plus de 5000, est de couleur beige clair à blanc cassé. Ce premier groupe possède un dégraissant quartzeux abondant, dont les grains les plus gros peuvent atteindre 2 à 3 mm de diamètre, et de nombreux micas blancs. Ces pâtes paraissent peu cuites.

Les pâtes du second groupe présentent les mêmes dégraissants que le premier, mais des couleurs de pâte différentes. Fréquemment on observe dans l'épaisseur du tesson une coloration zonée. L'intérieur est alors bleu grisâtre, l'extérieur pouvant être beige clair, comme le sont les pâtes du premier groupe, mais il est

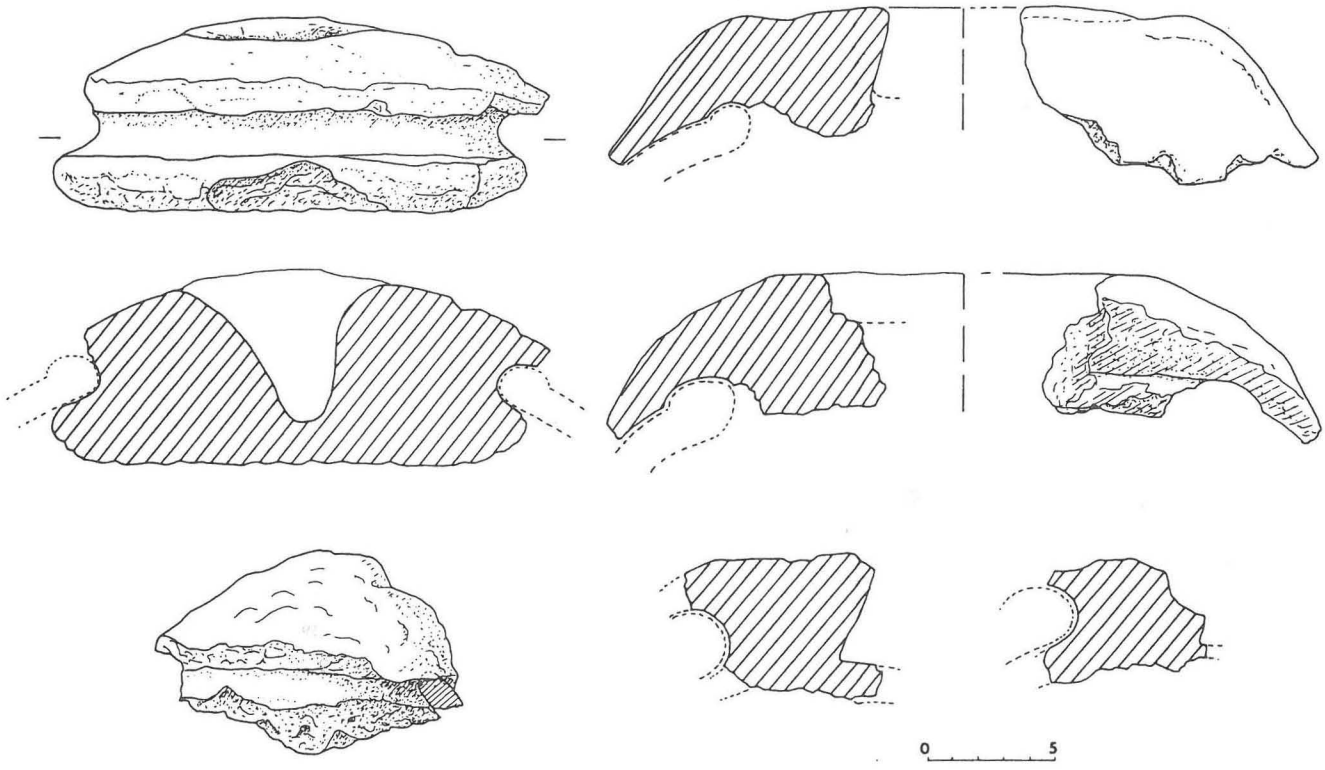

Figure 5 - Différents bouchons de creusets (Lyon, place Valmy ; dessins A. Desbat).

bien plus souvent jaunâtre ou brunâtre. Parfois, la coloration bleue envahit toute l'épaisseur du tesson. Les pâtes de ce groupe paraissent très cuites.

Figure 6 - Bouchon de creuset
(Lyon, place Valmy ; cliché Y. Montmessin).

On verra au cours de ce travail que les creusets dont les pâtes appartiennent au premier groupe sont en fait des creusets qui n'ont pas été utilisés, alors que ceux dont les pâtes se rattachent au second groupe sont des creusets qui ont servi à la fabrication du laiton par cémentation. Aussi, par commodité et pour la clarté de l'exposé, préfèrera-t-on souvent parler de **creusets neufs** plutôt que de creusets qui ont des pâtes du **premier groupe**, et de **creusets usagés** plutôt que de creusets dont les pâtes appartiennent au **second groupe**.

La datation.

La majorité des fragments recueillis place Valmy appartient à l'état IV, dernier aménagement du quartier à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et à l'état V, période d'abandon

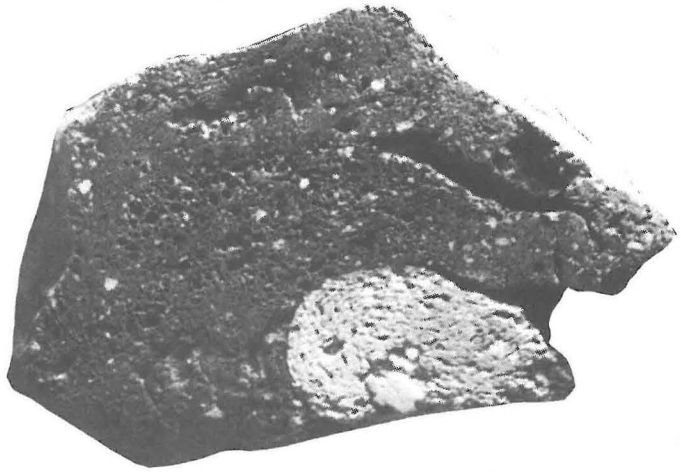

Figure 7 - Fragment de lèvre prise dans un bouchon
(cliché Y. Montmessin).

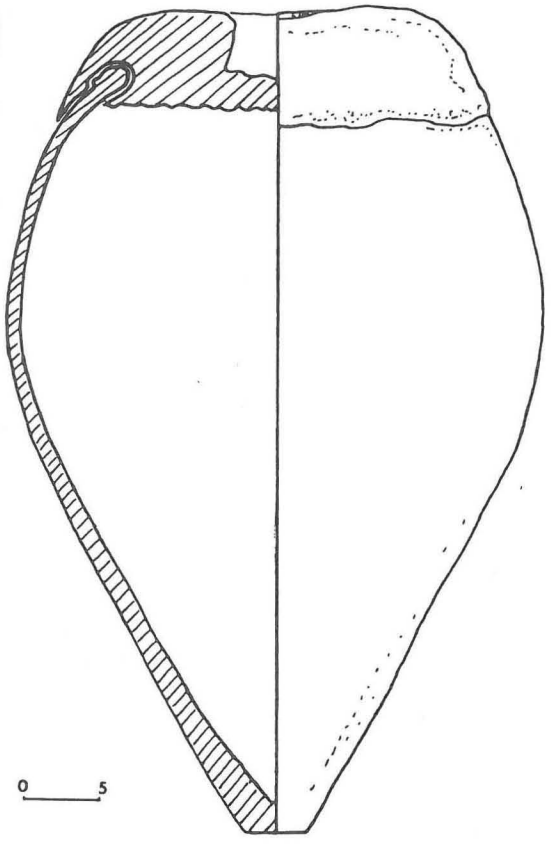

Figure 8 - Reconstitution d'un creuset avec son bouchon (dessin A. Desbat).

illustrée par une destruction générale, l'épierrement des murs et le comblement de fosses et fossés[2].

Les autres découvertes.

Les découvertes de la place Valmy à Vaise ne sont pas les seules, des fragments de creusets comparables ont été retrouvés sur différents sites lyonnais dont :

- Le Bas-de-Loyasse : dépotoir flavien, vers 80-90 apr. J.-C[3].
- Vaise, autres chantiers : Gorge-de-Loup[4] et rue Marietton[5].
- La Presqu'île : chantier des Facultés Catholiques[6].
- Il faut signaler en outre que l'atelier de La Sarra, sur la colline de Fourvière, daté du milieu du I^er^ s., a livré plusieurs creusets d'un type légèrement différent, appartenant aux productions de l'atelier.

II. LES DONNÉES DE LABORATOIRE

Avant de présenter les observations et les mesures qui démontrent à quel usage étaient destinés ces creusets, on rappelle que le laiton est un alliage de cuivre et de zinc, très apprécié dans l'Antiquité pour sa couleur jaune or. Il a servi, dans le monnayage impérial, à la frappe des sesterces et dupondii, et a été largement utilisé pour la fabrication de bijoux : fibules, anneaux, colliers...

Les laitons antiques contiennent rarement plus de 25 % de zinc, et souvent moins de 20 %. Dans le cas des sesterces et dupondii, on a observé que ces monnaies conservent un taux moyen de zinc de 22 % jusque sous Claude. Ensuite les taux moyens diminuent régulièrement sous l'effet conjugué des refontes successives au cours desquelles une partie du zinc se volatilise, et des apports de métal nouveau, cuivre ou bronze. Ces taux ne sont plus que de 12 %, par exemple, sous Antonin le Pieux.

Malgré le très large usage des alliages cuivre-zinc qui est fait à l'époque romaine, le zinc n'était pas un métal connu des artisans romains. Sans doute n'a-t-il été réellement identifié qu'au XVI^e^ s., par les alchimistes, et il fallut attendre le XVIII^e^ s. pour que sa préparation industrielle voie le jour.

Cette situation s'explique par l'impossibilité d'obtenir le zinc métallique par réduction de ses minerais, comme on le fait habituellement pour de nombreux autres métaux. En effet le carbonate de zinc, qui est un minerai assez répandu dans la nature, se décompose en oxyde dès 300°C, et ce dernier est facilement réduit par le carbone, la réaction exigeant toutefois que la température soit supérieure à 900°C. Or à ces températures le zinc se trouve à l'état de vapeur, sa température d'ébullition n'étant que de 907°C. Le zinc est donc libéré sous forme de vapeurs qui s'enflamment aussitôt à l'air pour reformer de l'oxyde de zinc.

Le mode de préparation qui sera mis au point au cours du XVIII^e^ s. consistera à opérer la réduction dans une enceinte fermée, à l'abri de l'air, et à condenser les vapeurs de zinc dans une allonge communiquant avec l'enceinte. Mais il faut en outre que les températures qui règnent dans les différentes parties du système satisfassent à des conditions bien précises.

On sait comment étaient préparés les laitons, avant l'obtention du zinc métallique (et encore au début du XIX^e^ s.). Il s'agit du procédé de cémentation dont on possède plusieurs descriptions assez précises des

2 Sur le site de la place Valmy (2500 m^2), un quartier d'habitation et d'artisanat se développe progressivement depuis l'époque augustéenne jusqu'à l'extrême fin du I^er^ s. apr. J.-C. Il connaît trois états de construction (II, III, IV). L'état IV est essentiellement représenté par de vastes cours, parfois bordées d'entrepôts et de bâtiments annexes aux habitations. Dans ces cours, des sols carrelés portant trace de feu, des aires rubéfiées, des foyers en fosse, et la présence de parois de fours, de scories et de fragments de creusets en grande quantité attestent l'existence d'un artisanat à caractère métallurgique. Durant le II^e^ s., l'activité se ralentit pour cesser définitivement ; le quartier est abandonné (état V). Les fragments de creusets proviennent tous de remblais et de comblements de fossés et fosses diverses.

3 Fouille de 1970, cf. B. DANGREAUX, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 115-153.

4 Fouille de la maison aux Xenia, 1988, cf. E. PLASSOT, Le quartier Saint-Pierre ; la maison aux Xenia, dans *Vaise, un quartier de Lyon antique*, DARA, 11, 1995, p. 71-130.

5 Fouille du Service Archéologique Municipal (SAM), 1995, direction M. MONIN.

6 Fouille du SAM, 1985, direction M. MONIN.

XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} s., ainsi que des indications, mais souvent difficiles à interpréter, d'époque médiévale, et même de l'Antiquité[7].

Le procédé consiste à chauffer dans un creuset un mélange de carbonate ou d'oxyde de zinc, de charbon et de cuivre à l'état de grenaille. La vapeur de zinc qui apparaît au-dessus de 907°C à la suite de la réduction de l'oxyde par le carbone, se fixe peu à peu sur les granules de cuivre pour donner du laiton (mais il est impératif que soit supprimée toute circulation d'air à l'intérieur du creuset). On sait d'autre part qu'il s'agissait d'une opération souvent très longue, pouvant durer de 10 à 20 ou 30 heures.

On admet généralement que la température ne devait pas dépasser le point de fusion du cuivre, soit 1083°C, sinon le cuivre se rassemblerait à l'état liquide au fond du creuset, réduisant beaucoup les surfaces en contact avec la vapeur de zinc, alors que celles-ci ont été considérablement (et volontairement) augmentées par la dispersion du cuivre sous forme de granules. En revanche, on pouvait avoir intérêt à ce que le laiton formé se rassemble au fond du creuset, ce qui devait être possible en maintenant les creusets à des températures supérieures à 1000°C, température qui est approximativement celle à laquelle fond un alliage Cu-Zn contenant 20 % de zinc (les températures de fusion des laitons diminuent avec l'augmentation des pourcentages de zinc).

Or ce sont des caractéristiques correspondant à une opération de cémentation de ce type que révèlent les observations et les mesures qui ont été effectuées sur les creusets.

L'analyse de la pâte des creusets.

Les analyses (par fluorescence X) ont porté sur 10 exemplaires de creusets provenant de la place Valmy, 4 creusets neufs et 6 creusets usagés. A titre de comparaison, 10 autres analyses ont été effectuées sur des creusets provenant du dépotoir du Bas-de-Loyasse. Il s'agit, en ce cas, d'exemplaires usagés, aucun creuset neuf n'ayant été retrouvé sur ce site.

Les compositions moyennes et les écarts-types de deux petites séries particulières d'analyses, séries qui sont désignées par les lettres A et B, ont été reportés sur le Tableau 1 (avec une précision manifestement excessive) ; les concentrations des constituants principaux y sont exprimées en pourcentage d'oxyde et celles des traces en parties par million (ppm) de métal.

- la série A est constituée par les analyses de 4 creusets neufs qui proviennent du chantier de la place Valmy (le seul qui ait fourni de tels creusets, et donc des pâtes du premier groupe).
- la série B est constituée par les analyses des prélèvements effectués sur la face externe de 3 creusets usagés qui proviennent du Bas-de-Loyasse, et qui ont donc des pâtes du second groupe (les seules qui soient présentes sur ce site).

La raison du choix restrictif auquel on a procédé pour l'échantillonnage de la série B tient à la présence, dans les prélèvements effectués à proximité de la face interne des creusets usagés, de taux de zinc très élevés, supérieurs parfois à 20 %, qui rendent les caractéristiques chimiques des pâtes peu lisibles. Cet inconvénient est moins à craindre pour les prélèvements qui ont été faits au voisinage de la face externe où les concentrations en zinc sont généralement inférieures à 1 %. Il n'existe pas dans le cas des creusets neufs, comme ceux de la série A, car ces exemplaires ne présentent du zinc qu'à l'état de traces.

On aurait certes pu constituer aussi une petite série d'analyses avec des prélèvements effectués au voisinage de la face externe des creusets usagés de la place Valmy. Mais ces compositions ne sont pas très intéressantes, ne différant de celles de la série A que par un faible apport de zinc, inférieur à 1 %. En revanche, la série B qui a été constituée de la même manière, mais avec les exemplaires du Bas-de-Loyasse, nous fournira des renseignements supplémentaires (permettant en particulier de nous rendre compte que les creusets de la place Valmy et ceux du Bas-de-Loyasse ont été fabriqués à partir d'argiles qui n'ont pas exactement les mêmes caractéristiques).

Les compositions moyennes qui figurent sur le Tableau 1 montrent d'abord que les creusets sont en argile réfractaire, comme en témoignent leurs faibles

		Na_2O	K_2O	MgO	CaO	MnO	Al_2O_3	Fe_2O_3	SiO_2	TiO_2	P_2O_5
A	m	n.d.	2.19	0.34	1.14	0.0157	22.66	1.45	70.12	1.181	0.68
n = 4	s		0.46	0.05	0.28	0.0068	0.73	0.29	0.76	0.103	0.04
B	m	0.36	2.58	0.77	0.58	0.0372	20.34	4.69	69.13	0.769	0.04
n = 3	s	0.41	0.53	0.22	0.10	0.0179	0.61	1.68	0.39	0.012	0.01

		Rb	Sr	Ba	Ni	Zn	Cr	Zr	La	Ce	V
A	m	100	160	735	22	677	62	339	66	97	113
n = 4	s	17	39	63	2	178	7	36	11	13	10
B	m	163	55	470	45	5860	79	253	46	77	85
n = 3	s	49	17	15	2	2317	12	17	2	15	17

Tableau 1.

7 P.T.CRADDOCK, *Early Metal Mining and Production*, Edinburgh, 1995.

pourcentages d'alcalins (Na, K) et d'alcalino-terreux (Mg, Ca), ainsi que leurs pourcentages, modérés à faibles, de fer et de manganèse (on notera qu'une partie du potassium et du rubidium provient ici des nombreux micas blancs que contiennent ces pâtes). Il s'agit en fait d'argiles kaolinitiques, comme le confirment les courbes de dilatation des exemplaires les moins cuits.

De telles argiles n'existent pas à proximité de Lyon et, sans doute, les creusets ont-ils été importés spécialement pour la fabrication du laiton, à moins que ces argiles très particulières ne l'aient été elles-mêmes. En tout cas, on constate sur le Tableau 1 que les métallurgistes lyonnais ont utilisé des creusets qui ont été fabriqués avec des kaolinites provenant d'au moins deux gisements différents, puisque les compositions moyennes des séries A et B présentent des écarts trop importants (notamment sur Ti, Mg, Rb, Ni, Zr, Ce...) pour que les argiles correspondantes aient pu avoir une même origine (les écarts sur Fe et Mn, quoique importants, n'étant pas très significatifs).

Mais l'observation la plus intéressante pour le problème qui nous occupe, c'est la présence dans la paroi des creusets usagés, dont les pâtes relèvent donc du second groupe (à coloration zonée et forte cuisson), d'une fixation de zinc, déjà signalée, dont les taux décroissent quand on va de l'intérieur où ils peuvent dépasser 20 %, vers l'extérieur où ils sont généralement inférieurs à 1 % (0,6 % environ pour la série B, Tableau 1). Il faut insister en outre sur le fait que ces pourcentages élevés concernent la surface interne des creusets, en totalité, les fonds comme les panses, les cols ou les bouchons. Cette répartition intérieure continue et l'importance même de la fixation du zinc ne peuvent s'expliquer que par la présence, à l'intérieur des creusets, d'un très large excès de zinc à l'état de vapeur. En aucun cas la simple fusion d'un laiton dans un creuset ne donnerait lieu à de tels phénomènes.

Quant aux creusets neufs, dont les pâtes relèvent donc du premier groupe (à coloration claire et faible cuisson), s'ils ne présentent pas de fixation de zinc comparable, c'est évidemment qu'ils n'ont pas été utilisés !

L'atmosphère à l'intérieur des creusets.

C'est le deuxième élément important pour l'identification du procédé de cémentation. On constate en effet que l'atmosphère qui avait régné à l'intérieur des creusets usagés, lors de leur utilisation, était fortement réductrice. Cela se traduit, s'agissant d'argiles kaolinitiques par la teinte bleue caractéristique que prennent ces pâtes en atmosphère réductrice (cf. par exemple le craquelé bleuté de Champagne). Or cette teinte est pratiquement toujours présente dans l'épaisseur de la paroi de ces creusets, toujours du côté intérieur, et en tous les points de la surface interne, du fond jusqu'au col. Les bouchons montrent des colorations autres, leur argile étant différente, mais la réduction y est également très forte à l'intérieur.

La coloration zonée de beaucoup d'exemplaires usagés est due aux effets conjugués de l'atmosphère réductrice qui règne à l'intérieur des creusets, et de l'atmosphère extérieure –celle qui existe dans le four– laquelle devient naturellement oxydante au cours du refroidissement. Mais la réoxydation des pâtes reste toujours limitée, ne parvenant pas à s'imposer vers l'intérieur, par suite du milieu fortement réducteur qui subsiste dans les creusets. Cette influence réductrice, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers les parois, est importante et même prépondérante, au point de provoquer assez souvent une coloration bleue dans presque toute l'épaisseur de la paroi, à l'exception d'une pellicule superficielle plus claire. Or si l'on voulait reproduire le même phénomène, sans faire appel à un milieu intérieur fortement réducteur, il faudrait procéder à des modifications de l'atmosphère du four, aussi compliquées qu'inutiles. L'ensemble des colorations observées dans la paroi des creusets usagés s'explique bien plus simplement par la présence, à l'intérieur du creuset, du charbon qui était destiné à la réduction de l'oxyde de zinc.

En revanche la réoxydation des exemplaires dont les pâtes sont du premier groupe (à coloration claire et faible cuisson) est complète (malgré des températures de cuisson qui se révéleront beaucoup plus basses) car ces exemplaires neufs n'ont jamais eu de contenu au cours de leur unique cuisson, celle de leur fabrication.

L'atmosphère à l'intérieur des creusets usagés était certes confinée, mais elle ne l'était pas toujours de façon hermétique comme le montrent les traces de scories qui se sont insinuées parfois entre le col et le bouchon. On ne saurait cependant décider s'il s'agit d'incidents de fabrication ou de conditions normales de fonctionnement, tant que le procédé n'aura pas été expérimenté à partir des données archéologiques et archéométriques.

La mesure des températures.

Ces mesures avaient deux objectifs : déterminer la température de cuisson des creusets neufs, mais surtout vérifier que les températures d'utilisation des creusets usagés étaient conformes à celles qui étaient attendues pour la mise en œuvre du procédé de cémentation.

Compte tenu des pâtes auxquelles on avait affaire, de type kaolinitique, la méthode employée a été la dilatométrie. Rappelons que cette méthode se fonde sur le contraste qui existe entre les caractéristiques du matériau céramique, lorsque celui-ci est au-dessous de sa température de cuisson et lorsqu'il se trouve au-dessus.

Au-dessous de leur température de cuisson, les céramiques se dilatent comme n'importe quel solide, lorsque la température augmente, sans qu'il s'y produise de nouvelles réactions chimiques. Au-dessus de leur température de cuisson, les transformations chimiques qui avaient eu lieu au cours de la première cuisson reprennent et la céramique se contracte le plus souvent. C'est en tout cas ce qui se passe avec les argiles kaolinitiques, dans le domaine de températures qui nous intéressent. Dans ces conditions, si l'on trace la courbe de dilatation de la céramique en portant en abscisses la température, T°C, de l'échantillon, et en ordonnées sa variation relative de longueur dL/lo (lo, longueur de l'échantillon à 20°C, dL = l-lo avec l = longueur de l'échantillon à la température T°C), on obtient une courbe qui comporte une portion montante et une portion descendante. La portion montante correspond à la dilatation de la céramique au-dessous de sa

température de cuisson et la portion descendante à la reprise de la cuisson au-dessus de la température de cuisson. Le point où se rejoignent les deux portions de courbe est le maximum de la courbe de dilatation (appelée aussi courbe de recuisson) ; il correspond théoriquement à la température à laquelle l'échantillon avait été cuit.

Dans le cas de la Fig. 9, par exemple, on observe que le maximum est à 1128°C. Or c'est une température supérieure à la température de fusion du cuivre (1083°C), ce qui serait en principe à éviter pour les raisons qui ont été indiquées précédemment. Mais, en réalité, la mesure de la température de cuisson d'une céramique (ou, dans le cas présent, celle de la température d'utilisation des creusets usagés) n'est pas aussi simple, car son degré de cuisson dépend d'autres facteurs que de la température maximale atteinte, et d'abord de la durée du palier de cuisson, c'est-à-dire du temps pendant lequel cette température maximale a été maintenue. Et on comprendra que plus la durée du palier aura été longue, plus la céramique paraîtra cuite, et plus le maximum de la courbe de recuisson se déplacera vers les températures élevées. Il n'est donc pas exclu que la température réelle à laquelle a été porté le creuset usagé qui a servi à tracer la courbe de la Fig. 9 soit notablement inférieure à 1128°C, si son palier de cuisson a été particulièrement long (et l'on a vu que cela semble être le cas pour ces opérations de cémentation qui pouvaient durer une vingtaine d'heures, voire plus).

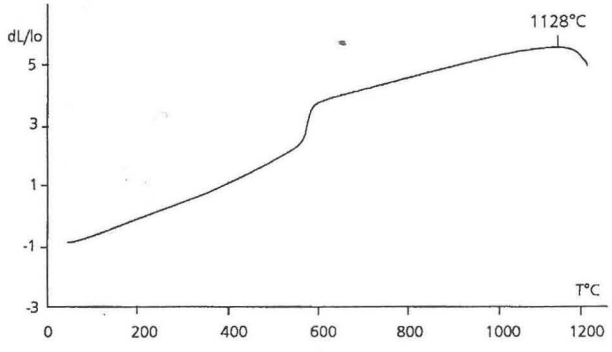

Figure 9 - Exemple de courbe de dilatation (ou de recuisson) d'un creuset usagé de la place Valmy (dessin M. Vichy).

Afin de se rendre compte, dans le cas des creusets usagés, de l'influence que la durée du palier de cuisson peut avoir sur la température à laquelle se produit le maximum de la courbe de recuisson, on s'est servi d'un exemplaire neuf. Des éprouvettes, au nombre de 24, y ont été prélevées, puis recuites en effectuant des paliers de cuisson de 0, 2, 4, 8, 16, 24 et 32 heures, et cela pour 3 températures de palier : 1000, 1050 et 1100°C. Après refroidissement, elles ont été recuites à nouveau pour pouvoir mesurer la température correspondant au maximum des courbes de dilatation (ou de recuisson). Les résultats de ces mesures sont rassemblés sur la Fig. 10 qui donne, pour chacune des 3 températures de palier précédentes, l'évolution de la température à laquelle se produit le maximum de la courbe de recuisson en fonction de la durée du palier de cuisson, ou, ce qui revient au même, l'évolution de la température de cuisson apparente des creusets, déterminée par dilatométrie, pour 3 températures réelles de paliers. Dans le cas des creusets usagés, cette température apparente est évidemment la température apparente d'utilisation du creuset, soit 1128°C dans le cas pris pour exemple.

Si on se reporte aux courbes de la Fig. 10, on voit qu'un maximum de la courbe de recuisson qui a lieu, comme sur la Fig. 9, à 1128°C, peut correspondre à une cuisson réelle de 4 à 8 heures à 1100°C, ce qui paraît peu probable à cause de sa température trop haute et de sa durée trop courte. Mais le même maximum peut correspondre aussi à une cuisson réelle d'au moins 24 heures à 1050°C, ce qui s'accorde bien avec les conditions que l'on suppose être celles de la mise en œuvre du procédé de cémentation. Il peut encore résulter d'une cuisson dont la durée du palier serait un peu inférieure à 24 heures, à condition que la température réelle soit un peu supérieure à 1050°C. En revanche si la température réelle du palier était inférieure à 1050°C, il faudrait un temps extrêmement long pour que la mesure de la température apparente soit de 1128°C. Il semble même que pour une température réelle du palier de 1000°C, il soit à peu près impossible qu'une température apparente de 1128°C puisse jamais être obtenue. Il existe donc une coïncidence satisfaisante entre les exigences que l'on pense être celles de la fabrication du laiton par cémentation, et la température apparente qui a été mesurée sur le creuset pris pour exemple.

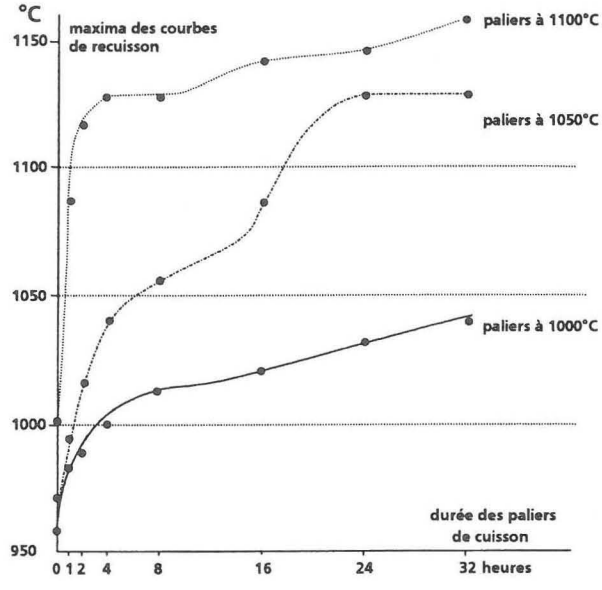

Figure 10 - Evolution des températures de cuisson apparentes (ou maximum des courbes de recuisson) en fonction de la durée des paliers de cuisson, pour trois températures de paliers (dessin M. Vichy).

La plupart des autres déterminations de température qui ont été faites sur les creusets usagés de la place Valmy ou du Bas-de-Loyasse donnent des résultats très proches du précédent. Celui-ci est donc bien représentatif du procédé de cémentation utilisé sur les deux sites. On notera qu'il s'agit là de mesures effectuées sur des prélèvements de la paroi externe des

creusets. La paroi interne donne des températures apparentes un peu inférieures, souvent de 20 à 30°C, ce qui ne signifie pas nécessairement que la température réelle y ait été inférieure, mais elle a pu être maintenue moins longtemps, par suite notamment du caractère fortement endothermique de la réaction de réduction de l'oxyde de zinc. Il est vrai aussi que le comportement dilatométrique des silicates et aluminates de zinc nous est encore inconnu, ce qui incite à beaucoup de prudence dans l'interprétation des mesures qui concernent la paroi interne des creusets usagés, où ces constituants (willémite et gahnite) sont particulièrement abondants.

Les déterminations de température qui sont faites sur les creusets neufs ne posent guère de problème. Ces températures sont basses, toujours inférieures à 800°C, et donc fort éloignées des températures auxquelles ont été portés les creusets usagés. Si l'on ajoute à ces basses températures l'absence de réduction des pâtes, la présence de zinc uniquement à l'état de traces, les compositions chimiques et minéralogiques identiques, au zinc près, à celles des creusets usagés, les formes, identiques elles-aussi, il devient évident que ces exemplaires que nous disons neufs ne peuvent être que des creusets qui, pour des raisons diverses : défauts, bris, etc..., n'ont pas été utilisés. Leur principal intérêt aura été de permettre d'évaluer les températures auxquelles ont été portés les creusets usagés.

On conclura en rappelant d'abord les principaux arguments qui prouvent que les creusets usagés ont bien été utilisés pour la fabrication du laiton par le procédé de cémentation. Ce sont d'abord leur taille, leur forme et leur fermeture, inusitées pour une simple opération de fusion, et de surcroît inadaptées, mais surtout l'importante fixation de zinc qui s'est produite sur la paroi interne des creusets, parfois supérieure à 20 %, et sa répartition sur toute la surface intérieure : fond, panse, col et bouchon. C'est encore la très forte réduction que la pâte a subie, qui concerne également toute la surface et décroît de l'intérieur vers l'extérieur, comme c'est le cas aussi des pourcentages de zinc. Ce sont enfin les températures d'utilisation, supérieures à 1000°C (température de fusion du laiton à 20 % de zinc), mais inférieures, semble-t-il, à 1100°C, et sans doute à 1083°C (température de fusion du cuivre).

On voudrait souligner ensuite l'intérêt de ce type de matériel pour la connaissance de la métallurgie ancienne du cuivre et de ses alliages. Les développements sur ce sujet sortent évidemment du cadre de cette publication, mais les auteurs seraient reconnaissants à tous ceux qui leur signaleraient des découvertes semblables.

ANNEXE : POLLUTIONS ANTIQUES

On observe sur le Tableau 1 que les creusets qui n'ont pas été utilisés (compositions marquées A) présentent un pourcentage moyen de zinc de 677 ppm, soit environ 0,07 %. Il s'agit certes de traces, mais celles-ci sont quand même dix fois supérieures à celles qu'on attendrait pour ce type d'argile. Des pollutions semblables avaient déjà été rencontrées dans de nombreuses céramiques découvertes à Lyon. On pensait pouvoir les attribuer à la proximité de gisements filoniens (à galène, blende et barytine), qui provoquent fréquemment des fixations de zinc, et qui sont bien connues. Mais la répartition spatiale de ces altérations et leur nature même surprenaient. Elles semblaient limitées à des zones particulières de la ville antique, et surtout ne concerner que le zinc, alors que les altérations filoniennes portent presque toujours sur le baryum, puis le zinc, et accessoirement le strontium (sans doute aussi sur le plomb, non mesuré au laboratoire)[8]. Il semble désormais évident que c'est à l'activité des métallurgistes lyonnais de l'Antiquité que les céramiques provenant de nombreux chantiers de Lyon doivent leur pollution en zinc.

* *
*

8 M. PICON, Quelques observations complémentaires sur les altérations de composition des céramiques au cours du temps : cas de quelques alcalins et alcalino-terreux, dans *Revue d'Archéométrie*, 15, 1991, p. 117-122.

DISCUSSION

Président de séance : P. BET

Philippe BET *: Apparemment, ce type de creusets est relativement peu connu. Des objets semblables existent-ils sur d'autres sites, selon les spécialistes de la métallurgie antique ?*

Maurice PICON *: En regardant la bibliographie, je n'ai pas vu grand-chose de signalé. Ces objets sont mentionnés tantôt comme des amphores, tantôt comme des petits dolia, etc. ; leur usage réel n'est pas défini mais je ne connais pas tout.*

Philippe BET *: Ces creusets ont-ils tous la même contenance ?*

Maurice PICON *: Non, il y a des tailles assez diverses.*

Armand DESBAT *: Un des arguments qui ont souvent été opposés par les métallurgistes est que tous les creusets connus pour la fonte du bronze sont de très petites dimensions. Lorsque le creuset fait plus d'un litre, il est considéré déjà comme de très grande taille, et lorsqu'on a montré, il y a quelques années, les premiers échantillons à des spécialistes de la métallurgie, ils ont considéré qu'il ne pouvait s'agir de creusets, vu leurs dimensions.*

Philippe BET *: Et ils contiennent combien de litres ?*

Maurice PICON *: On ne les a pas mesurés, cela reste à faire.*

Armand DESBAT *: La contenance interne –mais il faut savoir qu'une partie du remplissage n'est pas du métal mais des éléments carbonés, du charbon, etc.– avoisine, à peu près, celle de la panse d'une amphore. Celui de la rue du Docteur Horand doit approcher de 20 l.*

Philippe BET *: A-t-on retrouvé, sur le site, le lieu de fabrication ?*

Maurice PICON *: La question qui se pose est de savoir dans quels types de fours étaient utilisés ces creusets. Des gravures des XVI^e^-XVII^e^ s. représentent des fours qui utilisent des creusets qui ressemblent assez aux exemplaires antiques de Lyon, et ces fours font penser à ceux des verriers, avec une sortie centrale et des sorties latérales, les creusets étant disposés en cercle, autour. J'ignore si, dans l'Antiquité, il s'agissait de ce type de foyer mais je ne serais pas étonné que ce soit des fours ressemblant beaucoup aux fours de verriers dans la mesure où les températures atteintes sont très élevées. On a des valeurs qui se situent entre 1000 et 1100°C et cela suppose une installation assez sophistiquée.*

Armand DESBAT *: Sur la dernière diapositive, on apercevait une lèvre de ces creusets qui était encore prise dans la gangue du bouchon et le mélange argile-sable du bouchon était pratiquement transformé en lave. L'ensemble était fortement chauffé, et pas simplement par la base.*

Martine JOLY *: A Autun, dans les fouilles de la Maîtrise de la cathédrale, on a trouvé un petit lot de ce genre de creusets, à pâte bien violacée. Ces objets, mal datés, proviennent de contextes médiévaux ; il faudrait voir avec le responsable de la fouille, Christian Sapin.*

Xavier DERU *: La température était-elle plus importante à l'intérieur des creusets qu'à l'extérieur ?*

Maurice PICON *: Non, les températures sont plus fortes à l'extérieur. Les parois des creusets étant épaisses et la réaction très endothermique, par conséquent, l'intérieur consomme une certaine quantité de calories et il est normal que sa température soit plus basse. Les différences ne sont pas énormes, une cinquantaine de degrés ; mais il est vrai que je me méfie de la température intérieure car on a affaire à une céramique qui contient 20 % de zinc et qui, évidemment, a des comportements un peu bizarres en dilatométrie.*

Philippe BET *: Peut-on estimer la quantité de laiton produite dans un creuset ?*

Maurice PICON *: Non, pas encore. On peut essayer de faire le calcul mais j'ignore la déperdition de zinc qu'il y avait dans un système de ce genre. La déperdition pourrait facilement représenter 50 % du produit. Le résultat du calcul donnerait le maximum possible et serait loin de la réalité. Parallèlement, je cherche à avoir une idée des rendements en regardant les textes récents mais ceux de la Renaissance, qui décrivent des systèmes très voisins, ne donnent rien à ce sujet.*

Laurent GUYARD *: Quelle est la nature des résidus, s'il y en a, dans la zone de production ?*

Maurice PICON *: Je n'en sais rien. On constate seulement qu'il y a très peu de résidus dans les creusets, tels qu'ils apparaissent. Le creuset, une fois cassé, devait être séparé de la masse scoriacée et, de temps à autre, il reste des éléments accrochés sur les parois, des silicates de zinc, des aluminates de zinc, etc. qui, jusqu'à présent, ne nous ont pas appris grand-chose mais qui constituent le point de départ d'une des orientations sur lesquelles on travaille pour essayer d'avoir quelques précisions supplémentaires sur les procédés employés.*

Armand DESBAT *: Il faut préciser que ces creusets n'ont pas été trouvés en situation d'être rattachés à des structures ; aucune trace de fours attestés, aucune trace de résidus qu'on puisse mettre en relation. Dans un sondage récent, la plupart de ces creusets proviennent d'un remblai qui scelle des tombes du Bas-Empire et dans lequel ils sont résiduels. L'intérêt de ce site est, notamment, d'avoir fourni ces bouchons grâce auxquels une partie de l'interprétation a été rendue possible.*

Maurice PICON *: Du moins, sur les autres fouilles, on ne les avait pas reconnus comme tels.*

Philippe BET *: Et la fouille portait sur une grande surface ?*

Armand DESBAT *: Environ 3000 m².*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Gérard GUILLIER[1]

UN ASPECT MÉCONNU DE LA CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE : LA VAISSELLE MODELÉE, L'EXEMPLE DU MANS (Sarthe)

Le chef-lieu de la cité des Aulerques Cénomans, *Vindinum*, se développe principalement sur un site naturel d'éperon, aux fortes dénivelées, la butte du Vieux-Mans, et le long de la petite vallée du ruisseau d'Isaac (Fig. 1) (Deschamps et Vaginay 1990). Il offre au Haut-Empire une extension maximale d'environ 140 ha. Les sources historiques sont peu explicites et seuls les témoignages livrés par l'archéologie nous renseignent sur cette cité. Les premiers témoins de cette occupation, localisés et empreints de traditions gauloises, sont datés de la période augusto-tibérienne, un habitat en bois (le site des "Filles-Dieu") en est l'élément le plus représentatif. La cité deviendra réellement une ville à partir du règne de Claude (Deschamps et Vaginay 1990). A cette époque, nous assistons à une réorganisation du schéma urbain et à une extension de la ville nouvelle et, incidemment, à l'abandon du répertoire céramique traditionnel. Les vases dits de "tradition gauloise" (vases-bobines et céramiques associées) sont délaissés au profit de formes plus romanisées (mortiers, marmites et assiettes à pieds ou vases tripodes...).

Les fouilles réalisées depuis près de quinze ans à *Vindinum*, liées au développement de l'archéologie de sauvetage (Fig. 1), livrèrent une masse considérable de céramiques. Y figurent de façon tout à fait classique des productions locales et de nombreuses importations, ce mobilier reflétant de nombreux aspects de la vie quotidienne. Parmi les dizaines de milliers de tessons mis au jour, une catégorie se distingue particulièrement par une très faible représentation mais aussi, et surtout, par une spécificité technique tranchant nettement vis-à-vis de la multitude, constituée de vases tournés ou moulés : il s'agit de la céramique modelée.

Divers éléments concoururent au choix d'une étude bien spécifique. Il s'agit tout d'abord d'une catégorie de céramique sans attraits physiques particuliers, peu représentée sur les sites et peu ou pas étudiée régionalement. Ensuite, sa supposée non représentativité chronologique et typologique, en faisait un sujet revêtant peu d'attraits. C'est une catégorie souvent qualifiée, sans plus de précision, d'archaïque, de tradition gauloise ou indigène, victime des lacunes des publications et trahissant un désintérêt parfois évident.

Le plus souvent, des tessons dispersés dans les couches, indiquent la présence de céramique modelée, mais les formes utilisables sont peu représentées. Nous en dénombrons près de 70. Nous rendrons compte ici de quelques-uns des aspects dégagés par un premier examen de ce mobilier. Certains accessoires (pieds de tripodes, anses, versoirs de mortiers), utilisant la technique du modelage, ainsi qu'un type particulier de céramique –les fameux vases de "type Besançon" (cf. dans la présente livraison, p. 38, l'intervention de A. Ferdière à ce sujet)– ne seront pas pris en compte dans cet article.

La céramique modelée dans les niveaux du Haut-Empire, résiduelle, issue de couches plus anciennes, est une hypothèse opposable. Mais divers éléments, tels que l'inexistence d'une occupation antérieure à la période antique sur le site de *Vindinum* et l'aspect frais des cassures, permettent de rejeter cette éventualité.

Avant de présenter ces quelques éléments, soulignons quelques points de terminologie. "Céramique non tournée" est la locution la plus utilisée (Tuffreau-Libre 1986, Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991, Coulon 1991, Fichet de Clairfontaine 1992, Vermeulen 1992...). Les expressions "céramique modelée", "vases modelés à la main" (Boissel, Diehl et Petit 1969) ou "céramique façonnée à la main" (Tuffreau-Libre et Jacques 1993) sont également employées, de façon synonymique. Parfois, certaines céramiques non tournées sont désignées par le type de pâte les composant (Dartevelle et Humbert 1990), par la nature du décor réalisé sur ce type de production : "la céramique peignée" (Santrot 1979) ou même encore par une attribu-

1 Archéologue contractuel de l'AFAN, Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, 1, rue Stanislas BAUDRY, 44035 NANTES CEDEX 01.

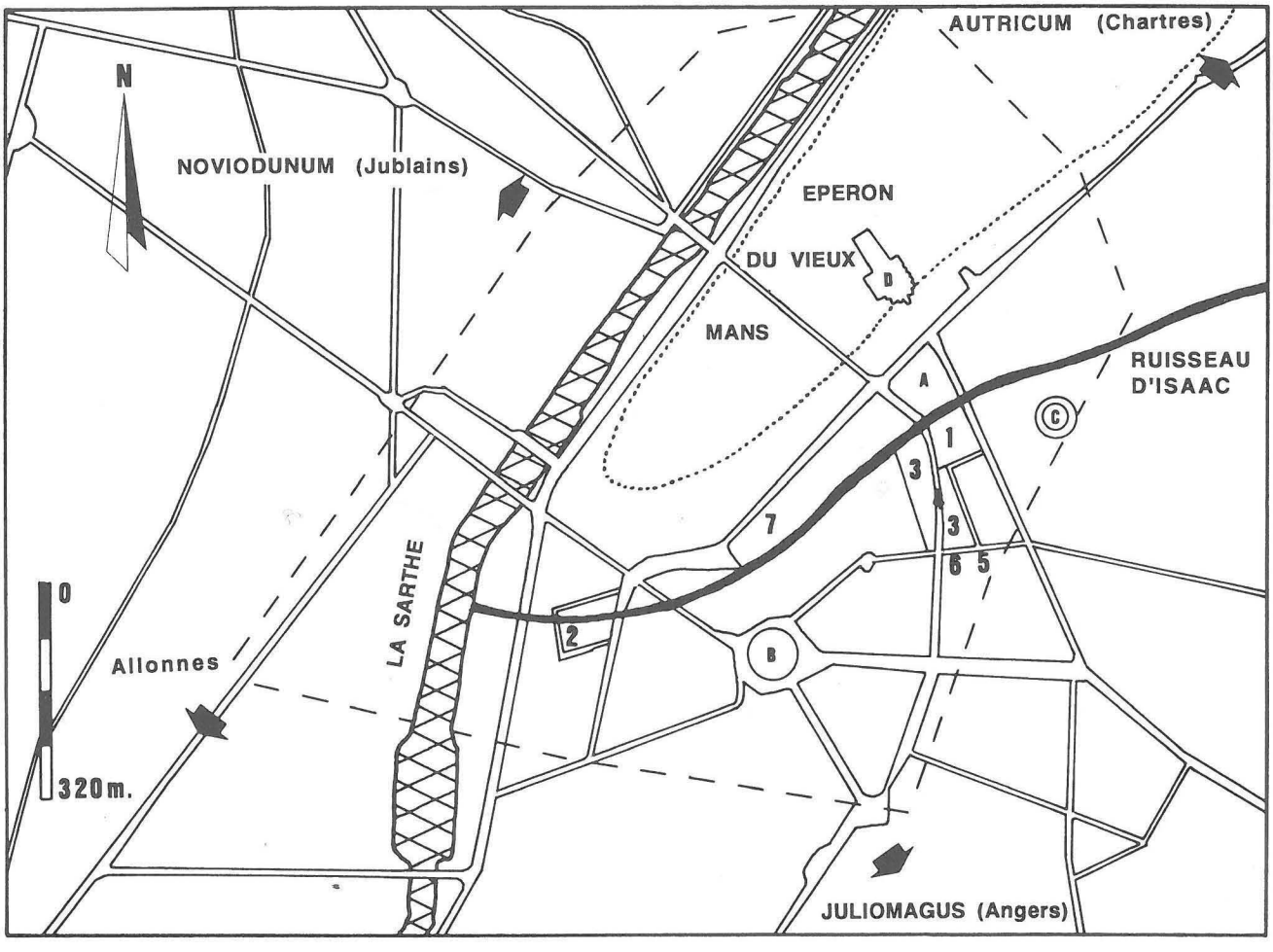

Figure 1 - Le Mans : localisation des sites d'origine des céramiques modelées citées.
1 : Cité-Judiciaire ; 2 : Place des Halles ; 3 : Etoile-Jacobins ; 4 : Boulevard Mendès-France ; 5 : 24, rue de l'Etoile ; 6 : Résidence Orion ; 7 : Rue de la Barillerie.
A : Place des Jacobins ; B : Place de la République ; C : Amphithéâtre ; D : Cathédrale.
En pointillés, extension reconnue ou présumée de la ville antique.

tion culturelle et/ou technologique, céramique dite "indigène" ou "de tradition gauloise" (Hoerner 1987 ; Piton et Delabarre 1993 ...). Ces désignations ne sont pas toujours bien définies car quelquefois, la céramique dite de "tradition indigène" regroupe à la fois des vases modelés –principalement– et tournés –minoritairement– (Hoerner 1987), ce qui peut parfois induire des confusions.

I. RÉPERTOIRE DES FORMES[2]

La technique du modelage imposant quelques limites aux caractéristiques physiques des vases produits par cette méthode, le répertoire des formes issu du classement du *corpus* étudié sera relativement restreint. Seules six grandes classes, inégalement représentées, ont été définies.

A. Les formes.

1. Les vases à panse côtelée.

Ce type de céramique, caractérisé par la présence de côtes bien marquées sur la panse de ces coupes ou coupelles, est représenté par cinq formes (Fig. 2, n^{os} 1 à 5). Les panses sont verticales (n^{o} 5) mais aussi concaves (n^{o} 3), tous les stades intermédiaires étant représentés (n^{os} 1, 2 et 4). Ces exemplaires ne permettent pas de reconstituer la forme des fonds. Le lissage des parois est particulièrement soigné, parfois parallèlement aux côtes (n^{o} 4). Ces côtes, bien marquées, espacées régulièrement de 1,5 à 2,2 cm, débutent le plus souvent à environ 1 cm au-dessous du rebord. Remarquons la mise au jour du vase n^{o} 3 en association avec deux tripodes modelés (les vases n^{os} 32 et 34).

Chronologiquement, ces vases proviennent de contextes datés de la seconde moitié du I^{er} s. ou du tout

2 En fin de texte, une partie nommée "Le mobilier décrit : références", donne, afin d'éviter une surcharge descriptive dans le texte, les sites de provenance, les numéros d'inventaire des vases cités (de 1 à 82) et quelques-unes de leurs principales caractéristiques techniques.

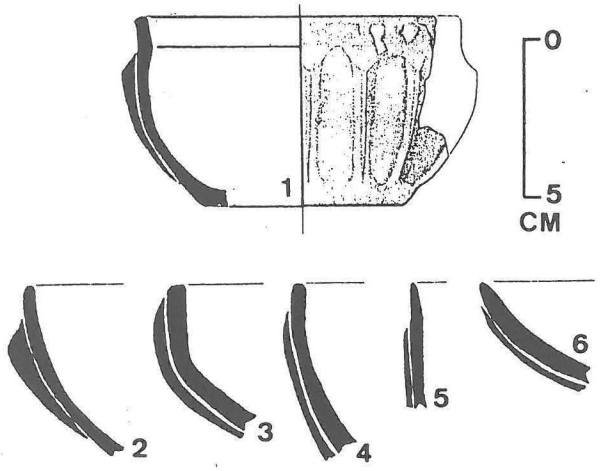

Figure 2 - Le Mans, céramique modelée.
Vases côtelés (1 à 6).

début du siècle suivant (vase n° 3)[3]. Cette classe, par ses différentes caractéristiques morphologiques, nous fait songer aux phiales en verre de forme Isings 3 ou Morin-Jean 68, elles-mêmes inscrites dans une tradition de modèles métalliques. Nous proposons donc de voir dans cette céramique modelée une imitation des phiales en verre ou bols côtelés. Le positionnement chronologique de ces vases ne vient pas contredire cette hypothèse. M. H. et J. Santrot (1979) soulignent d'importants parallèles entre les formes en verre et la céramique commune (surtout les formes ouvertes), en notant leur contemporanéité ou même l'antériorité des modèles en céramique.

D'après la bibliographie, ce type de vase n'est pas très commun. Notons la présence d'un vase modelé orné de côtes, un petit gobelet à panse sphérique, mis au jour à Jublains, Mayenne (Boissel et Diehl 1972), mais sa datation n'est pas assurée. Cette forme, si elle se rapproche des coupes décrites ici par la présence de côtes, en diffère de par sa forme générale, il s'agit d'un vase fermé, proche de la forme Isings 67. Une information inédite[4] fait état de la découverte d'une coupe en céramique tournée de forme Isings 3, datée des années 50/100 sur le site du Terrain-Peigné à Rezé (Loire-Atlantique), l'effet de relief étant rendu par enlèvement de matière.

Le vase n° 6 a été rattaché à ce groupe par la présence sur sa panse d'une côte et du départ d'une seconde, malgré un espacement de 6 cm entre les deux. L'obliquité de la panse nous inciterait à voir dans ce tesson un fragment de vase tripode (forme basse).

2. Les assiettes ou écuelles.

Peu représentées, elles sont attestées par les céramiques n^{os} 7 à 9 (Fig. 3). Elles offrent un diamètre très moyen par rapport aux assiettes tournées et montrent des fonds dont l'épaisseur atteint 2 cm.

Le vase n° 8 est daté du II^{e} s., le n° 9 fut mis au jour dans un contexte de la fin du II^{e} ou du début du III^{e} s., en association avec un autre vase modelé (n° 31). Les quelques exemples publiés d'assiettes en céramique modelée (Tuffreau-Libre 1980 ; Santrot 1979, forme 31 ; Hoerner 1987), ne présentent guère de parallèles avec les vases n^{os} 7 à 9. Une production d'écuelles modelées est signalée à Mazières-en-Mauges, Maine-et-Loire (Gallia 1988).

3. Les gobelets.

Des trois vases attribués à ce type de forme (Fig. 3, n^{os} 10 à 12), seul le n° 12 présente une attribution certaine. Les n^{os} 10 et 11, dont les fonds manquent, y furent inclus de par leur faible ouverture (17 et 14 cm) par rapport à leur hauteur, fait empêchant d'y déceler des fragments de tripodes. Les panses sont obliques et les lèvres sortantes ou en bourrelet.

Les datations s'échelonnent du I^{er} s. (n° 10), aux premières décennies du II^{e} s. (n° 12) et à la seconde moitié de ce siècle ou au début du suivant (n° 11). Pour le Haut-Empire, les parallèles portant sur les gobelets sont particulièrement restreints. Signalons de rares vases en céramique tournée (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993), un gobelet modelé à Jublains, Mayenne (Boissel, Diehl et Petit 1969) et une forme approchante à Mazières-en-Mauges, Maine-et-Loire (Gallia 1988, Berthaud 1990).

4. Les vases tripodes.

Se distinguant nettement par l'orientation des parois, ces céramiques se scindent en deux groupes, formés des formes basses ou ouvertes et des formes hautes, plus fermées.

***4a.** Les formes basses* (Fig. 3, n^{os} 13 à 20).

Elles regroupent les vases à panse légèrement carénée (n° 13) ou oblique (n^{os} 14 à 20). Cette dernière catégorie montre des diamètres variés, de 10,5 à 22 cm, et des parois aux orientations peu différenciées. Elles proviennent de contextes du I^{er} s. (n^{os} 13, 15, 16 et 20), de la fin du I^{er} ou du début du II^{e} s. (n^{os} 14 et 19), de la première moitié du II^{e} s. (n° 18) et de la seconde moitié du II^{e} s. (n° 17). Une évolution typo-chronologique ne semble pas se dégager de cet ensemble. Les comparaisons fournissent peu d'éléments mais révèlent une opposition vis-à-vis des tripodes tournés, présentant très souvent des panses beaucoup plus hautes. Les profils des lèvres de ces tripodes sont assez comparables aux profils des assiettes mises au jour à Grostenquin, Moselle (Hoerner 1978, n^{os} 17 à 21).

***4b.** Les formes hautes* (Fig. 3, n^{os} 21 à 23 et Fig. 4, n^{os} 24 à 34).

Elles offrent plus de diversité typologique, avec des vases aux panses concaves (n^{os} 21 à 27), des panses obliques montrant des lèvres rentrantes (n^{os} 28 à 30), des panses obliques à lèvres légèrement débordantes (n° 31) ou des panses verticales à subverticales (n^{os} 32 à 34). La chronologie de ces céramiques s'étend de la fin du I^{er} s. ou du début du suivant (n^{os} 21, 22, 32 et 34), à la seconde moitié du II^{e} ou au début du III^{e} s. (n^{os} 23, 24, 25, 27, 28, 39 et 31).

3 Les datations proposées dans ce texte sont celles issues de l'étude des contextes.

4 Aimablement communiquée par Jérôme Pascal (fouille S. Deschamps).

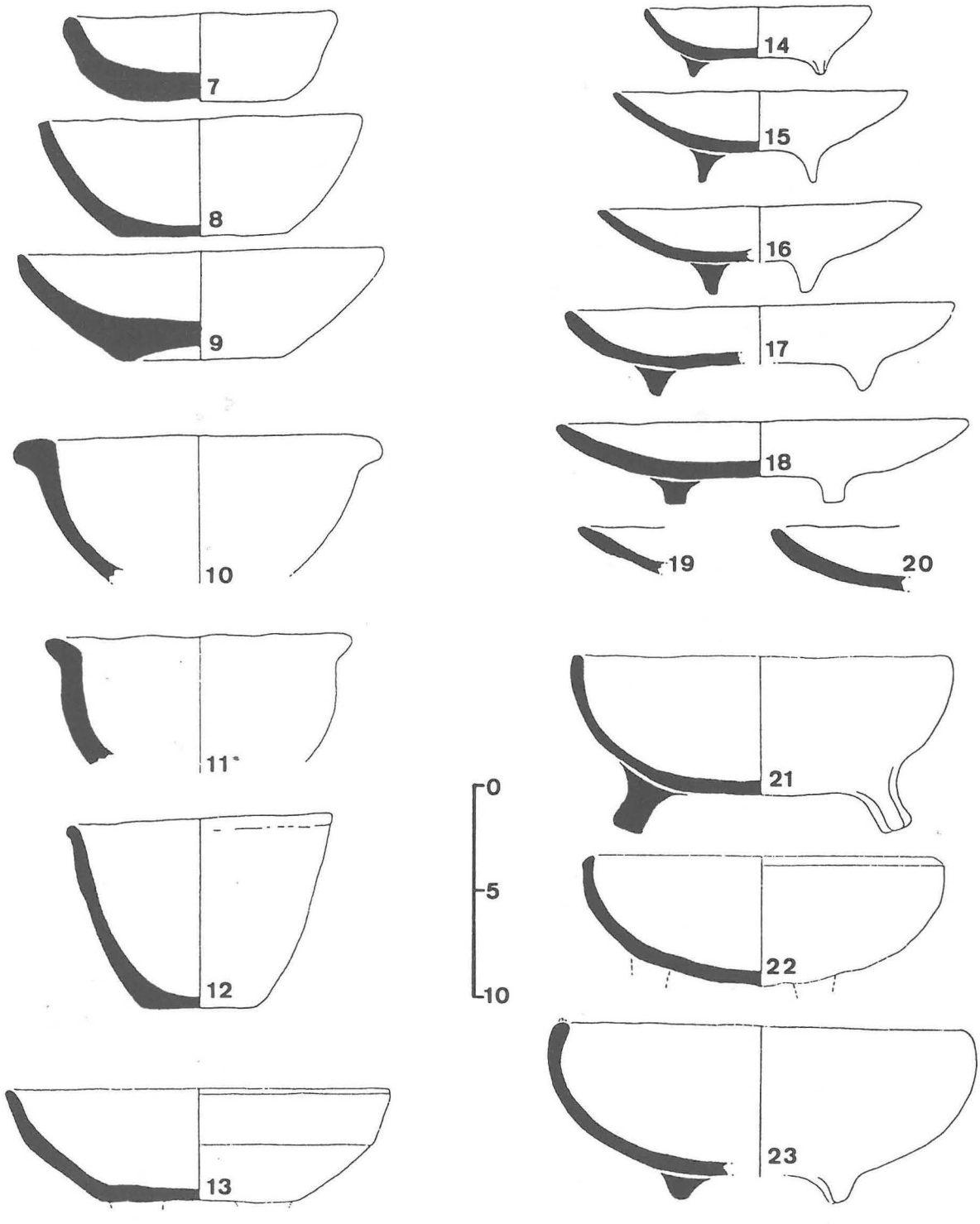

Figure 3 - Le Mans, céramique modelée. Assiettes ou écuelles (7 à 9), gobelets (10 à 12) et vases tripodes (13 à 23).

A Saint-Marcel, dans l'Indre (Coulon 1991), sur 26 céramiques modelées, une seule se rapporterait à un vase tripode. Les céramiques nos 21 à 34, offrant de rares comparaisons en céramique modelée (Fichet de Clairfontaine 1986 ; Gallia 1988 ; Barat et Vermeersch 1993 ; Harlay 1993 ; Schucany 1993 ; Wood 1994), présenteraient des analogies de forme avec les productions tournées, plus largement représentées (Coulon 1991 ; Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 et *infra* no 81).

5. Les formes fermées.

Cinq grands groupes ont été définis en fonction, d'une part, de la propension des lèvres à se détacher de la panse et, d'autre part, de l'existence de formes déterminant des groupes typologiquement homogènes.

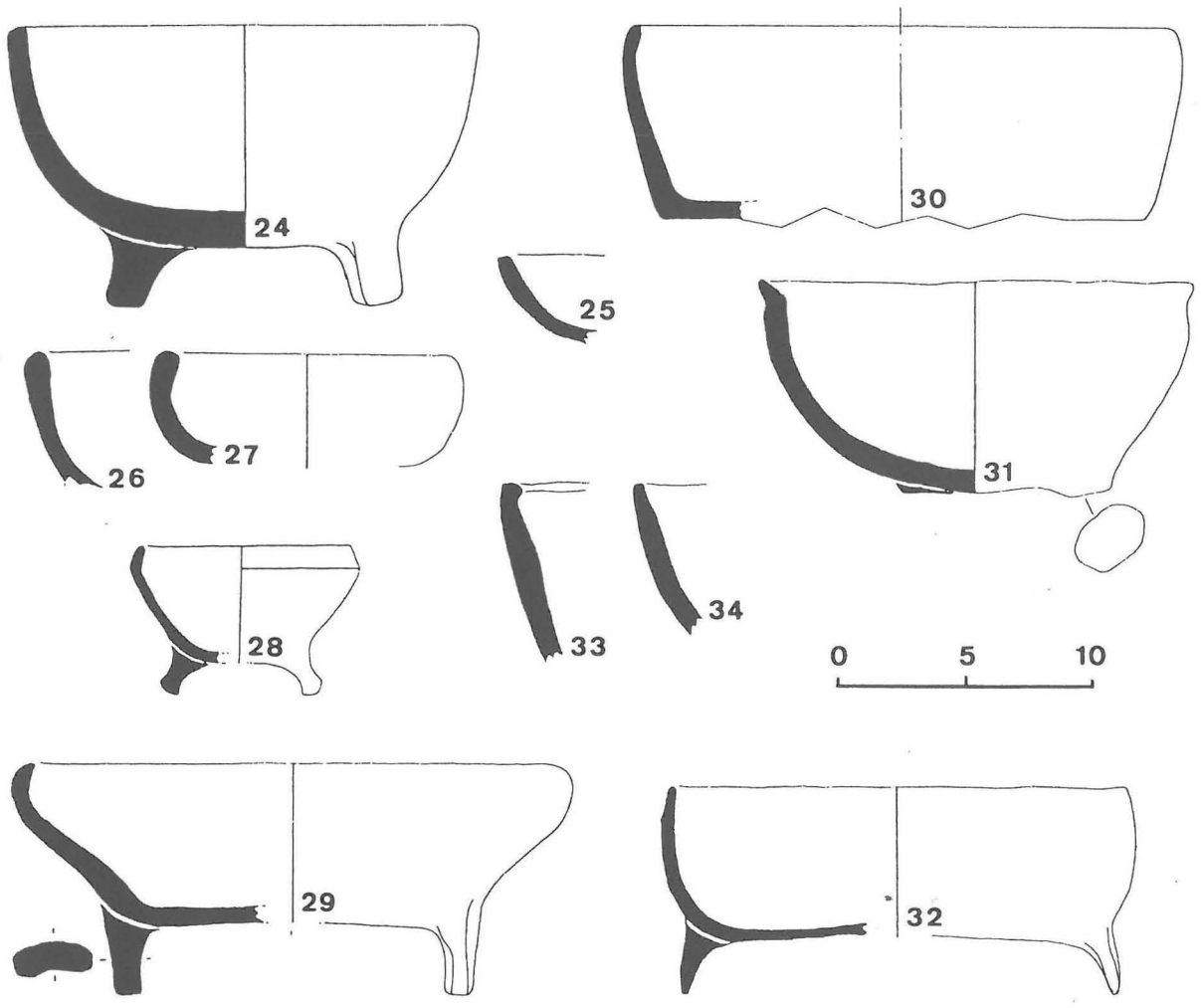

Figure 4 - Le Mans, céramique modelée. Vases tripodes (24 à 32).

5a. Les vases à lèvres peu marquées.

Ils sont caractérisés (Fig. 5, n^{os} 35 à 40) par des lèvres souvent épaisses, pas ou peu séparées du haut des panses, elles-mêmes peu marquées. Ces céramiques remontent au I^{er} s. (n^{os} 37, 38 et 39), à la charnière des I^{er}-II^{e} s. (n^{o} 35) ou au II^{e} s. (n^{o} 40).

Certaines formes (Fig. 5, n^{os} 41 à 43) présentent des caractères intermédiaires avec le groupe suivant, les lèvres s'allongent et commencent à marquer de petits cols, les panses s'arrondissent. Leurs contextes sont datés du I^{er} s. (n^{os} 41 et 42) ou du début du siècle suivant (n^{o} 43).

5b. Les vases à lèvres marquées.

Les lèvres s'allongent de plus en plus et sont séparées des panses par des cols bien marqués (Fig. 5, n^{os} 44 à 50). Les panses sont arrondies, presque globulaires, les bords sont déjetés mais les épaulements ne sont pas soulignés d'une marque technique comme à Mazières-en-Mauges (Gallia 1988). Ces vases sont placés dans des horizons du I^{er} s. (n^{os} 45, 48 et 50), du II^{e} s. (n^{os} 44 et 46) et de la fin du II^{e}-début du III^{e} s. (n^{os} 47 et 49). La nécropole méridionale de Jublains, Mayenne (Boissel, Diehl et Petit 1969, Boissel et Diehl 1972), a livré des éléments comparatifs proches, près de vingt vases fermés en céramique modelée, leurs panses présentant des profils plus allongés que les vases n^{os} 35 à 50. Il se remarque donc pour une même catégorie de vases et entre deux cités voisines, des oppositions de formes. Plus globalement, les sous-classes 5a et 5b regroupant des céramiques aux parois épaisses, aux lèvres éversées, à panse globulaire et fond plat, seraient à comparer à des formes de La Tène finale (Hoerner 1987 ; Belot et Canut, 1995).

5c. Les vases à "panse biconique".

Trois céramiques ont été regroupées sous le terme de vases à "panse biconique" (Fig. 6, n^{os} 51 à 53), car présentant entre elles des analogies de forme évidentes. La forme des panses et des lèvres de ces vases s'opposant de façon tranchée à celle des vases des catégories 5b et 5c. Les lèvres sont assez peu marquées, épaisses (6-7 mm d'épaisseur), la partie médiane des vases, prouesse du modeleur, s'affine de façon importante (2-3 mm d'épaisseur). Les vases n^{os} 51 et 52, issus de deux structures différentes, présentent des caractéristiques supposant une même origine.

Leur datation, effectuée à partir de trois structures différentes, assure une chronologie comprise entre la seconde moitié du II^{e} s. et le début du siècle suivant. La forme homogène de ces trois vases évoque celle des céramiques tournées portant la même dénomination (Goupil 1987 ; Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 et *infra* n^{os} 73 et 74), mais sans

pouvoir dégager l'antériorité de l'une ou de l'autre de ces productions.

***5d.** Les dolia.*

Cette catégorie (Fig. 6, n° 54), est représentée par un unique fragment de lèvre, provenant d'un contexte du II^e^ s.

***5e.** Les vases tronconiques.*

A l'instar des *dolia*, cette catégorie est illustrée par un unique tesson (Fig. 6, n° 55), mis au jour dans des remblais, d'un puits, datés du II^e^ s., mais contenant un important matériel résiduel du I^er^ s.

6. Les hauts pieds.

Si cette sixième classe fut créée, c'est par l'impossibilité d'attribuer à l'une des cinq formes précédentes deux tessons (Fig. 6, n° 56 et Fig. 7, n° 68). Ils sont

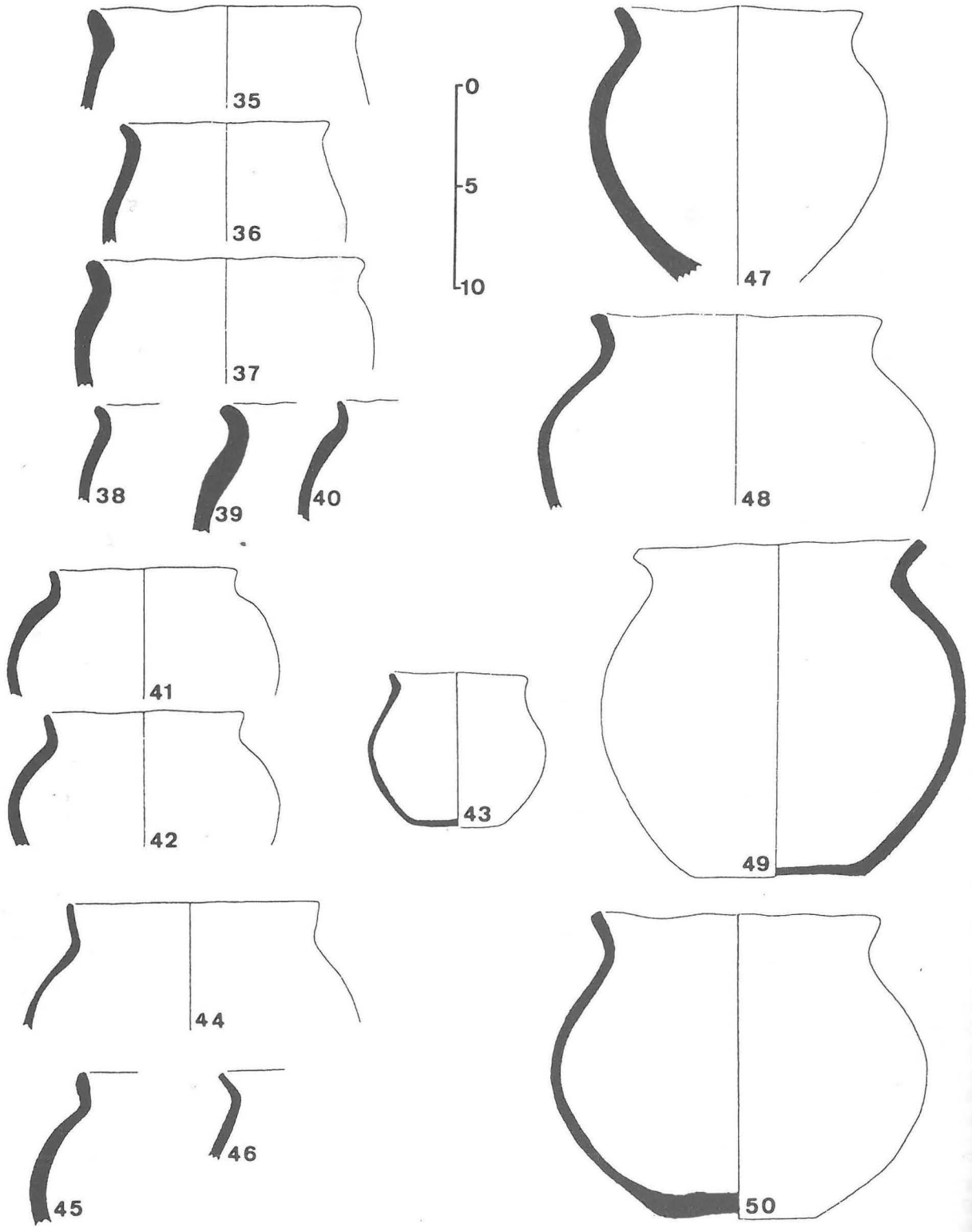

Figure 5 - Le Mans, céramique modelée. Formes fermées (35 à 50).

caractérisés par la présence d'un haut pied, de forme annulaire, supportant un fond plat ou légèrement bombé (n° 68). Cette forme n'est pas sans évoquer les coupes montrant une panse carénée évasée (Santrot 1979, forme 170) ou des flancs concaves (vase-bobine). Le vase n° 56 fut mis au jour dans un remblai du II^e s. présentant des éléments résiduels du I^er s. et le n° 68 est issu d'un contexte de la fin du I^er s.

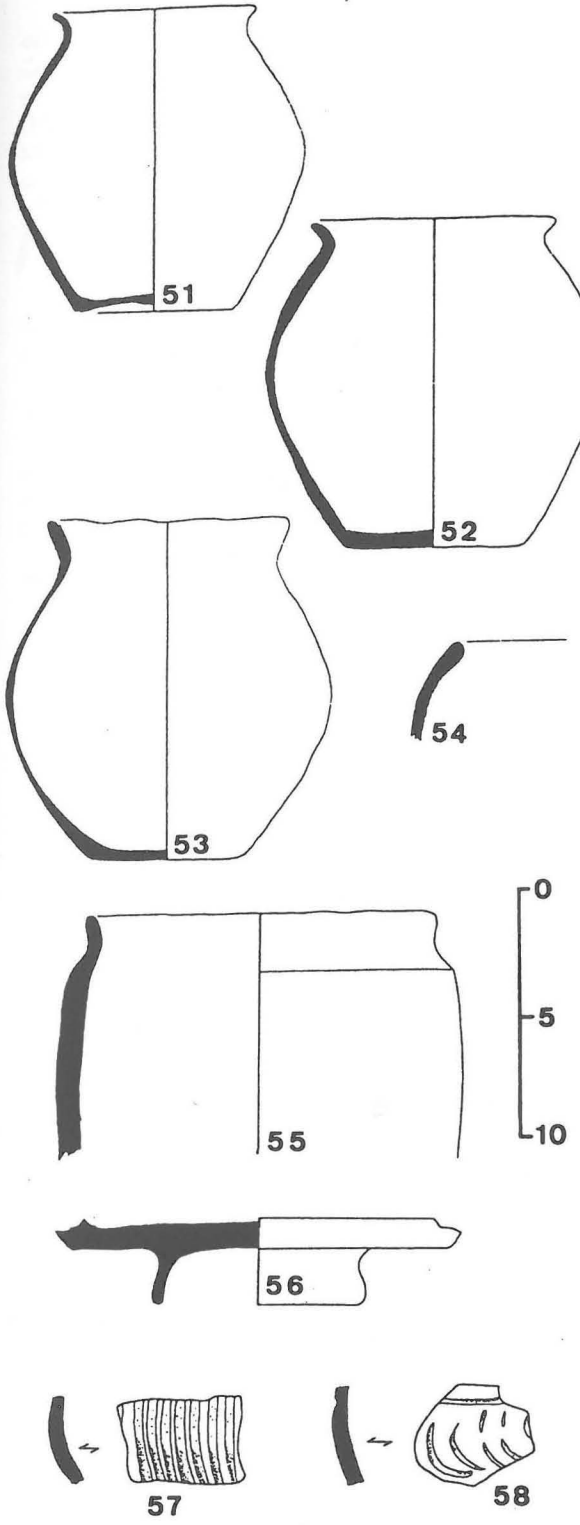

Figure 6 - Le Mans, céramique modelée.
Formes fermées : céramiques à panse ovoïde (51 à 53), *dolium* (54), vase tronconique (55), haut pied (56) et décors (57 et 58).

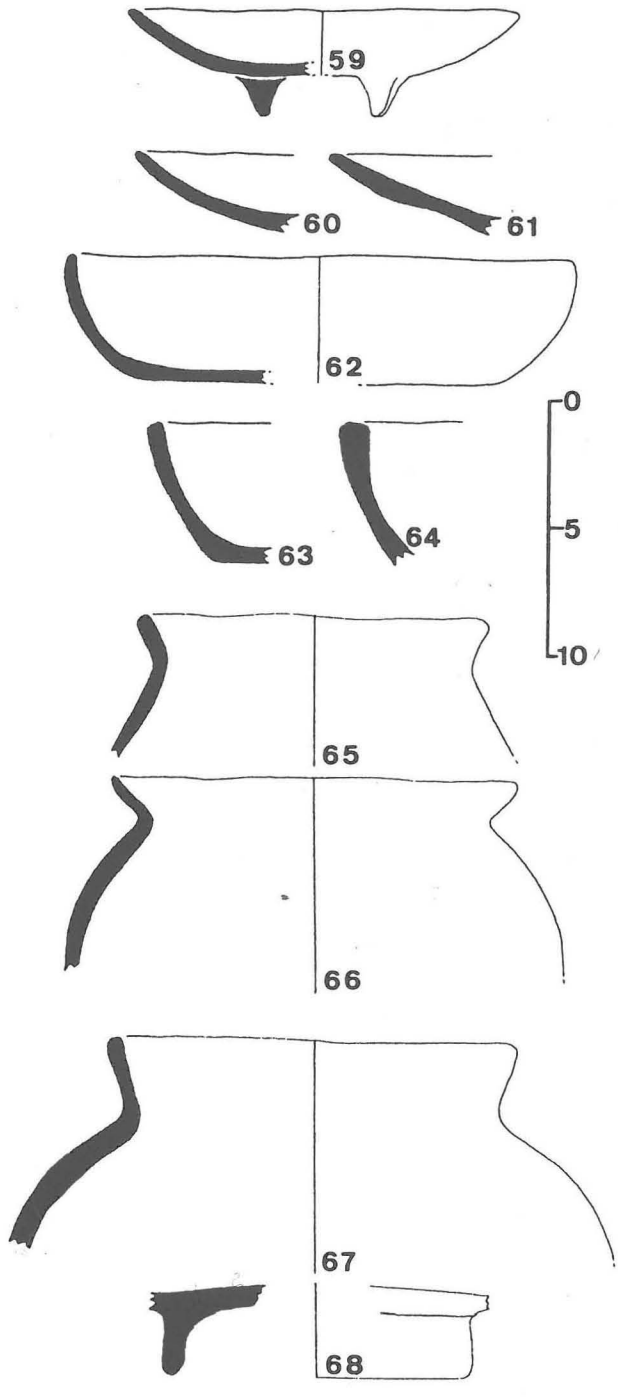

Figure 7 - Le Mans, céramique modelée.
Vases provenant de la structure 712 C du site Etoile-Jacobins (59 à 68).

B. Les décors.

Seuls deux fragments de panse, décorés, furent mis au jour sur l'ensemble des sites fouillés (Fig. 6, n^os 57 et 58). La nature et la rareté de ces éléments contrastent fortement vis-à-vis de ceux, plus communs, du domaine "aquitain", caractérisés par un décor "peigné" des panses (Santrot 1979).

C. Les caractéristiques techniques.

Un examen à l'œil différencie trois principaux groupes de pâtes :

1 - Les pâtes grises à noires, recélant de nombreuses particules de mica blanc (jusqu'à 2-3 mm) et de très nombreux grains de quartz (de 1 à 8 mm). Certains vases sont chamottés (n° 56).

2 - Les pâtes brunes à noires, fines, à fin dégraissant, présentant quelques grains de quartz usés (0,5-2 mm, rarement 6-7 mm). La présence de fines particules de mica en surface atteste de la présence de ce minéral dans presque tous les exemplaires. Certaines pâtes sont chamottées (n° 49).

3 - Les pâtes brunes à grises, fines, présentant un important dégraissant coquillier où apparaissent de nombreux fossiles (spicules d'oursins...) et quelques particules végétales charbonneuses.

Parmi l'ensemble de la céramique modelée, les pâtes du groupe 2 sont très nettement majoritaires. Le groupe 1 est représenté par les vases nos 22, 29, 30, 56 et par quelques tessons épars et le groupe 3 par un seul tesson, daté du IIe s. : le tripode n° 23.

La cuisson, donnant aux céramiques modelées des pâtes aux teintes variant du gris-brun au noir, réparties relativement régulièrement sur toute la surface des vases, est de type réductrice. Notons une cuisson de type oxydant puis réducteur (n° 56). Certains vases présentent des teintes rouges qui s'expliquent par des passages répétés au feu (n° 24) ou leur mise au jour dans des couches d'incendie (nos 9, 32 et 43).

Différents traitements de surface furent définis, parfois un simple lissage après modelage est décelé, cette technique s'appliquant aux vases nos 22, 29, 30 et 56, appartenant au groupe de pâte n° 1, la quantité et la taille du dégraissant contenu empêchant l'application de la technique suivante. Les autres céramiques sont, après lissage, soigneusement lustrées à l'aide d'un petit instrument dur de texture fine, la technique dite de la "pointe mousse" a peut-être été utilisée. Ce lustrage fut, pour les formes ouvertes, effectué aussi bien du côté externe qu'interne des vases. Ces traces sont visibles sur les vases et matérialisées par des traits verticaux (n° 49), horizontaux (nos 21, 62), obliques (n° 64) ou croisés (n° 42). Le vase n° 50 présente des traits obliques sur sa partie supérieure et horizontaux sur sa partie inférieure. Les surfaces internes des vases fermés ne présentent pas un aspect brut, simplement lissé, des marques de lustrage sont parfois nettement discernables (nos 49, 55...), un tel traitement a été remarqué en Moselle (Hoerner 1987). Les vases côtelés présentent un lustrage très poussé, faisant briller leur surface. Cette finition confère à ces vases un aspect très soigné.

II. L'EXEMPLE DE DEUX ENSEMBLES DE MOBILIER ASSOCIÉ

Deux structures dont le contenu mobilier nous paraissait répondre à quelques questions, ayant trait notamment aux différents types de formes associées de céramique modelée et à leur environnement céramologique, ont été choisies. Il s'agit des comblements d'un puits (712 C) et d'une fosse (906 P), provenant de la fouille du site Etoile-Jacobins (Fig. 1). Ces structures présentent un mobilier chronologiquement homogène (nombreuses coaptations), assurant ainsi sa non résidualité.

A. Une association de céramique modelée : la structure 712 C.

Peu communes sont les structures associant plus de trois formes de céramique modelée. La fosse 712 C présente ainsi dix formes de ce type de vaisselle. Ce mobilier, associé à des coupelles de forme Drag. 35/36, à des Drag. 29 et 37 du sud de la Gaule, à un fragment de Drag. 30 de la période de transition, est daté de la fin du Ier s. Les formes modelées, en fonction du répertoire proposé, se regroupent selon les types suivants :

- les vases tripodes :
  - 3 formes basses (Fig. 7, n° 59 (= Fig. 3, n° 15), 60 et 61) possédant des profils très proches des vases nos 16 à 20.
  - 3 formes hautes (Fig. 7, nos 62 à 64).
- les formes fermées :
  - 3 vases présentent des lèvres bien marquées, le n° 65 est à rapprocher des formes 47 à 50, et les nos 66 et 67, aux lèvres fines et légèrement obliques, ne sont pas sans rappeler les formes nos 44 et 46.
- remarquons la présence d'un "haut pied" (n° 68), relevant d'un type déjà évoqué dans le répertoire (n° 56) et se rapportant probablement à une forme fermée, de type vase caréné ou vase-bobine (?).

L'intérêt de cet ensemble réside dans l'existence d'un groupement de formes bien différenciées, trahissant la diversité des modèles issus d'une production modelée, en usage à la fin du Ier s., dans un quartier à vocation artisanale et/ou d'habitat. Les éléments chronologiques apportés dans le répertoire (cf. supra), viennent enrichir le panel des formes issues de cette production, en usage à cette période :

- les vases côtelés (nos 1 à 6),
- les gobelets (n° 10),
- les vases tripodes : formes basses (nos 13 à 16, 19 et 20) et formes hautes (nos 21, 22, 32 et 34),
- les formes fermées (nos 37 à 39, 41, 42, 45, 48 et 50),
- les vases munis de hauts pieds (nos 56 et 68).

B. La fosse 906 P.

Cette structure, un probable dépotoir domestique, présentait un comblement homogène et meuble. Le mobilier, illustrant certains aspects de cette étude, associe un vase en céramique modelée presque complet (n° 49) à de nombreuses formes de sigillées ou de céramiques communes tournées (Fig. 8 et 9). Celles-ci offrant un répertoire tout à fait classique d'un mobilier céramique local, représenté par les différentes catégories suivantes :

- nos 69 et 70 : cruches à lèvre en "poulie" (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993). Sur la forme n° 69 se lit le graffite P. APOLINARIS ;
- n° 71 : cruche à lèvre arrondie, formant un léger crochet ;
- n° 72 : petit pichet à lèvre sortante, rectangulaire ;
- nos 73 et 74 : vases à panse biconique, de modules très différents. La lèvre arrondie est soulignée par une

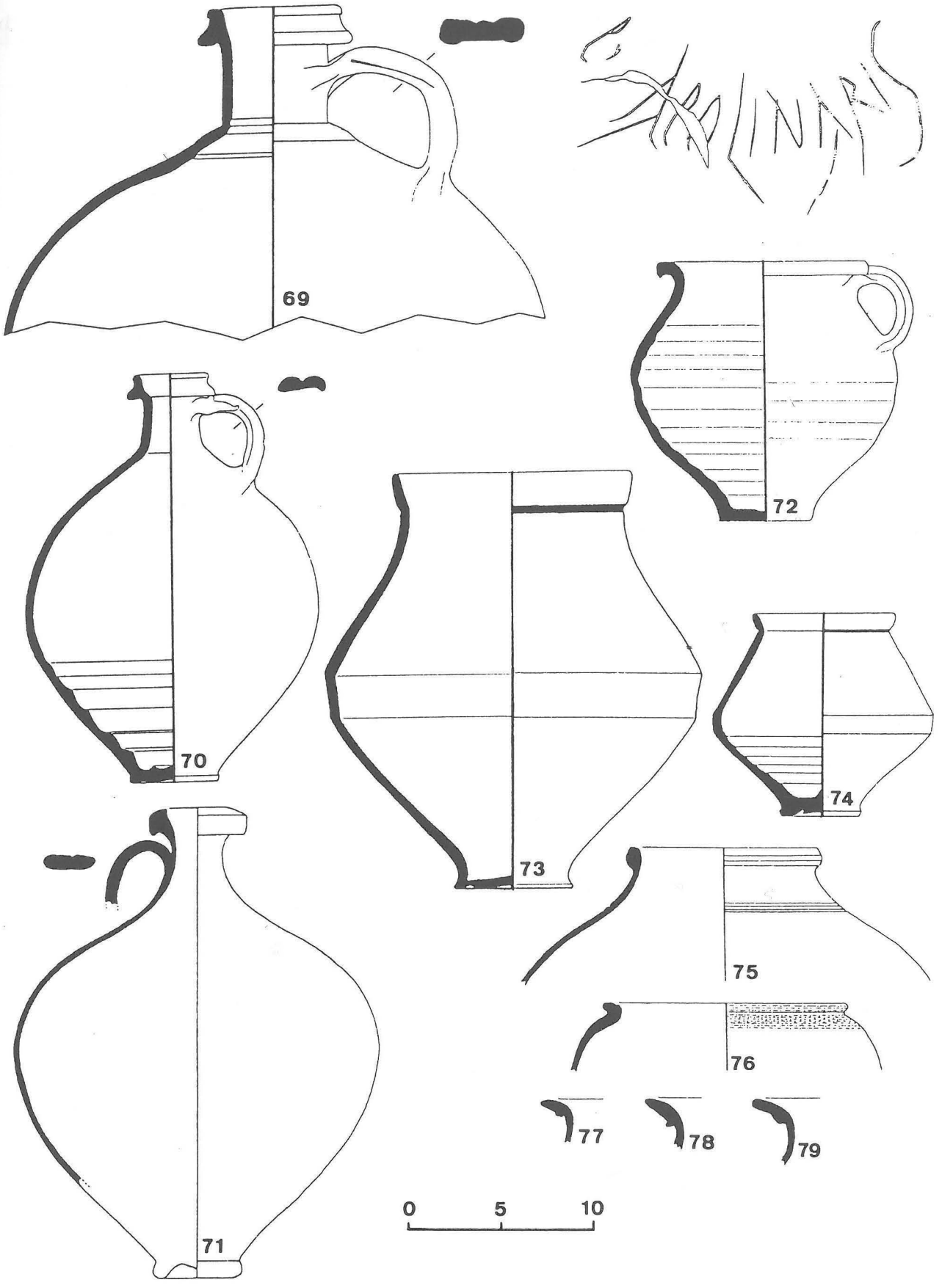

Figure 8 - Le Mans, céramiques associées au vase modelé n° 49 provenant de la structure 906 P du site Etoile-Jacobins : cruches, pichets, etc. (69 à 79).

petite gorge. La surface présente un aspect "satiné", résultat d'un lustrage. Cette production est bien représentée au Mans, dans la Sarthe (Lambert et Rioufreyt 1979 ; Goupil 1987 ; Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993) et la Mayenne (Boissel et Diehl, 1972) ;

- n° 75 : haut d'un vase ovoïde à panse surbaissée, ornée de deux cannelures, cette forme a dû être produite durant tout le IIe s. ;

- n° 76 : haut de vase "toupie" (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993), à panse ovoïde et lèvre moulurée. La lèvre et la jonction lèvre/panse sont ornées d'une bande de peinture ocrée. Ce décor, la forme de la céramique et celle de la lèvre évoquent la forme des vases de type «Besançon» ;

- nos 77 à 82 : céramiques à panse ovoïde, ornées d'une baguette sur leur partie supérieure, les lèvres fines et arrondies, sont légèrement moulurées, divers modules sont représentés. Ces types sont présents sur de nombreux sites sarthois (Goupil 1987 ; Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993) et mayennais (Boissel et Diehl, 1972) ;

- n° 83 : vase à panse ovoïde et lèvre haute arrondie, sa surface, grise, est localement lustrée sous la forme de bandes horizontales. Ce type est représenté dans la Sarthe et dans l'Orne (Blaszkiewicz et Churin 1991) ;

- n° 84 : jatte à lèvre épaisse, arrondie, à pâte dure. Notons la présence d'un engobe brun orangé sur la paroi externe de la panse et de la lèvre ;

- n° 85 : bol tripode à fond sphérique comportant des stries de réglage (pour la mise en place de pieds). Des productions comparables sont attestées au Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993), mais aussi à Lisieux (Caillaud et Lagnel 1965), La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990).

La céramique sigillée est représentée par un mortier à déversoir de forme Drag. 43/Curle 21 (n° 86), deux tessons de coupelles Drag. 35/36, deux rebords de Drag. 46 et deux bols de forme Drag. 37 (non représentés), dont un du style de Cinnamus.

Ces éléments illustrent de façon classique au Mans et dans la Sarthe un ensemble de céramiques associées, datable de la seconde moitié du IIe s. ou du début du IIIe s. Il convient donc d'associer à cet ensemble certaines productions de céramiques modelées, même

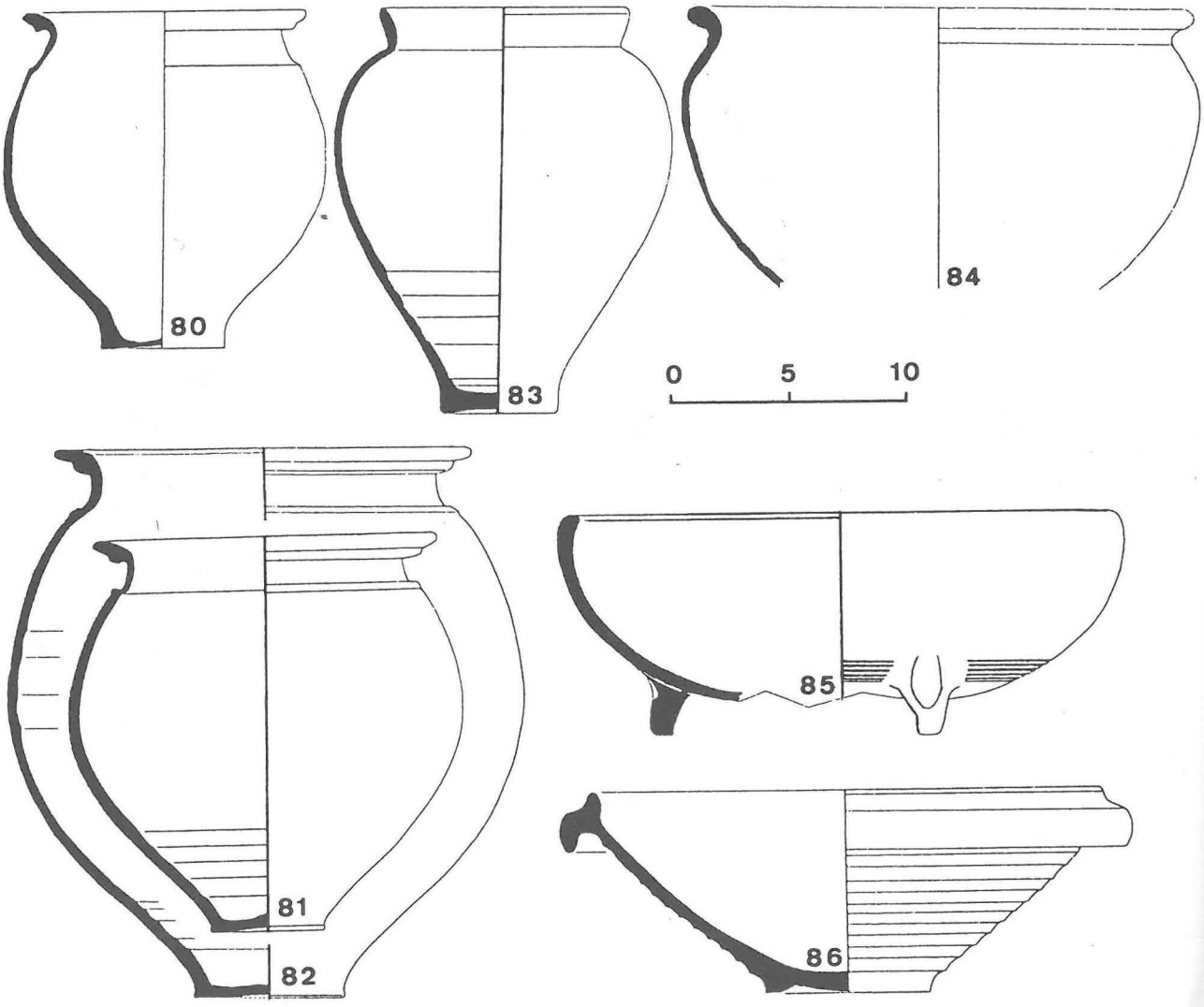

Figure 9 - Le Mans, céramiques associées au vase modelé n° 49 provenant de la structure 906 P du site Etoile-Jacobins (suite) : vases ovoïdes, tripode et mortier en sigillée (80 à 86).

faiblement représentées, dont la présence est nettement attestée dans ce contexte :

- les assiettes (n° 9).
- les vases tripodes :
  - formes basses (n° 17),
  - formes hautes (nos 23,n 24, 25 et 28),
- les vases fermés (nos 47, 49 et 51 à 53, ces trois dernières céramiques formant une entité typologique homogène).

III. LES ORIGINES DES FORMES

La céramique modelée est communément dite de "tradition indigène" ou "gauloise", non seulement à cause de sa technique archaïque, mais aussi, et probablement surtout, de son répertoire. Diverses comparaisons ont été menées avec des types de La Tène finale. Les écuelles (ou jattes) à bord rentrant ou à épaulement (au profil en S), si caractéristiques de cette période (Bulard et Drouhot 1981 ; Daire 1992 ; Barat 1993 ; Lepert 1993) ne sont pas représentées au Mans. Le produit de l'évolution typologique de ces types, à la panse arrondie, s'il est également absent du site de Vindinum, est signalé dans le domaine aquitain, le Gard et le Finistère (Santrot 1979). Les formes tronconiques, largement représentées à La Tène finale (Jigan 1987 ; Bulard et Drouhot 1981 ; Barat 1993 ; Lepert 1993), sont peu présentes au Mans (n° 55). Un gobelet de La Tène finale de la nécropole de Tournedos-sur-Seine (Eure) est comparable à la forme n° 12, mais selon T. Lepert (1993), cette forme est sans signification chronologique puisque se retrouvant dans des contextes augustéens. Un autre gobelet modelé fut mis au jour lors des fouilles des ateliers de La Tène finale de Saint-Conquest, Calvados (Jigan 1993), mais les formes diffèrent légèrement. La présence d'un "haut pied" (nos 56 et 68), pouvant se rapporter à une forme fermée, de type vase caréné ou vase-bobine attesterait d'une origine gauloise. Les formes fermées, surtout caractérisées à la période gauloise par des céramiques de type "balustre" et ses formes dérivées, retrouvées au Mans dans des contextes augusto-tibériens en céramique tournée, ne figurent pas parmi les types en céramique modelée présents.

Nous ne retrouvons donc pas en Seine-et-Marne (Bulard et Drouhot 1981), dans le secteur francilien (Barat 1993), en Haute-Normandie (Lepert 1993), ni dans la plaine de Caen (Jigan 1987), ni encore en Bretagne (Daire 1992), de production de La Tène finale, formant une source d'inspiration ou comparable dans son répertoire d'ensemble à celle provenant du Mans. Il ne faut donc pas rechercher dans toutes les formes mises au jour au Mans des avatars des productions de La Tène finale ou de la fin de l'Indépendance. Ce fait fut déjà mis en évidence par ailleurs (Belot et Canut 1995), même si localement (à Grostenquin, Moselle), le répertoire en cours au Ier s. possède d'importantes affinités avec les modèles de La Tène (Hoerner 1987). La présence de points de comparaison (vases nos 55, 56 et 68), anecdotiques comparativement à l'ensemble étudié, ne permet pas d'établir une filiation d'ensemble.

Par contre, la présence de vases côtelés, imitant les coupes en verre de forme Isings 3, d'assiettes et de nombreux vases tripodes, formes appartenant à un répertoire plus méridional, implique la formation d'un groupe non homogène stylistiquement. Il s'y manifeste de multiples influences, couvrant ainsi la dénomination céramique de "tradition celtique" d'une forte ambiguïté, souvent due à l'impression générale, au premier abord, donnée par ces vases (Belot et Canut 1995). Il conviendrait donc, à notre sens, d'effectuer un choix sémantique en proscrivant le terme "céramique de tradition indigène" –souvent utilisé–, englobant les aspects de technique et de répertoire, et le remplacer, pour son sens technologique seul, par "céramique modelée", le sens "répertoire de tradition indigène" étant manifestement obsolète. Par ailleurs, notons que le sens "technique de tradition indigène", n'est manifestement pas adapté, l'usage du tour étant en effet très largement diffusé et utilisé à La Tène finale.

IV. ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

A. Quelques proportions.

Comme il l'a déjà été indiqué, la céramique modelée est un élément apparaissant de façon tout à fait restreinte dans les couches archéologiques alto-impériales. La Fig. 10 montre quelques comptages, exprimés en nombre de tessons. La proportion de céramique modelée varie, pour les valeurs extrêmes, de 0,09 à 5,25 %, donc un rapport de 1 à 60 ! Remarquons toutefois deux éléments : d'une part, plus la couche recèle un nombre élevé de tessons, plus la proportion de ce type de céramique est faible et, d'autre part, la justification du choix de ces contextes justement par la

1	2	3	4	5	6
3.33.34	1776	8	0,45	42	2,36
9.31	4534	226	4,98	4	0,09
11.27	573	15	2,61	3	0,52
13.45	775	12	1,55	23	2,96
17	337	18	5,34	1	0,29
21	204	72	35,30	7	3,43
23	158	31	19,60	5	3,16
24	342	30	8,77	11	3,22
26	156	5	3,20	2	1,28
29	1366	62	4,54	9	0,66
30	441	24	5,44	5	1,13
35	168	15	8,92	1	0,59
47.52	548	42	7,66	27	4,92
49	956	25	2,61	11	1,15
50	571	14	2,45	30	5,25
51	2013	70	3,47	12	0,59
TOTAUX	**14918**	**669**	**4,48**	**193**	**1,29**

Figure 10 - Le Mans, céramique modelée, quelques comptages. Légende des colonnes : 1 : n° des vases en céramique modelée (cf. répertoire) ; 2 : nombre de tessons contenus dans la couche d'origine du/des vases ; 3 : nombre de tessons de céramique sigillée ; 4 : pourcentage de céramique sigillée dans la couche ; 5 : nombre de tessons de céramique modelée ; 6 : pourcentage de céramique modelée dans la couche.

présence de céramique modelée. En effet, de très nombreuses couches, représentant des milliers de tessons ne contiennent aucun élément modelé. La proportion de 1,29 % de céramique modelée calculée sur près de 15 000 tessons, issus de 16 couches, serait ainsi surestimée.

Sur d'autres sites, peu de comptages incluant la céramique modelée sont disponibles. Citons la proportion de 2 % dans les contextes du I^{er} s. du sud de l'Atrébatie (Tuffreau-Libre et Jacques 1985) et de 18 % à Glatigny, Loir-et-Cher (Gentil et Moireau 1987). A Boulogne (Belot et Canut 1995), les proportions, en fonction du nombre de fragments, sont les suivantes : premier quart du II^{e} s. : 2,61 %, dernier quart du II^{e} s. : 9,96 %, premier quart du III^{e} s. : 6,48 %. En aucun cas ces chiffres ne peuvent être comparés avec ceux relevés, pour la céramique modelée en Flandre sablonneuse, par F. Vermeulen (1992) : 70-110 de n.è. : 42,5 %, 90-150 de n.è. : 42,9 %, 150-220 de n.è. : 28,8 %. Proportions traduisant une situation géographique particulière : il s'agirait de zones écartées, à la romanisation retardée, à forte tradition indigène. L'éloignement des pôles de romanisation expliquant, selon certains auteurs, la perduration de cette céramique (Lepert 1993, p. 93). Un tel élément de causalité ne peut être raisonnablement retenu pour le Mans et probablement pour la majeure partie de la Gaule. A ce point de vue, notons l'exemple des Médiomatriques qui, selon B. Hoerner (1987), se caractérisent pour la première moitié du I^{er} s., par de la consommation de céramique modelée trahissant ainsi un certain conservatisme culturel et culinaire. L'analyse de la céramique issue du site de Besançon (20 000 m^3 d'histoire, 1992), permet d'appréhender à partir d'un phasage précis, l'évolution quantitative de la céramique modelée (en NMI) depuis la fin du II^{e} s. av. n.è. jusqu'à la fin du II^{e} s. de. n.è. : 120-30 av. J.-C. : 23 % ; 30-1 av. J.-C. : 13,5 % ; 1-15 apr. J.-C. : 18,1 % ; 15-65 apr. J.-C. : 15 % ; 65-120 apr. J.-C. : quasiment disparu ; 120-165 apr. J.-C. : 0 %. Ces comptages permettant de discerner des évolutions différentes entre les divers sites consommateurs de céramique modelée.

B. Production.

A Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991), la présence de quelques céramiques globulaires, datables des II^{e}-III^{e} s. de n.è., non résiduelles, proviendrait d'un "petit artisanat céramique local ou peu éloigné", tandis qu'à Glatigny dans le Loir-et-Cher, les céramiques modelées seraient probablement issues d'une production domestique (Gentil et Moireau, 1987). Dans le Maine-et-Loire, à Mazières-en-Mauges (*Gallia* 1988 ; Berthaud 1990), la mise au jour d'une zone d'activité potière devrait permettre de caractériser une production associant céramique modelée et céramique tournée, mais l'état actuel des publications ne permet pas d'aller plus avant dans ce domaine. Aucun site de production de céramique modelée n'est attesté dans la Sarthe.

Les éléments consommés au Mans permettent seulement d'envisager, à partir des différents types de pâtes, au minimum trois types de production, très inégalement représentés : groupe 1 : 6 %, groupe 2 : 92,5 %, groupe 3 : 1,5 %. Le groupe 2 pouvant rassembler des ateliers différents.

L'existence d'une production anecdotique ou occasionnelle d'un centre potier, familiale, saisonnière, locale ou spécialisée, peut être évoquée mais aucun élément ne nous renseigne sur la nature de cette production. Pour l'Antiquité tardive, si dans le nord de la France la présence de céramique modelée serait due "à un retour à l'artisanat domestique", lié au remplacement des grandes officines par des unités de production plus petites (Tuffreau-Libre 1993), une autre origine doit être envisagée pour le Haut-Empire.

Si nous pouvons supposer ou justifier l'existence de vases réalisés en céramique modelée pour des raisons économiques, notamment pour certains objets imitant le verre, cette raison ne peut être avancée avec autant de force pour les autres formes, certainement très concurrencées par la production massive de céramiques tournées, sauf peut-être, par exemple, en raison d'une production de type familial, intermittente ou utilisant une main-d'œuvre bon marché. B. Hoerner (1987), pour la région mosellane, semble justifier le choix d'un tel type de céramique par un "moindre prix de revient", mais aussi en fonction de "considérations culturelles". La démonstration de la présence de céramique modelée par un "moindre prix de revient" ne semble pas totalement démontrée car l'élaboration du vase (le montage) et les finitions nécessaires (lissage et lustrage –externe et interne–) ne sont pas précisément des modes opératoires courts vis-à-vis de ceux mis en œuvre pour la céramique commune tournée. L'intervention de "considérations culturelles" peut être alors un moteur plus puissant que celui lié à des considérations économiques.

C. Essai de chronologie.

Certains éléments, assiettes, gobelets, *dolia*, vases tronconiques et hauts pieds sont présents en trop peu d'exemplaires pour pouvoir en déduire des contours chronologiques précis. Mais si certaines formes caractérisent une période, la fin du II^{e} et le début du III^{e} s. pour les vases n^{os} 51 à 53 et la fin du I^{er} s. et le début du II^{e} s. pour les bols côtelés (n^{os} 1-5), les datations des autres éléments (les groupes 4a, 4b, 5a et 5b) ne permettent pas d'obtenir des tendances nettes dans leur évolution chronologique.

D. Utilisation.

Traditionnellement, l'usage distingue dans la céramique trois catégories : la vaisselle culinaire, la vaisselle de stockage/transport et celle de table (Barat et Vermeersch 1993). Ces trois fonctions se retrouveraient au travers de la céramique modelée du Mans.

Les ustensiles de préparation et de cuisson des aliments sont représentés par les formes fermées (n^{os} 35 à 53 et 55). Remarquons sur la surface interne de certains de ces vases la présence d'un encroûtement de calcaire (n^{os} 44, 47, 48, 49 et 53) ou sur la paroi externe d'une pellicule de suie (n^{os} 36, 53 et 65). Une telle pellicule noirâtre, également remarquée sur les céramiques modelées mosellanes, serait l'indication d'une utilisation directe sur des foyers (Hoerner 1987). Nous attribuons également un usage culinaire aux formes hautes des vases tripodes, ustensiles de cuisine par excellence (Santrot 1979), pouvant servir à la cuisson, la préparation ou au réchauffage des

aliments comme le montrent les pieds du vase n° 24, présentant les traces d'une utilisation répétée au feu. Ces mêmes traces se relèvent sur un fond de tripode (non figuré), présentant en outre un encroûtement calcaire interne. Des habitudes culinaires traditionnelles expliqueraient donc pour partie la présence de céramique modelée notamment au travers de la présence de formes fermées, or, paradoxalement, nous observons au Mans la présence de tripodes, céramiques relevant d'un esprit plus méridional, traduisant des pratiques culinaires fort différentes, mais réalisées selon une technique dite "indigène".

L'aspect stockage/transport de la vaisselle modelée est attesté, ponctuellement, par un seul tesson, le n° 54, rattaché aux *dolia*.

La vaisselle de table est représentée par les assiettes (n^{os} 7 à 9), les gobelets (n^{os} 10 à 12) et par les formes basses des vases tripodes (n^{os} 13 à 20). Les éléments déterminant l'utilisation précise des vases côtelés (n^{os} 1 à 6) ne sont pas suffisants mais, par analogie avec le type imité, la forme en verre Isings 3, nous émettons l'hypothèse d'un usage de table, comme l'indiquerait le soin apporté à leur finition. L'hypothèse de l'utilisation de cette forme comme coupe à vin a été émise. Certains vases tripodes (n^{os} 13, 22 et 31), après le bris ou le décollement d'un pied, étaient réutilisés après en avoir ôté les deux autres, fait nettement attesté par ailleurs (Santrot 1979).

E. Répertoire.

Il est relativement varié pour de la céramique modelée ; six grandes classes ont été définies (Fig. 2 à 6), mais cette richesse, toute relative, recouvre d'importantes disparités. Il est, en effet, aisément perçu une nette prédominance quantitative des vases tripodes et des formes fermées (Fig. 11). Ce répertoire ne présente guère de points de comparaison avec le domaine aquitain (Santrot 1979), ni avec ceux, plus septentrionaux, du Nord-Pas-de-Calais (Tuffreau-Libre 1980) du Boulonnais (Belot et Canut 1995) ou encore de l'Oise (Piton et Delabare 1993), ni encore avec celui, plus oriental, de la région bisontine (20 000 m^3 d'histoire, 1992). Des parallèles partiels peuvent être envisagés avec Grostenquin, Moselle (Hoerner 1987) ou Strasbourg[5]. Mais leur éloignement du Mans ainsi que l'inexistence de points de comparaison plus proches, limitent la portée de cette observation. Notons localement l'absence de

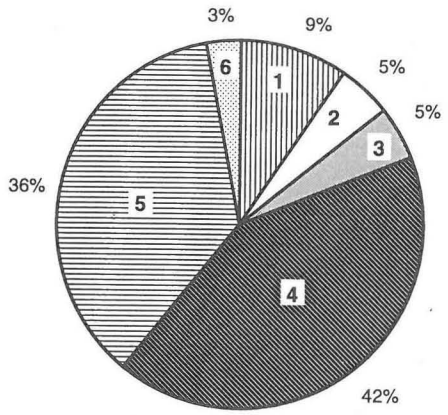

Figure 11 - Le Mans, proportions entre les différentes classes de céramique modelée,
1 : vases côtelés ; 2 : assiettes ; 3 : gobelets ; 4 : tripodes ; 5 : formes fermées ; 6 : hauts pieds.

céramique modelée, par exemple en Champagne[6] ou à Chartres[7]. A Jublains (Boissel, Diehl et Petit 1969, Boissel et Diehl 1972), remarquons sur près de 30 vases modelés, la présence quasi exclusive de formes fermées et l'absence de tripodes en céramique modelée. Cette constatation pouvant, pour partie, s'expliquer par un choix sélectif de la vaisselle funéraire, écartant les formes ouvertes. Dans ce cas il nous serait difficile de comparer les deux répertoires.

De façon plus générale, les éléments représentés ici ne forment pas un ensemble stagnant, un cul-de-sac typologique ou culturel, mais un groupe complexe intégrant des formes ou des influences nouvelles, méridionales par exemple, malgré l'utilisation d'une technique particulière. Cette technique n'est manifestement synonyme, ni de pesanteur typologique ni de tradition indigène.

Enfin, concluons sur un souhait : celui d'une meilleure prise en compte de la céramique modelée lors de futures études, cette prise en compte devant notamment se traduire par une simple mention, celle évidente mais pas toujours effective, de la nature explicite de ce type de céramique. Les références culturelles (céramique indigène, gauloise..), ou celles liées au décor ou à la pâte (cf. supra, introduction) devant, à notre sens, être évitées[8].

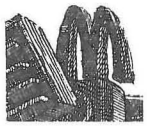

5 Renseignement communiqué par J. Baudoux.

6 Renseignement communiqué par Michel Chossenot.

7 Renseignement communiqué par Hervé Sellès.

8 Mes remerciements vont à J.-P. Bouvet ainsi qu'à l'AFAN J. Baudoux, M. Chossenot, S. Deschamps, J. Guilleux, M. Mortreau, J. Pascal, M. Pouli, H. Sellès, J.-L. Sergent et P. Vipard.

LE MOBILIER DÉCRIT

Provenances, références (du dépôt archéologique du Mans) et contextes (les céramiques associées).

Abréviations : Cér. ass. : céramiques associées.

Sites d'origine des céramiques : CJ : Cité-Judiciaire ; PH : place des Halles ; EJ : Etoile-Jacobins ; MF : rue Mendès-France ; E24 : 24, rue de l'Etoile ; RO : Résidence Orion ; RB : rue de la Barillerie.

A. LES FORMES

1. Les vases côtelés (Fig. 2) :

1 : EJ : LM.88.037.9066.26. Diam. de l'ouverture : 10,4 cm. H. : 6 cm.

2 : PH : LM.87.24.1015.74. Diam. de l'ouverture : 21 cm. Cér. ass. : Drag. 37 du centre-ouest et Drag. 29 du centre de la Gaule.

3 : EJ : LM.88.37.8020.6. Diam. de l'ouverture : ?

4 : EJ : LM.88.37.7060.1. Diam. de l'ouverture : 13 cm. Cér. ass. : Drag. 29 du sud de la Gaule et cruches à col évasé.

5 : EJ : LM.88.037.1113.3. Diam. de l'ouverture : ?

6 : EJ : LM.88.37.10034.13. Diam. de l'ouverture : 25 cm (?).

2. Les assiettes ou écuelles (Fig. 3) :

7 : CJ : 86.72.181.24.109. Diam. de l'ouverture : 12,6 cm. H. : 4,2 cm.

8 : CJ : 86.72.181.24.212 (F42). Diam. de l'ouverture : 14,9 cm. H. : 5,5 cm.

9 : PH : LM.87.24.3010.1. Diam. de l'ouverture : 17 cm. H. : 5,1 cm. Cér. ass. : vases à panse biconique (cf. nos 73 et 74), à panse ovoïde ornée d'une baguette (cf. nos 77 à 82) et sigillées de forme Drag. 37, Curle 15 et Déch. 72.

3. Les gobelets (Fig. 3) :

10 : EJ : LM.88.37.9278.1. Diam. de l'ouverture : 17 cm. Cér. ass. : Drag. 29 lédozien précoce et coupe carénée fumigée.

11 : EJ : LM.88.37.10168.15. Diam. de l'ouverture : 14,1 cm. Cér. ass. : Drag. 33, 37 et vases à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82).

12 : RB : 72.181.015.pl 29. Diam. de l'ouverture : 12,2 cm. H. : 8,8/9,2 cm.

4. Les vases tripodes :

4a. Vases tripodes, les formes basses (Fig. 3) :

13 : EJ : LM.88.37.3063.24. Diam. de l'ouverture : 18,1 cm. Les pieds sont arrachés ou cassés.

14 : EJ : LM.88.37.10132.7. Diam. de l'ouverture : 10,5 cm. H. : 3,3 cm.

15 : EJ : LM.88.37.9131.6. Diam. de l'ouverture : 13,5 cm. H. : 4,4 cm. Ce vase est associé à quelques tessons de céramique modelée d'une pâte de type 1.

16 : EJ : LM.88.37.7089.1. Diam. de l'ouverture : 14,9 cm. H. : 4,2 cm.

17 : PH : LM.87.24.1016.1. Diam. de l'ouverture : 18 cm. H. : 4,2 cm. Cér. ass. : sigillée Walter 79/80, bol à collerette (imitation de la forme Drag. 38), vases tripodes tournés (cf. no 85) et céramiques à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82).

18 : EJ : LM.88.37.10116.5. Diam. de l'ouverture : 19 cm. H. : 3,8 cm. Cér. ass. : cruche à lèvre évasée et sigillée du centre-ouest.

19 : EJ : LM.88.37.7052.10. Diam. de l'ouverture : 16 cm. Cér. ass. : Drag. 37 du centre et du centre-ouest et formes Drag. 25, 35/36 et 43.

20 : EJ : LM.88.37.4059.3. Diam. de l'ouverture : 22 cm. Cér. ass. : vase proche du type "Besançon" à gros dégraissant et sigillées Drag. 24/25 et Ritt. 4b.

4b. Vases tripodes, les formes hautes (Fig. 3 et 4) :

21 : E24 : 72.181.070.114. Diam. de l'ouverture : 18 cm. H. : 8,2 cm. Cér. ass. : Drag. 37 du centre-ouest, Drag. 37 de la première moitié du IIe s., biberon de type Lezoux et estampille de *Crispinus* du centre de la Gaule.

22 : EJ : LM.88.37.10093.25. Diam. de l'ouverture : 17,1 cm. Cér. ass. : Drag. 37 du sud appartenant au style de transition.

23 : CJ : 86.72.181.24.131(13F8). Diam. max. : 20,3 cm. H. : 8,1 cm. Cér. ass. : Drag. 37 portant la signature intradécorative de *Laxtucissa*, une coupe Drag. 33 du centre de la Gaule, estampillée (*Venerandi*), des vases à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82), des vases tripodes (cf. no 85) et des cruches à col en poulie (cf. nos 69 et 70).

24 : EJ : LM.88.37.1124.5. Diam. de l'ouverture : 18,5 cm. H. : 10,8 cm. Cér. ass. : tripode tourné (cf. no 85), vases à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82) et Drag. 37 dans le style de *Paternus* II.

25 : MF : Puits P5. Diam. de l'ouverture : 14,4 cm.

26 : EJ : LM.88.37.10100.3. Diam. de l'ouverture : ?

27 : LM.88.37.10168.17. Diam. de l'ouverture : 13 cm. Cér. ass. : cf. no 11.

28 : RO : puits PC.11. Diam. max. : 9,6 cm. H. : 6,4 cm. Cér. ass. : Drag. 37 portant la signature intradécorative d'*Albucius*, coupe Curle 15 et céramiques à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82).

29 : EJ : LM.88.37.1111.16. Diam. max. : 22 cm. H. : 9 cm. Cér. ass. : sigillées de forme Drag. 35/36 et 37, estampille de *Severi*, tripode tourné (cf. no 85), céramiques à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82).

30 : EJ : LM.88.37.6299.18. Diam. max. : 22 cm.

31 : PH : LM.86.24.3010.2. Diam. de l'ouverture : 17 cm. Cér. ass. : cf. no 9.

32 : EJ : LM.88.37.8020.7. Diam. max. : 18,6 cm. H. : 8 cm. Les pieds sont de section quadrangulaire. Cér. ass. : cf. no 3.

33 : EJ : LM.88.37.10023.15. Diam. de l'ouverture : 20 cm.

34 : EJ : LM.88.37.8020.5. Diam. de l'ouverture : 23 cm. Cér. ass. : cf. nº 3.

5. Vases, formes fermées.

5a. Les vases à lèvres peu marquées (Fig. 5) :

35 : EJ : LM.88.37.10367.6. Diam. de l'ouverture : 13 cm. Cér. ass. : estampille du centre de la Gaule, *Capitus* f.

36 : CJ : 86.72.181.24.109. Diam. de l'ouverture : 9/10 cm. Traces d'utilisation au feu (pellicule charbonneuse).

37 : EJ : LM.88.37.4129.9. Diam. de l'ouverture : 13,5 cm. Cér. ass. : sigillées Ritt. 5 du centre de la Gaule, Drag. 27 et 29 du sud de la Gaule.

38 : EJ : LM.88.37.10119.34. Diam. de l'ouverture : 12 cm. Cér. ass. : sigillée du sud de la Gaule à décor de la période de transition.

39 : E24 : 72.181.070.131. Diam. de l'ouverture : ± 21 cm. Cér. ass. : vase bobine, plombifère Déch. 61 et Drag. 29 du centre de la Gaule, signé *Atepomarus*.

40 : PH : LM.87.24.1021.14. Diam. de l'ouverture : ? Cér. ass. : vases à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82), sigillée Walter 79/80 et tripode tourné (cf. nº 85).

41 : EJ : LM.88.37.5357.3. Diam. de l'ouverture : 9 cm. Cér. ass. : amphorette à engobe crème et sigillée Ritt. 4A.

42 : EJ : LM.88.37.7087.2. Diam. de l'ouverture : 9,5 cm.

43 : CJ : 86.72.181.24.115. Diam. de l'ouverture : 7,5 cm. H. : 8 cm.

5b. Les vases à lèvres marquées (Fig. 5) :

44 : EJ : LM.88.37.10168.16. Diam. de l'ouverture : 12 cm. La surface interne de ce vase présente un encroûtement calcaire. Cér. ass. : cf. nº 11.

45 : EJ : LM.88.37.3063.23. Diam. de l'ouverture : 12 cm.

46 : EJ : LM.88.37.10404.9. Diam. de l'ouverture : 14 cm.

47 : EJ : LM.88.37.11011.1. Diam. de l'ouverture : 11,7/12,2 cm. La surface interne de ce vase présente un encroûtement de calcaire. Cér. ass. : sigillées Drag. 38, 37, Walter 79/80 portant la signature du potier *Gemini* du centre de la Gaule, cruche à lèvre en poulie (cf. nos 69-70), vases biconiques (cf. nos 73-74) ou à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82) et tripode tourné (cf. nº 85).

48 : EJ : LM.88.37.10437.1. Diam. de l'ouverture : 14,5 cm. La surface interne de ce vase montre un encroûtement calcaire.

49 : EJ : LM.88.37.9018.8. Diam. de l'ouverture : 14 cm. H. : 16,1/16,5 cm. Présence d'un encroûtement calcaire sur la surface interne. Cér. ass. : cf. nos 69 à 86.

50 : EJ : LM.88.37.10250.5. Diam. de l'ouverture : 14,8 cm. H. : 14,7 cm. Cér. ass. : vase à panse carénée et fond ombiliqué, Drag. 27 et estampille de *Sulpicius*.

5c. Les vases à "panse biconique" (Fig. 6) :

51 : EJ : LM.88.37.10355.14. Diam. de l'ouverture : ± 8 cm. H. : 11,8 cm. Cér. ass. : sigillées de forme Curle 15 et 21, Drag. 44 et 37 issus du centre de la Gaule et produits dans la seconde moitié du IIe s., cruche à lèvre en poulie (cf. nos 69-70), tripode tourné (cf. nº 85) et vases à panse ovoïde et lèvre moulurée (cf. nos 77 à 82).

52 : EJ : LM.88.37.11011.2. Diam. de l'ouverture : 9,5 cm. H. : 12,8 cm. Cér. ass. : cf. nº 47.

53 : MF : puits P5. Diam. de l'ouverture : 10,6/11,5 cm. H. : 14,5 cm. Encroûtement calcaire sur la surface interne de ce vase et pellicule charbonneuse sur la paroi externe. Cér. ass. : cf. nº 25.

5d. Les dolia (Fig. 6) :

54 : EJ : LM.88.37.10212.6. Contexte : IIe s.

5e. Les vases tronconiques (Fig. 6) :

55 : CJ : 86.72.181.24.9F7. Diam. au niveau de la carène : 15 cm.

6. Les hauts pieds (Fig. 6) :

56 : CJ : 86.72.181.24.1F18. Diam. du pied : 8,4 cm.

B - LES DÉCORS (Fig. 6) **:**

57 : PH : LM.87.24.3170.99.

58 : PH : LM.87.24.3077.17.

LE MOBILIER ASSOCIÉ

A. La structure 712 C (EJ) (Fig. 7) :

59 : LM.88.37.7089.1. (= no 16).

60 : LM.88.37.7105.10. Diam. de l'ouverture : 18,5 cm.

61 : LM.88.37.7101.51. Diam. de l'ouverture : ± 25 cm.

62 : LM.88.37.7101.47. Diam. max. : 19,5 cm.

63 : LM.88.37.7101.48. Diam. de l'ouverture : 23 cm.

64 : LM.88.37.7101.49. Diam. de l'ouverture : 27 cm.

65 : LM.88.37.7103.7. Diam. de l'ouverture : 14 cm. Dépôt charbonneux sur la panse.

66 : LM.88.37.7101.52. Diam. de l'ouverture : 16 cm.

67 : LM.88.37.7103.7. Diam. de l'ouverture : 16 cm.

68 : LM.88.37.7103. sn. Diam. du pied : 12,1 cm.

B. La fosse 906P (EJ) (Fig. 8 et 9) :

69 : LM.88.37.9018.13. Diam. de la lèvre : 8 cm.

70 : LM.88.37.9018.18. Diam. de la lèvre : 4,6 cm. H. : 21,7 cm.

71 : LM.88.37.9018.14. Diam. de la lèvre : 5,2 cm. H. : 25 cm.

72 : LM.88.37.9018.29. Diam. de l'ouverture : 11,3 cm. H. : 13,5 cm.

73 : LM.88.37.9018.53. Diam. de l'ouverture : 7,5 cm. H. : 10,8 cm.

74 : LM.88.37.9018.54. Diam. de l'ouverture : 12,9 cm. H. : 22,2 cm.

75 : LM.88.37.9018.27. Diam. de l'ouverture : 10,4 cm.

76 : LM.88.37.9018.28. Diam. de l'ouverture : 13 cm.

77 : LM.88.37.9018.31. Diam. de l'ouverture : 12,6 cm.

78 : LM.88.37.9018.30. Diam. de l'ouverture : 14 cm.

79 : LM.88.37.9018.32. Diam. de l'ouverture : 14,6 cm.

80 : LM.88.37.9018.50. Diam. de l'ouverture : 11,6 cm. H. : 14,1 cm.

81 : LM.88.37.9018.33. Diam. de l'ouverture : 14 cm. H. : 16,5 cm.

82 : LM.88.37.9018.34. Diam. de l'ouverture : 17,5 cm. H. : 22,8 cm.

83 : LM.88.37.9018.51. Diam. de l'ouverture : 10,3 cm. H. : 17 cm.

84 : LM.88.37.9018.7. Diam. max. : 21,2 cm.

85 : LM.88.37.9018.38. Diam. max. : 23,7 cm. H. : 9,1 cm.

86 : LM.88.37.9018.58/59. Diam. max. : 24 cm. H. : 8,4 cm.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDUET et M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), Saint-Marcel*, Musée d'*Argentomagus*, 1992, 237 p.

Barat 1993 : Y. BARAT, Avant les Romains : la céramique de la fin de l'indépendance gauloise en région parisienne, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 88-92.

Barat et Vermeersch 1993 : Y. BARAT et D. VERMEERSCH, L'évolution des manières de table et de cuisine, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 188-193.

Belot et Canut 1995 : E. BELOT et V. CANUT, Céramiques du Haut-Empire à Boulogne-sur-Mer, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 43-80.

Berthaud 1990 : G. BERTHAUD, Mazières-en-Mauges, Maine-et-Loire, de la préhistoire à l'époque romaine, dans *Association maziéraise d'archéologie*, 1990, p. 18-26.

Blaszkiewicz et Churin 1991 : P. BLASZKIEWICZ et T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées (Orne), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, p. 117-122.

Boissel, Diehl et Petit 1969 : R. BOISSEL, R. DIEHL et M. PETIT, Une nécropole gallo-romaine à Jublains (prospections de 1969), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, 24 (241), 1969, p. 3-56.

Boissel et Diehl 1972 : R. BOISSEL et R. DIEHL, La nécropole gallo-romaine méridionale de *Noeodunum* (Jublains) (prospections de 1970 et 1971), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, XXV, 1972, p. 3-52.

Bulard et Drouhot 1981 : A. BULARD et C. DROUHOT, Le site de la Tène finale de l'Ile-Ronde à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), dans *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 2, 1981, p. 347-364.

Caillaud et Lagnel 1965 : R. CAILLAUD et E. LAGNEL, Un four de potier gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 3, 1965, p. 232-251.

Coulon 1991 : G. COULON et al., L'aire cultuelle des Mersans à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) : l'apport des fouilles de 1982, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 107, 1991, p. 1-64.

Daire 1992 : M. Y. DAIRE, *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*, Travaux du laboratoire d'Anthropologie de Rennes, 39, 1992, 217 p.

Dartevelle et Humbert 1990 : H. DARTEVELLE et S. HUMBERT, Besançon : fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 29-37.

Deschamps et Vaginay 1990 : S. DESCHAMPS et M. VAGINAY, *Le Mans retrouvé. Archéologie et mémoire de la ville*, Le Mans, 1990, 120 p.

Dufaÿ, Barat et Raux 1990 : B. DUFAŸ, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potiers du IIIème siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1991 : F. FICHET de CLAIRFONTAINE et H. KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-289.

Fichet de Clairfontaine 1986 : F. FICHET de CLAIRFONTAINE, La céramique d'époque tibérienne à Corseul. Etude du lot de la Salle des Fêtes, dans *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 14, 1986, p. 39-51.

Fichet de Clairfontaine 1992 : F. FICHET de CLAIRFONTAINE, Les débuts de la romanisation de l'Orne. Céramiques d'époques augustéennes et tibériennes de l'oppidum d'Exmes, dans *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, CXI, 2-3-4, 1992, p. 78-101.

Gallia 1988 : Pays de la Loire, dans *Gallia Informations*, 1987-1988 - 2, 1988, p. 156-159.

Gentil et Moireau 1987 : P. GENTIL et F. MOIREAU, Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, 1987, p. 21-65.

Goupil 1987 : F. GOUPIL, Sauvetage archéologique sur une fosse gallo-romaine, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1987, p. 21-25.

Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 : G. GUILLIER, M. POULI et I. RODET-BELARBI, Un puits dépotoir gallo-romain sur le site Etoile-Jacobins au Mans, dans *La Province du Maine*, 26, 1993, p. 121-140.

Guillier et Pouli 1993 : G. GUILLIER et M. POULI, Un atelier de tissage gallo-romain sur le site Etoile-Jacobins au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1993, p. 33-50.

Harlay 1993 : G. HARLAY, Châteaubleau (Seine-et-Marne) : la céramique découverte dans la second sanctuaire, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile de France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 154-157.

Hoerner 1987 : B. HOERNER, Réflexions sur la céramique dite "indigène" à partir des découvertes de Grostenquin (Moselle), dans *Mélanges offerts à M. Lutz*, Revue Archéologique de l'Est, XXXVIII, 1987, p. 151-156.

Humbert 1988 : R. HUMBERT, Notes de céramologie : le mobilier gallo-romain du puits n° 1 de la place de la République au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1988, p. 17-36.

Jigan 1987 : C. JIGAN, La céramique de La Tène finale dans la plaine de Caen, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 13-19.

Jigan 1993 : C. JIGAN, Les fours laténiens de Saint-Conquest (Calvados), dans *Revue archéologique de l'Ouest*, Suppl. 6, 1993, p. 77-82.

Lambert et Rioufreyt 1979 : C. LAMBERT et J. RIOUFREYT, Un puits rituel gallo-romain à Auvers-le-Hamon (72), dans *La Province du Maine*, 81 (32), 1979, p. 364-369.

Le Ny 1993 : F. LE NY (Dir.), *Un atelier gallo-romain de productions céramiques à Tressé (Ille-et-Vilaine)*, Ed. du Centre régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo, 1993, 183 p.

Lepert 1993 : T. LEPERT, Contribution des fouilles récentes à la connaissance de la céramique laténienne de Haute-Normandie, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, Supplément 6, 1993, p. 83-93.

Macaulay 1982 : D. MACAULAY, *La civilisation perdue. Naissance d'une archéologie*, Ed. des Deux Coqs d'Or, Paris, 1982, 96 p.

Piton et Delabarre 1993 : D. PITON et V. DELABARRE, La céramique gallo-romaine de Vendeuil-Caply, dans *Nord-Ouest Archéologie*, 5, 1992-1993, p. 267-339.

Santrot 1979 : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, 266 p., 133 pl.

Schucany 1993 : C. SCHUCANY, Tradition indigène-tradition méditerranéenne : un essai appliqué à la céramique des Ier et IIe siècles d'*Aquæ Helveticæ* (Baden, Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 249-265.

Trombetta 1982 : P.-J. TROMBETTA, *Thésée-Pouillée : un centre de production céramique au second siècle de notre ère. Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher*, Catalogue de l'exposition, Thésée-la-Romaine et Pouillée, 1982, p. 103-131.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France*, Presses Universitaires de Lille, 1980, 287 p.

Tuffreau-Libre 1986 : M. TUFFREAU-LIBRE, Le site gallo-romain précoce des Tamaris à Seclin (Nord). Etude de la céramique, dans *Revue du Nord*, LXVIII, 1986, p. 44-52.

Tuffreau-Libre 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Ed. Errance, Paris, 1992, 174 p.

Tuffreau-Libre 1993 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique de l'Antiquité tardive dans le nord de la France, dans *Nord-Ouest Archéologie*, Hors-série (Actes du colloque d'Outreau), 1993, p. 91-106.

Tuffreau-Libre et Jacques 1985 : M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, La céramique gallo-romaine du Ier siècle dans le sud de l'Atrebatie, dans *Gallia*, 43, 1985, p. 127-145.

Tuffreau-Libre et Jacques 1993 : M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, La céramique gallo-romaine du Bas-Empire (Nemetacum) (Pas-de-Calais), dans *Gallia*, 49, 1992, p. 99-127.

Vermeulen 1992 : F. VERMEULEN, Céramique non tournée du Haut et du Bas-Empire en Flandre Sablonneuse (Belgique), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 279-289.

20 000 m³ d'histoire, 1992 : J. O. GUILHOT et C. GOY (dir.), *20 000 m³ d'Histoire. Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie, Besançon, 1992, 399 p.

Wood 1994 : M. WOOD, La céramique du Bas-Empire dans les îles anglo-normandes et dans deux sites côtiers du golfe normand-breton, dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Actes de la table ronde d'Arras, 1994, p. 153-166.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET *: Du point de vue chronologique, vous n'avez pas de possibilités de faire des distinctions chronologiques avec les pâtes ?*

Gérard GUILLIER *: Non.*

Raymond BRULET *: Et dans les différents types de vaisselles ?*

Gérard GUILLIER *: D'après les contextes, il n'y a pas d'évolution typo-chronologique, sauf pour certaines formes caractéristiques comme les vases biconiques ; les autres vases sont moins bien calés, chronologiquement : les hauts pieds sont plutôt du Ier s., les imitations de Isings 3 sont plutôt de la fin du Ier s. et du tout début du IIe s., ce qui est tout à fait classique et les autres vases sont assez répartis.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Je voudrais commencer par un mea culpa à propos de ce que j'avais dit sur Sées ; j'avais évoqué, pour certaines formes, la nécessité de les rechercher dans les imitations de formes laténiennes. Avec Corinne Peucher, qui animait dans la région Grand-Ouest un projet collectif de recherche sur la typo-chronologie des céramiques protohistoriques, nous en étions arrivés à supposer que, pour la plupart des formes que nous trouvions à Exmes, dans les milieux augustéens et à Sées, dans les milieux tibériens puis dans la seconde moitié du Ier s., les comparaisons étaient plutôt à rechercher dans les répertoires de La Tène D2. Il est vrai qu'il y avait une certaine rupture avec les formes laténiennes. Premier point.*

Pour Sées, effectivement, nous avons, pour les milieux de la seconde moitié du Ier s., un répertoire qui est moindre –écuelles et vases–, avec une proportion relativement importante, c'est-à-dire 9 % des vases. Je note qu'on est toujours face à une production de faible qualité. Je suis un peu dubitatif quant aux datations que tu apportes : c'est un peu vague, "50-250", sans vraiment savoir s'il y a du résiduel ou non. As-tu des éléments plus précis ?

Gérard GUILLIER *: Tu as entièrement raison. Nous avons daté les vases par contextes et, évidemment, il n'a pas été possible d'établir, à partir de ceux-ci, une chronologie nette permettant de dire que telle série de vases était plutôt attribuable à la fin du IIe s. ou au début du Ier. A part certains vases, notamment les vases biconiques et les formes Isings 3, un même type de lèvre se rencontre aussi b ien dans les années 50 que dans les années 200. Je ne suis donc pas rentré dans le détail ; dans le texte pour les Actes, vous verrez que chaque vase est daté, dans un contexte précis. En définitive, nous notons la cassure avec les formes dites "gauloises" puisque nous n'avons pas de formes typiquement gauloises, du style "vases-balustres" ou autre. Il y a une totale dichotomie entre le monde gaulois et le monde gallo-romain dans les phases mises au jour au Mans. Et nous avons, au Mans, quelques pâtes qui ressemblent fortement à celles mises au jour à Exmes.*

Raymond BRULET *: Il me semble qu'on ne peut pas être dubitatif sur les dates ; ce sont des dates très confortables !*

Alain FERDIERE *: Il y a un autre groupe de céramiques modelées, dans le Limousin, qui a été un peu étudié par Guy Lintz. Comme vous avez aussi évoqué un groupe à Boulogne, cela fait penser qu'il n'y a pas vraiment de relations culturelles entre ces lieux où on trouve des productions assez abondantes de céramiques modelées au Haut-Empire, voire au Bas-Empire. Entre ces régions, par exemple dans le Centre, qui couvre les Carnutes, les Bituriges, les Turons, elles sont rares –Hervé Sellès pourra préciser, pour les Carnutes ; il y a des régions entières où on en trouve très peu ou pas et des régions où elles sont relativement bien attestées.*

Gérard GUILLIER *: On peut se demander si cela ne dépend pas aussi des archéologues qui, peut-être, ont choisi de considérer ces vases comme résiduels et de mettre le problème de côté.*

Cependant, il y a certainement des disparités : à Chartres, par exemple –j'ai vu cela avec Hervé Sellès–, il n'y a, apparemment, aucun tesson de céramique modelée ; dans la nécropole de Jublains, il y a beaucoup de formes mais uniquement des formes fermées, mais dans une nécropole, c'est peut-être normal. Il y a certainement des disparités mais nous n'en sommes, pour la céramique modelée, qu'aux toutes premières études.

Hervé SELLES *: Jusqu'à présent, je n'ai pas vu de céramiques modelées, à Chartres, dans les contextes du Haut-Empire, mais je ne garantirais pas qu'il n'y en a pas.*

Jean-Marc SEGUIER *: Connaît-on suffisamment les faciès de La Tène D2 dans le secteur du Mans pour être certain que les formes hautes, non tournées, sont vraiment en rupture par rapport à ce répertoire typologique ?*

Gérard GUILLIER *: Je me suis appuyé sur tous les répertoires typologiques de La Tène D2, autour de la Sarthe ; dans la Sarthe, il y a un problème puisqu'il n'y a aucune fouille. Globalement, dans tout l'ouest de la Gaule, il y a une certaine constance dans les formes de La Tène finale qui permet d'envisager que la Sarthe peut normalement s'y intégrer. Si tel est le cas, nos formes en diffèrent totalement.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Jean-Marc SÉGUIER[1]
Nathalie HUET[2]

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE CÉRAMIQUE NON TOURNÉE AU HAUT-EMPIRE EN TERRITOIRE SÉNON (Seine-et-Marne, Yonne)

La reconnaissance de productions de céramiques non tournées en Gaule et dans les régions périphériques à l'époque romaine est relativement ancienne. Ce n'est pourtant que tout récemment, à l'occasion de synthèses ou tables rondes consacrées à la production et à la diffusion des céramiques antiques, que les citations de découvertes de cette catégorie de céramique se sont multipliées, sans qu'une synthèse ait encore vu le jour. Une enquête préliminaire, loin d'être exhaustive, permet de rendre compte de la multiplicité des points de découvertes (Fig. 1). Bien que les informations soient très inégales, les premiers résultats de

		I - III ème s.	IV - V ème s.
Hypothèses culturelles	Tradition La Tène finale	type Besançon (Ferdière, 1972) Flandres (Vermeulen, 1992) Baden (Schucany, 1993) Bourgogne (Joly, 1994) Boulogne - groupe chamotte (Belot, Canut 1994) Corseul (Fichet, 1994) Limousin (Lintz, 1994)	
	Suivi d'une évolution	Boulogne - groupe coquilles (Belot, Canut 1994)	
	Influences germaniques		Ile-de-France, Nord-Pas de Calais (Tuffreau-Libre, 1992) Boulogne (Sellier, 1994) Flandres (Vermeulen, 1992)
Hypothèses privilégiant les faits économiques	Hypothèses fonctionnelles	nord et ouest Ile-de-France - nummulitique (Barat, Raux 1994) Aquitaine (Santrot, 1979) type Besançon (Barral, 1994)	
	Réapparition en contexte économique difficile		Yvelines (Barat, 1994) Ile-de-France, Nord-Pas de Calais (Tuffreau-Libre, 1992)
Hypothèses neutres	Réapparition au IIIème s.	Gaule (Tuffreau-Libre, 1992) Limousin (Lintz, 1994)	
	Aucun commentaire	Brie - tripodes (Barat, Raux 1994) Bavai (Loridant, 1994) Soleure (Schucany, 1990) Vaucluse (Meffre, 1993)	Languedoc (Raynaud, 1993) Provence, Ligurie (Raynaud, 1993)

Figure 1 - Tableau synthétique des hypothèses proposées pour expliquer la présence de céramique non tournée en contexte gallo-romain.

1 AFAN, Centre départemental d'Archéologie de la Bassée.

2 UMR 9934 "Archéologie de la Bourgogne".

cette enquête semblent bien montrer que c'est la presque totalité du territoire des Gaules qui est concernée par ce phénomène.

L'existence même d'une telle technologie à l'époque romaine suscite la curiosité, sinon la perplexité, chez les céramologues. Diverses hypothèses ont été proposées pour expliquer la survivance ou l'émergence de cette technique en contexte gallo-romain. Il est possible de les classer en deux catégories principales (Fig. 1) :

- celles qui privilégient les explications d'ordre culturel ;
- celles qui mettent en avant les explications d'ordre économique ;
- d'autres, enfin, sont neutres.

Parmi les premières, la plus fréquemment invoquée est celle de la survivance de traditions protohistoriques en contexte gallo-romain (par exemple : Belot et Canut 1994 ; Fichet de Clairefontaine et Kerebel 1991 ; Joly 1994 ; Lintz 1994 ; Schucany 1993 ; Vermeulen 1992). Une autre explication du même ordre est avancée pour l'Antiquité tardive : il s'agit de la réapparition sous l'effet d'un stimulus externe, à savoir les influences germaniques, confortée par la présence d'importations originaires des territoires trans-rhénans, par exemple en Belgique (Vermeulen 1992), dans le Nord (Sellier 1994 ; Tuffreau-Libre 1992) et en Ile-de-France (Barat 1994).

Parmi les secondes explications, qui font appel à des données d'ordre économique, figure en particulier celle qui concerne la réapparition d'une technologie jugée archaïque en contexte économique difficile (Tuffreau-Libre 1992 ; Barat 1994). Cette dernière hypothèse ne paraît guère fondée car il est peu vraisemblable que l'espace économique du nord de la Gaule et, partant, la diffusion des produits céramiques, se soit brutalement effondré sous les "coups de boutoir" des grandes invasions : l'étude de la diffusion des verreries, de la céramique d'Argonne (Bayard 1994), ainsi que la présence sporadique d'importations méridionales comme les DS.P., les sigillées claires D (Barat *et al.* 1993) et les amphores africaines et orientales (Brulet 1994) sont là, entre autres, pour le prouver.

Il est difficile d'apprécier la portée de ces diverses interprétations dans la mesure où, hormis quelques rares cas, l'on ne dispose que de peu de données quantifiées, et encore moins de cartes de répartition de ces productions ou d'ateliers localisés. Il reste à savoir si ces diverses hypothèses sont vérifiables, si elles sont valides et si elles sont contradictoires ou complémentaires. Il apparaît que si l'on veut, à terme, confronter les modèles explicatifs dans leur contexte historique et économique, il est nécessaire d'engager des enquêtes régionales et microrégionales. C'est ce que l'on se propose de faire ici, à titre préliminaire, pour le territoire sénon.

I. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTES DE DÉCOUVERTES

Le secteur d'étude est situé au cœur du Bassin parisien, dans le quart sud-est de l'Ile-de-France et dans l'extrême nord-ouest de la Bourgogne (Fig. 2). Cette région correspond à la zone d'extension du territoire sénon et s'articule autour des vallées de l'Yonne et de la Seine, entre le Morvan au sud-est, le Gâtinais au sud-ouest, la Brie au nord-ouest et la Champagne au nord-est.

Les gisements pris en compte sont, pour l'essentiel, des sites consommateurs situés en milieu rural.

Presque tous ces sites sont de découverte récente et restent encore inédits. Il ont, pour la plupart, été mis au jour à l'occasion de grand travaux, lors de la construction des autoroutes A5 et A160, ainsi que lors des fouilles préventives réalisées en contexte d'extraction de granulats dans la vallée de la Petite Seine (Bassée) et dans la plaine de confluence entre l'Yonne et la Seine (Fig. 2).

Les points de découvertes recensés sont encore peu nombreux. Sur le plateau de Brie (Seine-et-Marne), hormis le cas de l'agglomération secondaire de Melun/*Mecleto*, il s'agit de *villæ* : la Bichère à Vert-Saint-Denis, le Climat-des-Terres-Noires à Saint-Germain-Laxis et la Pièce-Saint-Thibaud à Moisenay[3].

En Bassée et dans la plaine de confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne)[4], ce sont des établissements ruraux d'ampleur généralement modeste, dont la structure se situe dans la lignée des fermes gauloises : Marolles-sur-Seine, Le Tureau-des-Gardes (Gouge et Séguier 1995) et le Chemin-de-Sens (Séguier 1995), Châtenay-sur-Seine, La Roche et le Merdat.

Deux sanctuaires sont également à prendre en compte : celui de Châteaubleau sur le plateau briard et celui d'Avon situé en limite de la forêt de Fontainebleau.

Les points de découvertes localisés dans l'Yonne autour de Sens/*Agedincum*, capitale des Sénons, sont limités à deux habitats ruraux d'ampleur indéterminée : Malay-le-Grand[5] et les Bordes, à Nailly[6]. On ne dispose, en revanche, d'aucune information sur les milieux urbains, les agglomérations secondaires ou les contextes funéraires.

II. CARACTÈRES DES CÉRAMIQUES NON TOURNÉES DU TERRITOIRE SÉNON

Nous avons distingué trois grands groupes technotypologiques :

- un groupe A à pâte sombre,
- un groupe B à pâte claire,
- un groupe C à pâte sombre et à dégraissants constitués de déchets métallurgiques.

Bien qu'issue d'une technologie similaire, la céramique

3 Pour une présentation préliminaire de ces sites, voir Koehler *et al.* 1994.

4 Sur le contexte archéologique général de ce secteur, voir Mordant 1992.

5 Fouille et information D. Perrugot.

6 Fouille et information A. Poyton.

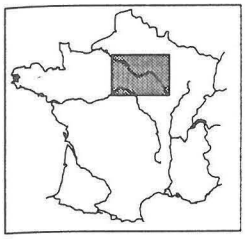

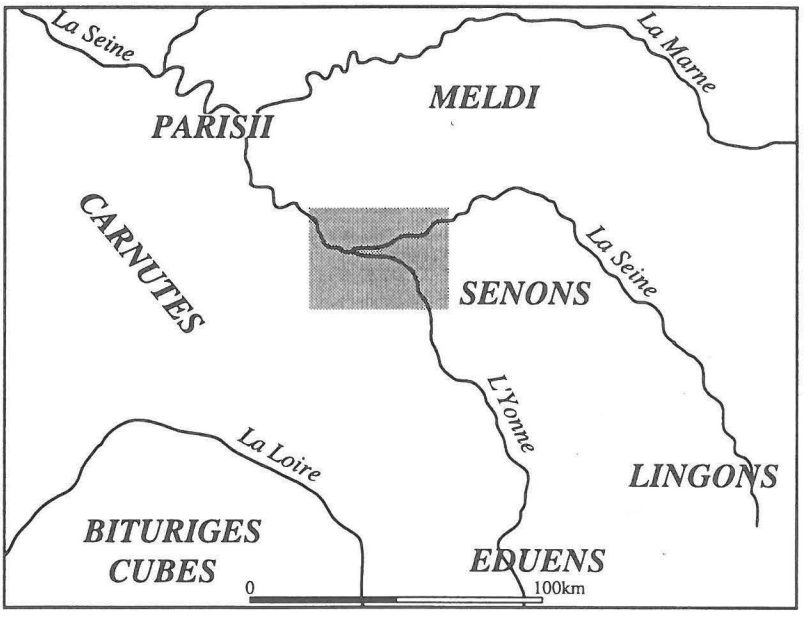

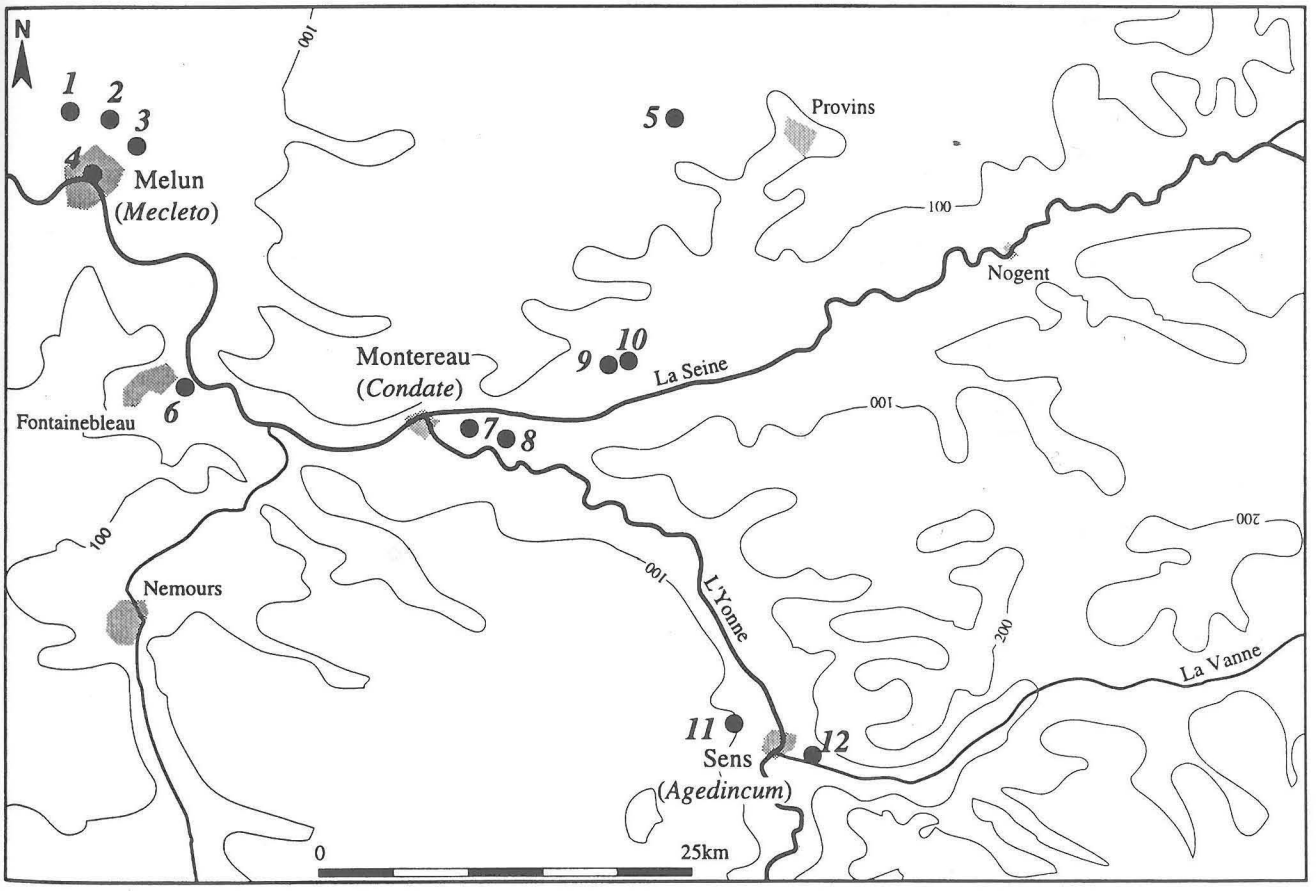

Figure 2 - Localisation de la zone d'étude et des points de découverte en territoire sénon.
1 : Vert-Saint-Denis (77), La Bichère ; 2 : Saint-Germain-Laxis (77), Le Climat-des-Terres-Noires ;
3 : Moisenay (77), La Pièce-Saint-Thibaud ; 4 : Melun (77) ; 5 : Châteaubleau (77) ; 6 : Avon (77), Le Bois-Gauthier ;
7 : Marolles-sur-Seine (77), Le Tureau-des-Gardes ; 8 : Marolles-sur-Seine (77), Le Chemin-de-Sens ;
9 : Châtenay-sur-Seine (77), Le Merdat ; 10 : Châtenay-sur-Seine (77), La Roche ;
11 : Nailly (89), Les Bordes ; 12 : Malay-le-Grand.

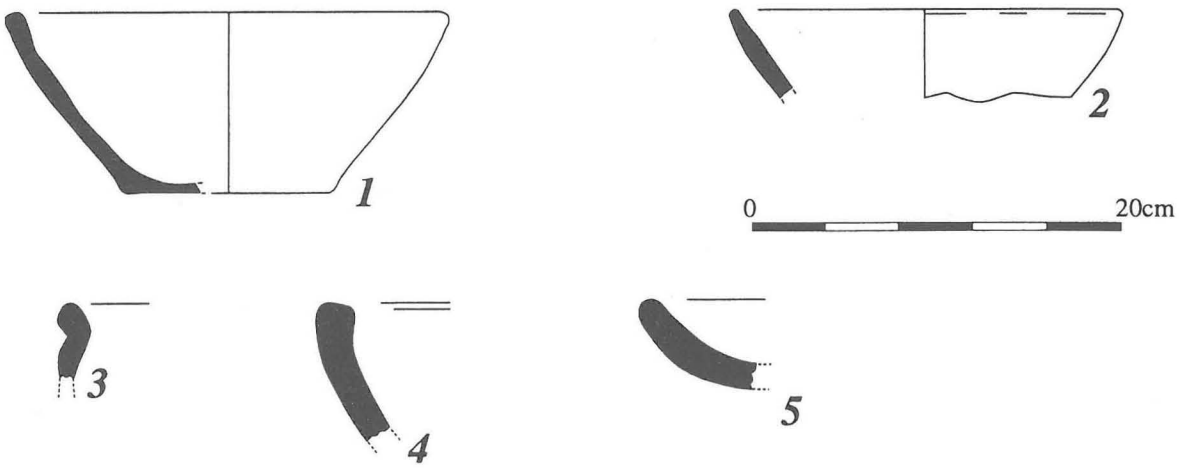

Figure 3 - Céramique du groupe A.
1 : Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens ; 2 : Châtenay-sur-Seine, La Roche ;
3 à 5 : Saint-Germain-Laxis, Le Climat-des-Terres-Noires.

	Plateau briard	Confluent Seine-Yonne	
	St-Germain-Laxis	Châtenay-La Roche	Marolles-Ch. de Sens
v. 10/40	**7.4 % (NMI = 97)**		
v. 40/80	**0.8 % (NMI = 132)**		
pré-flavien		**1.6 % (NMI = 63)**	**1.4 % (NMI = 71)**
v. 70/120	*1.5 % (NMI = 307)*		
v. 80/170	*0.3 % (NMI = 836)*	**0**	**0**

Figure 4 - Tableau de fréquence des céramiques du groupe A (en italiques : mobilier jugé résiduel).

de type Besançon (Ferdière 1972) n'a pas été prise en compte dans cette étude. Il convient toutefois de signaler que, dans l'espace géographique considéré, cette production[7], présente dès le début de La Tène D1 (1 à 2 % du NMI), est largement diffusée à La Tène D2 (8 à 10 % du NMI) pour n'être plus représentée que de façon sporadique de l'époque augustéenne au milieu du I^{er} s. de n. è.

1. Les céramiques non tournées du groupe A.

Il s'agit d'une céramique à pâte sombre, cuite en mode B, à post-cuisson réductrice, aux dégraissants fins ou sableux bien calibrés et régulièrement répartis. Aucun des vases examinés ne porte les stigmates d'une intervention de la tournette ou du tour rapide. Par son aspect macroscopique, cette céramique ne se différencie pas fondamentalement des productions non tournées de La Tène finale et seule l'absence d'une occupation protohistorique préalable sur certains des sites étudiés (par exemple, la Roche à Châtenay-sur-Seine et Vert-Saint-Denis) ou des données telles que les remontages de tessons et leur faible fragmentation (Le Chemin-de-Sens à Marolles-sur-Seine) permettent de lever un doute éventuel à propos de la datation de ces vases.

Les quelques récipients reconnus pour l'instant correspondent uniquement à des formes ouvertes : bols arrondis ou tronconiques, jattes carénées ou à épaulement (Fig. 3). Cette production, dont la présence n'est sûrement établie qu'avant la période Flaviens-Trajan, semble ne jouer qu'un rôle mineur dans l'équipement domestique, sauf peut-être dans les contextes tibériens et tibéro-claudiens de Saint-Germain-Laxis (Fig. 4). Il semble que cette vaisselle soit représentée dans tout l'espace géographique considéré (Fig. 5).

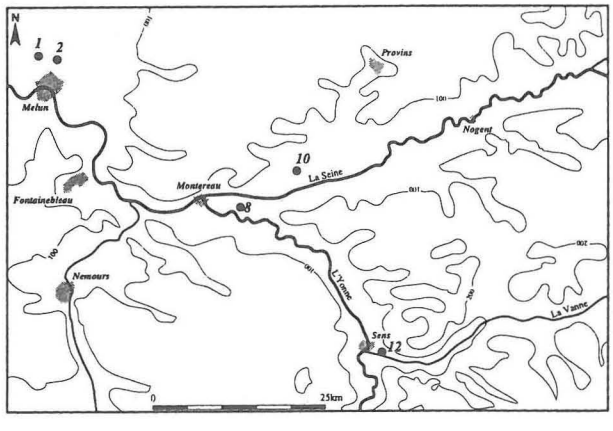

Figure 5 - Carte des points de découverte des céramiques du groupe A (les numéros renvoient à la carte de la Fig. 2).

7 Entendue ici au sens strict, c'est-à-dire réduite aux seules jarres, urnes et jattes à bord mouluré à dégraissants de feldspath et mica, originaires du Morvan et de la vallée de la Saône (dans ce sens, voir Barral 1994).

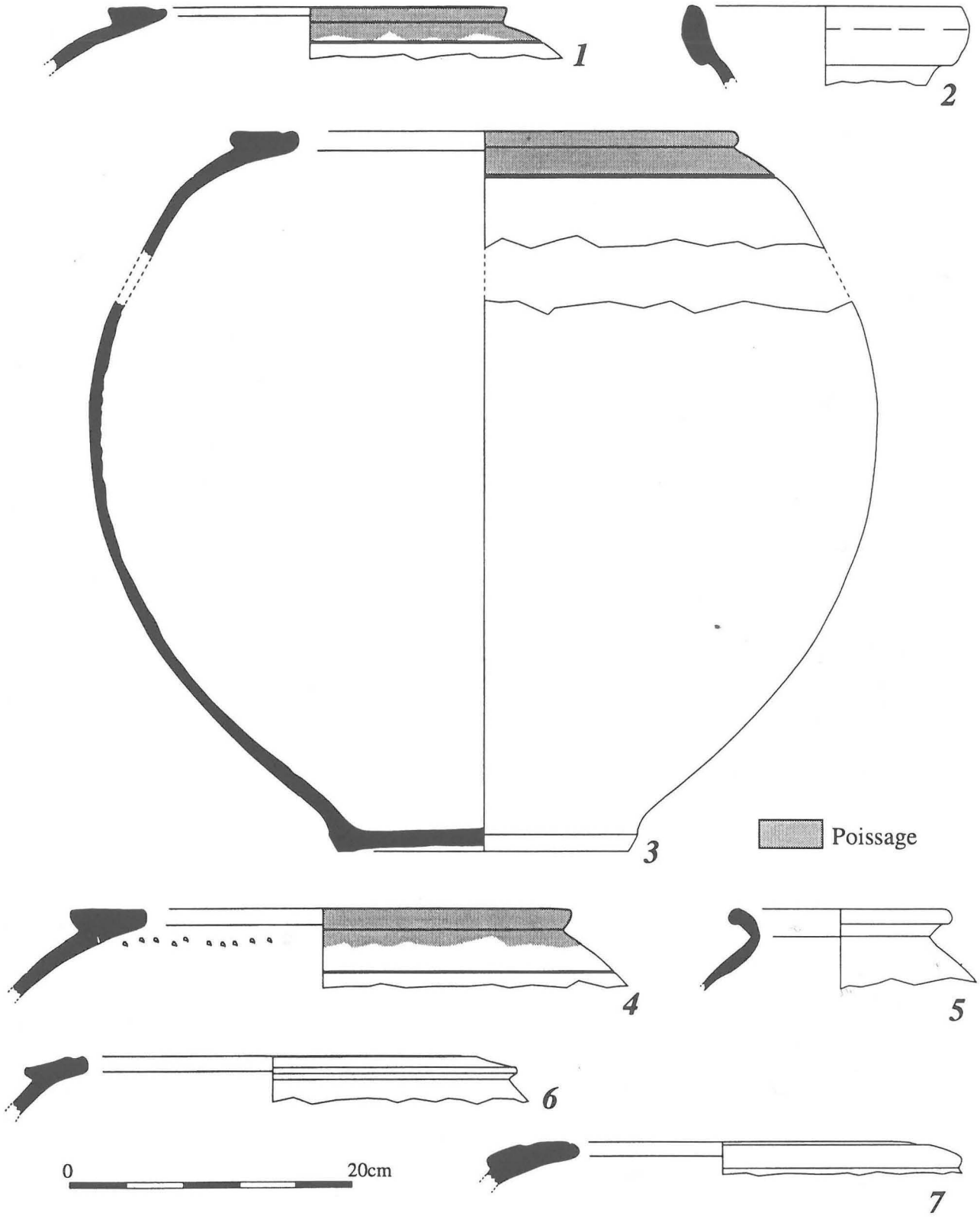

Figure 6 - Céramique du groupe B (1 et 2 : sous-groupe B1 ; 3 à 6 : sous-groupe B2 ; 7 : sous-groupe B3).
1 : Châtenay-sur-Seine, Le Merdat ; 2 à 5 : Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens ;
6 et 7 : Saint-Germain-Laxis, Le Climat-des-Terres-Noires.

Les récipients du groupe A appartiennent à la vaisselle de présentation ou culinaire. La tradition protohistorique semble ici manifeste des seuls points de vue technologique et typologique : les formes reconnues sont déjà présentes à la fin de l'Age du Fer. Mais cette production semble marquer une rupture progressive avec son antécédent protohistorique : la restriction du champ typologique (et donc fonctionnel) en est une illustration, notamment du fait de la disparition des urnes et des jarres, encore largement représentées à La Tène D2 en céramique non tournée. Il reste à savoir si cette céramique correspond à une production d'atelier ou à une vaisselle fabriquée dans le cadre domestique. La faiblesse des échantillons n'autorise pas de réponse mais la diversité des pâtes suggère des lieux de production variés et, sinon une fabrication domestique, au moins une diffusion dans un espace restreint.

2. Les céramiques non tournées du groupe B.

Cette céramique non tournée à pâte claire est cuite en mode A, à post-cuisson oxydante. Une reprise du bord à la tournette est parfois visible. Le calibre et la nature des dégraissants permettent de distinguer trois sous-groupes. Le sous-groupe B1 présente une pâte fine, blanchâtre, à inclusions peu ou non visibles si ce n'est, dans quelques cas, des grains de chamotte. Le sous-groupe B2 présente une pâte sableuse de teinte dominante rosé à orangé pâle, parfois à cœur gris, à inclusions grossières et dispersées de chamotte et de calcaire. Le sous-groupe B3 montre une pâte grossière de teinte grise à beige ; son originalité réside dans ses dégraissants constitués d'un sable chargé en nummulites.

Les formes identifiées à ce jour correspondent pour l'essentiel à des récipients de stockage et/ou de transport. Une forme constitue le fonds commun au répertoire typologique de ces trois productions : il s'agit de jarres larges, sans col, à ouverture resserrée et à large bord plat rainuré rentrant (Fig. 6, n^{os} 1, 3, 4, 6 et 7), forme connue dès La Tène D2. Lorsque l'état de conservation le permet, il est possible d'observer des traces de poissage limitées au bord et débordant légèrement sur le haut de la panse. Cet additif s'observe sur des jarres des trois sous-groupes et évoque un complément à un système d'obturation.

Dans les deux premiers sous-groupes sont connues des formes complémentaires plus rares :

- dans le sous-groupe B1, on connaît un bord haut en amande de récipient à col étroit qui pourrait correspondre soit à une petite jarre soit, plutôt, à une amphore (Fig. 6, n° 2) ;
- dans le sous-groupe B2 figure une urne large à col court évasé (Fig. 6, n° 5).

Le groupe B est très peu représenté sur le plateau briard (Fig. 7) où on ne connaît que le sous-groupe B3 à l'époque pré-flavienne, à Saint-Germain-Laxis, et le sous-groupe B2 dans des contextes contemporains à Moisenay, Saint-Germain-Laxis et Vert-Saint-Denis (Fig. 8). Les sous-groupes B1 et B2 sont un peu mieux représentés sur les sites ruraux du confluent Seine-Yonne, également en contexte pré-flavien (Fig. 7). La disparition de ce groupe semble effective dans le secteur Seine-Yonne dès la période flavienne et il semble en être de même sur le plateau briard où les tessons décomptés dans les ensembles plus tardifs paraissent résiduels.

Rien, à l'heure actuelle, n'autorise à déterminer la provenance des récipients des sous-groupes B1 et B2 ; leur distribution (Fig. 7) suggère une origine régionale qu'il resterait à démontrer par des analyses pétrographiques. Il n'en va pas de même pour le sous-groupe B3, largement représenté dans le nord et l'ouest de l'Ile-de-France ainsi qu'en Picardie (Barat et Raux 1994)[8] et sur la vallée de la Marne, à Chelles (Coxall et al. 1995). Cette céramique à dégraissant de nummulites,

	Plateau briard	Confluent Seine-Yonne	
	St-Germain-Laxis	Châtenay-La Roche	Marolles-Ch. de Sens
v. 10/40	**0.7 % (NMI = 97)**		
v. 40/80	**0.1 % (NMI = 132)**		
pré-flavien		**3.1 % (NMI = 63)**	**5.6 % (NMI = 71)**
v. 70/120	*0.1 % (NMI = 307)*		
v. 80/170	*0.1 % (NMI = 836)*	**0**	**0**

Figure 7 - Tableau de fréquence des céramiques du groupe B (en italique : mobilier jugé résiduel).

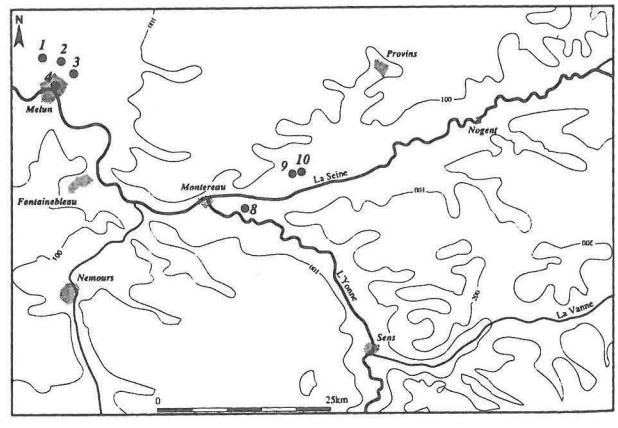

Figure 8 - Carte des points de découverte des céramiques du groupe B (les numéros renvoient à la carte de la Fig. 2).

8 Y. Barat et S. Raux en signalent de nombreux exemplaires dans la partie nord des Yvelines (Epônes, Les Mureaux, Septeuil), dans le Val-d'Oise (Beaumont-sur-Oise, Taverny), à Paris, Melun ainsi qu'à Soissons, Creil, Senlis.

connue de la vallée de l'Aisne aux territoires carnute et véliocasse, pourrait provenir, d'après sa répartition et la nature des dégraissants, du nord de l'Ile-de-France ou de la Picardie (Barat et Raux 1994). Dans ces régions, le répertoire typologique est plus varié puisque, à côté des jarres, parfois renforcées de cordons, figurent des urnes, des jattes et des couvercles. Il semble bien que la partie nord-ouest du territoire sénon constitue la limite méridionale de la diffusion de ce sous-groupe. Il est alors possible que la situation de Melun, aux confins des territoires sénon, Parisii et Meldes, ne soit pas étrangère à ce phénomène : les sous-groupes B1/B2, d'une part, et B3, d'autre part, pourraient se trouver en concurrence dans ce secteur.

L'uniformité des pâtes, à l'intérieur de chacun des sous-groupes, sous-entend une fabrication de série qui mérite d'être confortée par une étude portant sur une éventuelle standardisation des modules.

L'un des problèmes posés par ce groupe est de savoir si ces vases ont été commercialisés pour eux-mêmes ou pour leur contenu. Le sous-groupe B3 comporte en lui-même un élément de réponse au travers de son aire de diffusion, assez large. L'hypothèse émise par Barat et Raux (1994), qui consiste à voir dans ces récipients des conteneurs pour un produit alimentaire, paraît pouvoir être tenue pour hautement vraisemblable, d'autant que les traces de poissage indiquent un système d'obturation hermétique. Subsiste le problème, pour l'heure non résolu, des produits transportés : solides ou liquides (il faut remarquer que l'on n'a pas cherché à étancher les parois), produits bruts ou transformés, salaisons, grains ? Il se pourrait donc que ces vases aient joué un rôle semblable à celui des jarres, urnes et jattes de type Besançon (*stricto sensu*) dont la fonction de récipients de transport ne paraît plus devoir être contestée (Barral 1994). Dans le cas des récipients du sous-groupe B3, en raison de la diffusion et de l'homogénéité apparente de la production, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle ils perpétuent, au début de la période gallo-romaine, un mode d'emballage traditionnel à l'époque gauloise.

Par assimilation, on admettra que les sous-groupes B1 et B2 répondent à une fonction identique. La possible existence d'une amphore dans le sous-groupe B1 semble confirmer cette hypothèse et pourrait nous orienter vers le transport de liquides. Il n'est d'ailleurs pas indifférent de noter que la disparition progressive des récipients non tournés du groupe B vers le milieu du I^er^ s. ou peu après coïncide avec l'émergence et le développement des amphores régionales à fond plat dérivées des types Gauloises 2 et 3 puis Gauloise 4 : tout se passe comme si l'on avait affaire à un phénomène de substitution qui se traduirait par l'adoption puis la généralisation d'un mode d'emballage de tradition méditerranéenne, mieux adapté à la manutention et au transport.

3. Les céramiques non tournées du groupe C.

Il s'agit d'une céramique à pâte brun-rouge, cuite en mode B, aux surfaces noires, plus rarement beiges, parfois à effet bicolore sur les formes hautes. Les vases sont probablement montés au colombin (fractures obliques caractéristiques au niveau des joints de collage), tout au moins pour ce qui est des formes hautes. Aucune trace de reprise à la tournette n'a été observée. Leur surface est régulièrement finie par polissage horizontal sur les récipients fermés et croisé sur les récipients ouverts. La pâte, compacte, est très chargée en particules de dimension millimétrique, de couleur noir bleuté, magnétiques, qui, à l'analyse, se sont révélées être des oxydes à base de fer. Ces inclusions confèrent à la céramique des qualités mécaniques remarquables.

a. Caractérisation physico-chimique du groupe C (N. Huet).

Une étude physico-chimique de cette production a paru d'autant plus intéressante que le type de dégraissant utilisé est inhabituel.

❑ *Observations au microscope optique.*

En observation à la binoculaire, sur coupe polie (10 x 8 mm), on remarque deux familles de dégraissants : des dégraissants minéraux, sans doute naturellement inclus dans l'argile d'origine, et des dégraissants métallurgiques, très certainement ajoutés (Fig. 9). On observe, par ailleurs, de nombreuses porosités allongées, orientées parallèlement aux bords de la céramique.

Les dégraissants minéraux sont rares puisque, sur la coupe observée, il n'en existe que deux de dimensions conséquentes : deux quartz d'un diamètre d'environ 0,5 mm. Quelques autres quartz et feldspaths[9] d'environ 0,1 mm sont visibles. Les quartz sont particulièrement bien arrondis (Fig. 9, Q).

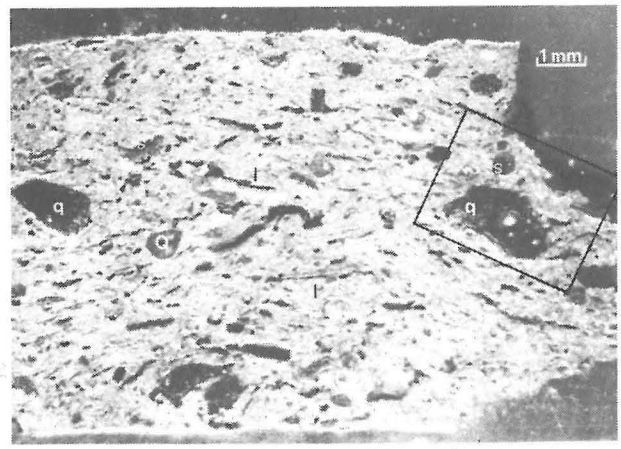

Figure 9 - Vue d'ensemble de la céramique du groupe C étudiée :
Q = quartz, l = lamelle, s = sphère, q = quelconque.

Les dégraissants métallurgiques peuvent être répartis selon trois types de formes :

- des lamelles d'une longueur moyenne de 0,2 mm, d'une épaisseur de 10 à 50 µm, certaines mesurant jusqu'à 2 à 3 mm de longueur (Fig. 9 et 10, l) ;
- des particules sphériques ou sub-sphériques, de diamètre variable allant de 0,05 à 0,8 mm, comportant de nombreuses porosités arrondies (Fig. 9 et 10, s) ;
- des particules de forme quelconque, de dimension souvent supérieure au millimètre, fréquemment

9 Une dizaine au plus dans la coupe étudiée.

anguleuses (Fig. 9 et 10, q), avec de nombreuses porosités sphériques (Fig. 10).

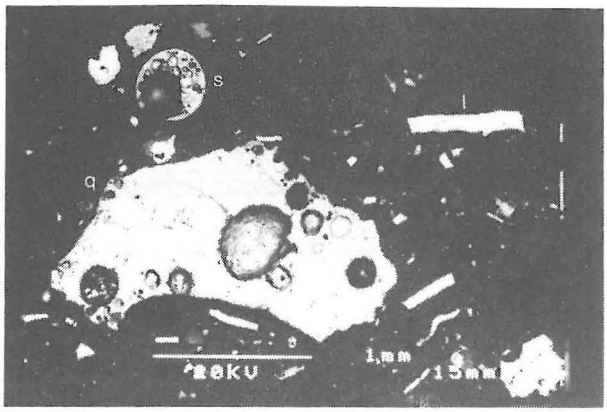

Figure 10 - Divers dégraissants métalliques du groupe C : l = lamelle, s = sphère, q = quelconque (photo MEB).

Une observation par microscopie métallographique de ces dernières particules permet de mettre en évidence une structure complexe. Il est en effet possible de différencier trois zones :

- d'une part, des zones blanches, arrondies ou à forme dendritique (Fig. 11, w),
- d'autre part, des zones de couleur gris clair (Fig. 11, f),
- enfin, des zones de couleur gris foncé à noir (Fig. 11, g).

❑ *Détermination de la composition par microanalyse*[10].

Les analyses de composition chimique ont porté sur les différents types de dégraissants métallurgiques, sur un dégraissant minéral ainsi que sur la matrice argileuse de cette céramique. Les résultats (Fig. 12) ont été reportés dans un diagramme ternaire de composition (FeO-Al_2O_3-SiO_2) (Fig. 13).

Le dégraissant minéral analysé est un quartz (Fig. 13 : Q = 100 % de SiO_2). La composition de la matrice argileuse (Fig. 12 : m = 47 % SiO_2, 31 % de Al_2O_3, 13 % d'oxydes de fer...) se différencie nettement de celle des dégraissants métallurgiques.

Parmi les dégraissants métallurgiques, seules les particules lamellaires se distinguent nettement des autres par leur composition. Il s'agit en effet d'oxydes de fer (Fig. 13 : l = 100 % de FeO). Les autres particules ont une composition variable à base de Al_2O_3, de SiO_2 et d'oxydes de fer, plus certains composants tels que K_2O, CaO. Les particules sphériques ne se différencient que par un pourcentage en oxydes de fer plus important.

Sur les particules de forme quelconque, on observe la même structure que celle précédemment vue par microscopie métallographique (Fig. 11). L'analyse nous permet d'affirmer que :

- la phase blanche (w) peut être identifiée comme de la wüstite (FeO),

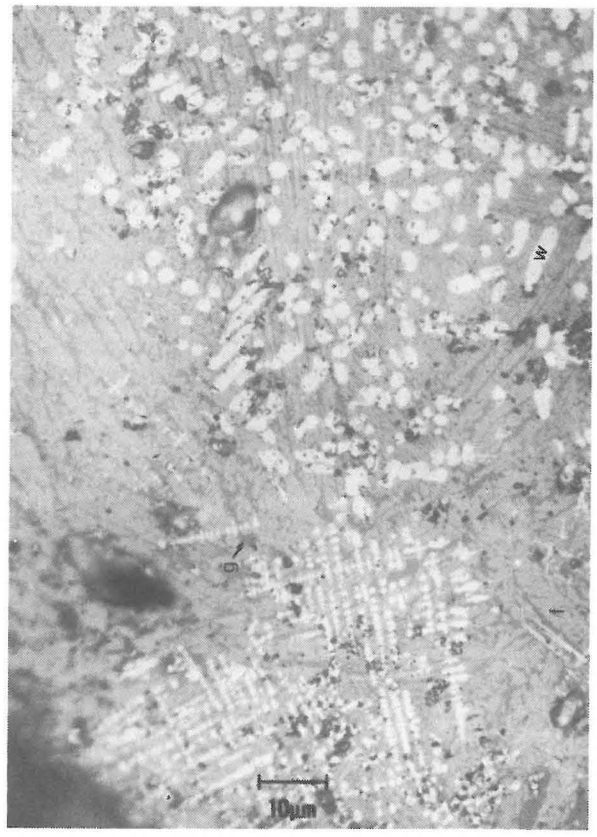

Figure 11 - Structure d'ensemble d'une scorie : w = zone blanche - wüstite, f = zone gris clair - fayalite, g = zone gris foncé - gangue amorphe.

- la phase gris clair (f) est certainement de la fayalite (Fe_2SiO_4),
- quant à la phase gris foncé (g) composée de SiO_2, FeO et CaO, il s'agit certainement d'une gangue amorphe telle que l'ont décrite de nombreux auteurs (Forrières *et al.* 1987, p. 43 ; Mangin *et al.* 1992).

Ces dernières observations ainsi que la composition chimique précédemment déterminée (Fig. 12), permettent d'affirmer que les particules de forme quelconque sont des scories issues du procédé métallurgique, en l'occurrence du travail du fer.

% oxyde en masse	SiO_2	Al_2O_3	FeO	Na_2O	K_2O	CaO
Matrice argileuse	47	31	13	1	0	4
Dégraissant minéral	100	0	0	0	0	0
Lamelle	1	0	99	0	0	0
Sphère	24	3	70	0	1	2
Quelconque	27	7	58	0	1	5
Quelconque zone blanche	3	2	92	1	0	1
Quelconque zone gris clair	30	0	66	0	0	3
Quelconque zone gris foncé	36	10	35	0	3	16

Figure 12 - Composition chimique de la céramique du groupe C.

10 Ces analyses ont été réalisées à l'Université de Bourgogne (URA CNRS 23) sur un Microscope Electronique à Balayage (JEOL), équipé d'une microsonde à dispersion d'énergie.

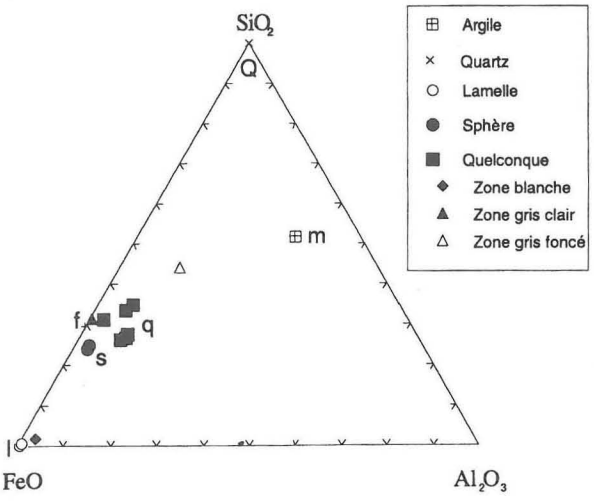

Figure 13 - Diagramme de la phase ternaire $FeO-Al_2O_3-SiO_2$.

❑ *Conclusions sur les divers déchets métallurgiques.*

Ces conclusions quant à la nature de ces inclusions métallurgiques sont fondées à la fois sur leur composition chimique (Fig. 12 et 13) et sur leur forme[11].

Les particules en forme de lamelle sont à identifier comme des battitures lamellaires. Elles correspondent à des éclats métalliques oxydés qui jaillissent incandescents durant le martelage de la surface du fer battu à chaud. Elles peuvent provenir soit de l'étape du raffinage de la loupe de fer, soit de l'étape de forgeage.

Les particules sphériques, particulièrement poreuses, sont dues à des projections de déchets métallurgiques en fusion, lors d'une des étapes de la chaîne opératoire et qui se sont refroidies instantanément dans l'air. Elles peuvent être soit des scories en forme de goutte issues du raffinage de la loupe de fer, soit des battitures globulaires provenant de l'étape de martelage du fer à chaud. Leur composition chimique indiquerait plutôt la première hypothèse : 70 % d'oxydes de fer (sans doute FeO), 24 % de SiO_2, 3 % d'Al_2O_3, ainsi que des fondants : 2 % de CaO, 1 % de K_2O.

Les particules de forme quelconque, anguleuses, ont la composition de scories (60 % d'oxyde de fer, 25 % de SiO_2, 9 % d'Al_2O_3, 5 % de CaO, 1 % de K_2O), composition très proche de celle des particules sphériques.

Ces particules sont donc bien des déchets de la métallurgie du fer. Il est toutefois actuellement difficile d'affirmer s'il s'agit de déchets provenant uniquement du raffinage de la loupe de fer, du forgeage ou des deux étapes confondues. Un étude plus poussée doit être conduite avec des spécialistes de la métallurgie afin de savoir si l'on peut trancher entre ces hypothèses[12].

b. Typologie, chronologie et diffusion.

Dans l'état actuel des connaissances, le répertoire typologique se limite à trois séries principales :

- des urnes qui comportent deux variantes : le type le plus fréquent a un profil caréné ou sub-caréné à épaulement bas et bord replié vers l'extérieur (Fig. 14, n^{os} 1-3) ; un exemplaire unique montre un profil arrondi à épaulement haut et bord simple (Fig. 14, n^{o} 4) ;
- des jattes arrondies systématiquement munies d'un support tripode (Fig. 15, n^{os} 1 à 6, 8 et 9), à une possible exception près qui peut être une écuelle basse pour laquelle un doute subsiste quant à la présence de pieds (Fig. 15, n^{o} 7) ;
- des couvercles à bouton de préhension, avec plusieurs variantes de profil et de détail de la lèvre (Fig. 15, n^{os} 10 à 18).

Toutes ces formes paraissent relever d'un service culinaire. Contrairement aux cas des groupes A et B, aucune d'entre elles ne figure dans le répertoire local des productions non tournées de La Tène D2.

Dans l'état actuel des connaissances, cette production ne semble pas apparaître avant la période Flaviens-Trajan (Saint-Germain-Laxis ; Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens). La période de diffusion maximale se situe au cours du II^{e} s. et pendant la première moitié du III^{e} s. (Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens et Le Tureau-des-Gardes ; Châteaubleau). La découverte de deux tripodes associés à des jattes Chenet 323 de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux, dans une cave incendiée du Chemin-de-Sens à Marolles-sur-Seine, montre que l'utilisation de ce groupe se prolonge dans la seconde moitié ou vers la fin du III^{e} s. On ne connaît, en revanche, aucun exemplaire de cette céramique au IV^{e} s.

Cette production ne représente habituellement qu'une part modeste de la vaisselle, de 1 à 5 % du NMI (Fig. 16) ; un taux anormalement élevé est cependant à noter au Tureau-des-Gardes à Marolles-sur-Seine (18 %). La représentation des formes sur les sites consommateurs est très inégale, les vases les plus fréquents étant les tripodes et les couvercles, sauf au Chemin-de-Sens où ce sont les urnes qui dominent (Fig. 17). Sur ce dernier site cependant, des ensembles contemporains comme la structure 23 (cellier) et la nappe H (dépotoir), datées entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^{e} s., livrent des assemblages contradictoires (Fig. 17) qui mettent en évidence une certaine variabilité, à mettre peut-être en relation avec la fonction des structures et leur emplacement au sein de l'établissement rural. Il est enfin à noter que sur ce même site, si la plupart des vases de ce groupe ont été trouvés en contexte domestique, deux urnes figuraient dans des dépôts rituels.

Le peu que l'on sache pour l'instant de la diffusion du groupe C montre que celle-ci se fait dans un espace géographique centré sur l'axe Yonne-Seine (Fig. 18), dans un territoire compris entre Sens et Melun, soit une dispersion sur une soixantaine de kilomètres. Dans l'état actuel des données, ce sont les sites localisés autour de la confluence entre les deux rivières qui ont

11 Groupe de Travail Suisse d'Archéologie du Fer, 1991, Minerai, scories, fer, cours d'initiation à l'étude de la métallurgie du fer ancienne et à l'identification des déchets de cette industrie (Techniques des fouilles, numéro spécial) ; Mangin *et al.* 1992, p. 322-331.

12 Des études complémentaires avec un échantillonnage plus large seront conduites avec le Laboratoire d'Archéologie des Métaux (Jarville, Meurthe-et-Moselle), dirigé par M. Leroy.

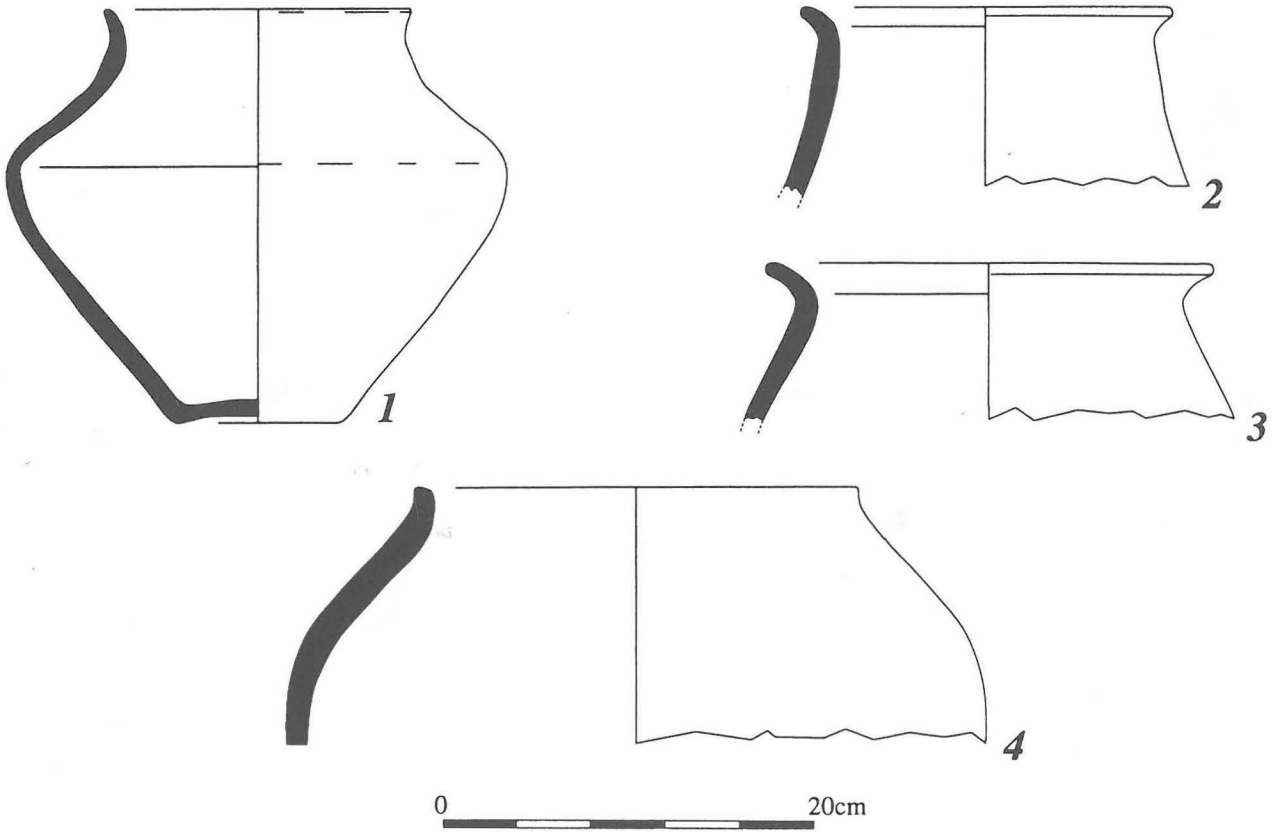

Figure 14 - Céramique du groupe C : urnes.
1 à 3 : Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens ; 4 : Marolles-sur-Seine, Le Tureau-des-Gardes.

donné le plus grand nombre de récipients (près de 80 individus recensés). La diffusion vers le plateau briard et vers Sens apparaît, au contraire, très marginale : un seul vase à Châteaubleau et Avon, cinq à Saint-Germain-Laxis, une dizaine à Nailly. Les sites concernés sont surtout des habitats ruraux, mais aussi des sanctuaires ; cette production est encore inconnue en contexte urbain mais l'enquête reste à systématiser, en particulier à Sens, Montereau et Melun.

c. Essai d'interprétation préliminaire (N. Huet et J.-M. Séguier).

❑ *Aspects techniques.*

L'argile, utilisée pour cette production, devait certainement être très pauvre en dégraissants naturels. Afin d'améliorer ses caractéristiques lors du séchage et de la cuisson, il a donc fallu ajouter d'autres dégraissants, en l'occurrence des déchets de métallurgie. Mais pourquoi avoir utilisé ce type de dégraissant ? Dans la région concernée, les sables alluvionnaires sont nombreux et auraient pleinement rempli le rôle de dégraissant.

D'autre part, l'intérêt d'utiliser des sous-produits métallurgiques comme dégraissant est limité. Même si le rôle de squelette lors du séchage peut être assuré, lors de la cuisson, les inclusions métallurgiques, en particulier les particules lamellaires, vont se dilater puis se rétracter assez fortement et ne vont pas assurer leur rôle d'ossature[13].

Il faut donc chercher d'autres raisons à l'utilisation de ces particules. La plus simple peut être leur abondance sur le lieu de fabrication de ces céramiques : pourquoi transporter d'autres types de dégraissants s'il existe des déchets inutilisés sur place ? Une autre raison peut être liée à l'amélioration des qualités techniques de ces céramiques lors de leur usage. Il peut s'agir, en l'occurrence de la bonne résistance mécanique obtenue par cet ajout. Mais l'utilisation de ces récipients en tant que céramique culinaire n'implique pas *a priori* le besoin d'une telle résistance mécanique. Il est aussi possible d'envisager l'amélioration de propriétés liées directement à l'usage culinaire. L'incorporation de ces inclusions métallurgiques a peut-être pour but de conférer une rémanence thermique plus importante que celle de céramiques communes sableuses[14].

Dans ces conditions, le choix d'une technologie ne faisant pas appel au tour reste un problème à discuter. La nature même des dégraissants, composés d'inclusions anguleuses et dures, particulièrement coupantes, constitue une contrainte technique (et une condition

13 On observe une décohésion (porosité) importante entre les particules lamellaires et la matrice argileuse, due au retrait plus important de FeO que celui de la matrice. Des mesures dilatométriques sont en cours afin d'étudier le comportement de cette céramique lors d'un chauffage.

14 Cette hypothèse mérite d'être testée par l'expérimentation.

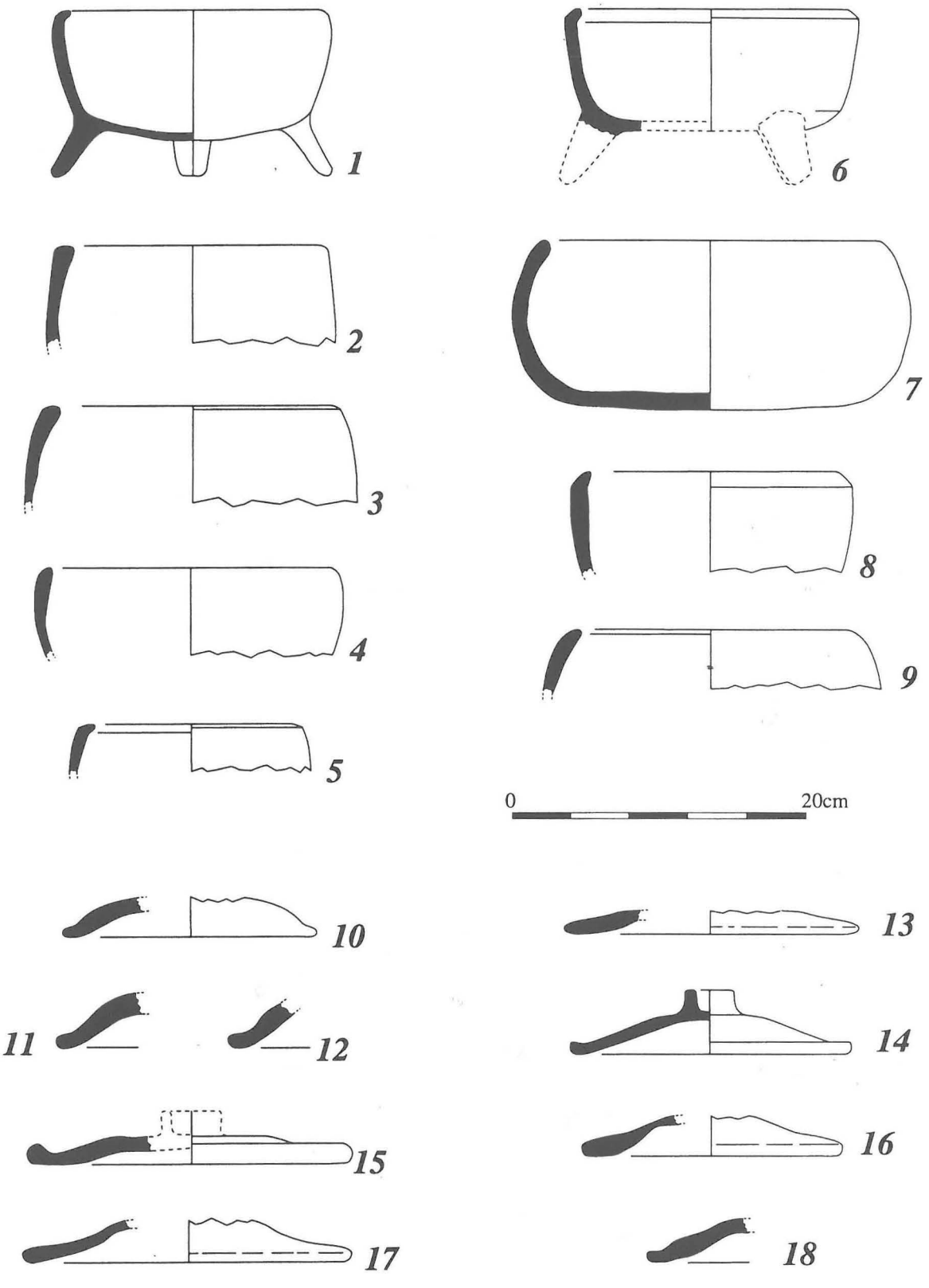

Figure 15 : Céramique du groupe C : Jattes et couvercles.
1 : Châteaubleau, sanctuaire (d'après Harlay 1993) ; 2 à 5, 13 : Marolles-sur-Seine, Le Tureau-des-Gardes ;
7 à 9, 15 à 18 : Marolles-sur-Seine, Le Chemin-de-Sens ; 10 à 12 : Saint-Germain-Laxis, Le Climat-des-Terres-Noires ;
14 : Châtenay-sur-Seine, Le Merdat.

	Plateau briard	Confluent Seine-Yonne		
	St-Germain-Laxis	Châtenay-La Roche	Marolles-Ch. de Sens	Marolles-T. d. Gardes
v. 70/120	**1 % (NMI = 200)**	**3.3 % (NMI = 30)**		
v. 80/150-170	**0.4 % (NMI = 836)**		**4.9 % (NMI = 327)**	
v. 100/200				*18.2 % (NMI = 44)*
v. 150/220		**1.6 % (NMI = 63)**		
v. 200/250				**2.8 % (NMI = 72)**

Figure 16 - Tableau de fréquence des céramiques du groupe C.

datation	structure	NR	NMI	urne	jatte	couvercle
fin I^{er} s. à milieu II^{e} s.	str. 23	44	**12**		**3**	**9**
	str. 369	30	**1**		**1**	
	str. 665	12	**1**	**1**		
	str. 668	1	**1**	**1**		
	nappe H us2	123	**16**	**11**	**4**	**1**
	total	*210*	***31***	13	8	10
fin II^{e} s./ début III^{e} s.	str. 2	26	**6**	3	2	1
	nappe A	25	**3**	**1**	**1**	**1**
fin III^{e} s.	str. 3	32	**2**		**2**	
I^{er} s. au III^{e} s.	str. div.	4	**4**	**3**	**?**	**?**
	total	*507*	***46***	***20***	***13***	***12***

Figure 17 - Dénombrement des individus du groupe C du Chemin-de-Sens à Marolles-sur-Seine.

nécessaire) qui a conduit à opter pour le choix du montage au colombin, la technique du tour rapide étant en effet difficilement envisageable. On se trouverait, ici, dans un cas de figure peu connu en contexte de production céramique antique où c'est la matière première qui conditionne l'option technologique et non les seules contraintes économiques et culturelles. Dès lors, on s'explique d'autant moins le choix d'un matériau contraignant qui devient un obstacle à une production (et donc à une diffusion) de masse. De fait, la diffusion demeure relativement restreinte mais la longévité de

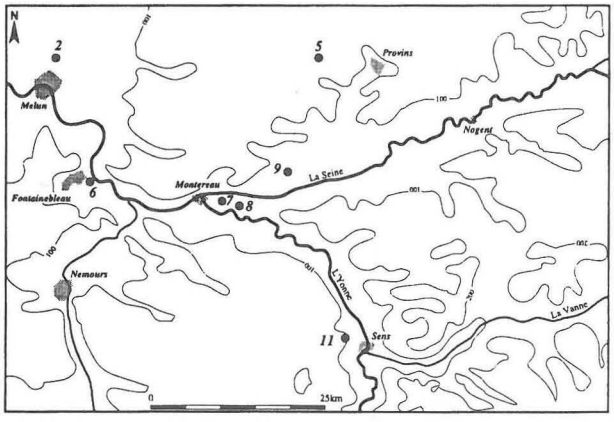

Figure 18 - Carte des points de découverte des céramiques du groupe C (les numéros renvoient à la carte de la Fig. 2).

cette production (à peu près deux siècles) témoigne d'un certain succès auprès de la clientèle rurale.

❑ *Aspects économiques et culturels.*

L'incorporation à la pâte de sous-produits de la métallurgie suppose une fabrication en relation directe avec un atelier important, produisant des déchets en quantité suffisante pour que ceux-ci soient aisément récupérables : ceci suppose une production de masse de la part des forgerons. On peut ainsi supposer qu'il existe une association étroite, dans le cadre d'un même complexe artisanal, entre forgerons et potiers.

Si l'association entre spécialistes des arts du feu que sont les métallurgistes et les potiers est largement illustrée, il existe ici une possible relation de dépendance des potiers vis-à-vis des forgerons qui fournissent une partie de la matière première. On peut alors se demander :

- si forgerons et potiers œuvrent indépendamment dans le cadre d'un même complexe artisanal, les seconds utilisant un sous-produit de l'activité des premiers,
- ou bien si forgerons et potiers travaillent en parallèle pour le compte d'une même officine,
- ou enfin si forgerons et potiers sont les mêmes individus, ce qui, *a priori*, paraît peu vraisemblable ?[15].

Il reste que peu d'exemples sont connus de l'utilisation de sous-produits de la sidérurgie en tant que dégraissant dans l'Antiquité. Quelques observations sont à verser à ce dossier encore peu étoffé : on citera le cas d'une jarre dont l'argile est dégraissée à l'aide de scories pilées, sur la *villa* de Gourjade (Castres, Tarn) site où est attestée une importante activité sidérurgique (réduction et forge) du I^{er} au III^{e} s.[16], ainsi que celui d'une jatte dégraissée à l'aide de scories, datée de La Tène finale et trouvée sur l'oppidum de Berniquaut (Sorèze, Tarn), situé dans l'un des complexes sidérurgiques de la Montagne Noire (Séguier 1990). Enfin, au cœur de notre zone d'étude, l'habitat groupé de La Tène D2 du Marais-du-Pont à Varennes-sur-Seine, localisé à hauteur de la confluence Seine-Yonne (Séguier 1994), a livré quelques vases non tournés dont les dégraissants sont en partie constitués de battitures et de fragments de scories, ce site étant le siège d'une importante activité sidérurgique. S'il existe un lien entre ces derniers vases et le groupe C, il relève sans doute plus du concept technologique que d'une filiation d'ateliers car les deux productions sont séparées par un hiatus de l'ordre d'un siècle. Ces quelques

15 On peut aussi envisager que ces déchets soient antérieurs à l'établissement de l'atelier de potier.

16 Inédit, fouille J.-M. Séguier.

exemples devraient inciter à conduire une enquête systématique dans les grands districts sidérurgiques anciens, par exemple en Berry, Bourgogne, Lorraine et Montagne Noire.

❑ *Localisation de l'atelier de production.*

L'homogénéité des pâtes, des dégraissants, des caractères technologiques et des formes conduit à envisager une production d'atelier et non une production domestique. Devant le caractère très particulier de la production et la récurrence de certains détails dans le façonnage de la forme des pieds, des lèvres des tripodes et du bord des urnes carénées, on peut envisager un centre de production unique et non une dispersion d'ateliers.

Les quelques données quantitatives actuelles permettent d'envisager une production dans le secteur de confluence Seine-Yonne ; mais ceci reste à confirmer.

Une recherche géologique plus poussée sur la matière première argileuse pourrait éventuellement nous orienter vers une zone de production. Cependant, en raison des rares dégraissants naturels peu caractéristiques (pas de micro-fossiles), la recherche sera de toute façon difficile. Cette argile peut en effet provenir d'une poche peu étendue située à proximité directe des ateliers, et sans doute actuellement épuisée. Les plateaux calcaires de cette région sont *a priori* à exclure, la pâte de ces céramiques étant peu calcaire (CaO≤ 5 %).

Les dégraissants métallurgiques ne nous sont pas non plus d'un grand secours pour localiser cette production, dans la mesure où l'activité sidérurgique

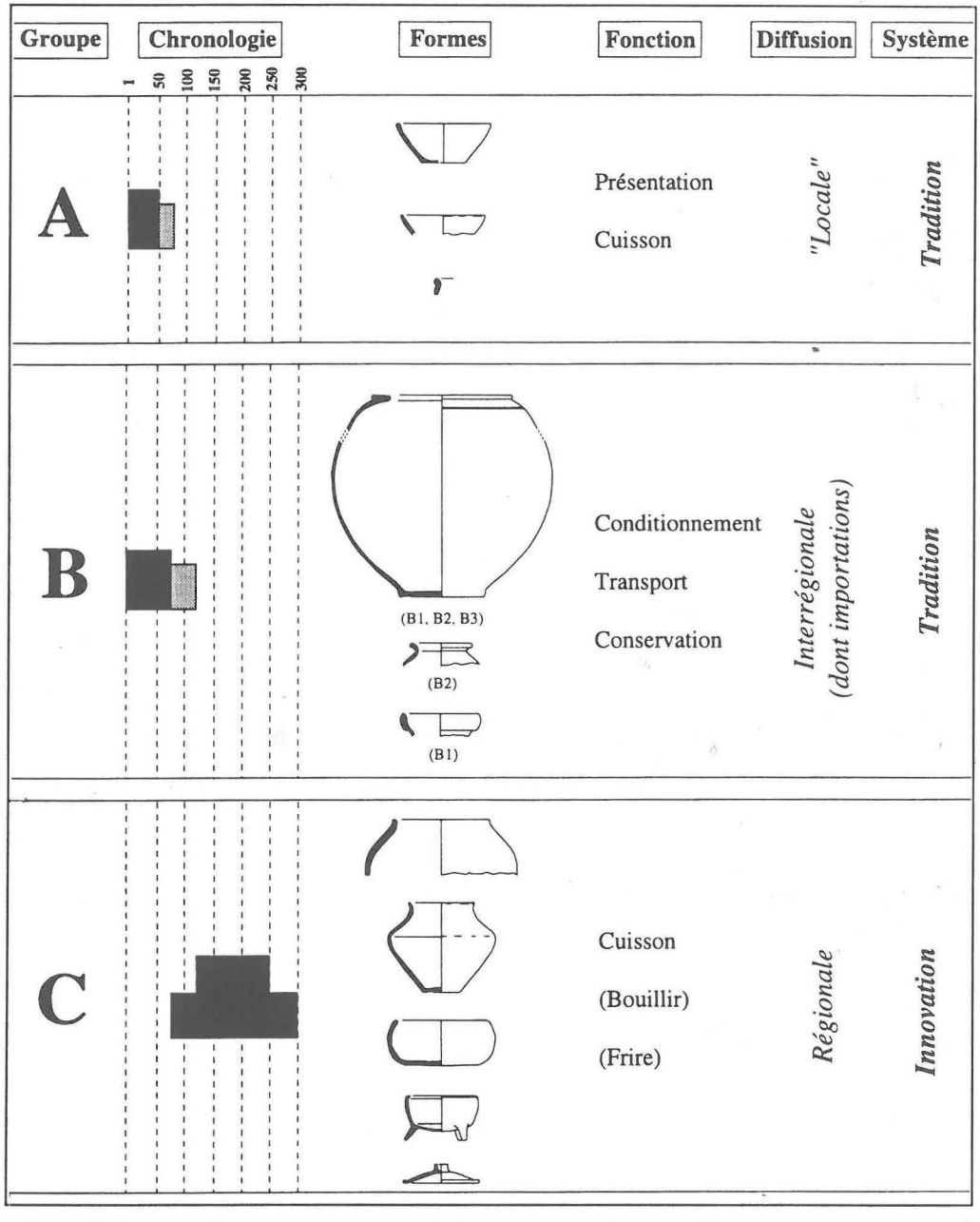

Figure 19 - La céramique non tournée en territoire Sénon : synthèse des données et des hypothèses.

est très largement attestée en territoire sénon qui constitue l'un des principaux districts sidérurgiques en Gaule de La Tène Finale au Haut Moyen Age. L'identification de ces dégraissants comme des déchets de raffinage et/ou de forgeage nous permet toutefois d'orienter la recherche vers une zone aux dépens de l'autre, en émettant l'hypothèse que raffinage et forgeage étaient réalisés dans un même lieu. Les différentes étapes de la chaîne opératoire sidérurgique semblent, en effet, avoir une répartition spatiale différente : l'extraction et la réduction sont largement représentées sur le plateau de Brie (Daveau 1995), sur les buttes-témoins tertiaires du Sénonais crayeux (Dunikowski 1994) et en Gâtinais, alors que le forgeage n'est attesté de façon significative dans l'Antiquité que dans le cadre de villages et agglomérations comme Sens, Montereau et Melun.

III. CONCLUSIONS

Cette enquête préliminaire menée dans l'espace géographique sénon permet de rendre compte de l'hétérogénéité du phénomène "céramique non tournée" dans la Gaule romanisée en ce qui concerne les modèles explicatifs que l'on peut avancer (Fig. 19).

En ce qui concerne le groupe A, il semble que l'on ait affaire à une céramique qui perpétue un système de production traditionnel en voie d'épuisement. La fréquence encore élevée des productions non tournées à La Tène D2 en territoire sénon, aussi bien en milieu rural qu'en habitat groupé (30 à 40 % du NMI), peut expliquer une certaine résistance à l'effacement progressif d'un caractère culturel fortement ancré.

Dans le cas du groupe B, s'affirmerait une production menée selon des techniques traditionnelles mais qui exprime une dynamique commerciale dont rend compte, au moins, la diffusion des jarres de transport à dégraissant nummulitique. La disparition de ce groupe serait consécutive à un phénomène d'acculturation se traduisant par l'adoption de nouvelles normes économiques et culturelles (fabrication en série, transport, diffusion, nature du contenu, habitudes alimentaires...).

Le groupe C trahit, quant à lui, la mise en œuvre d'une technologie qui ne requiert pas un haut degré de savoir-faire technique mais traduit toutefois une innovation. Bien qu'elle paraisse à contre-courant du contexte économique de l'époque, cette dernière constitue sans doute une adaptation à un système technique complexe dont le contenu reste à analyser.

Cette dernière production présente l'intérêt de rappeler que, pour les potiers, le tournage ne constitue qu'une option parmi d'autres, conditionnée par des choix technologiques, culturels, économiques ou liée aux conditions d'utilisation mais aussi à des contraintes liées aux matériaux ; des exemples actuels montrent la coexistence de plusieurs technologies au sein de mêmes centres de production ou de mêmes entités culturelles (Desbat 1989 ; Roux et Gorbetta 1990).

Dans ce cas précis, il est clair que l'on n'a pas affaire à une production de masse. Il convient alors de prendre en compte le fait que le tournage requiert une durée d'apprentissage plus importante que le modelage sans l'aide du tour. On pourrait alors considérer que l'on est en présence d'une activité faiblement spécialisée ou, tout au moins, réalisée par des non spécialistes (Roux et Gorbetta 1990). La fabrication de cette céramique pourrait donc ne constituer qu'une activité d'appoint à côté d'une activité principale, la sidérurgie en l'occurrence[17].

BIBLIOGRAPHIE

Barat 1994 : Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Ile-de-France : présentation de quelques ensembles, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4, 1994, p. 167-181.

Barat *et al.* 1994 : Y. BARAT, D. MORIZE et P. VAN OSSEL, Variété et provenance des approvisionnements en céramique de la villa gallo-romaine de Limetz-Villez (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 183-189.

Barat et Raux 1994 : Y. BARAT et S. RAUX, Brève synthèse des productions franciliennes du Ier au IIIème siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 229-252.

Barat et Vermeersch 1993 : Y. BARAT et D. VERMEERSCH, L'évolution des manières de table et de cuisine, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 188-193.

Barral 1994 : P. BARRAL, *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 1994, 3 vol., 222 p., 149 fig., 134 pl.

Bayard 1993 : D. BAYARD, La céramique dans le nord de la Gaule à la fin de l'Antiquité (de la fin du IVème au VIème siècle), présentation générale, dans *La céramique du Vème au Xème s. dans l'Europe du Nord-Ouest*, Nord-Ouest Archéologie, hors série, Arras, 1993, p. 107-128.

Belot et Canut 1994 : E. BELOT et V. CANUT, Céramiques du Haut-Empire à Boulogne-sur-Mer, premier bilan provisoire des

17 Crédit des illustrations : Fig. 1 et 19 : conception : J.-M. Séguier, infographie : P. Pihuit (AFAN, CDA Bassée) ; Fig. 2, 3, 5, 6, 8, 14, 15 et 18 : relevés et infographie : P. Pihuit ; Fig. 4, 7, 16 et 17 : J.-M. Séguier ; Fig. 9 à 13 : N. Huet.

connaissances sur la base des fouilles récentes, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 43-80.

Brulet 1994 : R. BRULET, La céramique du Bas-Empire à Tournai, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4, 1994, p. 81-94.

Coxall 1995 : D. COXALL, *Chelles, fouilles sur le site de l'ancienne abbaye royale, 1991-1992*, Chelles, 1995, 245 p.

Daveau 1995 : I. DAVEAU, Vert-Saint-Denis, Les Fourneaux, dans *Bilan scientifique de la région Ile-de-France 1994*, DRAC-SRA Ile-de-France, 1995, p. 86-89.

Desbat 1989 : A. DESBAT, Aperçu et réflexions sur les techniques traditionnelles des céramiques à partir d'exemples marocains, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 143-151.

Dunikowski 1994 : C. DUNIKOWSKI, Mille ans de sidérurgie : les ateliers des Clérimois, dans *Archéologia*, hors série, 3, 1994, p. 52-57.

Fichet de Clairefontaine et Kerebel 1991 : F. FICHET DE CLAIREFONTAINE et H. KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-289.

Ferdière 1972 : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 23, 1972, p. 77-88.

Forrières *et al.* 1987 : C. FORRIERES, J.-P. PETIT et J. SCHAUB, *Etude de la métallurgie du vicus gallo-romain de Biesbruck (Moselle)*, Notes et monographies techniques, 22, Ed. CNRS, Paris, 1987.

Gouge et Séguier 1995 : P. GOUGE et J.-M. SEGUIER, *Installations protohistoriques et gallo-romaines à Marolles-sur-Seine "le Tureau des Gardes" (Seine-et-Marne)*, Document Final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, CDA Bassée, 1995, 34 p., 35 fig.

Harlay 1993 : G. HARLAY, Châteaubleau (Seine-et-Marne) : la céramique découverte dans le second sanctuaire, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 154-157.

Joly 1994 : M. JOLY, Céramiques du Haut-Empire en Bourgogne, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 303-319.

Koehler *et al.* 1994 : A. KOEHLER, J.-M. SEGUIER et F. SUMERA, Les grands domaines ruraux du plateau de la Brie, de l'Antiquité au début du Moyen Age, dans *Archéologia*, hors série, 3, Dijon, 1994, p. 58-65.

Lintz 1994a : G. LINTZ, Quelques aspects de la céramique du Bas-Empire en Limousin, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4, 1994, p. 201-211.

Lintz 1994b : G. LINTZ, Quelques aspects de la céramique commune du Haut-Empire en Limousin, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 285-301.

Loridant, 1994 : F. LORIDANT, La céramique commune dans la région de Bavay au Haut-Empire : bilan des connaissances, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 29-41.

Mangin *et al.* 1992 : M. MANGIN, I. KEESMANN, W. BIRKE et A. PLOQUIN, Le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan - Auxois, dans *Mines et métallurgie chez les Eduens*, Les Belles lettres (Annales universitaires de Besançon), Paris, 1992.

Meffre 1993 : J.-C. MEFFRE, Céramique non tournée "bitumée" de la vallée du Rhône, dans M. PY (dir.), *DICOCER 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIème s. av. n.è.-VIIème s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 260.

Mordant 1992 : D. MORDANT (dir.), *La Bassée avant l'Histoire - Archéologie et gravières en Petite-Seine*, A.P.R.A.I.F., Nemours, 1992, 143 p.

Raynaud 1993a : C. RAYNAUD (C.) - Céramique non tournée d'époque romaine en Languedoc, dans M. PY (dir.), *DICOCER 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIème s. av. n.è.-VIIème s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 331-332.

Raynaud, 1993b : RAYNAUD (C.) - Céramique non tournée d'époque romaine en Provence, dans M. PY (dir.), *DICOCER 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIème s. av. n.è.-VIIème s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 333-335.

Roux et Gorbetta 1990 : V. ROUX et D. GORBETTA, *Le tour du potier : spécialisation artisanale et compétences techniques*, ed. C.N.R.S., Paris, 1990, 160 p.

Santrot 1979 : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, ed. C.N.R.S., Paris, 1979, 262 p.

Schucany 1990 : C. SCHUCANY, La céramique de la région de Soleure (Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 97-105.

Schucany 1993 : C. SCHUCANY, Tradition indigène - tradition méditerranéenne : un essai appliqué à la céramique des Ier et IIe siècles d'*Aquæ Helveticæ* (Baden, Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 249-265.

Séguier 1990 : J.-M. SEGUIER, L'oppidum de Berniquaut à Sorèze (Tarn), dans *Archéologie Tarnaise*, 5, 1990, p. 111-170.

Séguier 1994 : J.-M. SEGUIER, Varennes-sur-Seine, Le Marais-du-Pont, dans *Bilan scientifique de la région Ile-de-France 1993*, DRAC-SRA Ile-de-France, 1994, p. 81-82.

Séguier 1995 : J.-M. SEGUIER (dir.), *Un gisement archéologique de l'interfluve Seine-Yonne du Paléolithique supérieur à l'Antiquité tardive à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Document Final de Synthèse. Bazoches-les-Bray, CDA Bassée, 1995, 2 vol., 122 p., 131 fig.

Sellier 1994 : C. SELLIER, La céramique non tournée d'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age sur le littoral de la Manche, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4, 1994, p. 251-255.

Tuffreau-Libre 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en gaule romaine*, ed. Errance, Paris, 1992, 174 p.

Tuffreau-Libre 1993 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique de l'Antiquité tardive dans le nord de la France, dans *La céramique du Vème au Xème s. dans l'Europe du Nord-Ouest*, Nord-Ouest Archéologie, numéro hors série, Arras, 1993, p. 91-106.

Tuffreau-Libre 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE, Introduction : la céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 29-41.

Vermeulen 1992 : F. VERMEULEN, Céramique non tournée du Haut et du Bas-Empire en Flandre sablonneuse (Belgique), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 279-289.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

***Raymond BRULET** : Enfin une céramique qu'on peut découvrir avec un détecteur de métaux !*
***Jean-Marc SEGUIER** : C'est vrai !*
***Raymond BRULET** : Quelle est l'importance quantitative de cette céramique dans la région ?*
***Jean-Marc SEGUIER** : C'est de l'ordre de 1 à 5 % de la vaisselle, sans compter les amphores. Il y a un cas à 18 %, dans une fosse du début du IIIe s., mais c'est peut-être un échantillon qui est biaisé.*
***Gabriel HARLAY** : Avez-vous des résultats d'analyses pour la céramique de Châteaubleau ?*
***Jean-Marc SEGUIER** : En ce qui concerne Châteaubleau, j'ai arbitrairement considéré que c'était un vase du groupe à dégraissant métallique, bien que je n'ai pas encore vu le récipient, car il présente tous les caractères typologiques de cette céramique.*
***Gabriel HARLAY** : Effectivement, il ressemble beaucoup à celui que vous avez présenté. Si vous voulez un petit échantillon, j'en prélèverai dessus. C'est le seul qu'on ait trouvé sur Châteaubleau, après 25 ans de fouilles.*
***Jean-Marc SEGUIER** : Cela me paraît normal. Apparemment, cette céramique est essentiellement diffusée sur l'axe Yonne-Seine et dès qu'on sort de la vallée, cette céramique se raréfie considérablement, et des sites comme Avon ou Châteaubleau sont un peu en marge de cette zone. Après avoir caractérisé cette production du point de vue typologique et du point de vue de la constitution des dégraissants, il est possible d'aborder une recherche systématique pour connaître précisément l'aire de diffusion et, peut-être, cerner l'atelier.*
***Alain FERDIERE** : J'ai été très intéressé par cette association socio-économique entre la production métallurgique et la production potière, mais je voudrais revenir sur la question spécifique de la céramique modelée. Comme vous, je suis tout à fait d'accord qu'il fallait exclure le type spécifique de céramique qu'est le type dit "Besançon", et qui pose des problèmes bien particuliers mais, en ce qui me concerne, j'aurais également exclu les dolia de la catégorie B qui, manifestement, posent aussi des problèmes spécifiques. Par ailleurs, sur les photos, je me demandais si on pouvait totalement exclure que certains vases aient été tournés ?*
***Jean-Marc SEGUIER** : C'est indubitable, ce sont des céramiques non tournées dont le bord est simplement repris à la tournette.*
***Philippe BET** : De toute façon, si ce sont des inclusions métalliques dans la pâte, cela paraît difficile que cela soit tourné ; n'importe quel potier aurait rapidement les mains en sang !*
***Jean-Marc SEGUIER** : Bien entendu !*
***Raymond BRULET** : Les différentes formes d'inclusions que vous avez remarquées se retrouvent sur chaque tesson, pour chaque forme ?*
***Nathalie HUET** : Pour l'instant, un seul tesson a été regardé...*
***Raymond BRULET** : Ah !*
***Nathalie HUET** : ... un tesson représentatif, et on a toutes les formes que je vous ai présentées. On va éventuellement continuer sur d'autres tessons pour confirmer cette présence mais on sait par avance qu'on retrouvera la même association.*
***Jean-Marc SEGUIER** : J'ajouterai que, du point de vue macroscopique, lorsqu'on observe cela à l'œil nu ou à la binoculaire, on voit très bien qu'on a les deux types de déchets métallurgiques qui sont systématiquement associés.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Odile LEBLANC[1]

NOTES SUR DES DÉCOUVERTES ANCIENNES : LES PRODUCTIONS DE CÉRAMIQUES PEINTES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

Historique des découvertes

L'étude porte sur du mobilier issu de fouilles de sauvetage réalisées en 1974, sur le site de Saint-Romain-en-Gal, autour des bassins de foulons, par A. Canal (Service Régional de l'Archéologie, Rhône-Alpes).

Elle a fait l'objet d'un tri et d'une première investigation par A. Canal et a subi deux déménagements successifs. Le matériel sauvegardé correspond à six ensembles qui ont été inventoriés en 1994 par S. Humbert, contractuelle du Département du Rhône.

I. LES DONNÉES DE FOUILLE

L'installation d'un drain autour des quatre bassins a nécessité le creusement de tranchées sur les bords extérieurs des bassins, dégageant ainsi les murs périphériques. Elles avaient une largeur variant de 1,10 à 1,30 m et une profondeur de 2 m. Quelques sondages de repérage des couches, préliminaires au creusement des tranchées, ont permis de positionner la stratigraphie autour des bassins dans l'évolution de l'îlot.

1. Les données récentes des fouilles programmées réalisées par l'équipe archéologique entre 1987 et 1988[2] (Fig. 1).

Sur le terrain naturel, situé vers la cote 149,90 m NGF, sont importés des remblais anthropiques sur une hauteur de l'ordre de 1,20 m. La construction de la maison au Portique Peint date du milieu du I^er^ s. apr. J.-C. (le sol de travail est à la cote 151,14 m et le sol de la maison à 151,50 m). Dans la première moitié du II^e^ s., un bâtiment qui présente une nouvelle orientation, remplace cette maison. Les bassins de foulons y sont installés au cours du II^e^ s.

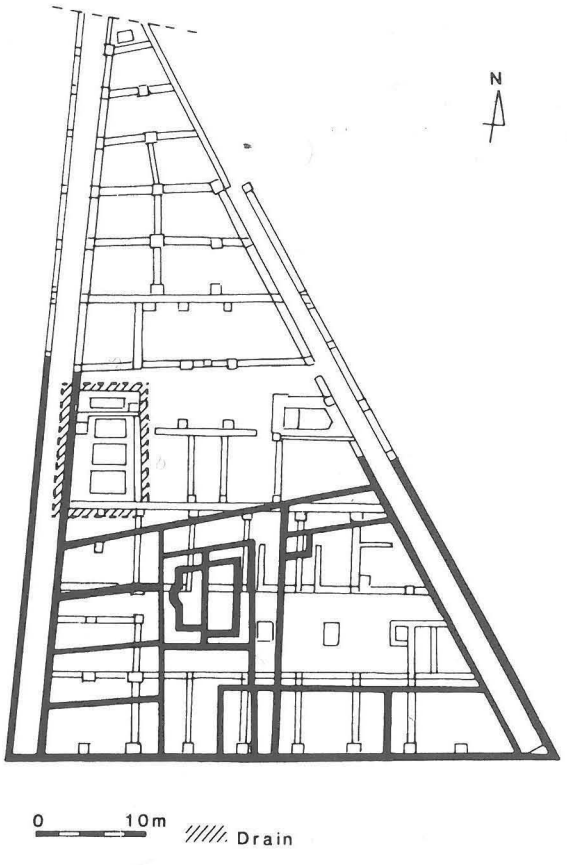

Figure 1 - Plan de l'îlot 2.
La maison au Portique Peint, du milieu du I^er^ s., est figurée en noir.

1 Attachée de Conservation, Site Archéologique de Saint-Romain-en-Gal.

2 H. SAVAY-GUERRAZ, E. DELAVAL, J.-L. PRISSET, O. LEBLANC, L. BRISSAUD, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1992, p. 11-17.

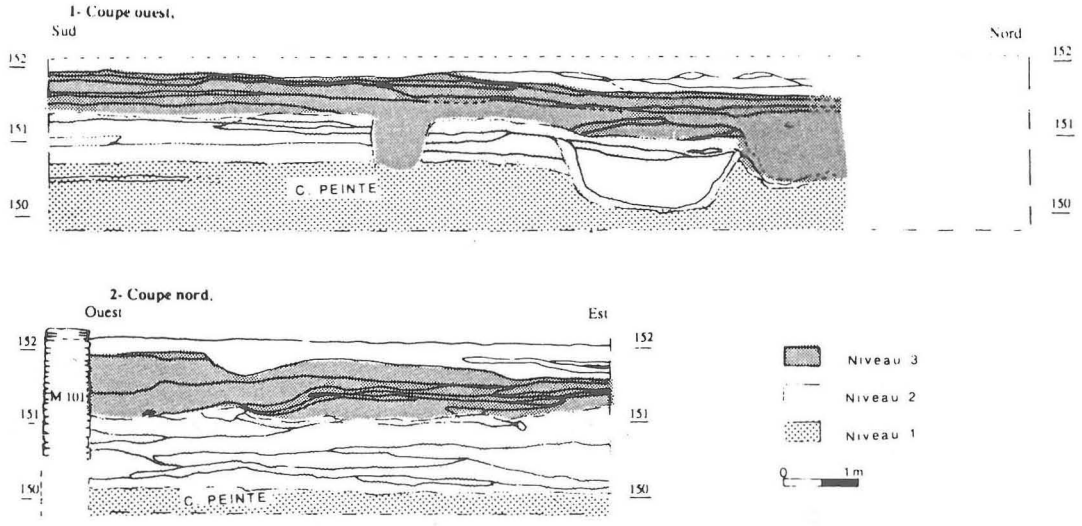

Figure 2 - Coupes stratigraphiques des tranchées nord et ouest, d'après les relevés de A. Canal.

2. Les données des fouilles de 1974.

❑ **La tranchée ouest**, sous le portique contigu aux bassins de foulons (Fig. 2, n° 1).

Un sondage profond a été réalisé entre 3 et 5 m à partir de l'extrémité sud de la tranchée. Trois niveaux principaux ont pu être suivis :

- le niveau 1 (vers 150,70 m) est un remblai limoneux avec des traces d'incendie, renfermant un abondant matériel : tessons de céramiques communes noires et de céramiques peintes ;
- le niveau 2 (vers 151,30 m) est clos par une couche de mortier jaune qui présente un pendage est-ouest de l'ordre de 20 %. Ce sol jouait avec un premier mur M 21, sous M 107. Ce niveau était perturbé par le creusement de fosses postérieures. De la céramique peinte et des tessons de poteries communes proviennent de ces remblais ;
- le niveau 3 (vers 151,90 m) est matérialisé par un lit de béton qui a été reconnu sur toute la longueur de la coupe. Cette couche présente un affaissement vers le nord et les dalles disposées sur sa surface, entre 8 et 10 m, correspondaient au seuil de l'entrée ouest de la pièce contenant les bassins de foulons.

❑ **La tranchée nord** (Fig. 2, n° 2).

Un sondage effectué à 2 m à l'est du mur de façade a mis trois niveaux en évidence :

- le premier niveau (vers 150,10 m) correspond au niveau 1 de la tranchée ouest, avec le même matériel mais en moindre quantité ;
- le niveau 2 (vers 151,20 m) est clos par une couche de béton. Le matériel trouvé dans cette tranchée provient surtout des niveaux situés sous cette couche ;
- le niveau 3 (vers 151,90 m) est fermé par une couche de mortier jaune.

La phase 1 correspond à la première occupation sur le terrain naturel et la phase 2 au remblaiement antérieur à la maison au Portique Peint. D'après le cahier de fouille, le mobilier provient en majorité de ces deux ensembles, antérieurs au milieu du I^er^ s. apr. J.-C. Toutefois, le ramassage du matériel a été fait par niveaux artificiels situés entre 1 m et 1,50 m et entre 1,30 m et 2,10 m sous le niveau du sol du portique (soit entre les cotes 151,10 m et 150,60 m et les cotes 150,80 m et 150 m). Nous remarquons que ces niveaux recoupent grossièrement les phases stratigraphiques 1 et 2, mais il n'est pas possible de différencier le matériel qui provient de ces deux ensembles. Le pendage ouest-est des couches rend caduc ces prélèvements par niveau ; dans la tranchée ouest, le premier niveau correspond globalement à la première phase stratigraphique mais, dans la tranchée nord, il recoupe essentiellement des couches de la deuxième phase.

3. Le mobilier.

Les six ensembles de mobilier qui nous sont parvenus correspondent à :

- A : tranchée ouest entre 150 m et 150,80 m, soit les couches de la phase 1 ;
- B : tranchée ouest entre 150,60 m et 151,10 m, soit la partie supérieure des couches de la phase 1 et à la phase 2 ;
- C : tranchée nord, entre 150 m et 150,80 m, soit les couches des phases 1 et 2 ;
- D : tranchée nord entre 150,60 m et 151,10 m, soit les couches supérieures de la phase 2 et celles inférieures de la phase 3 ;
- E : au nord de la tranchée ouest, sans indication de niveau ;
- F : tranchée nord, sans indication de niveau.

Le matériel a été inventorié par groupes comme définis *supra*. Les comptages ont été effectués sur le nombre total de tessons conservés. Le mobilier, très fragmentaire, offre peu de possibilités de remontage et, de ce fait, l'estimation du nombre de formes est basée sur le nombre de bords pondéré par celui des fonds. Le nombre minimum d'individus a été établi pour les productions de céramiques, par regroupement de bords identiques selon le diamètre[3]. Le critère de tri pour les séries est le diamètre à l'ouverture. Devant l'absence de formes complètes et le caractère très fragmentaire des tessons, aucune estimation de hauteur n'a pu être effectuée.

La concentration de tessons (Tableau 1) ou de formes

	A		B		C		D		E		F	
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
Verre			16	2					29	3	5	1
Sigillée	4	3	1	1	115	42	4	3	20	6	15	5
Lampe			4	2	5	1			15	7	2	2
Imitation & engobée	21	5	1	1	31	5	4	2	6	4	11	3
Vernis Rouge Pompéien											1	1
Terra nigra			3	1								
Sigillée claire B									2		4	
Allobroge											2	1
Amphore	2	1	4	3	43	4	171	4	6	4	44	2
Dolium					46	4	1					
Paroi fine	1	1	12	4	115	21	3	2	15	6	4	4
Peinte	2950	950	128	50	61	4						
C. commune claire	9	3			218	19	87	7	32	7	77	10
Mortier	126	18	19	6	2	1	31	15	33	7	82	29
C. commune sombre	268	243	39	23	2891	386	207	25	326	254	775	253

Tableau 1 - Comptage par ensembles.

de catégories de céramique telle que la céramique peinte, surprenante dans les contextes de Saint-Romain-en-Gal, et la présence d'accidents de cuisson indiquent des rebuts d'ateliers ; ces derniers étaient certainement proches mais nous n'avons retrouvé aucune structure.

4. Le matériel d'accompagnement.

La sigillée de la Gaule du Sud de la première moitié du I^er^ s. est déjà présente dans les ensembles A et B avec les formes Drag. 18 et 29. L'ensemble C contient des formes de la première moitié du I^er^ s. (Ritt. 8, Drag. 24, 15/17, 18, 11, 29 et 30) , et des formes (Drag. 4/22, 35/36, 33, 37, 57, Déch. 67 et 72, Hermet 90/5) courantes dans les contextes du début du II^e^ s. ; ces dernières (Drag. 35/36, Déch. 72 et Hermet 90/5) sont également présentes dans l'ensemble D. La présence de sigillée du II^e^ s. dans ce contexte, apparemment clos, fournirait une datation récente pour la constitution du dépôt, mais qui est en contradiction avec les données des fouilles récentes ; ce matériel correspond, en fait, à celui des contextes relatifs à l'installation des bassins de foulons, c'est-à-dire à la phase 3 de la stratigraphie présentée. Etant donné le manque de fiabilité du ramassage, nous supputons une contamination dans les contextes de la tranchée nord. Le *terminus ante quem* de l'époque Claude-Néron pour la constitution de ces dépôts est donné par le matériel de la tranchée ouest qui renferme également une proportion importante de matériel augustéen : imitations de sigillée et céramiques engobées produites sur le site[4].

II. PRODUCTIONS LOCALES DE CÉRAMIQUES

1. La céramique peinte.

Elle est présente dans les ensembles A (87,2 % des tessons), B (56,4 % des tessons) et C (1,7 % des tessons). Le dépôt est concentré sous le trottoir dans la tranchée ouest et également, mais en quantité moindre, dans la tranchée sud. La majorité du matériel provient de la première phase, sa présence dans la deuxième phase est certainement due à une contamination liée au mode de ramassage par niveaux successifs qui se chevauchent. Ces dépôts ne présentent pas de différence quant au matériel, de ce fait, la céramique est présentée globalement.

L'ensemble des tessons se rapporte à une seule forme, le bol dit "de Roanne" ou Perrichon 16 (Fig. 3). C'est une forme basse et ouverte, à panse globulaire, à lèvre simple souvent épaissie à l'intérieur et rentrante avec une gorge sur le bord extérieur ; le fond est légèrement soulevé ; un engobe couvre l'extérieur du vase. L'argile de la pâte est siliceuse, fine, bien épurée avec de petites particules de mica[5]. Plusieurs tessons ont une âme grise qui indique une décarburation partielle de la pâte. L'ensemble de la production présente des traces de calcination.

Ces bols sont assez standardisés : le diamètre à l'ouverture varie de 120 mm à 260 mm ; le diamètre des fonds est de 70 mm ou 90 mm. La majorité des bols ont un diamètre qui varie entre 160 mm et 220 mm, avec une plus grande fréquence à 180 mm (Fig. 4).

3 Cette méthode de comptage tend à surestimer le nombre minimum d'individus quand l'échantillon est faible.

4 La diversité des formes dans cette catégorie nous permet de les considérer comme du mobilier de consommation.

5 Des analyses pour déterminer la composition des pâtes ont été effectuées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon, UPR 7524 CNRS (information orale).

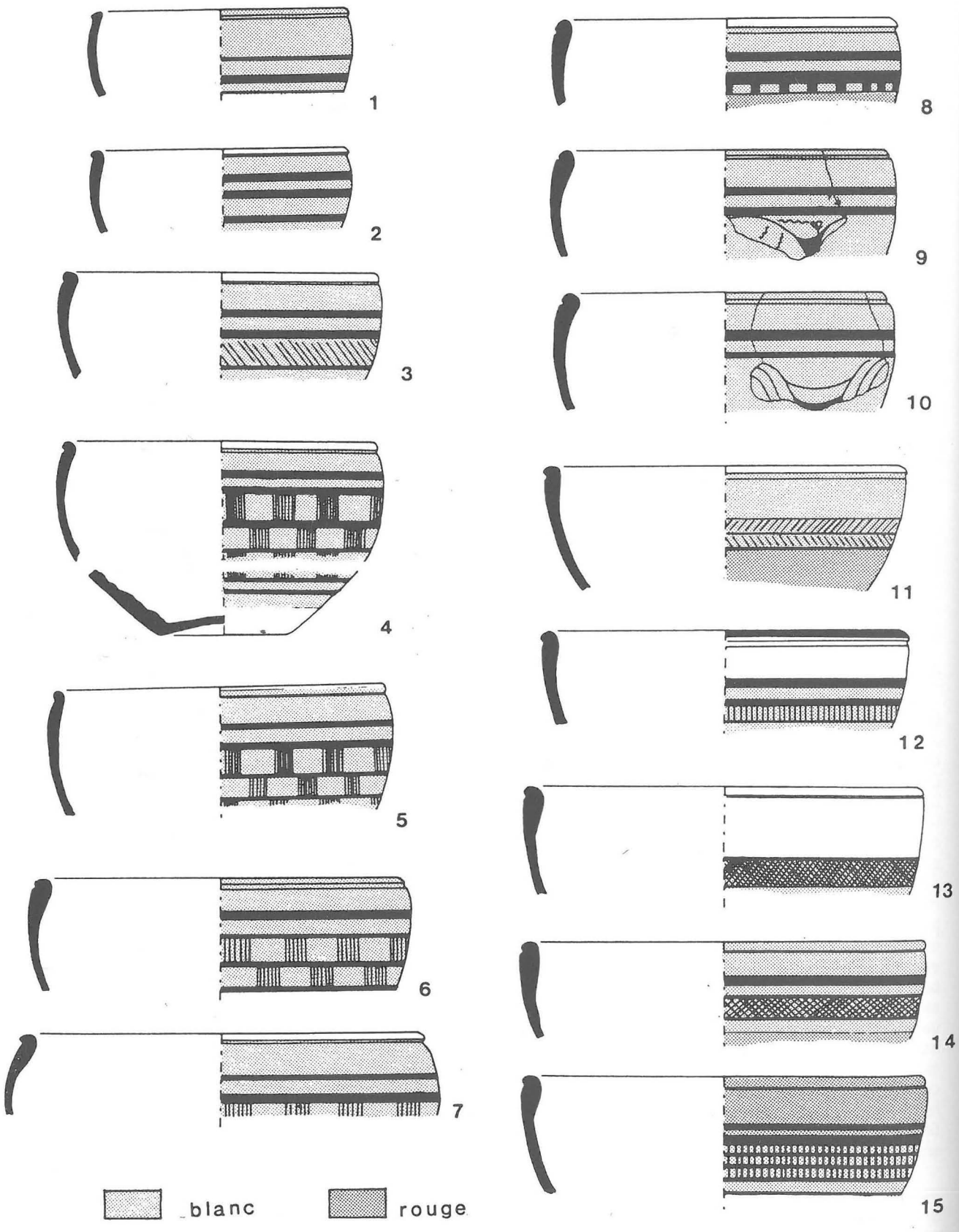

Figure 3 - Céramique peinte (Ech. 1/3).

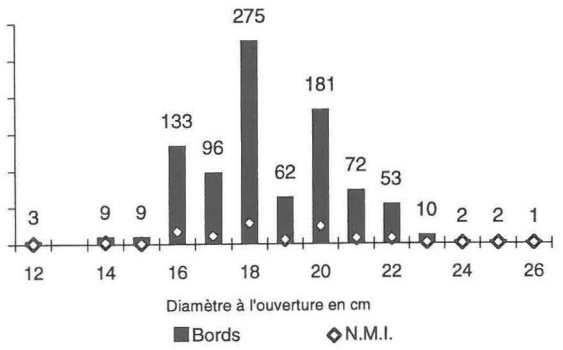

Figure 4 - Répartition des bols de céramique peinte sur le nombre de bords.

Un revêtement argileux non grésé recouvre la surface externe du vase. Il part de la lèvre, à quelques rares exceptions près, et s'arrête à 2 ou 3 cm du fond du vase. En général de couleur blanche, il est décoré de motifs géométriques simples, employés seuls ou en registres successifs. Un revêtement de couleur rouge est employé sur quelques exemplaires, en alternance avec les fonds blancs (Tableau 2). Il est situé en bandeau sous la lèvre (Fig. 3, n° 15), en bandeau entre deux registres ou vers le fond (Fig. 3, n^{os} 11 et 14).

Les motifs sont bruns à gris-noir, cette dernière couleur est certainement due à l'altération de la couleur originelle par la chaleur. Le décor se développe en général sous une ligne brune située à une distance de 1 à 2 cm sous la lèvre, les différents registres sont souvent séparés par des bandes (Fig. 5).

1. Motifs d'échelle : groupes de fines lignes verticales disposées en quinconce de registre en registre.

2. Deux rangs de fines lignes obliques opposées, décrivant une bande d'arêtes de poisson.

3. Bande de fines lignes obliques penchées, soit à droite, soit à gauche, utilisées seules ou associées entre elles.

4. Groupe de traits sinueux verticaux, associés à des fonds ou en registre inférieur au motif 3.

5. Ligne de carrés blancs, en frise supérieure d'un bandeau rouge.

6. Croisillon de fines lignes obliques.

7. Quadrillage de fines lignes verticales et horizontales.

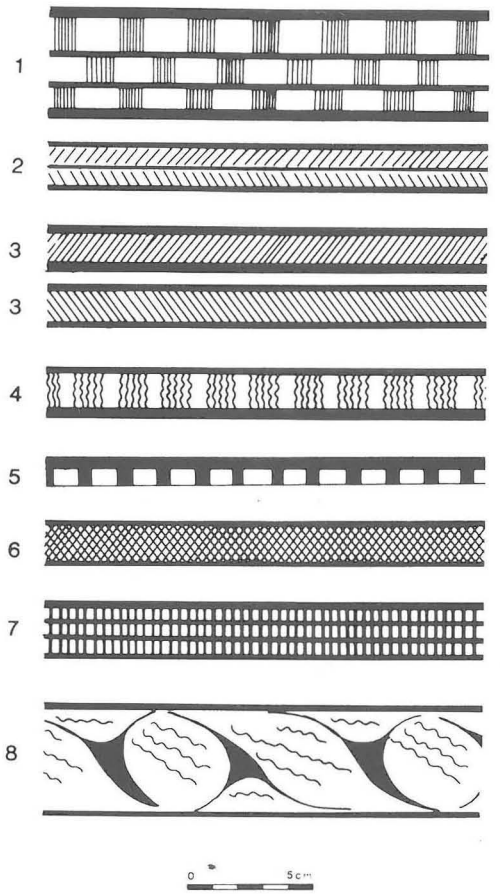

Figure 5 - Les motifs peints.

8. Triangles à pointes effilées disposés tête-bêche qui déterminent une succession de cercles et d'ovales ornés de lignes obliques sinueuses.

Le décor à échelle que l'on retrouve sur toutes les tailles de bol est nettement majoritaire. Les autres motifs semblent anecdotiques, ainsi que l'usage des bandeaux rouges dont les exemples sont minoritaires.

2. La céramique commune sombre.

Cette céramique de cuisine à pâte siliceuse cuite en mode B[6], est abondamment représentée dans les ensembles A, C, E, F. Cinq formes ont été produites en

	bords	panses
Registre supérieur blanc, registre inférieur rouge	8	47
Registre supérieur rouge, registre inférieur blanc	23	
Echelles sur fond blanc (Fig. 3, n^{os} 4 à 7)	385	397
Motif 8 sur fond blanc (Fig. 3, n^{os} 9 et 10)	3	14
Simples filets sur fond blanc (Fig. 3, n^{os} 1 et 2)	7	
Autres motifs sur fond blanc (Fig. 3, n^{os} 11 à 15)	10	4

Tableau 2 - Comptage des décors.

6 La céramique de couleur rouge n'indique pas un mode de cuisson volontaire du type A de M. Picon, mais des ratés de cuisson.

	A	B	C	D	F	Total
Formes diverse ()	1		30	12	27	119
Jattes à bord ondé	4°	5°			38°	63
Pots à col côtelé	93	4	161°	9	140*	506
Pots carénés	141*	14	88°	4	37	418
Bords de pots			71		7	
Marmites tripodes	4°		9°			13
Jattes à lèvre striée			27°		4°	31
° : commune sombre noire ; * : commune sombre rouge						

Tableau 3 - Comptage des formes en commune sombre sur le nombre de bords.

série avec une réelle faveur pour les pots ovoïdes. L'ensemble de la production est tourné.

Les séries de formes normalisées (Tableau 3) montrent la présence de dépotoirs de céramiques communes sombres associés à ceux de céramiques peintes dans la tranchée ouest (ensembles A et E), et dans la tranchée nord où la concentration de céramiques communes est plus importante (ensembles C et F). La faible proportion de cette catégorie dans les niveaux de la phase 2 indique une production contemporaine de la céramique peinte de la phase 1.

a. Les pots ovoïdes.

Les pots ovoïdes constituent l'essentiel de la production ; leur pâte est épurée et leur couleur varie du rouge au noir. Cette différence liée à la cuisson n'est pas volontaire, mais doit être mise en rapport avec les aléas de la cuisson comme le montre leur répartition dans les différents ensembles, dont la composition suggère des rejets de fournées. Le col et la lèvre présentent un léger lissage qui les démarque de la panse plus fruste et irrégulière. Deux formes principales sont caractérisées : les ovoïdes à col côtelé et les ovoïdes à épaule carénée.

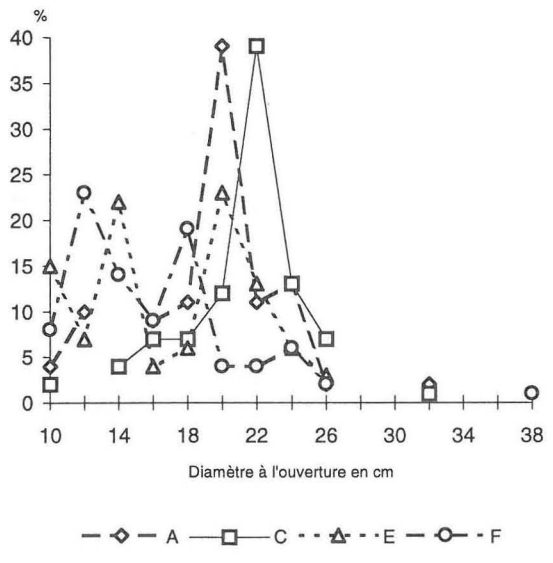

Figure 6 - Répartition des pots à col côtelé par ensembles : pourcentages des bords selon les diamètres.

- Les pots ovoïdes à col côtelé.

La forme, certainement haute, a une lèvre simple déversée et une panse globulaire. De rares exemples de vases ont une panse cylindrique (Fig. 8, n° 4). La lèvre concave déversée est séparée de la panse par un gradin plus ou moins marqué (Fig. 8, n^{os} 1 à 3).

Ils sont présents dans tous les ensembles et sont majoritaires dans les ensembles C et F. Le dépôt F est constitué de pots à pâte rouge, les tessons de l'ensemble E présentent des variations de couleur qui ont rendu le tri arbitraire (Fig. 6).

Leur diamètre à l'ouverture varie de 100 mm à 270 mm avec de rares exemplaires de grand diamètre, 320 mm et 380 mm (Fig. 7). Cinq bords de 110 mm de diamètre présentent une anse sous l'épaule dans l'ensemble C (Fig. 8, n° 1).

La différence que nous observons dans la répartition de la largeur des ouvertures, selon les ensembles, tend à confirmer l'hypothèse de rebuts de fournées. Dans l'ensemble F, à pâte rouge, la majorité a une ouverture plus faible (200 mm) ; dans les ensembles C et A, à pâte noire, le diamètre de l'ouverture varie entre 200 et 180 mm ; dans l'ensemble E, le module des vases et les pâtes sont plus variables.

- Les pots ovoïdes carénés.

La forme, certainement haute, a une lèvre simple déversée, légèrement concave, qui part d'une épaule oblique, très plate. La panse globulaire est séparée de l'épaule par une carène marquée (Fig. 8, n° 5). Sur de rares exemples, la carène est soulignée d'un bourrelet saillant ou d'une gorge (Fig. 8, n^{os} 6 et 7). Les panses

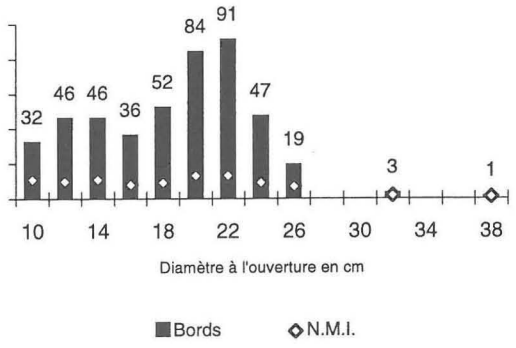

Figure 7 - Répartition des pots à col côtelé sur le nombre de bords.

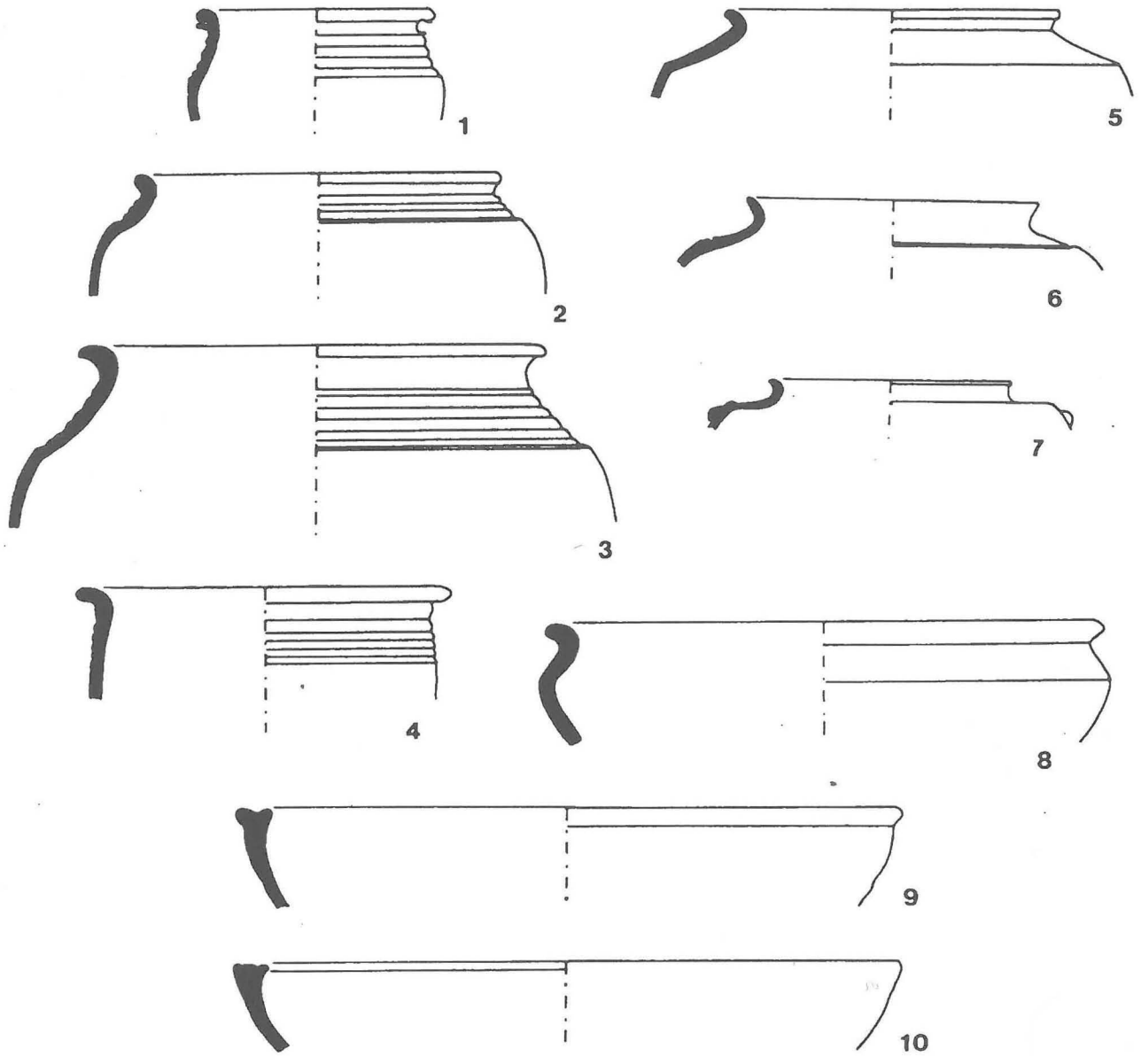

Figure 8 - Céramique commune sombre (Ech. 1/3).

sont généralement frustes et rugueuses, quelques exemplaires présentent des lignes verticales ou des appliques de pastilles (Fig. 8, n° 7).

Des séries significatives sont présentes dans les ensembles A, C et E et elles sont majoritaires dans les ensembles E et A, ce dernier étant constitué de pots à pâte rouge (Fig. 9).

Leur diamètre à l'ouverture varie de 100 mm à 260 mm avec un maximum entre 140 mm et 170 mm ; un vase présente un grand module (340 mm à l'ouverture ; Fig. 10).

b. Les jattes à bord ondé.

La forme ouverte est basse. Le rebord est plat, sans lèvre démarquée de la paroi ; les bords interne et externe portent un décor digité en forme d'onde. Leur pâte siliceuse renferme un dégraissant composé de grains de quartz avec quelques nodules de 2 mm de diamètre. De couleur noire, avec quelques zones brunes, elles sont cuites en mode B. Toutes ces formes

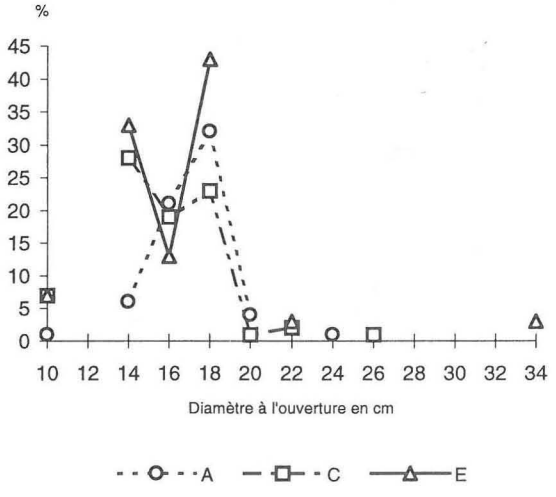

Figure 9 - Répartition des pots à épaule carénée par ensembles : pourcentages des bords selon les diamètres.

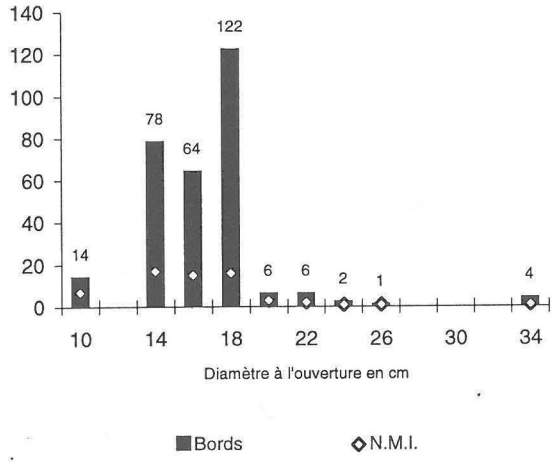

Figure 10 - Répartition des pots à épaule carénée sur le nombre de bords.

sont d'un grand module, leur diamètre à l'ouverture étant de l'ordre de 550 mm (Fig. 11, n^{os} 1 à 4).

La majorité des jattes provient de la tranchée nord et de la partie nord de la tranchée ouest (ensembles F et E) sans précision de phase ; on en retrouve quelques exemplaires dans les phases 1 et 2 de la tranchée ouest (ensembles A et B).

Cette production, beaucoup moins importante que celle des pots, est certainement annexe. Les lèvres présentent de nombreuses variantes dans l'épaisseur du bord ou l'organisation des décors digités, qui permettent d'estimer un nombre minimum d'individus proche du nombre de bords.

c. Les marmites tripodes.

La forme ouverte a une vasque légèrement curviligne refermée par une épaule oblique. La lèvre déversée en courbe est épaissie par rapport à l'épaule. Nous n'avons pas de formes complètes, mais huit pieds de marmites provenant de l'ensemble C appartiennent certainement à cette forme. Le diamètre de l'ouverture est de 220/230 mm. La pâte renferme un fin dégraissant, la lèvre et l'épaule sont lissées et présentent des traces de mica (Fig. 8, n^{o} 8).

d. Les jattes à lèvre striée.

La forme ouverte est basse. Le rebord plat sans lèvre démarquée de la paroi est strié sur la face horizontale. Le bord, rentrant sur la face interne du vase, est souligné plus ou moins fortement par une gorge sur la face externe. Le diamètre moyen de l'ouverture est de 240 mm. La pâte renferme un fin dégraissant (Fig. 8, n^{os} 9 et 10).

3. Indices d'autres productions.

a. Les mortiers.

Leur concentration dans les dépôts A, D et F permet d'envisager leur production locale. Ces vases, ouverts et bas, ont un fond plat à l'extérieur et arrondi à l'intérieur. Leur pâte est calcaire sans ajout de dégraissant à l'intérieur du vase. Ils sont cuits en mode A. Dans ces dépôts, les mortiers se divisent en deux types :

- *Les mortiers à bandeau oblique dans le prolongement de la paroi* (Fig. 11, n^{os} 5 à 8). Le bandeau est délimité de la panse par une corniche. Le bec verseur, largement évasé sur l'extérieur, est façonné à partir d'un demi-cercle entaillant la lèvre, par un colombin lié avec l'argile du bord ; sa face supérieure est souvent aplatie. La répartition, basée sur la largeur de l'ouverture, fait apparaître quatre séries distinctes : 240 mm, 280 mm, 400 mm et 560 mm (Fig. 12). Les vases de petits modules ont une pâte fine et une surface interne lisse, ceux de 560 mm de diamètre une pâte plus grossière et une surface interne rugueuse ;

- *Les mortiers à lèvre pendante* (Fig. 11, n^{os} 9 et 10). La collerette est façonnée dans le prolongement de la panse puis retournée. Une moulure est ensuite dégagée à l'estèque sur son sommet, dessinant un bord bien marqué. Le bec verseur est une sorte de canal en U assez débordant, dont les rives reprennent la moulure de la lèvre. L'ensemble des mortiers de ce type a un diamètre à l'ouverture qui varie entre 320 mm et 360 mm (Fig. 12). Leur pâte est assez épurée, sans ajout de dégraissant sur l'intérieur du vase qui présente des stries.

Ces deux types sont associés en quantité équivalente dans les ensembles A (93,30 % des tessons de commune à pâte calcaire) et F (51,60 % des tessons de commune à pâte calcaire).

b. La céramique à paroi fine.

Le pourcentage important de tessons de céramique à paroi fine et la présence de séries de formes similaires comme les coupes tripodes et les gobelets à pâte calcaire et engobe orangé, semblent également indiquer des rebuts d'atelier (Tableau 4).

	B		C		E	
	tessons	N.M.I.	tessons	N.M.I.	tessons	N.M.I.,
Formes diverses			16	6		
Coupes tripodes			29	11	2	1
Gobelets	6	3	58	8	10	4
Ampoules	6	1	12	4	3	3

Tableau 4 - Comptage des formes de céramique à paroi fine.

Les coupes tripodes sont des formes basses, ouvertes, à panse hémisphérique et à lèvre angulaire déversée vers l'extérieur. Sous leur fond bombé, trois courts petits pieds pleins sont collés à la barbotine (Fig. 13,n^{o} 5). Tous les vases ont un diamètre de 110 mm à l'ouverture. Les coupes ont une pâte non calcaire, très cuite, de couleur grise, sonore, à la cassure nette.

Les gobelets imitent la forme des gobelets d'Aco (Fig. 13, n^{os} 2 à 4). La forme est haute, une petite lèvre arrondie termine le bandeau supérieur légèrement bombé. La panse cylindrique se termine par un fond plat souligné d'une gorge. Leur surface externe, engobée, est décorée d'un réseau de guillochis séparé du bandeau par une strie. Leur paroi est assez épaisse, leur pâte calcaire est cuite en mode A. L'ensemble des tessons, de couleur marron plus ou moins foncé, a subi une forte cuisson. Un seul bord de petit gobelet ovoïde à lèvre en gouttière des productions de Saint-Romain-en-Gal est présent (Fig. 13, n^{o} 1). Son engobe orangé et la couleur de la pâte ne semblent pas indiquer un rebut de cuisson.

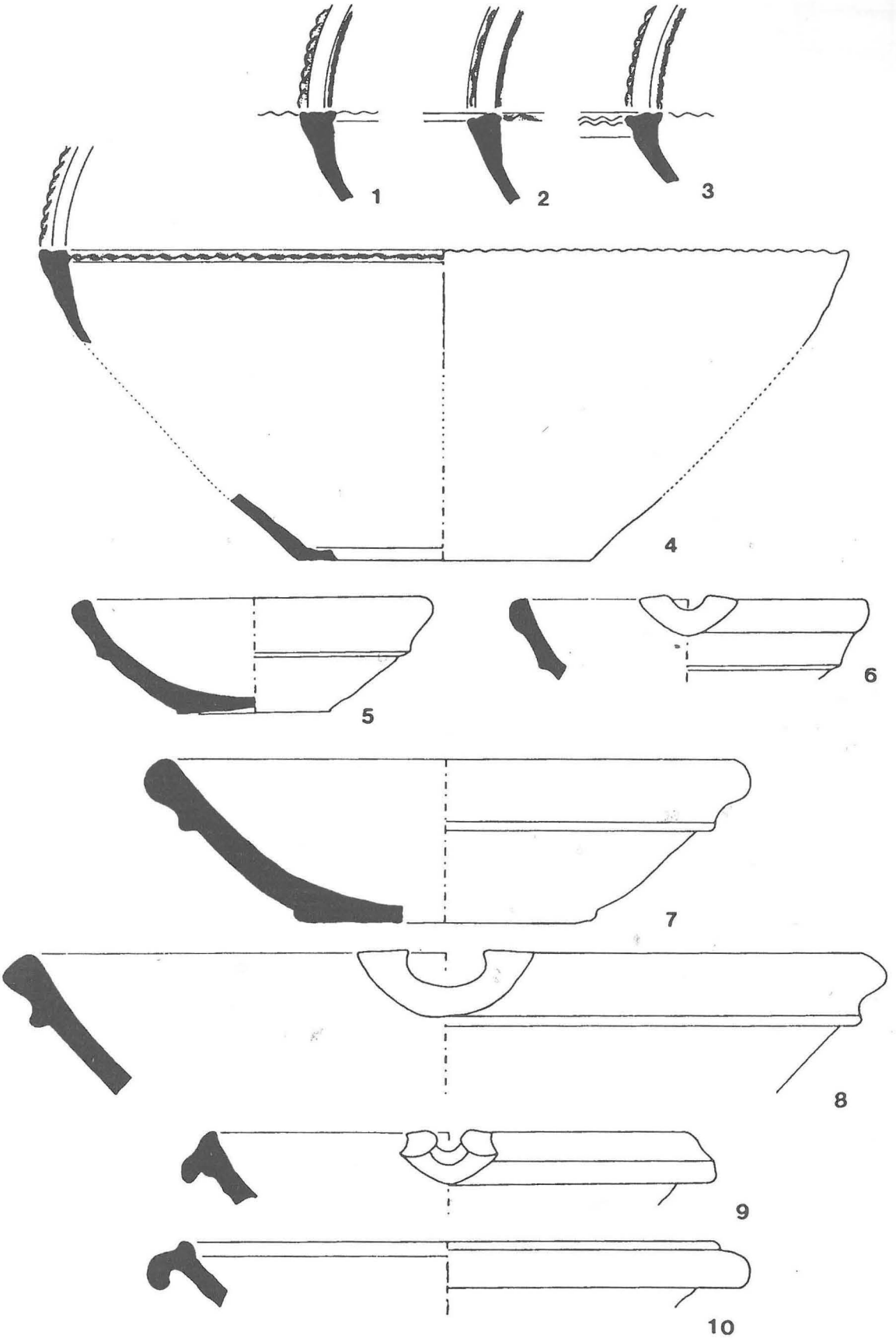

Figure 11 - 1 à 4 : jattes à bord ondé en céramique commune sombre ; 5 à 10 : mortiers (Ech. 1/4).

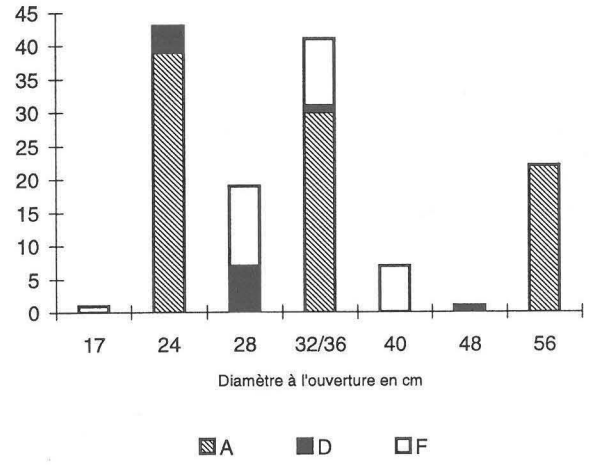

Figure 12 - Répartition des mortiers sur le nombre de bords. Les mortiers avec 32 à 36 cm de diamètre ont une lèvre pendante, les autres ont une lèvre en bandeau.

Les ampoules sont des formes fermées avec un long col et une lèvre en chapiteau, leur panse est globulaire (Fig. 8, nº 16). Leur pâte est non calcaire, dure, sonore, nette à la cassure et le col est couvert d'un engobe orange qui tire sur le marron dans nombre de nos exemplaires.

La connaissance comme production locale de ces dernières formes, gobelets et ampoules[7] nous a permis de les associer malgré leur faible quantité.

III. CONCLUSION

Malgré les incertitudes dues au manque d'informations sur la fouille et aux tribulations des collections, il paraît certain que les dépotoirs de céramiques appartiennent à la première phase des vestiges. La présence de rejets d'atelier dans la phase 2 s'explique par des phénomènes de contamination dus à la méthode de fouille.

	A	B	C	D	E	F
Peinte	O	o	o			
Pots à col côtelé	O		O		O	O
Pots carénés	O		O		O	
Jattes à bord ondé	o				O	O
Jattes à lèvre striée			o			
Marmites tripodes	o		o			
Cér. à paroi fine			o			
Mortier	O			o		o

Tableau 5.

L'association des productions massives de bols en céramique peinte et de pots en commune sombre est nette. Différents indices montrent également des productions moins importantes : jattes et marmites en commune sombre, mortiers et céramiques à paroi fine (Tableau 5).

Ces dépotoirs correspondent à des rejets de fournées sans présence de moutons, mais avec des ratés de cuisson (réoxydation de la commune noire). Les différents dépôts, qui sont impossibles à localiser précisément, sont caractérisés par un type de produits.

Datation du dépôt.

Les informations fournies par le mobilier d'accompagnement, la stratigraphie et la connaissance globale de l'îlot donnent le milieu du I^er^ s. apr. J.-C. comme *terminus ante quem* pour la constitution des dépôts.

L'ensemble de ces productions est présent sur le site viennois dans un ensemble clos daté des années 40/50 apr. J.-C., la boutique du "20 rue de Bourgogne"[8].

La céramique peinte est uniquement représentée par des bols Perrichon 16 qui apparaissent vers 20/10 av. J.-C.[9]. Des productions de bols peints sont également connues sur le site d'Aoste en Isère à la fin du I^er^ s. av. J.-C.[10].

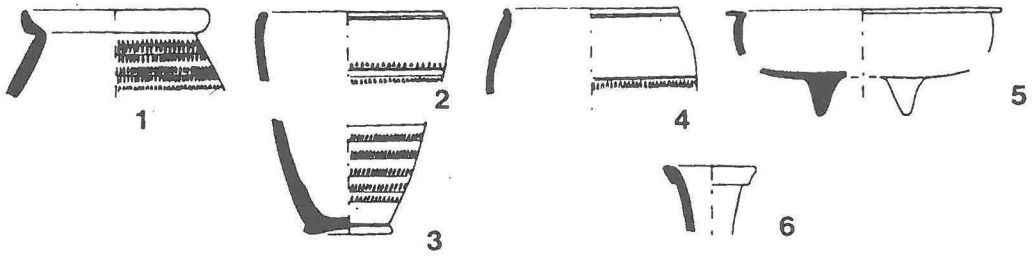

Figure 13 - Céramique à paroi fine (Ech. 1/3).

7 A. DESBAT, H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

8 C. GODARD, Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 239-264.

9 R. PERICHON, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Roanne, Horvath, 1974 ; F. MAIER, *Die bemalte Spètlatène-Keramik von Manching Wiesbaden*, Steiner, 1970 ; P. ARCELIN, Les céramiques du type celtique en Provence, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 32, fasc. 2, 1981 ; V. GUICHARD et M. VAGINAY, La céramique gauloise en pays ségusiave aux II^e^ et I^er^ siècles avant notre ère, dans *Actes du Symposium d'Epernay-Hautvillers sur la céramique peinte celtique*, 1987.

10 C. LAROCHE, Aoste (Isère). Un centre de production de céramiques (fin du I^er^ avant J.-C.-fin du I^er^ après J.-C.), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 281-348.

La céramique peinte qui présente des critères morphologiques précis a permis d'établir des courbes de présence dans trois contextes du site de Saint-Romain-en-Gal. Elles montrent une diminution régulière de cette catégorie des premiers contextes de 30 av. J.-C. jusqu'à l'époque flavienne où elles se stabilisent entre 0,10 et 0,20 % du mobilier céramique des dépôts ; ce taux est comparable à celui du mobilier résiduel (Fig. 14). Les formes sont principalement des bols de Roanne, Perrichon 16 et 14, mais leur pâte présente des compositions différentes qui ne permettent pas de les attribuer globalement aux productions décrites ci-dessus.

L'ensemble de la production en commune sombre est tourné. La jatte à bord ondé se rattache aux productions de tradition gauloise. Cette forme a été reconnue dans un contexte de La Tène à Vienne mais la pâte, qui renferme des paillettes de mica, diffère de celles produites sur le site[11].

Les pots ovoïdes à col côtelé sont présents dans nos contextes dès la période augustéenne mais ceux à épaule carénée n'apparaissent qu'à l'époque tibérienne. De même, l'apparition des mortiers à lèvre en bandeau est antérieure dans nos contextes à celle des mortiers à lèvre pendante qui sont présents dans les contextes du début du I^er^ s. apr. J.-C.

Ce dépôt, qui serait daté de l'époque augustéenne par les productions de tradition gauloise, céramique peinte et jattes à bord ondé, renferme des céramiques, pots à épaule caréné et mortiers à lèvre pendante, qui apparaissent à l'époque tibérienne dans les contextes locaux de consommation. La présence de sigillées de la Gaule du Sud dans les couches de la phase 1 de la tranchée ouest, qui ne semblent pas avoir souffert de contamination, confirmerait la date du début du I^er^ s. apr. J.-C. pour la formation de ce dépôt.

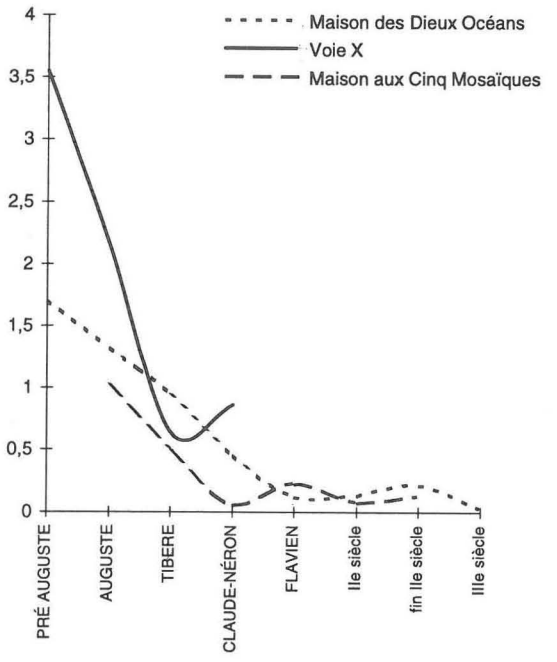

Figure 14 - Pourcentages des tessons de céramiques peintes sur la totalité des céramiques dans trois ensembles de Saint-Romain-en-Gal.

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

***Raymond BRULET** : A voir le dernier graphique chronologique, on a l'impression que la production de céramiques peintes diminue sans cesse depuis son apparition à Saint-Romain-en-Gal. Quelle est la situation avant cette période ?*

***Odile LEBLANC** : On n'a pas ce type de contexte à Saint-Romain-en-Gal.*

***Raymond BRULET** : Et dans la région ?*

***Odile LEBLANC** : C'est une tradition qui existe sur tous les sites. Il y a des études qui ont été faites récemment, notamment une synthèse de M. Vaginay et V. Guichard, sur les productions de tradition gauloise et leur continuation. Mais il y a un changement de formes et, surtout, l'apparition de cette forme qui est vraiment caractéristique des niveaux précoces gallo-romains.*

* *
*

11 G. CHAPOTAT, *Vienne Gauloise, Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine*, Centre d'études romaines et gallo-romaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 1970.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Martine JOLY[1]
avec la collaboration de Claire DOUCERAIN[2]

CÉRAMIQUES DU Ier SIÈCLE TROUVÉES À SENS (Yonne)

I. INTRODUCTION

Sens se situe au nord-ouest de la Bourgogne, dans l'actuel département de l'Yonne. C'est *Agedincum*, la capitale des Sénons à l'époque antique. Les nombreuses découvertes des dix dernières années, résultant de travaux d'aménagement urbain, ont amélioré notre connaissance de la ville gallo-romaine (Fig. 1).

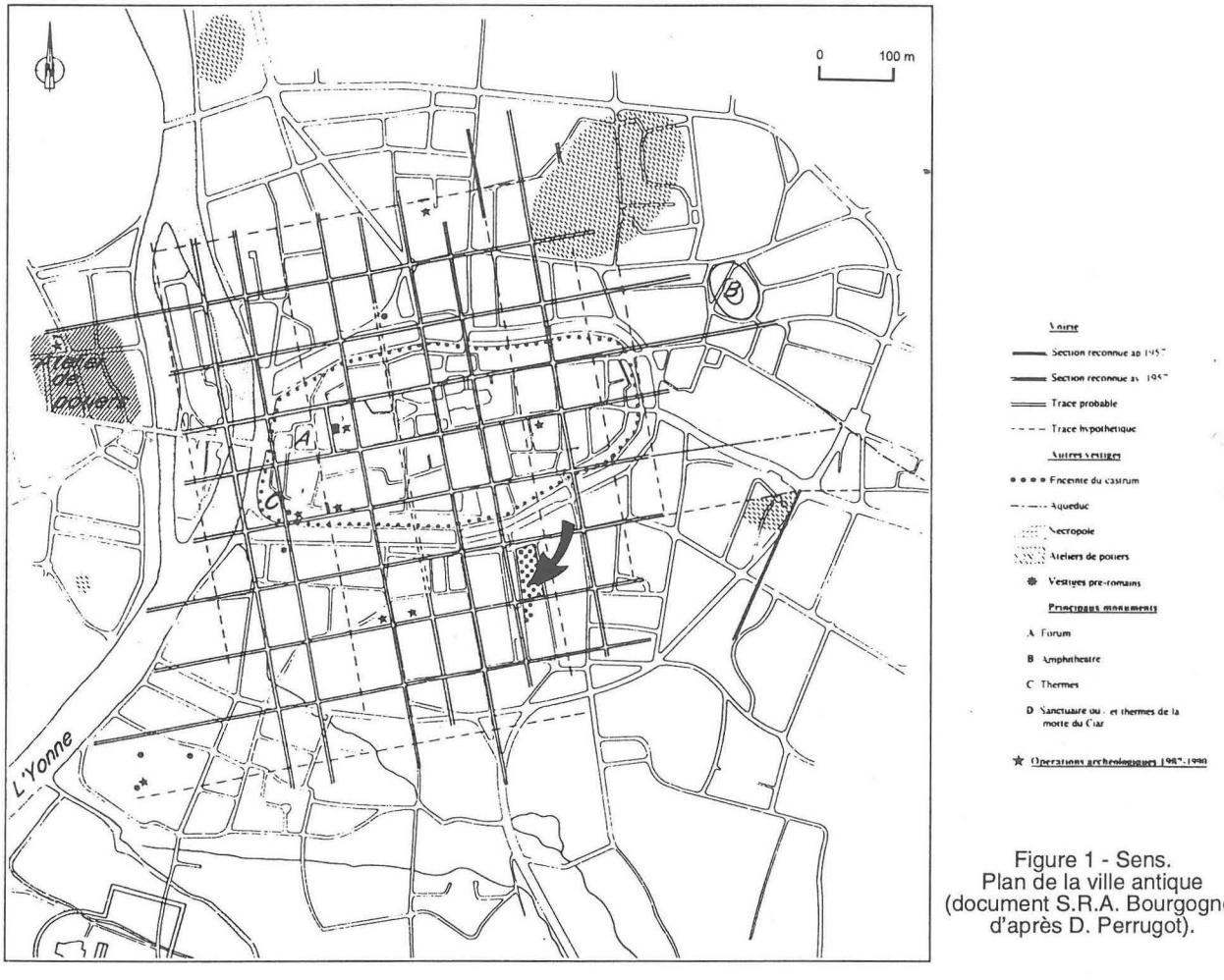

Figure 1 - Sens.
Plan de la ville antique
(document S.R.A. Bourgogne,
d'après D. Perrugot).

1 Ingénieur AFAN ; UMR 9934. Faculté des Sciences. 6, bd. Gabriel 21000 DIJON. Etude réalisée, en partie, dans le cadre d'un contrat AFAN (janvier 1994).

2 Laboratoire de dendrochronologie. U.F.R. des Sciences -16, route de Gray - 25030 BESANCON. Etude dendrochronologique.

Le mobilier présenté ici a été mis au jour lors d'un sauvetage urgent réalisé en 1993[3]. La fouille a été provoquée par un projet de construction d'immeuble (le futur "Espace du Tau"). Les vestiges couvraient une surface voisine de 3000 m^2. On se trouve dans la partie sud-est de la ville antique, dans un îlot comportant des bâtiments liés à des activités artisanales (métallurgie, tissage, travail du bois), dont l'occupation couvre tout le Haut-Empire. Au sud de la zone décapée, une rue (*decumanus*), bordée par un bâtiment d'habitation, a été découverte (Fig. 2). Un autre lot bâti est apparu dans la partie nord du chantier. Les différentes constructions ont été interprétées comme des habitats, à l'exception des pièces situées à l'extrémité nord-est, qui ont livré des petits foyers et des niveaux d'occupation liés au travail métallurgique. Un fossé (Fig. 2 : F92) bordait cette seconde zone. Il présentait un aménagement en bois, composé de pieux verticaux et de planches disposées perpendiculairement à ceux-ci. Ce dispositif correspond vraisemblablement à un barrage, sans doute exploité à des fins artisanales (métallurgie ou tissage).

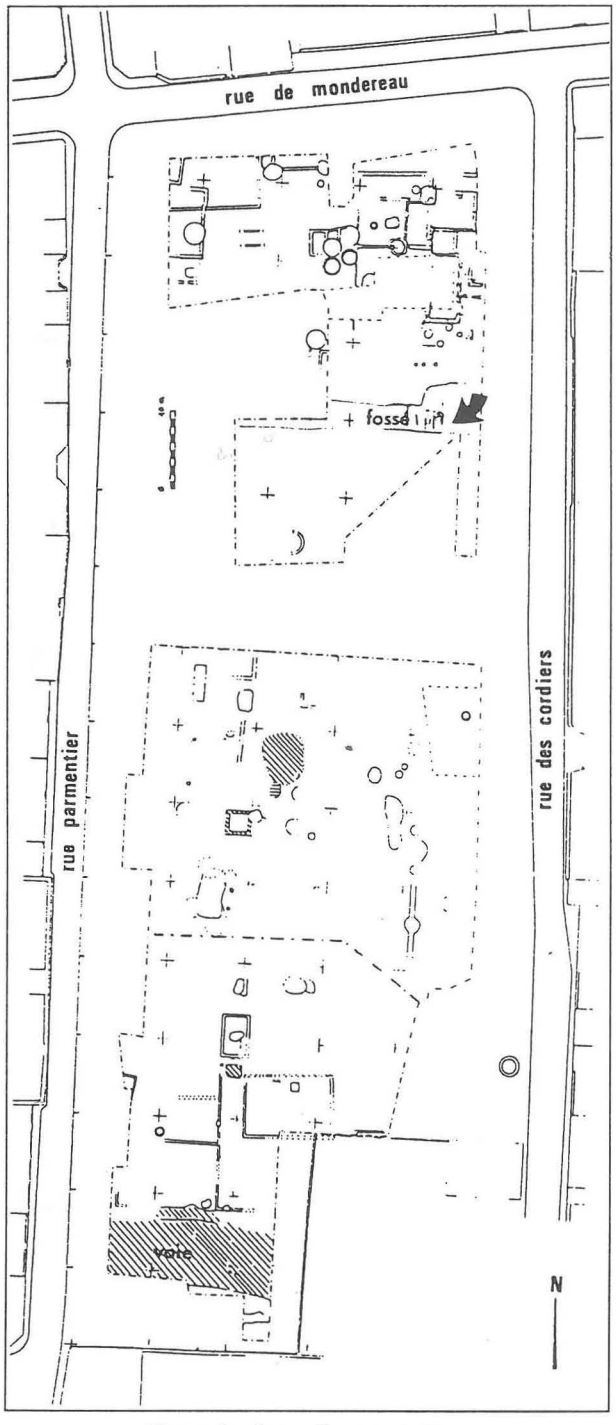

Figure 2 - Sens, Espace du Tau.
Plan général de la fouille (archives S.R.A. Bourgogne. Réalisation : Agnès Poyeton et Fabrice Muller).

Le matériel présenté ici provient du comblement de ce fossé. Une dizaine d'unités stratigraphiques ont été distinguées dans le remblai de ce fossé, mais seulement quatre d'entre elles (US 409, 410, 411 et 412) ont livré du mobilier. Ces distinctions de couches effectuées lors de la fouille ne semblent pas correspondre à une réalité concrète pour le remplissage du fossé. D'une part, pour un certain nombre de vases, les fragments se répartissent entre ces différentes couches et, d'autre part, on rencontre le même type de matériel dans toutes les unités stratigraphiques. Nous traiterons donc le mobilier recueilli en le globalisant.

II. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Le mobilier est très fragmenté : 2754 tessons ont été dénombrés (avant tout recollage), qui ont permis de reconnaître 188 vases différents (NMI[4]). Plusieurs vases ont pu être reconstitués archéologiquement et quelques-uns presque entièrement.

1. Les catégories céramiques.

Sept grandes catégories céramiques sont représentées (Fig. 3) : les amphores, la sigillée, les parois fines, la céramique à vernis rouge pompéien, la *terra rubra*, la *terra nigra* et la céramique commune.

Catégories	Total fgt.	NMI	%fgt.	%NMI
Amphores	728	23	26,4	10,8
Sigillée	139	28	5	15,1
Parois fines	44	8	1,6	4,3
Vernis rouge. pomp.	2	1	0,1	0,5
Terra rubra	132	16	4,8	8,6
Terra nigra	90	17	3,3	9,1
Commune sombre	745	56	27	30,6
Commune claire	874	39	31,8	21
TOTAL	2754	188	100 %	100 %

Figure 3 - Sens, Espace du Tau.

a. Les amphores.

Deux groupes d'amphores se distinguent.

3 Fouille dirigée par Valérie Renard.

4 Nombre Minimum d'Individus, calculé à partir du nombre de bords et pondéré par la présence d'éléments significatifs (anses, décors, pâtes caractéristiques...).

Le premier comprend les amphores importées et le second les amphores locales (Fig. 4).

Forme	N.M.I.	Origine	Produit
Dressel 1	1	Italie	vin
Dressel 20	1	Bétique	huile
Dressel 7/11	1	Bétique	saumure
Beltrán IIB	1	Bétique	saumure
G3	1	Narbonnaise	vin
Dressel 9 similis	1	Lyon	saumure
G3	10	Sens	vin
G4	4	Sens	vin
N.I.	3	Sens	vin
TOTAL	23		

Figure 4 - Sens, Espace du Tau.

▮ ***Les amphores importées*** (Fig. 5) : on dénombre une Beltrán IIB, une Dressel 7-11, une Dressel 9 similis[5] et une amphore G.3 de Narbonnaise. Il faut ajouter à cet inventaire une Dressel 20 (représentée uniquement par des fragments de panse) et une Dressel 1[6] (dont seul le pilon nous est parvenu).

▮ ***Les amphores locales*** : une production d'amphores est attestée dans un atelier situé à l'ouest de la ville antique ("l'atelier des Sablons"), près de la voie romaine reliant Auxerre à Paris (Fig. 1). Il s'agit d'amphores de type Gauloise 3, Gauloise 4 et Dr. 2/4[7].

Seules les formes G.3 (Fig. 7, n^{os} 4 à 8) et G.4 (n^{os} 11 et 12) sont présentes ici. La pâte est beige à brun (plus ou moins foncé), sableuse, avec de fines inclusions de mica. La surface externe est parfois brossée et l'intérieur porte parfois un poissage.

Un graffito est partiellement conservé sur une panse (Fig. 6). On peut y lire la mention suivante : A · E H ..., difficile à interpréter.

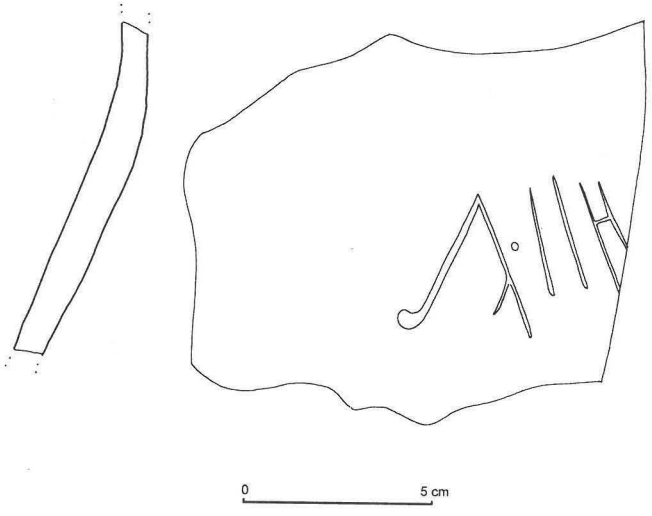

Figure 6 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Graffito sur panse d'amphore (Ech. 1/2).

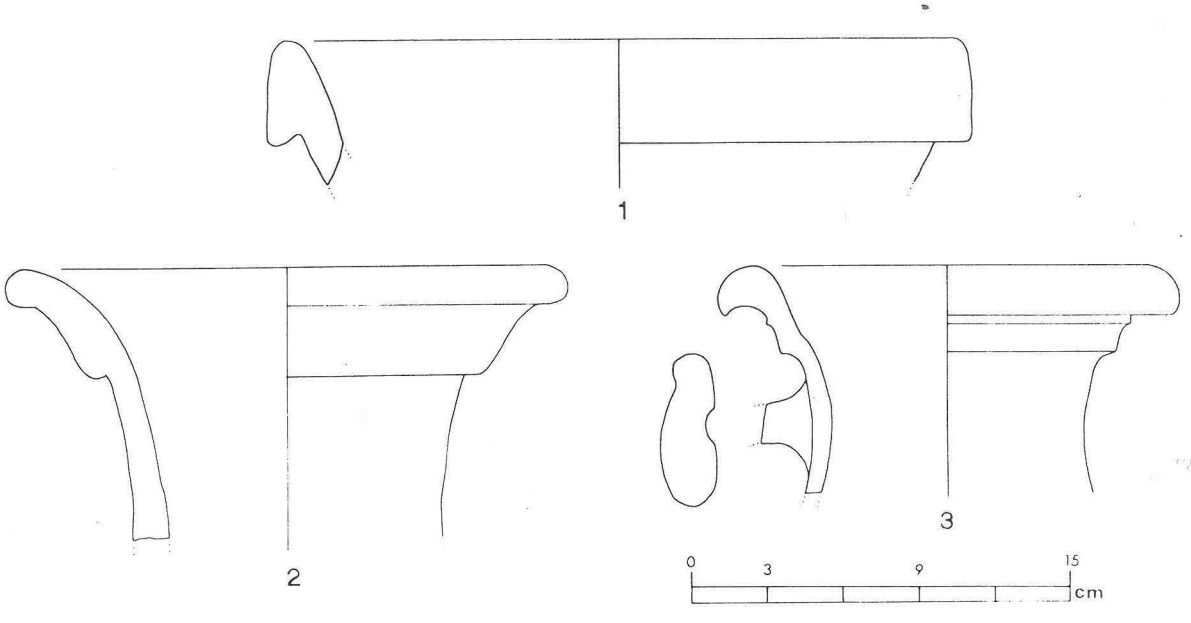

Figure 5 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Amphores importées (Ech. 1/3).

5 B. DANGREAUX, A. DESBAT, M. PICON, A. SCHMITT, La production d'amphores à Lyon, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule, production et circulation*, Actes de la table-ronde de Metz (4-6 octobre 1990), Besançon, 1992, p. 38 (type 3A des amphores lyonnaises).

6 La présence d'une amphore Dressel 1 est un nouvel indice d'une occupation humaine à Sens dès La Tène finale, occupation mise en évidence au quartier Saint-Paul (J.-P. Sarrazin, dans *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, 1989, p. 142).

7 D. PERRUGOT, L'atelier de céramique gallo-romain de Sens, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 32, 1990-1, 1991, p. 20-25.

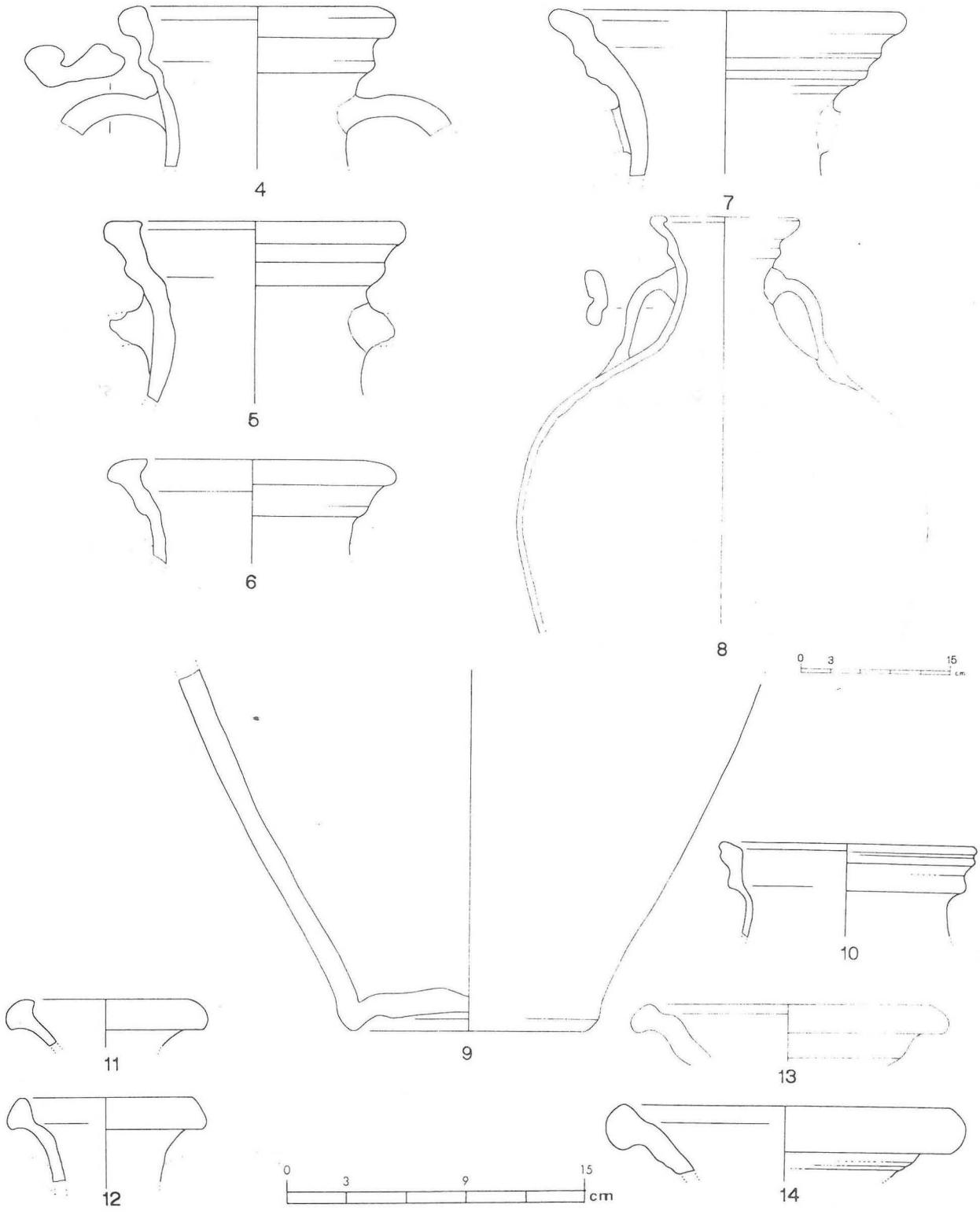

Figure 7 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Amphores produites à Sens (Ech. 1/3, sauf n° 8 : 1/6).

b. La sigillée.

Il s'agit exclusivement de vases provenant des ateliers du sud de la Gaule.

Vingt-huit individus ont été distingués, correspondant à huit formes différentes (Fig. 8). Il s'agit presque exclusivement de sigillées lisses, à l'exception d'un Drag. 29.

Cinq des vases portent une estampille (Fig. 9). Seulement deux sont identifiables : COSIVS RVFINVS et LARTIVS.

Forme	Typologie	NMI.
Assiette	Drag. 15-17	5
Assiette	Drag. 16	2
Assiette	Ritt. 1	2
Assiette	Drag. 18-31	6
Assiette	Drag. 4-22	3
Coupelle	Drag. 27	4
Coupe	Drag. 24-25	1
Coupe	Drag. 35-36	2
Coupe	Ritt. 9	1
Bol	Drag. 29 (b?)	1
Non ident.	?	1
TOTAL		28

Figure 8 - Sens, Espace du Tau (fossé F92). Tableau des formes de céramique sigillée.

c. Les parois fines.

Cette catégorie comporte seulement huit vases.

Cinq d'entre eux présentent une pâte beige et sont recouverts d'un engobe brun, souvent avec sablage externe. Seuls deux gobelets (Fig. 10, n^{os} 20 et 21) et une coupelle (non dessinable) ont pu être identifiés. Un autre a été fabriqué en pâte orange avec un engobe externe orange.

Les deux derniers vases se distinguent nettement des autres à cause de leur pâte fine gris foncé, lissée sur l'extérieur. Il s'agit de gobelets présentant un décor de guillochis ou un sablage externe (Fig. 10, n° 22).

d. La céramique à vernis rouge pompéien.

Un seul vase se rattache à cette catégorie : un plat à lèvre arrondie (Fig. 10, n° 23). L'aspect de la pâte (pâte sableuse, avec de nombreuses inclusions de silice, feldspath et mica, grossière) et surtout l'engobe (engobe épais, rouge foncé, avec de nombreuses marques de pinceau) permet de penser qu'il s'agit d'une production locale, dont l'origine exacte reste à déterminer.

e. La *terra rubra*.

La pâte est fine, de couleur beige clair. Les surfaces sont recouvertes d'un engobe orange lisse, ou rouge à

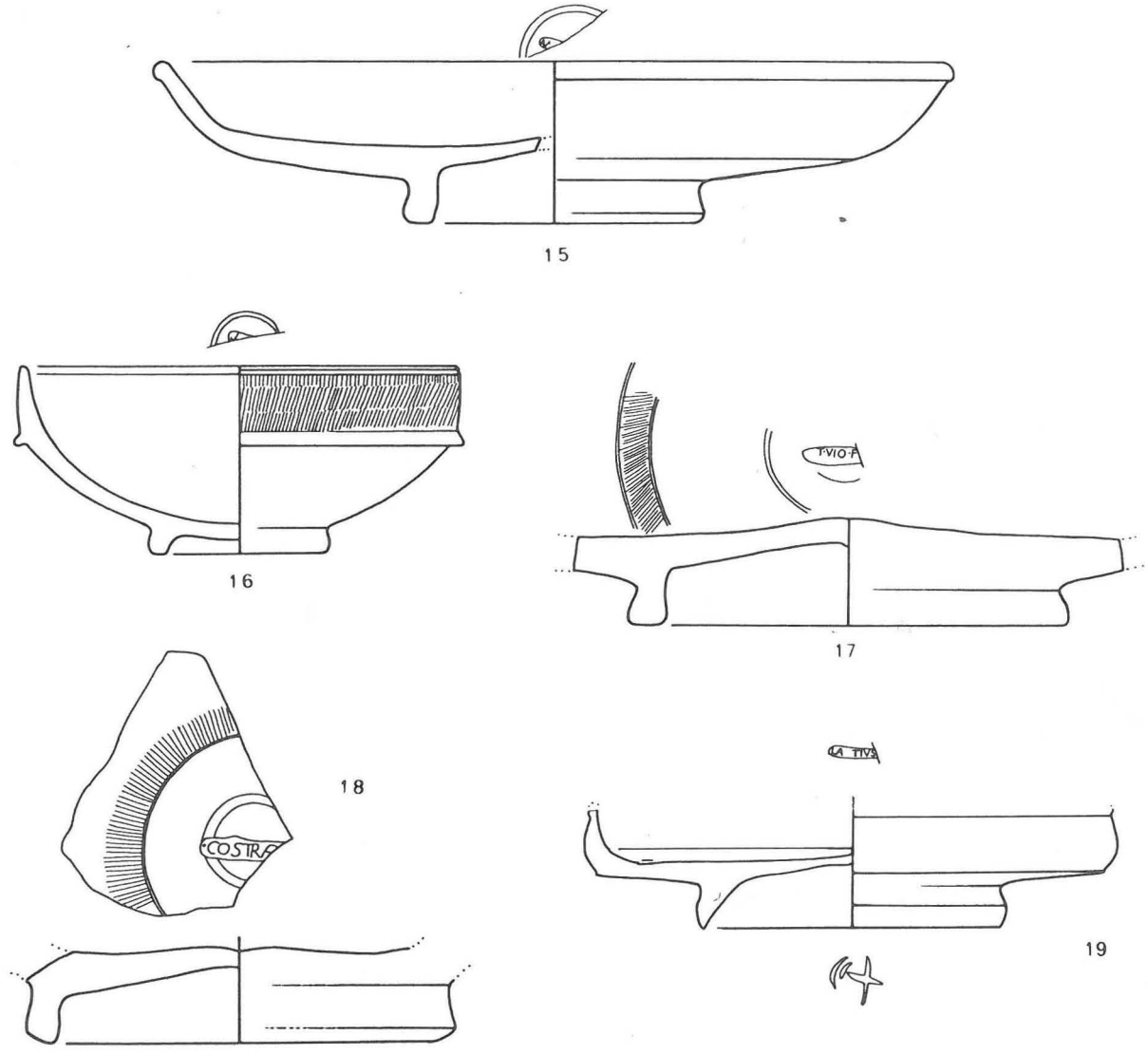

Figure 9 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Sigillées (Ech. 1/2).

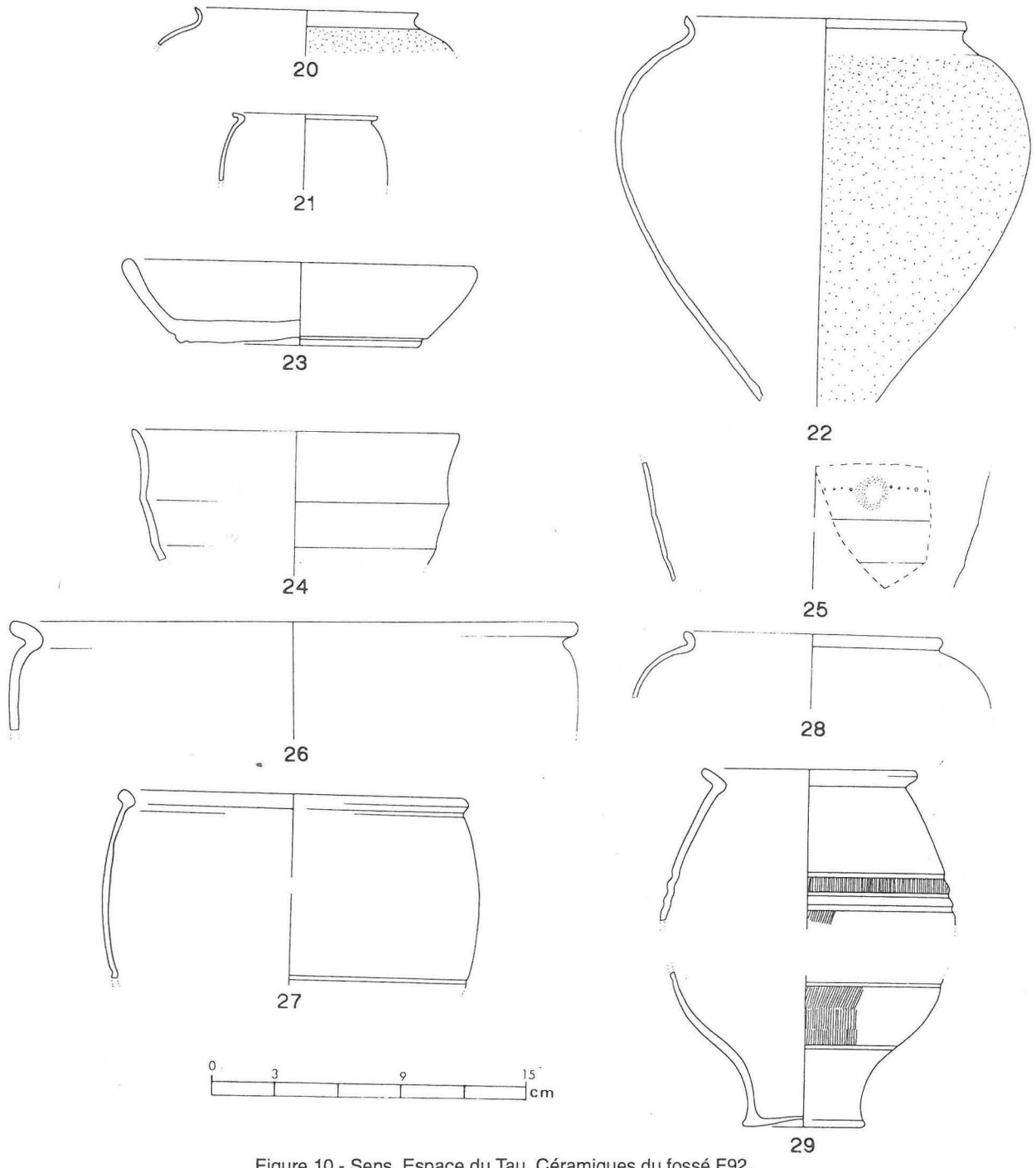

Figure 10 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92.
20-22 : céramique à parois fines ; 23 : céramique à vernis rouge pompéien ; 24-29 : *terra rubra* (Ech. 1/3).

l'aspect plus crayeux. Une seule forme est attestée : le "gobelet-calice", qui comporte deux variantes (Fig. 10, n^{os} 24-27). Certains exemplaires portent un décor réalisé à la barbotine blanche (n^{o} 25).

Ces vases sont bien connus à Sens. Leur production est attestée sur le site de l'atelier des Sablons. Il s'agit des types 16 (n^{os} 24 et 25) et 17 (n^{os} 26 et 27) définis par D. Perrugot (Perrugot 1991, p. 27-29).

Deux autres vases se rattachent, selon les auteurs, à la *terra rubra* ou aux céramiques fines. Il s'agit de gobelets présentant soit une pâte orange clair et des surfaces brun foncé, avec un décor externe de guillochis (n^{o} 29), soit une pâte orange (sans décor : n^{o} 28).

Ces produits sont bien connus dans la région de Sens, en particulier à Chamvres où une production est attestée[8].

8 Fouilles réalisées lors des travaux de la déviation de Joigny (matériel conservé à la Base Archéologique de Passy).

f. La *terra nigra*.

Les vases présentent des qualités de pâte différentes, allant des pâtes bien homogènes (à cœur gris clair à blanc) et surfaces gris foncé à noir, aux pâtes à cœur rouge et surfaces noires. Dix-sept vases différents ont été identifiés (Fig. 11) : des assiettes (9 ex., par exemple n^{os} 30 à 32), une coupe (n^{o} 33), une bouteille ou cruche (non dessinable), un gobelet caréné (Fig. 7, n^{o} 37) et cinq pots (par exemple, n^{os} 34 à 36).

g. La céramique commune.

▮ *Céramique commune sombre.*

La plupart des vases a été fabriquée dans une pâte sableuse, avec de nombreuses inclusions, de couleur gris clair à gris foncé. Le répertoire typologique est relativement varié (Fig. 12 et 13) : quatre couvercles (n^{o} 39), sept marmites (n^{os} 43 et 44), trois jattes (par exemple n^{os} 40 à 42), trente-trois pots (par ex., n^{os} 45 à 64), trois cruches et six vases non identifiés. On peut noter sur les pots plusieurs traitements de surface particuliers : lissage au mica (n^{os} 59 et 61), sablage (n^{os} 62 et 63) et enfin sablage et crépissage (n^{o} 64).

▮ *Céramique commune claire.*

On distingue trois grands groupes techno-typologiques.

Le premier présente une pâte fine, comportant parfois quelques inclusions sableuses, avec des surfaces souvent lissées. Il correspond à des formes hautes fermées : des cruches (17 individus), à une ou deux anses (Fig. 14, n^{os} 70 à 80) et des pots (9 individus) souvent ansés (n^{os} 68 et 69).

On peut noter la présence d'un jeton taillé dans la panse d'une cruche (n^{o} 83).

Le second regroupe des vases à pâte plus grossière, avec des inclusions souvent bien visibles. Une seule forme est représentée (11 individus) : le mortier, dont la surface interne est le plus souvent recouverte d'une râpe interne sableuse (Fig. 13, n^{os} 65 à 67).

Le troisième comprend des vases à pâte plus ou moins grossière dont la partie supérieure et la lèvre ont été dorées au mica. Une seule forme est représentée (2 individus) : le pot à lèvre moulurée (Fig. 15, n^{o} 81). Cette forme est connue parmi les productions de l'atelier des Sablons à Sens (Perrugot 1991, p. 25, n^{o} 10).

2. Commentaires.

a. Les catégories de pâtes.

La céramique commune sombre et la céramique commune claire arrivent en tête des catégories céramiques, que l'on considère le nombre de fragments ou le nombre minimum d'individus (Fig. 16). En nombre de tessons, les amphores arrivent juste après, suivies de la sigillée, mais ces deux places s'inversent si l'on considère le nombre minimum de vases. Viennent ensuite la *terra rubra* et la *terra nigra*, puis les parois fines qui occupent une place négligeable. La céramique à vernis rouge pompéien est représentée par un seul vase.

b. Les formes.

Les pots sont les plus nombreux, suivis des assiettes, puis des cruches. Les autres types morphologiques sont nettement moins représentés : calices, puis mortiers, coupes, marmites, gobelets et, enfin, couvercles.

La Fig. 17 montre la répartition des formes, en cumulant les différentes catégories de pâtes.

Les pots sont essentiellement fabriqués en céramique sombre ; il s'agit pour la plupart de vases de cuisson et

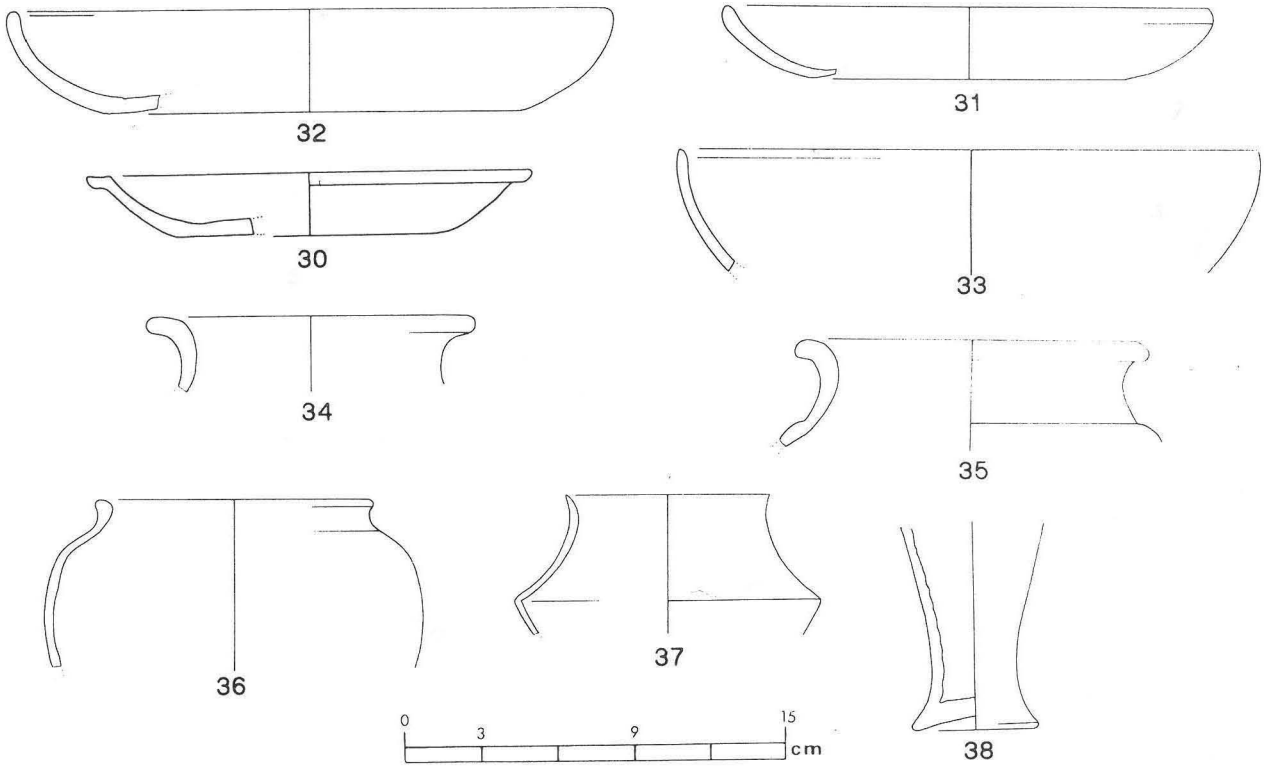

Figure 11 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. *Terra nigra* (Ech. 1/3).

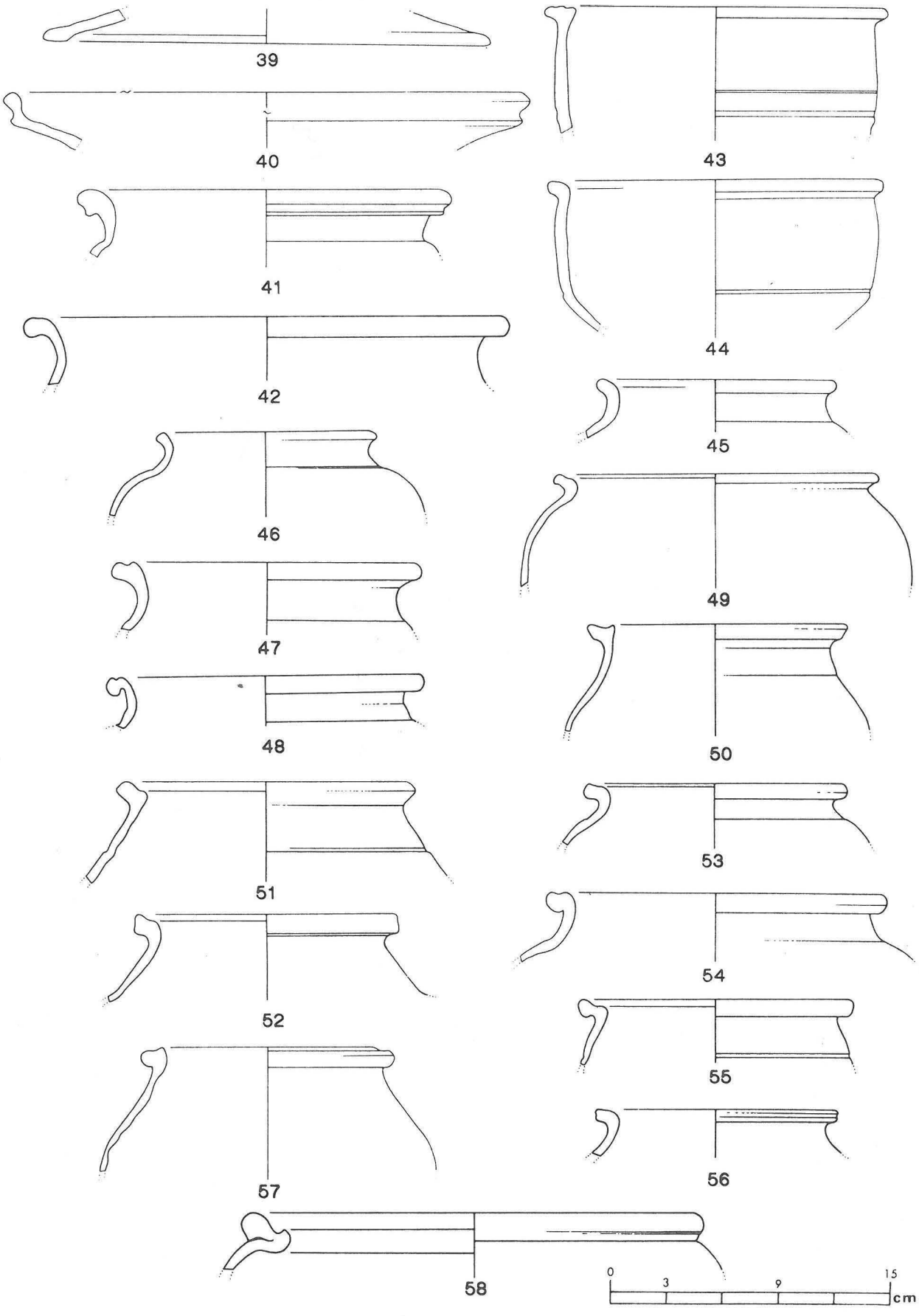

Figure 12 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Céramique commune sombre (Ech. 1/3).

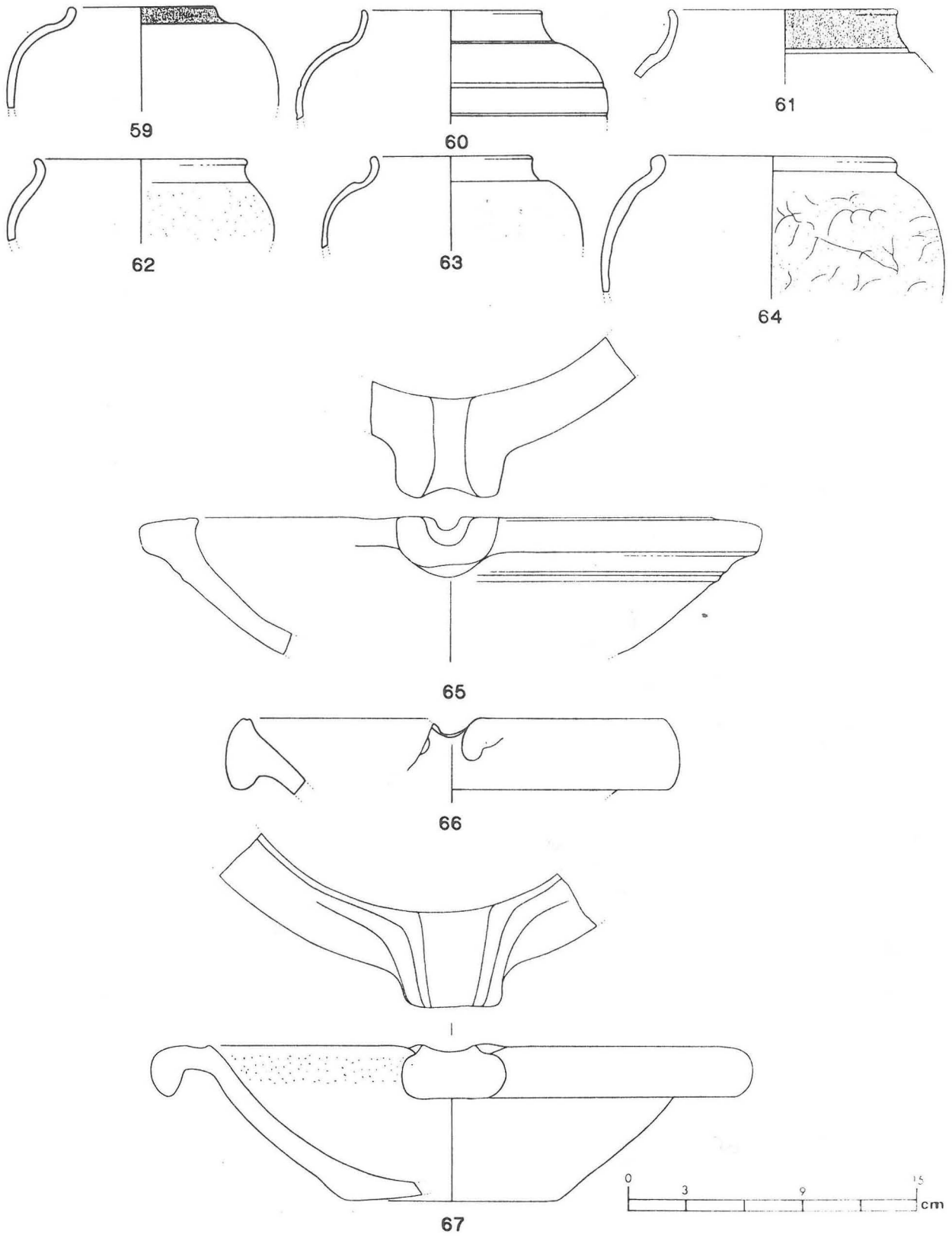

Figure 13 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92.
59-64 : céramique commune sombre ; 65-67 : céramique commune claire (mortiers)(Ech. 1/3).

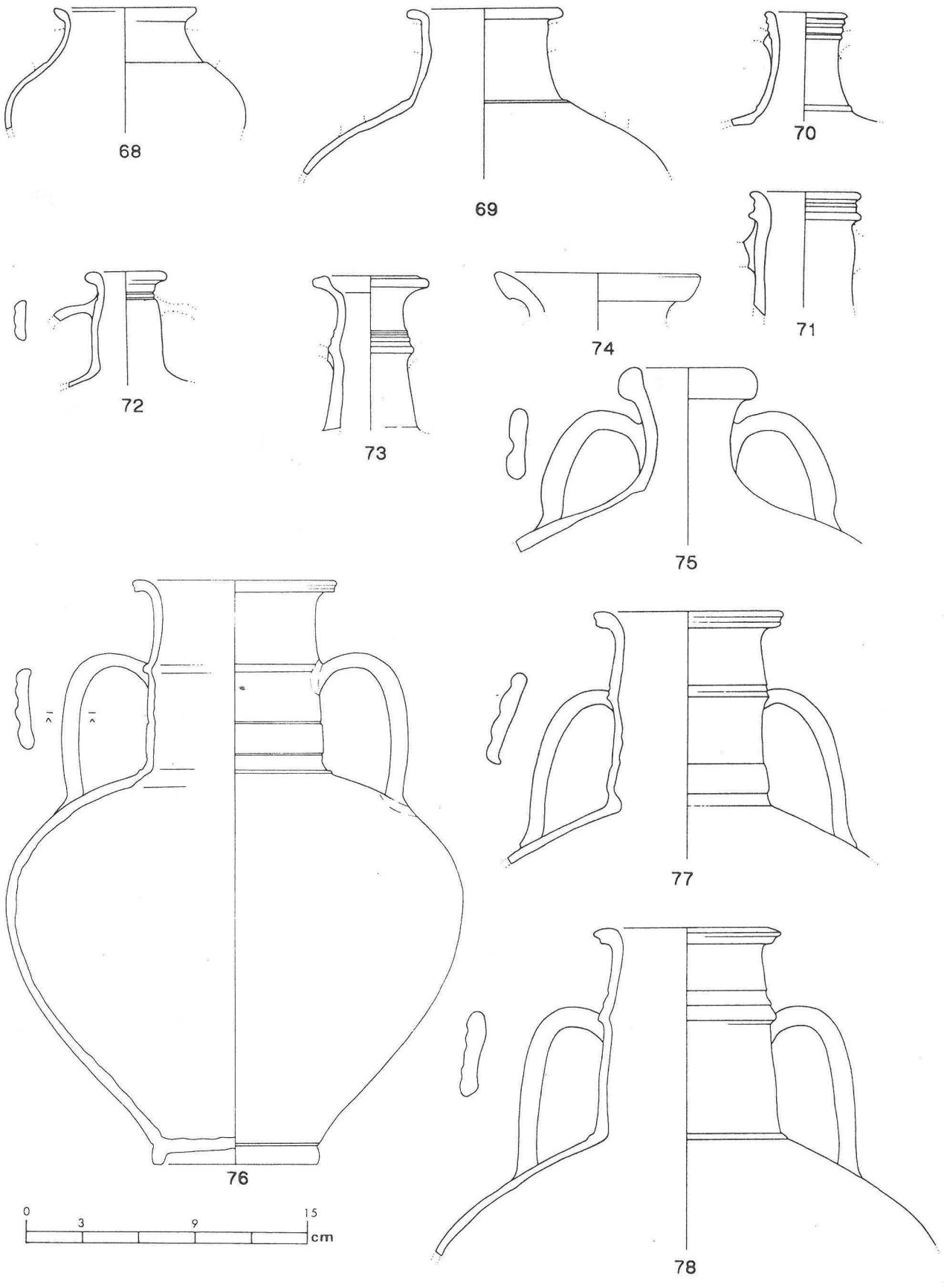

Figure 14 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92. Céramique commune claire (Ech. 1/3).

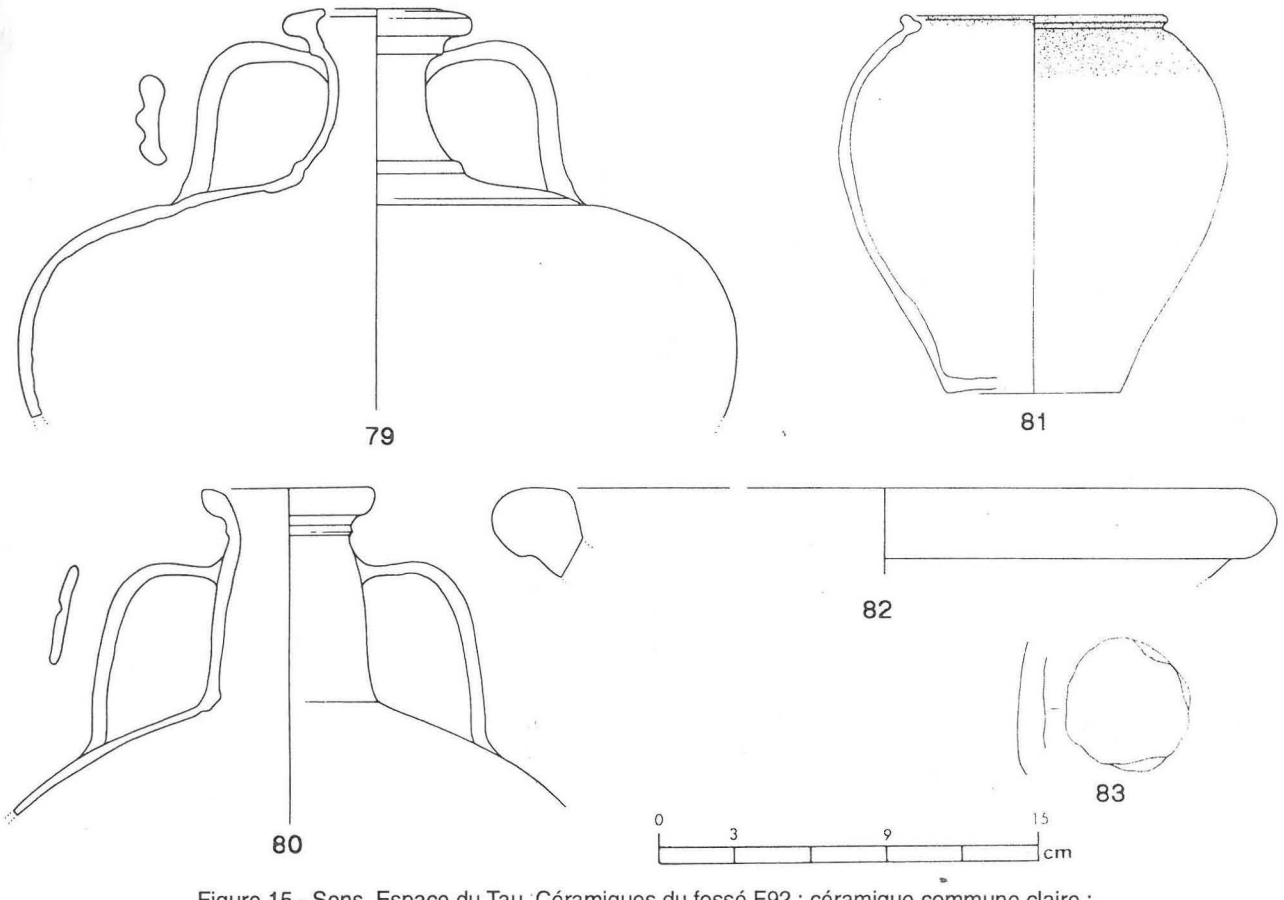

Figure 15 - Sens, Espace du Tau. Céramiques du fossé F92 : céramique commune claire ; 81 : céramique commune claire dorée au mica (Ech. 1/3).

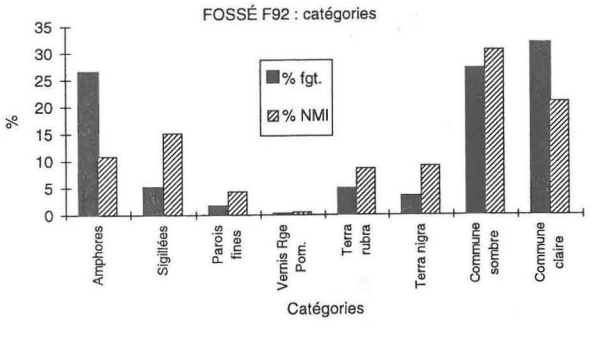

Figure 16 - Sens, Espace du Tau.
Fossé F92, répartition des différentes catégories céramiques en nombre de fragments (% fgt.) et en nombre minimum d'individus (% NMI).

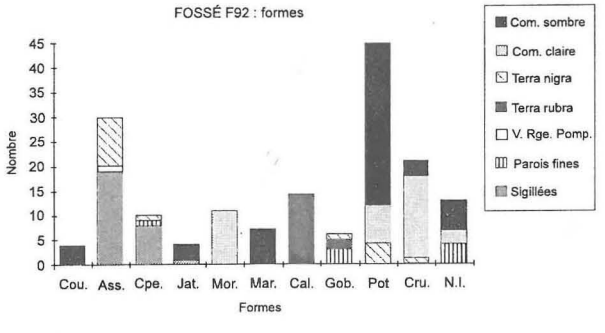

Figure 17 - Sens, Espace du Tau.
Fossé F92. Répartition des formes de vaisselle céramique, selon les catégories de pâtes.

de quelques vases à provisions. La majorité des récipients fabriqués en céramique claire est constituée par des cruches.

Les vases utilisés à table sont fabriqués en sigillée et en *terra nigra* (assiettes et coupes essentiellement), en céramique à parois fines et en *terra rubra* (vases à boire).

3. Chronologie.

Ce sont les amphores et les sigillées qui apportent l'essentiel des données chronologiques. Les amphores présentes ici sont des types fréquents pendant la deuxième moitié du I[er] s. Les formes de céramique sigillée et les estampilles identifiées[9] sont typiques de l'époque flavienne. D'après Allard Mees, on peut

9 Les deux potiers identifiés *RVFINVS* et *LARTIVS* ont travaillé à La Graufesenque à l'époque flavienne : F. Oswald, p. 89 et C. BEMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine*, D.A.F. 6, 1986, p. 282.

réduire la fourchette chronologique à la fin des années 60 ou le début des années 70[10].

Plusieurs pieux provenant d'une structure aménagée dans le fossé ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique[11]. Trente-huit prélèvements provenant du barrage du fossé ont été analysés. La moyenne générale (Fig. 18), effectuée à partir du regroupement de toutes les séquences, a permis de réaliser les tests de datation. Les bois étant très érodés à leur surface, on peut considérer que les différentes structures sont contemporaines. La date proposée pour l'abattage des pieux est +40 ; elle constitue un *terminus post quem* pour la construction et l'utilisation du barrage du fossé (Fig. 19).

La céramique recueillie dans le comblement du fossé est datée de la fin des années 60 ou du début des années 70. C'est vers cette époque que l'on peut raisonnablement situer le remblaiement du fossé.

III. CONCLUSION

La céramique étudiée apparaît particulièrement intéressante en raison de la qualité de l'ensemble et aussi parce que les ensembles de référence font cruellement défaut dans la région de Sens.

Le mobilier étudié constitue un lot relativement restreint mais homogène, bien daté grâce aux importations de la fin des années 60 ou du début des années 70.

Les informations les plus importantes concernent évidemment l'approvisionnement en céramiques dans un quartier d'artisans sénons vers la fin du I^er^ s. La vaisselle de table est en majeure partie importée de grands ateliers assez lointains : sigillée du sud de la Gaule, gobelets en céramique fine dont l'origine reste à préciser (Lyon ?) constituent plus de la moitié des vases utilisés, à côté des récipients en *terra rubra* et *terra nigra*, produits à Sens. Par contre, la tendance inverse s'observe pour les amphores : les amphores locales constituent les deux tiers du total des vases de transport recueillis. Enfin, la vaisselle de cuisine est constituée uniquement de produits locaux : marmites et pots en céramique commune sombre, cruches et mortiers en céramique commune claire. Cette tendance est confirmée par l'examen du mobilier contemporain provenant du comblement inférieur (US 223) d'une autre structure, la citerne F1, qui a livré plusieurs vases bien conservés (Fig. 20)[12].

La céramique recueillie reflète également un trafic varié et intense de marchandises au I^er^ s. à Sens. Les amphores importées témoignent de relations commerciales avec le sud de l'Espagne : huile et saumures ou sauces de poisson et, peut-être, vin (Dressel 28 trouvée dans la citerne F1). Les amphores locales ont pu servir à transporter du vin produit dans la région ou bien du vin importé par bateau dans des tonneaux et transvasé à Sens dans de nouveaux contenants, avant d'être transporté par voie terrestre[13].

Sens MG2
faite le : 1/12/1993
genre : CHENE *(Quercus sp.)*
longueur : 220
origine : 180 av. J.-C. terme : 40 apr. J.-C.
constituants : 38 individus
âge moyen : 68.55 années
puissance de la moyenne : 11.84 cernes/années
sensibilité moyenne : 0.14
inter-datation : 0.69
taux de signature à 75 % (/ et *) : 19.75 % (31)
taux des signatures à 90 % (*) : 16.13 % (5)
début du segment signé : 35
fin du segment signé : 191
Valeurs naturelles de Sens MG2

{ 1}	505	300	222	273	231		234	276	200	144	211
{ 11}	195	139	166	163	137		182	273	187	187	188
{ 21}	148	163	204	214	231		197	168	323	412	350
{ 31}	196	221	345	225	288	*	194/	150	147	146*	185
{ 41}	203	191	189*	161	148	/	247	175	199/	230/	163
{ 51}	148*	255/	196/	158	206	/	251/	205	220	204	222
{ 61)*	162	164	169	156	141		127	109/	142	147	162
{ 71}	155	155	146/	196	183		168	168	167	158	160
{ 81}	170	160/	182	192	205		181	178	159/	124	128
{ 91}	128	157	179	148	152		164	150	157	151	154
{ 101}	140	162	155/	131	156		159	145	158	163	154
{ 111}	146	150	146	139/	163		161/	136	112	127	145
{ 121}	137	146	139/	122	135		123	114	109	117	122
{ 131	132	139/	119	127	115		125	116	117	125	105
{ 141}	100	104	129	118	146		126	131	143	128	127
{ 151}	131	124	149	169	160		145	116	110	134	137
{ 161}	126	119/	142/	172	169		162	175	160/	120	122
{ 171}	127	137	133	151	149		126/	142	124	130	138
{ 181}	139/	155	144/	128	124		100	96/	84/	97	95
{ 191}	94	83	60	64	114		103	87	69	84	63
{ 201}	64	77	93	84	81		71	67	73	68	86
{ 211}	69	82	72	70	84		91	204	237	158	216

Figure 18 - Sens, Espace du Tau. Fossé F92. Etude dendrochronologique, valeurs naturelles de la moyenne générale SMG 2.

10 Je le remercie de s'être intéressé à ce lot de sigillées. La datation a pu ainsi bénéficier de ses dernières recherches statistiques en matière de chronologie.

11 G. LAMBERT et Cl. DOUCERAIN, *Analyse et datation dendrochronologique de bois provenant du site de l'Espace du Tau à Sens (89)*, Rapport dactylographié, décembre 1993.

12 Ces vases étaient accompagnés de quelques amphores (amphores locales et amphores importées : deux amphores de Bétique –la partie supérieure d'une Dressel 28 et le fond d'une amphore à huile Dressel 20– et une amphore à saumure Dressel 7/11) et de deux vases en sigillée du sud de la Gaule (deux Dr. 4/22).

13 Voir à ce sujet : A. DESBAT, La place du tonneau dans l'économie gallo-romaine sous le Haut-Empire, dans M. JOLY, L. MARCHAND (dir.), *Boire et manger en Bourgogne, du Néolithique au Moyen-Age*, Cahiers Archéologiques de Bourgogne, 5, 1994, p. 87 et suiv.

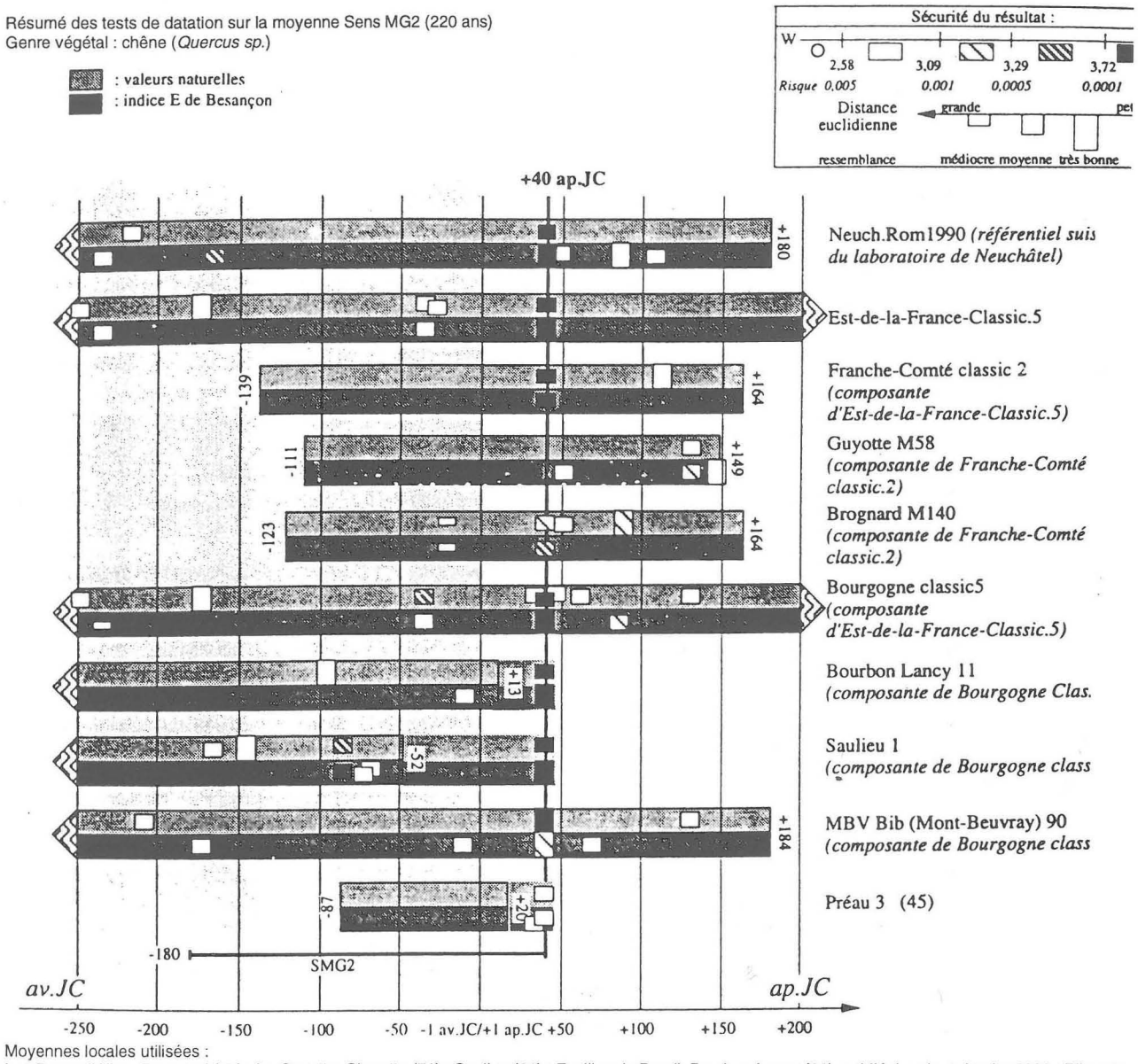

Moyennes locales utilisées :
Les Ponts d'Allan, Brognard (25) ; La Guyotte, Charette (71) ; Saulieu (21) ; Fouilles du Breuil, Bourbon-Lancy (21), publié, Lambert, Lavier 1990 ; Bibracte, Mont-Beuvray (71), publié, Lambert, Lavier 1993 ; Sceaux du Gâtinais, Préau (45)

Figure 19 - Sens, Espace du Tau. Fossé F92. Etude dendrochronologique.
Résumé et schématisation des tests de datation sur la moyenne générale SMG 2.

La présence en quantité non négligeable de produits locaux, identifiés comme des fabrications de l'atelier des Sablons, apporte des indications chronologiques intéressantes pour la datation des produits de cet atelier, jusqu'ici comprise dans une fourchette large allant des années 50 à 120[14].

Elle montre, en outre, que cet atelier a approvisionné massivement une clientèle locale, en particulier dans le domaine de la vaisselle culinaire, ce qui ne saurait nous surprendre.

Enfin, cette étude apporte des informations intéressantes pour la définition des faciès régionaux. Ce lot présente des analogies avec les céramiques trouvées dans les régions voisines, la Champagne et l'Ile-de-France en particulier, plutôt qu'avec le reste de la Bourgogne. L'exemple le plus frappant est celui des gobelets-calices en *terra rubra* (Fig. 10, n^{os} 24-27), que l'on rencontre à Paris, à Troyes, à Melun, à Héricy[15], à Lailly, à Bassou et dans le nord de la Côte-d'Or (à Vertault par exemple)[16].

14 Identifié par le fouilleur comme la phase I de cet atelier : Perrugot 1991, p. 17.

15 J. PRIMAT-VILPOUX, La *terra rubra* à Melun, une production locale ?, dans *Melun au temps de Rome*, catalogue d'exposition (nov. 1990-janv. 1991), p. 41 et fig. p. 42.

16 M. JOLY, Ph. BARRAL, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 109, tab. 2.

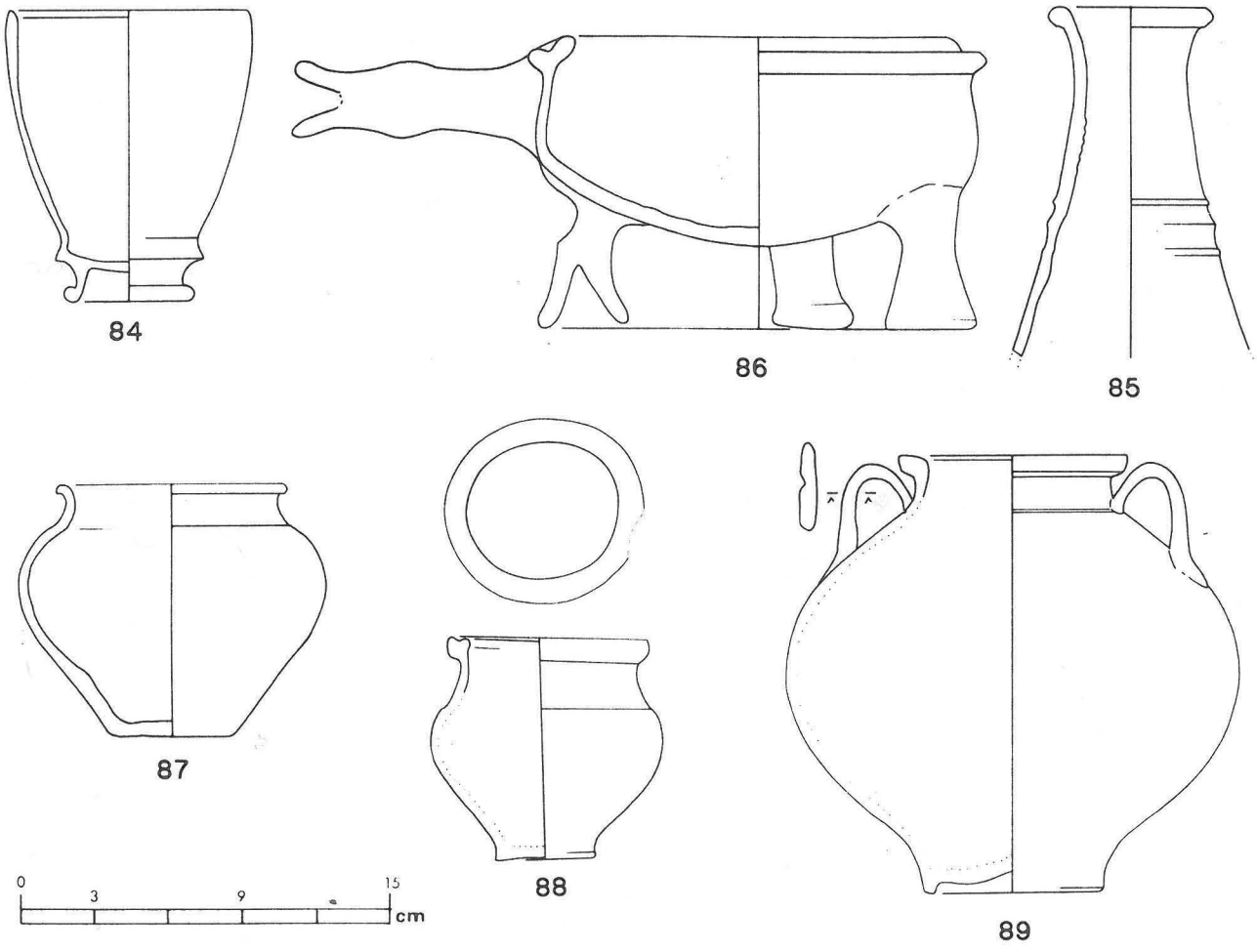

Figure 20 - Sens, Espace du Tau. Céramique de la citerne F1.
84 : *terra rubra* ; 85 : *terra nigra* ; 86-88 : céramique commune sombre ; 89 : céramique commune claire (Ech. 1/3).

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

***Raymond BRULET** : Il s'agit sans doute d'un bon ensemble de référence ; en manquait-il pour le Ier siècle, dans la région ?*

***Martine JOLY** : Pour Sens, c'est l'un des premiers étudiés.*

***Robin SYMONDS** : Le gobelet nº 64, à décor sablé, m'intéresse beaucoup. Peut-on en savoir plus ? Penses-tu à une production locale ? Quelle est la couleur de la pâte ? Quelle est la nature du décor ? Connais-tu d'autres productions de ce genre et vois-tu un rapport entre ce genre de gobelet et d'autres productions ?*

***Martine JOLY** : Ce qui me fait dire que c'est une production locale, c'est l'aspect de la pâte, grise, assez fine, et qui rappelle, en fait, celle d'autres céramiques locales. Le décor est fait de projections sableuses. On retrouve un peu des objets de ce type, par exemple, sur l'atelier de La Villeneuve-au-Châtelot, qui a pu exporter jusqu'à Sens. Mais ce n'est pas le seul atelier de la région !*

***Juliette BAUDOUX** : Pour le calice en terra rubra, qu'est-ce qui prouve qu'il s'agit d'une production locale et qu'il est contemporain, par exemple, des Gauloise 4 produites dans l'atelier ?*

***Martine JOLY** : C'est trouvé dans le même atelier. Bien sûr, il peut y avoir plusieurs périodes de production mais sur les sites de consommation, on a toujours ces associations : on retrouve ces amphores et ces calices.*

***Juliette BAUDOUX** : Dans l'Est, ces calices sont plutôt de la première moitié du Ier s. et les imitations de Gauloise 4 de la fin du Ier s. et du IIe s. Il me semble qu'il y a deux faciès différents.*

***Martine JOLY** : Non, apparemment, c'est contemporain.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Cécile BATIGNE

LA CÉRAMIQUE CULINAIRE À LYON DU Ier SIÈCLE AVANT J.-C. AU IIIe SIÈCLE APRÈS J.-C.

INTRODUCTION

Les résultats des fouilles de deux ateliers de céramique culinaire en activité à l'époque romaine se sont révélés pour nous doublement intéressants.

D'une part, ils nous ont donné l'opportunité d'étudier les pâtes argileuses élaborées pour cette catégorie de céramique, encore bien souvent négligée par les études céramologiques. L'appareillage du Laboratoire de Céramologie de Lyon qui permet, grâce à des analyses physico-chimiques, de connaître la composition chimique des céramiques ayant été arrêté durant plusieurs mois pour des raisons techniques, cette première approche de la céramique culinaire lyonnaise s'est concrétisée par des observations macroscopiques uniquement[1].

D'autre part, ces découvertes nous ont permis d'avoir une idée plus précise de l'approvisionnement de *Lugdunum* en céramique culinaire : les habitants se sont-ils contentés d'une céramique fabriquée localement ou ont-ils également utilisé des productions d'origine plus lointaine ? Dans ce cas, quels sont les arguments qui autoriseraient une explication à des importations ?

I. LA CÉRAMIQUE CULINAIRE

La céramique culinaire, appelée aussi "céramique commune sombre", est la céramique destinée à la cuisson des aliments. Cette fonction exige quelques conditions techniques qui doivent être respectées au moment de la fabrication.

Les vases culinaires doivent supporter les chocs thermiques. Pour cela, il est préférable que la pâte argileuse soit de type non-calcaire, qu'elle soit dégraissée et que la paroi des objets soit tout de même assez mince. Le coefficient de dilatation[2] doit être faible et la température de la cuisson primaire peu élevée.

Mais il faut également que les récipients culinaires soient résistants aux chocs mécaniques. Pour ce faire, il est bon que la température de cuisson des objets ait quand même été suffisamment élevée afin de leur assurer une certaine rigidité.

La fabrication de la céramique culinaire est donc complexe puisqu'elle demande que le potier maîtrise la réalisation d'un compromis entre tous ces impératifs.

II. SITES DE RÉFÉRENCE ET MATÉRIEL ÉTUDIÉ

1. Les sites producteurs de céramique culinaire à Lyon.

Les ateliers de fabrication de céramique culinaire qui ont été fouillés à Lyon sont tous deux situés sur la colline de Fourvière.

Le premier, fouillé en 1969, était installé sur le rebord nord du plateau de La Sarra. Il se matérialisait par deux fosses rubéfiées, le diamètre de la plus grande étant de 1,70 m. Les tessons recueillis (ratés de cuisson ou non) étaient pratiquement tous des fragments de céramique commune sombre : sur les 1181 tessons collectés lors de la fouille, 1174 étaient des fragments de céramique culinaire. Ces fosses ont été datées de la première moitié du Ier s. apr. J.-C.

---

1 Je veux remercier M. Picon ainsi que l'équipe du Laboratoire de Céramologie de Lyon pour m'avoir aidé à mener à bien ce travail de Maîtrise.

2 L'analyse dilatométrique d'une céramique permet de connaître son comportement lorsqu'elle est en contact avec le feu. Un objet en argile cuite se dilate à la chaleur, alors que l'argile encore crue a tendance à se rétracter avec l'élévation de la température. En plaçant un échantillon de céramique dans un four et en enregistrant les oscillations de sa longueur au fur et à mesure de la montée de la température, on peut se faire une idée de la température à laquelle cette céramique a été cuite, puisque cela correspond *grosso modo* au moment où l'échantillon ne se dilate plus mais commence à se rétracter. De plus, on peut estimer l'ampleur de la dilatation de l'échantillon et savoir ainsi, par ce qu'on appelle le coefficient de dilatation (qui correspond à la différence entre la longueur de l'échantillon chauffé et sa longueur initiale), si la céramique est apte à résister aux chocs thermiques et donc si elle adaptée à une fonction culinaire ou non.

L'autre atelier se trouvait sur le vallon de Trion (place Cardinal Gerlier), à 500 m de l'atelier de La Sarra. Il a été fouillé en 1985. Deux autres artisanats accompagnaient celui de la poterie sur le site : celui de la poix et celui de la métallurgie. La fouille de cet atelier a livré 256 tessons de céramique commune claire et 416 tessons de commune sombre (soit un rapport de 38/62). L'ensemble de ces fragments, surcuits pour un certain nombre, a été trouvé dans un four à sole. On suppose qu'il ne s'agit pas des restes d'une même fournée car, d'une part, la céramique calcaire et la céramique culinaire sont des céramiques qui sont rarement cuites ensemble et, d'autre part, les objets de service en pâte calcaire sont cuits en mode A (Picon 1973), ils ont une couleur claire, alors que les céramiques culinaires sont cuites en mode B pour la grande majorité et présentent une teinte gris-noir. On ne peut donc pas savoir si ce four était plutôt destiné à la cuisson de l'une ou de l'autre des deux catégories de céramiques. Cet atelier a été daté du milieu du I^{er} s. apr. J.-C.

2. Le site de consommation de céramique culinaire à Lyon.

L'habitat que nous avons choisi pour étudier la consommation de céramique culinaire est le site de la rue des Farges, qui était implanté sur le versant sud-est de la colline de Fourvière, au sud des théâtres. Fouillé de 1974 à 1980, il a révélé des habitations, des boutiques, des entrepôts et des thermes, en activité pendant plus de trois siècles. Nous avons prélevé le matériel à étudier dans des ensembles successifs clos et datés :

- le contexte A4 est formé de trois couches archéologiques (A4.CN, A4.2 et A4.3), qui sont datées de 30 à 1 av.,
- le contexte B9 est constitué de deux couches (B9.2 et B9.3) que l'on situe entre 1 et 10 apr. J.-C. ;
- le contexte B3 est formé d'une couche riche en matériel céramique (B3.27), qui est datée de 10 à 30 apr. J.-C. ;
- le contexte B20, qui est un dépotoir ménager, est daté de 70 à 90 apr. J.-C. ;
- le contexte E4 est également un dépotoir ménager ; il est daté de la fin du II^{e} s.-début du III^{e} s. apr. J.-C.

3. Matériel étudié.

Nous avons prélevé un lot de fragments provenant de chaque atelier dans les quantités suivantes :

- La Sarra : 291 tessons,
- Cardinal Gerlier : 220 tessons.

Sur le site de consommation, l'échantillon est constitué de la façon suivante :

- A4 : 315 tessons,
- B9 : 111 tessons,
- B3 : 289 tessons,
- B20 : 703 tessons,
- E4 : 824 tessons.

Nous avons donc fondé nos résultats sur l'examen de 2753 fragments au total, comptés avant le recollage des objets (Tableau 1).

III. MÉTHODE

Pour connaître un aspect de la technologie des potiers lyonnais, nous avons examiné les pâtes argileuses des céramiques. Nous avons fait toutes nos observations sur cassure fraîche, d'abord à l'œil nu, puis à la loupe binoculaire. C'est l'observation des minéraux non-argileux visibles qui nous a semblé, après réflexion, la plus appropriée pour l'identification de ces pâtes qui sont le plus souvent dégraissées. Les dégraissants principaux étaient assez ordinaires dans toutes les pâtes (quartz, feldspaths, micas) et nous ne nous sommes pas attardés à en identifier systématiquement la nature. Mais c'est en conjuguant le critère d'abondance (peu abondant, abondant et très abondant) de ces dégraissants avec le critère de taille (petit, moyen et gros ou fragments de roches) que nous avons pu décrire chaque pâte rencontrée. Un numéro était attribué à chacune des sortes de pâtes.

Cette méthode est donc relative car propre à l'observateur, mais elle a le mérite de s'appuyer sur des critères de texture assez fiables et rapidement observables.

Dans un premier temps, nous avons caractérisé les pâtes fabriquées dans les ateliers locaux, sachant que celles que nous avons pu observer correspondent à un moment précis de l'activité des ateliers. On a émis l'hypothèse que les deux ateliers ont pu continuer à produire longtemps des céramiques faites avec des pâtes argileuses présentant les mêmes caractéristiques que celles que l'on a rencontrées.

Une fois les pâtes lyonnaises identifiées, nous avons pratiqué la même démarche avec les tessons prélevés sur les différents contextes de la rue des Farges. Chaque fois qu'une pâte avait le même aspect que l'une des pâtes des ateliers, nous la classions dans un ensemble y faisant référence. Lorsqu'une pâte nouvelle se présentait à nous, nous faisions un nouvel ensemble.

	SITE	ZONE	DATATION	TESSONS (total)	ECHANTILLON prélevé	POURCENTAGE
ATELIER	LA SARRA		première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.	1174	291	25
	CARDINAL GERLIER		milieu du I^{er} s. apr. J.-C.	416	220	53
HABITAT	RUE DES FARGES	A4	30 à 1 av. J.-C.	1685	315	19
		B9	1 à 10 apr. J.-C.	186	111	60
		B3	10 à 30	1074	289	27
		B20	70 à 90	5638	703	12
		E4	180 à 220	6599	824	12
	TOTAL			16772	2753	16

Tableau 1 - Echantillon prélevé dans chaque ensemble.

Nous avons considéré, pour cette recherche, tous les objets de céramique commune sombre, exceptés ceux qui appartiennent aux catégories de la céramique africaine de cuisine et de la céramique à vernis interne rouge pompéien. Ce sont deux sortes de céramiques culinaires importées qui mériteraient pour elles seules des études de fabrication, de commercialisation et d'utilisation et qui ne représentent qu'un très faible pourcentage au sein de l'ensemble des céramiques culinaires de l'habitat des Farges (pour la céramique africaine de cuisine à Lyon, voir Bertrand 1993).

IV. RÉSULTATS

1. Présentation des pâtes locales.

Les observations macroscopiques nous ont permis d'identifier quatre grands types de pâtes argileuses produites dans les ateliers lyonnais. Il est possible qu'elles proviennent toutes d'une argile de type villafranchien, telle qu'il en est attesté sur la colline de Fourvière. Nous avons appelé pâte I et pâte II les pâtes que l'on rencontre dans l'atelier de La Sarra et pâte III et pâte IV les deux types de pâtes plus caractéristiques de l'atelier de la place Cardinal Gerlier (voir Tableau 2).

La Sarra	pâte I	pâte II		
Cardinal Gerlier			pâte III	pâte IV

Tableau 2 - Pâtes argileuses des céramiques culinaires fabriquées dans les ateliers lyonnais.

La pâte I (La Sarra) est une pâte qui contient des dégraissants de taille moyenne en abondance et des fragments de roche et des dégraissants de grosse taille en faible quantité. C'est avec cette pâte argileuse qu'ont été façonnés la quasi-totalité des objets de l'atelier de La Sarra (Fig. 1, I).

La pâte II (La Sarra) est une pâte argileuse qui ressemble fortement à la pâte I, mais les fragments de roches et les gros dégraissants sont plus abondants (Fig. 1, II).

La pâte III (Cardinal Gerlier) est une pâte très différente des deux premières car elle ne possède pratiquement pas de dégraissants visibles à l'œil nu. Seuls quelques petits minéraux sont présents en faible quantité. Cette pâte argileuse est celle avec laquelle on a fait le plus de récipients culinaires dans l'atelier de la place Cardinal Gerlier (Fig. 1, III).

La pâte IV (Cardinal Gerlier) révèle un aspect encore différent des trois premières pâtes car celle-ci est abondamment pourvue de dégraissants qui sont tous de petite taille, suggérant un lavage, comme pour la pâte III, suivi de l'inclusion d'une fraction sableuse calibrée par le potier (Fig. 1, IV).

2. Spécificité des ateliers.

D'après les observations faites sur la céramique recueillie lors de la fouille de l'atelier mais également sur les récipients trouvés sur l'habitat, on peut dire que les potiers semblent avoir utilisé les pâtes du genre des pâtes I et II pour la confection de pots à cuire principalement. On s'en est aussi servi pour la fabrication de couvercles, de marmites, de plats à cuire et de ce que l'on appelle "cruches à bec tréflé", et accessoirement pour des pichets, des jattes et des brûle-parfums, qui sont des objets qui n'ont pas une vocation aussi évidemment culinaire que les premiers[3].

Ces récipients ont été cuits majoritairement en atmosphère réductrice, c'est-à-dire en mode B, ce qui leur a donné des couleurs qui sont proches du noir ou du gris. Ceci est en accord avec les observations faites au moment de la fouille, qui attestaient des structures de cuisson "primitives". Néanmoins, tous les brûle-parfums, de même que quelques plats à cuire, ont subi des cuissons en atmosphère nettement plus riche en oxygène, autrement dit en mode A, car ils sont de couleur rouge.

Les récipients réalisés avec les pâtes III et IV sont aussi essentiellement des pots à cuire et des couvercles, des plats à cuire et des brûle-parfums. On voit également de manière plus discrète la fabrication de marmites, de jattes et de pichets. Tous les objets faits avec les pâtes III et IV ont également été cuits dans une atmosphère plutôt réductrice qui leur a donné une teinte sombre. Mais on compte, dans cet atelier, plus d'objets (et pas uniquement des brûle-parfums et des plats) de couleur claire, caractéristique d'une cuisson en mode A.

V. CONSOMMATION DE CÉRAMIQUE CULINAIRE SUR L'HABITAT DE LA RUE DES FARGES

Sur le site de la rue des Farges, la céramique commune culinaire représente environ la moitié de l'ensemble de la vaisselle céramique (comprenant aussi des sigillées, des imitations de sigillées et des sigillées claires, des céramiques à paroi fine, etc. et de la céramique commune claire en pâte calcaire). Dans le contexte A4 (fin du I^{er} s. av. J.-C.), elle occupe 62 % de l'ensemble de la céramique domestique et 44 % dans le contexte B20, daté de l'époque flavienne.

Pour comparaison, dans la maison des Dieux Océans de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), site considérable et urbain également, l'état 1 (SRG1), qui correspond à la phase d'installation de l'habitat et qui est daté de la fin du I^{er} s. av. J.-C., comprend un lot de céramiques culinaires qui représente 33 % de l'ensemble de la vaisselle céramique. Dans l'état 3A (SRG4, daté de 60-70 apr. J.-C.), 30 % de la vaisselle céramique sont encore occupés par la céramique à vocation culinaire (voir Desbat *et al.* 1994).

1. Céramiques locales.

D'après nos observations, il semblerait que les récipients culinaires réalisés avec les pâtes argileuses locales soient présents en grande majorité sur tous les contextes de l'habitat. En effet, les proportions de céramique culinaire locale varient de 71 à 95 % de l'ensemble de la céramique commune sombre (voir Tableau 3). Ceci montre que la qualité des céramiques locales devait satisfaire les habitants.

3 Pour une présentation des formes de céramique culinaire attestées sur le site de la rue des Farges, voir Desbat *et al.* 1979.

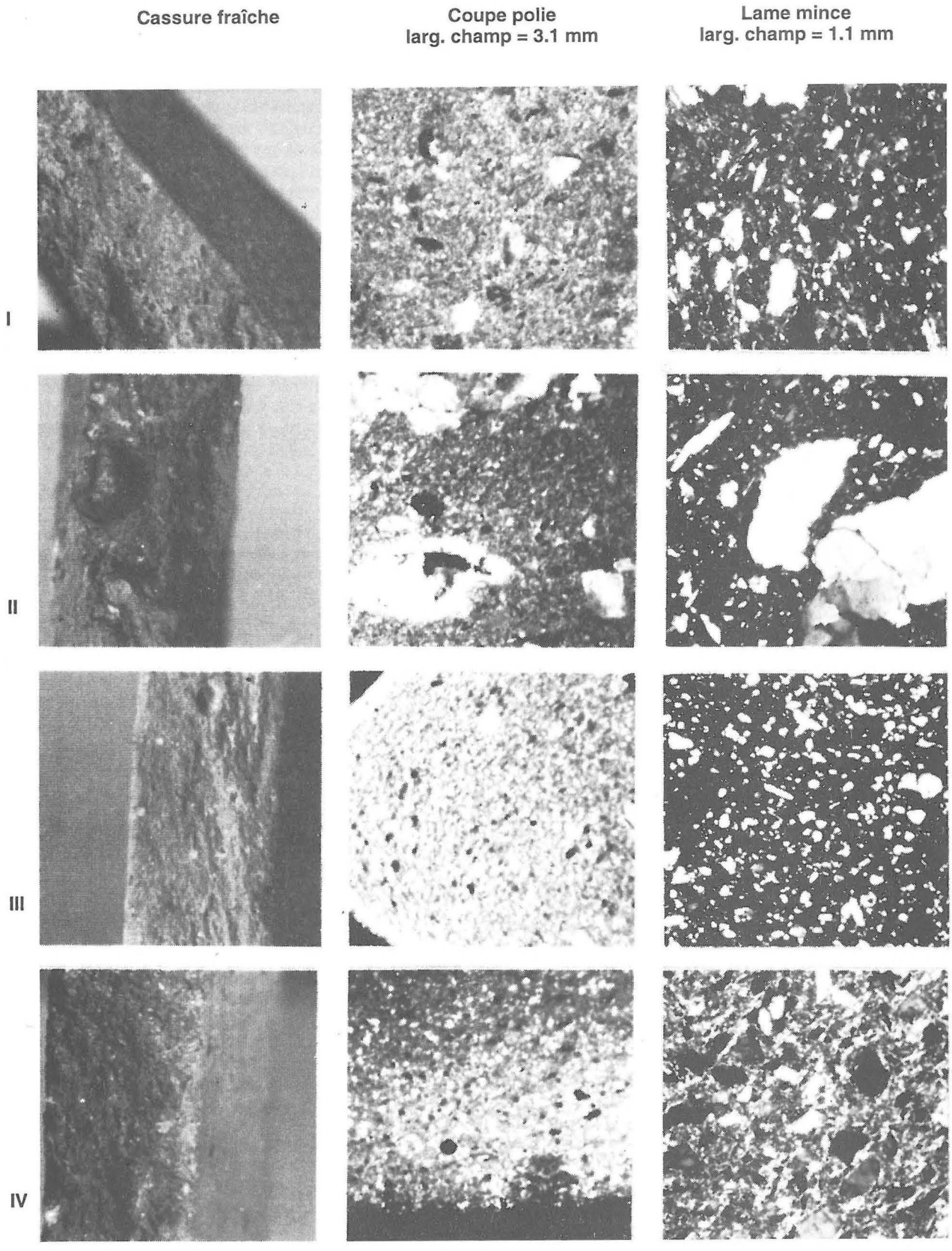

Figure 1 - Pâtes argileuses des céramiques culinaires fabriquées dans les ateliers lyonnais.

Contextes	30 à 1 av. J.-C.	1 à 10 apr. J.-C.	10 à 30	70 à 90	180 à 220
% (n = 2 242)	95	88	85	90	71

Tableau 3 - Quantité de céramique culinaire réalisée avec des pâtes argileuses supposées locales par rapport à l'ensemble des céramiques culinaires de chaque contexte de la rue des Farges.

Parmi ces céramiques culinaires d'origine présumée locale, les récipients faits avec les pâtes de l'atelier de La Sarra (pâtes I et II) semblent être plus abondants que les céramiques communes sombres faites avec des pâtes de l'autre atelier (pâtes III et IV) : 60 % sont des objets révélant des pâtes caractéristiques de l'atelier de La Sarra et 40 % de pâtes caractéristiques de l'atelier de la place Cardinal Gerlier.

Toutefois, si l'on revient à l'observation du Tableau 3, on constate que des récipients faits avec des pâtes autres que les pâtes identifiées dans les ateliers lyonnais ont occupé entre 5 et 29 % des lots de céramiques culinaires des différents contextes d'habitat.

2. Céramiques d'origine inconnue.

Une certaine quantité de récipients recueillis sur le site d'habitat ont été faits avec des pâtes qui n'ont pas été identifiées sur les ateliers de La Sarra et de la place Cardinal Gerlier. On peut émettre à leur propos plusieurs hypothèses :

- ces récipients proviennent de centres de production localisés dans d'autres régions et, dans ce cas, il reste à savoir s'ils ont été introduits pour leurs qualités intrinsèques ou pour un éventuel contenu,
- ces récipients peuvent être d'origine lyonnaise et provenir d'ateliers encore inconnus,
- ils peuvent aussi avoir été fabriqués dans les deux ateliers que l'on connaît, avec des pâtes que les potiers n'ont exploitées que pendant un court laps de temps.

Deux productions montrant des pâtes argileuses non identifiées à Lyon se manifestent clairement sur l'habitat des Farges. La première est caractérisée par une pâte très blanche que l'on reconnaît très aisément comme étant de l'argile kaolinitique. Cette production n'est pas toujours très abondante sur les contextes de la rue des Farges, mais on a constaté qu'elle y est continuellement présente, depuis le deuxième contexte B9 (1 à 10 apr. J.-C.), jusqu'au dernier contexte E4 dans les proportions indiquées dans le Tableau 4.

Contextes	30 à 1 av. J.-C.	1 à 10 apr. J.-C.	10 à 30	70 à 90	180 à 220
% (n = 48)	0	3	9	2	1

Tableau 4 - Quantité de céramiques en pâte kaolinitique par rapport à l'ensemble des céramiques communes sombres de chaque contexte du site des Farges.

Cette catégorie de céramique culinaire est sans aucun doute importée et on peut émettre l'hypothèse d'une origine voconce, des affleurements d'argile kaolinitique existant encore dans la région drômoise. Cette importation s'explique facilement par les propriétés techniques de cette argile qui est tout spécialement adaptée à un usage culinaire, puisqu'elle possède un coefficient de dilatation exceptionnellement bas, équivalant à celui du Pyrex. La quasi-totalité des formes de céramique faites avec cette argile et introduites à Lyon sur le site des Farges sont des "cruches à bec tréflé".

L'autre sorte de céramique faite avec une pâte différente de celles que l'on a identifiées sur les deux ateliers lyonnais est une céramique commune sombre rouge, souvent couverte d'un engobe micacé que l'on a remarqué essentiellement dans le dernier contexte E4, dans une très forte proportion, puisqu'elle y représente 25 % de l'ensemble de la céramique culinaire (voir Tableau 5).

Contextes	30 à 1 av. J.-C.	1 à 10 apr. J.-C.	10 à 30	70 à 90	180 à 220
% (n = 208)	0	0	0	0	25

Tableau 5 - Quantité de céramiques culinaires rouges à engobe micacé par rapport à l'ensemble des céramiques culinaires de chaque contexte de la rue des Farges.

Certaines caractéristiques de cette céramique nous suggèrent qu'elle a été importée : les formes des récipients (des pots et des plats à cuire, des marmites rondes ou ovales et des "cruches à pouciers"), le type de cuisson en atmosphère presque exclusivement oxydante et l'engobe micacé qui les recouvre. Elle se rapproche notamment fortement des céramiques trouvées en val de Saône (Bonnamour 1987), ce qui nous permet d'ores et déjà de faire l'hypothèse d'une importation depuis cette région.

Les autres pâtes observées dans les contextes d'habitat ne sont pas représentées en proportions suffisantes pour qu'on puisse les étudier sérieusement.

Pour donner des réponses aux alternatives formulées plus haut, on peut dire que les pâtes attestées en quantité significative ont sans doute été importées. Mais les récipients n'ont certainement pas été introduits pour leur contenu car, dans un cas, la qualité intrinsèque du produit est évidente et, dans l'autre, les objets n'ont pas forcément une morphologie d'objet contenant. Certaines de ces pâtes argileuses non identifiées sur les ateliers lyonnais ne sont certainement pas d'origine locale pour une simple raison de nature. Toutefois, on n'exclut pas la possibilité qu'il ait existé d'autres ateliers de fabrication de céramique culinaire à Lyon, mais compte tenu du contexte géologique local, une exploitation à base d'argile siliceuse ne peut se situer que sur la colline de Fourvière. Dans ce cas, les pâtes argileuses ressembleraient fortement à celles que l'on connaît déjà. Il est d'ailleurs possible que certains des groupes de pâtes que l'on a définis rassemblent en fait les productions de plusieurs ateliers. Mais dès lors une distinction entre ateliers serait-elle encore justifiable et ne serait-il pas plus judicieux de parler de site de production ?

CONCLUSION

1. Les ateliers locaux.

Bien que l'on ait daté par les fouilles l'arrêt des ateliers au milieu du I^{er} s. de n. è., on a constaté la présence de céramiques culinaires faites à partir de pâtes argileuses qui semblent être lyonnaises depuis l'époque augustéenne précoce jusqu'au début du III^{e} s. apr. J.-C. Cela montre que les structures de production que l'on

a retrouvées en fouilles se sont peut-être arrêtées de fonctionner à un moment donné, mais que la tradition des pâtes a été maintenue dans la même aire géographique jusqu'à une date plus basse.

Globalement, les ateliers lyonnais ont produit des récipients culinaires avec quatre sortes de pâtes argileuses différentes mais les productions de ces deux ateliers possèdent des points communs : elles sont certainement toutes faites à partir d'une argile locale, cette argile contient généralement une fraction sableuse importante, et chaque atelier fabrique des objets avec plusieurs sortes de pâte argileuse.

Cependant, les ateliers semblent également posséder des particularités. Tout d'abord, les pâtes argileuses qu'ils utilisent pour la fabrication de leurs récipients ne sont pas les mêmes. Les dégraissants sont tous d'origine granitique mais ils ne sont pas présents dans les mêmes proportions dans les différentes pâtes. Ainsi, l'atelier de La Sarra fait appel à des pâtes qui paraissent être utilisées telles qu'elles ont été extraites, c'est-à-dire très riches en minéraux non-argileux de toutes les tailles et dans toutes les proportions. Les potiers de la place Cardinal Gerlier, à l'inverse, semblent être intervenus davantage dans l'élaboration des pâtes. Elles donnent l'impression d'avoir été débarrassées des grains de sable de taille moyenne et grosse pour être utilisées ainsi (pâte III), ou bien pour être abondamment enrichies d'inclusions calibrées (pâte IV). Les objets produits dans ces deux ateliers diffèrent également de l'un à l'autre. Il semblerait que l'atelier de La Sarra ait fabriqué surtout des récipients qui étaient destinés à passer systématiquement sur le feu (pots et plats à cuire, marmites, et cruches à bec tréflé auxquelles on prêterait volontiers la fonction de bouilloires), ce qui est en adéquation avec le type de pâte argileuse que l'on a décrite comme très dégraissée, donc adaptée aux chocs thermiques. Les récipients issus de l'atelier de la place Gerlier, en revanche, moins dégraissés, n'ont pas tous une vocation obligatoirement culinaire (on y compte moins de marmites, par exemple).

Ces deux ateliers contemporains possèdent donc deux savoir-faire très légèrement différents, situés au niveau de la préparation de la pâte argileuse et des objets produits. Dans les deux cas, l'élaboration des pâtes est parfaitement adéquate aux produits finis.

Il est intéressant de remarquer que le type de cuisson utilisé pour des céramiques locales leur donne une couleur noire ou grise, cela depuis la fin du I^{er} s av. J.-C. jusqu'au début du III^{e} s. apr. et on sait que ce procédé se maintient à l'époque médiévale. En fait, ce trait technique paraît être étroitement lié à une tradition gauloise des potiers autochtones qui fabriquent de la céramique commune sombre, car les céramiques culinaires de l'Italie centrale sont surtout cuites en mode A et sont de couleur rouge.

2. Céramique importée.

Deux productions méritent une attention particulière puisqu'elles arrivent sur l'habitat de la rue des Farges, soit de façon discrète mais continue, soit de façon brutale et massive. La première est une céramique façonnée essentiellement sous forme de "cruches à bec pincé" dans une argile kaolinitique dont les qualités techniques remarquables semblent avoir été exploitées pour la première fois par les Romains. L'utilisation de cette argile très résistante aux chocs thermiques, pour réaliser ces objets de forme haute et mono-ansés, à panse renflée et goulot étroit, nous incite à penser qu'on y faisait certainement bouillir l'eau. L'importation de céramiques élaborées avec cette pâte argileuse s'explique donc tout à fait par sa très grande résistance aux chocs thermiques.

La seconde importation, celle des récipients cuits en mode A et couverts d'un engobe micacé ne se justifie pas spécialement par des éventuelles propriétés techniques. Il semblerait plutôt qu'il s'agisse de l'introduction d'un produit esthétiquement très différent des produits locaux, participant d'ailleurs à un phénomène de mode qui se développe au II^{e} s. apr. J.-C. dans une grande partie de la Gaule, de la région parisienne à l'axe rhodanien en passant par le val de Saône.

3. Identités romaines à Lyon.

On a rapidement comparé les pâtes argileuses des deux ateliers lyonnais de l'époque romaine avec celles des récipients culinaires recueillis dans le fossé aval de la fouille du Verbe Incarné, daté du deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C.

Il en résulte que la pâte la plus utilisée alors pour la réalisation de céramique commune sombre est très riche en dégraissants. Ceux-ci sont des fragments de roches granitiques de grande taille avec des micas en très grande quantité. Les autres pâtes argileuses que nous avons pu observer dans ce lot de céramiques sont toutes de nature assez différente de celles des ateliers de La Sarra et de la place Gerlier, par une très grande abondance de dégraissants de grande taille.

On peut faire l'hypothèse que la pâte très micacée dont on a fait grand usage pour les céramiques recueillies dans ce fossé peut provenir de la zone de gneiss du versant de la colline de Fourvière qui donne sur le quartier de Vaise.

Enfin, la grande proportion des produits culinaires lyonnais sur le site d'habitat de la rue des Farges et les résultats de quelques analyses dilatométriques ont révélé que les céramiques communes sombres de l'époque gallo-romaine à Lyon sont bien adaptées à une utilisation culinaire et contentent les habitants. Par certains aspects, ces récipients culinaires s'inscrivent dans la tradition gauloise autochtone (cuisson en fosse, couleur noire, formes de pots à cuire et de jattes) alors qu'ils sont abondants sur un site de consommation parfaitement romanisé et répondent à des habitudes romaines (objets tournés, plats à cuire, marmites, brûle-parfums).

Cette étude macroscopique préliminaire va pouvoir être complétée par des analyses physico-chimiques des pâtes argileuses. Ces analyses nous permettront d'estimer la justesse de notre méthode d'observation et de connaître la nature chimique de la plupart des céramiques étudiées dans ce premier travail.

BIBLIOGRAPHIE

Batigne 1994 : C. BATIGNE, *Etude de l'approvisionnement en céramique culinaire de Lyon du Ier s. av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C.*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, 1994.

Bertrand 1993 : E. BERTRAND, *La céramique fine africaine d'importation à Lyon dans l'Antiquité*, Mémoire de DEA, Université Lyon II, 1993.

Bonnamour 1987 : L. BONNAMOUR, Un type de céramique gallo-romaine commune en val de Saône : la cruche à bec tréflé dans *Revue Archéologique de l'Est*, 38, 1987, p. 317-322.

Desbat *et al.* 1979 : A. DESBAT, C. LAROCHE, E. MERIGOUX, Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 1-17.

Desbat 1984 : A. DESBAT, *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon, 1974-1980*, Groupe Lyonnais de Recherche en Archéologie Gallo-Romaine, Lyon, 1984.

Desbat *et al.* 1994 : A. DESBAT, O. LEBLANC, J. L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ, D. TAVERNIER, A. LE BOT-HELLY, M. J. BODOLEC, La maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *Gallia*, suppl. 55, 1994.

Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 2, 1973, Dijon.

Thollon-Pommerol 1987 : C. THOLLON-POMMEROL, *Un ensemble artisanal au Ier siècle après J.-C. issu d'une fouille de sauvetage à Lyon*, Mémoire de Maîtrise, Université de Lyon, 1987.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Catherine GODARD

QUATRE NIVEAUX D'ABANDON DE LA VILLE DE VIENNE (Isère) : ÉLÉMENTS POUR LA CHRONOLOGIE DES CÉRAMIQUES DE LA FIN DU IIe SIÈCLE ET DU IIIe SIÈCLE APRÈS J.-C.

Cette étude a été financée par le Conseil Général de l'Isère. Nous le remercions ici pour l'intérêt qu'il porte à son patrimoine viennois visible dans son souci permanent d'aider la recherche archéologique.

La présentation de la céramique[1] de quatre sites viennois nous permet de donner des contextes pour une période où nous manquons de références, la fin du II^{e} et le III^{e} s. apr. J.-C.

Certes, ce mobilier n'est pas inscrit dans une stratigraphie, nous n'avons que les niveaux sous-jacents et pas les niveaux postérieurs ; il s'agit d'abandon de sites. Cette succession nous aurait permis d'être plus précis quant à la chronologie. Mais, malheureusement, pour le III^{e} s., dans la région viennoise, aucun site incluant le III^{e} s. au cœur de sa stratigraphie n'est consultable.

Ces sites sont cantonnés dans le "quartier sud", zone hors les murs de l'agglomération viennoise (Fig. 1). Nous verrons que la composition céramique de chacun des lots présentés est fortement caractérisée par la nature du site, entrepôts, voie, maison... Ces différences nettement perceptibles, bien qu'elles nous handicapent pour les comparaisons de site à site, nous apportent beaucoup. En effet, leur évidence même nous permet de les comprendre et ainsi de les corriger.

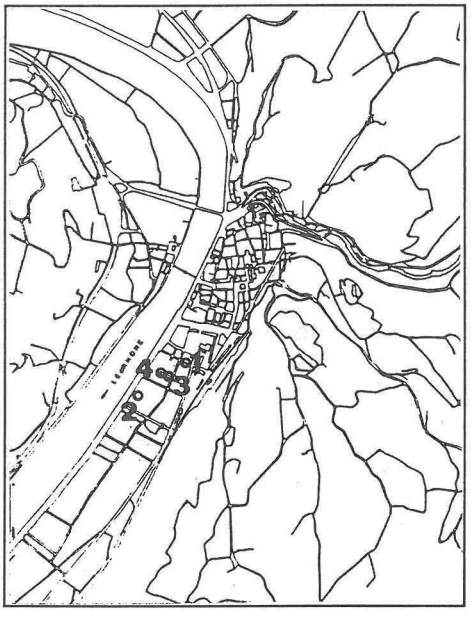

Figure 1 - Vienne (Isère), localisation des sites.
1 : rue Laurent Florentin ; 2 : quai Riondet ;
3 : Nymphéas 1977 ; 4 : Nymphéas 1978.

I. RUE LAURENT FLORENTIN (couche 128)

1. Le site (Fig. 2).

Au 16, rue Laurent Florentin, un sondage, en 1983, puis une fouille de sauvetage programmée ont permis de mettre au jour différents vestiges[2]. Une voie de

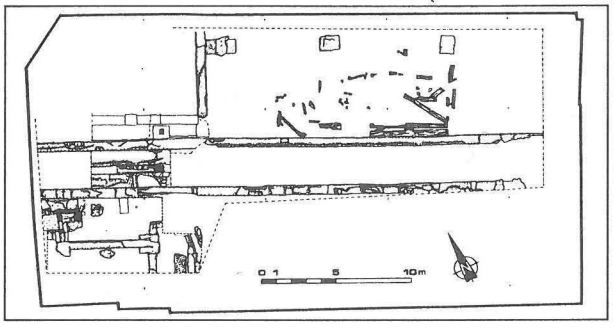

Figure 2 - Vienne, rue Laurent Florentin. Plan.

1 Le comptage des vases est fait après collage en comptant les éléments déterminants. Les dessins sont à l'échelle 1/3 sauf pour les Fig. 12, n^{os} 6-7 et Fig. 20, n^{os} 7-12-13. Dans les planches, les n^{os} entourés d'un cercle sont des vases ne faisant pas partie de l'unité stratigraphique présentée. Pour toute recherche de chiffres exacts, il conviendra de se reporter aux tableaux en fin de texte.

2 Responsable pour ces deux opérations archéologiques : Anne Le Bot-Helly.

direction est/ouest sépare, au sud, une habitation d'un vaste espace scandé de piliers, au nord : entrepôt ou ateliers. La zone qui nous concerne plus particulièrement est localisée dans cet "entrepôt". De nombreuses traces d'incendie y sont tout particulièrement visibles et viennent opportunément sceller une couche (128) très riche en matériel céramique.

La stratigraphie (Fig. 3).

L'épais niveau d'incendie, 147, nettement visible avec ses poutres et planches de bois calcinées vient sceller la couche 128 dont l'interprétation reste en suspens. S'agit-il de l'occupation du sol 127 ou bien du marin, couche d'isolation séparant le sol sur lequel reposent les lambourdes d'un parquet et le parquet lui-même ?

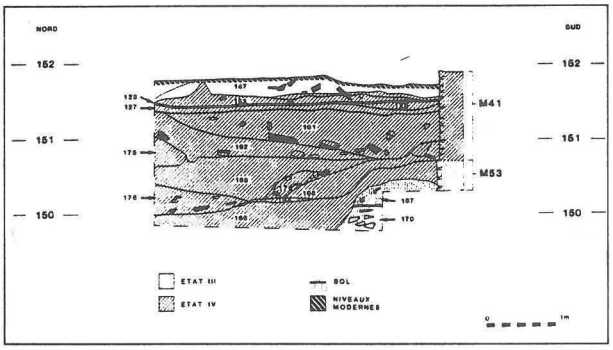

Figure 3 - Vienne, rue Laurent Florentin. Stratigraphie.

Dans ce marin, se seraient peu à peu accumulés des tessons de poterie et autres fragments de verre, métal, ossements de petite taille. La simple interprétation de la couche 128 comme une couche d'abandon recouverte d'une couche d'incendie pourrait également être avancée. Mais ce serait sans tenir compte d'un fait précis : les éléments de bois de la couche 147 sont vraiment partie prenante des couches sous-jacentes. Une fois enlevées, ces poutres et planches ne laissaient pas apparaître nettement les niveaux de sol comme c'est logiquement le cas.

Nous avons confronté la couche 128 aux autres, comprises entre le sol 127 et la couche d'incendie 147. De nombreux collages entre ces différents niveaux confortent ces rapprochements ainsi que la similitude du matériel céramique.

Quatre monnaies ont été retrouvées dont un as d'Antonin Le Pieux (138-161), un as de Marc Aurèle (140-144) et un Dupondius de Marc-Aurèle (171-172).

2. La céramique (cf. Annexe).

Un grand nombre de vases sont assez complets mais très fragmentés. Le fort coefficient de fragmentation

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	21.36	40.52	9.7
COMMUNES	72.24	55.94	23.77
MORTIERS	0.38	2.36	5.33
AMPHORES	6	2.2	50.2

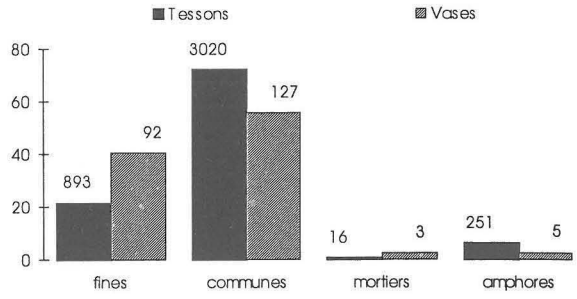

Figure 4 - Vienne, rue Laurent Florentin. Histogramme des pourcentages céramiques. Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

des céramiques communes correspond véritablement à leur fragmentation, alors que celui des amphores reflète plutôt le petit nombre de vases isolés et reconnus.

a. Les céramiques fines.

La céramique fine se répartit essentiellement en quatre grandes catégories : la sigillée, la sigillée claire B, la commune africaine, la sigillée claire A. Les autres catégories sont moins nombreuses.

La sigillée (Fig. 12) est surtout représentée par les productions de Lezoux[3] de la phase 7. Mais les produits de La Graufesenque sont encore présents : 1 Drag. 24, 1 Drag. 33, 2 Drag. 37 et une forme fermée non identifiée (n^{os} 1 à 4 et 6). Pour les vases provenant de Lezoux, nous avons reconnu 4 Déch. 72 (n^{os} 5, 14 et 15), 3 Drag. 37 (n^{os} 7 à 9), 5 Drag. 33 (n^{os} 10 et 11), 3 Lezoux 57 (n° 12), 2 Drag. 27 (n° 13), 2 Drag. 38 dont un marqué PRIMVS (n° 16), 1 Curle 21, 1 Drag. 44. Parmi les productions non identifiées, signalons 1 Drag. 40 (n° 17), 1 Drag. 33 et 1 Drag. 37.

La typologie de la sigillée claire B est assez variée (Fig. 12)[4] : 1 Desb. 8 (n° 33), 1 Desb. 66, 3 Desb. 19 (n^{os} 29, 30 et 32), 1 Desb. 27, 1 Desb. 5 (n° 28), 4 Desb. 69 (n° 19) et 1 Desb. 68/70 (n° 20). Les n^{os} 24 à 27 sont des fonds dont le type n'a pu être identifié. Les n^{os} 21 à 23 et 31 appartiennent aux unités stratigraphiques postérieures à la couche 128. L'ensemble des vases issus de ces niveaux reprend la même typologie que celle de la couche 128 à l'exception des Desb. 67 (n° 21) et 15 (n° 31).

Pour la commune africaine (Fig. 13), nous avons 4 Hayes 196 (n° 50), 5 H. 197 (n^{os} 44 à 48), 1 H. 23 (n° 49).

Pour la sigillée claire A, 1 H. 160 (n° 51), 2 H. 9 (n^{os} 53 et 54), 1 H. 14b (n° 55) et une forme non identifiée (n° 52).

La céramique métallescente (Fig. 13), peu nombreuse, peut être divisée en deux groupes, d'une part la "vraie" métallescente (8 tessons) à pâte bien cuite, très sonore, dense et fine et, d'autre part, la "fausse" métallescente, 20 tessons, (n^{os} 38 et 39), dont la pâte est moins fine, plus lâche et plus claire.

3 Nous donnons les références typologiques classiques, à savoir Dragendorff, Déchelette etc... ; les références notées "Lezoux" sont issues de Bet, Fenet et Montineri 1989.

4 L'abréviation Desb. fait référence à la typologie établie dans Desbat 1980.

Les plats et couvercles à vernis rouge pompéien sont bien attestés (Fig. 13, n^{os} 41 à 43).

Une coupe à collerette d'une pâte beige recouverte d'un vernis plombifère vert à irisations jaunes provient probablement des ateliers du Centre (Fig. 13, n° 40).

Quant aux vases à revêtement argileux non grésés (Fig. 13, n^{os} 34 à 37), leur piètre état de conservation ne nous a pas permis de les identifier.

b. La céramique commune.

Elle est majoritaire dans cet ensemble et se répartit en quatre grandes catégories. De nombreux tessons sont calcinés et l'attribution aux différentes catégories n'a pas été aisée. On note toutefois que la micacée présente de nombreux vases complets[5], à la différence de la céramique noire, rouge et claire.

La céramique commune claire[6] (Fig. 13) est fragmentaire, aucun des 18 vases comptabilisés n'est complet. Pour les cruches, seul le type à lèvre évasée a été repéré avec deux exemplaires (n^{os} 59 et 60), un pichet à lèvre carrée (n° 61), un pot ovoïde (n° 62) et une coupe à panse côtelée (n° 63) complètent le répertoire. Nous avons classé les 9 opercules (n° 64) dans cette catégorie céramique ; ils peuvent être utilisés aussi bien pour les amphores que les pots en commune claire.

Quant aux 18 vases en commune micacée[7] (Fig. 14), ils sont très fragmentés mais beaucoup plus complets que la commune claire. L'ensemble du répertoire des formes de cette production est présent dans ce niveau. Nous avons identifié deux marmites (n^{os} 70 et 71) dont une tripode, sept pots à lèvre à dévers plus ou moins prononcé (n° 68), un pot à lèvre en bourrelet (n° 69) et cinq plats à rebord divers (n^{os} 72 à 76). Seul le plat n° 75 est effectivement tripode, le n° 72 ne l'est probablement pas. Quant aux autres plats, vu leur état de conservation, on ne peut trancher à propos de l'existence de pied. Deux cruches à anse à poucier et bec pincé complètent ces formes (n° 67).

La commune rouge[8] (Fig. 14), avec 45 vases, calque en partie la typologie des communes noires. La difficulté d'identification est importante entre ces deux catégories, la frontière entre mode A primitif et réoxydation due à l'incendie étant des plus ténues. Ceci explique peut-être la forte représentation de cette céramique. Nous avons identifié 17 marmites dont huit à lèvre plate moulurée sans partie saillante en dessous (n^{os} 88 à 90), une à lèvre et fond plat (n° 87)[9], six à lèvre plate moulurée à partie saillante en dessous (n^{os} 91-92) et une à lèvre ronde et striée sur l'épaule comme l'exemplaire de commune micacée. Les trois plats se répartissent ainsi : deux à lèvre rentrante (n° 86) et un à lèvre simple (n° 85). Parmi les 12 pots ovoïdes, nous en avons huit à lèvre déversée (n^{os} 77, 78 et 80), deux à lèvre en bourrelet et col souligné de gorge sur la panse (n° 79), un à lèvre simple déversée et profil sinueux (n° 81) et un à épaule carénée (n° 82). Nous avons encore deux cruches à lèvre curviligne évasée simple et bec tréflé et quatre autres cruches ou peut-être pichets à lèvre similaire. Les deux couvercles (n° 83) sont à lèvre anguleuse. Pour les brûle-parfums, seul un exemplaire peut être décrit plus précisément, avec son décor interne à la molette et sa lèvre simple concave (n° 93). Le pot à col côtelé n° 94 est d'une pâte brune et d'une typologie telle que l'attribution de ce vase à la commune rouge ou noire reste en suspens.

La commune noire[10] (Fig. 15) vient en deuxième position. Des huit plats identifiés, nous en isolons deux à lèvre en bourrelet arrondi sur l'extérieur (n° 111), deux à lèvre plate débordante sur l'extérieur (n° 110), deux à lèvre rentrante (n° 109), un à lèvre simple et paroi rectiligne, un à lèvre concave (n° 112). Les trois marmites regroupent deux types à lèvre plate moulurée et col (n^{os} 114 et 115) et un type à lèvre déversée simple (n° 113). Parmi les 20 pots ovoïdes, nous en avons cinq à lèvre simple déversée (n° 95), un à lèvre concave (n° 96), un à lèvre en amande simple (n° 106), huit à lèvre à bourrelet arrondi et à col souligné d'une ou plusieurs gorges (n^{os} 97 à 101 et 107), deux à lèvre simple curviligne (n° 102), un à lèvre simple dont la face interne est biseautée (n° 103), un à panse finement striée. Pour les formes à anses, nous n'avons identifié qu'un seul pichet à lèvre simple (n° 108) et trois cruches à bec tréflé. Enfin, les couvercles ne sont représentés que par un seul exemplaire à lèvre anguleuse (n° 116). Les n^{os} 104 et 105 à 117 appartiennent aux couches supérieures qui collent avec le niveau qui nous intéresse.

L'identité des types en commune rouge et noire se constate pour toutes les formes, excepté les cruches à bec tréflé, les brûle-parfums et les marmites à lèvre plate moulurée sans saillie sous la lèvre, formes spécifiques à la commune rouge. Notons également la présence de petits pieds que nous n'avons pu rattacher à aucun vase et que nous trouvons seulement dans la commune rouge.

Les céramiques à forte proportion de kaolin sont attestées quoique en quantité moindre. Deux groupes de pâtes sont reconnus ; l'une dure, sèche et sonore qui regroupe deux cruches ou pichets (n^{os} 118 et 119), deux pots ovoïdes (n° 121) ainsi qu'une gourde, l'autre évoque les *terra nigra*, avec sa pâte plus tendre, moins sonore que celle du premier groupe. Deux vases hauts identiques ont été isolés (n° 120).

c. Les mortiers (Fig. 13).

Les trois exemplaires reconnus sont tous du même

5 Nous avons peu de dessins mais les tessons sont dans un tel état de conservation, très petits et brûlés, qu'il n'a pas toujours été possible de les recoller.

6 Commune claire : céramique à pâte calcaire cuite en mode A.

7 Commune micacée : céramique à pâte non calcaire portant un engobe fortement micacé le plus souvent localisé sur le rebord. Différents travaux universitaires traitant de matériel céramique des II^{e} et III^{e} s. ont mis en évidence cette catégorie et sa typologie à Lyon : Jegaden 1986, Martin 1986 et Godard 1992.

8 Commune rouge : céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode A primitif.

9 Cette forme est probablement un grand récipient d'ouverture ovale.

10 Commune noire : céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode B.

type : le mortier à collerette pendante, à vasque sablée à l'intérieur (n^{os} 65 et 66). Les argiles employées sont exclusivement calcaires.

d. Les amphores (Fig. 13).

Les amphores (6 % des tessons) regroupent différentes productions. Parmi les 100 tessons d'amphores gauloises, nous avons reconnu une Gauloise 1 (n° 58) et une Gauloise 4. Pour les productions de Bétique, nous avons 26 tessons de Dressel 20. Restent 125 tessons pour lesquels l'identification de forme et d'origine n'a pas été faite (n^{os} 56 et 57).

3. Datation.

Ce difficile exercice nous est facilité par la présence de nombre de vases sigillés de la phase 7 de Lezoux[11], par la typologie de la sigillée claire B caractéristique de la fin du II^{e} s., par le tout petit nombre de vases métallescents. Parallèlement, nous avons, dans les niveaux supérieurs 147 et 149, des types céramiques qui n'existent pas dans le lot dont nous parlons. Citons les formes Desb. 67 et 15 (Fig. 12, n^{os} 21 à 31) et le pot à lèvre verticale (Fig. 15, n° 105) en commune noire. Cette absence s'explique-t-elle par le hasard ou bien par la chronologie ? Le nombre important de vases et leur variété, en sigillée claire B, comme en commune noire, nous incitent à choisir la deuxième hypothèse.

Comme les monnaies nous donnent un *terminus* de 171 apr. J.-C., nous proposons la fin du II^{e} s. apr. J.-C. sans aller au-delà dans le III^{e} s. pour cet ensemble de la Rue Laurent Florentin.

II. QUAI RIONDET (ambitus 1, couche 1)

1. Le site (Fig. 5).

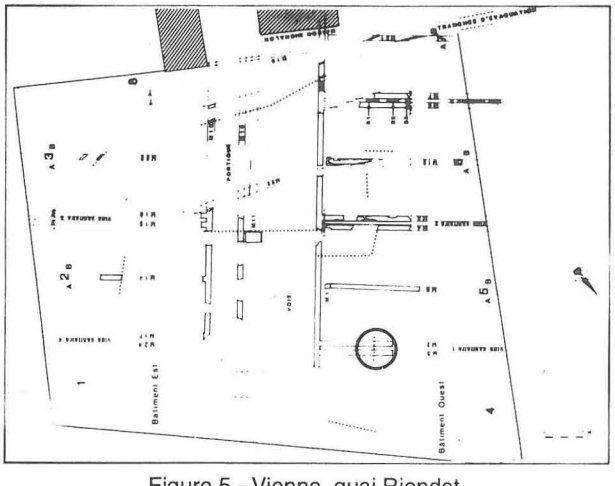

Figure 5 - Vienne, quai Riondet.
Plan (l'implantation du sondage et de sa stratigraphie sont symbolisés par le cercle).

En 1983, une fouille de sauvetage aux n^{os} 33-35, quai Riondet, à permis de retrouver la voie déjà repérée plus au nord sur le site des Nymphéas[12]. Cette voie, qui tend à se rapprocher du Rhône, est bordée à l'est et à l'ouest de cellules d'entrepôts séparées par des *ambitus*. La restitution de ces entrepôts atteste de l'importance du fleuve dans la cité viennoise et leur taille imposante de la place primordiale que devait tenir Vienne pour les échanges commerciaux (Helly-Le Bot 1989).

La stratigraphie (Fig. 6).

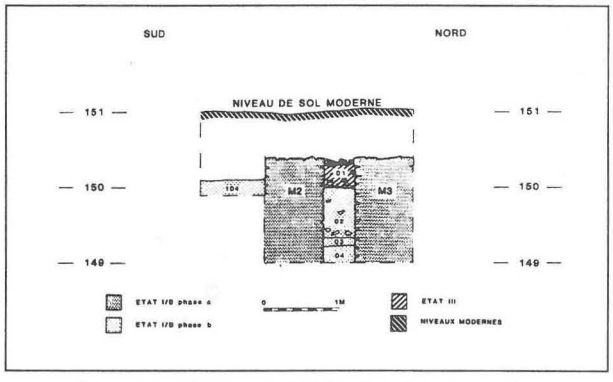

Figure 6 - Vienne, quai Riondet. Stratigraphie.

C'est à l'intérieur d'un de ces *ambitus* que le lot céramique présenté a été mis au jour. L'espace entre les deux murs constituant le volume fermé de l'*ambitus* a servi de dépotoir, une fois la structure partiellement démolie. Un abondant matériel céramique a été rejeté là. Par la suite, la surface supérieure de la couche a été arasée par une inondation.

Aucune monnaie ne peut être mise en relation avec ce dépotoir.

2. La céramique (cf. Annexe).

Cet ensemble se caractérise par le nombre impressionnant, l'état de conservation et la typologie réduite des amphores. Nous sommes au cœur des entrepôts,

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	11.1	26.92	10
COMMUNES	26.38	41.02	15.59
MORTIERS			
AMPHORES	62.5	32.05	47.28

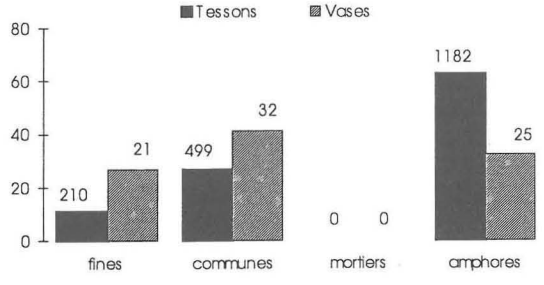

Figure 7 - Vienne, quai Riondet.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

11 Remercions encore une fois la gentillesse des chercheurs de Lezoux qui ne manquent pas de nous recevoir et de répondre à nos cruelles hésitations.

12 Responsable pour ce sondage : Anne Le Bot-Helly.

ce qui explique probablement la composition de ce lot. On imagine mal un tel dépotoir dans une zone d'habitat. De plus, l'ensemble des vases est merveilleusement bien conservé, nous avons 21 vases archéologiquement complets et 5 presque intacts pour 78 vases. Soulignons que les formes fermées hautes –pots ou flacons– sont majoritaires.

a. Les céramiques fines (Fig. 16).

La céramique fine se répartit presque exclusivement entre la sigillée, la sigillée claire B et la métallescente.

La sigillée est composée seulement de vases hauts fermés des ateliers du Centre. Nous avons un vase proche du Lezoux 105 portant un décor d'applique (n° 1), deux Lezoux 102 (n° 2) et deux autres vases fermés, l'un décoré d'excisions (n° 3), l'autre de feuilles d'eau à la barbotine (n° 4).

Les 9 vases de sigillée claire B, mis à part le Desb. 15 (n° 7), sont tous des vases hauts fermés. Tous sont très bien conservés, voire même complets. Citons 1 Desb. 53 (n° 6), 2 Desb. 68 (n° 9), 3 Desb. 67 (n° 8) et 1 Desb. 66 (n° 10). Reste un vase fermé non identifié car trop fragmentaire.

La céramique métallescente se divise en deux productions. La première est d'une pâte beige, pâle, fine. Deux vases ont été identifiés, un gobelet tulipiforme très fragmentaire et un gobelet à col court (n° 11) mais avec une pâte, cette fois-ci, très finement micacée. L'argile du gobelet tulipiforme à décor à la barbotine (n° 12) n'a pas pu être observée, la forme ayant été restaurée, mais l'aspect du vernis avec ses reflets irisés évoque assez les "vraies" métallescentes issues des ateliers rhénans et qui constituent notre deuxième production. Celle-ci est seulement attestée par un rebord de gobelet à col tronconique.

La commune africaine est représentée par un plat H. 23 (n° 13).

La paroi fine est seulement représentée par un petit gobelet globulaire à pâte siliceuse fine, de couleur brune, portant une sorte de couverte gris cendré devenant de plus en plus dense au fur et à mesure que l'on s'approche de la lèvre (n° 5).

b. Les céramiques communes (Fig. 17).

Elles se répartissent ainsi : 209 tessons de commune claire, 15 tessons de commune rouge, 275 tessons de commune noire. Aucun tesson de céramique micacée n'a été identifié.

La quantification des 18 vases en commune claire est faussée par les 11 couvercles d'amphores. Techniquement, ceux-ci appartiennent bien à cette catégorie mais leur fonction nous embarrasse ici. Ils sont, à l'évidence, liés aux amphores (Laubenheimer 1985).

Ces onze couvercles (Fig. 16, n^{os} 14 à 18) sont tous du même module et de la même fabrication. A ceux-ci, nous devons ajouter un exemplaire classé dans la commune rouge. En effet, sa pâte rose très micacée est différente des autres mais, typologiquement, il est strictement de la même forme. Quant aux autres vases, nous avons trois pots dont un à rebord franchement concave (n° 19) et deux à rebord moins marqué (n^{os} 20 et 21). Un petit flacon globulaire (n° 22)) complète les formes identifiées.

Les quatre vases de commune rouge sont les plus fragmentaires du lot. Nous avons un couvercle d'amphore –déjà décrit–, deux brûle-parfums (n° 23) et une marmite tripode.

La commune noire est bien représentée par dix vases dont quatre bien conservés. Les formes basses ouvertes sont peu nombreuses et moins bien conservées que les hautes. Nous avons un plat à lèvre en bourrelet arrondi sur l'extérieur (n° 31), un plat à rebord épaissi à l'intérieur et souligné d'une gorge sur l'extérieur (n° 32) et une jatte à bandeau, forme classiquement attribuée à la céramique allobroge (n° 33). Aucun de ces vases n'est complet. Pour les formes hautes, des pots exclusivement, nous constatons une grande variété de types. Trois pots à lèvre en bourrelet arrondi et col présentent quelques variantes. Un exemplaire a sa lèvre beaucoup moins ronde et sa panse moins globulaire (n° 29). Les deux autres sont proches, quant à la panse et la lèvre ; seul le nombre de stries soulignant le col diffère (n^{os} 27 et 28). Un des vases complets a une lèvre verticale avec un léger renflement sur l'extérieur (n° 25), un autre a une lèvre curviligne à bandeau externe (n° 24). Deux autres vases plus fragmentaires ont, pour l'un, une lèvre simple à dévers et col lissé (n° 26) et, pour l'autre, une lèvre verticale à gorge externe à son extrémité (n° 30).

c. Les amphores (Fig. 18 et 19).

Les amphores de cet ensemble constituent un témoignage étonnant. En effet, sur les 26 vases reconnus, il y en a 15 du type Gauloise 1 dont de nombreux exemplaires sont complets ou presque (n^{os} 34 à 37, 40 à 43). Outre les Gauloise 1, la production gauloise est représentée par deux cols de Gauloise 4 (n° 39). Le n° 38, une anse portant un graffitti, reste non identifié.

Au total, pour cette production, nous avons 1165 tessons. Pour les productions africaines, nous avons deux parois dont une probablement de Tripolitaine III et, pour les productions de Bétique, une paroi de Dr. 20. Nous avons aussi reconnu un fragment d'anse de Dr. 1 d'Italie. Les quatorze tessons restant n'ont pu être identifiés.

3. Datation.

Pour la datation de ce lot, nous nous référerons à la présence des types de sigillée claire B, datés à partir de 200 apr. J.-C. (Desbat 1988, p. 97). Si nous nous rapportons à d'autres contextes lyonnais (Becker et Jacquin 1989) et en considérant la représentation typologique et quantitative de la métallescente et des communes sombres noires (Godard 1992), nous pensons pouvoir dater cet ensemble de la première moitié du III^{e} s., relativement plus tard que le premier lot présenté ici.

III. NYMPHÉAS 1977 (égout)

1. Le site (Fig. 8).

En 1977, André Pelletier conduit une campagne de sauvetage entre la rue du 11 Novembre, le boulevard Eugène Arnaud et le quai Riondet, sur le site dit "des Nymphéas" (Pelletier 1981). Cette première opération sur le site sera suivie d'autres, menées à bien par Serge Tourrenc, puis par Anne Le Bot. La fouille dirigée par A. Pelletier se situe à l'est de la voie des entrepôts. Il

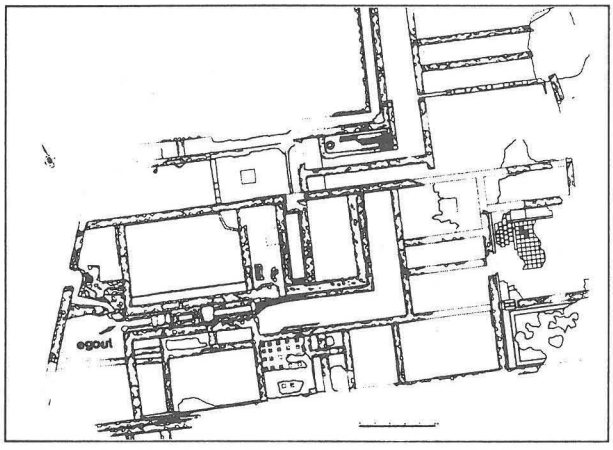

Figure 8 - Vienne, Nymphéas 1977. Plan.

s'agit de plusieurs maisons dont la chronologie s'échelonne, d'après les données d'A. Pelletier, de l'époque augustéenne jusqu'au milieu du II^{e} s.

La stratigraphie.

Le matériel que nous présentons maintenant est issu du comblement d'un égout, vidange d'un bassin d'une des maisons du dernier état. Nous ne possèdons pas plus de données sinon qu'il se situe sous le couloir de cette maison et trouvait son exutoire dans le collecteur de la rue plus à l'ouest (Pelletier 1981, p. 31).

Nous savons que cet égout a fonctionné jusqu'à l'abandon de la maison. Ainsi, le matériel constituant son remplissage nous donne un *terminus* pour en dater l'abandon.

Aucune monnaie ne peut être mise en relation avec cet ensemble.

2. La céramique (cf. Annexe).

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	37.85	52.4	3.85
COMMUNES	37.06	30.72	6.43
MORTIERS	2.59	6.62	2.09
AMPHORES	22.48	10.24	11.7

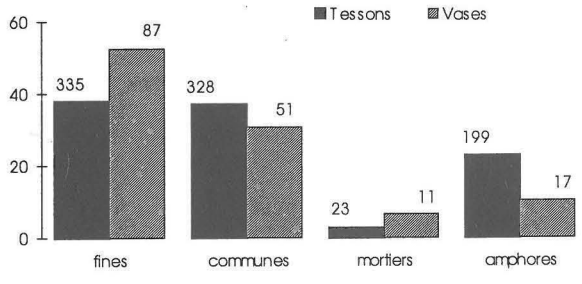

Figure 9 - Vienne, Nymphéas 1977.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

a. Les céramiques fines (Fig. 20 et 21).

La céramique fine se répartit surtout entre la sigillée, la sigillée claire B, la métallescente, la commune africaine et la sigillée claire C. Certaines céramiques fines peuvent être considérées comme résiduelles ; c'est le cas des "engobées" produites à Saint-Romain-en-Gal, des céramiques sigillées précoces ainsi que celles produites à La Graufesenque. Nous n'en ferons pas cas ici mais certaines sont dessinées.

Les sigillées peuvent être divisées en plusieurs groupes (Fig. 20).

Les formes dites précoces (8 tessons, 1 vase) : un plat du service Ib (n° 1). Les vases des ateliers sud-gaulois (33 tessons, 14 vases) : 1 Drag. 15/17 (n° 2), 3 Drag. 18 (n° 3), 3 Drag. 24 (n^{os} 4 et 5), 1 Ritt. 9, 1 Ritt. 1, 1 Drag. 29B (n° 6), 1 Drag. 37 (n° 7).

Les vases des ateliers du centre de la Gaule (27 tessons, 9 vases) : 3 Drag. 37 (n^{os} 12 et-13), 2 Déch. 72 (n° 9), 1 Drag. 45, 1 Drag. 40 (n° 8), 2 vases fermés non identifiés (n^{os} 10 et 11).

Les productions non identifiées (18 tessons, 4 vases) : 1 Drag. 15/17 (n° 15), 1 Drag. 24, 1 Drag. 29 (n° 14), 1 Drag. 37.

Les sigillées claires B (Fig. 21) représentent une bonne proportion des céramiques fines. Les vases sont généralement bien conservés et nous semblent chronologiquement plus cohérents. Parmi les 35 vases décomptés, il y a huit formes archéologiquement complètes. Les plus nombreux sont les 19 Desb. 67 (n^{os} 34 à 46, 48, et 51). Les 8 Desb. 15 (n^{os} 29 à 33) présentent, quant à eux, trois modules, le moyen dont le diamètre standard est compris entre 11 et 12 cm étant le plus fréquent. Nous avons également deux Desb. 3. Quant aux types Desb. 61, Desb. 68 (n° 49), Desb. 71 (n° 50), Desb. 27 (n° 28) et Desb. 1 (n° 27), ils ne sont représentés qu'à un seul exemplaire. Dans l'ensemble, les revêtements argileux sont brun orangé, voire même brun-noir avec de fréquentes zones irisées.

Les 8 vases en métallescente (Fig. 20) sont, comme la sigillée claire B, fort bien conservés. La typologie se cantonne aux gobelets à col tronconique avec 7 exemplaires (n^{os} 17 à 23), alors que le vase tulipiforme est présent à un seul exemplaire qui, il faut le préciser, est très complet (n° 24). Mis à part un seul tesson, l'ensemble de ces céramiques nous semble issu des ateliers rhénans ; les pâtes sont fines, sonores, denses, avec de fréquents zonages colorés et les surfaces sont d'une belle tenue.

Les trois vases de commune africaine (Fig. 20) se répartissent ainsi : 2 H. 197 (n° 16) et 1 H. 23.

La sigillée claire C (Fig. 20) nous paraît peu nombreuse mais nous en avons ! Les deux H. 50 sont trop fragmentaires pour préciser leur variante (n^{os} 25 et 26).

b. La céramique commune (Fig. 22 et 23).

Elle se répartit dans les grandes catégories suivantes : la commune claire, la commune micacée, la commune rouge, la commune noire, l'allobroge et un tesson à pâte à forte proportion de kaolin.

Parmi les neuf vases de commune claire (Fig. 22), nous identifions trois amphorettes (n^{os} 52 et 53), un pichet (n° 54), un pot à lèvre concave (n° 55), une cruche à lèvre triangulaire (n° 56), un couvercle (n° 57) semblable à ceux de Gauloise 1 et une grande coupe à collerette (n° 58).

La céramique micacée (Fig. 22) est uniquement représentée par un pot ovoïde à lèvre en amande (n° 66) et un plat à bord rentrant (n° 67).

La commune rouge (Fig. 22), avec ses huit vases

caractéristiques, est assez présente. Deux marmites à lèvre plate, épaisse (n^{os} 63 et 64), voisinent avec un plat ou petite écuelle (n° 60). Si nous n'identifions pas le vase n° 62 comme un couvercle d'amphore Gauloise 1, c'est que la pâte est très différente de toute la série du site de la rue Laurent Florentin. Des trois vases hauts isolés, nous en identifions deux, un pichet à deux anses (n° 59) et une sorte de petite ampoule (n° 61) pour laquelle nous n'avons pas de référence. Reste un brûle-parfum à lèvre concave simple et décoré de gros guillochis (n° 65).

La commune noire (Fig. 23) apparaît majoritaire avec ses 35 vases repérés. Nous avons deux plats à bord rentrant (n^{os} 72 et 73), cinq plats à lèvre en bourrelet arrondi (n° 71), un plat à lèvre plate débordante (n° 70), un plat à lèvre simple et paroi oblique (n° 74), un plat à lèvre épaissie sur l'extérieur. Pour un des vases ouverts, on ne peut trancher entre une coupe ou un couvercle (n° 76) alors que le n° 75 représente l'unique exemplaire de couvercle repéré. Les quatre marmites se répartissent ainsi, trois à lèvre épaissie, plate, moulurée, et col (n^{os} 77 à 79), et une à lèvre plate débordante (n° 80). Signalons que pas un seul fond plat ne peut être raccroché à ces marmites, nous supposons que tous sont bombés. Les dix pots se divisent en cinq exemplaires à lèvre verticale à épaississement interne, parfois marquée d'une strie à l'extrémité et sans col (n^{os} 85 à 88), deux exemplaires carénés et col lissé (n^{os} 81 à 83), un à lèvre en bourrelet arrondi et col (n° 84) et un autre à lèvre simple à fort dévers et sans col (n° 82). Un seul pichet a pu être identifié, par son anse dont l'attache supérieure part directement de l'extrémité de la lèvre simple.

La céramique allobroge (Fig. 22) est évidente ici. La marque IVI .PAVLLIN.F.C. sous un fond de vase fermé (n° 69) ne laisse aucun doute d'attribution à cette catégorie. En revanche, la petite bouteille (n° 68), sans marque, peut être discutée. En effet, cette forme n'apparaît pas dans la typologie de la céramique allobroge (Dangréaux et Jospin 1986) mais l'aspect du vase, avec sa surface très lustrée, ne laisse aucun doute quant à son appartenance à cette catégorie.

c. Les mortiers (Fig. 24).

Les 11 vases sont tous en pâte calcaire. Quatre exemplaires ont une lèvre retournée, ornée d'une moulure interne (n^{os} 89 et 90) et sept exemplaires présentent une collerette pendante comme le n° 91 marqué CRATVS.F.

d. Les amphores (Fig. 24 et 25).

Nous avons reconnu diverses provenances pour ces 17 vases. Les productions gauloises, avec 113 tessons, sont majoritaires ; on y trouve une Gauloise 5 (n° 98), une Dressel 2-4 (n° 100), quatre Gauloise 4 (n^{os} 101 à 104), une Gauloise 1 (n° 99) et une Gauloise 3 ou 4 (n° 105). Les cinq amphores provenant de la péninsule Ibérique (18 tessons) sont essentiellement des Dressel 20 avec quatre exemplaires (n^{os} 93 et 94), une Dressel 2/4 de Tarraconnaise (n° 95). Pour les productions africaines, une seule amphore "petite africaine" a pu être identifiée (n° 106), ainsi que pour les orientales où seule une Rhodienne a été isolée (n° 96). Le reste, les productions non identifiées, est uniquement constitué de tessons atypiques, mis à part une Dressel 9 *simili* (n° 97). Quant au n° 92, la question reste en suspens, il s'agit d'une amphore ou d'un vase de réserve.

3. Datation.

La datation absolue de cette unité stratigraphique se base principalement sur les céramiques fines. L'importance numérique des céramiques métallescentes ainsi que sa typologie dominante, le gobelet à col tronconique, nous placent nettement dans le III^{e} s. Pour la sigillée claire B, la fréquence ainsi que l'association caractéristique des Desb. 15 et Desb. 67 confirment cette proposition. Les rares tessons de sigillées claires C viennent encore à l'appui de cette datation. En effet, nous n'en possèdons que trois, mais il s'agit de la forme H. 50, dont un des fragments n'est nettement engobé que sur l'intérieur. D'après Hayes (Hayes 1972), cette caractéristique ne semble apparaître qu'à partir de 240, datation reprise –avec précaution toutefois– par A. Carandini (Atlante, p. 58). Mais, une fois donné le *terminus* de 240, le comblement de l'égout peut aussi bien être daté milieu ou fin III^{e} s., la typologique stricte ne permettant pas d'être plus précis.

IV. NYMPHÉAS 1978 (fosse en C9)

1. Le site.

La fouille de 1978, préalable à la construction d'un immeuble H.L.M. entre la rue du 11 Novembre et le quai Riondet, a permis à Serge Tourrenc de mettre au jour diverses structures s'agençant le long d'une large voie dallée. Sur les entrepôts constituant la première occupation, on installe des «constructions en murs grossiers», elles-mêmes abandonnées et recouvertes d'un remblaiement de graviers dans lequel s'installe une nécropole (Tourrenc 1979). Un dépotoir riche en matériel de démolition et en tessons céramiques s'installe à proximité de la voie dallée, dans ce même remblaiement de graviers et les niveaux antérieurs.

La stratigraphie.

C'est cet ensemble, interprété alors comme un dépotoir, que nous présentons ici en tant qu'ultime témoignage de l'occupation du site. En fait, il s'agit plus probablement d'une fosse de récupération d'un des murs, faisant remonter dans la stratigraphie une quantité notable de tessons des niveaux sous-jacents, et comblée par la suite avec ce qui se trouvait épandu sur le site alors à l'abandon, objets volumineux telles les amphores et *tegulæ*. La partie supérieure du comblement est surtout composée de *tegulæ* et d'*imbrices*, la partie inférieure, de tessons et même d'amphores assez complètes. Nous verrons à travers la présentation du matériel dans quelles proportions se répartissent les céramiques résiduelles et celles qui représentent le moment ou le site est laissé à l'abandon. Trois monnaies ont été retrouvées dans ce dépotoir, un bronze d'Antonin Le Pieux (138-161), un bronze "La louve et les jumeaux" (140-143), un as à l'autel de Lyon (12-18 apr.).

2. La céramique (cf. Annexe).

La céramique constitue l'élément sur lequel nous mettons l'accent. Pourtant, nous devons mentionner plusieurs autres catégories de matériel archéologique qui nous semblent devoir participer à la description du

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	11.7	15.51	3.39
COMMUNES	41.56	29.87	15.89
MORTIERS	0.26	1.73	1.75
AMPHORES	46.45	29	18.29

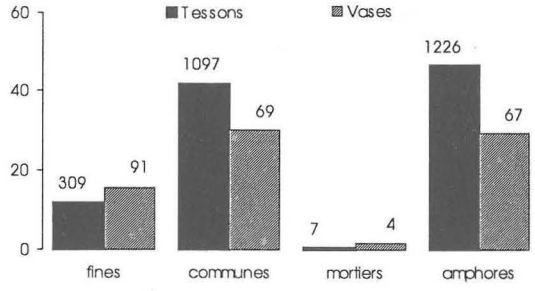

Figure 10 - Vienne, Nymphéas 1978.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

contexte. Ainsi, outre les objets assez complets, pelle à fard en bronze, poids en bronze et plomb, jeton épigraphe en os, une grosse quantité de clous de charpente, de fragments de métal (fer, bronze ou plomb) attestent de la variété du comblement. De nombreux fragments de verre ont aussi été exhumés.

Le processus de remplissage de cette fosse explique sans doute la disproportion des diverses catégories céramiques. Les éléments volumineux constituent l'essentiel de l'ensemble. Ainsi, on comprend mieux la différence des coefficients de fragmentation entre les amphores et les céramiques fines.

a. Les céramiques fines (Fig. 26 et 27).

Les catégories de céramiques fines sont très diversifiées. Ainsi, la campanienne A voisine avec la sigillée claire C. La grande variété des catégories et la diversité des productions nous ont permis une identification typologique assez poussée, ce qui explique le coefficient de fragmentation assez bas. En revanche, la comparaison de ces coefficients nous montre que les catégories considérées comme résiduelles sont nettement plus fragmentées. Par exemple, la sigillée italique ou précoce et la commune africaine ont des taux de fragmentation nettement différents.

Nous passerons sur les campaniennes, les imitations de sigillée, les engobées, les céramiques à vernis argileux non grésé, les peintes, toutes catégories peu représentées, dont aucune forme n'est dessinable et qui ne donnent aucune indication chronologique.

La sigillée (Fig. 26) peut être divisée en plusieurs groupes technologiquement similaires mais de typo-chronologie et d'aspect distincts.

Les formes précoces (23 tessons, 5 vases) : plats des service 1 et 2, 1 Ritt. 5, 1 Haltern 14, 1 Drag. 17a, dont aucune n'est dessinée.

Sigillées sud-gauloises (108 tessons, 27 vases) : 3 Drag. 24, 3 Drag. 15/17, 2 Ritt. 1 (n° 1), 2 Drag. 18 (n° 2), 3 Ritt. 9, 4 Ritt. 8, 4 Drag. 27, 1 Drag. 29 (n° 4), 1 Drag. 30 et un décor (n^{os} 5 à 8).

Sigillées de la Gaule du Centre à pâte non calcaire (3 tessons, 3 vases) : 1 Drag. 18 et 1 Drag. 24 ont été identifiés.

Sigillées de la Gaule du Centre à pâte calcaire (12 tessons, 5 vases) : 1 Drag. 24 et 1 Drag. 45 à mufle de lion (n° 3). Ce dernier est d'ailleurs le seul vase peu fragmenté des sigillées. Ce phénomène peut-il s'expliquer par l'adéquation chronologique du type et du site ?

Sigillées de productions non identifiées (17 tessons, 11 vases) : 2 Drag. 15/17, 1 Drag. 33 sont les seules formes identifiées de ce groupe.

Parois fines (Fig. 26) : un vase (n° 13) provient de l'atelier de La Muette à Lyon et huit des dix vases de l'atelier de La Butte à Lyon. La pâte est calcaire, sans dégraissant visible à l'œil. Elle est recouverte d'un engobe qui est souvent sablé (n^{os} 10 à 12). C'est dans les ateliers hispaniques que l'on doit probablement rechercher l'origine du vase (n° 4) à pâte fine blanche couverte d'un engobe orange à reflet nacré portant un décor à la barbotine.

Sigillée claire B (Fig. 26) : cette catégorie céramique regroupe une coupe non identifiée (n° 20), un Desb. 8 (n° 23), deux Darton 40 (n^{os} 21 et 22), trois Desb. 15 (n^{os} 15 et 17), et deux formes fermées (n^{os} 18 et 19) dont une a été classée par affinité de pâte et de vernis dans cette catégorie, la typologie ne permettant pas précisément ce regroupement. Cet ensemble de formes chronologiquement cohérentes ainsi que la qualité des vernis bruns flammés nous situent plutôt dans la période de pleine production des sigillées claires B. L'identification des deux plats à paroi oblique comme Darton 40 fait même référence aux sigillées claires C que ce type imiterait (Darton 1972). Les vernis ainsi que la pâte sont d'ailleurs d'un bel orange vif, similaire à celui de ces productions africaines.

Céramique "tardive" à revêtement argileux (Fig. 26) : cette appellation regroupe des productions céramiques d'origines diverses (Groupe de travail sur les sigillées claires 1986). Les deux vases assez complets (n^{os} 24 et 25) de cet ensemble sont proches du type courant, pour la céramique métallescente et la sigillée dès la fin du II^{e} s., des formes Dech. 72 et 68, Lezoux 102. En fait, ils ne peuvent qu'appartenir à cette catégorie appelée par G. Kaenel "céramique tardive à revêtement argileux." Il ne s'agit en aucun cas de métallescente. L'intérieur du vase est seulement recouvert de coulures d'engobe, phénomène accidentel, ne couvrant pas systématiquement la paroi interne du vase, à l'inverse des métallescentes. Il ne peut non plus s'agir de céramique sigillée, l'engobe n'est pas grésé. On ne peut non plus classer ces vases dans la catégorie claire B, la typologie, l'aspect de la pâte et du vernis excluent cette attribution. Ils sont décorés d'excisions et l'un des deux porte une bande de guillochis supplémentaire. L'engobe est brun orangé, très irisé. Ces vases correspondent parfaitement aux formes ovoïdes à col court d'Avenches où on les donne comme typiques de la fin du II^{e} s. et du début du III^{e} s.[13].

13 Kaenel 1974, pl. I, n° 8, p. 19 : «Le procédé d'excision, tout comme la dépression, ne se développe pratiquement pas avant la fin du

Commune africaine (Fig. 27) : 1 H. 182 (n° 27), 1 H. 197 (n° 26), 3 H. 196 (nos 28 à 30) ont pu être reconnus.

Sigillée claire C : seuls des plats dont 1 H. 50 ont été identifiés. La forme est trop fragmentaire pour déterminer de quelle variante il s'agit. Nous ne pouvons donc pas préciser à quel moment de la production nous nous trouvons.

Vernis rouge pompéien : deux plats à lèvre simple ont été identifiés.

b. La céramique commune (Fig. 27 et 28).

Elle se divise en deux grandes catégories, la claire et la noire. Les rouges et micacées ne représentent que la portion congrue de cet ensemble alors que les allobroges et les pâtes riches en kaolin sont encore moins nombreuses.

La commune claire (Fig. 27) : les formes fermées sont les plus nombreuses : 11 cruches dont 7 à lèvre en corniche (nos 40 à 42), 2 à lèvre striée (n° 39), une à bourrelet (n° 44), une à lèvre évasée (n° 43). Cinq pots dont deux à lèvre concave (nos 33 et 34), un à lèvre en corniche (n° 36) et un à lèvre de profil anguleux (n° 35) ainsi que deux amphorettes (nos 31 et 32) complètent le répertoire des formes fermées. Pour les formes ouvertes, le répertoire se limite à cinq opercules (n° 37) qui servent à fermer soit les pots, soit les amphores, et à un couvercle de même diamètre que les opercules mais de forme générale plus creuse (n° 38). Cet exemplaire devait probablement être doté d'un bouton de préhension tourné, à la différence de celui des opercules qui est simplement pincé. Les fonds, que nous n'avons pas comptabilisés dans les formes, sont essentiellement des fonds annulaires (nos 45 à 48) ; les fonds plats de pots (nos 49 à 51) sont nettement moins nombreux, 23 annulaires pour 3 plats.

La commune rouge (Fig. 28) : les vases de cette catégorie pourraient en fait être regroupés avec la commune noire, seule la couleur les différencie. Il pourrait s'agir simplement d'un problème de cuisson ou d'une recuisson accidentelle. Il y a deux couvercles (n° 54) et un opercule (n° 53). Un vase (n° 52) se distingue toutefois du lot ; sa pâte est plus fine, plus serrée et très micacée, au contraire des autres à pâte plutôt grossière, avec des vacuoles plus ou moins nombreuses.

La commune micacée : l'unique vase est une forme fermée trop fragmentaire pour être dessinée, probablement un pot ovoïde, forme fréquente dès le milieu du IIe s. La paroi externe de la panse est partiellement décorée d'une couverte orange, très chargée en mica.

La commune noire (Fig. 28) : les formes fermées ou hautes sont les plus nombreuses. Les 15 pots ovoïdes carénés (nos 58 à 60) représentent de loin la majorité des vases. Deux ovoïdes à col côtelé (nos 61 et 62), un autre à lèvre en amande (n° 63) et deux autres à lèvre verticale soulignée d'une gorge (nos 56 et 57) complètent la série. Pour les vases ouverts, moins nombreux, l'éventail typologique est plus large : six couvercles (nos 67 à 70), trois marmites (nos 65 et 66) et un plat de type indéterminé. Toutes ces formes sont d'une argile plutôt grossière, avec des inclusions plus ou moins fréquentes de quartz et de paillettes de mica d'une densité variable. On peut observer des vacuoles plus ou moins fréquentes. Seule la jatte (n° 64) se dégage du lot, sa pâte est d'une finesse et d'une couleur différentes des autres. La surface est d'un beau gris clair, le cœur de la pâte d'un brun-rouge franc.

Le vase fermé, en céramique allobroge, trop fragmentaire pour mériter un dessin, a, bien sûr, été identifié grâce à son fond marqué.

Pour la céramique à pâte riche en kaolin, seules deux formes fermées dont une à anse ont pu être identifiées (nos 72 et 73).

Un vase fermé (n° 55) à anse ne peut être attribué à aucune des catégories précédentes. Il a brûlé et la pâte est devenue totalement poreuse, friable, d'une couleur gris-vert.

c. Les mortiers (Fig. 28).

La forme la plus complète se trouve être un mortier à lèvre à bandeau vertical (n° 75), les trois autres sont des mortiers à collerette (n° 74).

d. Les amphores (Fig. 29 à 35).

Les amphores regroupent différentes productions. Cette catégorie est excellemment représentée. Beaucoup de formes sont assez complètes. Cela tient à la volonté d'un remblaiement rapide de la fosse.

Parmi ces amphores (cf. tableau *infra*), comme pour les céramiques fines, il y a une proportion importante de matériel résiduel, remonté des niveaux antérieurs : les Dr. 1, les Haltern 70, les Gauloise 3, la Pascual 1, la Dr. 9, les Dr. 2/4 et certaines Dr. 20. Cet ensemble regroupe la totalité du matériel italique, une bonne partie des amphores hispaniques et quelques amphores gauloises, dont la totalité des amphores de Lyon. Le tableau illustre la différence de fragmentation des types, indice de résidualité.

Les amphores italiques : il s'agit exclusivement de Dr. 1 (n° 106), d'amphores résiduelles.

Les amphores de la péninsule Ibérique résiduelles sont peu nombreuses si l'on ne prend pas en compte les Dr. 20. Une Pascual 1 (n° 96) estampillée, deux Haltern 70 (nos 97 et 98), peuvent être classées sans aucune hésitation dans ce matériel résiduel. Certaines Dressel 20 pourraient être rattachées à cet ensemble. En effet, ce type d'une grande pérennité connaît une évolution typo-chronologique. Ainsi, les amphores nos 99 et 100, voire même n° 101, peuvent être datées de la pleine période de production. Les autres formes, Almagro 50 (n° 102), Dr. 23 (n° 103), Beltrán 72 (n° 104) et une grande panse de Dr. 20 remployée nous situent assez tard dans la période antique. Toutes ces amphores sont bien conservées et ne peuvent être résiduelles.

Des amphores gauloises peuvent aussi être extraites des vases résiduels. Pour les types les plus anciens, on trouve dans les productions de Lyon (Becker *et al.* 1993) une Dr. 9 *simili* (n° 77) et une Dr. 2/4 (n° 76). Pour

IIe av. J.-C., sur des gobelets en terre sigillée.» et p. 31 : «Du fait de l'association de ces bols Dr. 37 avec les gobelets à dépression ou à décor excisé, on peut leur assigner une date très tardive (fin IIe-début IIIe siècle)».

PRODUCTIONS	TYPES	TESSON	VASE
ITALIE	Dressel 1	5	5
	Dressel 1 ou 2/4	1	1
	TOTAL	12	6
PÉNINSULE IBÉRIQUE	Pascual 1	1	1
	Haltern 70	4	2
	Dressel 20	62	8
	Dressel 28 ?	1	1
	Dressel 23	42	1
	Almagro 50	4	1
	Beltrán 72	5	1
	TOTAL	166	16
GAULOISE	Haltern 70 similis	1	1
	Dressel 2/4	1	1
	Gauloise 5	1	1
	Gauloise 3	79	3
	Gauloise 4	35	4
GAULOISE : LYON	Dressel 2/4	2	1
	Dressel 9	2	1
	TOTAL	301	15
AFRICAINES	Grande	71	3
	Petite	1	1
	Dressel 30	11	1
	TOTAL	147	6
ORIENTALES	Kapitän II	16	1
	Amphore de Gaza	3	1
	Monoansée	139	4
	TOTAL	162	8
NON IDENTIFIÉES	Chalk 6	66	4
	Anse à listel	164	2
	Dressel 28	1	1
	Dressel 30	13	2
	Dressel 9	1	1
	Imitation Dressel 20	11	1
	TOTAL	438	16
TOTAL		1226	67

les pâtes différentes de la lyonnaise, on peut également considérer que les Gauloise 3 (n^{os} 79 et 80) et la Gauloise 5 (n^{o} 82) sont résiduelles au même titre que la Dressel 2/4 (n^{o} 78). Les Gauloise 4 (n^{os} 85 à 89) sont sans aucun doute typiques de la fin de la production, fin II^{e}-III^{e} s. : les anses sont tangentes à la lèvre[14]. Faisons une mention particulière pour l'amphore n^{o} 81 ; il s'agit d'une imitation d'Haltern 70[15] dont la pâte est proche de celle des Gauloise 4 du même lot.

Les amphores africaines sont bien attestées et assez complètes. Notons trois "grandes africaines" (n^{os} 91 à 93) probablement du type IID d'Ostie (Panella 1973, p. 580-583) ; l'une porte une marque de la série de Leptis [CLST]. Une "petite africaine" (n^{o} 94) ainsi qu'une amphore de Maurétanie Dr. 30 (n^{o} 95) sont encore identifiées. Le n^{o} 90 correspond probablement à une "petite africaine", l'épaule est bien arrondie et le passage col/épaule souligné d'une gorge.

Les amphores orientales : sont identifiées une amphore Kapitän II assez bien conservée (n^{o} 112), quatre amphores mono-ansées (n^{o} 113) assez complètes, une amphore de Gaza (n^{o} 115). Une anse d'amphore (n^{o} 114), de pâte similaire à cette dernière, complète cet ensemble.

Les amphores de productions non identifiées sont très disparates. On a pu reconnaître le type de certaines sans pour autant identifier leur provenance. Notons la présence de quatre amphores Chalk 6 (n^{os} 117 à 119) dont deux parfaitement bien conservées[16]. Un autre type doit être signalé. Comme le précédent, il est localement connue mais ne se rattache à aucune typologie. Il s'agit d'une amphore de grande dimension à fond ombiliqué (n^{o} 121). La panse a son diamètre maximum aux deux tiers de la hauteur totale du vase, juste sous les anses. Celles-ci sont plates et larges et présentent sur leur face externe un listel très net dessiné par dégagement de l'argile. La lèvre n'est pas conservée en totalité. Elle présente un départ légèrement en bandeau. D'autres types ont été reconnus, mais sans attribution de provenance : Dr. 9 (n^{o} 107) et 28 (n^{o} 105), Dr. 30 (n^{o} 110). Signalons également une amphore imitant la panse et le fond d'une Dr. 20 (n^{o} 111), mais d'une pâte tout à fait similaire à celle des céramiques communes claires ou bien de certaines amphores gauloises. Les rebords n^{os} 108, 109 et 120 sont atypiques.

3. Datation.

Si l'on prend en compte les céramiques fines, les témoins les plus tardifs sont la sigillée claire C et la céramique métallescente, soit à partir de 240 apr. J.-C. Mais cette proposition, si elle correspond à celles faites pour les autres sites contenant ces mêmes céramiques, n'est plus du tout valable si l'on prend en compte les amphores. En effet, la Dr. 23, l'Almagro 50, la Beltrán 72, l'amphore de Gaza nous placent au moins au IV^{e} s. Cette datation répond à celle de la nécropole qui s'installe à proximité, dans le même niveau de gravier remblayé que cette fosse. La nécropole est datée de la seconde moitié du IV^{e} s. Les amphores sont donc, à l'exclusion de tout autre, les témoins les plus tardifs pour cet ensemble. On perçoit bien le mode de remplissage de la fosse : lors de la récupération de murs, le vide créé à la suite du creusement est comblé avec les céramiques "remontées", les vases résiduels, mais aussi avec les choses les plus volumineuses, les amphores qui devaient être à proximité. Nous ne pouvons être plus précis pour la datation, mais cela démontre que la voie proche et toute cette zone étaient fréquentées, bien que les entrepôts et l'habitat soient déjà abandonnés.

---

14 Dangréaux et Desbat 1988, p. 128 : «si le diamètre des lèvres change peu, il apparaît en revanche une évolution de la forme avec le temps, caractérisée par une diminution du diamètre du fond et un raccourcissement du col. En conséquence, l'espace entre le sommet de l'anse et la lèvre diminuant, celle-ci parvient à être tangente sur les exemplaires du III^{e} siècle».

15 Dangréaux et Desbat 1988 : p. 121, 123, Fig. 4, n^{os} 11-15.

16 Ce type est rarement signalé. Mais ici l'état de conservation, conjugué au grand nombre de tessons, nous intrigue. Pourtant cette amphore est d'une forme bien particulière et sa pâte est caractéristique. Plusieurs occurrences sont signalées dans des niveaux de la fin du III^{e} s. sur le site du Verbe Incarné et sur le site de l'Ilot Vieille-Monnaie, à Lyon.

V. LA CÉRAMIQUE DES QUATRE SITES

Si l'on récapitule les différentes informations données par ces quatre ensembles, nous constatons plusieurs points.

La céramique fine.

Jusqu'à présent, la sigillée claire C constituait le seul élément déterminant qui nous permettait de franchir la barre du premier quart du III^{e} siècle. A Vienne, comme à Lyon, on ne peut le plus souvent raisonner qu'avec le critère, combien aléatoire, de présence/absence. Les rares vases de sigillée claire C, le plus souvent très fragmentaires, n'autorisent pas à plus de précision chronologique. Nous ne pouvons pas utiliser la typo-chronologie, ni l'évolution quantitative de cette catégorie pour affiner les datations. Nous devons donc nous tourner vers d'autres catégories de céramiques pour essayer d'éclater ce gros pavé chronologique que constituent la fin du II^{e} et le III^{e} s. La sigillée de Lezoux est encore fréquente à la fin du II^{e} s., comme c'est le cas à "Laurent Florentin", mais elle ne constitue déjà plus une vaisselle privilégiée et, plus avant dans le temps, elle ne pourra plus être utilisée pour les datations. Les productions des III^{e} et IV^{e} siècles, décrites dans les ateliers du Centre, ne semblent pas parvenir jusqu'à Vienne.

La sigillée claire B : cette catégorie bien connue et facilement reconnue, nous semble un outil précis et efficace. Si l'éventail des formes est vaste à la fin du II^{e} s., sur le site de "Laurent Florentin", il apparaît qu'au III^{e} s., celui-ci s'appauvrit considérablement. Nous n'avons plus alors que les formes Desb. 15, 67 et 3. Parallèlement, la métallescente prend une importance quantitative très nette. Sa qualité se transforme et devient si attractive que l'on comprend sa forte représentation. Le type le plus fréquent, voir exclusif, est le gobelet à col tronconique. La commune africaine, si bien représentée à la fin du II^{e} s., devient moins fréquente au III^{e} s. Les types ont une certaine pérennité mais on sent un fléchissement de la proportion de cette céramique. Quant à la sigillée claire A, nous avons constaté combien sa présence est évidente à "Laurent Florentin". Elle n'a pas une occurrence très longue et, du fait de sa brièveté, ne peut être qu'un témoin résiduel. Sa présence est donc un outil de datation précis.

La Fig. 11 illustre bien les variations quantitatives de différentes catégories de céramique fine. La sigillée claire B est de loin la plus importante, surtout au début du III^{e} s. Peu à peu, elle diminue mais reste malgré tout assez présente. La commune africaine reste à peu près stable quantitativement. On ne trouve de sigillée claire A que sur le site de "Laurent Florentin", daté de la fin du II^{e} s. Pour la métallescente, on a constaté une diminution des productions autres que celle des ateliers rhénans et une augmentation des vases en provenance de ces derniers. Quant à la sigillée claire C, on ne la trouve pas à "Laurent Florentin" ni sur le site du quai Riondet, mais seulement sur les "Nymphéas 1977".

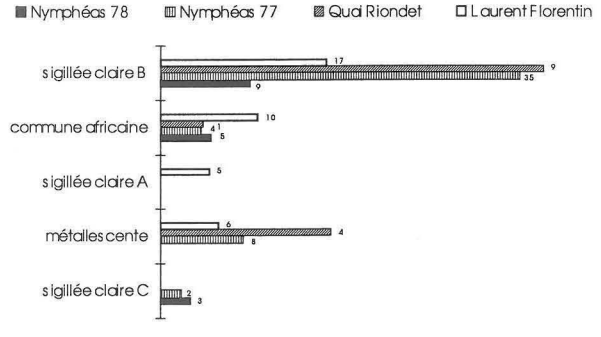

Figure 11 - Histogramme des pourcentages des vases pour certaines catégories céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de vases.

La céramique commune constitue un autre témoin chronologique important.

A la fin du II^{e} s., à "Laurent Florentin", la commune claire est attestée par des vases très fragmentaires. Plus tard, cette catégorie à tendance à reprendre de l'importance et l'amphorette à pied resserré est pour beaucoup dans cette renaissance. Si nous faisons abstraction de ce type, seuls les pots ovoïdes semblent encore bien exister.

La commune micacée : à Vienne, cette production nous semble très circonscrite dans le temps. A la fin du II^{e} s., à "Laurent Florentin", nous avons un éventail complet des formes de cette catégorie : marmite, plat, pot ovoïde, cruche. Les vases sont assez bien conservés et attestent ainsi de leur cohérence chronologique. La micacée constitue, à la fin du II^{e} s., un témoin de choix. Durant le III^{e} s., elle semble disparaître et de rares tessons sont attestés.

La commune rouge : mis à part les brûle-parfums, la commune rouge, à la fin du II^{e} s., présente sensiblement le même répertoire de formes que la commune noire. Nous avons beaucoup de mal à distinguer les deux. D'ailleurs, cette différenciation correspond-elle à une réalité ? En revanche, au cours du III^{e} s., les catégories semblent plus tranchées et nous avons un type qui apparaît, la grande marmite à bord plat.

La typologie de la commune noire est toujours très variée, au II^{e} s. comme au III^{e} s. Si les formes durent, sur cette période, sans évolution notable, on doit noter, au III^{e} s., l'apparition et l'augmentation des pots ovoïdes à lèvre verticale. A "Laurent Florentin", nous en avons un exemplaire, encore est-il situé dans les niveaux d'abandon au-dessus de notre lot d'occupation. Au quai Riondet, deux exemplaires sur sept et au Nymphéas cinq sur dix. Le type présente alors de nombreuses variantes avec gorge, simple, double ou sans gorge.

Les amphores : le site de Laurent Florentin, de la fin du II^{e} s., en est pauvre. Toutefois, nous y avons identifié une Dr. 20, des Gauloises 4 et 1, des amphores d'Afrique. Courant III^{e}, les mêmes types d'amphores sont toujours présents. Puis, plus tard au IV^{e} s., le site des "Nymphéas 1977" atteste de la permanence des échanges commerciaux sur la place de Vienne. Les amphores restent bien ici, comme dans le sud, des marqueurs chronologiques importants, à ne pas négliger.

Grâce à ces quatre sites viennois, on peut se rendre compte des difficultés à dater les niveaux de cette période. En effet, mis à part quelques cas, aucune forme ne semble véritablement nouvelle et si la datation par "faciès" paraît s'imposer pour ces périodes tardives, cela passe automatiquement par une confrontation de nombreux niveaux que l'on connaît peu.

ANNEXE

Tableaux récapitulatifs des tessons et des vases sur les quatre sites viennois présentés.

nombre de tessons et vases dans les catégories céramiques		L. Florentin		Quai Riondet		Nympheas 77		Nympheas 78	
		tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases
FINES	résiduelle	5	3			5	1	24	6
	paroi fine	14	3	10	1	5	3	19	10
	plombifère	1	1						
	sigillée	259	35	58	5	86	28	163	51
	sigillée claire B	298	17	91	9	183	35	42	9
	commune africaine	130	10	2	1	8	4	36	5
	sigillée claire A	109	5						
	métallescente	28	6	47	4	39	8		
	sigillée claire C					3	2	3	3
	"tardive"							5	2
	vernis rouge pompéien	7	3					8	2
	vernis argileux non grésé	42	9	2	1	6	6	9	3
Total fines		**893**	92	**210**	**21**	**335**	**87**	**309**	**91**
COMMUNES	commune claire	593	18	209	18	75	9	785	24
	commune micacée	242	18			19	2	1	1
	commune rouge	1176	45	15	4	20	8	24	5
	commune kaolin	94	7			1	1	8	2
	commune noire	915	39	275	10	204	29	267	35
	allobroge					9	2	1	1
	autre commune							11	1
Total communes		**3020**	**127**	**499**	**32**	**328**	**51**	**1097**	**69**
MORTIERS		16	3			23	11	7	4
AMPHORES	Italie			1	1			12	6
	péninsule Ibérique	26				18	5	166	16
	Gaule	100	3	1165	18	113	8	301	15
	Afrique			2	2	1	1	147	6
	Orient					1	1	1	162
	Non identifié	125	2	14	4	66	2	438	16
Total amphores		251	5	1182	25	199	17	1226	67
TOTAL		**4180**	**227**	**1891**	**78**	**885**	**166**	**2639**	**231**

% de tessons et vases dans les catégories céramiques		L. Florentin		Quai Riondet		Nympheas 77		Nympheas 78	
		tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases
FINES	résiduelle	0.55	3.26			1.49	1.14	7.76	6.59
	paroi fine	1.56	3.26	4.76	4.76	1.49	3.44	6.14	10.98
	plombifère	1.01	1.08						
	sigillée	29	38.04	27.61	23.8	25.67	32.18	52.75	56.04
	sigillée claire B	33.37	18.47	43.33	42.85	54.62	40.22	13.59	9.89
	commune africaine	14.55	10.86	0.95	4.76	2.38	4.55	11.65	5.49
	sigillée claire A	12.2	5.43						
	métallescente	3.13	6.52	22.38	19.04	11.64	9.19		
	sigillée claire C					0.89	2.29	0.97	3.29
	"tardive"							1.61	2.19
	vernis rouge pompéien	0.78	3.26					2.58	2.19
	vernis argileux non grésé	4.7	9.78	0.95	4.46	1.79	6.89	2.91	3.29
Total fines		**21.36**	**40.52**	**11.10**	**26.92**	**37.85**	**52.4**	**11.7**	**15.51**
COMMUNES	commune claire	19.63	14.17	41.88	56.25		17.64	71.55	34.78
	commune micacée	8.01	14.17				3.92	0.09	1.44
	commune rouge	38.94	35.43	3	12.5		15.68	2.18	7.24
	commune kaolin	3.11	5.51				1.96	0.72	2.89
	commune noire	30.29	30.7	55.11	31.25		56.86	24.33	50.72
	allobroge						3.92	0.09	1.44
	autre commune							1	1.44
Total communes		**72.24**	**55.94**	**26.38**	**41.02**		**30.72**	**41.56**	**29.87**
MORTIERS		**0.38**	**2.36**			**2.59**	**6.62**	**0.26**	**1.73**
AMPHORES	Italie			0.08	4			0.97	8.95
	péninsule ibérique	10.35				9.04	29.41	13.53	23.88
	Gaule	39.84	60	98.56	72	56.78	47.05	24.55	22.38
	Afrique			0.16	8	0.5	5.88	11.99	8.95
	Orient					0.5	5.88	13.21	11.94
	Non identifié	49.8	40	1.18	16	33.16	11.76	35.72	23.88
Total amphores		**6**	**2.2**	**62.5**	**32.05**	**22.48**	**10.24**		**29**

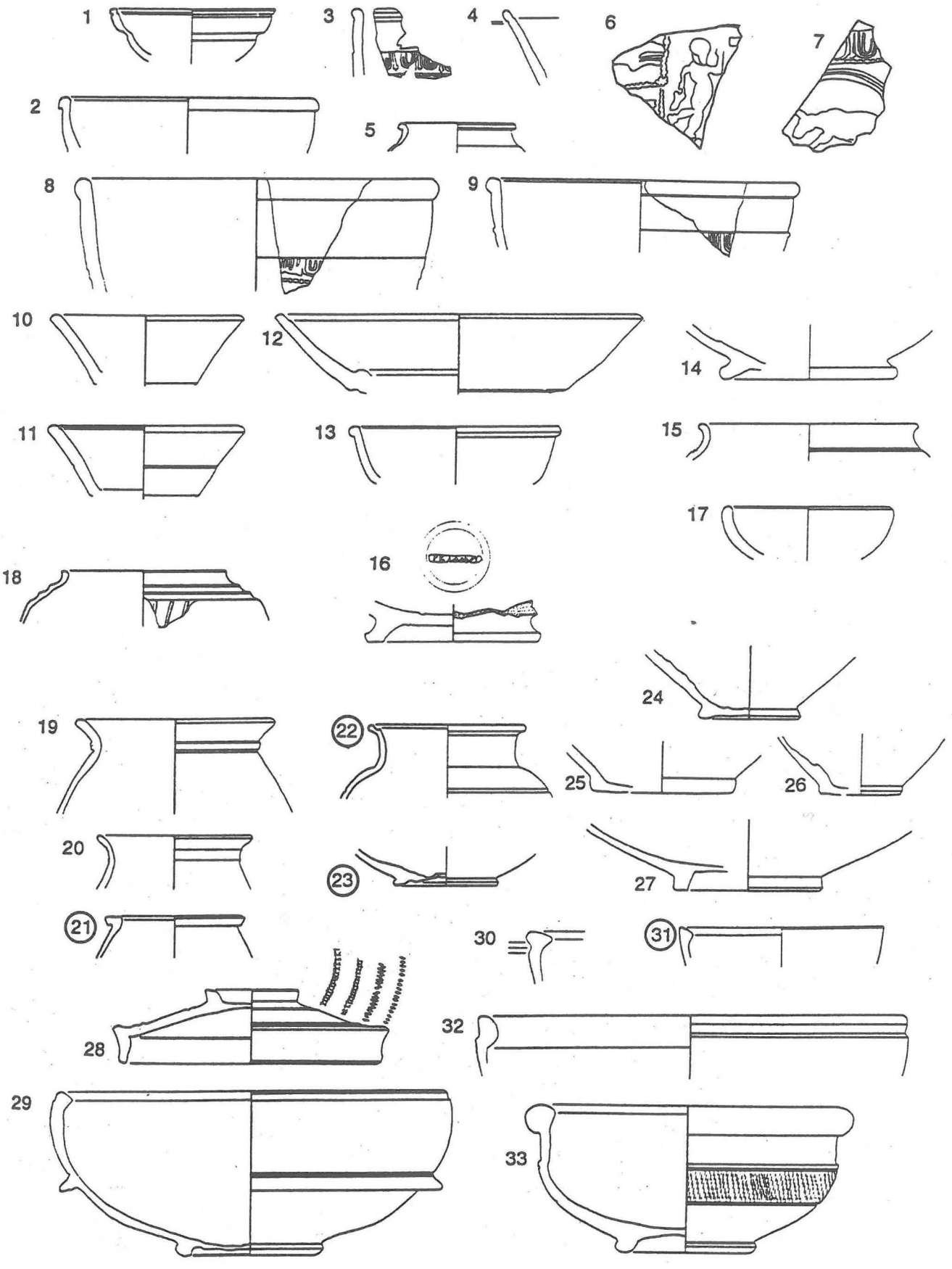

Figure 12 - Vienne, rue Laurent Florentin. 1 à 17 : sigillées ; 18 : vernis argileux non grésé noir ; 19 à 33 : sigillées claires B.

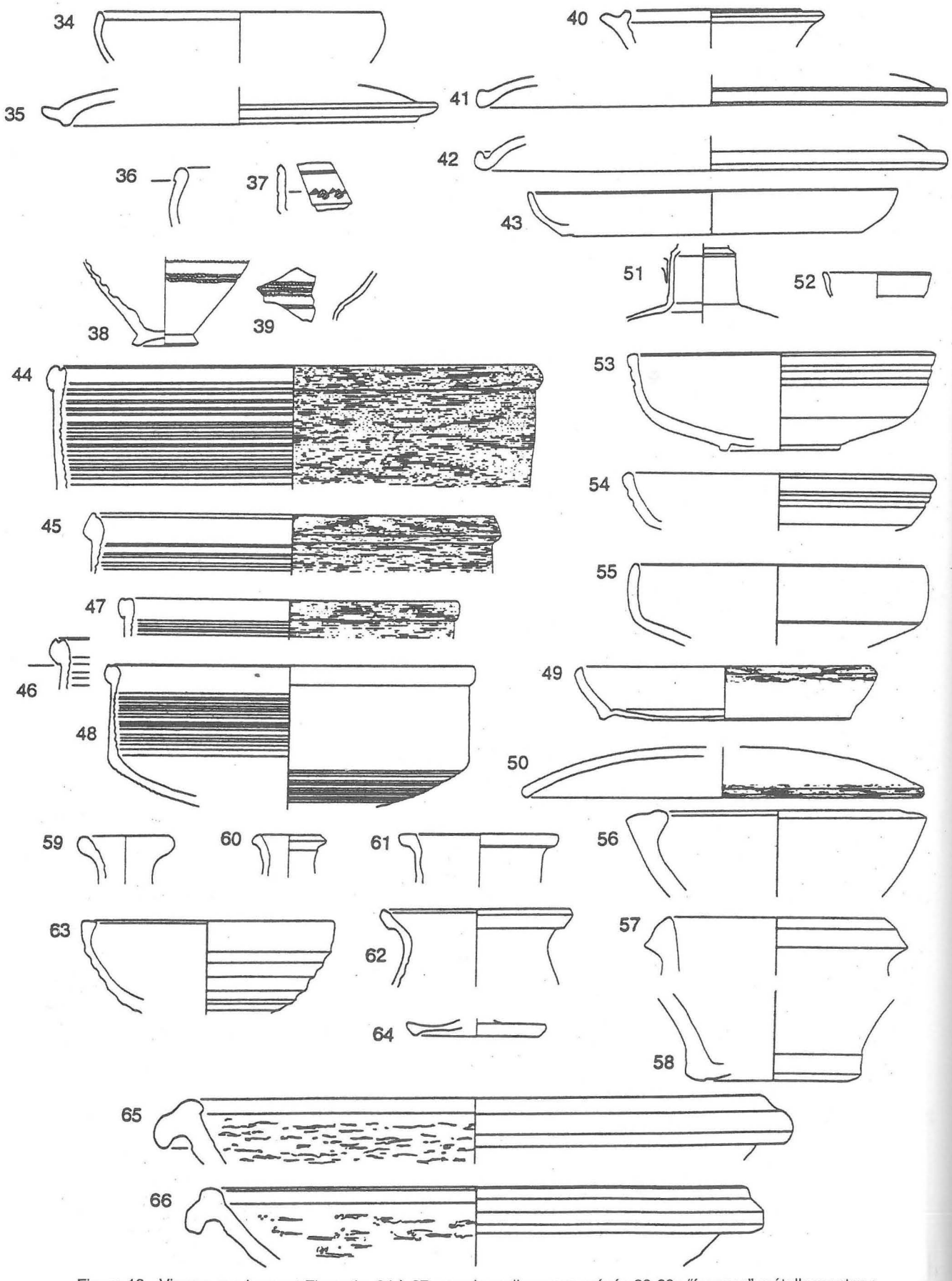

Figure 13 - Vienne, rue Laurent Florentin. 34 à 37 : vernis argileux non grésé ; 38-39 : "fausses" métallescentes ; 40 : plombifère ; 41 à 43 : vernis rouge pompéien ; 44 à 50 : communes africaines ; 51 à 55 : sigillées claires A ; 56 à 58 : amphores ; 59 à 64 : communes claires ; 65 et 66 : mortiers.

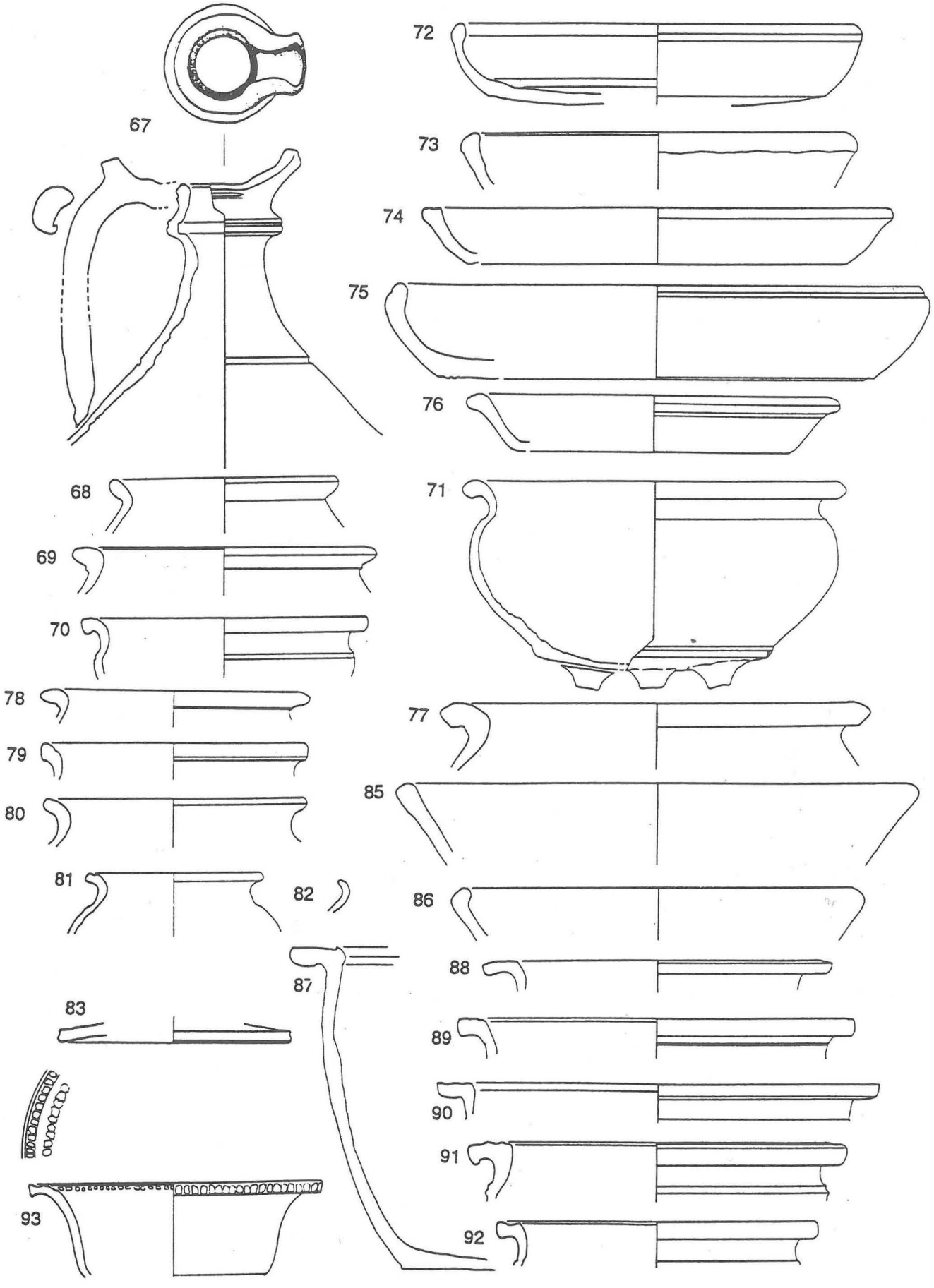

Figure 14 - Vienne, rue Laurent Florentin. 67 à 76 : communes micacées ; 76 à 93 : communes rouges.

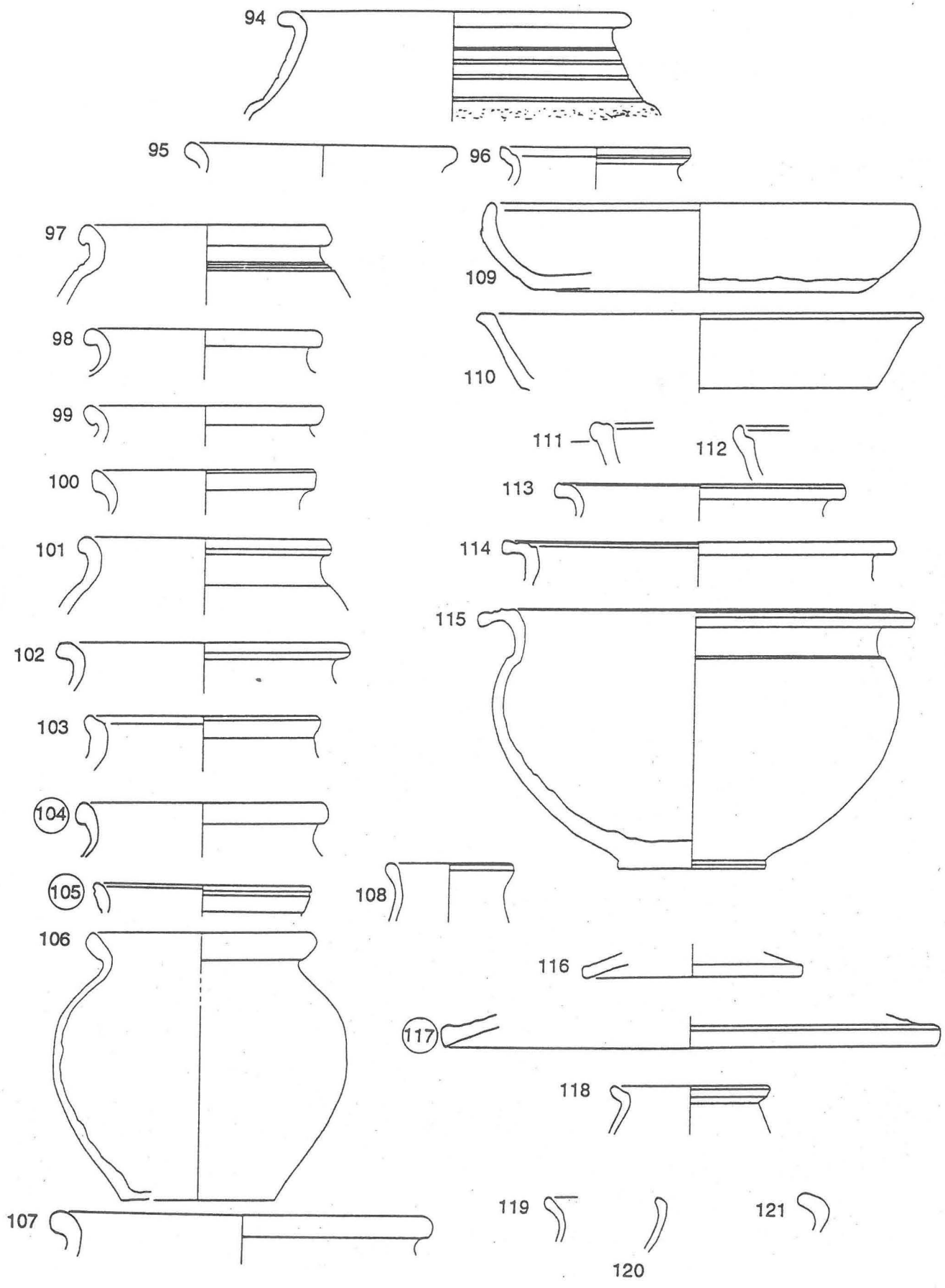

Figure 15 - Vienne, rue Laurent Florentin. 94 : commune rouge ou noire ; 95 à 117 : communes noires ; 118 à 121 : communes à pâte kaolinitique.

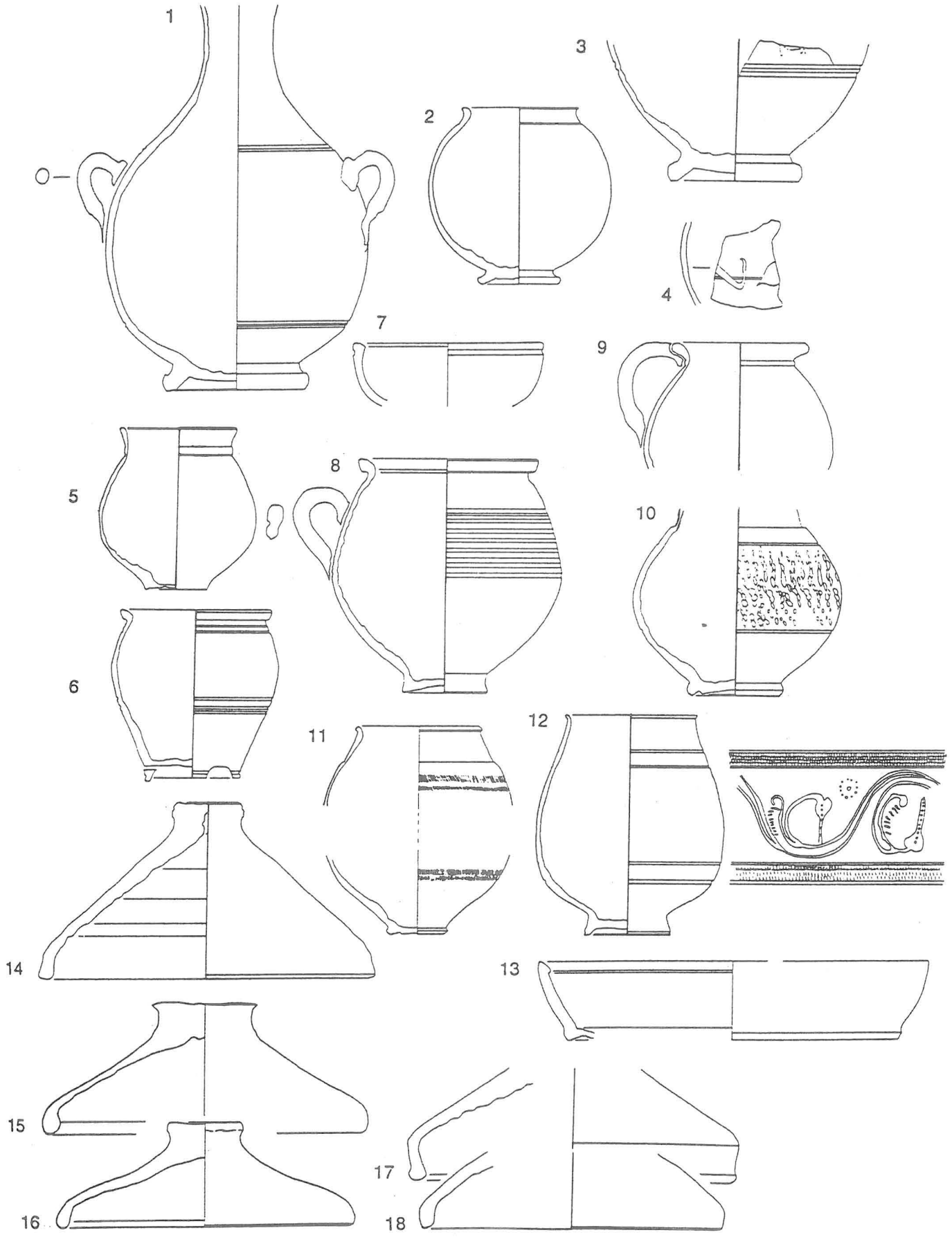

Figure 16 - Vienne, quai Riondet. 1 à 4 : sigillées ; 5 : parois fines ; 6 à 10 : sigillées claires B ; 11-12 : métallescentes ; 13 : commune africaine ; 14 à 18 : couvercles d'amphores.

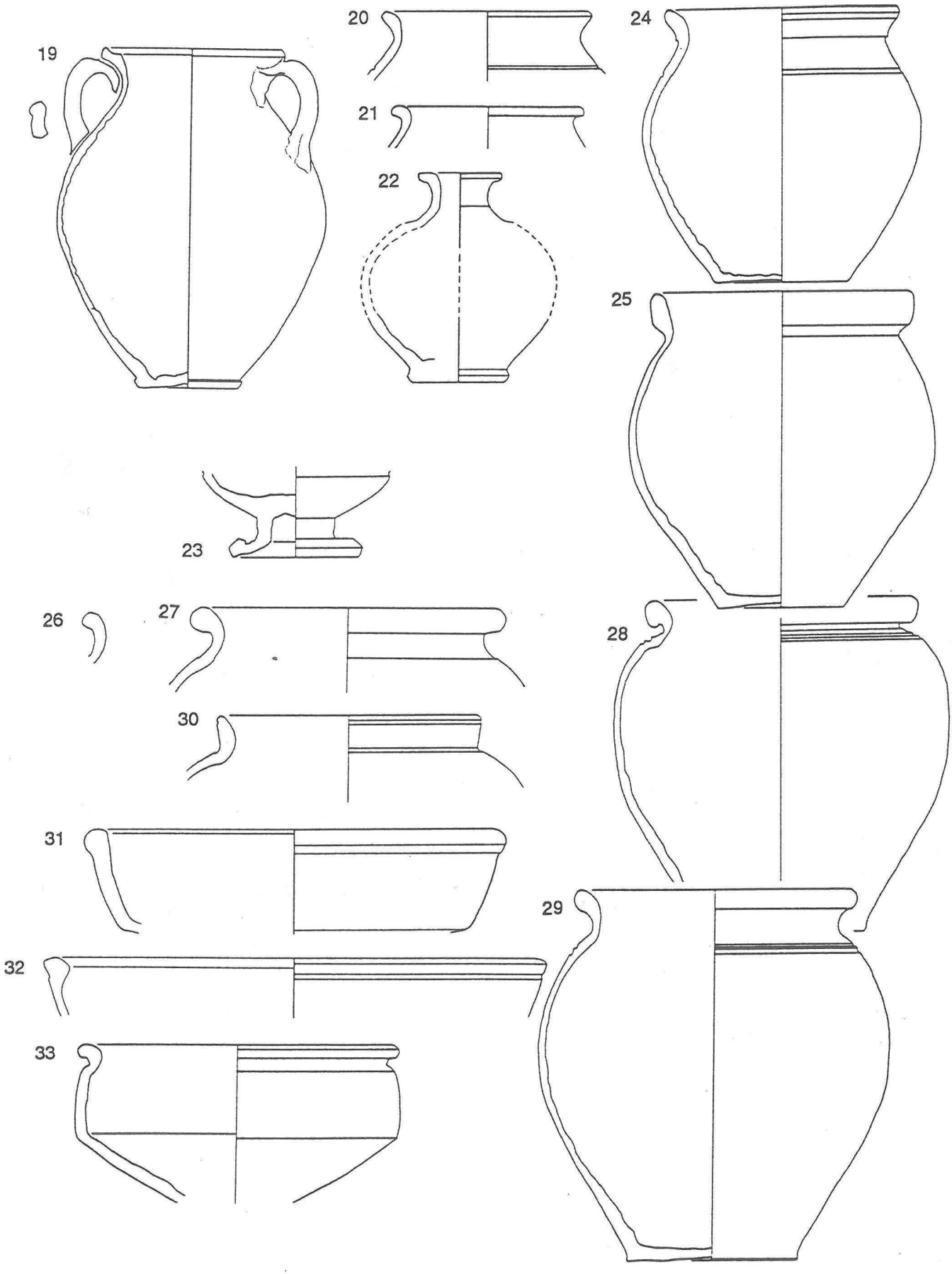

Figure 17 - Vienne, quai Riondet. 19 à 22 : communes claires ; 23 : commune rouge ; 24 à 33 : communes noires.

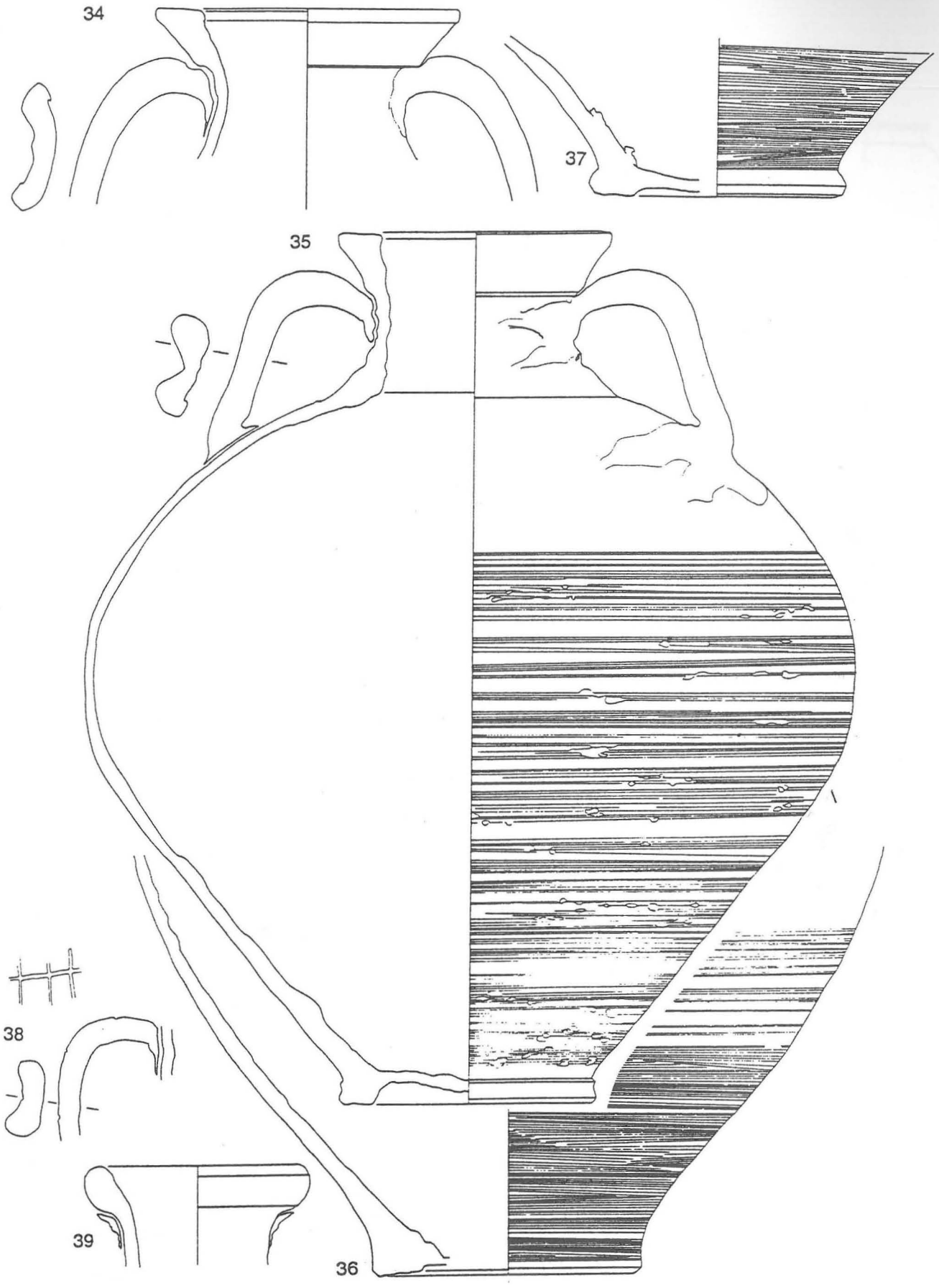

Figure 18 - Vienne, quai Riondet. Amphores gauloises.

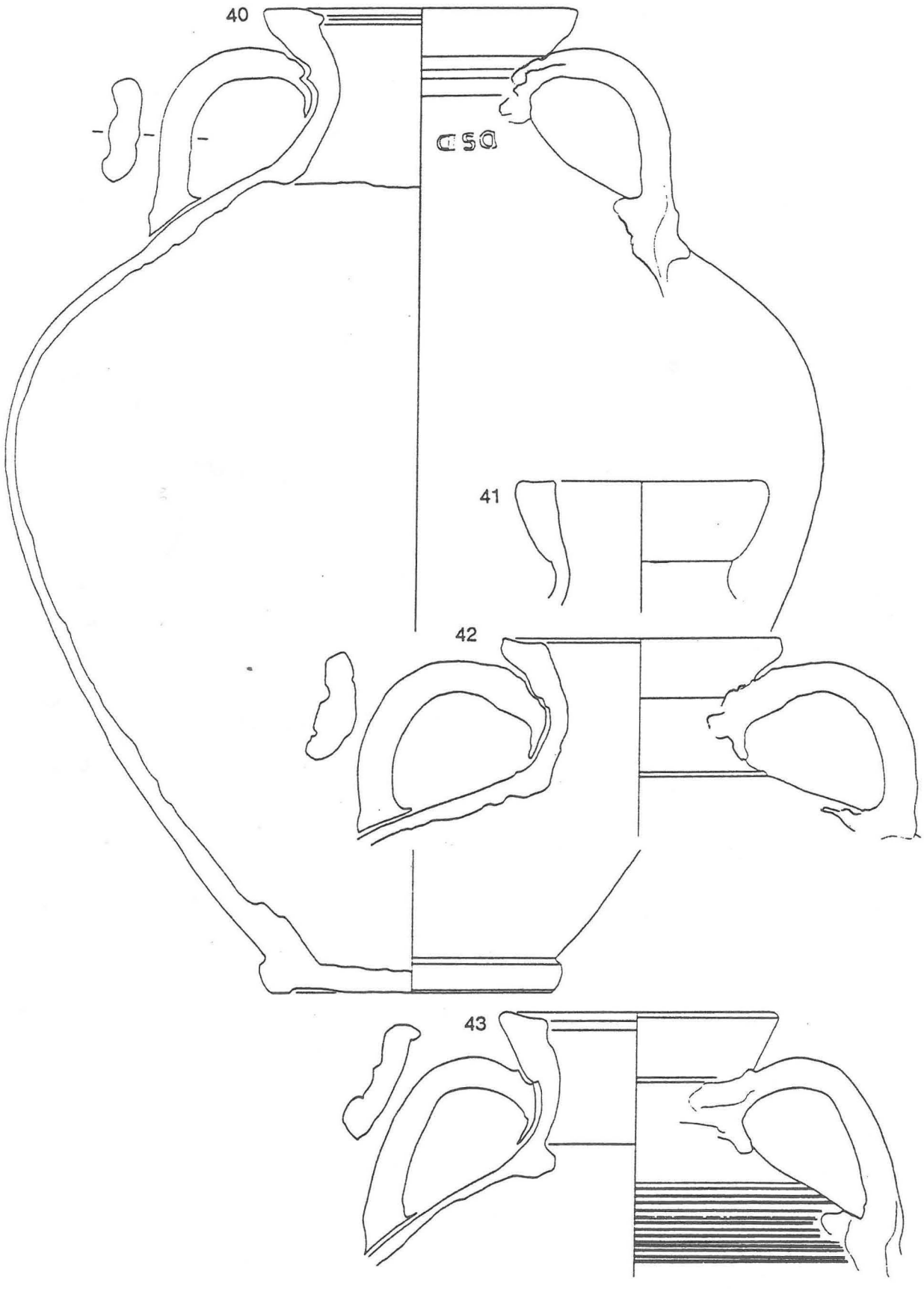

Figure 19 - Vienne, quai Riondet. Amphores gauloises.

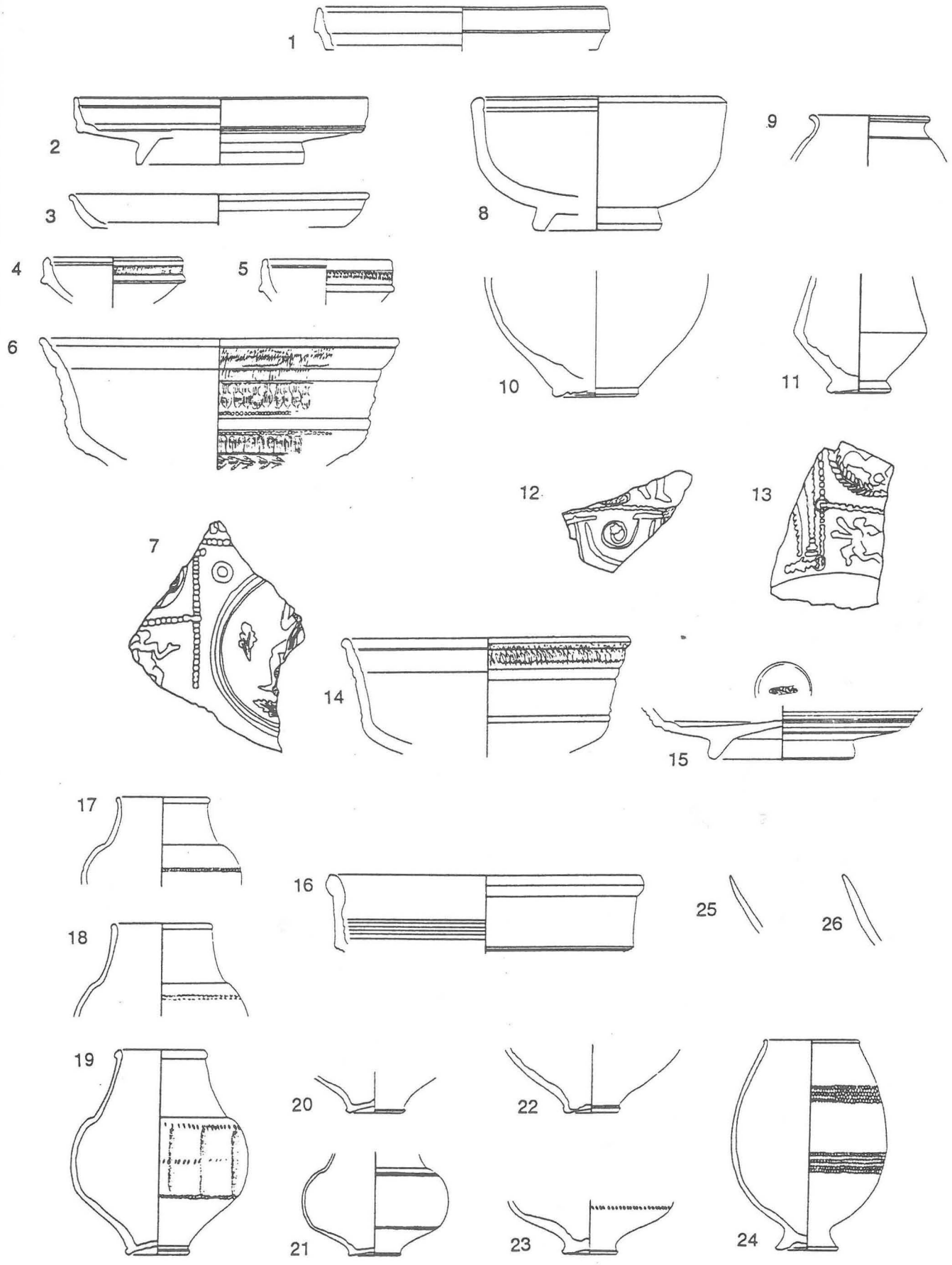

Figure 20 - Vienne, Nymphéas 1977. 1 à 15 : sigillées ; 16 : commune africaine ; 17 à 24 : métallescentes ; 25 et 26 : sigillées claires C.

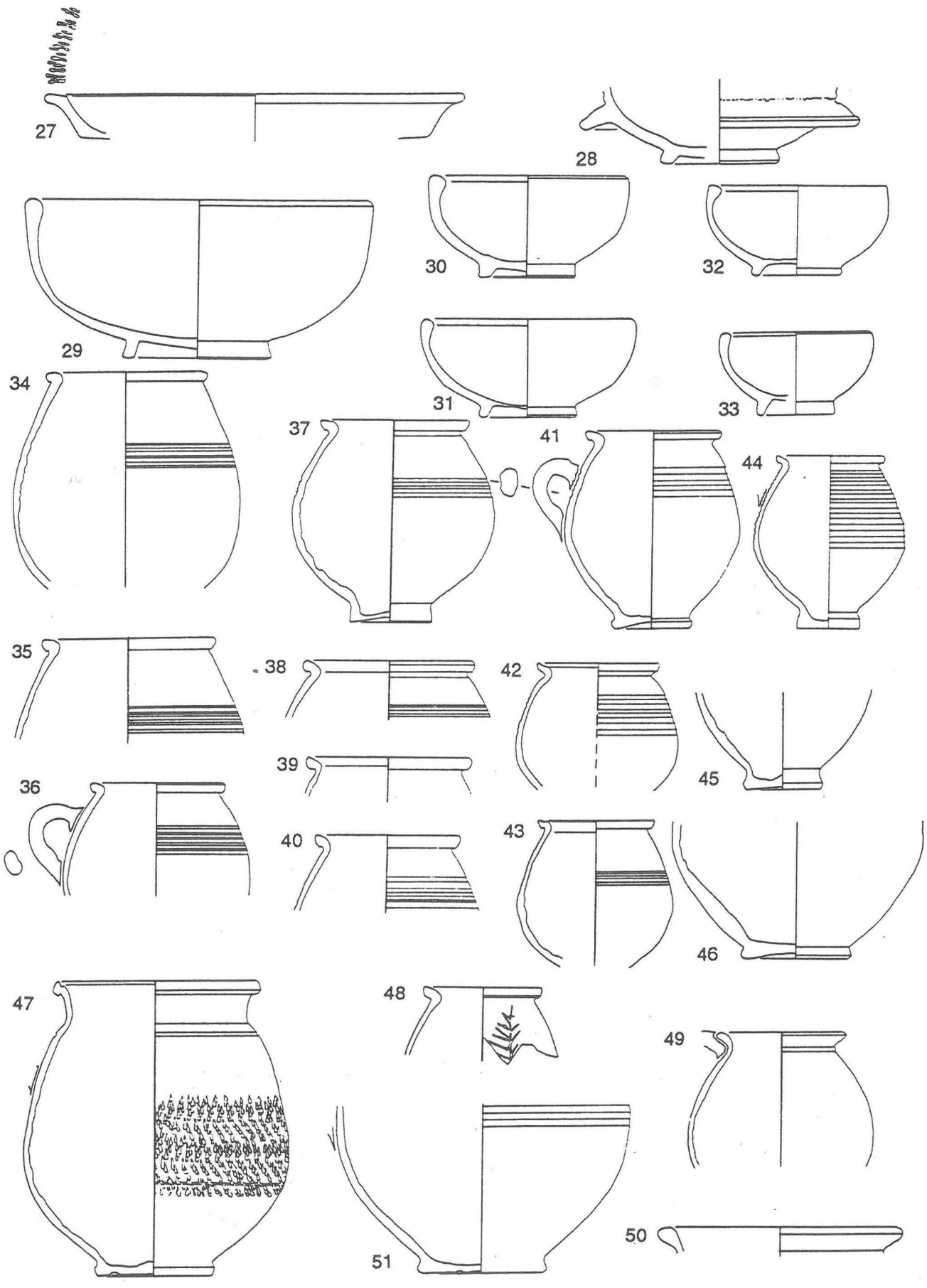

Figure 21 - Vienne, Nymphéas 1977. Sigillées claires B.

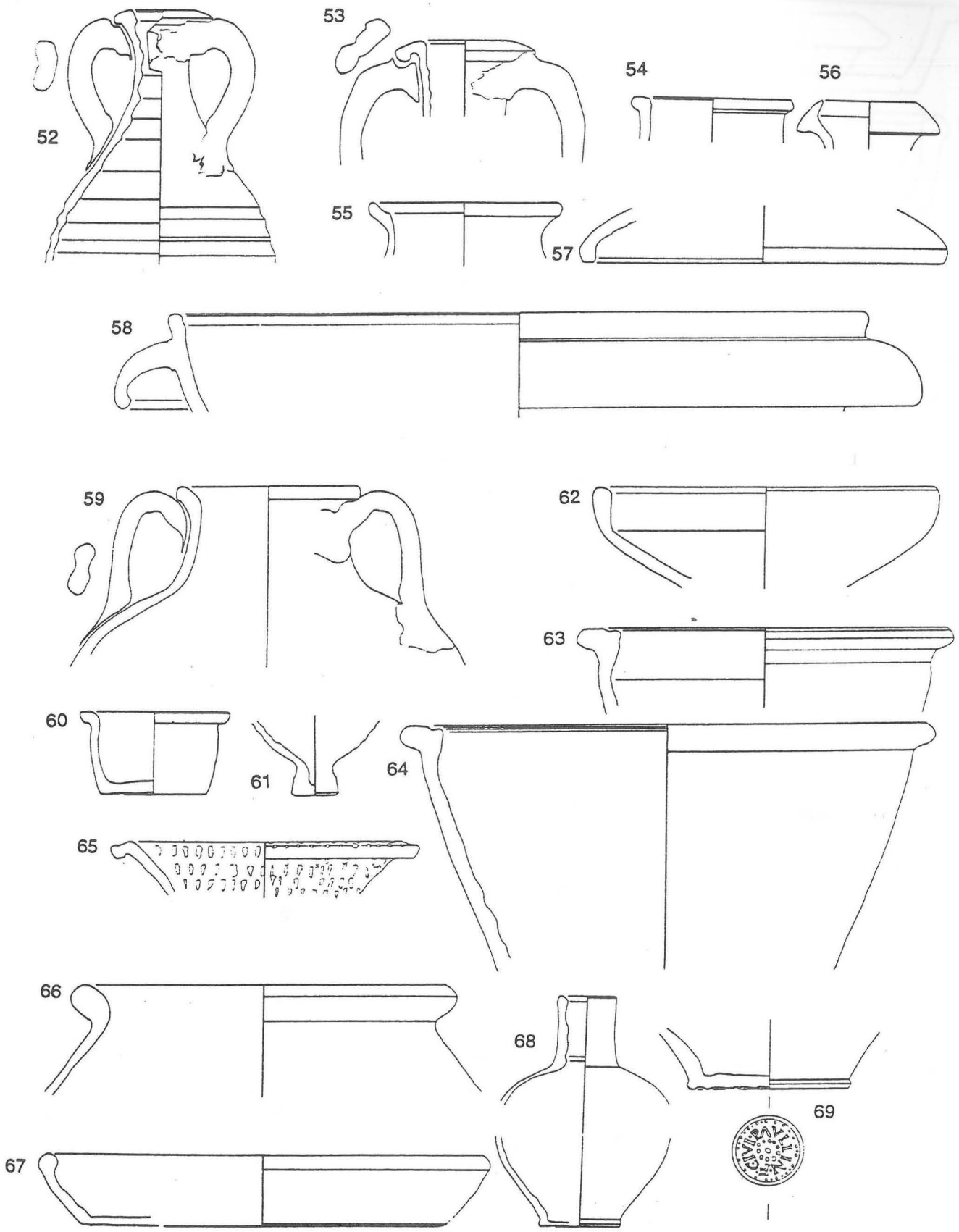

Figure 22 - Vienne, Nymphéas 1977. 52 à 58 : communes claires ; 59 à 65 : communes rouges ; 65 et 67 : communes micacées ; 68 et 69 : céramiques allobroges.

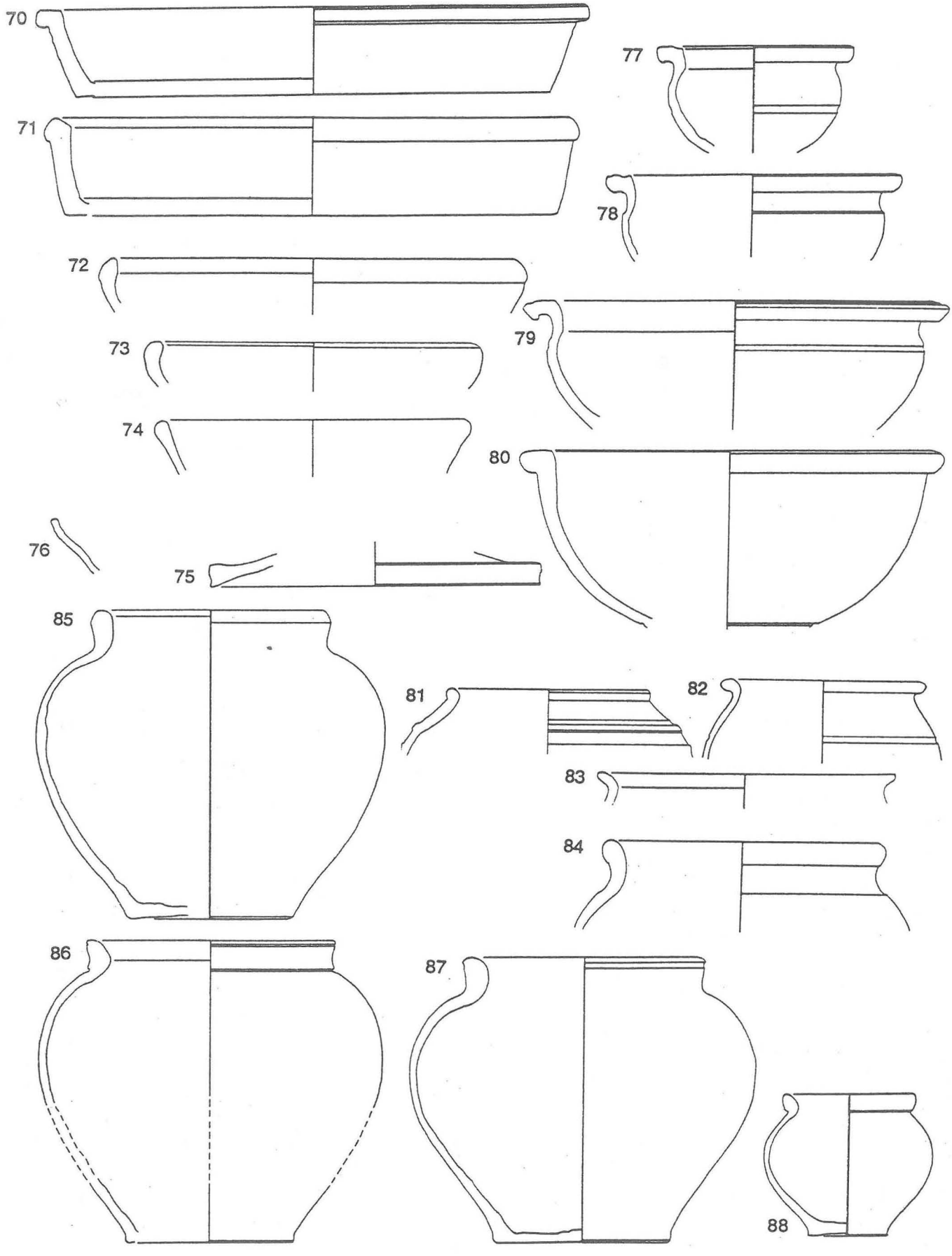

Figure 23 - Vienne, Nymphéas 1977. Communes noires.

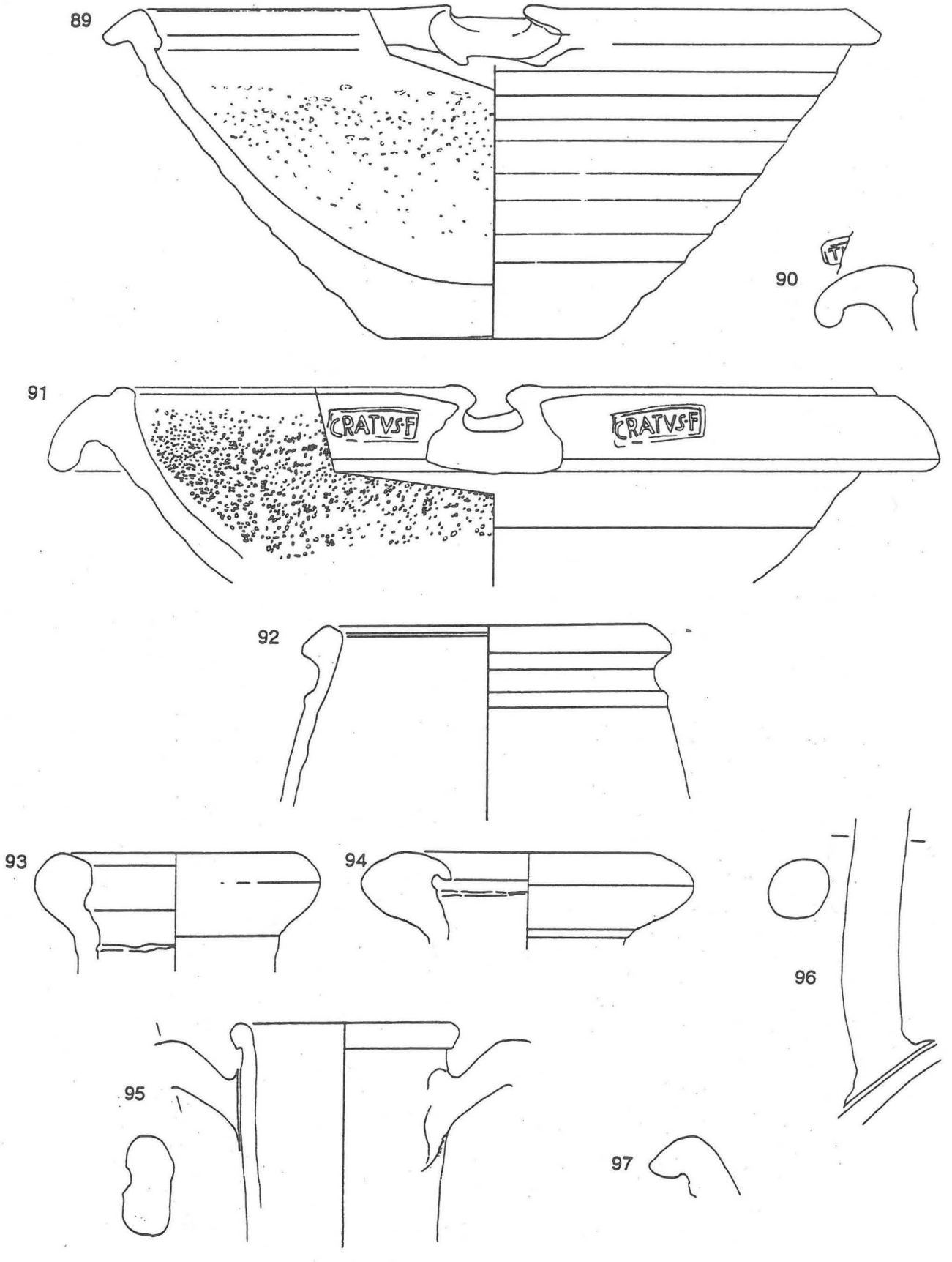

Figure 24 - Vienne, Nymphéas 1977. 89 à 91 : mortiers ; 92 non identifié ; 93 à 97 : amphores.

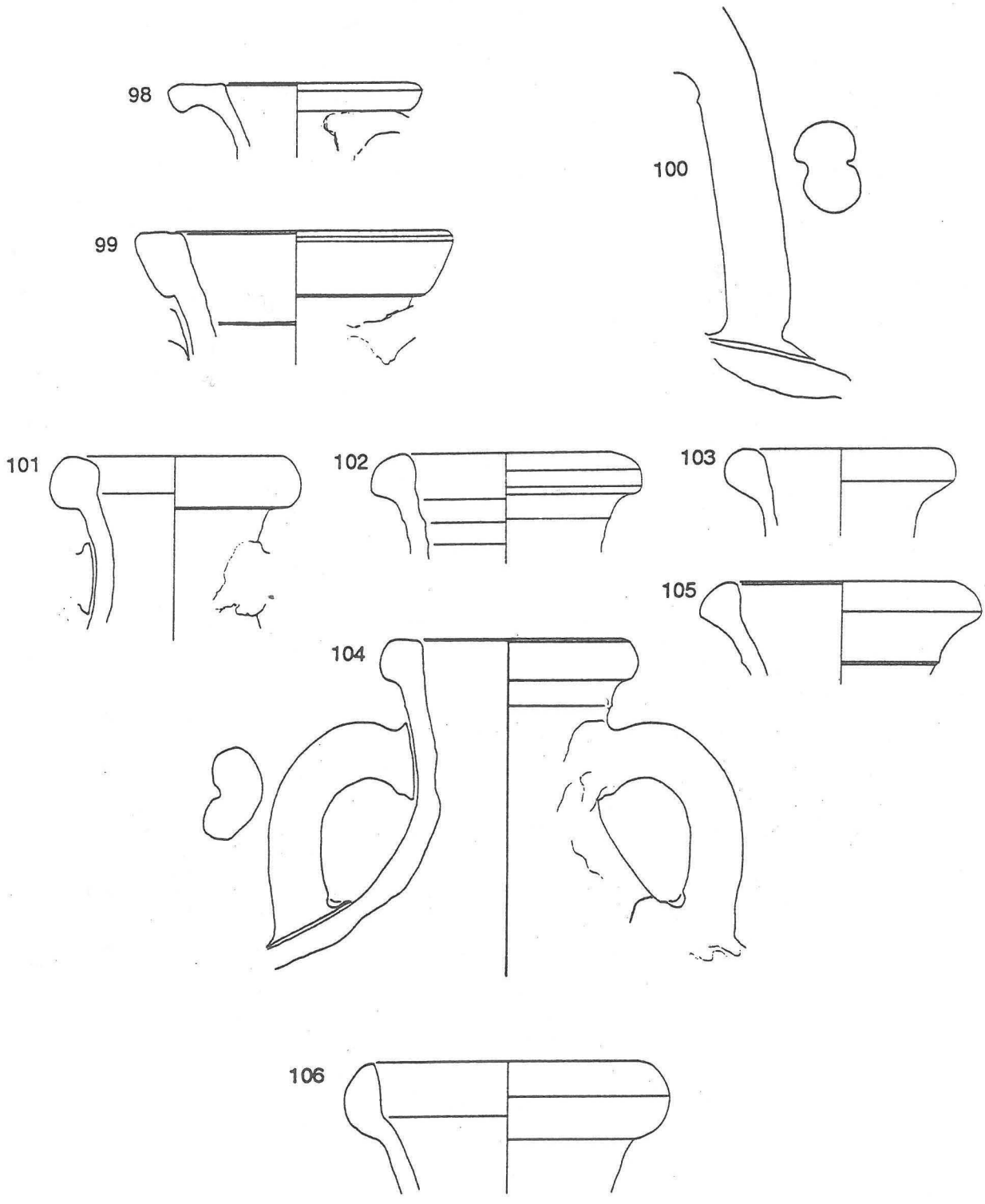

Figure 25 - Vienne, Nymphéas 1977. 98 à 105 : amphores gauloises ; 106 : amphore africaine.

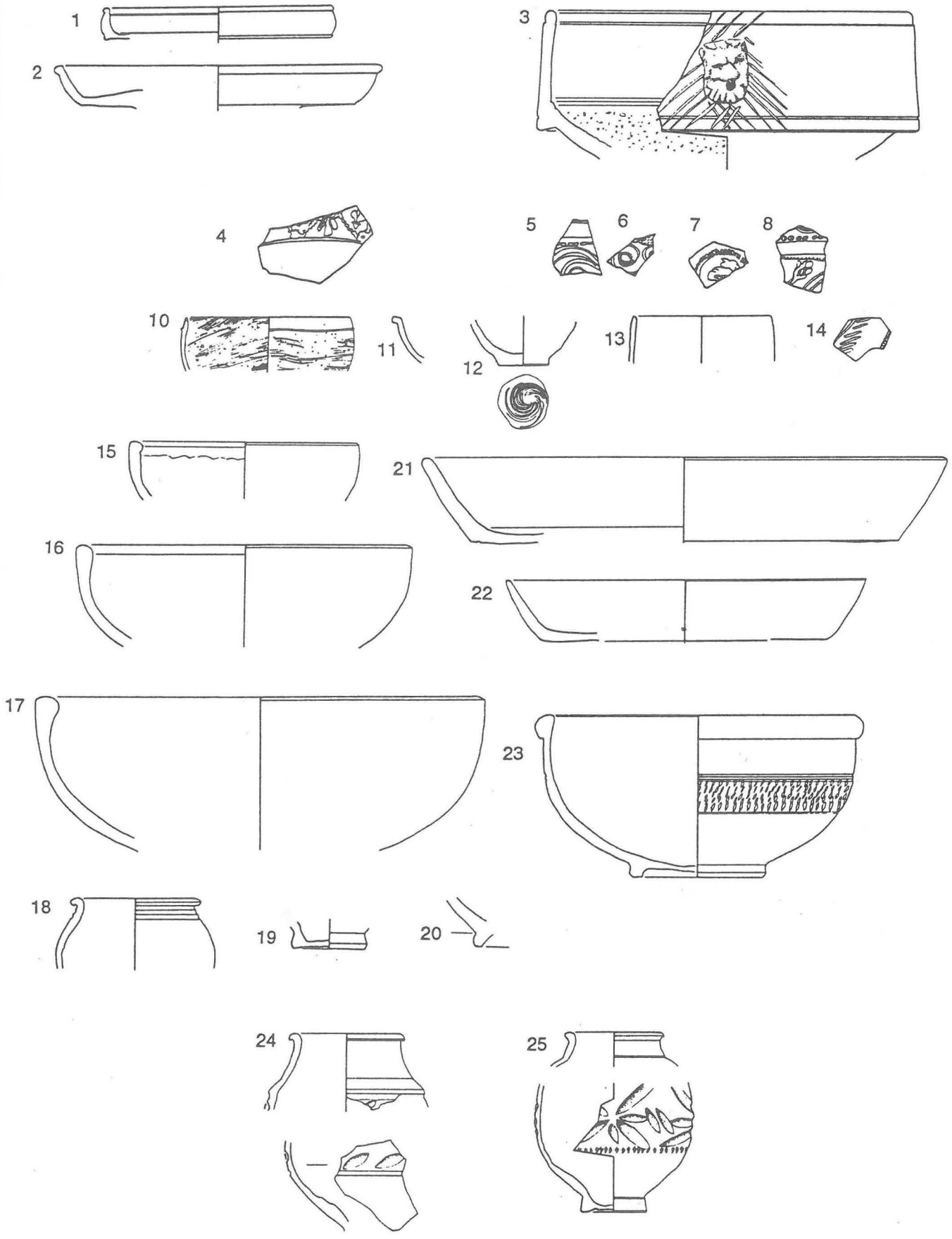

Figure 26 - Vienne, Nymphéas 1978. 1 à 8 : sigillées ; 10 à 14 : parois fines ; 15 à 23 : sigillées claires B ; 24 et 25 : céramiques à revêtement argileux.

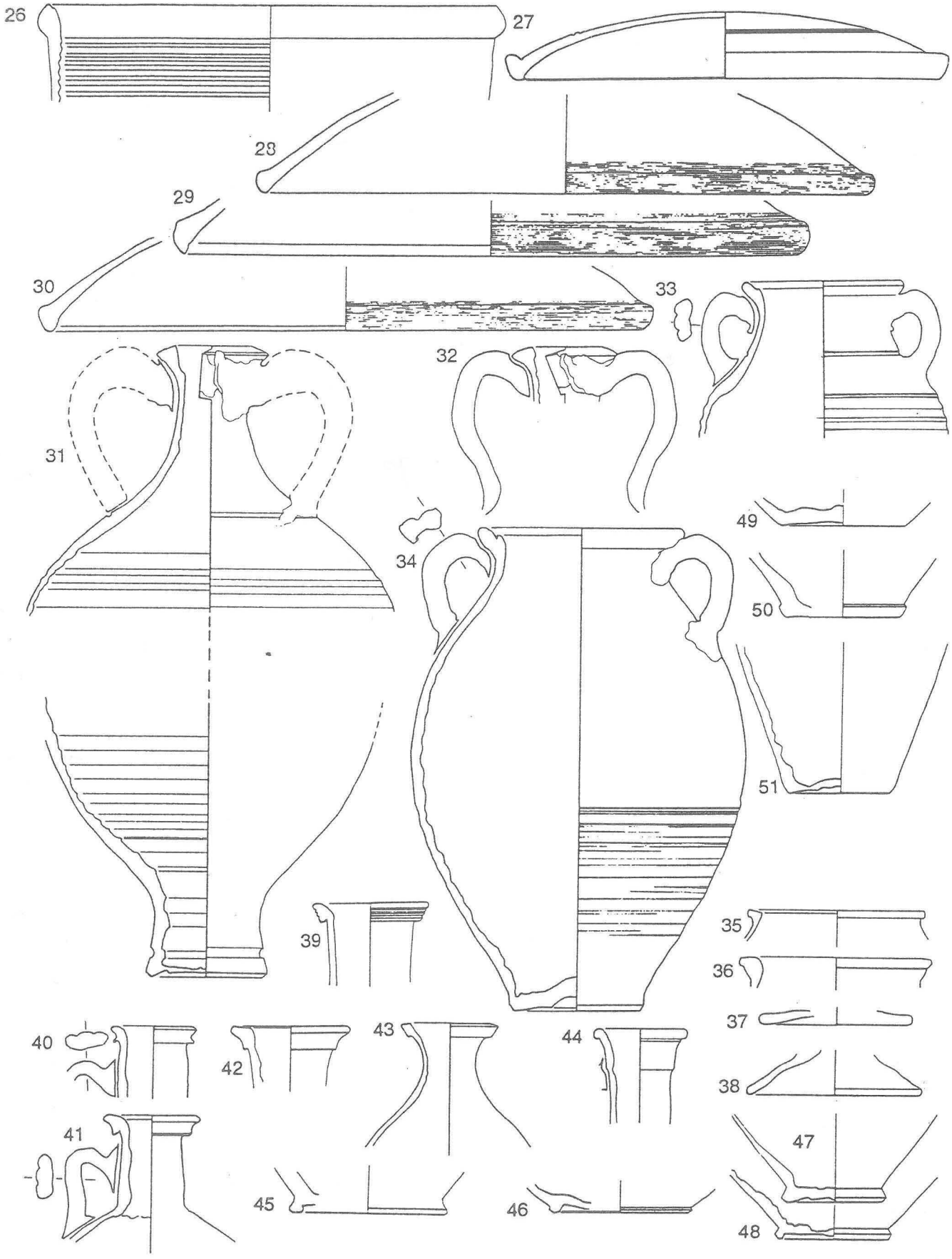

Figure 27 - Vienne, Nymphéas 1978. 26 à 30 : communes africaines ; 31 à 51 : communes claires.

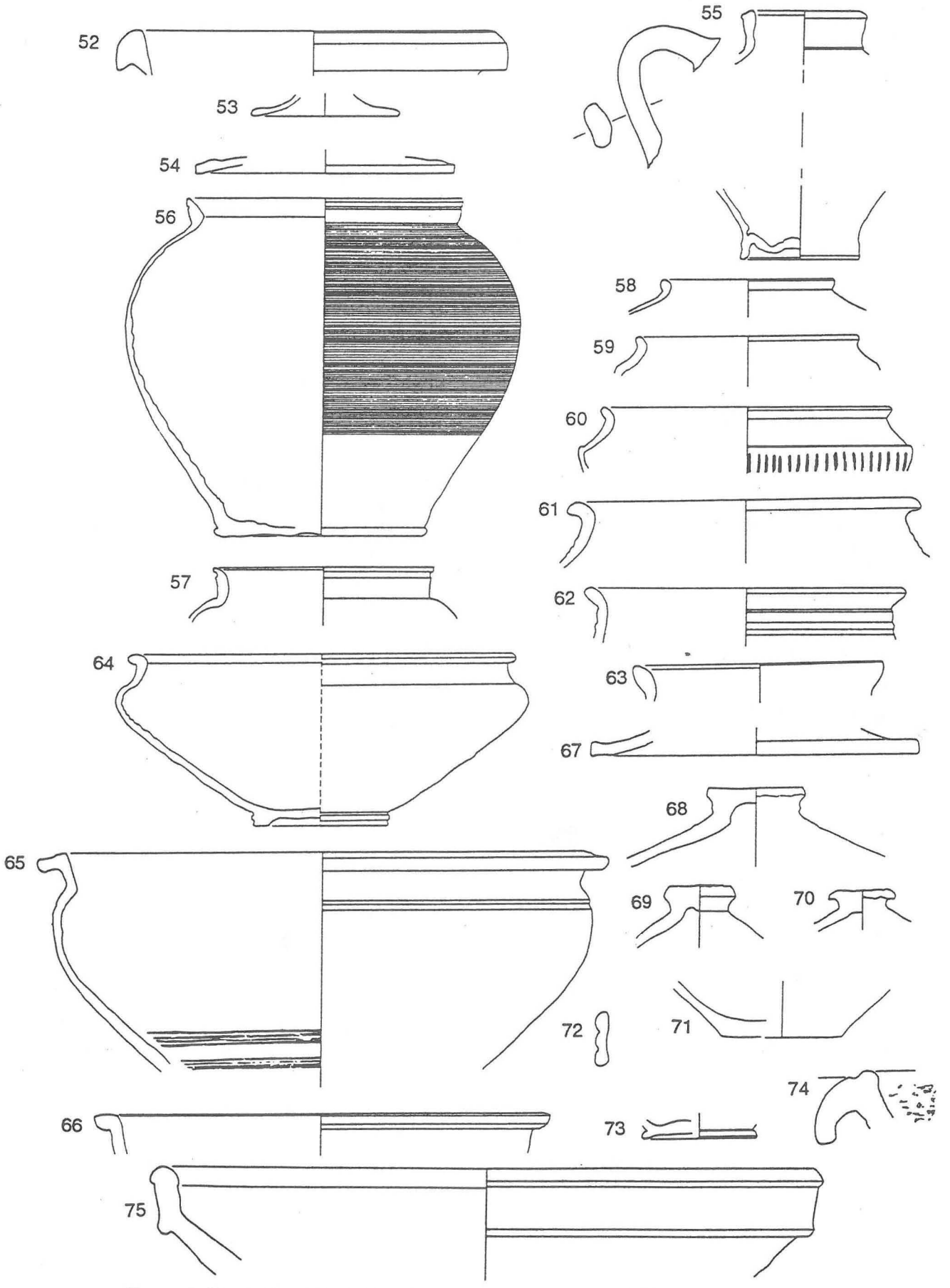

Figure 28 - Vienne, Nymphéas 1978. 52 à 55 : communes rouges ; 56 à 71 : communes noires ; 72 et 73 : communes à pâte kaolinitique ; 74 et 75 : mortiers.

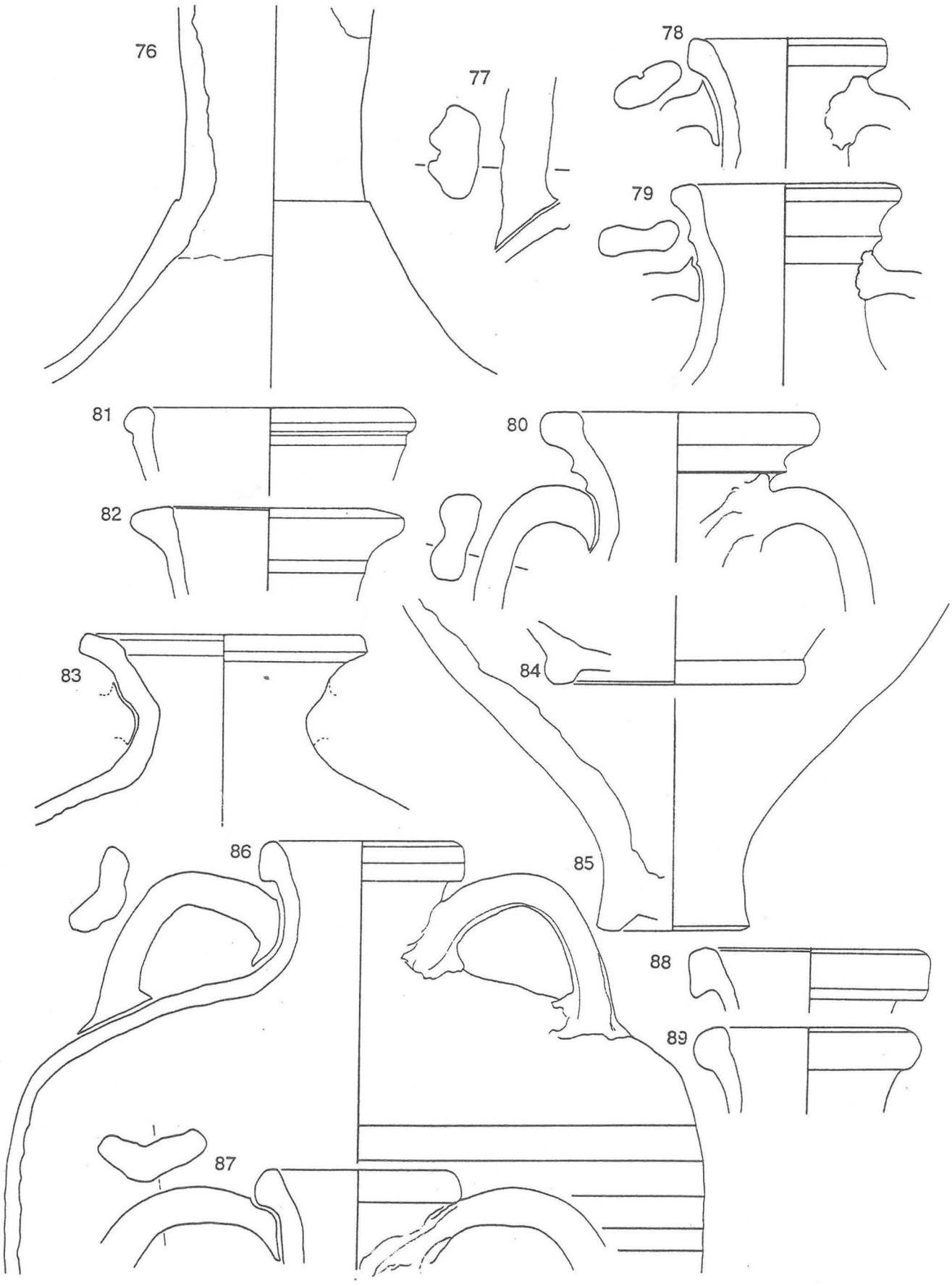

Figure 29 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores gauloises.

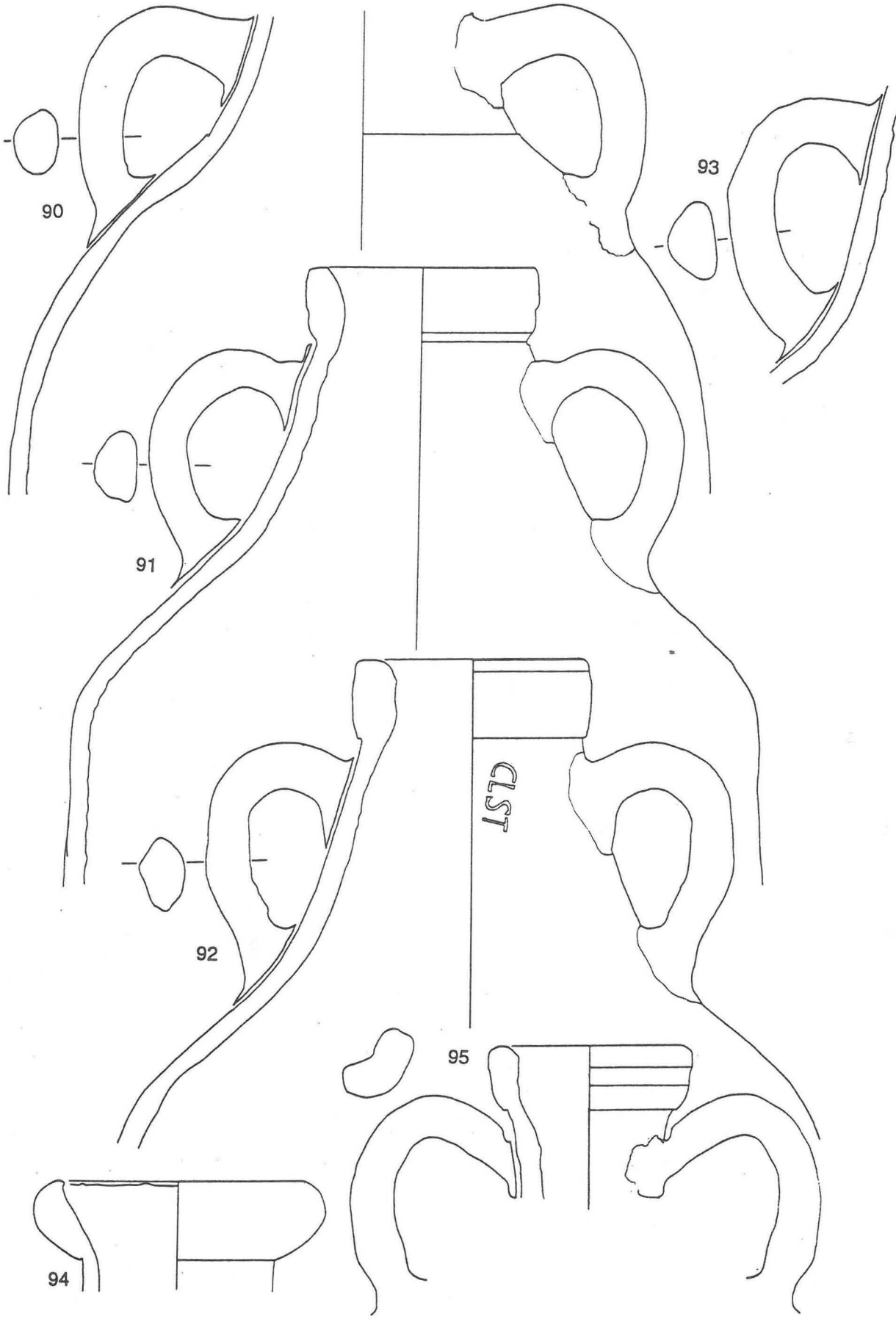

Figure 30 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores africaines.

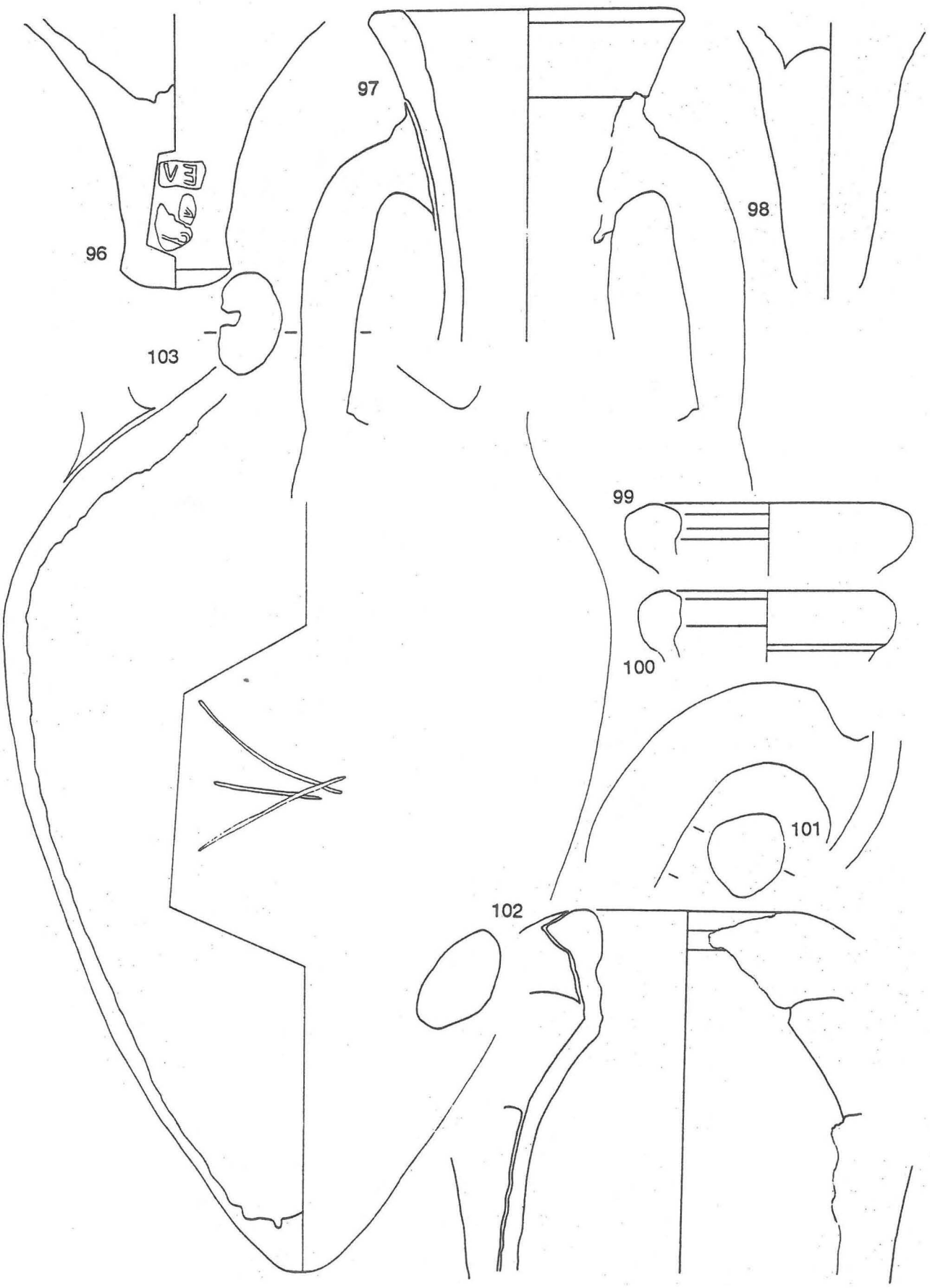

Figure 31 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de la péninsule Ibérique.

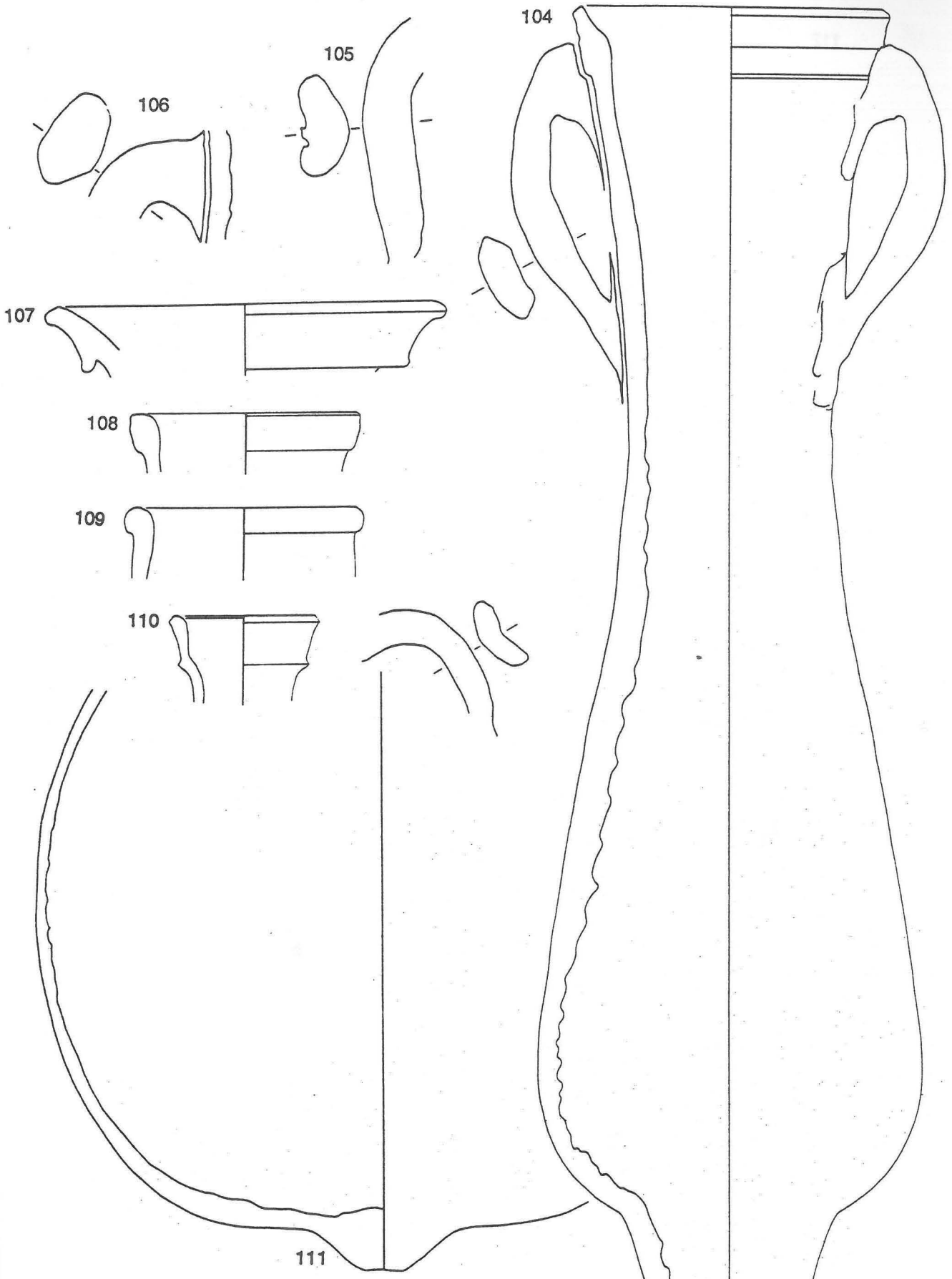

Figure 32 - Vienne, Nymphéas 1978. 104 : amphore de Lusitanie ;
105 : péninsule Ibérique ; 106 : amphore italienne ;
107 à 111 : amphores de productions non identifiées.

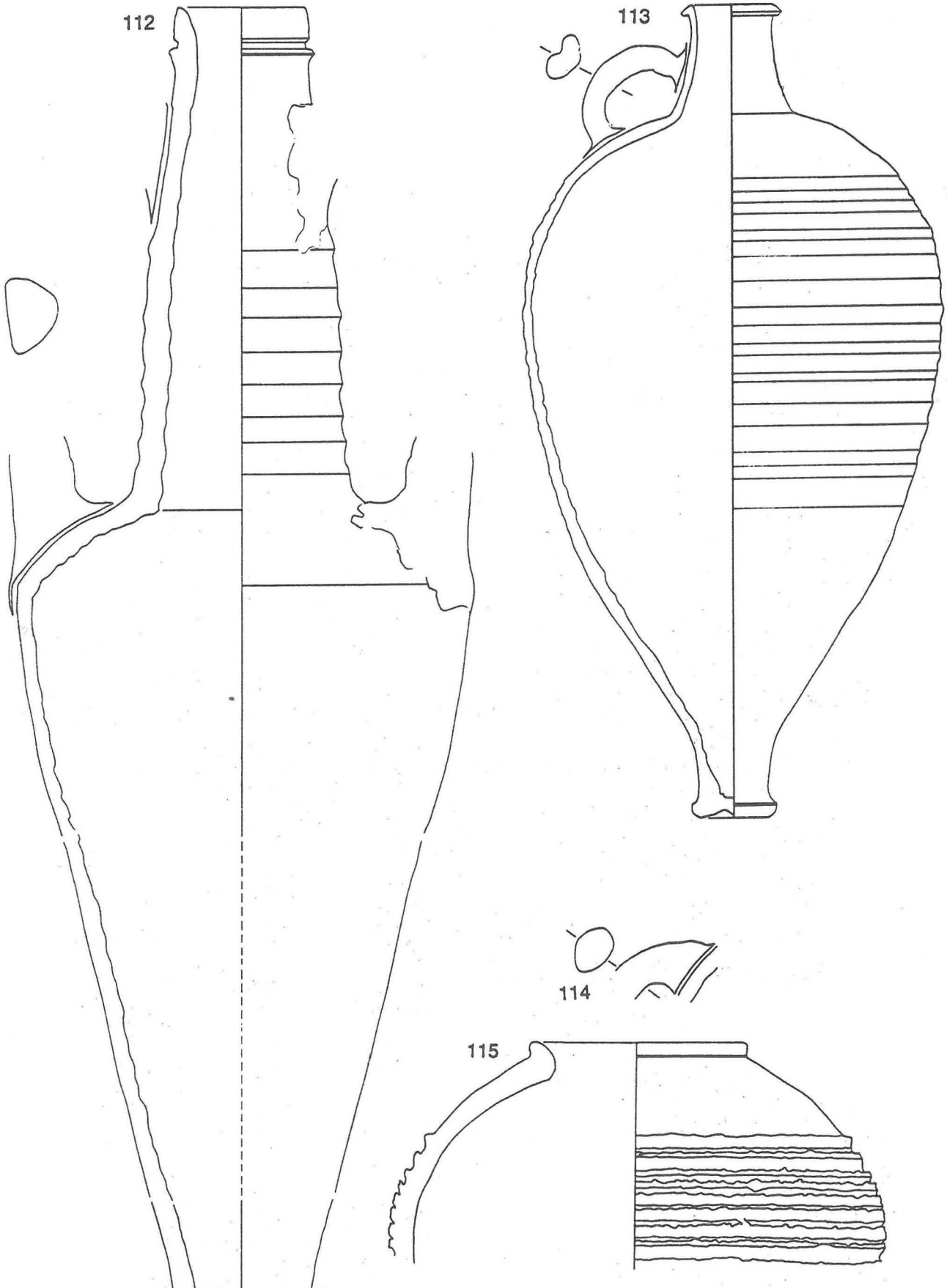

Figure 33 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores orientales.

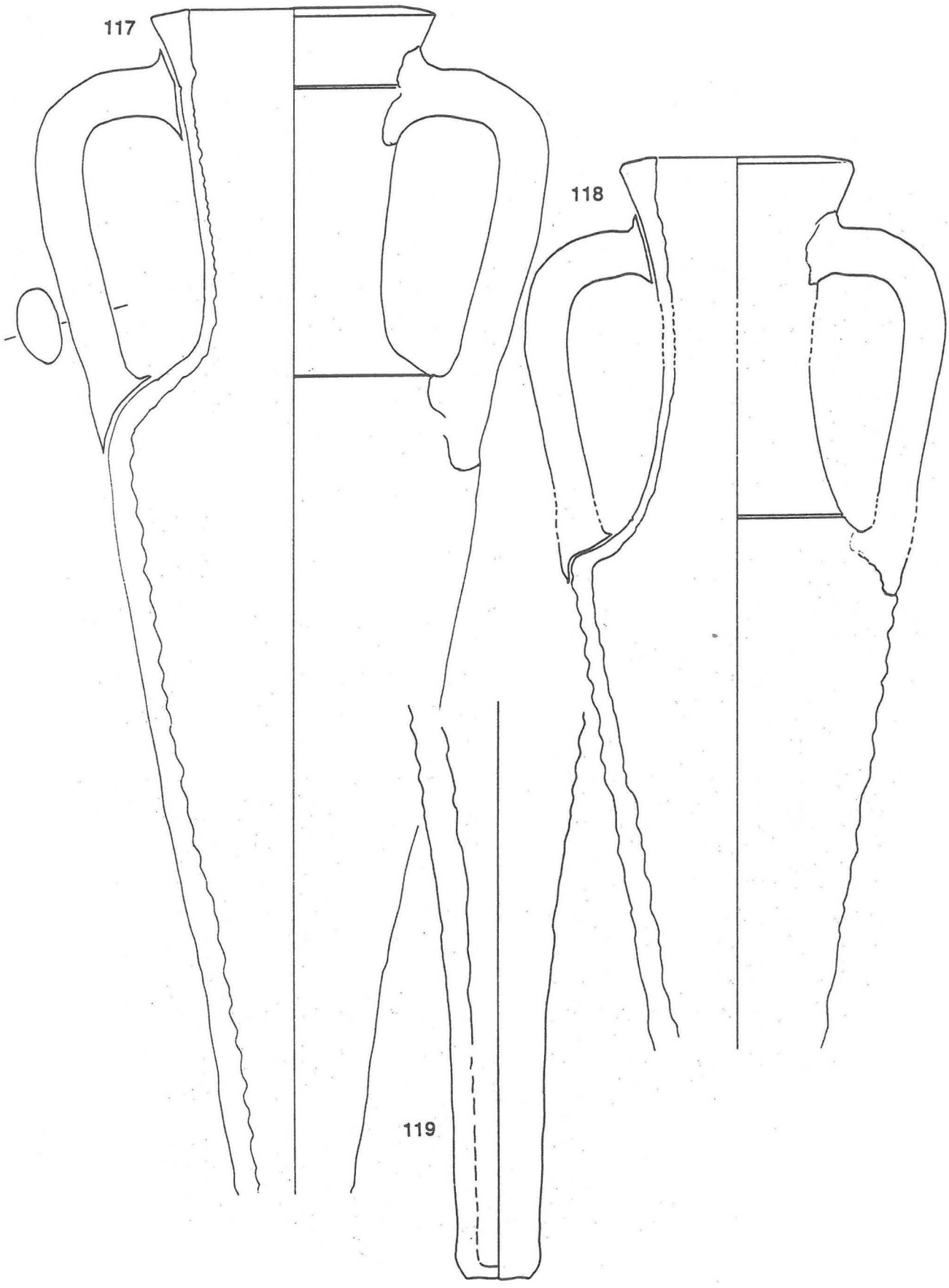

Figure 34 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de productions non identifiées.

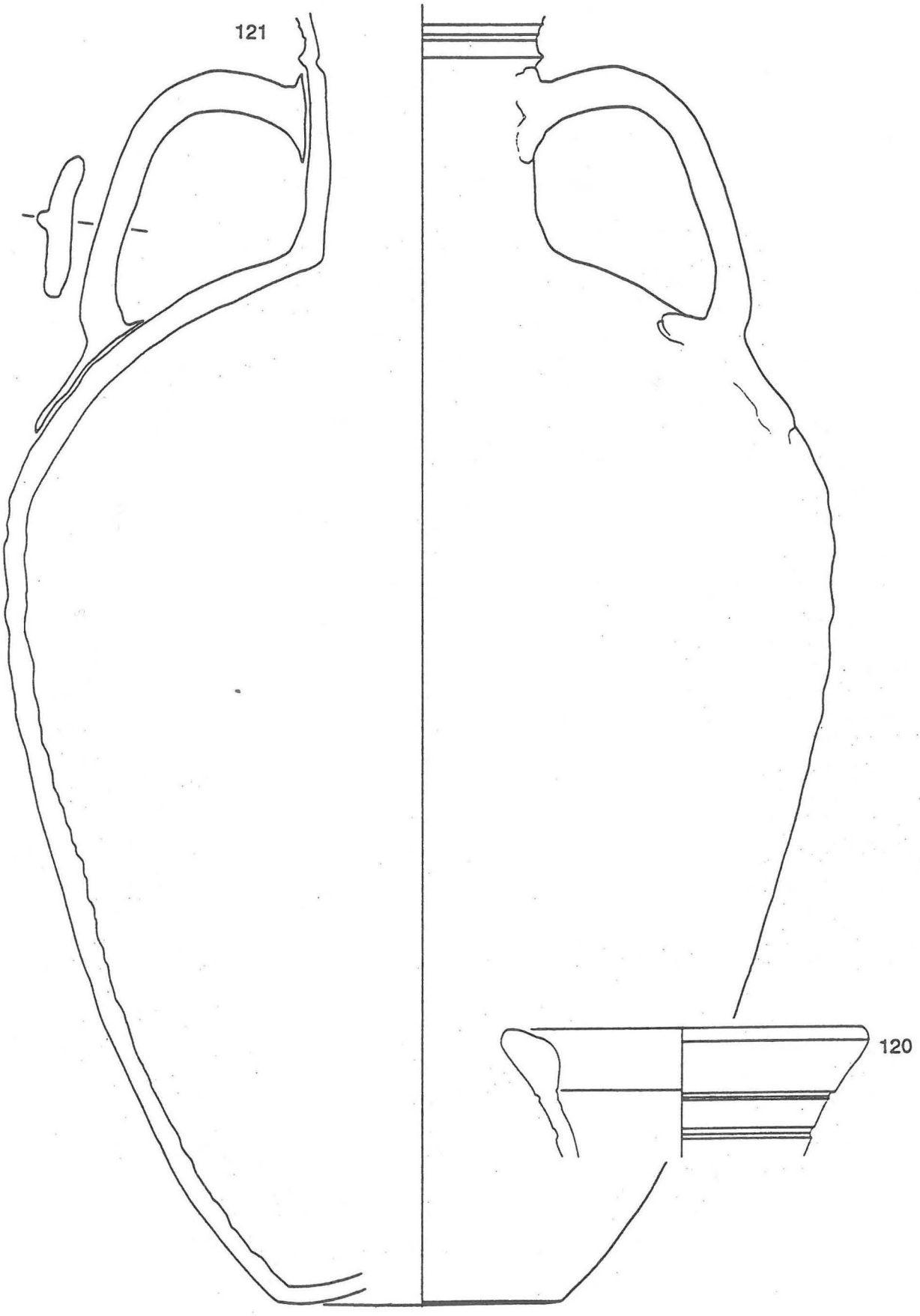

Figure 35 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de productions non identifiées.

BIBLIOGRAPHIE

Atlante : A. CARANDINI (dir.), *Atlante della ceramica romana, La ceramica del medio e tardo imperio esportata nel mediterraneo*, Enciclopedia dell'arte antica, supplément, Rome, 1983.

Becker et Jacquin 1989 : C. BECKER et L. JACQUIN, La sigillée du centre de la Gaule dans trois ensembles de la fin du IIIème s. au milieu du IVème s. sur le site de l'Ilot Vieille-Monnaie à Lyon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux 1989*, 1989, p. 93-100.

Becker *et al.* 1993 : C. BECKER, B. DANGREAUX, L. JACQUIN et M. GENIN, Un dépôt d'amphores lyonnaises sur le site de l'Ilôt 24, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 105-142.

Bet, Fenet et Montineri 1989 : P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux : considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

Dangréaux et Desbat 1988 : B. DANGREAUX et A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 115-153.

Dangréaux et Jospin 1986 : B. DANGREAUX et J.-P. JOSPIN, La céramique allobroge du Musée Dauphinois de Grenoble (Isère), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 145-154.

Darton 1972 : A. DARTON, Sigillée claire B de la vallée du Rhône, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXXVIII, 1972, p. 137-189.

Desbat 1980 : A. DESBAT, *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux dites sigillées claires B et luisantes : étude du matériel lyonnais des IIème et IIIème siècles*, Thèse de 3e cycle, Université Lyon III, dactylographiée, 1980.

Desbat 1988 : A. DESBAT, La sigillée claire B, état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 91-99.

Godard 1992 : C. GODARD, *Un faciès céramique de la fin du IIIème siècle à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II, dactylographié, 1992.

Groupe de travail sur les sigillées claires 1986 : GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SIGILLEES CLAIRES, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 19-49.

Hayes 1972 : J. W. HAYES, *Late roman pottery, a catalog of roman fine wares*, London, The British School at Rome, 1972.

Helly-Le Bot 1989 : A. HELLY-LE BOT, Entrepôts commerciaux en Gaule romaine, dans *De Lascaux au Grand Louvre, Archéologie et histoire en France*, 1989, p. 348-353.

Jegaden 1986 : M. JEGADEN, *La céramique commune du dépotoir (110-150) du site du Verbe-Incarné à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II, dactylographié, 1986.

Kaenel 1974 : G. KAENEL, *Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées, productions locales des IIe et IIIe siècles*, C. A. R., 1, Avenches, 1974.

Laubenheimer 1985 : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, 1985.

Martin 1986 : S. MARTIN, *La vaisselle céramique commune d'un dépotoir (180-220) du site de la rue des Farges à Lyon*, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986.

Martin-Kilcher 1987 : S. MARTIN-KILCHER, *Die römische Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen Ölamphoren*, Augst, 1987.

Panella 1973 : C. PANELLA, *Ostia III, Studi miscellanei*, 21, Rome, 1973.

Pelletier 1981 : A. PELLETIER, Découvertes archéologiques récentes à Vienne (Isère), dans *Monuments Piot*, 64, 1981.

Tourrenc 1979 : S. TOURRENC, Fouille de sauvetage "Nymphéas II" effectuée Quai Riondet, à Vienne, en 1984, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 74, 1979, p. 44-60.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

***Caty SCHUCANY** : Pour une période dans laquelle les datations sont difficiles, ces quatre ensembles sont très précieux.*

***Jean-Marc SEGUIER** : Peut-on avoir des précisions sur les origines de la céramique métallescente ?*

***Catherine GODARD** : On doit encore travailler sur le sujet pour essayer d'affiner ces origines. On a probablement de la métallescente de Lezoux mais la grosse proportion, très caractéristique, avec des vernis de belle qualité et des pâtes très rouges, très sonores, grésées ou presque grésées, est probablement issue des ateliers de l'Est, de Trèves.*

***Caty SCHUCANY** : A propos des amphores, il me semble que leur pourcentage dépend beaucoup plus du caractère de la couche que de la chronologie. Ne serait-il pas préférable de les sortir des comptages de céramiques et des pourcentages. Ainsi, l'évolution serait peut-être plus claire.*

***Catherine GODARD** : Oui mais je pense que c'est aussi le problème pour toutes les catégories de céramiques ; dans le premier ensemble présenté, il y a une proportion de céramiques communes très importante que l'on explique difficilement ; c'est dû à la nature de la structure dans laquelle a été trouvé le matériel et chaque structure ou chaque lot offre une particularité. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable d'enlever, dans chaque cas, l'élément qui est le plus grand sous prétexte qu'il ne serait pas représentatif.*

***Caty SCHUCANY** : C'est toujours difficile mais il me semble que pour le IIe s., c'est assez typique, il y a beaucoup*

de céramiques communes, tandis qu'au IIIe s., elles sont peu à peu remplacées par des céramiques engobées. Quand il y a un pourcentage élevé de communes, dans des niveaux d'occupation, c'est un indice pour la datation, alors que les amphores dépendent du caractère du site ou, surtout, de la couche, dans le cas de remblais.

***Catherine GODARD** : Oui, c'est vrai qu'on peut difficilement faire une datation à partir des proportions d'amphores.*

***Armand DESBAT** : C'est une réflexion plus qu'une question. Il manque évidemment, dans ces contextes sans stratigraphie, des éléments de datation extérieurs ; on ne dispose que d'éléments disparates et c'est uniquement à travers le faciès qu'il est possible de faire des essais de chronologie relative. Ce mode de présentation ne permet pas toujours de mettre en évidence les associations ou les différences, de faire des sériations, et la chronologie relative, telle qu'elle est présentée ici, est loin d'être une évidence. Dans le premier ensemble, par exemple, le terminus post quem de la monnaie est finalement très décalé. Si on prend d'autres ensembles lyonnais, on a exactement les mêmes associations dans des contextes qu'on place pourtant au début du IIIe s. Il n'est donc pas très évident de bâtir cette chronologie relative entre ces ensembles.*

Pour ce qui est du problème de la quantification et des évolutions, pour des statistiques sur l'ensemble du matériel, je pense qu'il faut, en effet, faire les comptages uniquement sur les céramiques fines. Mais il y a toujours des différences, qui ne sont pas forcément chronologiques ; même avec des ensembles relativement conséquents on n'est pas sûr qu'il n'y ait pas d'éléments aléatoires dans la sélection. Quand on voit, justement, les formes sigillées présentes dans les différents ensembles, on ne peut pas dire que cette évolution soit franchement opérante, au niveau de la sigillée.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995.

Nicolas NAVARRE

LE MATÉRIEL SIGILLÉ DU NIVEAU D'ABANDON DE LA RUE DES FARGES À LYON (Rhône) : 200-230 APRÈS J.-C.

Les fouilles de la rue des Farges, qui eurent lieu à Lyon, entre 1974 et 1980, ont livré un important matériel céramique. Il est en grande partie déjà étudié. La sigillée du niveau d'abandon ne l'avait pas été jusqu'à maintenant. C'est le sujet de cet article[1].

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le site est construit en terrasses sur une forte pente et connaît trois phases d'aménagements urbains successives à partir de 30 av. J.-C.

Il s'agit d'un quartier d'habitations, de boutiques, ainsi que d'un ensemble thermal. Le quartier est abandonné à la fin du II^{e} s. et le site ne sera pas réutilisé.

Un important remblai se constitue alors. Celui-ci est composé d'une couche d'argile sableuse posée sur le sol de l'état 3. Au-dessus repose, pour un secteur du site incendié, une couche cendreuse, elle-même recouverte d'une couche d'argile, présente sur l'ensemble du site, et d'éléments de démolition. Ce remblai peut atteindre 2 m d'épaisseur. Il s'est formé sur un laps de temps assez long, parallèlement à la lente destruction du quartier. Le remblai a été considéré comme homogène au moment de la fouille.

DATATION DU REMBLAI

La datation repose sur plusieurs éléments. Le *terminus post quem* fourni par les monnaies est de 180-190 (monnaie de Crispine de 190 et monnaie de Commode allant de 180 à 187). Le matériel céramique repousse le *terminus* au début du III^{e} s., ce qui n'est pas incompatible avec la datation donnée par les monnaies. Celles-ci connaissent une longue et constante circulation après leur émission, phénomène renforcé par les problèmes monétaires de la première moitié du III^{e} s., en particulier par la faiblesse des frappes monétaires. Cette pénurie prolonge la circulation des pièces émises bien antérieurement[2].

La sigillée claire B (Tableau 1) est présente avec de nombreuses formes du début du III^{e} s. : Desbat 15, 26, 85, 88.

Les types Hayes 48a, 42 et 50 en sigillée claire C reculent le *terminus* vers 230-240.

En ce qui concerne la sigillée, traditionnel élément de datation, les chronologies actuellement proposées ne permettent pas de dater ce matériel au-delà de la fin du II^{e} s., à l'exclusion de quelques fragments ayant les caractéristiques définies pour la phase 8 des productions de Lezoux. Elle est datée de la première moitié

PRODUCTIONS	Tessons
Sigillée	1620
Sigillée claire B	2145
Sigillée africaine	541
Parois fines	306
Métallescente	631
Plombifère	40
V. R. P.	42
Terra nigra	5
Commune sombre grise	5451
Commune sombre rouge	5085
Commune claire	12981
Amphore	9828
Lampe	186
Commune sombre rouge micacée	2081
Allobroge	4
Engobée	30
Total	40976

Tableau 1 - Faciès "Far.6". Comptages.

1 Celui-ci résume un travail de maîtrise réalisé en 1994-95, sous la direction de J.-C. Béal et A. Desbat, à l'Université Lyon II.

2 A. KING, The decline of Central Gaulish sigillate manufactre in the early third century, dans *Rei Cretariae Romanae Fautores*, 1984, p. 51-59.

du III[e] s. sans qu'il soit possible de préciser davantage. La continuité de la production, maintenant bien admise, entre la fin du II[e] s. et le début du III[e] s., provoque des distorsions entre les éléments traditionnels de datation (estampilles, décors) et les résultats archéologiques. C'est pourquoi l'étude quantitative de faciès composés de lots importants pourrait apporter des éléments de réponse à ce problème.

La convergence de ces indices place très probablement la constitution, progressive, du remblai entre 200 et 230/40 apr. J.-C.

LA SIGILLÉE

Deux ensembles avaient pu être individualisés : un dépotoir (E 4), contemporain du remblai, et le reste du matériel issu de ce dernier. La similitude de ces deux ensembles, en particulier pour la sigillée, nous a amené à rassembler leurs matériels pour cette étude.

La sigillée représente à peu près 4 % du total des tessons de toutes les catégories de céramiques. Il y a 1620 tessons pour un nombre minimum de vases de 749[3].

L'importance de ce chiffre est à relever car il contraste avec ceux des lots de sigillée du centre de la Gaule habituellement étudiés. Trente neuf types ont été identifiés, ce qui est peu au regard de la seule typologie de Lezoux qui en compte 117. Les identifications d'origine[4] nous donnent 0,3 % d'italique, 12,5 % de la Gaule du Sud, 74,8 % de la Gaule du Centre et 9 % d'origine indéterminée (Graphique 1).

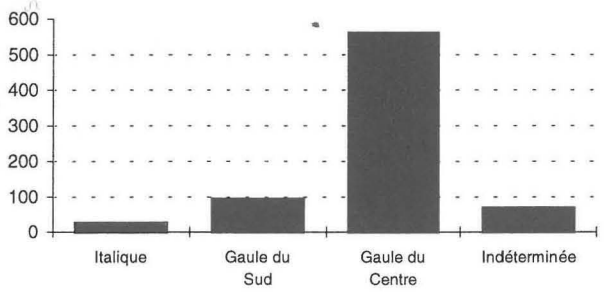

Graphique 1 - Diagramme, en nombre de vases, de la répartition par zone de production.

A partir de là, nous avons voulu avoir une image plus précise du matériel en circulation au moment de la constitution du remblai.

Pour cela, nous avons dû procéder par élimination des catégories résiduelles : d'abord, tout le matériel de la Gaule du Sud et italique, puis le matériel non grésé originaire de la Gaule centrale et d'origine indéterminée, enfin tous les types dont la production ne va pas, selon les datations actuelles, au-delà du troisième quart du II[e] s.

Il apparaît que près de la moitié des types de ce faciès sont résiduels par rapport à la date de constitution du remblai, 19 sur 39 types (Graphique 2). On obtient 26 % de matériel résiduel, 6 % d'origine indéterminée et 68 % en provenance de la Gaule du Centre. Il est clair que ce dernier chiffre ne signifie pas que l'ensemble de ce matériel est contemporain ou postérieur à l'abandon.

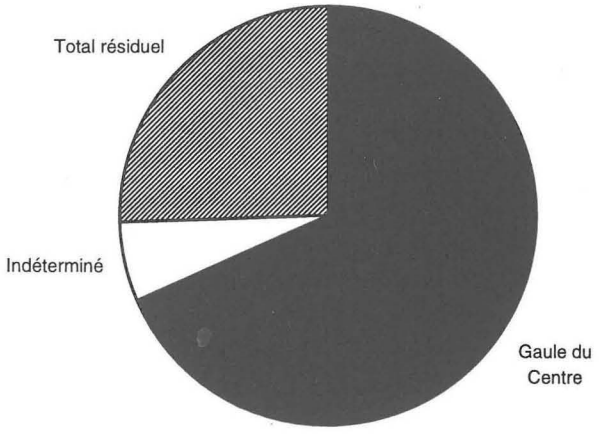

Graphique 2 - Matériel résiduel et non résiduel.

Premièrement, parce qu'il nous a été impossible pour certains types de distinguer la part du milieu du II[e] s. de celle de la fin de ce siècle par manque de critères discriminants ; deuxièmement, parce que la période retenue pour qualifier le matériel de non résiduel (de 170/180 à 230/240 apr. J.-C.) reste encore trop large, faute de critères suffisants pour affiner la chronologie. Il est donc évident qu'avec 26 % de matériel que l'on peut, avec certitude, qualifier de résiduel, une part tout aussi importante doit être, elle aussi, antérieure à l'abandon. Il faudra garder en mémoire cet élément lors de l'interprétation du faciès ainsi constitué.

LE FACIÈS

Quatre types, Drag. 37, 33, 31 et 38, représentent 53,7 % du nombre minimum de vases de l'ensemble du lot du niveau d'abandon, respectivement 20 %, 12,4 %, 12 % et 9,3 % (Graphique 3) . Il y a 11 % de types non identifiés. Les 35 autres types se partagent donc les 35 % restant. Aucun d'entre-eux ne dépasse les 5 %, un seul 4 %, le Drag. 35/36 et un seul les 3 %, le Drag. 27. On note la rareté de formes courantes au I[er] s. et au début du II[e] s., tels les Drag. 35/36, 27 et 18, dont la production semble pourtant se poursuivre au II[e] s. On remarque la faiblesse quantitative des types considérés comme caractéristiques de la seconde moitié du II[e] s. : Drag. 45, Lez. 73, Déch. 72 et Walt. 79/80. L'absence des formes dont la production semble débuter dans le troisième quart du II[e]s., à l'exclusion du Drag. 45 (2,4 %) et du Lez. 73 (0,2 %) au sein d'un lot important issu d'un contexte urbain de la capitale des Gaules, proche des ateliers de production, est à souligner.

3 Le comptage s'est fait à partir de tous les éléments déterminants après, bien sûr, avoir rassemblé tous les tessons d'un même vase ensemble.

4 Celles-ci ont été faites à partir des typologies, de l'aspect et des pâtes, en nous attachant à regrouper la céramique par zone de production et non par atelier.

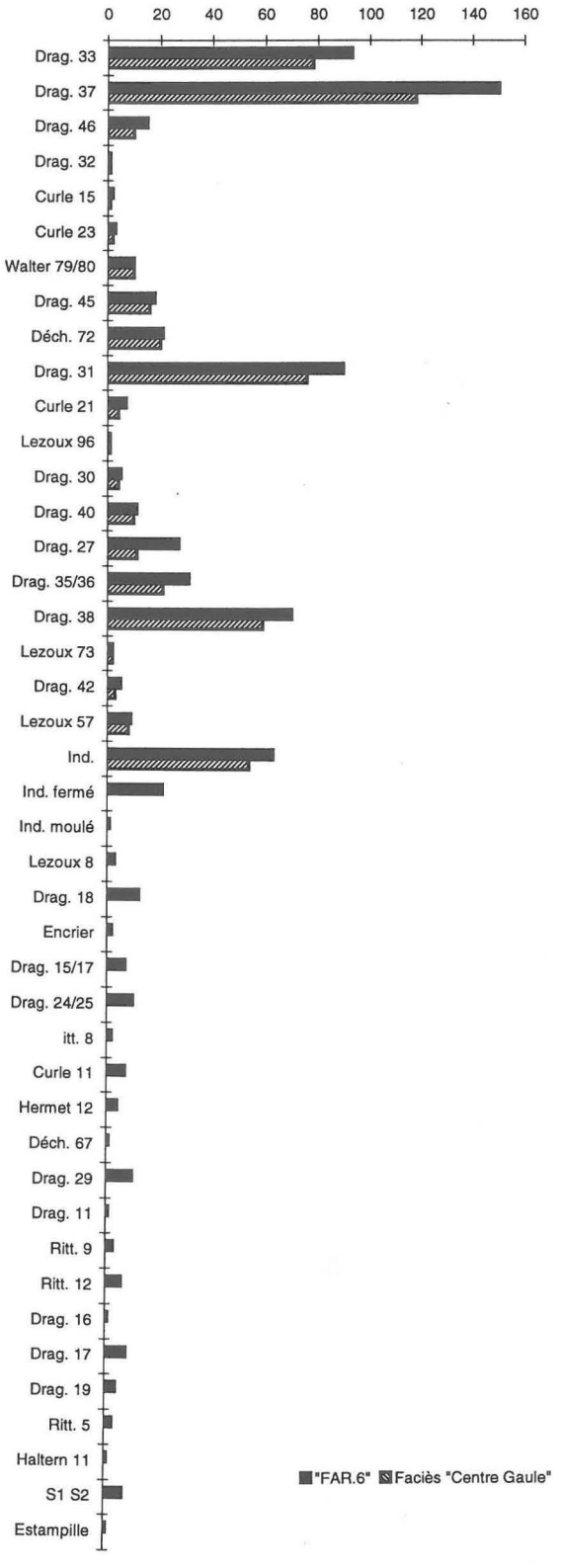

Graphique 3 - Faciès "Centre Gaule" et "Far.6". Histogramme des pourcentages de vases par forme.

Si l'on prend uniquement en compte les chiffres du faciès "Centre Gaule", que nous considérons être contemporain de l'abandon et du remblai, on obtient à peu près les mêmes proportions, avec une dominante plus forte des quatre types majoritaires. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il est impossible de différencier la part résiduelle du troisième quart du II^{e} s. de celle contemporaine du remblai pour des types dont la diffusion semble déjà très importante dès le milieu du II^{e} s. Les Drag. 37, 33, 31 et 38 représentent ainsi 65 % du matériel de ce faciès "Centre Gaule". Il est remarquable que les caractéristiques de celui-ci se retrouvent à Lezoux, pour le matériel d'un remblai, daté du début du III^{e} s., correspondant certainement à un dépotoir lié à un four et dans lequel «quelques formes prédominent très largement» : Drag. 37, 33, 31 et 38[5]. La part des types caractéristiques de la deuxième moitié du II^{e} s. est en plus forte proportion : Walt. 79/80 (2 %), Drag. 45 (3,1 %), Déch. 72 (4 %) mais dans la même fourchette que les Drag. 40 et 27 (2 %) et que le Drag. 35/36 (4 %). On peut supposer que la part contemporaine du remblai des premiers augmente si l'on considère que la part de résiduelle non déterminée est beaucoup plus faible que pour les autres formes.

LES FORMES ET DÉCORS

Il n'est pas dans notre intention, dans le cadre de cet article, de présenter le matériel type par type, ni de discuter sur les décors moulés. Et cela d'autant plus que nous n'avons pas pu déterminer d'éléments permettant de placer ce lot, en majeure partie datable de la phase 7 de Lezoux (seconde moitié du II^{e} s. et début du III^{e} s.), au début du III^{e} s., en tenant compte des éléments chronologiques actuellement disponibles (estampille, décor, type).

Il y a 39 types au total et 20 pour le faciès contemporain du remblai, que je nomme faciès "Centre Gaule" car le matériel semble être exclusivement originaire des ateliers du Centre.

Ce dernier faciès est composé des types courants de la production lédozienne, à l'exception du Drag. 32 –connu seulement à Gueugnon– et d'une variante du Drag. 38. Celle-ci paraît être inédite comme produit des ateliers du Centre. Je voudrais surtout évoquer ce dernier point.

La seule variante décrite jusqu'à maintenant est celle de la typologie de Lezoux[6] : c'est un vase présentant systématiquement une lèvre en bourrelet (à l'exception des exemplaires précoces), un fond interne le plus souvent estampillé ou marqué d'une trace curviligne faite à la main. Mais, parfois, il peut être lisse. Le pied présente trois variantes : un pied à bourrelet rond, le plus courant, un pied à bourrelet angulaire et un pied oblique à pan coupé.

Il existe une autre variante, assez courante, semble-t-il, puisqu'elle représente 23 % des Drag. 38 du faciès

5 P. BET et R. GANGLOFF, Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux : I^{er}-IV^{e} s., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.

6 P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^{e} s., considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

"Centre Gaule". Cette variante est caractérisée par une lèvre sans bourrelet, seulement parfois soulignée par un sillon ou un ressaut interne. Le pied est presque systématiquement oblique à pan coupé. Les fonds sont très majoritairement lisses (un exemplaire avec une estampille épigraphique a été trouvé dans un autre contexte archéologique). Ce sont des vases de petite taille, d'un diamètre à l'ouverture variant entre 11 et 14,5 cm, la moyenne se situant à 12 cm. La hauteur fluctue entre 4,8 et 6 cm.

Absent des niveaux antérieurs de la rue des Farges, cette variante est présente dans les niveaux tardifs

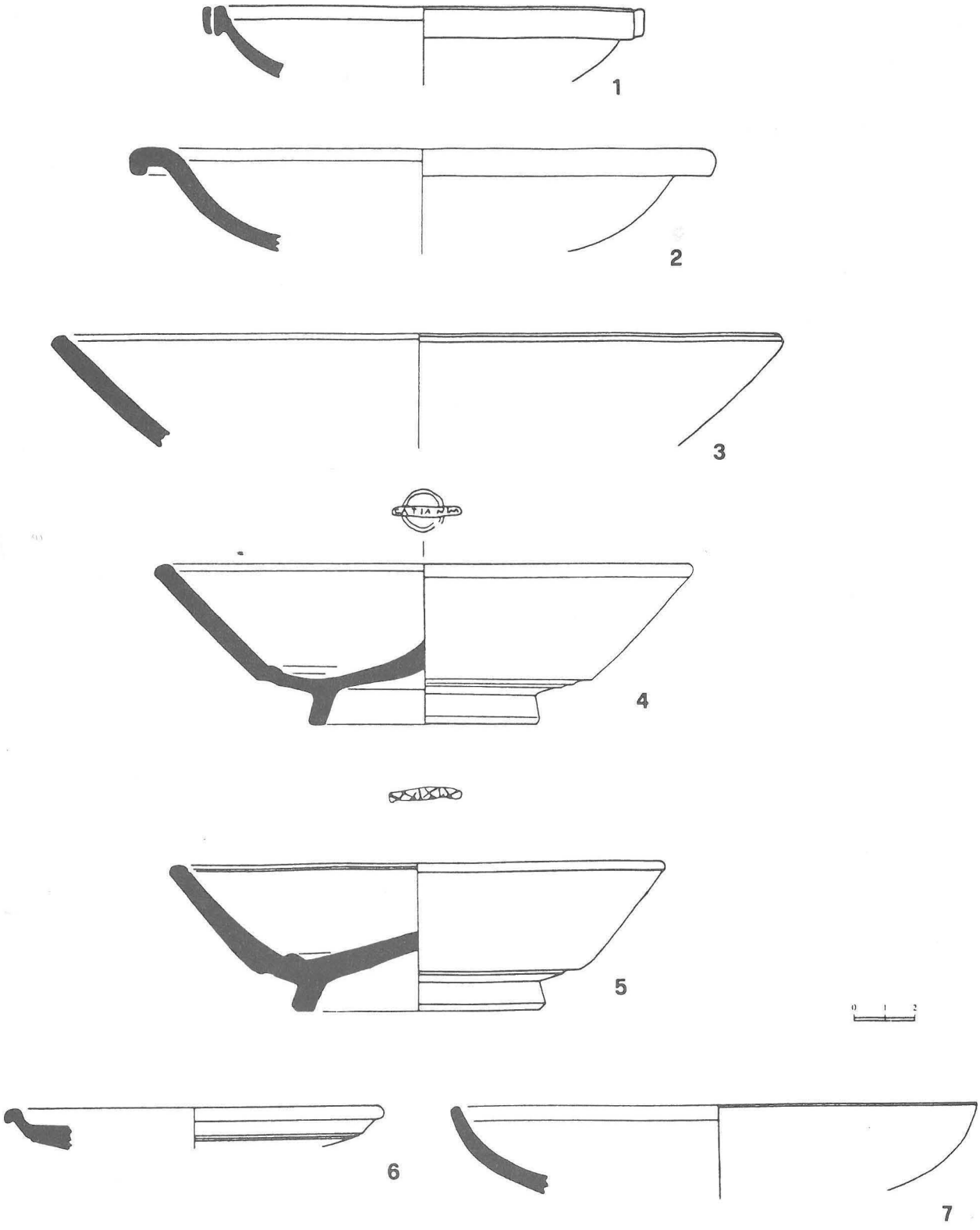

Figure 1 - 1 et 2 : Drag. 42 ; 3 à 5 : Lez. 57 ; 6 : Lez. 73 ; 7 : Drag. 32.

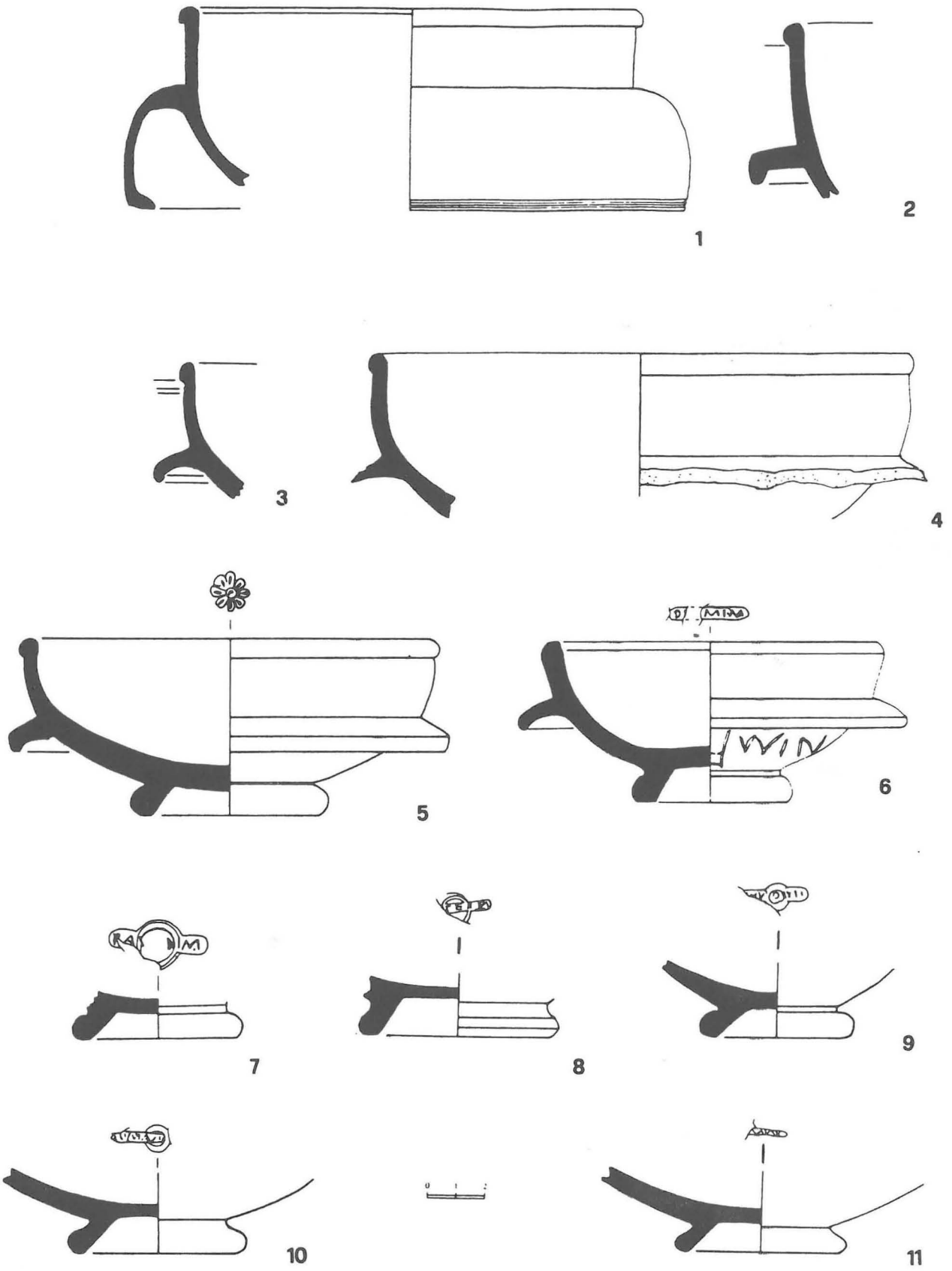

Figure 2 - 1 à 11 : Drag. 38.

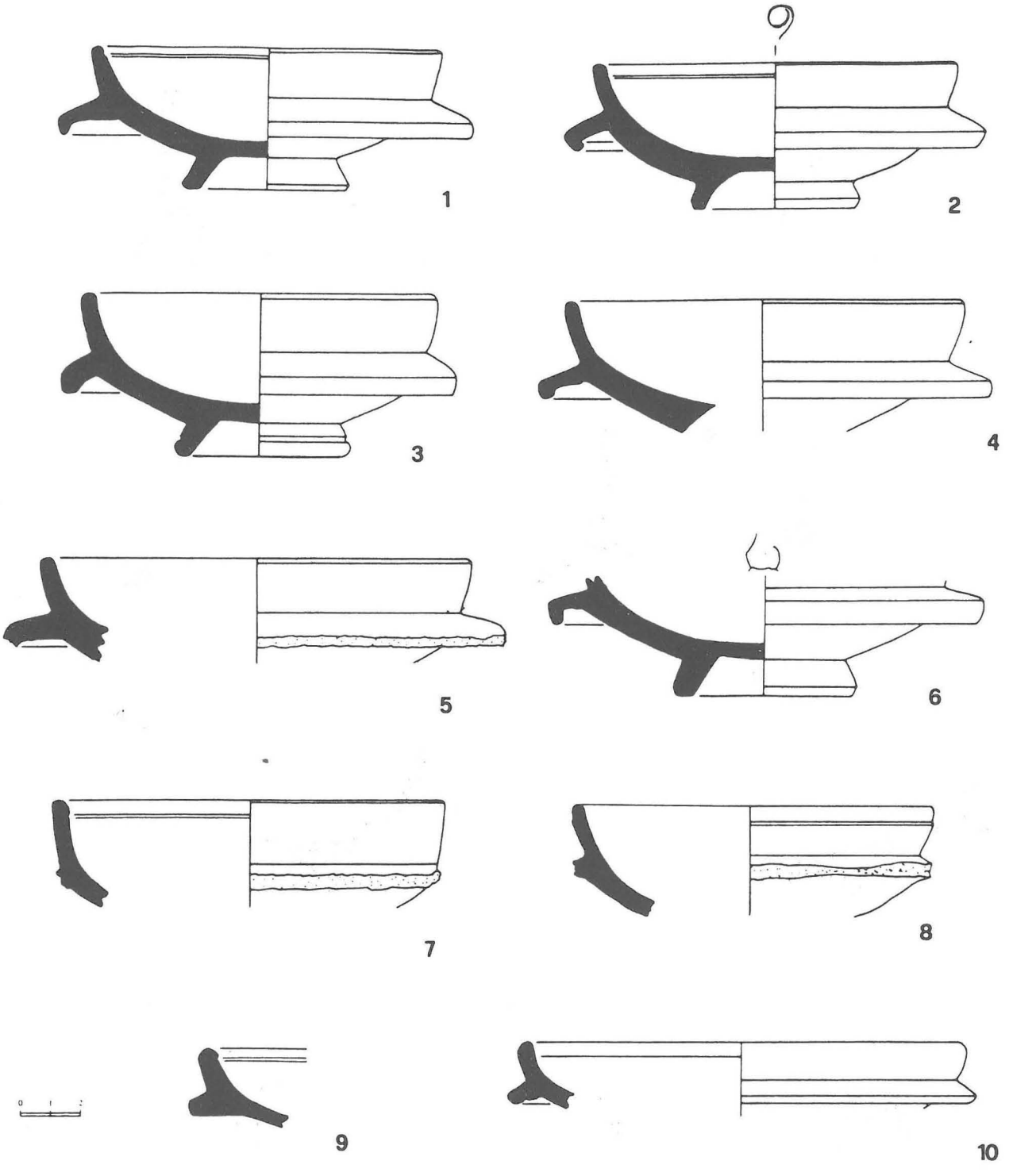

Figure 3 - 1 à 8 : Drag. 38 ; 9 et 10 : Drag. 38 tardifs à vernis orangé non grésé.

(deuxième moitié du III^{e} s.) du Clos du Verbe Incarné à Lyon. Elle y est en position résiduelle mais elle est absente des niveaux antérieurs[7]. Un vase fait le lien entre ces deux variantes. D'un profil similaire à ceux de la variante à lèvre sans bourrelet, il présente, malgré tout, un pied à bourrelet et une estampille épigraphique DECMI.MA. Ce nom, DECMVS, est connu à Lezoux et à Gueugnon où il est daté de l'époque antonine[8].

7 C. GODARD, La sigillée : formes et fréquences à travers un lot de la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. et l'horizon de la deuxième moitié du III^{ème} s. de l'habitat du Verbe Incarné à Lyon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 71-78.

8 J.-C. NOTET, Le centre de production de céramique de Gueugnon : catalogue des marques épigraphiques sur sigillée, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXVII, 1986, p.99-108.

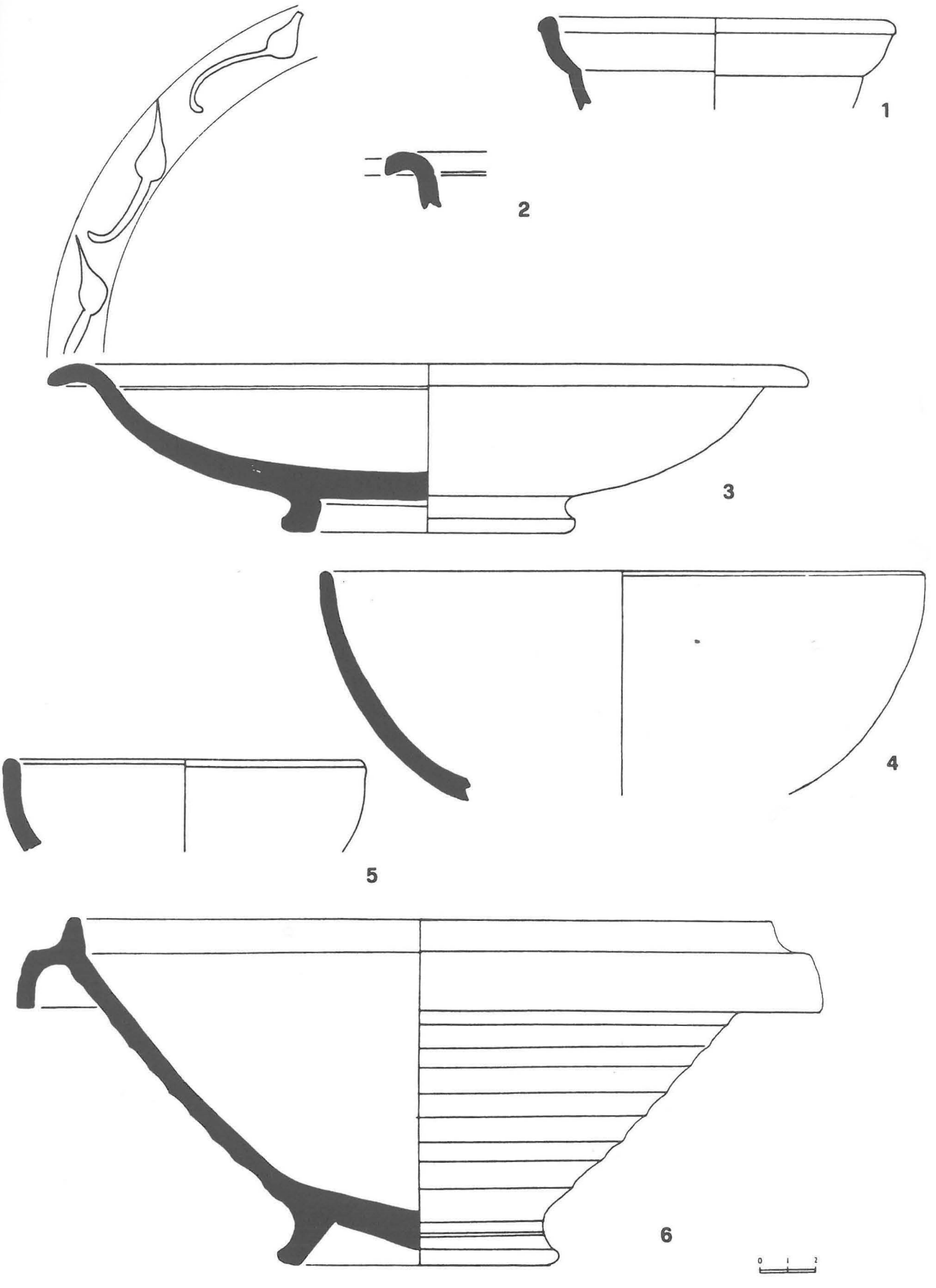

Figure 4 - 1 : Drag. 27 ; 2 et 3 : Drag. 35/36 ; 4 et 5 : Drag. 40 ; 6 : Curle 21.

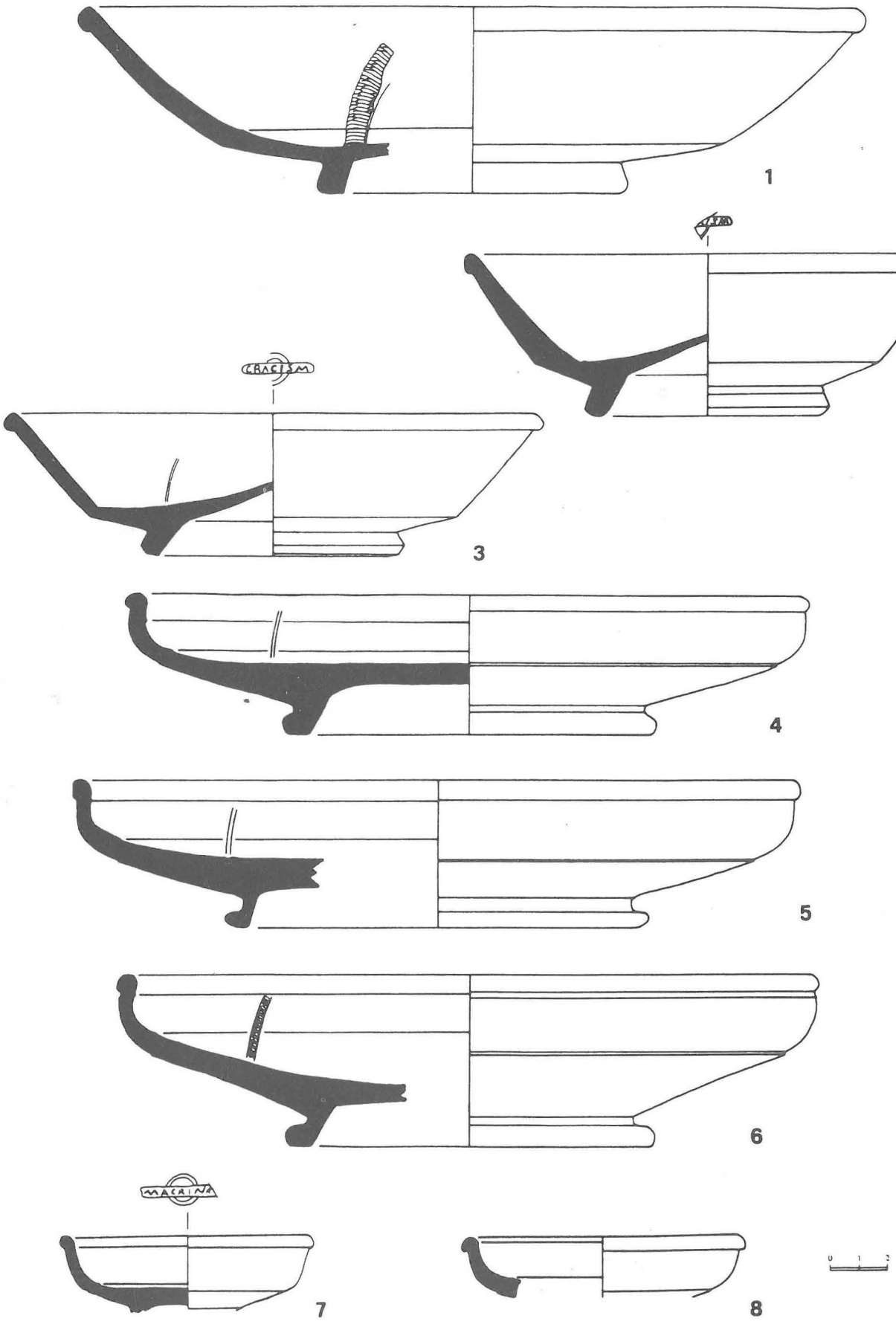

Figure 5 - 1 à 3 : Drag. 18/31 ; 4 à 8 : Walter 79/80.

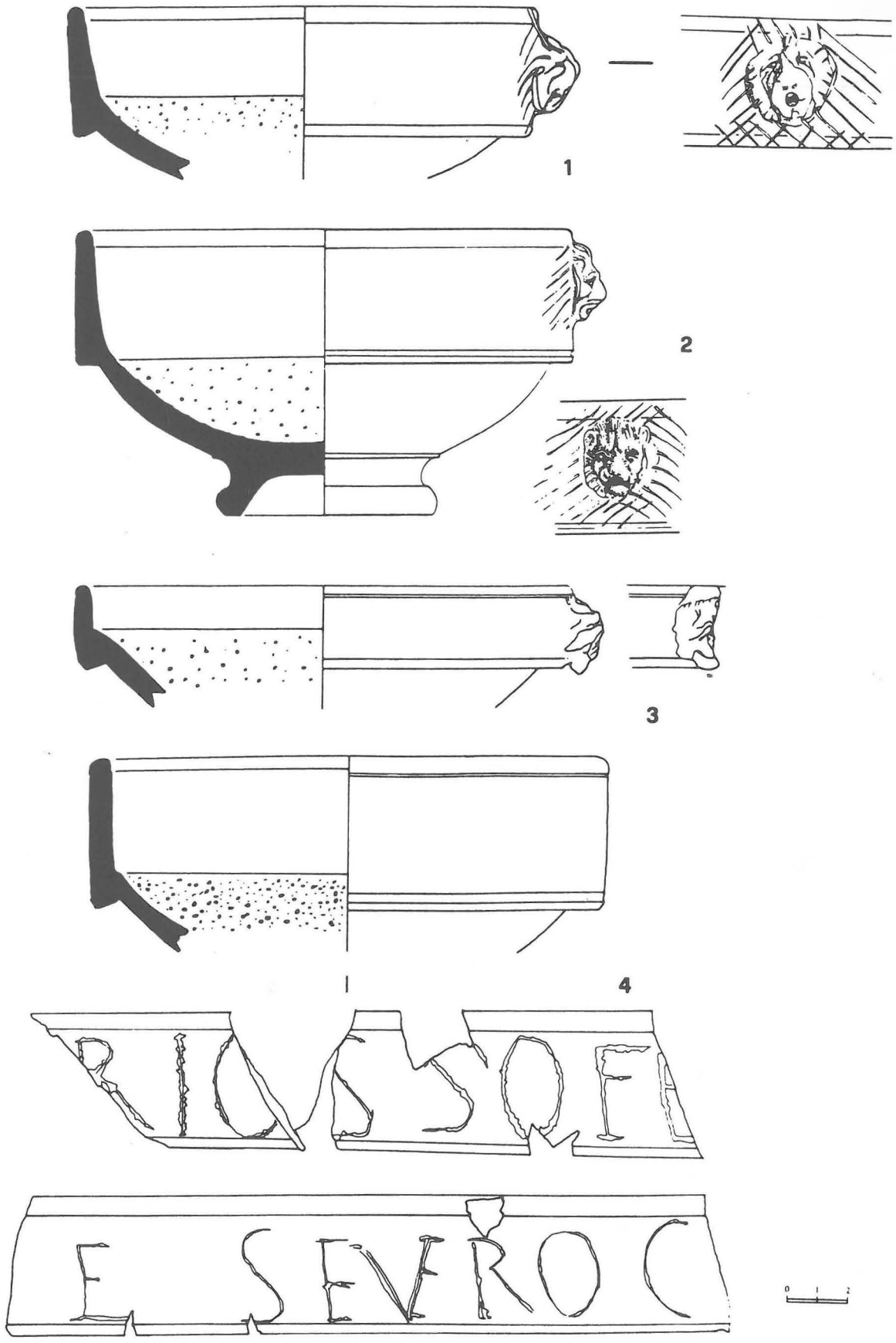

Figure 6 - 1 à 4 : Drag. 45.

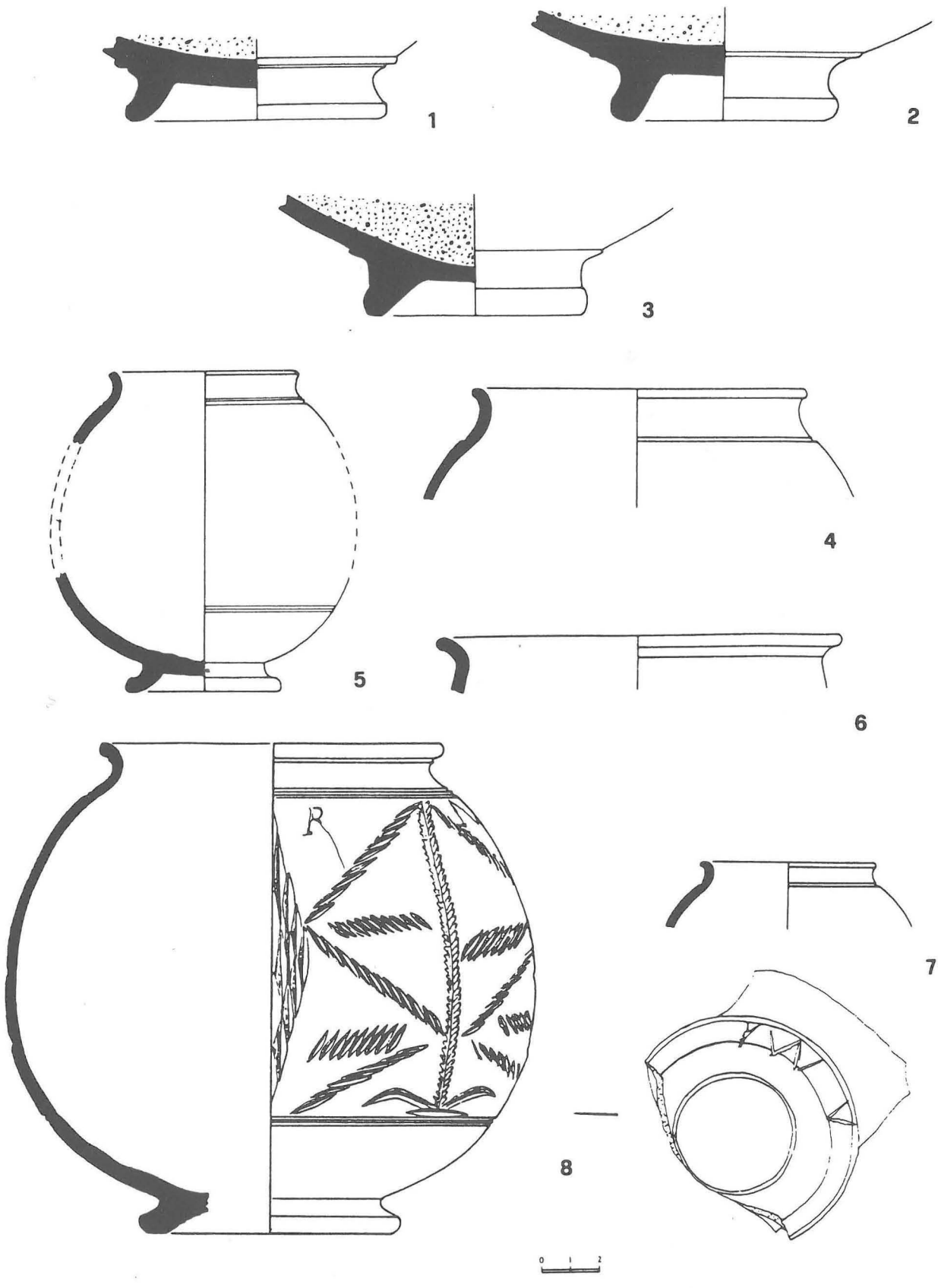

Figure 7 - 1 à 3 : Drag. 45 ; 4 à 8 : Déch. 72.

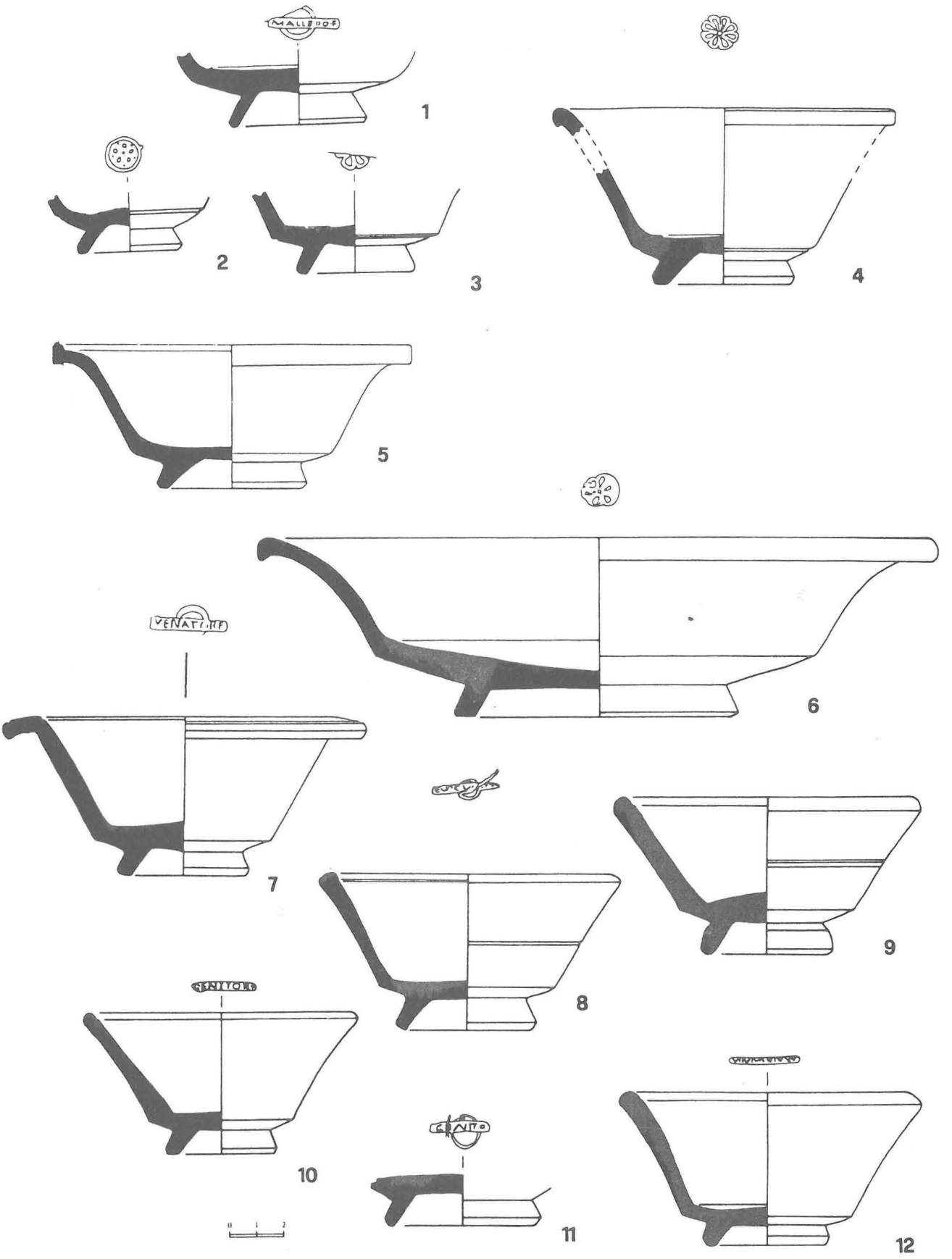

Figure 8 - 1 à 5 et 7 : Drag. 46 ; 6 : Curle 23 ; 8 à 12 : Drag. 33.

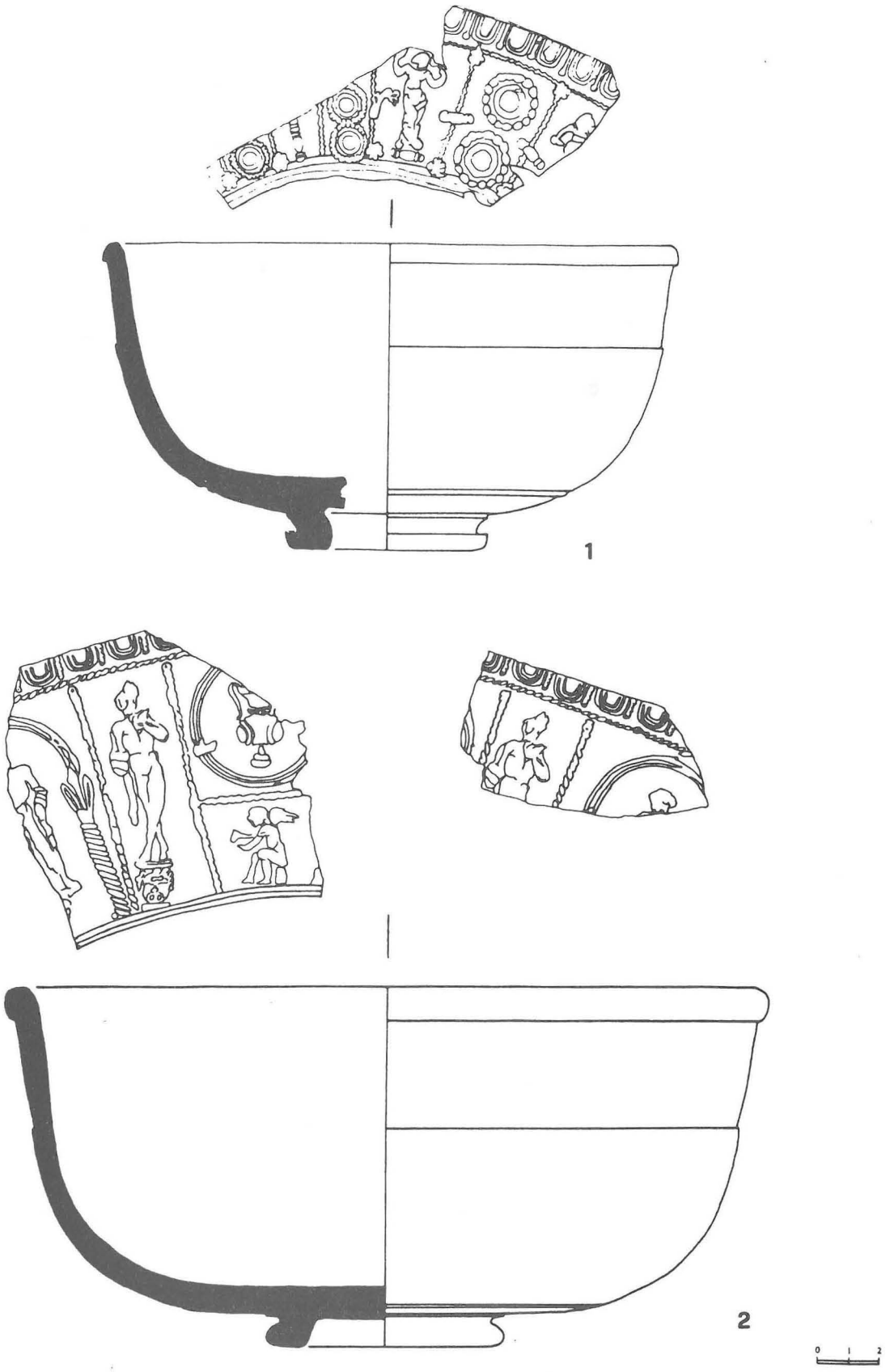

Figure 9 - 1 : Drag. 37, décor du groupe de QVINTILIANVS ; 2 : décor du style de IVLLINVS.

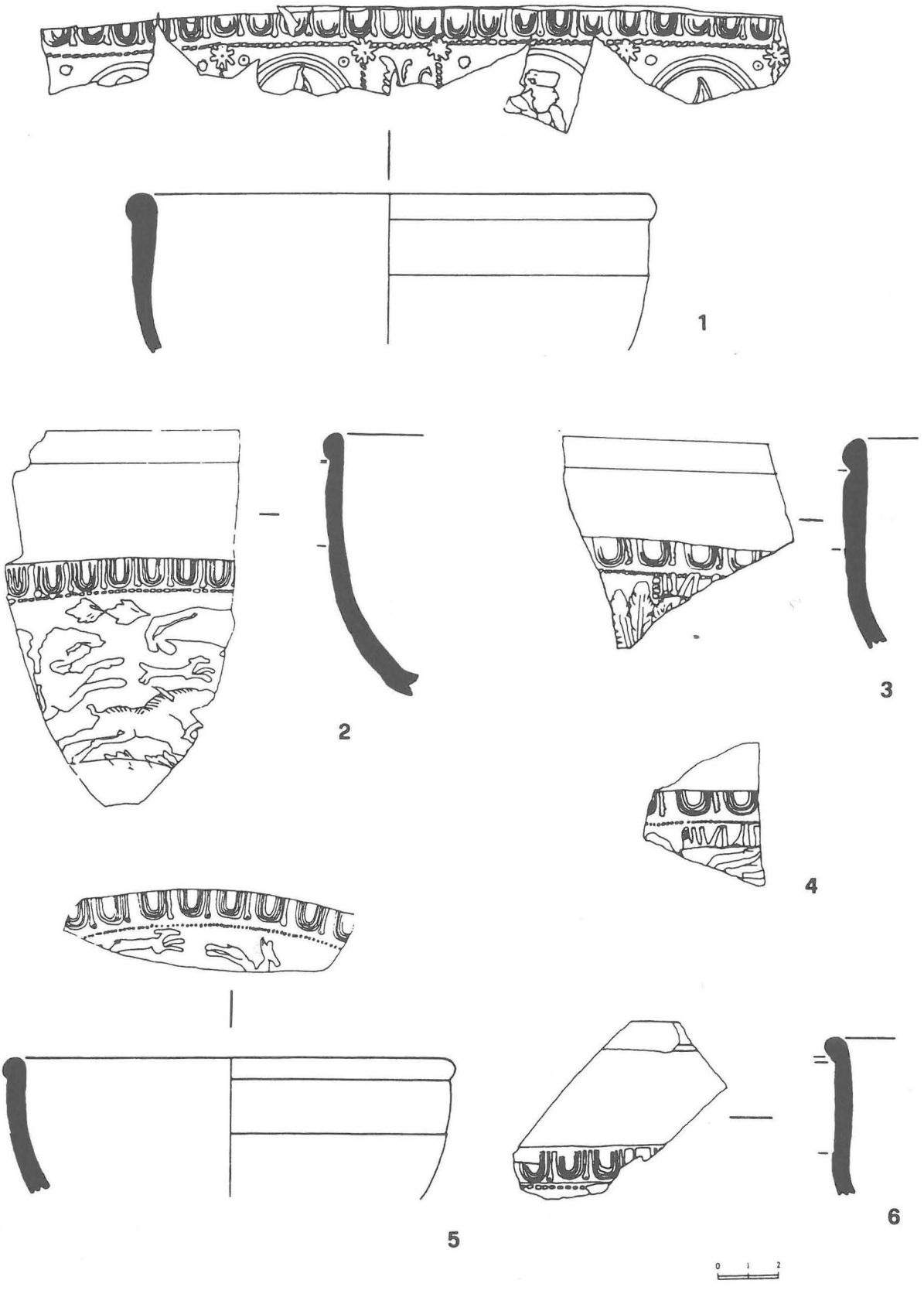

Figure 10 - Drag. 37 signés (3 et 4) et du style de PATERNVS.

Figure 11 - Drag. 37 signé PATERNVS.

Figure 12 - Drag. 37 : décors divers.

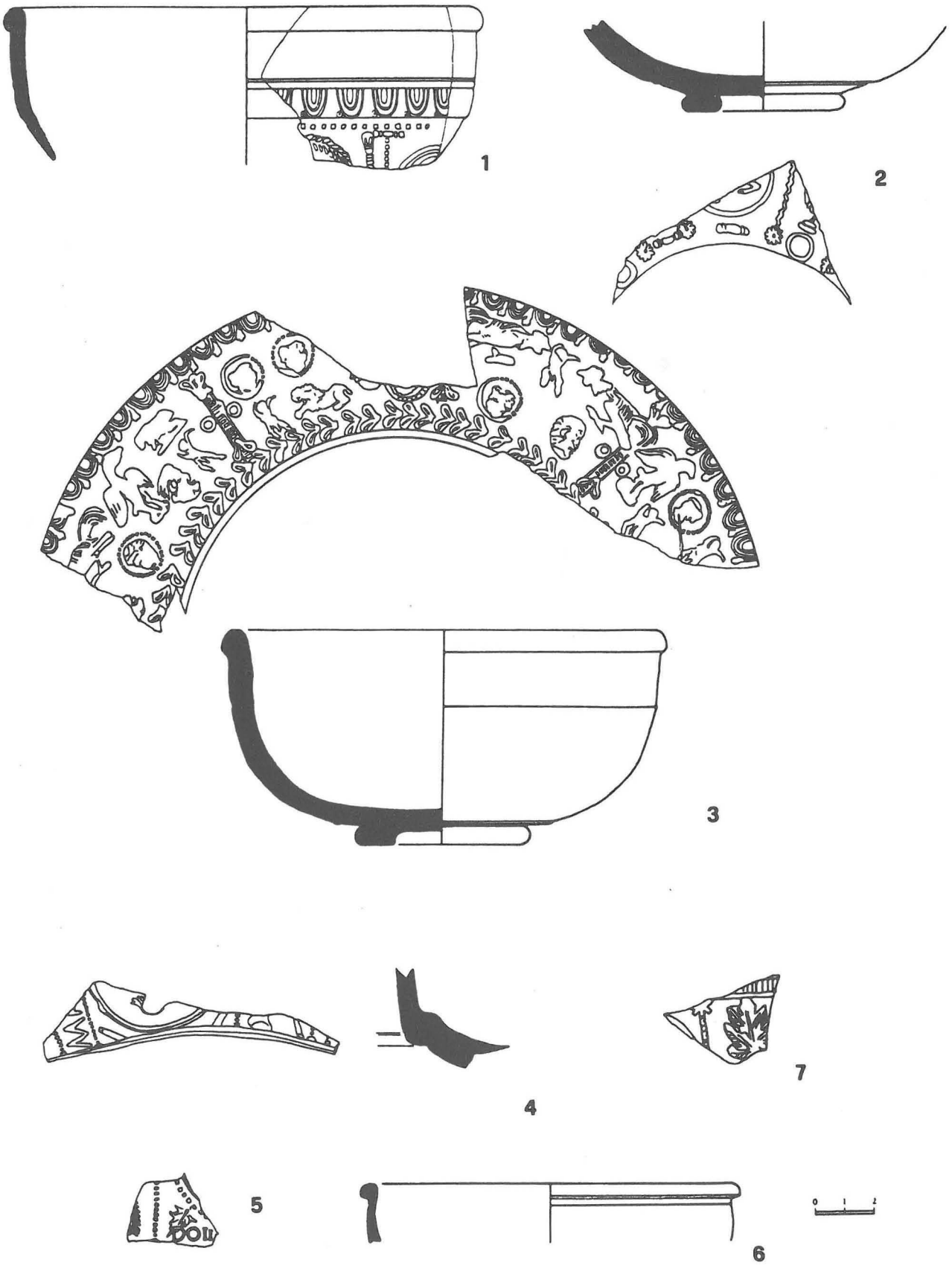

Figure 13 - 1 à 3 : Drag. 37 ; 4 à 6 : Drag. 30 ; 7 : type fermé indéterminé.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude quantitative plusieurs choses. L'importance du matériel résiduel, probablement plus de 50 %, doit inciter à la prudence sur des lots de moindre importance pour juger de leur contemporanéité avec le fait archéologique. La concentration du matériel –les deux tiers– sur quatre types caractérise assez bien ce faciès de la Gaule du Centre. Ce phénomène se retrouve dans la plupart des ensembles de sigillées de la fin du II^{e} s. Les Drag. 37, 31 et 33 sont toujours numériquement les mieux représentés. Mais la petitesse de la plupart des échantillons rend aléatoire une telle observation. Il est remarquable de noter que ces quatre types, très polyvalents, constituent pratiquement un service de table : l'assiette ou plat Drag. 31, le bol Drag.33, les coupes à usages divers Drag. 37 et 38 et la coupelle Drag. 38 (pour les petits modules).

Nos résultats sont fragiles en l'absence de comparaisons vraiment pertinentes. L'étude systématique du matériel sigillé de contextes bien datés selon une optique quantitative et de proportions, sur des lots importants et non plus sur de petits ensembles, clos certes, mais dont l'apport est finalement assez réduit, devrait être entreprise.

Il est sûr que notre connaissance de la chronologie de la période allant de 160 à 250 apr. J.C. évoluerait considérablement et nous permettrait de disposer, nous l'espérons, d'éléments assez fiables pour distinguer une couche de la deuxième moitié du II^{e} s. d'une couche du début du III^{e} s.[9].

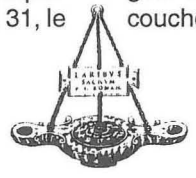

DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

***Franziska DÖVENER** : Quelle est la nature du contexte de découverte de ce matériel ?*

***Nicolas NAVARRE** : Ce sont des remblais d'abandon et le matériel sigillé doit correspondre –du moins, c'est comme cela que je l'ai interprété–, globalement, à la vaisselle utilisée à cette époque.*

***Robin SYMONDS** : Une réflexion qui n'est pas directement inspirée par cette communication mais par presque toutes celles qui ont eu lieu aujourd'hui et hier. Les graphiques qui donnent le nombre de formes montrent un ensemble mais nous n'avançons pas si on ne compare pas un ensemble avec d'autres ; et nous n'avons pas encore découvert une façon facile de comparer différents ensembles de la même période, de comparer, graphiquement, des évolutions dans les proportions de différentes formes ou de différentes pâtes. Il me semble qu'on pourrait aller plus loin avec de tels lots de matériel.*

***Nicolas NAVARRE** : Effectivement. Un problème parmi ceux que j'ai rencontrés est justement cette absence de lots comparables, avec des sigillées du centre de la Gaule, car la plupart du temps, ce sont des lots extrêmement réduits.*

***Philippe BET** : Un point de terminologie : tu as parlé d'une variante de Drag. 38 ; en fait, ce que tu as présenté est le vrai Drag. 38, le Drag. 38 "typologique" tel qu'il a été publié par Dragendorff. La forme 88 de Lezoux serait plutôt une variante de ce Drag. 38, et non l'inverse.*

***Nicolas NAVARRE** : C'est une variante de la production caractéristique du centre de la Gaule.*

***Caty SCHUCANY** : Pour revenir à la remarque de Robin Symonds, je pense que, pour le moment, on est plutôt dans la phase qui consiste à collectionner ces ensembles qui dateraient de cette époque. C'est ensuite qu'on pourra déterminer, par comparaisons, s'il y a une règle et comment se font les évolutions. Et il faudra comparer site par site et région par région ; il y a une dizaine d'années, on a voulu transposer les données du matériel du limes sur des sites méridionaux et naturellement l'expérience n'a pas fonctionné.*

***Robin SYMONDS** : Je suis tout à fait d'accord. Nous sommes dans une phase de collection mais collectionnons-nous dans cette optique de futures comparaisons ? Je pense à la communication de H. Sellès : un système qui collectionne des milliers de tessons a-t-il pour objectif final de créer des graphiques et de montrer des comparaisons synthétiques entre contextes. J'ai des doutes envers des directions de recherches céramologiques...*

***Hervé SELLES** : Le système que j'ai présenté est uniquement une coquille vide et non les résultats que l'on peut en tirer. C'est la façon dont les données se structurent pour permettre ces exploitations, le but étant de compiler les informations de manière raisonnée en fonction de la façon dont on tirera les informations après.*

* *
*

9 Collectif, Eléments pour une synthèse sur la chronologie en céramologie (de la datation relative à la datation absolue), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 179-182.

LISTE DES PARTICIPANTS

ADRIAN Yves-Marie : 18, impasse de la Plaine, 76230 BOIS-GUILLAUME
ALBRECHT Pierre : 6, rue de Lorraine, 57070 METZ
ANDRÉ Pierre : 36, rue Waldeck Rousseau 69006 LYON
BARAT Yvan : Service Archéologique Départemental des Yvelines 9, rue Antoine Coypel, 78000 VERSAILLES
BARON Michel : 8, rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT
BARON Michelle : 8, rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT
BATIGNE Cécile : 18, rue Charles Gounod, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
BAUDOUX Juliette : 4, rue des Pontonniers, 67000 STRASBOURG
BAYARD Didier : Service Régional de l'Archéologie de Picardie, 5, rue Daussy, 80000 AMIENS
BEAUCHAIN Robert : 2, rue Geuffroy, 76100 ROUEN
BEAUCHAIN Renée : 2, rue Geuffroy, 76100 ROUEN
BELBENOIT Vincent : Les Fangettes, 48700 RIEUTORT-DE-RANDON
BERTRAND Eric : 61, rue Jacques-Prévert, 95320 SAINT-LEU-LA-FORET
BET Philippe : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX
BINET Eric : Rue du Bas 80640, SELINCOURT
BLASZKIEWICZ Claire : 7, route d'Ifs, 14000 CAEN
BLASZKIEWICZ Patrick : Musée de Normandie Logis des Gouverneurs-Château, 14000 CAEN
BOCQUILLON Anne : Laboratoire de Recherche des Musées de France, Musée du Louvre, 6, rue des Pyramides, 75041 PARIS cedex 01
BOURGEOIS Ariane : 18, passage d'Enfer, 75014 PARIS
BROGLIO Monique : 66, rue de Gessard, 76100 ROUEN
BROGLIO Gérard : 66, rue de Gessard, 76100 ROUEN
BRULET Raymond : C.R.A.N., Université de Louvain, Rue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**
BRUNELLA Philippe : 8, rue Le Moyne, 57050 METZ
BUARD Nathalie : 76490 CAUDEBEC-EN-CAU
CALAIS Jacques : 32, rue des Carmes, 76000 ROUEN
CARDEL Pierre : 3, rue de l'Abbé Cochet, 76000 ROUEN
CHUNIAUD Kristell : Centre archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX
CIEZAR-EPAILLY Laurence 8, rue Armand Carrel, 76000 ROUEN
CLAUDE Caroline : 11 bis, rue M.-Adam, 95740 FREPILLON
CLIQUET Dominique : Musée d'Evreux, ancien Evêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000 EVREUX
COMAS Montserrat : Dpt. d'Arqueologia, Museu de Badalona, Plaça Assemblea de Catalunya, 1, 08911 BADALONA, **ESPAGNE**
CORBIAU Marie-Hélène : Département d'Archéologie, F.U.N.D.P., 61, rue de Bruxelles, 5000 NAMUR, **BELGIQUE**
COULTHARD Nicola : Service départemental d'Archéologie du Calvados 28, rue Jean-Eudes, 14000 CAEN
CRACKNELL Lesley : 176, rue du Général Leclerc, 95120 ERMONT
DELAGE Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC
DERU Xavier : C.R.A.N., Université de Louvain, Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**
DESBAT Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON
DOUCET Fabienne : 17 bis, rue du Renard, 76000 ROUEN
DÖVENER Franziska : Sonnenbergerstrasse 5, 67158 ELLERSTADT, **ALLEMAGNE**
DUBANT Didier : 46, rue Romain Rolland, 36130 DEOLS
DUBOIS Stéphane : 1, rue Vivien, 80000 AMIENS
DUBOIS Annick : Chalet du Bois de Sains, Route de Cottenchy, 80680 SAINS-EN-AMIENOIS
DUFAŸ Bruno : Service Archéologique Départemental des Yvelines 9, rue Antoine Coypel, 78000 VERSAILLES
DUMONDELLE Gilles : 154, Les Hirondelles, 27800 BRIONNE
DUPONT Pascale : 52, quai Saint-Laurent, 45000 ORLEANS
ELAIGNE-PARDON Sandrine : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX
ETIENNE Annie : Rue de la Mare aux Chevaux, 27930 ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE
EVRARD Marie-Noëlle : 7, avenue d'Outreval, 14112 BIEVILLE-BEUVILLE
FACQUEZ Dorothée : 32, rue Voiture, 80000 AMIENS
FAJON Philippe : 4, rue Traversière, 76240 BELBEUF
FERDIERE Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL
FERETTE Romuald : 4, place de la Mairie, 22130 PLANCOET
FICHET DE CLAIRFONTAINE François : Serv. Rég. de l'Archéol. de Basse-Normandie, 10, rue Bailey, La Folie Couvrechef, 14052 CAEN cedex
FILLOY NIEVA Idoia : Instituto Alavès de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITORIA-GASTEIZ, **ESPAGNE**
FLUTRE Florence : 6, rue Jean-Macé, 80000 AMIENS
GALBOIS Jean : Service Municipal d'Archéologie, 13, rue de Verdun, 77000 MELUN
GEOFFROY Jean-François : 301, rue Roger-Salengro, 59260 HELLEMES
GERBER Frédéric : Service Archéologique Municipal, Quartier Tilly, 1, rue Isambard, 27000 EVREUX
GIGANON Daniel : 40, avenue du Parc, 78220 VIROFLAY
GIL ZUBILLAGA Luis : Instituto Alavès de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITORIA-GASTEIZ, **ESPAGNE**
GIL ZUBILLAGA Eliseo : Instituto Alavès de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITTORIA-GASTEIZ, **ESPAGNE**
GODARD Catherine : 13, boulevard Eugène-Deruelle 69003 LYON
GONZALEZ Valérie : 8, boulevard Voltaire 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
GREGOIRE Vincent : 8, rue de Torcoul, 85200 FONTENAY-LE-COMTE
GUILLIER Gérard : 200, avenue Félix-Geneslay, 72000 LE MANS
GUYARD Laurent : 1, avenue du Général-Leclerc, 94200 IVRY-SUR-SEINE
HALBOUT Patrick : Archéologie et Histoire en Seine-Maritime, 3, rue de l'Abbé-Cochet, 76000 ROUEN
HARLAY Gabriel : 10, rue Gambetta (boîte 7), 93500 PANTIN
HARTLEY Katharine F. : Flat A, 22 Shire Oak Road, LEEDS LS6 2DE, **GRANDE-BRETAGNE**
HASENBACH Verena : Mitteldorf 32, 9490 VADUZ, **LIECHENSTEIN**
HERMENT Hervé : 52, rue du Pré-Saint-Gervais, 93500 PANTIN
HIERNARD Jean : 31 ter, rue Arsène-Orvillard, 86000 POITIERS
HILLAIRET Jean-Louis : 20, chemin des Carrières, 17100 SAINT-VAIZE
HUET Nathalie : 18, avenue du Château, 21800 QUETIGNY
JARDEL Karine : 55, avenue Didier, 94210 LA VARENNE
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS
JOLY Martine : 21310 DAMPIERRE-ET-FLEY

KOEHLER Alain : 7, rue Jeanne-Jugan, 51100 REIMS
KRAUSE Clemens : Musée Romain, Case Postale 142, 1580 AVENCHES, **SUISSE**
LE BECHENNEC Didier : 2, place du Square de Geyter, 93200 SAINT-DENIS
LE BRUMENT Georges : 2, boulevard de Dezerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE
LE MAHO Jacques : Guernesey, 60, 76330 NOTRE-DAME-DE-RAVENCHON
LE MAHO Madame : Guernesey, 60, 76330 NOTRE-DAME-DE-RAVENCHON
LEBLANC Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE
LECLER Elisabeth : 50 bis, rue du Renard, 76000 ROUEN
LEFEVRE Annie : 21, rue Suger, 93200 SAINT-DENIS
LEGRAND Emmanuelle : 210, rue Laffayette, 75010 PARIS
LEMAITRE Séverine : La Pierre Murée, Chalain d'Uzore, 42600 MONTBRISON
LEREDDE Henri : 1, allée Auguste Renoir, 95200 SARCELLES
LOPEZ MULLOR Alberto : Tarragona, 84-90, 6, 3a D, 08015 BARCELONE, **ESPAGNE**
LORIDANT Frédéric : Service Régional de l'Archéologie de Nord-Pas-de-Calais, B.P. 51, 59651 VILLENEUVE-D'ASCQ cedex
MANDY Bernard : Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, 1, rue Stanislas Baudry, 44035 NANTES cedex 01
MASSAT Thierry : 4, rue des Peupliers, 45140 SAINT-JEAN-LA-RUELLE
MATHIEU Claudine : 17, rue de Vaucouleurs, 76000 ROUEN
MATHIEU Dominique : 17, rue de Vaucouleurs, 76000 ROUEN
MEES Allard : Provinziale Römische Archäologie Univer. Freiburg, Glacisweg 7, 79098 FREIBURG i-Br, **ALLEMAGNE**
MEYLAN-KRAUSE Marie-France : Musée Romain, Case postale 142, 1580 AVENCHES, **SUISSE**
MILLARD Nathalie : 1, rue de l'Ancienne Prison, 76000 ROUEN
MILLE Benoit : 6, rue Jean-Macé, 80000 AMIENS
MILLEREUX-LE BECHENNEC Josabeth : 2, place du Square de Geyter, 93200 SAINT-DENIS
MORIN Jean-Michel : 60, rue Pierre Corby, 92140 CLAMART
MORIZE Dominique : 11, rue Jéricault, 75016 PARIS
MORTREAU Maxime : 346, rue Saint-Léonard, 49000 ANGERS
MOTREUIL Marie-Laure : 200, avenue Felix-Geneslay, 72000 LE MANS
MUNOZ Christelle : 11, allée du Perruchet, 78230 LE PECQ
NAVARRE Nicolas : 5, rue Bonnefoy, 69003 LYON
PADROS Pepita : Dpt. d'Arqueologia, Museu de Badalona, Plaça Assemblea de Catalunya, 1, 08911 BADALONA, **ESPAGNE**
PAILLARD Francine : 280, boulevard Michelet, 233, Le Corbusier, 13417 MARSEILLE 08
PATRY Fabienne : 10, rue d'Ernemont, 76000 ROUEN
PERRIN Robert : 4, Clovely Road, SOUTHSEA, HAMPSHIRE, PO4 8DL **GRANDE-BRETAGNE**
PFERDEHIRT Barbara : Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Ernst-Ludwig Platz, 2, 55116 MAINZ, **ALLEMAGNE**
PICON Maurice : Laboratoire de Céramologie, 1, rue Raulin, 69365 LYON cedex 2
PISSOT Véronique : 22, route de Compiègne, CHAMANT, 60300 SENLIS
PITON Daniel : C.R.A.D.C., 93, rue de la Colonne, 62200 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
POISBLAUD Benoît : Local de fouilles archéologiques, 13, chemin Haussé, 14930 VIEUX
POUSSARD Michel : Service Départemental d'Archéologie du Calvados, 22, rue Jean-Eudes, 14000 CAEN
PROVOST Nicole : 10 rue Gambetta (boîte 7), 93500 PANTIN
PUSSOT Daniel : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
PUSSOT Simone : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
RANDOIN Bernard : 25, quai Saint-Laurent, 45000 ORLEANS
RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
ROBIC Jean-Yves : 48, Comeston St. Cathays, CARDIFF CF2 4LR, **GRANDE-BRETAGNE**
ROCA ROUMENS Mercedes : Castro 8 bis, 08211 CASTELLAR DEL VALLES, **ESPAGNE**
ROSSETTINI Delphine : Local de fouilles archéologiques, 13, chemin Haussé, 14930 VIEUX
SAULNIER Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
SCHMITT Anne : 6, rue de la Favorite, 69005 LYON
SCHUCANY Caty : Tscharnerstrasse, 5, 3007 BERNE, **SUISSE**
SEGUIER Jean-Marc : 64, rue Thénard, 89100 SENS
SELLES Hervé : Maison de l'Archéologie, 16, rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES
SIMON Laure : Le Grand Rigné, 19, rue du Moulin, 44660 ROUGÉ
SIMON-HIERNARD Dominique : 31 ter, rue Arsène-Orvillard, 86000 POITIERS
SWAN Vivien : R.C.H.M.E., Shelley house, Accomb Road, YORK YO2 4HB, **GRANDE-BRETAGNE**
SYMONDS Robin : 67, St. Dunstand's Road, Hammersmith, LONDON W6 8RE, **GRANDE-BRETAGNE**
TALIN D'EYZAC Sophie : 20, rue du Traansval, 75020 PARIS
TOGNARELLI Jean-Claude : 20, place du Général-de-Gaulle, 78540 VERNOUILLET
TUFFREAU-LIBRE Marie : 12, rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS
VERLUT Romain : Archéologie et Histoire en Seine-Marimtime, 3, rue de l'Abbé Cochet, 76000 ROUEN
VERMEERSCH Didier : S.D.A.V.O. Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
VERRIER Jacques : 2, square des Champs Frétauts, 91120 PALAISEAU
VERRIER Monique : 2, square des Champs Frétauts, 91120 PALAISEAU
VILVORDER Fabienne : C.R.A.N., Université de Louvain, Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**
VIPARD Pascal : Local de fouilles de Vieux, 13, chemin Haussé, 14930 VIEUX
WADE Sue : Lilac Cottage, Triple Plea Road, WOODTON, NORFOLK NR 35 2NY, **GRANDE-BRETAGNE**
WALICKA Halina : 12, rue Richer, 75009 PARIS
WITTKAMP Helmuth : Linnenstrasse 41, 59269 BECKUM, **ALLEMAGNE**
WOOD Mark : The barn, Crown Farm, Stamford Road, WEST DEEPING, LINCOLNSHIRE, PE69JD, **GRANDE-BRETAGNE**
YBERT J.-P. : Parc de Cerisy, esc. 2, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

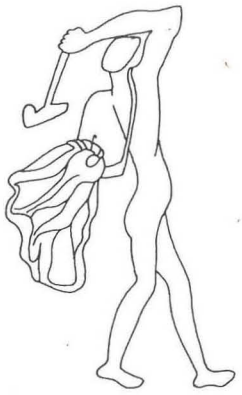

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

Informations légales : supplément au no 58-59 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépôt légal : décembre 1994. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.